

T
UR
NE

Biblioteca de Ingenieros del Ejercito.



Inscripción... { Folio... 303
Número... 9019

Clasificación... { División... J-
Subdivisión... h-3

Colocación... { Estante... L
Tabla... 6^a
Número... 24

Divisió

Fó

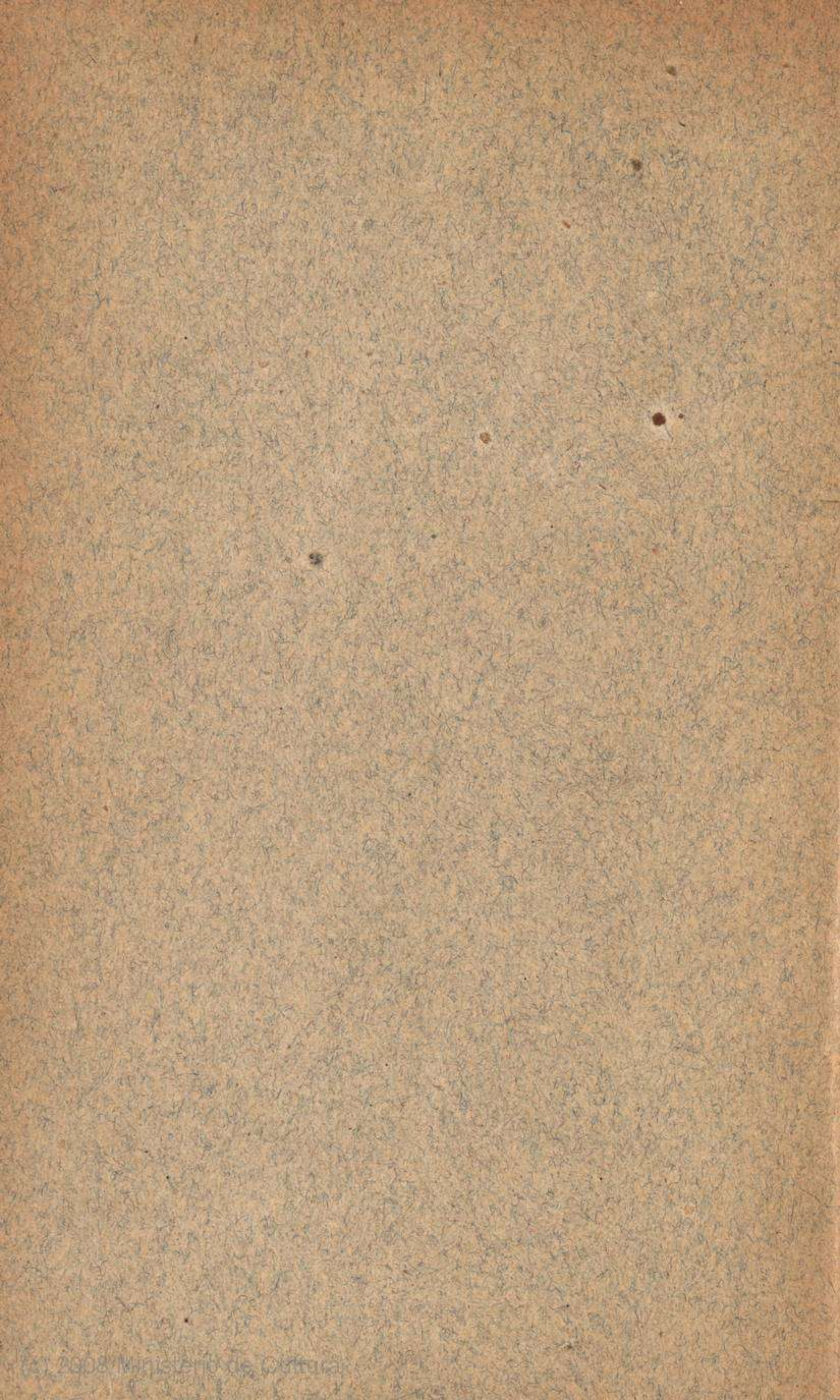
Estant

52

83/18393

bd4-12635

II-55-6-24



MURAT

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR

EN ESPAGNE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1897.



Heliog Ducourtieux & Huillard

imp. A. Maire

Joachim Murat
d'après le tableau d'Appiani (Milan 1803)

E. Plon Nourrit & C^{ie} Edit

MURAT

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR
EN ESPAGNE

1808 .

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE
ET DES DOCUMENTS ORIGINAUX

PAR

LE COMTE MURAT.

Avec un portrait en héliogravure et deux fac-simile d'autographes



PARIS .

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—
1897

Tous droits réservés



MURAT

MEMORIAL DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA



DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA

DE LA MEMORIA



AVANT-PROPOS

La mort du comte de Mosbourg, ancien ministre plénipotentiaire, qui occupait à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, une place si exceptionnelle dans le monde d'élite où l'attiraient les sympathies de tous, m'enlevait un de mes plus chers amis. Mosbourg avait noblement servi son pays. D'autres diraient mieux que moi avec quelle autorité, quel dévouement il l'avait représenté aux heures les plus difficiles (1). Liés que nous étions dès l'enfance, c'est de l'homme privé, de ses rares qualités de cœur et d'esprit que j'aimerais le plus à parler; mais je n'ai pas le droit de faire ici une trop large part à mes sentiments personnels. Aussi bien n'a-t-il pas besoin de mon témoignage; il ne devait pas craindre l'oubli. Tous ceux qui l'ont connu le penseront avec moi, et avec moi ils salueront d'un souvenir ému la figure qui disparaît et le nom qui s'éteint.

Laurent de Mosbourg avait eu pour père un homme de première valeur. Jean-Michel-Laurent Agar, comte

(1) Le comte de Mosbourg, alors ministre à Carlsruhe, fut envoyé, en 1870, à Vienne, pour y prendre pendant la guerre la direction de l'ambassade de France.

de Mosbourg, pair de France, né à Mercuès (Lot) en 1771, était un compatriote et un camarade d'études de Murat, que le futur roi de Naples avait distingué à Cahors sur les bancs du collège et qu'il n'avait pas tardé à attacher à sa fortune. Jeune encore, afin de rejoindre un de ses oncles établi à Saint-Domingue, Agar traversa l'Atlantique, « moins agité que ne l'était alors sa patrie », ainsi que s'exprime un de ses biographes. Il tomba au pouvoir des Anglais, fut quelque temps prisonnier de guerre et, sa liberté reconquise, se rendit aux États-Unis pour revenir en France en 1795. Nommé, par l'influence de Murat, commissaire près le gouvernement provisoire de Toscane, il avait en 1802 présidé le conseil général de son département et appartenu en 1804 au Corps législatif, lorsque son puissant protecteur, devenu grand-duc de Berg, l'appela au ministère des finances de sa principauté, dont il lui confia bientôt, en son absence, l'administration générale.

Murat n'eut qu'à se féliciter d'avoir si bien auguré des aptitudes de son ancien condisciple (1). Ce fut à lui qu'il dut pour beaucoup la prospérité de ses États. A la suite de négociations habilement conduites, qui amenèrent la cession de Munster au grand-duché de Berg, le grand-duc ne crut pas trop récompenser ses services en lui donnant le titre et la dotation du comté de Mosbourg (2), et en lui faisant épouser une de ses nièces, morte à

(1) « Ici, vous avez fait comme le bon Dieu », écrivait à l'ancien ministre des finances du grand-duc de Berg le comte Beugnot, qui lui avait succédé dans les mêmes fonctions à Dusseldorf. « Vous avez tiré une assez belle machine du chaos. Je ne sais comment vous en êtes venu à bout, mais ce que je sais, c'est que la belle machine retomberait promptement dans le même chaos, si je ne défendais du matin au soir l'œuvre de votre création. »

(2) Titre confirmé en France par l'Empereur.

Naples prématurément, ainsi que les enfants nés de ce premier lit.

En 1808, le comte de Mosbourg suivit à Naples le nouveau roi et y prit, comme à Dusseldorf, le portefeuille des finances, qu'il conserva pendant presque toute la durée du règne.

Quand survinrent les jours de deuil, lorsque Joachim eut perdu la couronne et la vie, M. de Mosbourg regagna la France, frappé au cœur par ces désastres, et reportant sur la veuve et les enfants de son ancien maître un attachement qui ne devait jamais se démentir. Il ne songea plus qu'à défendre les intérêts que l'ex-reine de Naples, connue désormais sous le nom de comtesse de Lipona (anagramme de Napoli), avait à sauvegarder encore, jaloux de lui vouer de loin comme de près le tribut de son expérience et de sa fidélité. Il passa dans la retraite les années de la Restauration. Ses loisirs se partageaient entre les lettres qu'il n'avait pas cessé de cultiver et l'examen de diverses questions financières d'actualité, à propos desquelles il publia des opuscules remarquables.

Sa carrière politique se rouvrit en 1830. Le département du Lot l'envoya siéger à la Chambre des députés et lui renouvela à plusieurs reprises son mandat législatif en même temps que la présidence du conseil général.

Ce fut en 1837 qu'un décret royal lui conféra la pairie. Au Luxembourg comme à la Chambre, sa laborieuse vieillesse ne resta pas inactive. Il se mêla aux grandes discussions d'affaires qui relevaient plus spécialement de sa compétence, et termina en 1844 une existence entourée de tous les respects.

Murat n'avait pas fait seulement de M. de Mosbourg son ministre; il en avait fait surtout son confident le plus intime, son conseiller le plus écouté. Toutes les fois que les exigences de la guerre obligeaient le roi de Naples à se rendre à l'armée, Mosbourg demeurait, aux côtés de la Reine, son véritable représentant. Il était consulté sur toutes les affaires, même celles qui paraissaient le plus étrangères à ses attributions, et la volumineuse correspondance échangée entre le prince et son ministre atteste le crédit qu'on accordait à ses avis.

M. de Mosbourg n'abdiquait pas pour cela son indépendance. Il était de ces courtisans peu communs dont la sincérité constitue le premier souci. En de graves circonstances, il avait combattu avec une courageuse énergie les mesures qu'il croyait contraires au bien de l'État ou à l'intérêt de son souverain. Dans la plus grave de toutes, en 1814, il avait résigné ses fonctions officielles pour ne pas s'associer à une politique qu'il improuvait. Il ne pouvait se résoudre toutefois à s'éloigner de Naples.

« Sire », disait-il au roi Joachim dans une lettre du 24 janvier 1814, « tout annonce que Votre Majesté va bientôt se trouver en guerre avec la France. J'ai vu ses larmes couler, j'ai vu son cœur brisé de douleur à cette idée; mais elle a consulté ses devoirs envers ses peuples et ses enfants, et les affections de son âme toujours française ont cédé à ces devoirs.

« Les lois de l'Empire, l'amour de la patrie plus fort encore que les lois et qui coûte à Votre Majesté de si nobles chagrins, ne me permettent pas de conserver un

emploi dont les fonctions pourraient m'obliger à rendre des services contre la France. Je supplie Votre Majesté d'accepter ma démission de ministre des finances; mais si j'ai des obligations envers la France, j'en ai aussi envers Votre Majesté qui me sont sacrées. Quinze ans de bontés et de bienfaits m'ordonnent de ne jamais me séparer de vous et de vous servir en tout ce qui ne pourra pas blesser directement ni indirectement la France. Dans cette convulsion de l'Europe, déjà fatale à plusieurs trônes, vos États, Sire, peuvent être à leur tour menacés. Votre Majesté doit les conserver, ou périr en les défendant. Je dois y rester pour partager tous ses dangers et pour mourir s'il le faut à côté d'elle. Je fais le serment de remplir ce devoir. »

Et le Roi, respectant des scrupules qui n'étaient que trop conformes à ses propres sentiments, et que, dans une généreuse illusion, il espérait voir bientôt disparaître avec les causes mêmes qui les avaient fait naître, lui répondait : « Si, en me remettant votre démission, vous aviez manifesté l'intention de me quitter et de rentrer en France, je l'aurais acceptée sur-le-champ. Mais vous avez senti qu'après des relations qui datent de notre enfance, après quinze ans de confiance entière de ma part, comme après quinze ans de dévouement sans bornes de votre côté, vous ne deviez jamais vous séparer de moi, quels que soient les événements. Je n'accueille donc pas votre démission. Je vous accorde un congé dont vous ferez usage aussi longtemps que vous le jugerez nécessaire. Vous le reprendrez quand vous voudrez. »

L'ancien ministre de Murat se trouvait donc mieux

placé que tout autre pour juger des événements qu'il avait suivis comme témoin quand il n'y avait pas été directement mêlé. Il s'était promis d'en écrire le récit dans une histoire qui eût embrassé la vie entière de Joachim; puis à une époque si voisine de la fin de l'Empire, en présence des défiances, des préventions qu'eût sans doute rencontrées son œuvre, il s'était demandé s'il ne fallait pas laisser aux passions le temps de s'amortir; si, avant de songer à une publication plus complète, il ne convenait pas de relever d'abord les injustices dont certains côtés de la carrière de Murat avaient été l'occasion ou le prétexte.

Bon nombre d'écrivains avaient produit comme véridiques des pièces dont la fausseté pouvait être démontrée, et il se considérait comme tenu de fournir à cet égard des éclaircissements réclamés par la plus simple équité. Une partie très notable de la vie de l'Empereur se rattache à ses relations avec son beau-frère, partie encore imparfaitement connue à l'heure actuelle. Mosbourg était persuadé qu'une répartition plus exacte des responsabilités assurerait bientôt à une histoire proprement dite de Murat un accueil tout différent; ce fut aux phases de cette histoire les plus graves par leurs conséquences qu'il résolut de s'arrêter. Sans nier que les événements de 1814-1815 ne l'emportent à ce point de vue sur tous les autres, les affaires d'Espagne, si fatales à Napoléon et auxquelles Murat avait été si étroitement associé dès le début, n'exigeaient-elles pas aussi un examen approfondi?

M. de Mosbourg aurait écarté ce qui touchait au sombre drame de Vincennes et à l'enlèvement du Pape

en 1809, parce que l'opinion, déjà mieux éclairée, semblait avoir fait justice des imputations de la première heure. Il en eût été bien convaincu s'il eût pu lire certains passages de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* et constater, notamment au sujet de la mort du duc d'Enghien, ce que Thiers, peu suspect de partialité pour Murat, rapporte de la douleur et de la résistance du gouverneur de Paris.

1808, 1814-1815, étaient les périodes que l'historien de Joachim se proposait d'étudier séparément.

La comtesse de Lipona avait fourni aux matériaux dont il s'entourait leur principal contingent en se dessaisissant en sa faveur de tout ce qui, dans ses archives de famille, pouvait enrichir le travail qu'il avait en vue. Il y trouvait pour 1808 la correspondance de l'Empereur avec le grand-duc de Berg, les lettres mêmes de l'Empereur, avec sa signature souvent enfiévrée, et des corrections ou annotations jaillies d'un trait de plume, donnant bien l'idée de l'humeur du moment; les lettres du grand-duc, écho fidèle de ses impressions de tous les jours, et transcrites à l'heure même sur un registre-copie soigneusement conservé (1); les lettres autographes du roi Charles IV, de la reine Louise, du prince des Asturies (Ferdinand VII), de la reine d'Étrurie au grand-duc de Berg, pendant les conflits déplorables qui devaient amener leur perte.

De ces divers documents la plupart sont inédits;

(1) Toute cette correspondance est déposée aux Archives nationales, les lettres de l'Empereur à l'état de copies, puisque nous en possédons les originaux; les lettres de Murat à l'état d'originaux. La plupart des lettres de l'Empereur figurent, en outre, dans le recueil général de la Correspondance de Napoléon I^{er}, publiée par ordre de Napoléon III, de 1858 à 1869.

d'autres, en petit nombre, appartiennent déjà à la publicité. Il nous a paru difficile d'évincer de parti pris ces derniers, soit que, étroitement liés à notre sujet, leur lacune lui devînt préjudiciable, soit que, publiés en 1810 par le *Moniteur* de l'Empire, ils eussent subi parfois quelques altérations.

Pour la période de 1814-1815, les documents n'étaient pas si nombreux; ils n'en étaient pas moins importants. Il est constant que tout n'a pas été dit sur cette douloureuse époque. Il y avait là certains dessous, certains détails d'un intérêt poignant qui se recommandaient à l'attention au nom de la vérité historique. Mosbourg n'aurait pas manqué de les mettre en lumière.

Ce n'est pas qu'il eût voulu représenter son ancien maître comme ayant toujours été exempt d'erreurs. C'eût été le placer dans une condition supérieure à l'humanité. Il s'en expliquait sans détour avec la comtesse de Lipona :

« Pour produire une impression durable », lui écrivait-il, « c'est avec une entière franchise qu'il faut parler. C'est la vérité tout entière, la vérité seule qu'il faut dire. Je désire avoir la certitude que mon plan vous convienne, ainsi qu'à vos enfants. A Dieu ne plaise que je veuille blesser vos susceptibilités; je les respecterai par mon silence si je ne puis les satisfaire par mes écrits. »

La reine Caroline savait trop bien que la vérité seule, la vérité tout entière, ne pouvait être que favorable à la renommée de celui auquel elle survivait, pour ne pas donner à de pareilles intentions une approbation sans réserve :

« ...J'ai besoin d'espérer que les forces ne vous manqueront plus pour achever la tâche que vous avez bien voulu entreprendre, et dont le succès importe tant à la gloire de ma famille. Nous comprenons, mes enfants et moi, ce qu'est l'opinion en France, comment elle a été égarée, quels sont les moyens de la faire revenir, l'esprit de votre lettre enfin... Je sens que dans l'état actuel des esprits un travail général sur la vie du Roi, eût-il tous les mérites, ne serait pas de circonstance et que le temps de le produire ne sera pas venu avant que l'on ait réussi à traiter avec avantage les événements dont vous parlez. Je crois aussi, comme vous, qu'autant on a été sévère et injuste avec bonne foi, autant par réaction et par honneur on accueillera avec empressement la vérité, et que la lumière étant jetée sur les faits de 1814 et de 1815, on aura par là assuré le succès des mémoires complets. Dites toute la vérité, elle seule peut gagner une confiance durable; le cœur de l'homme a bien des contrastes, et ce sont souvent des oppositions en apparence incompatibles qui donnent aux portraits le cachet du vraisemblable. Heureusement pour son historien, le caractère du Roi est assez riche pour qu'il ne doive pas déguiser ses défauts. Comme tous les êtres passionnés, le Roi avait ses faiblesses, mais qui, comme vous le dites, furent toujours généreuses...

« Comtesse DE LIPONA (1). »

Hélas! un projet si excellemment conçu ne devait pas

(1) La comtesse de Lipona au comte de Mosbourg, Florence, 4 septembre 1838.

se réaliser. La maladie en avait différé l'exécution, la mort devait le suspendre à jamais.

Tout cependant n'en était pas perdu. Si Mosbourg n'avait pu le mener à bonne fin, il laissait du moins les notes, les papiers qui en auraient formé la base. Ce sont ces notes, ces papiers dont le testament de son fils m'a fait le dépositaire.

Y avait-il dans cette dernière disposition de mon vieil ami un peu plus que la pensée de me confier la garde d'une relique précieuse? N'entendait-il pas que les documents recueillis par son père fussent quelque jour tirés de leur long sommeil et profitassent à l'histoire? Je l'ai cru. Ainsi s'explique et se justifie peut-être la tâche que je me suis imposée. Tenter de reprendre l'œuvre projetée, suivre aujourd'hui le grand-duc de Berg dans sa lieutenance de l'Empereur en Espagne, avec l'espoir de pouvoir aborder un peu plus tard l'examen de la conduite politique du roi de Naples en 1814 et 1815, telle était à mon sens la voie indiquée. Je n'ai pas consulté mes forces. De concert avec mon cousin, le prince Murat, petit-fils de Joachim et héritier direct de son nom, j'ai vu là un devoir à accomplir. Dans l'étude que j'entreprenais, j'ai compté, pour suppléer au relief qui ne pouvait lui venir de moi, sur l'appoint des documents, des correspondances officielles ou privées que je possédais, en laissant le plus possible parler eux-mêmes les acteurs de ces scènes émouvantes.

Inspirée par M. de Mosbourg, cette publication se place sous son égide. Le chapitre suivant, que j'ai eu la bonne fortune de trouver écrit en entier par lui, en sera la meilleure introduction. Pourquoi un témoin si

autorisé n'a-t-il pu apporter jusqu'au bout le poids de sa parole? Pourquoi un autre a-t-il eu à ramasser la plume échappée de ses mains? Il m'est permis de le déplorer plus que personne.

Puissent mes humbles efforts et mon souci de n'avancer aucun fait qui ne soit étayé de ses preuves, contribuer à servir, aussi ardemment que je le souhaite, la mémoire d'un héros dont les malheurs seuls ont égalé la gloire!

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE (1)

« Un Français sorti du rang le plus modeste de la société, entré sans aucun appui dans le rang le plus subordonné de l'armée, se fit jour par la seule force de son courage et de ses talents, au milieu des orages de notre révolution et des prodigieuses guerres qui soumirent en quelques années l'Europe à la France. De grade en grade il monta rapidement jusqu'au faite des honneurs militaires, devint l'ami, le confident, le beau-frère, quelquefois le soutien de l'homme le plus extraordinaire que les siècles aient produit, et alla s'asseoir enfin à côté de lui parmi les rois.

« Dans cette élévation suprême, on ne le vit ni étonné, ni ébloui ; aucune altération ne se manifesta dans son caractère naturellement généreux et facile ; il resta pour ses parents, ses amis, ses anciens camarades, ce qu'il avait été dans son village, ou sur les bancs de l'école, ou dans les lignes d'un régiment, et cependant les grands, les princes, les souverains eux-mêmes admiraient en lui la noble urbanité qui convient aux cours, avec la grandeur

(1) Manuscrit de M. de Mosbourg.

imposante qui convient au trône. J'ai vu ce prince au milieu des armées ; sa seule présence électrisait les cœurs guerriers ; chefs et soldats, amis et ennemis, il entraînait tout. Les Cosaques, dans le fond de la Russie en flammes, suspendaient le combat pour abaisser leurs piques devant lui, en signe d'hommage à ce modèle de la valeur ; ils l'appelaient leur Hetman, comme en Égypte les Arabes l'avaient appelé le Murat-Bey français, les uns et les autres le signalant ainsi par la désignation qui dans leur esprit commandait le plus d'admiration et de respect.

« Devenu souverain, il semblait disputer dans l'horreur des batailles, à tous les chefs d'armée, la palme de l'héroïsme, comme il avait disputé le prix de la vaillance à tous ses camarades quand il était simple chasseur. Aussi sa gloire militaire a-t-elle suffi pour le rendre célèbre sous trois titres différents : Murat, le grand-duc de Berg, le roi de Naples.

« Je l'ai vu après la guerre, ou lorsque la guerre était suspendue, entouré des ennemis qu'il venait de combattre. Ils admiraient sa loyauté, sa générosité, son désintéressement, autant qu'ils avaient admiré sa bravoure, et les plus distingués mettaient leur gloire à mériter son amitié.

« Je l'ai vu au milieu de ses sujets : il les aimait, il les gouvernait avec sagesse ; il en était adoré. Jamais le malheur n'eut recours sans succès à sa bienfaisance. Jamais l'opprimé n'invoqua vainement sa justice, et dans l'étendue de deux riches États où son pouvoir fut sans limites, aucune voix ne s'est élevée, aucune voix ne pourrait s'élever pour lui reprocher un acte arbitraire.

« Je l'ai vu dans les conseils ; il y portait habituellement une raison saine, un jugement droit, l'amour le plus sin-

cère du bien public, et souvent il y déployait toutes les ressources que l'esprit le plus vif et la pénétration la plus ingénieuse puissent fournir pour remplacer de longues études et des méditations profondes sur les lois, sur les besoins et sur les intérêts des peuples. Il connaissait mieux qu'aucun de ses ministres l'ensemble des affaires de son royaume, et il en discutait les détails avec une merveilleuse sagacité. Des passions ardentes, des illusions étranges, une ambition immodérée l'égarèrent dans ses déterminations politiques, mais ces passions furent nobles; cette ambition eut un objet digne d'une grande âme, et si les desseins qu'il osa concevoir ne lui parurent pas supérieurs à sa puissance, ce fut parce qu'ils n'étaient pas supérieurs à son courage; ce fut parce que dans son esprit il confondit sans cesse, en les plaçant au même niveau, son courage et sa puissance. Cette erreur fatale, qu'aucun conseil, aucune expérience ne dissipèrent, entraîna sa destinée, car elle le précipita dans une alliance qui le rendit le plus malheureux des hommes en le séparant de sa patrie, dans une guerre qui le renversa du trône et dans une entreprise qui lui fit perdre la vie.

« Depuis qu'il n'est plus, la malveillance et la calomnie se sont attachées à sa mémoire. Quelques anciennes jalousies, quelques prétentions dédaignées, quelques bassesses, autrefois bien rampantes devant lui, ont cru pouvoir se relever ou se venger, ou se faire absoudre en le déprimant. Je ne m'occuperai pas de ces lâches passions dont la voix est sans puissance, mais je signalerai comme envahissant l'histoire un système qui pourrait tromper la postérité, non seulement au sujet de Joachim Murat, roi de Naples, mais encore au sujet de l'Empereur, son beau-frère, et présenter sous de faux traits ces deux grandes figures de notre époque.

« Le génie et les immortelles actions de Napoléon, après avoir si puissamment agité le monde, ont laissé de telles empreintes dans l'imagination des peuples que, pour se mettre en harmonie avec l'opinion et pour en obtenir un accueil favorable, beaucoup d'écrivains se sont attachés exclusivement, quand ils ont parlé de ce prince, au langage de l'admiration, sans reconnaître jamais dans son esprit ou son caractère aucun défaut, dans ses actions aucun tort, dans ses conceptions aucune erreur politique ou militaire, comme si l'unique force capable de renverser tant de grandeur et de puissance n'eût pas été la force même, la force égarée du génie qui l'avait fondée. Cette direction passionnée, ce culte en quelque sorte superstitieux de l'Empereur et de l'Empire convenait aux ennemis de la Restauration, et ils s'y livrèrent avec ardeur. Voulant humilier les Bourbons et discréditer leur gouvernement par une comparaison accablante, ils firent de l'Empereur un demi-dieu presque infallible, quoique durant son règne ils n'eussent pas été toujours ses amis.

« De leur côté, les partisans de 1814 qui, d'abord, n'avaient voulu voir dans ce souverain élu par la France qu'un guerrier féroce, qu'un esprit vulgaire élevé par le hasard, et qui l'avaient peint comme le plus odieux des tyrans, osèrent concevoir l'idée de manier ainsi que lui le pouvoir arbitraire et se firent, pour arriver à ce système de gouvernement, les panégyristes outrés de celui qui l'avait mis en pratique avec tant de vigueur et d'éclat.

« A cette espèce d'idolâtrie se sont livrés plus naturellement et avec plus de sincérité les vieux soldats qui avaient trouvé leurs illustrations sur les champs de bataille, les fonctionnaires qui avaient pris part à la gloire des Codes

ou de l'administration, les officiers civils et militaires, qui dans les camps ou à la cour avaient servi le chef de l'Empire avec ce dévouement plein d'enthousiasme dont il était difficile de se défendre lorsqu'on était admis à des relations personnelles avec lui. Les écrivains de ces diverses catégories ne voulant imputer à Napoléon ni les revers de la France, ni ses propres malheurs, ont été dans la nécessité d'en faire peser la responsabilité sur d'autres noms, et c'est sur celui du roi de Naples que le plus souvent ils l'ont portée.

« Plusieurs circonstances avaient indiqué ce choix à leurs inculpations; aucun autre nom en effet n'avait figuré plus constamment et avec plus d'éclat auprès du nom de Napoléon depuis la campagne d'Égypte jusqu'à la chute de l'Empire.

« L'intimité qui régnait entre les deux princes avait permis souvent d'attribuer à Murat une grande influence sur les déterminations de son beau-frère, et dès longtemps une flatterie fort usitée parmi les courtisans, une manœuvre très familière aux ennemis d'un homme puissant avait détourné sur lui, quand les circonstances l'avaient permis, des reproches que l'opinion publique aurait fait tomber peut-être sur l'Empereur lui-même.

« Ces efforts combinés de l'adulation et de la jalousie n'auraient pas échappé sans doute à Napoléon, et sa sévère justice n'eût pas manqué de les réprimer, si des préventions fatales n'eussent contraint, sans qu'il s'en doutât peut-être, sa générosité naturelle et les anciennes susceptibilités de son amitié pour Murat; mais une première calomnie avait porté dans cette amitié un trouble vague, une défiance pénible qui, sans pouvoir la détruire, en avait pour toujours altéré le caractère.

« Ces derniers mots exigent une explication. Dès le jour où Bonaparte et Murat s'étaient rencontrés, ils étaient devenus nécessaires l'un à l'autre. L'homme aux vastes pensées, aux conceptions colossales, avait reconnu du premier coup d'œil l'homme d'exécution le plus capable de seconder ses grands desseins, et celui-ci trouvant dans le génie de son général toute l'audace qu'il avait lui-même dans son âme, toute l'audace qui le tourmentait parce qu'elle était encore incertaine et sans direction, s'était dévoué avec abandon à ce guide impétueux qui seul peut-être pouvait commander ce que peut-être aussi Murat pouvait seul entreprendre. Leurs sentiments réciproques eurent quelque chose de passionné. Militaires, l'un adorait dans son chef le dieu de la guerre et acceptait ses paroles comme autant d'oracles; l'autre s'étonnait avec admiration de voir toujours ses projets si bien saisis et si fidèlement traduits en action; ainsi tous leurs sentiments, tous leurs goûts étaient d'accord; leur confiance mutuelle était sans bornes, et Murat fut peut-être le seul homme qui obtint de Bonaparte des épanchements sans réserve.

« Chef d'escadron seulement quand il fut appelé comme aide de camp auprès de son général en chef, Murat, dans le cours d'une ou deux campagnes, obtint de ce génie qui l'avait deviné le grade de colonel, celui de général de brigade, une mission de confiance auprès du roi de Sardaigne à Turin, une mission d'éclat à Paris où il remit solennellement au Directoire vingt drapeaux enlevés à l'ennemi, une mission militaire à Livourne d'où il chassa les Anglais, et enfin une mission de paix à Rome où tant de grands souvenirs devaient agiter si vivement son imagination guerrière. Indépendamment de ces témoignages publics, Napoléon prodiguait à Murat les mar-

ques d'attachement les plus flatteuses, et Murat y répondait avec une ardeur que rien ne pouvait ni étonner, ni affaiblir.

« L'envie et l'intrigue devaient troubler cet heureux accord. Ceux qui voulaient nuire à Murat ou le supplanter saisirent l'occasion de son voyage à Paris pour faire pénétrer les plus injurieux soupçons dans l'esprit du général en chef de l'armée d'Italie. Il en reconnut bientôt l'injustice, et cependant il n'oublia jamais complètement les rumeurs offensantes dont il avait été si cruellement blessé.

« Murat eut à lutter toute sa vie contre ces dangereux souvenirs qui venaient aigrir les mécontentements de son beau-frère au moindre sujet de plainte.

« Pendant la guerre, l'Empereur ne voyait que les services rendus par Murat ou ceux qu'il pouvait rendre, et se plaisait à louer son habileté dans le commandement de la cavalerie, sa valeur que rien n'arrêtait, son ardente activité qui ne laissait jamais de repos à l'ennemi.

« Pendant la paix, l'amitié seule parlait aussi au cœur de Napoléon dans ses entrevues particulières avec son ancien aide de camp; alors il aimait à l'entretenir de tout ce qu'il avait fait, de tout ce qu'il voulait faire, se plaisant à l'étonner par l'étendue de ses plans, par l'énergie de ses déterminations et quelquefois par l'indépendance de sa morale politique.

« Ces intimités agitaient beaucoup les rivaux de Murat et surtout cette partie fort nombreuse de la cour impériale qui s'était spécialement attachée à la fortune des Beauharnais. Tous leurs efforts étaient mis en œuvre pour affaiblir son crédit et même pour le perdre, soit auprès de Napoléon, soit dans le public dont l'opinion avait une réaction si puissante sur celle du chef de l'État.

« L'absence de Murat quand il fut roi de Naples enhardit beaucoup ses adversaires. Il leur fut facile de multiplier les sujets de mésintelligence entre l'Empereur et lui, ainsi que d'accréditer à la cour, dans l'armée, dans l'intérieur de la France des calomnies qu'il ignorait ou qu'il dédaignait de combattre (1).

(1) « En 1809, pendant que l'Empereur était en Espagne, Talleyrand et Fouché, depuis longtemps ennemis l'un de l'autre, se rapprochèrent et ourdirent ensemble des intrigues, dont je n'ai jamais bien connu le véritable but; ils se voyaient rarement à Paris, où ils avaient soin d'éviter tout ce qui aurait eu l'apparence du mystère; mais ils se rencontraient assez fréquemment chez la princesse de Vaudemont, qui habitait une maison de campagne à Suresnes. Mme Bonaparte, mère de l'Empereur, fut instruite des entrevues secrètes du ministre de la police et de l'ancien ministre des affaires étrangères. Quelques propos indiscrets lui furent rapportés; elle en informa l'Empereur, qui entretint à ce sujet une correspondance avec elle, et lui indiqua les moyens de pénétrer les démarches de deux hommes dont il se méfiait.

« Un jour, Talleyrand dîna chez Fouché, avec quelques personnes de leur confiance commune; le duc de Feltre avait été invité, afin d'écartier tout soupçon. Après dîner, ce dernier s'étant retiré, et un petit nombre de personnes étant restées au salon, Fouché et Talleyrand causèrent longtemps dans un coin à voix basse, mais avec beaucoup de vivacité. M. Saulnier et M. Jay jouaient une partie de dames à peu de distance; ils entendirent l'un et l'autre ces mots prononcés avec trop de chaleur par Fouché après le nom de l'Empereur: « C'est un insensé qui met le feu partout; il agite l'Europe entière, et il finira par bouleverser la France. Il faut en finir! » Les deux joueurs, saisis d'étonnement et presque d'épouvante, se regardèrent, s'entendirent et gardèrent le silence, jugeant, l'un et l'autre, combien ils pourraient être compromis, s'ils laissaient apercevoir que les paroles de Fouché fussent arrivées jusqu'à eux. M. Saulnier trouva moyen de faire parvenir ces paroles jusqu'à Mme Bonaparte, par l'intermédiaire d'une personne de sa maison qui lui apprit, en recevant cette confidence, que la mère de l'Empereur faisait surveiller depuis quelque temps Talleyrand et Fouché.

« Madame envoya aussitôt un courrier à l'Empereur, qui partit d'Espagne quinze heures après avoir reçu la dépêche, et qui arriva à Paris lorsque tous ses ministres le croyaient encore à la tête de son armée.

« A peine entré aux Tuileries, il fit appeler Fouché et l'accabla de reproches, en rappelant le lieu, le jour de chacune de ses entrevues avec Talleyrand, et en citant, au milieu de plusieurs autres propos qu'on lui avait rapportés ou qu'il supposait, les paroles que M. Saulnier avait entendues. Fouché ne pouvait revenir de son étonnement; au fond de son cœur il était confondu, mais il ne se déconcerta pas, nia ou expliqua les expressions qu'on lui prêtait, jeta du ridicule sur l'idée d'un complot contre une puis-

« Voilà comment les préventions les plus mal fondées s'étaient répandues contre Murat, et c'est en s'appuyant sur ces préventions que des écrivains plus passionnés qu'habiles ont cru souvent pouvoir jeter sur lui, malgré le témoignage de l'Empereur lui-même, tous les

sance semblable à celle de l'Empereur, entre deux hommes qui lui devaient tout, qui n'étaient rien, et ne pouvaient être rien que par lui; qui n'avaient ni autorité ni influence dans l'armée, et n'auraient en perspective, si l'appui de l'Empereur venait à leur manquer, que d'être pendus par les royalistes, à qui ils étaient en horreur, ou d'être guillotins par les révolutionnaires, qui leur reprochaient de les avoir trahis en s'attachant à celui qui avait relevé le trône.

« L'Empereur ne traita pas Talleyrand avec moins de sévérité; on dit qu'il lui reprocha de l'avoir précipité dans la guerre d'Espagne, et d'être la cause de la mort du duc d'Enghien.

« Fouché resta ministre, mais depuis cette époque l'Empereur l'observa toujours avec une inquiète défiance, jusqu'à ce qu'enfin il lui enleva son portefeuille.

« Dans les rapports faits à l'Empereur, le roi de Naples avait été nommé. C'était lui, disait-on, qui, suivant le plan de Talleyrand et de Fouché, devait prendre en cas d'événement le commandement général des armées, et une grande part dans la direction des affaires. Cette idée fut celle qui excita le plus vivement la colère de l'Empereur. Elle le rendit furieux contre son beau-frère, qu'il supposa d'intelligence avec Fouché, et à qui cependant celui-ci n'avait fait aucune sorte de communication. Était-il vrai qu'on eût pensé à Murat? Était-il vrai que Fouché et Talleyrand eussent conçu le projet d'en faire un instrument de leurs desseins, pour le perdre ensuite lui-même? Ou faut-il croire que les ennemis du Roi avaient mêlé calomnieusement son nom dans cette affaire, afin de le ruiner entièrement dans l'esprit de l'Empereur? C'est ce que j'ignore. Mais ce qui est certain, c'est que, depuis cette époque, les défiances de Napoléon à l'égard de Murat allèrent toujours croissant, et se manifestèrent souvent par des éclats très offensants pour le roi de Naples. Celui-ci, dont la fierté s'irritait facilement, et qui ne connaissait pas la cause réelle des mécontentements dont l'Empereur multipliait comme à plaisir les témoignages, supposa que cette conduite était l'effet d'un système arrêté contre lui, et que l'Empereur ne cherchait qu'un prétexte pour lui ôter sa couronne. Cette fausse et réciproque situation des deux princes ouvrait leurs esprits violents aux conjectures les plus fâcheuses, aux plus perfides insinuations, et les disposait aux déterminations les plus étranges. Quelquefois, l'ancienne amitié semblait renaître, les anciennes affections des cœurs se reproduisaient; mais c'étaient des éclairs que suivaient bientôt de nouveaux orages. » (*Note de Mosbourg.*)

Il est intéressant de rapprocher ce récit de celui que contiennent sur le même incident les *Mémoires du chancelier Pasquier*.

reproches dont ils ont voulu affranchir la mémoire de Napoléon.

« Malheureusement, je dois l'avouer, la funeste alliance du roi de Naples avec l'Autriche en 1814 avait irrité vivement la France, qui n'en connaissait ni les circonstances ni les motifs, et qui ne pouvait en apprécier les effets.

« Cette animadversion naturelle ouvrait une large carrière aux ennemis de Murat, parce qu'elle disposait les esprits à lui attribuer toutes les fautes et tous les torts dont il pourrait être accusé. Je signalerai bientôt les désastres, les catastrophes dont on a chargé la mémoire du roi de Naples, et j'établirai que la vérité sur tous ces funestes événements est précisément le contraire de ce que ses détracteurs ont publié; non seulement, en effet, il n'en fut pas la cause, mais encore les plus graves eussent été prévenus par sa générosité naturelle et par sa prévoyance, s'il eût réussi à faire prévaloir ses opinions et ses conseils. Cette assertion sera justifiée par des pièces irrécusables, et j'établirai avec la même authenticité que pour abuser le public on n'a pas craint d'attribuer à l'empereur Napoléon des paroles qui jamais ne purent sortir de sa bouche, ainsi que des lettres audacieusement fabriquées qui se trouvent textuellement démenties et par sa correspondance officielle et par sa correspondance privée.

« Ce n'est pas avec plus d'exactitude que Joachim Murat a été peint comme un guerrier sanguinaire, ne se plaisant que dans le carnage et se précipitant sans cesse le sabre à la main au milieu des rangs ennemis. Avec ce violent caractère et cette valeur brutale, il aurait pu être un bon grenadier, mais non pas un bon général. Napoléon alors ne l'eût jugé digne ni de commander, ni de gouverner, et c'est en commandant avec calme autant qu'avec

intrépidité, c'est en gouvernant avec justice, comme avec amour pour ses peuples, qu'il a mérité la gloire attachée à son nom.

« Ce prince était le plus doux et le plus compatissant des hommes : sa bonté allait même souvent jusqu'à la faiblesse ; hors des champs de bataille, la vue du sang le faisait frissonner. Je ne crois pas que depuis les campagnes d'Italie et d'Égypte, il ait jamais porté un sabre, ni même une épée de combat, tant il savait que son devoir était de diriger la valeur des troupes qu'il commandait, et non d'étaler vaniteusement la sienne ; sa seule arme, dans les plus terribles batailles, était une très petite et très courte épée romaine qui ne pouvait servir ni pour l'attaque, ni pour la défense, et dont la garde en nacre était ornée du portrait de la Reine et de ses quatre enfants. Une seule fois, dans le cours de la campagne d'Autriche en 1805, je le vis tirer cette épée du fourreau, dans un moment où, surpris et entouré pendant une reconnaissance par un corps de cavalerie, il fallait obtenir un effort puissant de la faible escorte qui l'accompagnait. A ce signe inaccoutumé de péril, sa petite troupe s'élança sur ses ennemis avec fureur, et des forces dix fois plus nombreuses furent en un moment dispersées.

« Un seul trait peut donner une juste idée du caractère de Murat ; cent fois dans nos entretiens intimes, il me dit :
« Ma satisfaction la plus vive, quand je songe à ma carrière militaire, c'est de n'avoir jamais vu tomber un
« homme tué de ma main. Il n'est pas impossible sans
« doute qu'en tirant quelque coup de pistolet sur des
« ennemis qui m'attaquaient ou que je poursuivais, j'en
« aie blessé quelqu'un, même mortellement ; mais je l'ai
« ignoré. Si un homme était mort devant moi, sous mes
« coups, cette image me serait toujours présente ; elle me

« poursuivrait jusqu'au tombeau. » De telles paroles étonneront sans doute dans la bouche d'un homme qui, toute sa vie, fit la guerre avec tant d'impétuosité. L'histoire de sa jeunesse expliquera comment le sentiment qu'elles expriment se rattache, ainsi que son héroïque bravoure et son caractère chevaleresque, aux premières idées, à la première éducation de son enfance.

« A l'injustice de leurs assertions inexactes ou passionnées concernant le roi de Naples, nos écrivains ont ajouté celle de leur silence, en négligeant de faire connaître le gouvernement de ce prince soit dans le grand-duché de Berg, soit dans le royaume de Naples; cependant l'histoire ne le jugera pas sans apprécier le bien qu'il sut faire dans ces deux riches États, dont le premier est l'un des pays les plus industriels et les plus éclairés de l'Allemagne; l'autre, le royaume le plus beau comme le plus puissant de l'Italie.

« Chez les Allemands d'abord, et ensuite chez les Italiens, il fit éclater tous les sentiments élevés et toutes les grandes vues qui peuvent recommander un souverain à l'amour, à la reconnaissance de ses peuples. Aussi sur les bords du Rhin, comme au pied du Vésuve, a-t-il laissé le souvenir encore vivant et cher d'un prince affable, clément, généreux, qui voulait le bien de ses sujets, qui savait le faire, et qui leur ménagea, au milieu des fléaux de la guerre dont l'Europe était dévorée, tous les moyens de prospérité que des circonstances indépendantes de lui ne rendaient pas impossibles.

« Depuis plus de vingt ans il a cessé de régner, il a cessé de vivre, et ses ennemis n'ont pu découvrir dans son double règne, chez des nations conquises, ni une violence, ni une injustice dont il leur ait été possible de l'accuser.

« A Dusseldorf et à Naples, il organisa, sans manquer

de ménagement pour les anciennes habitudes, une administration fondée sur les mêmes principes généraux que celle de la France, et qui cependant n'en était pas une imitation servile. Les finances l'occupaient beaucoup, et il s'attachait avec sollicitude à modérer les charges publiques. Sa maxime était qu'il ne fallait pas exiger du peuple tout ce qu'il était possible d'en obtenir, mais qu'il fallait pourvoir à tous les services en ne demandant au peuple que les impôts qu'il était impossible de lui épargner. Plus d'une fois, pour maintenir sur ce point le système qu'il s'était fait, il eut à lutter contre les injonctions formelles de Napoléon, qui, disait-il, ne voulait pas que des pays conquis fussent affranchis des charges dont lui-même ne dispensait pas la France victorieuse. Au milieu des énormes dépenses qu'exigeait la guerre, il fonda des établissements utiles. Il encouragea l'industrie et les arts, il fit construire des routes, il embellit enfin la ville de Naples déjà si belle, en lui donnant l'avenue la plus majestueuse et la promenade la plus magnifique du monde, avantages de position dont on avait, depuis tant de siècles, négligé de faire jouir cette capitale. Cependant aucun emprunt ne fut fait sous son règne; les impôts ne furent point augmentés, ils ne furent que régularisés et rendus communs sans distinction à tous les habitants du royaume. L'ordre seul fit la richesse du trésor, et sur des dettes montant à cinq cents millions de francs contractées par les prédécesseurs de Joachim, il ne restait à racheter, quand il tomba du trône, que trois ou quatre millions de rentes constituées.

« De tels résultats ne sont pas sans doute indignes de souvenir et de louange, surtout si on considère qu'ils furent obtenus dans un court espace de sept années par un prince nouveau, par un prince étranger, dans un pays dont

la conquête n'était pas encore affermie. Pourquoi les auteurs qui ont écrit, ou prétendu écrire l'histoire de Naples, sous le règne de Joachim, ou l'histoire même du roi Joachim, n'en ont-ils fait aucune mention?

« Ainsi le nom de Murat a rempli le monde, il a retenti sans cesse depuis quarante ans avec celui de Napoléon, et cependant Murat n'est pas véritablement connu même de ses compatriotes, même du plus grand nombre de ses compagnons d'armes. Son histoire telle qu'on la trouve dans les écrits dont nous sommes inondés et telle qu'elle est répandue dans le peuple, est presque une histoire fabuleuse ou romanesque. On dirait que l'imagination de notre siècle a voulu créer aussi un nouveau Roland à côté d'un autre Charlemagne. On rencontre plus de gens portés à croire que son épée, comme Durandal, pouvait couper en deux des géants ou des rochers, que disposés à se persuader qu'il sut faire aimer en lui les douces vertus d'un bon roi, et qu'il s'appliqua dix ans, avec constance, à faire le bonheur des peuples qu'il gouvernait.

« J'ai le désir et j'espère avoir les moyens de détromper complètement l'opinion en lui montrant Murat tel que le firent la nature, les hasards d'une éducation négligée, les mouvements désordonnés de la Révolution française et surtout l'exemple de Napoléon, dont les exploits et le génie exaltèrent jusqu'à la passion les facultés de cette âme ardente.

« Si je ne pouvais opposer que des récits à des récits, si je n'avais à invoquer que des témoignages, quelque nombreux et respectables qu'ils pussent être, contre les erreurs et les calomnies que je dois combattre, je garderais le silence. Quand le mensonge a fait invasion dans l'histoire et dans l'opinion, il n'est possible de le détrôner pour rendre à la vérité son empire qu'en produisant des preuves

incontestables et d'une évidence assez frappante pour saisir tous les esprits. Aussi ne me permettrai-je aucune assertion sur des faits importants et susceptibles de controverse sans la fonder sur des documents authentiques. Ce sont des écrits officiellement émanés de l'empereur Napoléon, du roi de Naples, de leurs ministres, de leurs généraux, ou des gouvernements étrangers, qui démentiront les faits faux, les fausses conjectures ou les fausses interprétations dont on a si généralement chargé la mémoire de Murat. Ce n'est pas moi qui serai l'organe de la vérité : je n'en serai en quelque sorte que l'introducteur. Je me bornerai à la présenter telle que l'ont faite, telle que l'ont dite les acteurs mêmes de l'histoire, ces personnages dont on peut d'autant moins suspecter l'autorité et la sincérité, qu'en écrivant ils agissaient et que souvent leurs écrits sont leurs actions mêmes.

« Telle est cependant à mes yeux la puissance des préventions populaires, qu'avec tous les moyens dont je me crois en possession pour dissiper celles qui se sont attachées au nom de Murat, je craindrais de montrer peu de prudence en les affrontant dans leur ensemble par le récit de sa vie telle que je l'ai connue, telle que je l'ai vue presque tout entière. Cette histoire serait si différente des fables généralement répandues, elle choquerait tant d'opinions déjà profondément enracinées qu'on la repousserait peut-être sans accorder une attention suffisante aux preuves dont elle serait appuyée. Je crois donc, dans l'intérêt même de la vérité, devoir les produire graduellement et avec les ménagements nécessaires pour les faire accueillir, mais aussi avec une telle force de démonstration qu'il soit impossible de la mettre désormais en doute.

« La mort du duc d'Enghien en 1804, l'invasion de

l'Espagne par les armées de Napoléon, la guerre contre la Russie en 1812 et 1813, l'alliance à jamais déplorable de Murat avec l'Autriche en 1814 et sa guerre intempestive contre cette même puissance en 1815, voilà les grands événements qui ont fourni aux ennemis du roi de Naples les spécieux prétextes pour l'attaquer avec violence et pour attacher à sa mémoire les plus odieuses responsabilités soit envers l'empereur Napoléon, soit envers la France. Eh bien, ce sont ces événements dont je ne craindrai pas d'invoquer successivement l'histoire. En rectifiant les erreurs qui l'ont obscurcie, en réfutant les faussetés qui la déshonorent, je ferai voir qu'on a jeté sur un monarque infortuné, bien plus que coupable, des torts qui ne furent pas les siens et des malheurs dont il ne fut pas la cause.

« La malveillance et l'audace ont été portées jusqu'à fabriquer et à donner pour base à ces injustes accusations une fausse lettre attribuée à l'empereur Napoléon, quoiqu'il suffise de la lire avec attention pour la juger indigne de son caractère comme de son génie; une fausse lettre de Murat, quoiqu'elle renferme une erreur de fait qui ne saurait lui appartenir, ainsi que des absurdités grossières qui ne pouvaient émaner de lui, et enfin une proclamation qu'on a produite comme ayant été publiée par le roi de Naples contre son beau-frère, quoique jamais il n'ait rien dit, rien signé, rien approuvé de pareil, et quoique cette pièce n'ait jamais paru dans le *Moniteur des Deux-Siciles*, où on a prétendu l'avoir puisée.

« Il me semble impossible que ces coupables manœuvres n'excitent pas l'indignation générale contre ceux qui ont tenté de tromper ainsi leurs contemporains et la postérité.

« Les esprits qui auront été forcés de rendre justice au

roi de Naples sur des points si graves, après l'avoir si longtemps condamné de bonne foi, seront portés sans doute à examiner le reste de sa vie avec plus de circonspection; alors il sera permis d'espérer pour des Mémoires complets une attentive impartialité, au lieu des préventions ou des défiances qui, dans l'état actuel de l'opinion, empêcheraient peut-être de les lire ou les feraient considérer comme une série d'apologies intéressées.

« Déterminé par ces considérations à éclaircir ce qui concerne le roi de Naples dans les catastrophes dont j'ai parlé, je m'attacherai à l'ordre chronologique, et je dirai d'abord les généreux efforts que fit inutilement Murat pour sauver le duc d'Enghien; je montrerai d'abord comment fut remplie en Espagne la difficile mission qu'imposèrent au grand-duc de Berg les ordres de l'empereur Napoléon, les discordes criminelles d'une cour corrompue et le soulèvement furieux d'un peuple justement irrité. Plus tard, je raconterai ce que fit ce prince, devenu roi de Naples, pendant la campagne de Russie et durant le cours des bouleversements qu'entraîna cette guerre fatale dans la constitution politique de l'Europe.

« Ce ne sera pas sans douleur que je retracerai les crises politiques auxquelles je dus prendre quelque part en 1814 et 1815. Je ne saurais louer les déterminations qu'embrassa Murat à ces deux époques de ruine, moi qui les combattis alors avec toute l'énergie dont j'étais capable et qui depuis ai vu si cruellement tous les malheurs dont mes pressentiments le menacèrent; mais je dirai la lutte terrible qui s'éleva dans son âme entre ses devoirs comme Français et ses devoirs comme roi de Naples. Je dirai les déceptions qui surprirent sa loyauté, les espérances qui le séduisirent, les intentions dont il était animé, quand il signa sa funeste alliance avec le beau-père de l'empereur Napoléon. Je

dirai aussi les tourments qui le déchirèrent, aussi longtemps qu'il vit ses drapeaux flotter avec les drapeaux des ennemis de son pays. On reconnaîtra, j'ose l'espérer, que jamais il ne fut plus Français, plus entièrement dévoué à son ancien général et à la France qu'au moment où il entra dans une coalition qui semblait l'appeler à sauver son beau-frère, ses sujets et lui-même, tandis qu'elle travaillait à briser sa couronne comme celle de Napoléon.

« Je dois craindre qu'on ne m'accuse de porter atteinte à la mémoire de l'Empereur, quand l'objet unique de mes efforts est d'obtenir justice pour celle du roi de Naples. Rien ne saurait être plus mal fondé. Nul plus que moi n'est pénétré de respect pour celui qui porta si haut l'ascendant de ma patrie, et je ne serai pas infidèle à mes vieux sentiments en invoquant la vérité puisée dans ses propres écrits.

« La gloire des plus grands hommes ne permet de leur attribuer ni la perfection, ni l'infailibilité, que la Providence a réservées pour elle seule ; mais il y a dans les fautes et les erreurs de ces personnages extraordinaires quelque chose qui participe de leur grandeur et qui semble l'accroître, en étonnant, en confondant le reste des hommes. Chacun sent, chacun dit qu'eux seuls pouvaient faillir ainsi. Quel autre, en effet, que ce génie audacieux, aurait osé concevoir la pensée de conquérir en un seul jour, par une surprise, tous les royaumes de l'Espagne et des Indes possédés par Charles IV ? Quel autre aurait tenté d'atteindre en une seule campagne la capitale glacée de la vieille Moscovie et les versants de la mer Caspienne, en laissant derrière lui les soulèvements de l'Espagne, les haines de la Prusse, les conspirations de l'Allemagne, la vacillante alliance de l'Autri-

che, les armées de l'Angleterre dans la Péninsule et ses intrigues partout?

« Un moment le monde n'avait plus été assez grand pour le contenir; alors il trouva trop faible et trop courte la vue de ceux qui n'apercevaient pas les étoiles à côté du soleil; alors il regretta de ne pouvoir, comme Alexandre, se faire proclamer le fils d'un dieu; alors enfin, ainsi qu'il l'a dit depuis à Sainte-Hélène, il osa croire qu'il pouvait agir comme la Providence elle-même.

« L'Empereur a reconnu noblement ses fautes et même ses torts. C'est un trait de grandeur qui ne devait pas lui manquer : aussi, ceux qui les contestent, malgré ses déclarations, me semblent-ils, au lieu de relever sa gloire, la déprimer. Quant à ceux qui ont cru pouvoir lui prêter leur génie en fabriquant des pièces fausses pour les lui attribuer, ils auraient à subir à la fois et sa justice et son indignation, s'il pouvait sortir du tombeau pour régner encore.

« Le roi de Naples, de son côté, ne fut exempt sans doute ni d'erreurs, ni de fautes, et je ne prétends pas le dissimuler : c'est un motif de plus pour que je m'attache à écarter de sa mémoire les calomnies dont on a voulu la noircir.

« Des hommes qui se prosternèrent longtemps devant la puissance de Murat n'ont pas craint de lui prodiguer, depuis sa mort, les plus injustes outrages. Celui qui ne le flatta jamais, celui qui jamais ne sut lui dissimuler aucune vérité lorsqu'il était sur le trône, a le droit de défendre ce malheureux prince, lorsqu'il n'a pas même un tombeau.

« Ah! si la terre ingrate qui recèle ses ossements les rendait un jour à son pays natal, on pourrait, sur le monument destiné à couvrir ce dépôt sacré, graver l'in-

scription suivante, au milieu des noms si multipliés des batailles où il fit éclater son génie guerrier :

« JOACHIM-NAPOLÉON MURAT,
NÉ A LA BASTIDE-FORTANIÈRE, DÉPARTEMENT DU LOT,
LE 25 MARS 1767,
MORT AU PIZZO, LE 13 OCTOBRE 1815.

IL FUT SOLDAT,
MARÉCHAL DE L'EMPIRE FRANÇAIS,
PRINCE ET GRAND AMIRAL DE FRANCE,
GRAND-DUC DE BERG,
ROI DE NAPLES,
BEAU-FRÈRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

SA GLOIRE MILITAIRE IMMORTALISA,
EN ITALIE ET EN ÉGYPTÉ, SON NOM DE MURAT ;
EN AUTRICHE, EN PRUSSE, EN POLOGNE,
SON TITRE DE GRAND-DUC DE BERG ;
EN RUSSIE ET EN SAXE,
SON TITRE DE ROI DE NAPLES.

IL SUT VAINCRE, IL SUT RÉGNER,
IL SUT MOURIR. »

COMTE DE MOSBOURG.

INTRODUCTION

DEUXIÈME PARTIE (1)

Encore une fois, ce n'est pas une histoire de Murat que nous nous sommes proposé d'écrire ; mais avant de nous arrêter à son rôle en Espagne, nous croyons nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les débuts de celui que sa destinée avait déjà si singulièrement grandi en 1808, et de le prendre depuis son point de départ jusqu'au moment où il fut envoyé comme lieutenant de l'Empereur dans la Péninsule.

Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt quelques lettres de lui à sa famille qui le montrent tel qu'il était alors, tel qu'il fut toujours dans sa chaude et généreuse nature. Il s'y révèle sous son aspect le plus personnel. Il ne perdra pas à être vu de si près.

Joachim Murat naquit le 25 mars 1767 à La Bastide-Fortanière, bourgade du Quercy, fondée au treizième siècle par Fortanier de Gourdon, pour servir d'étape aux pèlerins qui allaient visiter l'oratoire de Rocamadour (2).

(1) Principaux ouvrages consultés pour cette période : *Correspondance de Napoléon I^{er}*, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III ; THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; GALLOIS (Léonard), *Histoire de Joachim Murat* ; LAMARTINE, *Histoire de la Restauration* ; L. MERSON, *Études biographiques : Le Roi Murat (Moniteur de l'armée, 1857)* ; duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires* ; cardinal CONSALVI, *Mémoires* ; BOURRIENNE, *Mémoires*.

(2) Le plus ancien pèlerinage de France, après Chartres.

1808
1767
—
41

Les registres paroissiaux de La Bastide ne remontent qu'à la fin du seizième siècle, et l'on y trouve dès cette époque trace des Murat en la personne de « M^r Guillaume Murat, procureur d'office (1) », après lequel la filiation de la famille se suit sans interruption jusqu'à Pierre, né en 1721, marié en 1746 à Jeanne Loubières, « les parties s'étant disposées par le sacrement de pénitence et de l'eucharistie à recevoir la bénédiction nuptiale (2) ». C'étaient là le père et la mère du futur roi de Naples.

Pierre eut douze enfants. Des trois fils qui survécurent, l'aîné, Pierre également, né en 1748, mort en 1792, fut le père d'Adrien, tué à vingt ans à Trafalgar dans la marine de l'État (3), et d'Antoinette, née après la mort de son père en 1793, morte en 1847, que Murat, grand-duc de Berg, maria en 1808 au prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen.

Le second fils de Pierre, André, né en 1760, mort en 1841, reçut de Napoléon le titre de comte (4).

Le troisième était Joachim lui-même, le plus jeune de toute la lignée. Sa mère, née en 1722, avait quarante-cinq ans quand il vint au monde.

Il semble que la famille eût un peu déchu depuis Guillaume. Elle conservait pourtant un bon renom dans la contrée et possédait le privilège d'avoir son tombeau

(1) « Le procureur d'office était celui qui faisait les fonctions de ministère public dans une moyenne ou basse justice seigneuriale. On l'appelait *procureur d'office*, parce qu'il pouvait agir *ex officio*, c'est-à-dire d'office et de son propre mouvement, sans aucune instigation ni réquisition de partie. » (*Encyclopédie méthodique du dix-huitième siècle.*)

(2) Registres paroissiaux de La Bastide.

(3) Voir aux Pièces justificatives une lettre de Denis, ministre de la marine, au prince Murat, grand amiral. N° I.

(4) Père de Gaëtan Murat, ancien député du Lot, et de Clotilde, qui fut duchesse de Corigliano. Deux autres nièces, petites-filles de l'aînée des sœurs de Joachim, auxquelles leur âge permit de figurer à la cour de leur oncle, épousèrent également à Naples, l'une le duc de Casoli, l'autre le duc d'Avalos.

dans l'église; François Murat, chapelain de l'abbaye de Marcilhac, y était, entre autres, inhumé en 1705.

Les parents de Murat jouissaient d'une certaine aisance. L'extrait de baptême de Joachim qualifie simplement son père de cultivateur; mais Pierre ajoutait aux modestes revenus que lui donnait la terre le produit d'une petite hôtellerie de campagne, où les voyageurs, plus rares alors qu'aujourd'hui, étaient au moins sûrs de trouver un abri. Il fut plusieurs fois consul de la commune, et à son mariage, le seigneur de Soyris, dont le castel dispute encore une vieille tour aux injures du temps sur le territoire de La Bastide, n'avait pas dédaigné de lui servir de témoin.

Il est probable que l'apparition de Joachim, après ses onze frères et sœurs, n'excita chez les siens qu'un enthousiasme relatif. Le dernier venu n'en sut que mieux marquer sa place au foyer paternel. Nous ne résistons pas à la tentation d'emprunter à Lamartine le portrait qu'il trace de lui à cette aurore de ses premières années, car sous la plume imagée du poète nous croyons retrouver les indications fournies à l'historien par un contemporain (1) :

« Enfant, berger, fortifié par ces habitudes rurales et par ces rudes travaux agricoles de sa famille, servant tour à tour, comme ses frères, aux champs ou dans l'hôtellerie de son père, passionné pour les chevaux qu'élèvent, comme les Andalous et les Arabes, les paysans de ces contrées, les domptant avec adresse, pansant au besoin de sa main d'enfant ceux des voyageurs, hôtes accidentels de l'écurie de son père, ces habitudes le façonnaient de bonne heure aux goûts et aux habitudes du cavalier. Sa famille, aisée quoique rurale, lui faisait néanmoins recevoir dans le

(1) Mosbourg, près duquel Lamartine donne à entendre qu'il s'était renseigné.

village et dans la petite ville voisine de Cahors l'instruction d'un enfant destiné soit au sacerdoce, soit aux professions accessibles alors aux jeunes gens de sa condition. Son intelligence vive et souple ne se prêtait pas moins à ces exercices de l'esprit que son corps aux exercices de la vie des champs et des camps. Sa taille était élevée (1), son buste svelte, son cou dégagé, ses bras souples, quoique fortement noués aux épaules, ses jambes bien fendues pour embrasser le cheval, ses pieds bien arqués pour mordre les pentes des montagnes. Sa physionomie ouverte et rayonnante, ses yeux bleus, son nez aquilin, ses lèvres gracieuses, son teint coloré, ses cheveux châtain, longs, soyeux, naturellement ondés, flottant sur ses joues ou rejetés sur son col à la manière des Basques, frappaient les yeux et gagnaient le cœur. Quelque chose d'héroïque était écrit par la nature dans l'extérieur de ce jeune homme et lui prophétisait on ne sait quoi. Sa mère et ses frères y croyaient. Son cœur sensible, serviable à tous et tendre, le faisait aimer de ses camarades et écartait de lui toute envie (2)... »

Malgré l'humilité de sa condition, la mère de Murat n'était pas une femme ordinaire. Sa figure pleine d'intelligence et de vivacité donnait bien, sous son bonnet de campagnarde, « l'idée de la maîtresse femme, de la vieille paysanne catholique à qui son fils portera jusqu'à sa mort le plus affectueux respect (3) ». Fière de compter un prêtre dans sa famille, elle voulait que son dernier-né,

(1) Le « Livret appartenant à Murat pour servir à l'enregistrement de son linge et chaussure, 1789 », porte : « Joachim Murat, chasseur, né en 1767, âgé de 22 ans, taille 5 pieds 6 pouces 2 lignes. »

(2) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, liv. XXI, § 14.

(3) Frédéric MASSON, *Les débuts d'un roi*, d'après un portrait conservé dans la famille, et qui n'avait jamais quitté la chambre de Joachim au palais royal de Naples.

l'objet de sa prédilection, appartint au clergé diocésain. L'enfant commença son éducation à l'école du village; puis, quand il eut dix ans, il obtint une bourse au collège Saint-Michel, à Cahors, d'où, ses classes terminées, il fut envoyé à Toulouse, au séminaire des Lazaristes. Il y prit le petit collet. Une note que nous avons sous les yeux constate « qu'il s'y comporta très bien ». Il serait en effet excessif de voir l'indice d'un grand désordre dans ce billet adressé à ses parents par un capitaliste précautionneux : « Le 16 août 1784, j'ai prêté à M. l'abbé Murat la somme de six livres. »

Murat n'était pas né pour la vie du sanctuaire. Le bruit des armes ne devait pas tarder à lui révéler sa vocation véritable. Il hésita avant de céder à la fascination qu'elle exerçait sur lui; il lui en coûtait d'attrister ses parents. Un jour qu'un régiment de cavalerie de passage à Toulouse évoluait sous ses yeux, l'obsession fut la plus forte; il s'enrôla conditionnellement. Il était à peine sous les drapeaux que des amis, désolés de sa détermination, se cotisaient pour racheter sa liberté. Rien n'y fit; Murat s'engagea de nouveau, et cette fois définitivement, au 12^e chasseurs, régiment des Ardennes. Il devint vite maréchal des logis.

Hélas! la fortune est changeante, et les têtes sont chaudes dans le Midi; après un acte d'insubordination qui le fit casser de son grade et exclure du régiment, sans être pourtant assez grave pour l'empêcher d'y rentrer par la suite, Joachim reprit tristement la route de La Bastide.

Il n'avait pas pu faire un prêtre, l'armée ne voulait pas de lui. Il ne fut pas précisément accueilli comme l'enfant prodigue; on ne tua pas le veau gras en son honneur. Plus étaient grandes les espérances que l'on fondait sur lui, moins

son père lui pardonnait de les avoir trompées. Pour se soustraire à d'incessants reproches et ne pas être à charge à sa famille, Joachim chercha aux environs une occupation qui lui permit d'attendre des jours meilleurs ; il n'avait pas le droit de se montrer difficile et s'accommoda d'un petit emploi chez un commerçant de Saint-Céré. On comprend qu'avec son tempérament et ses aspirations, il n'ait pas trouvé là à réaliser son rêve (1).

Tous les cantons de France se préparaient alors à envoyer à Paris un député de leurs gardes nationales pour assister, le 14 juillet 1790, à la fête de la Fédération. La suprême ambition de Joachim fut de se faire déléguer par le canton de Montfaucon dont faisait partie la commune de La Bastide, et de se rapprocher ainsi de ce métier des armes qu'il avait quitté par sa faute. Son ambition fut satisfaite. Délégué de Montfaucon, il vida son escarcelle pour voler à Paris, et comme, aux termes du décret de l'Assemblée, les députés des gardes nationales devaient être rendus le 11 juillet au lieu de leur convocation, et que les districts devaient fixer les sommes correspondant à leurs dépenses, « ledit Murat », n'ayant plus entendu parler du remboursement de ses avances, « osait espérer qu'il suffirait d'annoncer à MM. les administrateurs du département du Lot l'état dur où il se trouvait, ayant mangé de son patrimoine, pour qu'ils lui assurassent le moyen d'opérer son remboursement » ... « La direction, ouï M. le procureur général syndic, décidait qu'il serait payé provisoirement audit sieur Murat, par le district de Gourdon, la somme de 100 livres imputable sur le traitement ou indemnité qui lui serait accordé... »

(1) A Saint-Céré s'établirent ses premiers rapports avec la famille du maréchal Canrobert, à laquelle une des nièces et un des petits-neveux de Joachim s'allièrent un peu plus tard.

Le mandat échu à Murat l'achemina vers une destination nouvelle. Lorsque les gardes du corps et les gardes suisses de service près du Roi eurent été supprimés, par décret de la Convention, il fut avec Bessières, son futur compagnon de gloire, un des trois sujets choisis par le département du Lot pour faire partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI.

La garde constitutionnelle n'eut qu'une existence éphémère ; le séjour qu'y fit Murat fut plus éphémère encore. Il était au bout d'un mois réintégré dans son ancien régiment et écrivait de Toul à son frère Pierre, auquel il portait, comme à son aîné, une affection très déférente :

« 5 juillet 1791.

« Mon très cher frère, me trouvant très occupé dans ce moment où tous les esprits fermentent, je profite du petit et très court répit que me laissent mes occupations pour m'entretenir avec le meilleur des frères. Je vous aime toujours, et croyez que mes sentiments pour vous ne changeront jamais. Dites à mon père, à ma mère, enfin à tous, qu'ils soient tranquilles sur mon sort. Je travaille à mon avancement, j'y réussirai. On va me faire fourrier.

« Je viens d'arriver de Montmédy, à trois lieues de Varennes, où a été arrêté le Roy... Montmédy devait recevoir le Roy, et notre régiment devait le garder ; j'ai vu l'appartement qu'on y avait préparé pour lui (1). »

Si Joachim a confiance dans l'avenir, le présent ne l'enrichit pas :

(1) On lit à la page 3 de l'*Annuaire des chasseurs à cheval* (services des officiers de tout grade) :

« Joachim Murat..., né à La Bastide, en Quercy, le 25 mars 1767, ...écoulier, chasseur le 23 février 1787, brigadier le 15 juin 1791... »

Et dans l'état nominatif des troupes sur lesquelles le marquis de Bouillé

« ... Dites à mon frère André qu'il me promet en partant un louis, et que je crois qu'un honnête homme, un frère enfin, n'a que sa parole... Donnez-moi », recommande-t-il, « des nouvelles de la charmante Mion. Je vous en prie, ne l'oubliez pas... »

Mion était une jeune fille de La Bastide qui avait fait sur son cœur une impression très vive. Elle appartenait à une famille d'une condition un peu plus élevée que la sienne. Il se promettait de demander sa main le jour où, monté en grade, il aurait eu l'espoir de se voir agréé.

Murat avait adopté les idées nouvelles avec une chaleur que le désir de parvenir, surexcité par les premiers sourires de la fortune, expliquait assez naturellement. En 1792, son horizon commence à s'élargir. Il entretient de ses espérances son frère Pierre, déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter :

« Mon sort paraît bien changé en bonté... Je suis lieutenant, et si le colonel est nommé général, comme il n'y a pas de doute, je suis son aide de camp et capitaine. A mon âge, avec mon courage et mes talents militaires, je puis aller un peu plus loin. Dieu veuille que je ne sois pas frustré dans mon attente... Ne m'oubliez pas auprès de mes concitoyens. Dites-leur que c'est leur intérêt que je défends, que c'est notre cause commune que je sers ; que je leur souhaite à tous tout le bonheur possible ; que je désire bien sincèrement l'instant où, ayant contribué à mettre

comptait pour favoriser l'évasion de Louis XVI à Montmédy, et qui devaient s'y réunir les 21, 22 et 23 juin, figurent :

« 2 escadrons, chasseurs de Champagne, à Montmédy.

« 1 escadron, chasseurs de Flandre, à Étain. »

N'est-il pas étrange que le futur beau-frère de l'Empereur ait failli sauver la royauté agonisante ?

(Note publiée par le journal *l'Éclair*, 25 février 1896.)

le comble à la félicité de tous, je pourrai revenir parmi eux jouir avec eux des fruits de notre heureuse révolution et oublier dans leurs embrassements les peines et les périls de la guerre... Je désire que votre mal ne soit pas long, mon cher frère, n'en doutez pas. J'embrasse ma mère, tous mes frères et sœurs, vos petits enfants... Tous nos députés m'ont fait le plus grand accueil et offres de service. M. Albouy de Caors m'a dit que si on n'avait pas douté de mon âge au département, j'aurais eu des voix pour être député. Je me suis excusé sur la faiblesse de mes connaissances (1). »

Après la mort de Pierre, il exprimera sa douleur à son père, à son frère André, aussi profonde qu'il la ressent, dans un style dont l'influence de Jean-Jacques au siècle dernier est évidemment responsable :

« Mon cher père, je ne puis interpréter votre silence, le condamner et encore moins l'excuser. Voilà au moins cinq ou six lettres que je vous envoie, et je suis toujours sans réponse. Ah! mon pauvre père, venez calmer ma douleur, mais, que dis-je? je rouvre peut-être une plaie qui n'est pas encore cicatrisée. Quoi qu'il en soit, je plaindrais moins mon frère s'il avait perdu la vie pour le service de la patrie; vous-même, vous seriez dispensé de le pleurer. Quant à moi, si jamais vous apprenez ma mort, gardez-vous d'en pleurer, mon père. Le plus beau sacrifice que je puisse faire de ma vie, c'est sans doute de mourir avec mes frères pour la défense de la République. Vous aviez trois enfants (2) qui vous étaient chers et qui vous chérissaient. La mort vous a enlevé l'aîné, la patrie vous prive de l'autre, mais vous en avez un : puisse-t-il vous rendre tous les secours dont vous avez besoin! Puisse-t-il être votre

(1) 10 novembre 1792.

(2) Dans le Midi, le nom d'enfants désigne spécialement les fils.

soutien! et si la guerre ne me compte pas parmi ses victimes, je reviendrai couvert de lauriers, chargé de l'estime de mes concitoyens, et voilà la plus belle récompense que je puis espérer. Si ma patrie reconnaissante accorde des récompenses à ses défenseurs, ne craignez pas la misère, mon père. Je viendrai consacrer auprès de vous et de ma chère mère mes moments les plus doux, et déposant mes armes à l'exemple de ces braves Romains, je viendrai auprès de mon jeune frère prendre des leçons d'agriculture et travailler pour vous nourrir dans votre vieillesse, aux pénibles travaux de la charrue... Tâchez de m'écrire à Arras. Je suis officier au 12^e régiment de chasseurs à cheval. Il m'en a coûté cent louis pour me monter et m'équiper. Mon cheval me coûte 60 louis. Bien des choses à mes frère et sœurs. J'embrasse ma mère de tout mon cœur. Je partirai de Paris dans huit jours et me rendrai à Arras. Je pars de là pour la Hollande. Dès que la paix sera faite, je viendrai vous voir... (1). »

Puis à André :

« Le 25 février an II de la République (1793).

« Je reçois ta lettre en date du 25 janvier. Elle vient de courir dans la Belgique. Mon père doit en avoir reçu une datée de Paris. Je n'en ai aucune nouvelle. J'ai appris avec une douleur égale à la tienne la mort de notre frère. Mes regrets sont au-dessus de l'expression. Il n'y aura que ma reconnaissance pour ses bienfaits qui pourra me mettre en mesure de les supporter avec moins de chagrin. Tâche de consoler mon père et ma mère. Dis-leur qu'ils ne craignent rien. Lorsque je serai de retour, je tâcherai de rendre plus douce leur vieillesse. Dis à ma belle-sœur qu'elle

(1) 15 février 1793.

trouvera toujours en moi un frère, un ami qui regrette d'autant plus son frère qu'il doit tout ce qu'il est à l'éducation qu'il lui a fait donner. »

Il revient sur l'idée qu'on a eue de faire de lui un député et paraît s'y accoutumer :

« ... On m'a dit à Paris qu'on avait voulu me nommer député à la Convention. Mon ami, je n'ai pas beaucoup de talents, mais avec mes bonnes intentions et mon courage, j'aurais opéré plus de bien que plusieurs de ceux qui y sont... » Tant il est vrai qu'en aucun temps, dans la vie publique, on n'a bien bonne opinion de ceux qu'on ne serait pas fâché de remplacer!... « On vient de décréter 300,000 hommes », ajoute-t-il. « Notre département doit fournir dix bataillons. Aussi il faudra beaucoup de monde. Engage nos jeunes gens à venir me trouver à Arras, ils seront du moins à cheval. Nous battons toujours l'ennemi ; j'étais le 15 à Valenciennes avec le général Dampierre avec lequel j'ai soupé. On a repris le camp de Famars et on a vu passer par Saint-Amand dix voitures de morts, et l'inondation en a fait périr au moins quatre cents. Tournay est évacué, et je crois que l'armée ennemie se porte sur Maubeuge ; mais la nôtre la suivra et la rossera sans doute... »

Tout ceci ne fait pas pâlir l'image de Mion. « J'ai écrit à Mion. Entre nous, quelles sont ses intentions ? Je les ignore. Dis-lui de répondre de suite, car je compte partir de Paris dans dix jours pour la Hollande. Dis-moi si elle fréquente des jeunes gens... Mon adresse est au citoyen Murat, aide de camp du général d'Urre, commandant à Hesdin en Artois (1). »

(1) M. Frédéric Masson, dans des pages charmantes, *Les débuts d'un roi*, consacrées à Murat, et auxquelles nous avons déjà recouru, raconte

La protection du général d'Urre lui a valu le grade de capitaine que le général de Dampierre lui confirme à titre provisoire. Une faveur si marquée exalte son patriotisme : « Je vois avec joie le dévoûment qui vous anime. Il est universel. Nos armées ont abandonné l'infâme Dumouriez du moment où elles l'ont reconnu traître.

« Je loue ton civisme et celui de nos braves et jeunes concitoyens, mais qu'ils restent paisibles cultivateurs. Nos champs ont besoin de leurs bras. Que vous êtes heureux d'habiter votre contrée ! elle est tranquille. Elle n'est pas exposée à toutes les horreurs de la guerre. Elle n'entend pas ces foudres destructeurs de nos semblables, et votre terre n'est pas arrosée du sang de ces hommes égarés ou trompés qui sont peut-être dignes d'un meilleur sort. Ici des villages entiers ont été mis en poudre ; là un cultivateur a vu le toit de sa chaumière s'écrouler, sa fille violée, ses enfants arrachés des bras de sa tendre moitié.

« Peints à ma mère mon attachement qu'elle connaît, à mon père mon amitié et ma fraternité à mes sœurs, à tous mes concitoyens mon dévoûment à la défense de nos droits communs. Dis-leur bien que je me réjouis d'avance de

qu'à la suite d'une brouille survenue entre ce dernier et un nommé Landrieux, qui avait formé sur la frontière un corps franc à cheval, les deux adversaires se combattaient à outrance à coups de dénonciations, « si bien que Murat, fouetté par sa jactance méridionale, et ne sachant plus qu'inventer pour se faire bien venir, imagine que son nom, par le simple changement d'une lettre, peut devenir pareil à celui d'un des dieux du Panthéon républicain. Cela emporte tout en effet. Après ce coup d'audace, un examen épuratoire a lieu à Flers le 6 frimaire an II. Landrieux est chassé du régiment, et bientôt incarcéré. Mais Murat ou Marat n'est pas pour cela nommé chef du régiment, etc. » Ce n'est pas la première fois que ce changement de nom est imputé à Murat. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que de toutes les lettres écrites par lui, à ce moment même, à ses parents ou à ses amis, qui sont passées par nos mains, aucune ne porte la trace d'une altération quelconque de sa signature habituelle. L'adresse qu'il donne à la fin de la lettre qu'on vient de lire, lettre contemporaine des incidents rapportés par M. Masson, vient à l'appui de ce que nous avançons.

venir partager avec eux les fruits de notre victoire. Garde-toi bien de venir et d'abandonner nos parents. Ils ont le plus grand besoin de toi. Si les autres veulent venir, qu'ils demandent le 12^e régiment de chasseurs à cheval. Il est à Hesdin en Artois, département du Pas-de-Calais.

« Je dois vous faire part de mon avancement. J'ai reçu du général Dampierre, sur le compte qu'on lui a fait de mon activité et de mon courage, un brevet de capitaine et aide de camp au 12^e régiment de chasseurs à cheval.

« J'ai deux chevaux qui m'ont coûté cent louis et douze livres. Il m'en faut un troisième qui doit m'arriver aujourd'hui. Cela me dérange. Bien des choses à nos parents... »

L'ingrate Mion a gardé le silence. Le cœur de son soupirant en souffre, moins peut-être que son amour-propre : « Mion ne m'a pas répondu, mais elle s'accommodera. Je m'en moque (1). »

Quelques attaques dirigées contre Murat, la jalousie qu'a excitée son rapide avancement, et dont il a été très affecté, ne l'empêchent pas de devenir chef d'escadron au bout de quelques mois. Il commande au commencement de 1794 les escadrons de campagne du 21^e régiment de chasseurs à cheval. Le ton d'une lettre à ses parents du 10 pluviôse an II (30 janvier 1794) indique en ce moment sa disposition d'esprit.

« Je ne sais quelle est la cause de votre silence. Voilà plusieurs lettres que j'écris sans recevoir de réponse. Je ne puis plus tenir dans la situation où je me trouve; elle est déchirante pour moi. Éloigné de vous depuis deux ans, en butte aux intrigants et aux ambitieux, ne recevant de consolation que de ma propre conscience qui me laisse dormir tranquille, j'ai appris pour comble de désolation la mort

(1) A André, 23 avril 1793.

d'un frère que j'aimais comme un autre moi-même... Je ne puis apporter que de faibles ressources à votre situation... J'ai éprouvé des pertes considérables. Il a fallu me monter. J'ai perdu trois chevaux depuis la guerre, j'en ai quatre en ce moment. Mais cela ne m'empêchera pas de vous donner un faible secours. Je prends l'engagement de vous donner cent livres par mois tout le temps que je serai en place. Je n'attends que mes appointements pour vous faire passer deux cents livres pour deux mois. Vous m'avez donné tout ce que vous avez pu, plus même, ne craignez jamais la misère. Quant à mon frère et à mes sœurs, qu'ils travaillent. Quant à moi, mon devoir est de me battre; je le fais.

« Il y a trois jours que nous nous sommes battus comme des diables. On vient de nous faire relever des avant-postes de Pont-à-Marque que nous défendons depuis sept mois. Nous sommes à Lille, où l'on veut nous faire rétablir; nous sommes tout nus. J'attends des ordres pour me rendre avec le régiment à Dunkerque.

« On croit au bureau de la guerre que je suis noble; vous m'enverrez, au reçu de la présente, mon extrait de baptême, sans cela on pourrait me destituer (1)... J'ai refusé il y a trois mois, et je refuse tous les jours la place d'adjudant général. C'est un pas que je ne ferai jamais. Je n'ai d'autre ambition que celle de voir mon pays libre et la République triomphante... Adieu, mon père; adieu, ma mère. Si vous me perdez, c'est à la République que vous aurez sacrifié votre fils... »

(1) Nous ne savons sur quelle donnée reposait le bruit dont Murat s'inquiétait, après la proposition plusieurs fois renouvelée à la Convention, en 1793 et en 1794, de destituer tous les officiers nobles, sans distinction.

Au commencement de l'Empire, M. de Murat-Sistrières, d'une vieille maison d'Auvergne, lui soumettra (lettres du 4 et du 9 nivôse an XIII) des titres et papiers généalogiques, « heureux », dit-il, « s'ils pouvaient prouver l'identité d'origine de leurs famille ». Murat, tout en remerciant son obligeant correspondant, ne crut pas devoir encourager ces ouvertures.

De Dunkerque, le 30 pluviôse de la même année (18 février 1794), il complète ainsi la lettre qu'on vient de lire :

« Murat à son cher père et à sa chère mère, »

« Salut et mille embrassements. »

« Je vous ai écrit dernièrement; je vous demandais un extrait de baptême; si vous ne l'avez pas encore envoyé, ne perdez pas une minute. On veut que je sois noble, et moi j'en enrage... Donnez-moi de vos nouvelles, de celles de toute la famille. A la paix, si je suis encore en vie, je viendrai vous en demander moi-même. J'ai contracté le juste engagement de vous envoyer cent livres par mois, tant que je serai en place. Je vous envoie celui de pluviôse; vous en recevrez autant tous les mois... Nous espérons bientôt partir; nous devons nous porter sur Ostende et entrer en Hollande. »

« Dites-moi ce que fait Mion. »

« Je suis fâché contre mon frère André. Il ne m'écrit pas... Je ne vous abandonnerai pas. Si je perds ma place, je suis jeune, je viendrai travailler la terre et vous aider à vous nourrir. Ah! ma mère, ne vous chagrinez pas, je vous reverrai bientôt. Je suis à ma patrie avant d'être à vous. Adieu, ma mère; adieu, mon père; adieu, tous. Je vous embrasse. Le canon tire. »

« MURAT. »

« P.-S. — On se prépare à faire ici un embarquement. Peut-être que le régiment que je commande pourrait aussi, après la descente faite en Angleterre, y être transporté... »

Murat touchait à l'événement qui domine toute sa des-

tinée. Il allait pour la première fois se rencontrer avec le général Bonaparte.

Les sections de Paris (vendémiaire an IV-septembre 1795) s'étaient révoltées contre la Convention, et quarante pièces de canon, laissées dans la plaine Saint-Denis, risquaient de tomber au pouvoir des insurgés. Murat a ordre de s'en emparer. La position est critique : si elles ne sont pas, sur-le-champ, ramenées à Paris, elles serviront le lendemain à mitrailler l'Assemblée. L'intelligence avec laquelle Murat s'acquitte de sa mission fixe l'attention du général Bonaparte. Il semble prévoir le parti qu'il pourra tirer de ce jeune officier plein de résolution et de courage. Il ne le perdra plus de vue. De là le germe de cette étroite association qui les liera l'un à l'autre, et fera de Joachim, selon la pittoresque expression de Lamartine, « comme un supplément de Napoléon ».

Nommé général en chef de l'armée de l'intérieur, Bonaparte le prend pour aide de camp, puis l'emmène avec lui quand il est placé à la tête de l'armée d'Italie. Partout Murat affirme cette intrépidité dans le danger, ce mépris de la mort qui lui donnent déjà une physionomie si particulière. A Montenotte, à Millesimo, à Dego, où il conquiert son grade de colonel; à Mondovi, où il remplace dans le commandement de la cavalerie le général Stengel mortellement blessé, il se signale par des exploits remarquables dans cette phalange où les héros ne sont pas rares et qui lui méritent auprès du Directoire ce témoignage du commissaire Saliceti : « Je dois vous faire connaître le chef de brigade Murat, aide de camp du général Bonaparte. Cet officier, toujours en marche contre l'ennemi, a constamment déployé dans toutes les occasions qui ont eu lieu, un courage et une audace au-dessus de tout éloge. »

Aussi ne fut-on pas surpris de voir le général en chef

choisir Murat, qu'il avait élevé au grade de général, pour messenger de nos premiers triomphes. Après l'armistice de Cherasco, il l'envoya à Turin, près du roi de Sardaigne, préparer avec Saliceti le traité qui réunissait la Savoie, Nice et Tende au territoire de la République, et le chargea ensuite de remettre au Directoire vingt et un drapeaux pris aux Austro-Sardes.

Le Directoire reçut en séance publique les trophées qu'on lui présentait. Murat, qu'il n'avait pas encore eu le temps de reconnaître comme colonel, fut confirmé sur-le-champ dans son grade de général.

Recherché à son arrivée par le monde le plus brillant, le jeune représentant de l'armée d'Italie avait répondu avec une aisance et une dignité manifestes à des honneurs qui ne s'adressaient pas à lui seul. « Murat », c'est Bourrienne qui parle, « Murat, par la beauté de ses formes extérieures, sa force physique, l'élégance de ses manières, la fierté de son regard et sa bouillante audace dans les combats, ressemblait moins à un soldat républicain qu'à un de ces preux chevaliers tels que les ont si bien dépeints l'Arioste et le Tasse. La noblesse de sa figure faisait promptement oublier ce que sa naissance avait de vulgaire. Il était affable, poli, galant, et sur les champs de bataille, vingt hommes commandés par lui valaient un régiment (1). »

Il triomphait d'ailleurs modestement, et au besoin non sans esprit, ce qui ne gâtait rien. Un général qui ne passait pas pour un foudre de guerre se targuait devant lui, dans un cercle nombreux d'officiers, de n'avoir jamais eu peur. « Je vous en fais mon compliment », s'écriait gaie-ment Murat. « Je ne puis pas en dire autant, j'ai toujours peur, mais j'avance toujours. »

(1) *Mémoires de Bourrienne*, t. III.

La campagne d'Italie n'était pas terminée. Le nouveau général rejoignait son poste de combat, et, peu après Bonaparte, en rendant compte au Directoire du passage du Mincio, rapportait que notre cavalerie commandée par le général Murat avait fait des prodiges de valeur (1). La bataille de Roveredo, où il traversa l'Adige à gué avec un détachement du 10^e chasseurs portant en croupe un nombre égal de fantassins, celle de Bassano, les combats de Cerca, de Saint-Georges où il fut grièvement blessé, les immortelles journées d'Arcole et de Rivoli, l'avaient mis au premier rang des généraux de cavalerie. Il s'était heureusement tiré de diverses missions à Livourne et à Gênes ; après le traité de Tolentino, Bonaparte lui en assigna une autre près du Saint-Père, qu'il alla assurer dans la Ville éternelle « des sentiments de vénération dont le gouvernement français était animé pour sa personne ».

Pourtant Mantoue, le boulevard de l'Italie, tenait encore, confiant dans l'armée impériale qui accourait à son secours. L'audacieux passage du Tagliamento, exécuté par Murat avec ses cavaliers sous le feu des batteries autrichiennes, eut pour effet de déconcerter les plans de l'archiduc Charles et d'amener l'Autriche à signer les préliminaires de la paix de Leoben.

Pendant que Bonaparte poursuivait le cours de ses négociations avec l'Empereur et les divers États de l'Italie, Murat eut à enlever l'importante vallée de la Valteline à la domination des Grisons.

Nous le retrouvons à Brescia en 1797.

C'est une affaire de prendre la plume au village. Son frère est en retard avec lui. Les siens sont-ils devenus indifférents à ce qui le touche ?

(1) Rapport du 13 prairial an IV.

« Brescia, 18 septembre 1797.

« Je ne puis imaginer, mon cher André, quel peut être le motif de ton silence. Je ne reçois pas de tes nouvelles. Toi seul ne m'écris pas. Faut-il que j'aie la douleur de me voir oublié par mes plus proches, tandis que tout le monde, les plus grands mêmes, briguent mon amitié et mon appui ?

« Tu ne trouveras jamais de motif pour t'excuser ; tu es au moins coupable de la plus grande négligence si tu ne l'es pas par ton cœur. Quoi ! six mois se sont écoulés ; ton frère a couru les plus grands dangers, il a été blessé, les papiers publics lui ont voté des éloges, et toi seul restes tranquille et insensible à ma gloire comme aux circonstances qui pouvaient m'enlever à mes parents. Permets-moi de te dire que j'ai lieu d'être fâché de ta conduite, mais je te pardonne tout si tu aimes toujours ton frère, si tu es toujours digne de lui.

« J'espère que la paix que nous allons avoir me ramènera dans ma patrie et au milieu de vous. Il me tarde infiniment de t'embrasser, ainsi que ta femme. J'arrive de Rome et je repars pour une nouvelle expédition. Adieu, j'espère avoir bientôt une réponse de toi. Je t'embrasse.

« Ton bon frère. »

La paix de Campo-Formio ramène Joachim en France.

Mais déjà le vainqueur de l'Italie rêvait de l'Orient : l'expédition d'Égypte germait dans son cerveau. Murat fut placé en attendant sous les ordres de Berthier, le nouveau commandant en chef de l'armée d'Italie, auquel il remettait ce mot d'introduction, aussi flatteur pour le destinataire que pour celui qui en était chargé :

« Paris, le 5 pluviôse an VI (1).

« Le général Murat se rend en Italie. Le désir de revoir Rome, celui de servir sous vos ordres, et le peu de généraux qui vous restent, vous le feront accueillir avec plaisir. Je crois bon de vous répéter que, comme il n'est personne auquel je sois plus attaché qu'à vous et à votre réputation, vous me ferez plaisir d'accueillir mon ancien aide de camp, mais non pas de le gâter.

« Je vous salue.

« BONAPARTE. »

Enfin Bonaparte l'emporte, l'expédition d'Égypte est décidée. Murat est rappelé d'Italie et s'embarque avec lui.

Vingt jours après qu'elle a quitté Toulon, la flotte apparaît devant Malte; Bonaparte envoie Murat réclamer du grand maître l'entrée dans le port et le ravitaillement des vaisseaux français. Les chevaliers, si arrogants naguère, ne savent plus défendre l'indépendance de leur île, et Murat, le 27 prairial, adresse à son père ce billet, aussi bref qu'un bulletin de victoire :

« Malte est à nous. Le pavillon tricolore flotte sur les remparts de cette ville. Nous devons partir dans deux ou trois jours. Je ne sais pour où, je pense que c'est pour l'Égypte. Ma santé n'est pas des meilleures. Le courrier va partir, je n'ai que le temps de vous embrasser. Assurez ma chère mère de toute ma tendresse et du désir que j'ai de la voir, ainsi que toute la famille. Adieu, mille choses à tous. La mer ne m'a pas rendu malade.

« Votre très attaché fils. »

Et maintenant c'est l'Orient « où se font les grands

(1) 24 janvier 1798.

noms », c'est l'Égypte, c'est le siège d'Alexandrie avec sa suite inévitable de dangers et de fatigues, après lequel Murat a hâte de rassurer son père :

« J'existe encore, mon cher père. Ma santé est très bonne. Je suis désolé de ne pas recevoir de vos nouvelles ; c'est le seul tourment que j'endure. Je ne puis vous donner aucun détail parce que je ne suis pas sûr qu'il plaise à messieurs les Anglais de laisser passer ma lettre... Embrassez ma tendre mère ; dites-lui que je ne désire rien tant que de la voir, de l'embrasser et d'oublier dans ses bras tout ce que je souffre de fatigues.

« Adieu, embrassez tous mes frères et sœurs, et croyez-moi pour la vie votre bon fils,

« J. MURAT.

« On nous apprend dans l'instant que le Grand Turc nous a déclaré la guerre. Je n'en crois rien. Cependant nous sommes prêts à tout événement.

« Alexandrie, le 16 brumaire an VII. »

Après Alexandrie, ce sont les Pyramides, ce sont tous ces combats dont nous ne redirons que les plus fameux et qui, sur ce sol prestigieux, réveillaient les échos endormis de tant de siècles. Murat y force à ce point l'admiration des Ottomans, que Mourad-Bey se sert de la similitude de leurs noms pour revendiquer avec lui une sorte de parenté (1).

(1) Tout autre lien entre les deux hommes qu'une ressemblance de noms eût été plus que chimérique ; mais qu'aurait dit Mourad s'il avait appris qu'il existe, aux environs de La Bastide, un très ancien hameau appelé Murat-la-Rave, sans qu'on sache d'où lui vient cette dénomination assez bizarre ? Ce que l'on sait, c'est que Charles-Martel a défait les Sarrasins à la bataille de Poitiers, et qu'il les a refoulés dans le Midi ; l'origine de la petite ville de Martel, aujourd'hui un des chefs-lieux de canton du département du Lot, remonte à son passage en Quercy. Certains en ont conclu que quelque

C'est le mont Thabor, où Murat fait trois cents prisonniers et enlève les bagages, les munitions, les vivres accumulés au camp des mameluks. C'est Saint-Jean d'Acre, où il sollicite le droit de commander la tranchée et où il plante successivement trois drapeaux sur la brèche, se riant d'une balle qui avait traversé ses vêtements sans le blesser. C'est Aboukir et ce corps-à-corps du général français avec le séraskier des troupes turques. Coupé dans sa retraite, Mustapha-Pacha avait couru sur Murat et l'avait d'une balle de pistolet atteint au-dessous de la mâchoire inférieure. Murat d'un coup de sabre abattait deux doigts de la main de son adversaire et le ramenait prisonnier, non sans le traiter avec autant d'égards que de générosité.

« Le gain de cette bataille, qui aura tant d'influence sur la gloire de la République, est dû principalement au général Murat », lisait-on dans le rapport de Bonaparte au Directoire. « Je vous demande pour ce général le grade de général de division ; sa brigade de cavalerie a fait l'impossible (1). »

« De cette journée dépend le sort du monde », avait dit le général en chef au moment de l'action. « Oui », avait répondu Murat, « nous sentons la nécessité de vaincre, et nous vaincrons ! » Il avait été bon prophète.

épave des hordes sarrasines avait pu d'aventure échouer en ces parages, et que Murat-la-Rave, en patois Murat-la-Rabo, n'était qu'une corruption de Murat-l'Arabe. Nous donnons l'étymologie pour ce qu'elle vaut. Si on la trouve discutable, on conviendra en tout cas qu'elle est ingénieuse.

(1) La brigade méritait d'être associée à l'honneur que recevait son chef :

« Armée d'Orient.

« Ordre du jour du 9 thermidor an VII (27 juillet 1799).

« Le général en chef, voulant donner une marque de satisfaction à la brigade de cavalerie du général Murat, qui s'est couverte de gloire à la bataille d'Aboukir, ordonne au commandant de l'artillerie de remettre à cette brigade les deux pièces anglaises qui avaient été envoyées par la cour de Londres en présent à Constantinople, et qui ont été prises à la bataille. Sur

C'est de cette façon pleine d'humour qu'il racontait à son père, dans une lettre dictée à son ami Bessières, la blessure qu'il avait reçue et les récompenses accordées à sa valeur :

« Alexandrie, le 10 thermidor an VII (28 juillet 1799).

« Vous apprendrez sans doute, mon cher père, par le rapport du général en chef Bonaparte au Directoire exécutif, nos brillants succès sur l'armée *hotomane*; vous apprendrez en même temps que j'ai été cruellement blessé à la sanglante bataille d'Aboukir. Que cette seconde nouvelle n'empoisonne pas la joie qu'aura dû vous procurer la première, je suis absolument hors de danger. Si en Europe quelque belle pouvait, après un an d'absence, avoir conservé encore son cœur sensible pour moi, la nature de ma blessure doit porter une terrible atteinte à sa constance. N'allez pas vous alarmer, ne portez pas de faux jugements, je conserve encore tous mes membres : vous saurez qu'un *Turq*, et les *Turqs* ne sont pas ordinairement très galants, m'a fait la gentillesse de me traverser la mâchoire d'un coup de pistolet. C'est vraiment un coup unique et extrêmement heureux, car la balle qui est entrée par un côté, à côté de l'oreille, est sortie directement à côté de l'autre, n'a offensé ni mâchoire ni langue, ni cassé aucune dent. On m'assure que je ne serai nullement défiguré. Ainsi dites donc à ces belles, s'il en existe, que Murat, pour ne plus être aussi beau, n'en sera pas moins brave en amour. On me fait espérer que dans quinze jours je serai parfaitement en état de reparaître en campagne.

chaque canon, il sera gravé le nom des trois régiments qui composent cette brigade, le 7^e hussards, le 3^e et 14^e dragons, ainsi que le nom du général Murat et celui de l'adjutant général Roise; il sera écrit sur la volée : Bataille d'Aboukir. »

« Je vous fais passer un exemplaire de l'ordre du jour de l'armée du 9; vous verrez par là que je ne suis que trop récompensé de tout ce que j'ai souffert. Je ne vous donnerai aucun détail de cette affaire; je ne vous parlerai pas même de notre position en Égypte; je me contente de former des vœux pour mon prompt retour au milieu de vous; puisse cette époque ne pas être reculée! puissé-je bientôt vous embrasser et rendre à vos vieux ans une partie des bienfaits dont vous m'avez comblé!

« Je ne serai pas plus long, mon chirurgien me force de finir ma lettre. Donnez pour moi mille baisers à ma tendre mère, dites-lui qu'elle sera ainsi que vous le sujet constant de mes sollicitudes.

« Le chef de brigade Bessières de *Praissac* (1), ici présent auprès de mon lit, me charge de vous inviter à donner de ses nouvelles à sa famille.

« Je vous embrasse bien tendrement et serai pour la vie votre fils.

« J. MURAT. »

La rentrée en France fut triomphale. Tout pâlisait devant le rayonnement de l'homme extraordinaire qui remplissait le monde du bruit de ses hauts faits et auquel la France demandait plus encore. Le 18 brumaire était proche. Murat, dont Napoléon devait faire un roi, contribua pour beaucoup ce jour-là à faire un empereur. Reçu par de furieuses clameurs, assailli dans la salle où délibéraient les Cinq-Cents, Bonaparte avait un instant paru douter de lui-même. Murat ranima son énergie, le couvrit de son corps, l'aida à se remettre en selle et ne le

(1) Prayssac, commune du canton de Puy-l'Évêque, département du Lot, dans laquelle naquit le maréchal Bessières, et où s'élève aujourd'hui sa statue.

quitta que lorsque le vote des Anciens eut porté le héros qu'il adorait, au faite du gouvernement.

« De ce jour ces deux hommes de guerre mêlèrent leurs vies pour doubler leurs forces (1). »

Murat aimait une des sœurs de son général, Marie-Annonciade-Caroline, que la duchesse d'Abrantès, qui n'est pas toujours tendre pour elle, nous a peinte sous les plus séduisantes couleurs. « Sa peau ressemblait à un satin blanc glacé de rose. Ses pieds, ses mains et ses bras pouvaient servir de modèle. Ses dents étaient charmantes, comme toutes celles des Bonaparte. » Quoi de surprenant à ce qu'elle ait enflammé l'inflammable Murat? Il n'osait qu'à moitié élever les yeux jusqu'à elle. L'amour fit pour lui plus que n'eût pu faire l'ambition : il eut le cœur de Caroline pour complice. Caroline lui fut accordée.

Et Mion? Mion était bien loin. Ne s'était-elle pas *accommodée* ailleurs? Elle se maria dans le pays et connut un bonheur tranquille. Espérons que ni elle ni lui ne regretteront de s'être rendu leur liberté! Quant à Joachim, il avait fait à coup sûr un bon usage de la sienne. Qu'on se figure l'ébahissement de la famille quand parvint à André la lettre suivante :

« Paris, 29 nivôse an VIII (19 janvier 1800).

« Je m'empresse de t'annoncer, mon cher frère, que je pars pour une terre du consul Bonaparte, et que je dois épouser demain sa sœur. Le contrat a été passé et signé hier au soir (2). Fais-le savoir à mes sœurs. Je ferai en sorte de venir dans quelque temps d'ici vous voir. Dis bien

(1) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*.

(2) Caroline Bonaparte reçut en dot 40,000 francs; Murat s'en constituait 12,000. Voir aux Pièces justificatives le préambule du contrat, n° II

surtout à ma mère que je meurs d'envie de la voir et de l'embrasser tendrement. Dis-lui que ma femme se fait une fête de la connaître et de lui donner le doux nom de mère.

« Ma chère petite Caroline doit lui écrire. Tâche de lui faire répondre d'une manière aimable et honnête... Adieu. Demain je serai le plus heureux des hommes, demain je posséderai la plus aimée des femmes. Écris-moi. J'embrasse ma mère de tout mon cœur, ta femme et tes enfants, ainsi que mes sœurs. Bien des choses à tous nos amis, à tous mes chers concitoyens. Je me fais une bien grande fête de vous embrasser tous. »

La lune de miel fut interrompue par la nomination de Murat au commandement de la cavalerie de l'armée de réserve, prête à fournir des renforts à l'armée du Rhin et à l'armée d'Italie. Il est parti si vite de Paris qu'il « n'a pu se rendre au milieu des siens. Des ordres précis et des mouvements prochains l'en ont seuls empêché » ; son attention n'est pas détournée pour cela des choses du foyer.

« ... Achète la maison B*** », mande t-il à André, de Dijon, le 1^{er} floréal an VIII (21 avril 1800), « et fais bien arranger la chambre neuve. Je t'assure que je ne reviendrai pas à Paris sans venir te voir et me jeter dans les bras de ma tendre mère. Console-la dans sa vieillesse. Tiens-lui lieu de moi et de ses autres enfants. Elle recevra mon portrait et celui de ma femme. Adieu, je t'embrasse ainsi que ta femme et mes sœurs. J'ai laissé ma femme à Paris (1). »

(1) « L'arrivée de Murat au camp de Dijon », dit le maréchal Victor dans ses *Mémoires*, « répandit la joie au quartier général et dans toute l'armée... Tout brillant de jeunesse, de force et de courage, allié au héros de la France, chéri de ses compagnons d'armes, il ne voyait dans l'avenir que combats,

Bonaparte, pour surprendre les Autrichiens de l'autre côté des Alpes, a opéré ce prodigieux passage qui sert de préface à Marengo. Là aussi c'est à la cavalerie que nous devons la victoire, et « les consuls de la République, voulant donner une preuve toute particulière de la satisfaction du peuple français au général de division Murat, commandant de la cavalerie à la bataille de Marengo, lequel s'est conduit avec autant de bravoure que d'intelligence (1) », lui décernent un sabre d'honneur.

A l'issue de cette campagne de trente-cinq jours, éblouissante comme une féerie, Bonaparte est revenu en France. La première pensée de Murat, qui l'y a suivi, est toujours pour la vieille mère dont les ans s'accroissent et dont tant d'obstacles l'ont tour à tour séparé :

« Je m'empresse de vous annoncer, ô mon adorable mère, mon retour à Paris. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles; mais ma bonne petite Caroline qui en avait eu, n'avait pas manqué de m'en donner. Vous vous portez bien, vous m'aimez toujours, vous aimez ma femme, je suis le plus heureux du monde; mais je le serai bien plus quand j'aurai le bonheur de vous embrasser. Adieu, aimez-moi; dans peu je serai près de vous. Ma femme vous embrasse aussi bien tendrement.

« Le plus tendre des fils,

« J. MURAT.

« Paris, le 12 thermidor an VIII (31 juillet 1800). »

gloire, félicité, et cette perspective animait encore la vivacité naturelle de son esprit et la franche gaieté de son humeur. Il fut donc accueilli avec une satisfaction générale. Berthier lui-même devint aimable. La présence de Murat semblait d'ailleurs annoncer que Bonaparte ne tarderait pas à paraître. » (*Mémoires du maréchal Victor*, publiés par son fils, le duc de Bellune.)

(1) Arrêté du 4 messidor an VIII.

Le cœur filial de Joachim n'est pas au bout de ses épreuves. Il croyait toucher « au moment fortuné » qui le ramènera près des siens, lorsqu'on l'a envoyé prendre le commandement d'un camp de grenadiers. Il ne sait comment exprimer à sa mère sa douleur et ses regrets. « La paix seule, et la paix n'est pas loin, mettra un terme à mon éloignement... Alors je jure qu'il n'y aura pas de puissance qui puisse m'empêcher de venir vous voir, de vous embrasser et ne plus vous quitter. Si vous avez besoin de quelque chose, écrivez-moi, ma bien bonne mère, et de suite je vous enverrai ce que vous voudrez... Ma bonne Caroline, qui vous aime bien, vous embrasse. Elle va bientôt me rendre le plus heureux des pères comme je le suis des maris. Adieu, ma chère mère, consolez-vous, et dans deux mois, et peut-être avant, je serai près de vous. Je vous embrasse comme je vous aime de tout mon cœur et suis le plus soumis des fils.

« J. MURAT.

« Paris, 18 fructidor an VIII (6 août 1800). »

Peu de mois après, Caroline, s'associant intimement aux sentiments de son mari, annonçait elle-même à sa belle-mère dans ce billet plein d'affection la naissance du premier-né :

« Paris, le 1^{er} pluviôse an IX (21 janvier 1801).

« MA CHÈRE MAMAN,

« Je viens vous faire part de mon heureuse délivrance ; j'ai mis au monde un beau garçon. Je ne doute pas du plaisir que cette nouvelle vous fera, soit pour moi et pour le cher Murat auquel il ressemble.

« Je vous prie, ma chère et bonne maman, de croire au sentiment de l'amitié la plus tendre que vous a vouée votre affectionnée et tendre fille.

« MURAT, née BONAPARTE.

« J'ai personnellement de bonnes nouvelles de mon mari, qui me parle toujours de vous dans ses lettres (1). »

Mais nos succès en Italie n'y avaient pas amené une pacification complète ; à l'instigation de l'Angleterre, son allié, le roi de Naples avait occupé les États du Saint-Siège et porté les troupes napolitaines au delà du Tibre. Murat, à la tête de l'armée d'observation destinée à rendre au Pape son indépendance, franchit les Alpes, réduit Trévise et Ancône, établit son quartier général à Florence, marche sur les États romains.

La cour de Naples comprit un peu tard l'imprudence qu'elle avait commise. Elle implora la protection du Tsar. Dans sa fervente admiration pour le premier Consul, Paul I^{er} ne demandait pas mieux que de tenter sur lui le pouvoir d'une amitié naissante ; il dépêcha M. de Levatcheff à Paris, où l'envoyé russe rencontra l'accueil le plus encourageant et d'où il se dirigea sur l'Italie, afin

(1) Dans le *post-scriptum* d'une lettre officielle à Murat du 23 nivôse an IX (13 janvier 1801), Bonaparte, avec sa précision mathématique en toutes choses, avait ajouté de sa main : « Caroline accouchera dans deux jours. » L'événement lui fit tort d'une semaine ; Achille, le fils aîné de Murat, ne naquit que le 21 janvier. Devenu citoyen des États-Unis après s'être, à sa majorité, fixé en Amérique, Achille épousa Catherine Willis, petite-nièce de Washington, et mourut sans postérité en 1847. Lors de la lutte de la Belgique pour son indépendance, il demanda à prendre du service dans l'armée belge. Les ouvrages qu'il publia : « *Esquisse morale et politique des États-Unis de l'Amérique du Nord*, par Achille Murat, citoyen des États-Unis, colonel honoraire dans l'armée belge, ci-devant prince royal des Deux-Siciles », et divers autres sur la constitution américaine, témoignent de la vigueur de son esprit et de l'étendue de son érudition.

d'annoncer à la cour menacée l'heureuse issue de la médiation de son maître.

Le cardinal Consalvi rapporte, à propos de la marche de Murat sur les États romains, un incident intéressant sur lequel il s'arrête complaisamment dans ses *Mémoires* (1). La cour de Rome n'était pas sans inquiétude sur les dispositions du gouvernement français; elle avait tort, car Murat, dans une proclamation à ses soldats datée de Pérouse, leur enjoignait de tenir une conduite irréprochable en traversant un territoire ami.

Un prélat romain, Mgr Caleppi, que Murat avait connu à Florence et qui ignorait sa proclamation de Pérouse, avait voulu profiter de ses bonnes relations avec le général français pour le joindre à Foligno et préparer avec lui un traité qu'il croyait nécessaire au salut du Saint-Siège.

Le traité, porté ensuite à Rome pour y être ratifié, contenait un article obligeant Pie VII à fermer aux Anglais, aux Russes et aux ennemis de la France en général l'entrée des ports pontificaux. Le Pape, « père commun et ministre de paix », entendait, au contraire, garder une stricte neutralité, « autant pour le bien de ses sujets que pour celui de la religion ».

Consterné du parti extrême qu'on lui faisait prendre, il résolut de ne ratifier le traité à aucun prix. A l'arrivée de Murat à Rome, il fallut se prononcer, c'est-à-dire ratifier ou désavouer l'acte de Foligno. Le cardinal fit connaître à Murat l'inexprimable douleur qu'avait causée au Saint-Père « le faux pas de Monsignor Caleppi », qui n'avait reçu aucun pouvoir, aucune mission à ce sujet. « Je dois attribuer d'abord à la protection du ciel », poursuit le ministre de Pie VII, « puis moins au mérite de mes paroles qu'à la

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 348. H. PLOX, 1866.

bonté d'âme du général Murat, l'heureuse issue de cette première négociation. Ce général, doué d'un caractère fort doux, était loyal, sincère, et avait un cœur excellent. Il avouait de son côté n'avoir pas d'ordre de son gouvernement pour négocier un traité. La France, en effet, attendait le moment de manifester ses intentions, et elle voulait d'abord obtenir autre chose de Rome. Le général Murat ne fit donc que profiter des offres de Monsignor Caleppi, et il saisit l'occasion de servir les intérêts de son pays. Voyant la tristesse du Pape et connaissant la répugnance fondée qu'il montrait pour ne pas ratifier le traité, Murat écouta la bonté de son cœur qui ne lui permettait pas de travailler à la ruine du Saint-Siège. Il aurait pu maintenir le traité et instruire Bonaparte du refus essuyé; il préféra se priver du mérite qu'il se serait acquis auprès de la République française, s'il eût mené l'affaire jusqu'au bout. S'abstenant d'employer la force et la menace pour arriver à son but, il chercha mille raisons morales afin de vaincre notre résistance, et il termina en me disant : « Eh « bien, puisque ce traité fait tant de peine au Saint-Père et « à vous, jetons-le au feu, n'en parlons plus. »

« Cette façon d'agir, qu'il ne démentit jamais, qu'il confirma toujours par de nouvelles marques de piété et par de sincères respects envers le Saint-Siège dans toutes les affaires qu'il eut à négocier et dont j'aurai occasion de parler bientôt, lui valut la plus tendre affection du Pape ainsi que la mienne. Je puis dire avec vérité qu'il prodigua sans cesse à Pie VII de nouveaux témoignages de sa vénération et de son attachement, et qu'il m'honora personnellement d'une amitié aussi affectueuse que loyale. Je me crois tenu de lui payer ici ce juste tribut de reconnaissance, et je le dois à la noble conduite qu'il tint toujours envers le Saint-Siège, envers le Pape et envers moi. »

Le premier Consul, à la suite de la mission de Levatcheff, avait donc consenti à suspendre les opérations de Murat. Un armistice, indépendant du traité préparé à Foligno avec Monsignor Caleppi, était accordé aux troupes napolitaines par le chef des troupes françaises, sous la condition que les ports des Deux-Siciles seraient fermés aux Anglais et que l'armistice servirait d'avant-coureur à un traité stipulant l'évacuation définitive du territoire pontifical.

Pie VII était impatient de remercier celui qu'il appelait son libérateur et de s'entendre avec lui sur les moyens d'assurer la sécurité de ses États. La *Gazette nationale de France* du 21 ventôse an IX (12 mars 1801) annonçait « que le Pape avait fait inviter le général Murat, par l'archevêque Caleppi, nommé nonce en Portugal, à se rendre à Rome. Les Napolitains venaient d'évacuer la ville, et le Saint-Père, se trouvant sans milice organisée, désirait la présence du général Murat qui s'y était rendu sans troupes seulement avec quelques officiers. Le général Murat dînait chez le Saint-Père lorsqu'un courrier lui a apporté la nouvelle de la paix de Lunéville. Le Pape a ordonné qu'on illuminât la ville de Rome. »

Murat quitta Rome comblé des marques de la bienveillance de Pie VII, qui, en souvenir de sa visite, lui fit don d'un tableau de Raphaël. Cette bienveillance, le Pape la lui manifestait encore avec le plus subtil instinct au retour de Joachim à Florence, d'où celui-ci informait ainsi sa mère de la faveur descendue jusqu'à elle :

« Florence, 26 floréal an IX (16 mai 1801).

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, ma chère mère, mais soyez bien sûre que ce n'est pas par oubli, vous êtes sans cesse présente à mon cœur. Et comment pour-

rais-je oublier celle qui m'a donné le jour, celle qui a élevé les premiers jours de mon enfance, celle qui m'a procuré le bonheur en me donnant de la sensibilité?

« Le Saint-Père vient de m'envoyer pour vous une paire de chapelets bénits de sa propre main; quel plaisir j'éprouve à vous transmettre cette marque d'attention de la part du chef de l'Église! Quelle joie n'aurez-vous pas à la recevoir!

« Je suis le plus heureux des hommes, j'ai près de moi ma Caroline et mon joli Achille. Mon bonheur serait complet si vous étiez près de nous, si je pouvais consoler vos vieux jours; que j'envie le sort de mon frère! il est près de vous, il vous voit, il vous aime, il doit être bien content.

« Adieu, ma chère mère, j'espère aller à Barèges, alors j'aurai le plaisir de vous embrasser. Je vous embrasse de toute mon âme.

« J. MURAT.

« Je vous envoie le portrait du Pape (1). »

Levatcheff ne voulut pas quitter l'Italie sans saluer Murat au passage; il le rejoignit à Bologne et l'accompagna à Florence. La capitale de la Toscane se mit en fête pour célébrer la présence de ses illustres hôtes. Arcs de triomphe, trophées de drapeaux, illuminations, rien ne fut épargné.

Un soir que le général français et le diplomate russe avaient paru ensemble dans la même loge au théâtre, Murat pendant un entr'acte se fit apporter un drapeau russe, l'inclina sur le drapeau français et s'écria d'une voix vibrante : « Que les deux plus grandes nations de l'Europe restent toujours unies pour la paix du monde et

(1) Miniature remise à Murat par Pie VII lui-même.

le bonheur général ! » Levatcheff s'était levé et lui avait serré les mains au milieu d'un tonnerre d'applaudissements (1).

La scène, faite pour frapper les imaginations italiennes, répondait à la politique du premier Consul autant qu'aux dispositions du Tsar. Une fois la paix signée, rien ne devait plus troubler les relations de « deux grands peuples qui ont tant de raisons de s'aimer et n'en ont aucune de se craindre, et que la nature a placés aux deux extrémités de l'Europe pour être le contrepoids du Nord et du Midi ». Nous empruntons la phrase à l'Exposé de la situation de la République du 22 novembre 1801 (2). Pourrait-on mieux dire aujourd'hui ?

Le choix de Florence pour siège du quartier général du corps d'observation ne tenait pas seulement à la position centrale de la capitale de la Toscane en Italie. Le dernier grand-duc, archiduc d'Autriche, devait, en échange de ses États, recevoir le grand-duché de Wurtzbourg, et Murat était chargé d'installer l'infant Louis de Parme sur le trône d'Étrurie que le traité de Lunéville autorisait le premier Consul à élever en faveur du gendre et de la fille du roi d'Espagne (3).

A cette époque se nouèrent, entre le général en chef des troupes françaises et les jeunes princes de Bourbon, les bonnes relations dont la reine d'Étrurie et le lieutenant de Napoléon en Espagne n'auront pas perdu la mémoire quand, après la mort prématurée de Louis de Parme, ils se retrouveront à Madrid en 1808.

Il parvint, sur ces entrefaites, à Murat une invitation

(1) Léonard GALLOIS, *Histoire de Joachim Murat*.

(2) *Correspondance de Napoléon I^{er}*.

(3) C'était au roi d'Étrurie que le premier Consul écrivait le 8 thermidor an IX (27 juillet 1801) :

« J'ai reçu les lettres des 13, 16 et 22 juillet que Votre Majesté m'a

qu'on paraissait fort désireux de lui voir accepter; elle venait de la cour de Naples.

« Puisque vous n'avez pas été à Naples », lui écrivait Bonaparte, « je ne verrais pas d'inconvénient à ce que vous y allassiez après avoir tout arrangé en Toscane. Ce sont des connaissances locales qu'on ne se repent jamais d'avoir... (1). »

Le roi Ferdinand n'ignorait pas dans quel esprit le commandant en chef de notre armée d'observation s'était acquitté de sa mission en Italie, de quelle sagesse étaient empreintes les instructions qu'il avait données autour de lui et particulièrement au général Soult, envoyé en Pouille et en Calabre pour occuper les places de l'Adriatique.

« Maintenez, mon cher général », avait prescrit Murat à son subordonné, « la plus sévère discipline; comprimez tous les partis. Que vos troupes soient étrangères à toute espèce de mouvement révolutionnaire. Nous sommes aujourd'hui sincèrement réconciliés avec le roi de Naples... L'intention de protéger le gouvernement napolitain m'a été si formellement exprimée par le premier Consul, que si vous doutiez de pouvoir maintenir l'ordre, je me transporterais moi-même dans la Pouille (2). »

écrites. Le général Grouchy et le général Murat m'ont instruit que toutes les mesures étaient prises pour votre installation dans votre royaume. J'ai nommé pour ministre plénipotentiaire auprès de vous le général Clarke, qui partira dès que j'aurai reçu de vos nouvelles de Florence. J'ai vu avec plaisir que vous étiez satisfait de la cour de Parme. Comptez que je prends toujours un vif intérêt à tout ce qui peut vous arriver d'heureux, et contribuer à votre prospérité et à votre satisfaction intérieure. Mille hommages à Madame. J'ai envoyé ses lettres à ma femme, qui est aux eaux de Plombières, et qui sera extrêmement flattée de son souvenir.

« BONAPARTE. »

(*Correspondance de Napoléon I^{er}.*)

(1) Paris, 8 thermidor an IX (27 juillet 1801). (*Correspondance de Napoléon I^{er}.*)

(2) Murat au général Soult. Florence, 24 germinal et 14 floréal an IX (14 avril et 4 mai 1801).

Quand on lit les documents officiels qui se rattachent à ces affaires avec Naples, « on est vraiment frappé des nombreux témoignages qu'on y trouve de l'habile et sage direction que le jeune lieutenant de Napoléon sait imprimer à ses opérations (1) ».

Il ne lui avait pas suffi de rétablir l'entente avec la cour des Deux-Siciles; il avait travaillé à éteindre les haines locales, à accentuer le rôle bienfaisant de l'influence française, à rassurer les proscrits napolitains. « Retournez dans votre patrie », conseillait-il à ces derniers dans une proclamation datée de Florence le 19 mars 1801. « Ne craignez pas d'y être en butte à des persécutions injustes. Le gouvernement français n'a pas oublié que vous avez placé en lui votre confiance, et dans ses traités avec vos gouvernements il s'est occupé de vos intérêts avec sollicitude; ses stipulations garantissent à la fois vos propriétés et vos personnes. Napolitains et Romains, allez donc en paix! »

Son langage à ses soldats portait le même caractère d'habileté et d'élévation :

« Vous allez entrer paisiblement sur le territoire que vous vouliez envahir; vous allez occuper des cités napolitaines. La concorde, la confiance, l'amitié vous en ouvrent les portes. Vous les maintiendrez à l'abri de l'influence et des efforts du cabinet de Saint-James... Honorez un gouvernement devenu l'ami du gouvernement français. Respectez la religion, les mœurs, les préjugés même d'un peuple parmi lequel vous allez vivre. Songez toujours qu'il est digne de vous d'être l'exemple du monde, mais que vous n'êtes pas chargés d'en être les réformateurs... »

Murat fut reçu à la frontière du royaume, puis à Naples, avec les plus grands honneurs. Un palais fut mis par la

(1) L. MERSON, *Études biographiques* : « Le roi Murat. »

cour à sa disposition. Le Roi lui offrit le cordon de ses ordres, qu'il s'abstint d'accepter parce qu'il n'y était pas autorisé par le premier Consul. Jeu singulier de la destinée ! Ils ne prévoyaient pas, ces deux hommes, alors rapprochés par des démonstrations si courtoises, l'un qu'il occuperait un jour le trône devant lequel il s'inclinait, l'autre qu'il livrerait, quelques années après, son hôte du moment, son successeur éphémère, à un peloton d'exécution !

Écartons, puisque nous le pouvons encore, de cruelles perspectives. Murat était heureux. L'œuvre que lui avait confiée son beau-frère était accomplie et bien accomplie. Rome, Naples, la Toscane subissaient l'ascendant de la France et lui promettaient une alliance fidèle. L'île d'Elbe, cédée par le roi de Naples au roi d'Étrurie, et où les Anglais avaient établi leur dernier refuge, nous devait sa délivrance (1).

Mais les victoires de la seconde campagne d'Italie

(1) A l'expédition contre l'île d'Elbe se rattache un épisode qui, certifié par la veuve de Murat, acquiert tous les caractères de l'authenticité. Méry raconte qu'en 1835, pendant un séjour qu'il fit à Florence, il était l'hôte assidu de la comtesse de Lipona, et qu'à la fin de la soirée, après le départ du gros des visiteurs, la veillée se prolongeait fort tard au milieu de quelques intimes, dans l'abandon d'une causerie familière à laquelle la sœur de Napoléon n'était pas la dernière à fournir son contingent.

Un soir que la conversation roulait sur l'ancien roi de Naples, Caroline divulgua un trait fort ignoré de la vie de son mari. Au temps où l'Italie était occupée par l'armée française, une sédition avait éclaté dans un de nos régiments en garnison à Livourne ; l'affaire était grave, et exigeait une punition exemplaire. Devant la soumission de la troupe rebelle, demandant grâce et jurant de se faire tuer à la première rencontre, Murat décida que trois seulement des plus mutins seraient passés par les armes, au lieu d'un homme sur dix qui devait d'abord expier la faute du régiment. Les soldats désignés acceptèrent courageusement leur sort, reconnurent qu'ils l'avaient mérité, et ne sollicitèrent que le pardon avant la mort. Ému de leur repentir, Murat n'en comprenait pas moins qu'un exemple était nécessaire, et voici ce qu'il imagina : les trois victimes seraient conduites le lendemain matin hors la porte de Pise sur les glacis, où une fusillade inoffensive les étendrait morts pour la forme ; on les placerait sur un tombereau pour les conduire au cimetière. Là, ils trouveraient des vêtements de matelot, quelque argent pour leurs

avaient ouvert au premier Consul un horizon plus vaste. Il méditait d'agrandir l'État qu'il avait fondé dans le Nord et de lui donner une organisation nouvelle. Ce fut en prévision de transformations prochaines qu'il préposa Murat au gouvernement de la République cisalpine.

Murat quitta le riant séjour de Florence pour se transporter à Milan. L'opinion lui était absolument acquise. On ne s'étonnait pas de son renom militaire ; on s'étonnait davantage du sens politique dont il avait fait preuve depuis qu'il avait eu à agir par lui-même. Le manifeste qu'il adressa en arrivant au peuple cisalpin ne modifia pas ces impressions favorables. Comme ceux qui le précédaient, comme ceux qui devaient le suivre, il sentait l'école où s'était formé son auteur. Murat y proclamait que le vœu de la France, après avoir assuré l'indépendance de l'Italie par la force des armes, « au milieu des orages de la révolution et de la guerre », était d'assurer également la prospérité de l'État qu'on constituait. Les dissensions intestines devaient être effacées ; l'impartiale justice devait reprendre ses droits. Toutes les vertus de la paix reparaitraient pour concourir ensemble à la félicité commune. La destinée de ce beau pays, déclarait-il en s'adressant aux membres du gouvernement, « dépendra peut-être pour des siècles de la première impulsion que vous aurez donnée par votre exemple et par vos soins à l'opinion et au caractère du peuple que vous gouvernez. Tous les moyens qui me sont confiés seront employés à faire respecter votre autorité ; mais c'est uniquement à votre sagesse qu'il appartient de la faire chérir. Elle doit protéger également

premiers besoins ; puis un bateau en partance les emmènerait en Amérique. Tout se passa comme Murat l'avait combiné, et, grâce à la discrétion absolue de ceux qu'il avait fallu mettre dans le secret, Napoléon, heureusement trompé, félicita Murat de n'avoir sacrifié que trois hommes aux exigences de la discipline. (MÉRY, *les Nuits italiennes*. Michel-Lévy, 1853.)

tous vos concitoyens. Tous doivent être égaux à vos yeux, comme aux yeux impassibles de la loi. Point de privilège ; point de proscription. Lorsqu'un homme sera respectable par ses mœurs et par ses talents, qu'on ne s'informe pas si dans des temps de trouble et d'incertitude on l'accusa de professer telle ou telle opinion...

Ce qui valait mieux, c'est que les actes ne démentaient point les paroles. La République cisalpine décida qu'un sabre magnifique serait offert à son gouverneur. Murat refusa d'accroître les embarras du trésor et déclina par la lettre suivante ce gage si précieux de la gratitude publique :

« Je viens de recevoir, Citoyens gouvernants, votre arrêté du 5 de ce mois, portant qu'il me sera offert un sabre en reconnaissance des services que j'ai pu rendre à votre république. Je suis infiniment flatté de ce témoignage de vos sentiments à mon égard, et je m'empresse de vous exprimer avec quelle sensibilité je le reçois ; mais en même temps, je connais trop bien la situation critique de vos finances pour permettre que vous vous engagiez à mon sujet dans la moindre dépense. Je vous invite, en conséquence, à réserver pour des besoins plus pressants les fonds destinés à l'achat du sabre que vous vous êtes proposé de me présenter. Quelque agréable qu'il m'eût été de porter ce témoignage de la reconnaissance du peuple cisalpin, je crois que le devoir m'en commande le sacrifice dans un moment où, mon armée n'étant point soldée et ses subsistances n'étant point payées, je dois réclamer vos premiers efforts pour cet objet sacré.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« J. MURAT. »

Bonaparte avait arrêté que la République cisalpine et la République cispadane se fondraient dans un unique État

et formeraient la République italienne. L'heure appartenait aux républiques. Le front de l'Empereur n'avait pas encore « du premier Consul brisé le masque étroit ».

Les députés italiens réunis à Lyon pour fixer les bases de leur constitution, attribuèrent au chef de la République française la présidence de la République italienne, et la vice-présidence au comte Melzi (1). A Murat fut dévolu le soin d'instituer le gouvernement définitif.

Une lettre de Mosbourg, ou plutôt d'Agar, à Caroline Murat, va nous faire assister à la cérémonie d'inauguration. Nous nous excusons presque de reproduire ces détails ; ils sont la menue monnaie de l'histoire, et comme ils nous montrent un Murat moins connu que le Murat guerrier, nous ne les avons pas dédaignés.

« Permettez-moi de mettre sous vos yeux, Madame, autant qu'il sera en mon pouvoir, un spectacle qui vous eût donné la plus douce de toutes les jouissances, si vous en eussiez été témoin, celle de voir la gloire, l'estime, l'attachement qui environnent ici le général Murat. Je sais combien vous êtes heureuse de ses succès et de son bonheur. C'est aujourd'hui qu'il a installé le gouvernement de la République italienne. Il s'est rendu d'abord à cheval sur la place du Palais, pour la revue des troupes. Son état-major l'entourait, et une foule immense, répandue sur son passage, faisait éclater partout les témoignages de l'affection qu'il a su inspirer. Après la revue qui a été très belle, les membres du nouveau gouvernement, ceux de l'ancien, toutes les autorités constituées, se sont réunis dans la salle que vous connaissez, dont les tribunes et la vaste enceinte étaient déjà occupées par plusieurs milliers

(1) Le comte Melzi, ancien chambellan de Marie-Thérèse, grand chancelier et garde des sceaux du royaume d'Italie en 1805, et créé duc de Lodi par Napoléon en 1807.

de personnes admises sur des billets d'entrée et par conséquent choisies dans les classes les plus honorables. C'était en femmes et en hommes tout ce qu'il y a dans Milan de plus distingué. Le coup d'œil était magnifique et très imposant. Le général a prononcé, et de mémoire, un discours qu'il avait préparé sans l'écrire, et qui a été couvert d'applaudissements... »

De ce discours qui nous a été conservé, nous ne détacherons que quelques fragments :

« ... Autour de vous, l'Étrurie, Lucques, l'Helvétie, la Ligurie, plus loin la République batave, ont reçu leur gouvernement ou le constituent sous les auspices du même génie qui, après avoir étouffé la guerre par des victoires, a su ramener en France avec tant de rapidité le bon ordre, la concorde, les arts et la gloire du caractère national.

« ... Dès aujourd'hui, la République italienne prend son rang parmi les puissances. L'amitié de la France, l'adhésion de l'Europe lui garantissent la paix extérieure... Une heureuse harmonie entre les intérêts des peuples qui la composent, les leçons de l'expérience, les vertus de ses magistrats, s'unissent pour lui assurer les bienfaits d'une administration paternelle. »

Et Melzi de lui répondre :

« Compagnon du grand héros, vous à qui est confié le soin important et délicat de faire succéder aux rapports qui établissent la conquête, ceux de la fraternité entre deux nations faites pour être amies, vous avez encore été choisi pour honorer par votre présence cette grande journée. Bonaparte ne pouvait nous donner une meilleure preuve de son intérêt pour nous qu'en vous désignant pour le représenter dans cette circonstance. Recevez l'expression de la reconnaissance publique, et pour ce que vous avez fait, et pour ce que vous vous êtes engagé à faire. En

secondant nos efforts pour assurer les destinées de la République italienne, souvenez-vous que vous consolidez en même temps le plus beau monument de la gloire de son fondateur auquel vous êtes attaché à tant de titres. »

« ... Tous les yeux comme tous les cœurs », continue la lettre, « étaient dirigés vers le général Murat; il était vivement ému, nous partagions son émotion. Au moment où il s'est approché du vice-président pour lui faire un compliment particulier, les applaudissements ont recommencé. Ils l'ont accompagné lorsqu'il est sorti de la salle. Il y avait vraiment de l'enthousiasme en faveur du général Murat; il y en avait aussi en faveur du vice-président Melzi, qui jouit ici de la confiance et de l'estime générales; il y en avait surtout en faveur de Bonaparte, qui paraît comme l'âme universelle et que l'on voit ici dans tout ce qu'on estime et dans tout ce qu'on aime (1)... »

Ce n'est pas que quelques nuages ne dussent parfois altérer une harmonie aussi complète.

Trop d'intérêts étaient ligués contre notre domination pour que l'accord que Murat s'appliquait à maintenir ne fût pas troublé malgré lui. Mais le premier Consul entendait que, « quelque chose qui arrivât », Murat restât uni avec le gouvernement italien et ne prêtât pas « l'oreille aux insinuations des ennemis de la France qui excitent par toute espèce de moyens les esprits contre l'administration (2) ».

Murat ne le désirait pas moins; il se prêta à tous les

(1) Milan, le 25 pluviôse an X (14 février 1802). (Papiers de la comtesse de Lipona.)

(2) « Vous ne devez aller dîner ni danser nulle part, excepté chez le vice-président, et chez ceux de la République qui ont une maison... Vous devez recevoir chez vous avec des égards tout particuliers les membres de la Consulte, les ministres et les principaux fonctionnaires publics. Toutes les distinctions doivent être pour eux. Les titres de noblesse ne sont rien. » (Le premier Consul au général Murat, 20 ventôse an XI-11 mars 1803.)

accommodements. Les bons offices de Marescalchi (1), ministre italien des relations extérieures, achevèrent d'apaiser les querelles, de dissiper les malentendus. Le Gouverneur n'était-il pas « par sa position au-dessus de ces petites intrigues », et le premier Consul n'avait-il pas ordonné que « tout allât bien dans la République italienne (2) » ?

Tout allait bien. Murat fut autorisé à ramener en France sa jeune femme qu'il avait obtenu, non sans peine, d'avoir près de lui, car Bonaparte goûtait peu tout d'abord ce rapprochement : « Je n'approuve pas toutes les observations que vous me faites. Un soldat doit rester fidèle à sa femme, mais ne désirer la revoir que lorsqu'il juge qu'il n'y a plus rien à faire (3)... » Il est vrai qu'il s'adoucissait quand naissaient de beaux enfants, et qu'il saluait ainsi la venue au monde du second fils dont Caroline était accouchée à Milan : « J'ai appris avec plaisir les couches de Mme Murat. Elle a bien fait de faire un beau garçon (4). »

Rien n'empêchait plus le volontaire de 92 de venir se retremper au foyer familial, près des êtres chers qu'il y avait laissés. Il n'y retrouvait plus son père, mort en 1799 ;

(1) Voir la lettre à Marescalchi aux Pièces justificatives, n° III. Le comte Marescalchi, d'abord sénateur de la ville de Bologne, fut ministre de la République cisalpine à Vienne, puis ministre de la République italienne à Paris.

(2) Lettres du premier Consul au général Murat, des 2 et 24 avril 1803. (*Correspondance de Napoléon I^{er}*.)

(3) Le premier Consul au général Murat, 29 nivôse an IX (19 février 1801). (*Correspondance de Napoléon I^{er}*.)

(4) Lucien, né à Milan le 16 mai 1803, mort à Paris en 1878. Envoyé en 1848, à son retour de l'exil, à la Constituante par le département du Lot, il fut élu à l'Assemblée législative, à la fois par les électeurs du Lot et par ceux de la Seine. De 1849 à 1851, il représenta la France à Turin en qualité de ministre plénipotentiaire, et siégea jusqu'en 1870 dans le Sénat du second Empire. Le prince Murat fut le père des princes Joachim, Achille et Louis Murat, de la baronne de Chassiron, mariée en secondes noces à J. Garden, esquire, et de la duchesse de Mouchy.

mais sa vieille mère, la plus grande affection de sa vie après sa femme et ses enfants, attendait toujours ce fils de sa tendresse dans lequel elle s'était obstinée à croire, bien qu'elle ne se rendît peut-être pas très exactement compte des hauteurs où il était monté. Elle avait près de quatre-vingts ans. La tradition s'est conservée à La Bastide des incidents touchants de leur réunion : il la souleva dans ses bras, la couvrit de baisers, la fit asseoir sur ses genoux, inquiet de savoir si elle reconnaissait bien son Joachim, si elle lui pardonnait les larmes qu'il avait coûté au début. Il fut plein d'abandon pour son frère et ses sœurs qu'il avait entourés d'une égale sollicitude, et qui depuis longtemps déjà se partageaient ses bienfaits.

Un arc de triomphe était dressé pour le recevoir à l'entrée du village. Il revit là les témoins, les compagnons de sa jeunesse accourus à sa rencontre, les interpellant amicalement dans la langue pittoresque du terroir, s'informant du sort de chacun, allant à ceux qui craignaient de s'approcher, évoquant les souvenirs qui pouvaient les relier à lui (1).

Le premier Consul lui avait fourni l'occasion de prolonger son séjour près des siens en le nommant président du collège électoral appelé à élire en septembre 1803

(1) Il paraît certain que Murat et Bessières se seraient, dans le courant de 1800, donné rendez-vous à Cahors, et qu'ils y auraient été accueillis, dit le *Journal de commerce, de politique et de littérature* du 12 vendémiaire an IX (14 octobre 1800), « avec des démonstrations de joie et des honneurs dont, après Bonaparte, aucun individu n'avait fourni d'exemple depuis la Révolution » ; mais leur séjour dut y être assez court. Nous voyons aussi dans le registre des arrêtés de l'administration municipale du canton de Montfaucon que Murat était attendu à La Bastide au commencement de 1800, et que cette administration, « imbue des exploits belliqueux de ce covainqueur de l'Italie et du fort d'Aboukir », avait projeté de lui faire une réception solennelle. Ce ne fut pas alors qu'elle put exécuter le brillant programme qu'elle avait préparé. (Voir aux Pièces justificatives son arrêté du 11 nivôse an VIII, n° V, 1^{er} janvier 1800.)

les candidats du département du Lot au Sénat et au Corps législatif. C'était une façon de le désigner au choix des électeurs et lui ouvrir l'accès de la seconde de ces assemblées. L'idée de se rattacher à son pays et de le faire profiter de son crédit eut évidemment plus de part que l'ambition à son souci de législateur. On le devine dans ce passage de sa harangue aux membres du collège électoral convoqué à Cahors :

« Au moment où je devrais sans doute toutes mes pensées à la mission honorable que le gouvernement m'a confiée, au moment où je devrais m'oublier moi-même pour ne vous entretenir que de l'importance et de la majesté des fonctions que vous avez à remplir, il m'est impossible de ne pas me livrer à l'épanchement des vives et douces émotions que j'éprouve lorsque je me trouve, après douze ans d'absence, dans mon pays natal, au sein d'une ville où ma jeunesse reçut ses premières instructions, parmi des compatriotes dont l'estime et l'affection furent toujours pour moi l'objet d'une ambition particulière. Dans tout le cours de ma carrière, je n'ai cessé de tourner mes regards vers ces lieux où j'avais laissé ma famille et les compagnons de mon enfance. Je compterai les jours qui nous verront réunis parmi les jours les plus heureux de ma vie, si, réveillant chez ceux d'entre vous qui me sont déjà connus des sentiments que je leur ai toujours conservés, je puis en inspirer de semblables à ceux que je rencontre ici pour la première fois ; si, en un mot, il m'est permis de dire quand il faudra que je m'éloigne : j'ai retrouvé d'anciens amis et j'en ai acquis de nouveaux (1)... »

Sur un pareil terrain la lutte ne pouvait pas être meur-

(1) Procès-verbal des opérations du collège électoral. Cahors, 18 brumaire an VII.

rière. Murat obtint à peu près l'unanimité des suffrages. Il avait fallu prendre un des deux candidats au Sénat et au Corps législatif en dehors du collège électoral ; à côté de Murat, désigné pour le Corps législatif, les électeurs désignaient pour le Sénat le cardinal Fesch. Si le département du Lot ne se trouvait pas assez puissamment représenté, c'est qu'il était bien difficile.

Un banquet suivi d'un bal fut offert par l'élu à ses compatriotes. On aura une idée des sentiments de l'assistance par cette strophe d'une poésie mise en musique pour la circonstance et chantée en sa présence :

O toi que la reconnaissance
A fait le Dieu de ce séjour,
Vois tous les cœurs d'intelligence
T'adresser un hymne d'amour.
Vois comme ici la gaieté brille ;
C'est toi qui nous rends triomphants,
Tu parais un chef de famille
Environné de ses enfants (1).

L'avènement de l'Empire trouva Murat gouverneur de Paris, et c'est à ce titre que son nom fut mêlé d'abord avec tant d'injustice à la catastrophe du duc d'Enghien. « Murat ne prêta ni son âme ni sa main à cette tragédie. Sa place de gouverneur de Paris et ses liens de parenté avec Napoléon laissèrent croire cependant dans les temps qu'il avait trempé dans ce sang. Ce fut une calomnie de l'ignorance (2). »

Murat, ainsi que le confirme Thiers, était commandant de Paris et de la division quand lui parvint l'arrêt des

(1) Couplets pour le général Murat chantés à l'hôtel de la préfecture du Lot, le 17 brumaire an XII. — A Cahors, chez Grenier et C^{ie}, imprimeurs.

(2) LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, liv. XXI.

conseils traduisant le duc d'Enghien devant une commission militaire. Il fut saisi de douleur. « Il était brave, quelquefois irréfléchi, mais parfaitement bon. Il dit avec désespoir à un de ses amis, en montrant les basques de son uniforme, que le premier Consul y voulait imprimer une tache de sang. Il courut à Saint-Cloud exprimer à son redoutable beau-frère les sentiments dont il était pénétré. Celui-ci adressa de dures paroles à Murat, lui reprocha sa faiblesse qu'il qualifia en termes méprisants, et finit par lui dire avec hauteur qu'il couvrirait ce qu'il appelait sa lâcheté en signant lui-même de sa main consulaire les ordres à donner dans la journée (1). »

Ces ordres, apportés à Murat de Paris par Savary, étaient formels et signés de la propre main du premier Consul. En réalité, Murat demeura étranger à leur exécution. Jusqu'à la dernière heure il avait espéré un acquittement ou une commutation de peine, car on peut croire que Bonaparte se fût laissé fléchir s'il avait su que le jeune prince demandait à le voir, et si les choses n'avaient pas été menées à Vincennes avec une fatale précipitation. Le général Brunet-Denon, ancien aide de camp de Murat, a raconté que ce fut lui qui apprit au gouverneur de Paris l'exécution de la sentence, qu'il l'avait trouvé le matin même reposant auprès de sa femme, et qu'à son récit les larmes de Joachim et de Caroline s'étaient mêlées aux siennes.

Si l'on pouvait douter de la valeur de ces témoignages, ne serait-on pas convaincu par cette protestation suprême de l'infortuné roi de Naples au moment où il allait subir au Pizzo un supplice analogue : « La tragédie du duc d'Enghien que le roi Ferdinand veut venger sur moi me

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, p. 601.

fut étrangère. J'en atteste ce Dieu devant qui je vais comparaître (1) ! »

Murat eût si bien voulu que l'aurore du règne impérial se signalât par la clémence, que, aidé de sa femme et de Joséphine, il plaida éloquemment la cause de Cadoudal, du prince Armand de Polignac, du marquis de Rivière, après qu'ils eurent été condamnés comme instigateurs de la tentative imputée au fils des Condé. Le marquis de Rivière, dont il obtint la grâce, devait se montrer en 1815 moins généreux pour lui.

« Georges Cadoudal est coupable », avait osé écrire Murat à Napoléon ; « mais dans les guerres civiles il n'y a pas de crimes, judiciairement parlant ; les circonstances seules déterminent en dernier résultat quels sont les coupables. Les crimes qui se commettent dans les temps de crise sont du ressort de la politique, et non de celui des lois. Vous êtes vous-même une preuve de ce que j'avance...

(1) On pourra lire aux Pièces justificatives (n° V) une note du comte de Mosbourg contenant les détails les plus circonstanciés sur le rôle joué en cette affaire par le gouverneur de Paris. Destinée sans doute à figurer dans les *Mémoires* que le fidèle serviteur de Murat se proposait d'écrire, elle est accompagnée d'une lettre que Mosbourg adressait, en 1838, au journal *la France*, à propos des accusations rééditées contre son ancien maître.

Presque au même moment, le *Courrier français* publiait sous la signature de M. Gaëtan Murat, ancien député du Lot, neveu de Joachim, une protestation véhémement contre les allégations qui attribuaient à Murat une responsabilité quelconque dans la mort du duc d'Enghien. On nous pardonnera d'en citer la conclusion : « Je sais trop les limites qui me sont imposées dans votre journal pour entamer une discussion sur cette partie de la vie du roi de Naples, ou sur toute autre appartenant à l'histoire. Mon but est d'adjurer l'opinion publique de suspendre son jugement sur une des illustrations de la France qu'elle ne saurait vouloir répudier, jusqu'à la publication de documents authentiques qui désormais ne sauraient se faire attendre, et dont le retard sera justifié. Je demande cet ajournement au nom d'une famille injustement proscrite, qui ne possède plus d'autre patrimoine qu'une gloire livrée jusqu'ici sans défense aux atteintes des passions politiques ; je le demande au nom du malheur.

« Gaëtan MURAT.

« La Bastide, 16 août 1838. »

Georges est sans doute très coupable, mais il défendait une cause qu'il croyait juste... Si vous faites grâce à MM. de Polignac et de Rivière, pourquoi ne pas la faire à Georges? Georges est un homme d'honneur et d'un très grand caractère : si vous voulez lui faire grâce, je le prends pour mon aide de camp et je répons de lui sur ma tête. »

En 1805, Murat fut compris dans la première promotion des maréchaux, créé prince et investi d'une des quatre grandes charges de la couronne, celle de grand amiral. L'Empereur informait le Sénat par message de la situation qu'il faisait à son beau-frère, « non seulement pour reconnaître les services qu'il avait rendus à sa patrie et l'attachement particulier qu'il avait montré à sa personne dans toutes les circonstances de sa vie, mais aussi pour rendre ce qui était dû à l'éclat et à la dignité de sa couronne, en élevant au rang de prince une personne qui lui était attachée de si près par les liens du sang ».

Sa qualité de membre de la famille impériale marquait de droit la place de Murat au Sénat, où il fut solennellement introduit par le président François de Neufchâteau, à la tête d'une députation des sénateurs, et auquel il répondit en se félicitant que les dignités dont il était revêtu lui donnassent le droit « de faire partie avant l'âge d'un corps auguste où il puiserait d'utiles leçons, où il trouverait de si savantes traditions à étudier et tant de grands exemples à suivre (1) ».

Toutes ces faveurs du sort ne le grisait pas, et nous

(1) « On remarque dans toutes les paroles de Murat, qui ont été reproduites dans les journaux du temps, une distinction de style et une éloquence noble et naturelle qui s'accordent beaucoup plus avec le jugement favorable que l'ancien secrétaire de Napoléon, M. de Bourrienne, a porté dans ses *Mémoires* sur l'esprit de ce prince, qu'avec l'opinion du duc de Raguse, qui nous paraît assez suspect de partialité, toutes les fois que le nom de Murat tombe sous sa plume. » (MERSON, *Études biographiques* : « Le Roi Murat. »)

surprenons dans une lettre à sa mère, du 5 germinal an XIII (26 mars 1805), les réflexions qu'elles lui inspiraient :

« Vous aurez appris, ma chère mère, et ma nouvelle dignité et mes nouveaux titres. Ne croyez pas que la grandeur qui en émane puisse m'éblouir, ni me faire oublier les lieux chéris de mon enfance. Si ces faveurs ont quelque prix pour moi, c'est qu'elles me mettront plus à même d'être utile aux malheureux. »

Et c'est bien là le fond de sa pensée. Sa générosité s'étend sur tous, inépuisable ; elle prend toutes les formes pour profiter à ceux qui lui tiennent de près. Chacun de ses proches a reçu un petit capital « proportionné à ses besoins ». Ainsi « tous ses parents seront bien » ; il aura fait pour eux « ce que lui dictent son cœur et leurs malheurs ». Il a doté ses sœurs l'une après l'autre et fait venir à Paris ses neveux et ses nièces pour y être élevés comme ses propres enfants, les garçons dans les premiers pensionnats, les filles, Antoinette et Clotilde, dans la maison de Mme Campan, la grande éducatrice de cette époque.

Roi de Naples, sa pensée ne s'abstraira pas davantage « des lieux chéris de son enfance ». Il enrichira l'église de son village des ornements et des objets qui composent encore le plus clair de son trésor. Son intention est que « le bon curé Albareil ait les secours qu'exigent son âge et ses infirmités » ; il lui assure « une pension de 1,200 francs qui lui sera payée chez lui ». André aura à lui faire passer « la note de ce que pourraient coûter les réparations dont l'église et le presbytère paraissent avoir grand besoin » ; il en veut couvrir le montant, « charmé de donner au pasteur et aux habitants de La Bastide une nouvelle preuve du vif intérêt qu'il leur porte ».

André est toujours l'intermédiaire de ses largesses. Il sait qu'il ne le déterminera pas à quitter son Quercy ; il lui

fait construire près de leur humble berceau une demeure plus digne du rang que lui-même occupe dans le monde, et le presse de « terminer le plus promptement possible le château de La Bastide et les plantations du parc qui doit l'entourer ».

L'Empereur avait bien voulu décorer ce frère de Murat, que ses modestes fonctions de maire de La Bastide n'appelaient peut-être pas aussitôt à une distinction pareille. Les recommandations de Joachim dans l'avis qu'il lui en donne, ne les diminuent, ce nous semble, ni l'un ni l'autre : « Sa Majesté l'Empereur et Roi vous a nommé membre de la Légion d'honneur, et je vous en transmets, mon cher frère, la décoration. Moins vous l'avez méritée, plus vous devez faire pour répondre par votre conduite à cette marque éclatante de sa bonté. Songez que ce bienfait vous impose l'obligation d'être honorable dans toutes vos actions. Songez que l'empereur des Français, le roi de Prusse et tant d'autres personnages illustres portent l'étoile que vous allez porter. Songez qu'elle a été instituée comme prix des services rendus ; songez que plus cette marque distinctive vous honore, plus elle fixe le regard du public sévère et prompt à nous juger. Mais je connais mon frère et les sentiments qui l'animent, et je suis sûr qu'il ne me fera jamais repentir d'avoir sollicité pour lui les bontés de l'Empereur. Adieu, je vous embrasse bien tendrement (1). »

Plus tard, ce sera le grand cordon de son ordre royal des Deux-Siciles que son frère devra conserver « comme un témoignage des sentiments de Joachim pour sa famille », et dont André, nous le craignons, ne se sera pas souvent paré.

Mais là où Joachim se peint le mieux à notre sens, là où son cœur se laisse le mieux pénétrer, c'est dans une lettre

(1) Lettre à André Murat, 7 floréal an XIII (25 avril 1805).

qu'il écrit de Vienne pendant la campagne de 1805, quand il est entré en vainqueur avec sa cavalerie dans la capitale de l'Autriche. On eût bien étonné les princes, les généraux témoins de ses prouesses, si on leur eût dit qu'à cette heure vertigineuse, la grandeur des événements ne l'absorbait pas seule, et que la main qui maniait un sabre semant partout l'épouvante, savait tracer le lendemain des lignes d'une sensibilité si exquise :

« De mon quartier général de Vienne (1).

19 brumaire an XIV (10 décembre 1805).

« Mon cher frère, l'âge extrêmement avancé où se trouve arrivée notre incomparable mère devant nous faire présumer qu'elle peut nous être ravie d'un moment à l'autre, je viens te prescrire des devoirs sacrés, ceux que nous devons rendre à ses derniers moments. Mon frère, je veux conserver ses précieux restes, je veux les avoir près de moi. Ainsi lorsqu'elle aura fermé les yeux à la lumière, lorsque, plus heureux que moi, tu auras recueilli ses derniers soupirs, fais embaumer son corps, fais-lui rendre les honneurs funèbres et ensuite dépose-le dans un tombeau de pierre que je te charge de faire exécuter. Je pourrai l'en retirer quand je le jugerai à propos pour le rendre à celui que je lui destine dans une de mes campagnes. — C'est les larmes aux yeux que je t'indique ma volonté. Tu es trop bon fils et trop bon frère pour ne pas exécuter ce que je te demande, toute pénible que doive être pour ton cœur une telle commission. Adieu, mon frère ; je t'embrasse, ainsi que ta femme.

« MURAT (2). »

Cette sensibilité de Murat était d'ailleurs un des côtés

(1) A son frère André.

(2) La mère de Murat s'éteignit en 1806. Le vœu de son fils fut accompli :

frappants de sa nature. On en pourrait citer mille exemples ; Napoléon la connaissait bien. Un jour que l'Empereur causait physiologie et psychologie, après un examen original de l'organisme humain, il résumait ainsi ses impressions sur le contraste que présente souvent le caractère des hommes les plus célèbres : « Mais pourquoi chercher si loin ce que nous avons sous les yeux ? Qui ne connaît le bouillant courage de Murat, et qui ne croirait qu'un tel guerrier porte une âme de fer, un caractère indomptable ? Eh bien, aucun être n'est plus doux, plus facile dans la vie privée, ni même quelquefois plus faible. Si dans les camps il reçoit une lettre de sa femme, il pleure comme un enfant. Mais le canon se fait-il entendre, sa tête aussitôt se relève, il s'élançe, il se précipite dans la mêlée, et sur un champ de bataille cet Achille a vingt coudées (1). »

Une récente et très intéressante publication est venue confirmer cette très juste appréciation, en nous montrant « la tendresse passionnée » de Murat pour ses enfants, « un amour singulier chez un tel homme pour les joies du foyer (2) ».

son corps, déposé dans un caveau attenant à l'église paroissiale de La Bastide, y dort son dernier sommeil. Sur la pierre funéraire qui le recouvre, Murat fit graver l'inscription suivante :

LA PIÉTÉ FILIALE

A DAME MURAT.

1806

DÉCÉDÉE LE 11 MARS, AGÉE DE 85 ANS.

*Non la conobbe il mondo mentre l'obbe :
Conobbil'io ch'a pianger qui rimasi.*

PÉTRARQUE. (Sonnet LXVII.)

(Le monde ne la conut point lorsqu'il la possédait ;
Je la connus bien, moi qui reste pour la pleurer.)

(1) Le propos a été tenu au comte Molé et redit par lui à Mosbourg, qui l'a immédiatement consigné dans une note particulière.

(2) *Un Murat inconnu*, par le baron O. DE WATTEVILLE. Grâce à l'obligeance de M. Biagi, inspecteur général de l'instruction publique en Italie.

Reprenons notre rapide esquisse de la carrière de Murat, dont ces digressions nous ont un peu trop détourné.

Napoléon, contraint de renoncer à son projet de descente en Angleterre, avait tourné ses forces vers le continent et formé à Boulogne même, avec une rapidité foudroyante, le plan de la campagne de 1805. Une mission secrète, qu'il confia alors à Murat sous le nom du colonel Beaumont, laisse entrevoir cette conception magnifique. Elle exigeait chez celui qu'il en chargeait une connaissance des choses de la guerre, un discernement, une prompti-

M. de Watteville a mis au jour plusieurs lettres de Murat à sa fille aînée, *Lætitia, mia amata, adorata Letizia*, léguées par elle à la municipalité de Bologne. Lætitia avait épousé le marquis Pepoli, d'une des familles les plus anciennes de cette ville, où elle passa sa vie. On jugera de la précocité de son esprit par cette lettre de Caroline, femme de Joachim, à son mari. Lætitia était alors âgée de cinq ans :

« Toute ma petite société, qui se borne à trois ou quatre personnes, m'a fait des vers pour célébrer ma fête, et je m'empresse de te les envoyer. Je ne veux pas te faire des reproches, mais tu as sans doute oublié le 25 mars, car dans toutes tes lettres tu ne m'en parles pas. Les enfants sont venus avec des bouquets me réciter des vers. Achille a dit si bien et avec tant de fermeté ces mots : « Voulant briser ces chaînes, je brûle de voler au chemin de l'honneur... », que je n'ai pu m'empêcher de pleurer, et j'ai bien regretté de ne pas voir leur père spectateur de cette petite scène. Les deux autres ont été charmants, même Lætitia, qui m'a présenté un bouquet. Je lui ai demandé : Qui est le laideron de maman ? Elle a répondu : C'est moi. — Et qui est le laideron de papa ? — C'est maman. Nous n'avons pu nous empêcher de rire de cette espièglerie. Heureusement pour moi, tu n'es pas de l'avis de ta fille...

« Adieu ; tu es injuste, tu vois que je t'écris le plus souvent possible, et tu te plains toujours de ne pas recevoir de mes lettres.

« Adieu encore. Malgré tes injustices, je t'embrasse bien tendrement.

« CAROLINE.

« Paris, 26 mars 1807. »

Lætitia fut la mère du marquis Pepoli, qui épousa la princesse Frédérique de Hohenzollern-Sigmaringen, sa cousine. Murat eut une seconde fille, Louise, mariée au comte Rasponi, de Ravenne, et dont il avait annoncé ainsi la naissance à sa mère : « Ma Caroline vient de me donner une jolie petite fille. Elle vous ressemble beaucoup ; puisse-t-elle avoir vos qualités aimables et vos vertus !... » (26 mars 1805.) L'un des fils de Louise, le comte Achille Rasponi, mourut sénateur du royaume d'Italie.

tude d'esprit qui devaient permettre de la remplir en deux semaines. Napoléon ne trouvait pas le délai trop court. Il se donnait à lui-même si peu de temps pour arriver à Austerlitz !

« *Instructions confidentielles.*

« M. le maréchal Murat partira demain dans une chaise de poste sous le nom de colonel Beaumont. Il se rendra droit à Mayence, où il ne fera que changer de chevaux. Il traversera Francfort, et à cette occasion observera Offenbach. Il dirigera sa route sur Wurtzbourg, afin de reconnaître cette place, où il séjournera un jour et demi. Il verra la liaison de cette ville avec la place de Mayence et le Danube, en se faisant rendre compte des débouchés sur Ulm, sur Ingolstadt et sur Ratisbonne. De Wurtzbourg, il se rendra à Bamberg, sur la Rednitz, et de Bamberg jusqu'aux frontières de Bohême, près d'Égra, sans cependant entrer sur le territoire autrichien. Il aura soin de ne parcourir que des pays neutres et qui ne soient pas occupés par des troupes autrichiennes... Il observera attentivement les rapports qui se trouvent entre Bamberg, la Bohême et le Danube. Il se fera rendre compte des montagnes de Bohême dans le plus exact détail, et particulièrement de tous leurs débouchés vers l'Allemagne. Il fera dresser l'itinéraire de la route de Bamberg à Prague, et spécialement des gorges d'Égra et de la vallée qui l'entourne. Il aura soin de connaître bien les détails de la campagne du maréchal de Belle-Isle. De Bamberg, il remontera la Rednitz en passant par Nuremberg. Il reconnaîtra la Rednitz et la Wernitz, puis il longera le Danube sur sa rive gauche, traversera rapidement Ratisbonne et arrivera vis-à-vis de Passau. Il passera le Danube dans cette partie pour parcourir ensuite les rives de l'Inn jusqu'à Kuffstein, passera à travers Munich, se dirigera sur Ulm, et après sur

Stockach, verra en passant le champ de bataille de Möskirch, jettera un coup d'œil sur les divers débouchés de la forêt Noire et fera en sorte d'être à Strasbourg le 24 fructidor de la présente année. Il s'attachera à saisir l'ensemble des pays qu'il parcourra, s'informera de la largeur des rivières et en tiendra note, de la hauteur et des défilés des montagnes, de la situation des places fortes, et, en un mot, de tout ce qu'il convient qu'il sache parfaitement et dont il pourra avoir besoin par la suite. Il n'oubliera pas d'étudier, dans chaque point principal où il se trouvera, la position relativement au Tyrol, au Danube et aux montagnes de Bohême. Il lui est expressément recommandé de ne s'engager sous aucun prétexte quelconque en aucun pays occupé par les Autrichiens, et s'ils avaient passé l'Inn, il fera en sorte de ne pas tomber dans leurs postes. Il mènera avec lui un officier ou secrétaire parlant l'allemand, et s'il n'en trouve point d'abord, il en demandera un à Mayence, au préfet Jambon (*sic*) Saint-André, auquel il se découvrira, sans que pour cela il se fasse connaître à l'officier ou au secrétaire que celui-ci lui indiquera. M. le maréchal Murat fera partir son état-major, ses fourgons et ses chevaux de Paris sans éclat.

« De mon camp impérial de Boulogne-sur-Mer, le sept fructidor an treize (25 août 1805).

« NAPOLÉON (I). »

Ce fut à Murat, comme au « *magister equitum* des armées romaines », que revint le commandement général de la cavalerie dans la lutte engagée en Allemagne, où l'honneur des premiers succès lui était réservé. Aussitôt qu'il est maître des débouchés de la forêt Noire, rien

(1) D'après l'original.

n'entrave sa marche victorieuse du Danube à Nuremberg. A Wertingen, il attaque une division autrichienne qui laisse entre ses mains son artillerie, ses drapeaux et quatre mille prisonniers. Plus loin, il enveloppe un corps de huit mille hommes commandé par le général Verneck, et le force à capituler. Lancé à la poursuite de l'archiduc Ferdinand, il ne s'arrête qu'après une marche ininterrompue de quatre jours avec des troupes harassées de fatigue. « Il avait fait douze mille prisonniers, pris cent vingt pièces de canon, cinq cents voitures, onze drapeaux, deux cents officiers, sept généraux, plus le trésor de l'armée autrichienne. Il avait donc sa glorieuse part de cette immortelle campagne (1). »

Un nouvel adversaire nous fait face ; les Russes entrent en scène. Murat se précipite au-devant d'eux et les atteint à Amstetten.

S'il a commis la faute, ainsi que Napoléon le lui reproche, d'avoir trop généreusement accordé un armistice à l'ennemi qu'il pouvait forcer à se rendre ; si, emporté par l'ambition d'entrer le premier dans Vienne, il a laissé Kutusoff gagner la Moravie, il a bientôt pris sa revanche en écrasant à Hollabrunn l'arrière-garde du général russe, en lui infligeant à Gunthersdorf un nouvel échec. C'était été par miracle qu'à l'abbaye de Molk l'empereur François n'était pas tombé entre ses mains.

A Austerlitz, dans le défi suprême que se jettent les trois empereurs, Murat tient tête à quatre-vingt-deux escadrons de cavalerie austro-russe. Opposé tantôt à Lichtenstein, tantôt à Bagration, il facilite la conquête du plateau de Pratzen considéré comme la clef de la bataille, et enlève à l'armée russe les deux tiers de ses équipages.

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VI, p. 125.

La paix de Presbourg couronna la campagne. La Confédération du Rhin groupa sous la protection de Napoléon la plupart des États qui composaient l'empire germanique.

L'Empereur avait intérêt à resserrer les liens que les changements survenus lui créaient avec la nouvelle Allemagne; il disposa en faveur de Murat du grand-duché de Clèves et de Berg, riche principauté d'un million d'habitants établie sur la rive droite du Rhin. « La gloire militaire du prince Murat », disait à cette occasion le Sénat à l'Empereur par l'organe de son président, « l'importance et l'éclat de ses succès, ses vertus publiques et privées intéresseront tous les Français au juste prix qu'il en reçoit et rendront son autorité chère à ses nouveaux sujets. Le prince Murat sera chargé de la garde d'une partie importante de l'Empire, et Votre Majesté ne pouvait la confier à de plus dignes mains. »

Reconnu par toutes les puissances, assuré du désir de la Prusse de vivre avec lui en bonne intelligence, quoique le grand-duché eût été formé en partie de provinces cédées par la monarchie prussienne, Murat fit preuve d'un jugement rare dans le gouvernement de sa principauté (1). Loin de songer à bouleverser des habitudes anciennes, il eut la sagesse de ne rien changer à l'organisation civile et judiciaire des duchés, à leurs usages ou à leurs mœurs. Accessible, affable, généreux, il conquit rapidement l'amour de ses sujets, et ce fut plus tard avec des regrets sincères qu'ils le virent s'éloigner, quand il fut promu en Italie à un trône plus éclatant.

L'Empereur, en faisant de Murat un prince allemand, n'admettait pas pour cela qu'il devînt un prince étranger,

(1) Dépêches de Talleyrand et du comte d'Haugwitz, Pièces justificatives, n° VI.

et un message qu'il lui adressait au mois d'août 1806 donne un assez piquant aperçu de la façon dont il comprenait la position de son beau-frère à la cour impériale :

« Votre rang dans mon palais est fixé par le rang que vous avez dans ma famille, et votre rang dans ma famille est fixé par le rang de ma sœur. Les aînés doivent passer avant elle. Je ne puis vous accorder d'avoir dans ma cour le rang de prince étranger... Un prince étranger n'est jamais à Paris que par occasion, et il n'y réside pas habituellement. Je le veux d'autant moins que si vous étiez traité comme grand-duc, vous y perdriez, vu que j'ai décidé que l'usage établi de tous les temps en France serait suivi, et que les frères et sœurs de l'Empereur passeraient avant les grands-ducs et les grandes-duchesses. Une décision différente serait contraire aux prérogatives de la France et à la dignité de ma couronne. Les grands-ducs ont remplacé les Électeurs, et les Électeurs passaient toujours après la famille royale... Vous êtes trop attaché à la gloire de ma famille pour ne pas sentir combien il serait choquant pour les Français de voir la grande-duchesse de Hesse-Darmstadt, le grand-duc de Wurtemberg, le margrave de Bade passer à Paris avant ma famille. Cela est tellement absurde que cette prétention n'est entrée dans la tête de personne, et le titre de frère et sœur que je leur donne n'est qu'une assimilation qui les fait passer après les véritables (1). »

A peine en possession de sa souveraineté, le grand-duc de Berg vit une des maisons les plus considérables de l'Allemagne rechercher avec lui une alliance de famille. Antoinette, fille posthume de ce frère aîné de Joachim

(1) D'après l'original.

dont la mort l'avait si vivement affecté en 1792, approchait de l'âge où on pouvait la marier. Le prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, d'une branche collatérale de la famille royale de Prusse, sollicita sa main pour son fils le prince héréditaire.

« En demandant à Votre Altesse la main de la princesse votre nièce pour le prince mon fils (1) », écrivait au grand-duc le prince de Hohenzollern, « je me plais à suivre les hautes directions de Sa Majesté Impériale et Royale et à penser que l'approbation de l'histoire consacrerait un jour cette union, en confondant deux noms à qui elle doit tant de pages mémorables. Si Votre Altesse agréait, ainsi que j'ai lieu de m'en flatter, la demande que j'ai l'honneur de faire près d'elle, je puis lui promettre que la princesse sera reçue dans le berceau originaire du grand Frédéric en fille des illustres vainqueurs de l'Autriche. Elle trouvera dans cette simple et antique résidence un petit nombre de sujets accoutumés à une longue fidélité. Puisse-t-elle devenir un jour leur appui, être heureuse de leur amour, de la tendresse paternelle dont je m'efforcerai de l'entourer, et promettre à Votre Altesse des neveux dignes des princes dont vous avez surpassé ou égalé les exploits (2)... »

Il fallut différer l'union de quelques mois, pour donner à la jeune fiancée le temps d'atteindre sa quinzième année. Le grand-duc, d'après les lois du protocole, eut à faire part aux princes régnants de l'événement; ce fut lui qui, par une fiction commandée par l'usage, fut censé l'apprendre au propre père de son futur neveu :

« Mon cousin, je vous annonce, avec une joie bien sin-

(1) « ...L'Empereur m'avait donné un témoignage bien précieux de sa bienveillance en nommant Antoinette princesse avant son mariage... » (Joaquim à André Murat, 9 février 1808.)

(2) Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, au grand-duc de Berg, le 25 mai 1806. D'après l'original.

cère, le mariage du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, votre fils, avec la princesse Antoinette Murat, ma nièce; je suis assuré que Votre Altesse partagera toute la satisfaction que j'en ai ressentie. J'ai été véritablement affligé de ne pouvoir vous exprimer l'année dernière combien j'étais sensible à la proposition que vous me faisiez d'une alliance entre nos maisons; mais je dus alors m'interdire de rien décider sans l'autorisation de S. M. l'Empereur et Roi, et je ne pus que prier le prince votre fils de vous transmettre mes sentiments. La campagne, qui s'ouvrit peu de temps après, éloigna encore un événement que je désirais autant que Votre Altesse me témoignait le désirer elle-même. Il m'est bien agréable de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que cette heureuse union est conclue, et que Sa Majesté a bien voulu l'honorer de son approbation et de sa présence. Je ne doute point du bonheur de manière; les heureuses qualités du prince, votre fils, vos bontés que je vous demande pour elle et que vous ne lui refuserez pas, me sont un sûr garant de sa félicité future. J'ai de mon côté l'assurance que, par son attachement à ses devoirs, sa douceur, sa déférence pour vos conseils et son respect pour vos vertus, elle méritera votre estime et votre tendresse, et qu'elle fortifiera de plus en plus les liens intimes qui doivent désormais exister entre nos deux familles. »

Antoinette devait rencontrer dans sa patrie d'adoption l'affection la plus délicate et la plus durable. Les vicissitudes politiques furent sans influence sur la place qu'elle occupa jusqu'à sa mort dans le cœur élevé de son mari et dans le respect de la cour de Sigmaringen (1). Elle

(1) « En 1815, la mort de Murat et le renversement de l'Empire la frappaient tout à la fois dans ses affections intimes et dans son rang. Sa position, comme membre de la famille impériale, était difficile au milieu des

s'éteignit en 1847, laissant une nombreuse descendance d'enfants et de petits-enfants (1).

Les assurances pacifiques données à Napoléon par le gouvernement prussien étaient, paraît-il, sujettes à caution.

« La Prusse arme », lisait-on dans une communication officielle adressée par l'Empereur au grand-duc de Berg et aux confédérés allemands le 21 septembre 1806, « et il est connu de tout le monde qu'elle arme contre la France et la Confédération du Rhin. Nous cherchons ses motifs sans pouvoir les pénétrer. Les lettres que Sa Majesté Prussienne nous écrit sont amicales. Son ministre des affaires étrangères a notifié à notre envoyé extraordinaire qu'elle reconnaissait la Confédération du Rhin et qu'elle n'avait rien à objecter contre les arrangements faits dans le midi de l'Allemagne... L'avenir seul pourra révéler le secret

princes de vieille souche. Elle ne craignit pas de l'aggraver encore, en se rendant auprès de sa tante Caroline Murat, alors proscrire et veuve. Son mari, le prince Charles, la suivit et l'aida à consoler la Reine déchuë. Cette démarche, qui eût été naturelle dans des circonstances ordinaires, devenait dans ce temps de trahisons, de craintes, où toute parenté avec l'Empereur était un stigmate compromettant, une noble et courageuse protestation en faveur du malheur et des liens de famille. » (*Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*, par Ph. LE BAS, membre de l'Institut, 1844.)

(1) Antoinette fut la mère du prince Antoine de Hohenzollern, père lui-même du prince Léopold, dont la candidature au trône d'Espagne souleva, en 1870, hélas! tant de tempêtes, la grand'mère de la reine Stéphanie de Portugal, du roi de Roumanie, de Mme la comtesse de Flandre, etc., etc. — Voici l'hommage que lui rendit le prince de Hohenzollern, dans une lettre à M. Gaëtan Murat : « J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer, Monsieur le comte : la mort de votre cousine, ma bien-aimée Antoinette, qui a succombé à une maladie de quatre mois le 19 du courant. Vous serez bien persuadé combien je suis malheureux. Ma femme était un ange de bonté, une bien fidèle compagne de ma vie; cette perte, dans mes vieux jours, m'offre à présent un vide bien sensible... Que Dieu vous épargne le plus longtemps possible de pareilles pertes!

« Le prince DE HOHENZOLLERN.

« Sigmaringen, 25 janvier 1847. »

d'une conduite aussi étrange qu'elle était inattendue... »

La guerre se rallumait, provoquée par la quatrième coalition.

Toujours à l'avant-garde, Murat court en Saxe, poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Leipzig et contribue, par la charge fameuse de ses dragons et de ses cuirassiers, à prendre à Iéna la revanche de Rosbach. Quand il a fait capituler Erfurt, qu'il a harcelé sans répit les débris de l'armée prussienne, il peut écrire de Prenzlau à l'Empereur : « Sire, les ordres de Votre Majesté sont exécutés : le prince de Hohenlohe est en mon pouvoir avec son corps d'armée... seize mille hommes d'infanterie, six régiments de cavalerie, soixante pièces de canon, soixante drapeaux, le prince Auguste Ferdinand, le prince de Hohenlohe et plusieurs autres généraux sont le résultat de cette belle journée. Je désire avoir rempli les intentions de Votre Majesté et l'avoir convaincue de mon amour et de mon zèle pour son service (1). »

L'Empereur est insatiable. — Il fait ainsi son compliment à Murat sur la prise de Stettin : « Si votre cavalerie prend ainsi les places fortes, il faudra que je licencie le génie et que je fasse fondre mes grosses pièces. Mais il n'y a encore rien de fait. Vous avez encore plus de 25,000 hommes à prendre... Vous avez le général Blücher à prendre et le duc de Weimar (2). »

Murat se le tient pour dit. « Sire », répond-il le 6 novembre, « je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté le plus brillant succès, dont j'espère la prise de tout le corps du général Blücher et celui du duc de Weimar. Le général Blücher, qui commande tous les restes de l'armée prussienne, avait attendu les troupes de Votre Majesté devant

(1) Le grand-duc de Berg à l'Empereur, 28 octobre 1806.

(2) L'Empereur au grand-duc de Berg, 31 octobre 1806 (de Berlin.)

Lubeck. M. le prince de Pontecorvo et M. le maréchal Soult ont débouché de cette ville presque en même temps... Demain, à la pointe du jour, toute la cavalerie marchera sur le général Blücher, qui, placé entre la mer et le cordon des troupes danoises qui, les armes à la main, fait respecter la neutralité, sera certainement forcé de se rendre. Il est impossible de faire de meilleures dispositions que celles qu'ont faites MM. les maréchaux. »

Dès le lendemain l'engagement était tenu : « Sire, le combat a fini faute de combattants. Je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté que le général Blücher vient de capituler. J'aurai l'honneur d'envoyer dans la journée à Votre Majesté la capitulation qui a été faite. Cette colonne va défiler dans une heure devant le corps de Votre Majesté. »

Comme l'Autriche en 1805, la Prusse en 1807 n'avait plus d'espoir que dans le secours de la Russie. Murat passe en Pologne, déloge les Russes de Varsovie, où il est reçu en précurseur de l'indépendance.

« Il était entré dans l'antique capitale de la Pologne, vraiment beau de cette vaillance chevaleresque qui est le caractère distinctif des Polonais. Il plut à ce peuple brave et très impressionnable, qui devait suivre avec ardeur un jeune prince qui s'élançait au milieu des batteries ennemies comme dans une salle de danse (1). »

Les Polonais sollicitaient le rétablissement de leur royaume et demandaient à Napoléon de leur choisir un roi dans sa propre famille. Celui qu'ils croyaient le plus apte à occuper le trône était le valeureux chef de la cavalerie française, qui « semblait si bien fait pour être le roi d'une nation à cheval ». « Les Polonais nous aiment encore plus, je crois, que les Polonaises », écrivait Junot

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

à sa femme. « Cette nation veut recevoir un chef de nous, un roi. Murat lui plaît fort avec ses plumes et ses brillants uniformes, mais surtout par sa bravoure, car tu sais qu'elle est de bon aloi. »

Pour caractériser ce vœu de la nation et l'entourer d'une sorte de consécration, Poniatowski donna à Murat le sabre d'Étienne Batory, emblème vénéré de la royauté polonaise. « Conservant religieusement les armes des grands hommes qui jadis illustrèrent la Pologne », lui écrivait Poniatowski en le lui envoyant, « nous nous faisons un devoir de les remettre à ceux que l'aveu général place au premier rang. C'est à ce titre que j'ose supplier Votre Altesse Impériale d'accepter le sabre que je prends la liberté de lui offrir. Propriété des derniers rois de Pologne, il servit autrefois à Étienne Batory, un de nos plus vaillants souverains, et fut témoin de ses plus éclatantes victoires. Placé dans les mains de Votre Altesse Impériale, il reprendra, après des siècles, la route glorieuse qu'il a déjà parcourue, et combattra peut-être encore pour la patrie... (1). »

Ces mots étaient gravés sur la lame :

OFFERT PAR JOSEPH PONIATOWSKI

A JOACHIM, GRAND-DUC DE BERG.

STEPHANUS BATORI REX POLONIÆ

AD 1575.

MUTATO HEROË PRO PATRIA TAMEN 1807 (2).

L'Empereur n'avait pas l'intention de refaire la Pologne ; Murat était promis à d'autres destinées.

Sans nous attarder aux opérations de cette rude cam-

(1) Archives du prince Murat.

(2) Ce sabre historique figure chez le prince Joachim Murat, dans la panoplie où sont pieusement rassemblées les armes de son aïeul.

pagne d'hiver, nous ne retiendrons d'Eylau que la charge légendaire où Murat, à la tête de quatre-vingts escadrons, traversa deux fois toute l'armée russe. Une neige épaisse masquait le champ de bataille aux combattants, lorsqu'une éclaircie soudaine découvrit une batterie russe de soixante-douze bouches à feu qui vomissaient dans nos rangs une effroyable mitraille. « Au premier ordre, Murat était accouru au galop. — Eh bien, lui dit Napoléon, nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là? Alors il prescrit à cet héroïque chef de sa cavalerie de réunir les chasseurs, les dragons, les cuirassiers, pour essayer ce que pourrait l'élan d'une pareille masse d'hommes à cheval, chargeant avec fureur une infanterie réputée inébranlable... Cette action de cavalerie, la plus extraordinaire peut-être de nos grandes guerres... (1) »; « cette manœuvre audacieuse s'il en fut jamais... cette charge brillante et inouïe... avait culbuté plus de 20,000 hommes d'infanterie et les avait obligés à abandonner leurs pièces (2). »

Murat n'assistait pas à la bataille de Friedland. Il était occupé avec Davout et Soult à empêcher les Russes de se reformer dans la Prusse orientale. Berthier l'avait prévenu le jour même, de la part de l'Empereur, que l'ennemi était en très grande force à Friedland, et que l'intention de Sa Majesté était qu'il gardât bien, de concert avec le maréchal Davout, les débouchés de notre droite « car il serait possible que la tête de l'ennemi se présentât pour filer sur Kœnigsberg (3) ».

Murat se dédommageait de son éloignement du champ

(1) THIERS, *Consulat et Empire*.

(2) 58^e bulletin de la Grande Armée, 9 février 1807.

(3) Billet de Berthier, « du bivouac entre Eylau et Donno, ce quatorze à neuf heures du matin ».

de bataille en ayant à Heilsberg deux chevaux tués sous lui et en cernant dans Kœnigsberg une colonne ennemie réduite à nous livrer d'immenses approvisionnements.

Après Friedland, Alexandre, Guillaume et Napoléon se jurèrent sur le Niémen une amitié éternelle. Le grand-duc de Berg avait bien mérité d'accompagner l'Empereur au radeau de Tilsitt. Ce fut à lui que le prince Bagration et le général Beningsen s'adressèrent pour solliciter l'armistice dont fut précédée la célèbre entrevue.

Tilsitt marque l'apogée de la gloire et de la puissance de Napoléon. Vainqueur de l'Italie, de l'Allemagne et de la Russie, libre de ses mouvements dans la péninsule Ibérique, l'Angleterre seule lui résiste. Il va chercher à l'atteindre en Espagne et se heurter, au milieu de ses prospérités, à un péril qui dépassera toutes les prévisions humaines.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

MURAT

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR

EN ESPAGNE (1)

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur la situation de l'Espagne en 1808. — Résumé des faits qui ont précédé l'arrivée de Murat. — Les desseins de Napoléon. — Raisons qu'il pouvait avoir de se défier du gouvernement espagnol et de s'occuper de l'Espagne. — Comment l'Empereur a jugé lui-même son entreprise. — Godoï et le traité de Fontainebleau. — Lettres du prince des Asturies et du roi Charles IV à l'Empereur. — État d'esprit de la cour d'Espagne au moment de l'approche des troupes françaises.

Ce fut après Tilsitt que Napoléon résolut d'intervenir en Espagne. Jusqu'alors l'idée de l'inféoder à son système ne s'était présentée à lui qu'enveloppée dans un projet plus vaste qu'il subordonnait aux événements, celui de remplacer les Bourbons sur leurs trônes d'Europe par des dynasties dérivant de la sienne, rattachées à l'ordre nouveau par des intérêts communs. En bons termes avec la Russie, il se persuada que rien n'entraverait ses visées sur

(1) Ouvrages consultés : CEVALLOS (DON PEDRO), *Mémoire sur les affaires d'Espagne, 1808-1814*; DE PRADT, *Mémoires sur la Révolution d'Espagne, 1816*; NELLERTO (Llorente), *Mémoires pour servir à la Révolution d'Espagne*. Paris, 1819; LAS CASES (comte DE), *Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris, 1823; SOUTHEY, *History of Peninsular War*. Londres, 1823; NAPIER (W.-F.-P.), *Histoire des guerres de la Péninsule, de 1807 à 1814*.

la Péninsule; mais pour ne pas jeter prématurément l'alarme à Madrid et réduire le gouvernement espagnol à préparer sa défense par des armements et des alliances, il resta maître de lui à ce point que ni ses ministres, ni ses confidents les plus intimes ne soupçonnèrent le dessein qu'il avait formé. Sa réserve fut si absolue qu'on a pu douter qu'il eût pensé, avant d'avoir vu les princes espagnols à Bayonne, à déposséder la dynastie régnante. C'est la succession des faits qui seule a révélé l'origine et le développement de ses combinaisons.

Charles IV occupait le trône depuis 1788. Petit-fils de Philippe V et fils de Charles III, il y était monté à l'âge de quarante ans. Des deux couronnes, d'Espagne et de Naples, dont avait hérité son père, celle de Naples était depuis longtemps échue à son frère Ferdinand.

Charles était un prince débonnaire, instruit, lettré même, dont l'avènement avait été salué par d'universelles espérances. Il avait épousé très jeune l'infante Marie-Louise de Parme, sa cousine germaine, qui ne tarda pas à exercer sur lui une domination sans limites.

Peu favorable aux idées nouvelles, il maintint d'abord aux affaires le principal ministre de son père, le comte de Florida Blanca, fort hostile lui-même à la Révolution fran-

Londres, 1828; duc DE ROVIGO, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*. Paris, 1828; DE BAUSSET, *Mémoires*. Paris, 1829; THIBEAUDEAU, *Histoire de France et de Napoléon Bonaparte, Invasion de l'Espagne*, 1808. 1835-1838; TORENO (comte DE), *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la Révolution d'Espagne*. Paris, 1835; GODOÏ, *Mémoires*, publiés sous sa dictée par Esménard, 1836-1838; THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1845; J. LAVALLÉE, *L'Espagne depuis l'expulsion des Maures jusqu'à l'année 1847*. Firmin DIDOT, 1847; MONTOLON (le général), *Histoire de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, 1847; *Correspondance de Napoléon I^{er}*, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, 1858-1869; MÉNEVAL (baron DE), *Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon I^{er}*, 1894; ROSETTI (général), *Journal manuscrit*, 1808.

çaise. Les progrès de cette révolution amenant bientôt Charles IV à prendre vis-à-vis de la France une attitude menaçante, il s'engagea avec la première coalition à rassembler vingt mille hommes sur la frontière des Pyrénées.

Quand Louis XVI, forcé d'accepter la constitution de 1791, notifia aux puissances étrangères le changement survenu dans la forme de son gouvernement, Florida Blanca se retira et fut remplacé par le comte d'Aranda.

Sous le ministère d'Aranda les relations avec la France se détendirent quelque peu. L'Espagne se cantonna dans la neutralité; puis les influences étrangères, la pression des princes français, devinrent les plus fortes; on voulut à Madrid une action plus énergique. D'Aranda se vit supplanté par un jeune homme de vingt-huit ans que son talent musical et les agréments de sa personne avaient mis en possession de toute la faveur de la Reine.

Le nouveau venu s'appelait Manuel Godoi. Il appartenait à une famille de l'Estramadure plus ancienne qu'opulente, et n'avait reçu qu'une éducation très incomplète. Il était entré à dix-sept ans dans les gardes du corps où servait son frère aîné, et, signalé à la Reine comme chanteur émérite, il avait inspiré à la souveraine déjà mûre un attachement qui devait le conduire à la plus haute fortune. Une intelligence vive et souple, une grande facilité d'assimilation, et le soin que prenait sa protectrice de l'initier elle-même à toutes les affaires, lui permirent vite de faire bonne figure dans les conseils. Il devint aussi indispensable à Charles IV qu'à la Reine. Le Roi rassembla sur sa tête tous les honneurs, tous les titres, tous les emplois, le créa duc de l'Alcudia et en fit son premier ministre.

Cependant le procès de Louis XVI se poursuivait, et le roi de France, délaissé de tous, n'avait plus d'autre avocat

à l'étranger que son royal parent d'Espagne. Charles IV tenta auprès de la Convention des efforts désespérés pour le sauver; il permit à son représentant diplomatique à Paris de disposer d'une somme considérable afin d'acheter les membres de la Convention qui consentiraient à épargner la vie de l'infortuné captif du Temple. Tout fut inutile, la tête de Louis XVI tomba. La guerre s'ensuivit entre la France et l'Espagne; elle dura deux ans, entremêlée de succès et de revers, de plus de revers que de succès pour l'Espagne, et se termina, en 1795, par la paix de Bâle, à laquelle Godoï prit une part qui lui valut le titre, cette fois justifié, de prince de la Paix.

L'année suivante, un traité d'alliance offensive et défensive, conclu à Saint-Ildefonse, cimentait le pacte formé par la paix de Bâle : l'Espagne joignait ses armes aux nôtres contre l'Angleterre.

Le traité de Saint-Ildefonse n'empêcha pas les difficultés de renaître entre les deux alliées; les encouragements donnés par l'Espagne aux royalistes de France, le refus de livrer les émigrés réclamés par le Directoire, ramenèrent la discorde. Godoï, en butte à l'animadversion du parti français et à celle du parti anglais, jaloué par ses compatriotes à cause de son incroyable élévation, atteint par la défaite que l'Angleterre avait infligée à la flotte espagnole au cap Saint-Vincent, ne put surmonter tant de disgrâces. Il donna sa démission, au grand chagrin de Charles IV, et eut pour successeur don Louis de Urquijo.

Urquijo n'aura guère le temps de donner à la France des gages de son bon vouloir. Le Directoire a à peine fait place au Consulat, que Godoï, dont ses souverains ne peuvent se passer et qui a hâte de se faire en Espagne l'homme du premier Consul, remonte au pouvoir plus fort que jamais.

L'amitié se resserre entre Madrid et Paris. La rétrocession de la Louisiane à la France, consentie, en principe, par Urquijo, s'effectue sous Godoï moyennant l'abandon à l'Espagne de la Toscane, conquise en Italie par nos armes et que le traité de Lunéville (1), sous la pression du premier Consul, érige en royaume d'Étrurie au profit de Louis de Bourbon, duc de Parme, gendre et neveu de Charles IV.

Mais à Lunéville la France, en traitant avec l'Autriche, n'avait pas traité avec l'Angleterre, restée en dehors de la paix. Bonaparte veut la frapper dans les alliés qu'elle conserve. Il lance Murat sur Naples, envoie Lucien Bonaparte à Madrid afin de détacher l'Espagne de ses liens avec le Portugal, qui n'est plus seulement « une factorerie, mais encore un arsenal de l'Angleterre », et après l'ambassade de Gouvion Saint-Cyr, dont l'expérience et les talents militaires devront être d'un grand profit, Godoï, nommé généralissime des troupes espagnoles, envahit le Portugal, où il défait l'armée portugaise avant que les Anglais aient pu la secourir.

La France et l'Angleterre se sont rapprochées en 1802 : l'Europe va-t-elle enfin respirer? — L'Europe ne respirera pas encore : la paix d'Amiens n'est qu'une courte halte dans le conflit des deux puissances ; la guerre se rallume générale en 1803.

L'Espagne épuisée, incertaine de l'avenir, cherche cette fois à y demeurer étrangère ; Godoï n'a pas envie de la compromettre tant que le sort n'aura pas prononcé entre les combattants ; il tente de louvoyer. Le premier Consul ne l'entend pas ainsi : il faut être pour ou contre lui.

Il écrit à Charles IV pour lui signaler « le gouffre ou-

(1) Signé le 9 février 1801.

vert par l'Angleterre sous le trône que la dynastie espagnole occupe depuis cent ans » ... Il lui montre l'Europe indignée de « l'espèce de détronement » dans lequel le prince de la Paix se plaît à la représenter. « Godoï gouverne la marine, il gouverne la politique, il gouverne l'intérieur, il gouverne la cour, il a des gardes, il a un nom royal, il est le véritable roi d'Espagne... » Bonaparte prévoit que s'il est obligé de soutenir une guerre contre ce nouveau roi, il aura « la douleur de la faire en même temps contre un prince qui eût fait le bonheur de ses sujets s'il eût voulu régner lui-même (1) ».

Godoy ne s'exposera pas à tomber une seconde fois du pouvoir; il consent à assister la France d'un fort subside. L'Angleterre répond par la saisie des vaisseaux espagnols sur toutes les mers; et l'Espagne, entraînée de plus en plus dans l'orbite de la politique française, s'engage avec nous contre la Grande-Bretagne dans une lutte qui aboutit en 1805 au désastre de Trafalgar.

Napoléon n'était-il pas cette fois irrémédiablement touché? Godoy se le persuade. Il lui tarde de rompre avec un allié que la fortune abandonne. Dans une proclamation ambiguë, il appelle les Espagnols aux armes contre un adversaire qu'il ne nomme pas, mais qu'il est aisé de reconnaître.

Vain calcul! Il s'est trop hâté de douter de l'étoile de Napoléon. Arraché comme à un rêve par le canon d'Iéna, il ne songea plus qu'à se réclamer de l'alliance qu'il n'avait pas encore ouvertement trahie; il offrit de lui donner tous les gages. Un contingent espagnol déjà conduit en Italie par le général O'Farrill pour protéger le royaume

(1) Lettre du premier Consul à Charles IV, 19 septembre 1803.

d'Étrurie, eut ordre de se joindre à un contingent plus important destiné, sous le commandement du marquis de la Romana, à opérer de concert avec nos armées du Nord.

En dépit des explications multipliées pour l'apaiser, l'Empereur n'avait plus foi dans la solidité de ses relations avec l'Espagne. Il savait que, docile aux suggestions de l'Angleterre, elle devait agir contre nos frontières du Midi si le destin nous eût été contraire. Or sa pensée constante, celle qui domine et résume sa politique extérieure, est toujours ce duel acharné de la France et de la Grande-Bretagne qui ne pouvait finir que par l'anéantissement de l'une des deux puissances. Paralyser l'action de l'irréconciliable ennemie, lui interdire l'accès de toutes les côtes, c'est pour Napoléon l'intérêt qui prime tous les autres ; c'est ce qui lui permettra d'opposer la prépondérance de la France sur le continent à la suprématie que la Grande-Bretagne conserve sur les mers.

L'attitude de l'Espagne n'était pas le seul motif qu'avait l'Empereur de se tenir en garde dans le midi de l'Europe. La maison de Naples, au lendemain de Trafalgar, avait cru, elle aussi, Napoléon perdu. Violant son traité de neutralité avec la France, elle recevait dans ses États une armée anglo-russe qui, appuyée d'un corps napolitain, menaçait les derrières de notre armée en Italie.

A Florence, la reine d'Étrurie défendait mollement ses ports contre l'envahissement du commerce anglais : le prince Eugène avait dû diriger à l'improviste une expédition contre Livourne pour y saisir les marchandises anglaises.

Enfin le plus proche voisin de l'Espagne, le prince régent de Portugal, était depuis longtemps à la merci du gouvernement britannique. Acculé à l'obligation de prouver son indépendance, il n'avait pu, malgré son désir de main-

tenir avec nous de bons rapports (1), dissimuler davantage : la balance avait penché du côté de l'Angleterre. Plutôt que d'appliquer le système continental, il avait préféré abandonner l'Europe et aller régner dans ses possessions du Brésil.

L'Espagne devait forcément ressentir le contre-coup de ce qui s'était passé en Italie et en Portugal, dans des États lui tenant de si près. Charles IV était beau-père du prince régent de Portugal ; il était frère du roi Ferdinand de Naples ; son fils, le prince des Asturies, avait été marié à une princesse des Deux-Siciles, héritière de la haine de sa mère, Marie-Caroline, contre l'état de choses sorti de la Révolution française. Cette princesse était morte, mais le prince royal passait pour imprégné des sentiments qui l'avaient animée.

Charles IV, il est vrai, s'était épris depuis le consulat d'une admiration exaltée pour le « grand homme » qui incarnait le pouvoir en France. Malheureusement son influence était nulle. Si bon, si honnête qu'il fût personnellement, sa bonté, son honnêteté ne le cédaient ni à sa faiblesse, ni à son aveuglement. Satisfait de se décharger des tracas du trône sur une reine qui ne voulait pas vieillir et sur un favori qui la dominait depuis vingt ans, il ne comptait pas.

Croyant n'avoir pas assez fait pour son ministre, il venait de lui donner pour femme doña Louisa de Bourbon, comtesse de Chinchon, sa cousine germaine (2). Godoï, désormais l'allié de la maison royale, ne voyait plus de

(1) Le 8 novembre 1807, le roi de Portugal envoyait à Paris le marquis de Marialva, avec mission d'offrir à l'Empereur des sacrifices pécuniaires, et de lui proposer le mariage du prince de Beïra, son fils, avec l'une des filles du grand-duc de Berg. Le prince de Beïra était âgé de neuf ans. (BIGNON, *Histoire de France sous Napoléon.*)

(2) Fille de l'infant don Louis, frère du roi Charles III.

bornes à son omnipotence. Bonaparte l'avait bien dit, il était le véritable roi d'Espagne (1). On savait par expérience la confiance qu'il méritait.

De plus, des dissensions intestines, causées par la haine de l'héritier du trône contre le favori, déchiraient la cour et scandalisaient l'Europe. Le Roi et le prince des Asturies, pour se ménager l'un et l'autre, ou plutôt l'un contre l'autre l'appui de Napoléon, n'allaient pas hésiter à recourir à lui; et par le fait de ce père et de ce fils venant réclamer son patronage, l'Empereur se trouverait confirmé dans la pensée de s'immiscer dans les affaires d'Espagne. Il n'est jamais sage de tenter les conquérants. Ne devait-on pas craindre que l'arbitre qu'on appelait se demandât s'il avait intérêt à laisser l'Espagne en des mains trop débiles, si le relèvement de ce généreux pays n'importait pas autant à la France qu'à l'Espagne elle-même; si ce relèvement, il n'était pas, lui, le dominateur de l'Europe, seul en état de l'entreprendre et de le mener à bien?

Puis le souvenir du Grand Roi ne cessait de le hanter. Avant de partir pour Bayonne, il disait à ses ministres : « J'ai rendu la France plus grande et plus puissante qu'elle ne l'était sous Louis XIV. Ne faut-il pas que je puisse répéter avec lui : Plus de Pyrénées! et que mon empire s'étende sur l'Espagne comme le sien? »

Napoléon n'en était pas moins en paix avec l'Espagne, et son entreprise, dans les conditions où il la réalisa, a été, au milieu des explications qu'il en donne, jugée par lui-même à Sainte-Hélène avec une clairvoyante sévérité. Il considérait comme une de ses plus grandes fautes d'avoir mis de l'importance à détrôner la dynastie des Bourbons. « Charles IV était usé » ; il eût mieux valu

(1) Lettre de septembre 1803.

octroyer à la nation une constitution libérale et charger Ferdinand de la mettre en pratique. S'il l'exécutait de bonne foi, l'Espagne prospérerait et se mettrait en harmonie avec nos mœurs nouvelles; s'il manquait à ses engagements, les Espagnols eux-mêmes l'auraient renvoyé. Escoïquiz, l'ancien précepteur et le conseiller de ce prince, le disait à Napoléon, à Bayonne : « Vous voulez vous créer un travail d'Hercule, lorsque vous n'avez sous la main qu'un jeu d'enfant. »

« Cette malheureuse guerre », ajoutait l'Empereur, « a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France... On m'accusa, dans cette affaire, de perfidie, d'embûches et de mauvaise foi, et il n'y avait rien de tout cela... On sera certain un jour que, dans les grandes affaires d'Espagne, je fus complètement étranger à toutes les intrigues de sa Cour, que je ne manquai de parole ni à Charles IV, ni à Ferdinand VII; que je ne rompis aucun engagement vis-à-vis du père ni du fils, que je n'employai point de mensonge pour les attirer tous deux à Bayonne; mais qu'ils y accoururent à l'envi l'un de l'autre... Je saisis aux cheveux l'occasion unique que me présentait la fortune pour régénérer l'Espagne, l'enlever à l'Angleterre et l'unir intimement à notre système. Dans ma pensée, c'était poser une des bases du repos et de la sécurité de l'Europe. Mais loin d'y employer d'ignobles, de faibles détours, comme on l'a répandu, si j'ai péché, c'est par une audacieuse franchise, au contraire, par un excès d'énergie. Bayonne ne fut pas un guet-apens, mais un immense coup d'État... — Je dédaignai les voies tortueuses et communes, je me trouvais si puissant!... J'osai frapper de trop haut. Je voulus agir comme la Providence, qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents, et sans s'importer

d'aucun jugement. Toutefois j'embarquai fort mal toute cette affaire, je le confesse; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé, car l'attentat ne se présente plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. La postérité l'eût préconisé pourtant, si j'avais réussi, et avec raison peut-être, à cause de ses grands et heureux résultats; tel est le sort et le jugement dans les choses d'ici-bas (1). »

« Dans la crise où se trouvait la France, » dit-il encore, « dans la lutte des idées nouvelles, dans la grande cause du siècle contre la vieille Europe, je ne pouvais pas laisser l'Espagne en arrière de la réorganisation sociale; il fallait de toute nécessité l'entraîner, de gré ou de force, dans le mouvement français. D'ailleurs, l'Espagne justifiait cette nécessité par sa conduite pendant la guerre de Prusse ou de Pologne; quand alors elle m'avait cru en péril, elle avait forfait à l'alliance que son vieux roi m'avait jurée... L'injure ne devait pas rester impunie; elle méritait une déclaration de guerre, et c'est un grand malheur que je n'aie pas adopté cette marche franche et toute loyale à mon retour de Tilsitt... (2). »

Les premiers actes de Napoléon ne semblent avoir eu d'autre mobile que de soustraire l'Espagne à l'influence anglaise, tout en favorisant de grandes transformations en Italie et en Portugal. C'est dans cet esprit que fut conçu le traité de Fontainebleau, dont les clauses devaient lui fournir matière à d'étranges interprétations.

Le prince de la Paix a, au nom de l'Espagne, osé le provoquer : le prince de la Paix deviendra contre l'Espagne

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. IV, p. 233.

(2) MONTHOLON, *Récits de la captivité*, t. II, p. 437.

son principal instrument. Il n'a su alléguer que d'absurdes prétextes pour expliquer son imprudente proclamation : Napoléon les admet sans les discuter. Son maître lui a conféré le titre d'Altesse, que l'ambassadeur de France refuse de lui donner, car cette nouvelle dignité le rapproche encore de la famille royale : Napoléon ordonne à Beauharnais (1) de reconnaître tous les titres dont il plaira au roi d'Espagne de décorer son ministre, et Godoï en triomphe non seulement comme d'une victoire sur le représentant de la France, mais encore comme d'un hommage rendu à son importance personnelle.

L'Empereur se soucie peu de le désabuser. De tous les moyens de succès, celui que lui offre la présomption du prince de la Paix correspond le mieux à la nature de ses desseins.

A peine séparé d'Alexandre après Tilsitt, il envoie de Dresde à Madrid un projet d'alliance contre le Portugal, qui réserve à Godoï une principauté indépendante dans le partage de ce royaume.

Ébloui, Godoï n'hésite pas à faire le jeu de Napoléon, et l'Empereur, de retour à Paris, y voit arriver aussitôt un négociateur espagnol, pressé de donner suite aux ouvertures parties de Dresde. C'était Izquierdo, le confident dévoué, le serviteur actif du prince de la Paix. Sa mission était ignorée du cabinet de Madrid; le ministre des affaires étrangères lui-même ne la soupçonnait pas.

Deux des principales bases du traité qu'il était chargé de négocier furent fixées sur-le-champ. La reine d'Étrurie cédait à l'empereur des Français ses États de Toscane contre un royaume à créer entre Douro et Minho sous le nom de Lusitanie septentrionale; le royaume d'Alentejo

(1) Le comte de Beauharnais, frère aîné du premier mari de Joséphine.

et des Algarves était dévolu au prince de la Paix pour en jouir en qualité de prince des Algarves. Une convention spéciale jointe au traité stipulait que 25,000 hommes de troupes françaises, infanterie et cavalerie, traverseraient l'Espagne pour se rendre directement à Lisbonne, et que l'Espagne leur adjoindrait un contingent de 11,000 hommes. Différents corps espagnols étaient chargés d'occuper la province d'entre Douro et Minho et le royaume d'Alentejo et des Algarves. Une armée française de 40,000 hommes, prête à passer en Espagne dans le cas où les Anglais y porteraient des forces, devait en outre se réunir à Bayonne; elle ne se mettrait en mouvement que si les circonstances l'exigeaient et lorsque les hautes parties contractantes seraient d'accord sur ce point.

Ainsi le favori de Charles IV et de la reine Louise, abusant de leur aveugle faiblesse, consentait à abandonner l'Étrurie dont leur petit-fils était roi, dont leur propre fille était reine, et sacrifiait deux royaumes, l'Étrurie et le Portugal, à son insatiable convoitise, à l'orgueil de gravir le dernier échelon qui le séparait du rang suprême. Il faisait plus, il ouvrait toutes grandes les portes de l'Espagne aux armées de Napoléon.

Godoi pouvait se croire désormais à l'abri du caprice des événements. Mais le parti du prince des Asturies ne s'était pas découragé et méditait de renverser le favori avec le concours même de Napoléon. Le duc de l'Infantado, le chanoine Escoïquiz, inspirateur constant de Ferdinand, quelques autres amis du prince, et le prince lui-même, avaient noué avec le comte de Beauharnais des relations mystérieuses, et, par suite des insinuations ou des encouragements de l'ambassadeur de France, l'héritier du trône d'Espagne sollicitait de l'Empereur la main d'une princesse française. « Plein d'espérance dans la

magnanime générosité de l'Empereur », il s'était déterminé à témoigner les sentiments de son cœur envers son auguste personne et « à l'épancher dans le sien comme dans celui d'un père le plus tendre » ... Si des personnes artificieuses ne s'étudiaient pas à obscurcir la vérité aux yeux du roi Charles IV, « avec quelle ardeur ce dernier ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir les deux nations ! et quel moyen plus propre à y parvenir que de demander à l'Empereur l'honneur de s'allier à une princesse de son auguste famille (1) ? »

La lettre de Ferdinand fut reçue par Napoléon quelques jours avant la conclusion du traité signé à Fontainebleau le 29 octobre. L'Empereur n'y répondit pas immédiatement.

Déjà le traité s'exécutait ; Junot avait franchi la frontière du Portugal à la tête de vingt-huit mille hommes, secondé par la division espagnole que commandait le général Solano. Napoléon n'attendait que la ratification du cabinet de Madrid pour disposer du royaume d'Étrurie, quand les affaires de l'Escurial, survenant tout à coup, lui imposèrent un temps d'arrêt.

Godoï avait découvert les démarches de Ferdinand près de Napoléon et les avait fait envisager à la cour comme un acte de trahison. Elles formèrent un des éléments de ce que l'on appela le complot de l'Escurial. Le prince, accusé de conspiration contre le trône et la vie de ses parents, fut arrêté par ordre de son père.

« Dieu qui veille sur tous ses enfants », disait Charles IV à son peuple (2), « ne permet pas la consommation des

(1) Lettre du prince des Asturies à l'Empereur, 11 octobre 1805. Il s'agissait alors d'un mariage avec Mlle Tascher de la Pagerie, nièce de l'Impératrice, et nièce également du comte de Beauharnais. (Voir aux Pièces justificatives, n° VII.)

(2) Décret de Charles IV, 30 octobre 1807.

faits atroces dirigés contre des victimes innocentes. C'est par le secours de sa toute-puissance que j'ai été sauvé de la plus affreuse catastrophe... Je vivais tranquille, au sein de ma famille, dans la confiance de ce bonheur, lorsqu'une main inconnue m'apprend et me dévoile le plan monstrueux et inouï qui se tramait dans mon propre palais contre ma personne. Ma vie, qui a été si souvent en danger, était une charge pour mon successeur... J'ai voulu douter de la vérité de ce projet; j'ai surpris mon fils dans son appartement; j'ai mis sous ses yeux les chiffres d'intelligence et les correspondances qu'il recevait des malveillants; j'ai appelé à l'examen de cette affaire le gouverneur lui-même du conseil; je l'ai associé aux autres ministres pour qu'ils prissent avec la plus grande diligence leurs informations... Il en est résulté la connaissance des différents coupables dont l'arrestation a été décrétée. Mon fils a reçu son habitation pour prison... »

En même temps qu'il le signalait ainsi publiquement à l'indignation des Espagnols, le Roi dénonçait à l'Empereur « cet attentat si affreux et le priait de vouloir bien l'aider de ses lumières et de ses conseils (1) » .

Ainsi pour la deuxième fois Napoléon était sollicité de se mêler des affaires de l'Espagne.

Charles IV, comme pour l'engager davantage, lui adressait peu de jours après une nouvelle lettre où il se plaignait de la conduite équivoque de l'ambassadeur de France dans la conspiration du prince des Asturies.

L'Empereur apprend en même temps que les troupes espagnoles en marche sur le Portugal sont rappelées à Madrid. Il peut croire qu'on a pénétré ses desseins, que le traité de Fontainebleau ne sera pas ratifié, qu'on se

(1) Lettre de Charles IV à l'Empereur, 29 octobre 1807. (Voir aux Pièces justificatives, n° VIII.)

prépare à lui résister. Il se dit offensé des soupçons conçus contre son ambassadeur. Il parle de venger cet outrage par une déclaration de guerre. Il fait parvenir ces menaces jusqu'aux oreilles d'Izquierdo par l'intermédiaire de Duroc, de Champagny, de Talleyrand (1), tout en laissant entendre à l'agent espagnol que tout s'arrangera si le traité qu'il a signé lui-même est maintenu, et si les troupes de Solano reprennent la direction du Portugal. Izquierdo, épouvanté, promet tout, garantit tout.

Si Godoi s'était cru assez puissant pour engager la lutte contre le parti qui avait juré sa perte et pour l'atteindre dans la personne de l'héritier du trône, il ne voulait cependant pas pousser les choses à l'extrême vis-à-vis d'un prince dont Napoléon avait paru rechercher l'alliance. Ferdinand était à sa merci. Il préféra porter Charles IV à lui pardonner et à lui rendre la liberté. Ne lui suffisait-il pas que son ennemi vaincu, prévenu d'un attentat plus ou moins imaginaire, consentit à humilier sa défaite en écrivant à ses parents pour « manifester son repentir et promettre sa plus humble obéissance » ? « J'ai manqué à mon père et à ma mère, avouait-il, mais j'ai été surpris, j'ai dénoncé les coupables et je prie Votre Majesté de m'accorder son pardon (2). »

Le Roi, « en considération de ce repentir et à la prière de la Reine », pardonna à son fils. Il n'eût pas été possible de l'absoudre en condamnant les autres coupables ;

(1) « Pendant que Talleyrand conduisait cette négociation, il ne manquait pas une occasion de me rappeler la conduite plus qu'équivoque du cabinet de Madrid en 1806, et la fameuse proclamation du prince de la Paix (3 octobre 1806). Il alla jusqu'à me remettre un mémoire sur les griefs de la France contre Charles IV et son favori, en me proposant de prendre à l'égard de l'Espagne un parti définitif. » (Paroles de l'Empereur au général Montholon, *Récits de la captivité*, t. II, p. 441.)

(2) 5 novembre 1807.

tous les accusés furent acquittés et, à l'exception du prince royal, exilés de Madrid. Charles IV informa l'Empereur que le procès de l'Escurial, dans lequel le nom de l'ambassadeur aurait pu être prononcé, ne serait pas poursuivi. Pour ne pas laisser à Ferdinand seul le mérite d'avoir voulu s'allier à la famille impériale, il demanda lui-même, un peu plus tard, la main d'une princesse française pour le prince des Asturies.

Des dépêches officielles annoncèrent que les ratifications attendues de Madrid avaient été échangées. Napoléon, sans doute pour garantir l'accomplissement de ses promesses, fit publier par le *Moniteur* que la maison de Bragance ne régnait plus sur le Portugal. Il donna son assentiment éventuel au mariage d'une princesse de sa famille (1) avec le prince héritier d'Espagne, et au même moment les troupes françaises s'avancèrent de tous côtés vers la Péninsule.

Izquierdo était toujours à Paris, employant son activité et son adresse à se procurer, sur les dispositions de l'Empereur, des informations impossibles à obtenir, et s'inquiétant autant de la réserve des ministres à son égard que des mouvements de l'armée française. « Tout le monde parle ici », mandait-il au prince de la Paix le 8 décembre 1807, « d'un projet de l'Empereur d'aller en Espagne. Ses équipages, sa garde, ses domestiques sont partis et se dirigent vers les Pyrénées. Plus de cent mille hommes s'en approchent avec plusieurs généraux ; on ne sait rien de

(1) Il s'agissait cette fois de la fille de Lucien. « Méneval alla pendant la nuit chercher Lucien dans une hôtellerie, et le conduisit au palais qu'occupait Napoléon (à Milan)... Napoléon, au nombre des combinaisons possibles en Espagne, rangeait encore l'union d'une princesse française avec Ferdinand.... il venait de recevoir la lettre du roi Charles, renouvelant la demande d'un mariage... » (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 365.)

positif... Les craintes et les méfiances m'assiègent, et mon existence est amère (1). »

Rassuré par les lettres de Napoléon à Charles IV, ou par d'autres correspondances, le favori répondait le 18 décembre, en marge de la lettre qui vient d'être citée : « Si l'Empereur vient, ce sera avec des dispositions pacifiques. Le Roi lui écrit pour lui demander s'il est temps de publier le traité de Portugal. Tout dépend d'un point, d'un moment, c'est-à-dire de l'exécution du traité... J'ordonnerai ensuite les mesures convenables... Personne n'est au-dessus de moi. Je connais maintenant le terrain. Mon âme a repris sa tranquillité, car elle reconnaît avoir moins d'obligation aux hommes (2)... »

Cette confiance présomptueuse s'évanouit promptement. Deux mois après, elle avait fait place à des sentiments tout opposés. Godoï écrivait le 9 février 1808 à son confident : « Je vis dans l'inquiétude ; le traité que vous avez fait n'existe pas ; le royaume est couvert de troupes. Tout est incertitude, intrigues, défiance... Vous êtes mal vu à Paris. Que diable est tout ceci ? »

Il avait lieu, en effet, de se le demander. Des forces françaises inondaient déjà les provinces du Nord. Ce n'était pas, conformément au traité du 27 octobre, un corps de quarante mille hommes réunis à Bayonne pour se transporter en Espagne si les circonstances l'exigeaient et après accord préalable des parties contractantes, c'était une véritable armée d'invasion qui pénétrait par toutes les frontières, depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée, s'emparant des places fortes, occupant les citadelles et prétendant néanmoins ne commettre aucune hostilité.

(1) NELLERTO, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution d'Espagne* (Paris, 1814), t, III.

(2) NELLERTO.

La seule explication donnée à ces mouvements extraordinaires se trouvait dans deux rapports à l'Empereur publiés par le *Moniteur* en janvier 1808, dans lesquels Champagny, qui avait succédé à Talleyrand comme ministre des relations extérieures, exposait les préparatifs des Anglais pour attaquer les côtes de l'Andalousie, et la nécessité de veiller sur toute l'étendue de la Péninsule.

Les inquiétudes de la cour et de Godoï croissaient à toute heure. L'Empereur s'était servi du traité de Fontainebleau pour s'emparer de l'Étrurie et couvrir l'Espagne de ses soldats ; il ne paraissait pas disposé à exécuter ses autres clauses.

Les lettres de Charles IV, les démarches du prince Masserano, son ambassadeur à Paris, n'avaient obtenu à ce sujet aucun éclaircissement. Les ministres français tenaient Izquierdo à distance, et le confident de Godoï ne cachait pas à son maître les soucis qui l'assiégeaient. Le prince de la Paix constatait également que le décret de Milan, par lequel Napoléon nommait Junot gouverneur du Portugal, conférait au général français l'administration du royaume tout entier. N'était-ce pas pour le favori d'un fâcheux augure ? N'était-ce pas la confiscation de la principauté des Algarves [avant qu'il en eût reçu l'investiture ? Il craignait d'autant plus de fournir quelque prétexte à l'inexécution du traité, que l'agrément de l'Empereur au mariage du prince des Asturies avec une princesse française lui faisait considérer comme plus nécessaire un asile assuré contre le futur souverain de l'Espagne (1).

Sans deviner encore si Napoléon agissait en ennemi ou

(1) Le 24 mars, les ministres de l'Empereur promettaient encore ce mariage dans une dépêche adressée sous cette date par Izquierdo au prince de la Paix, et qui tomba dans les mains de ses ennemis. On y lit le passage suivant : « Sur l'affaire du mariage, le prince de Talleyrand et moi avons été d'accord ; il n'y a pas eu de difficulté. »

en allié, il tremblait d'irriter un allié si puissant ou un ennemi si redoutable. Fallait-il rompre, fallait-il invoquer le fatal traité relatif au Portugal?

Ainsi, flottant entre les sentiments les plus contraires, il inclinait tantôt à recevoir les Français comme des amis, tantôt à soulever contre eux la nation espagnole.

Quant aux partisans du prince des Asturies, fiers de leurs intelligences avec Beauharnais et encouragés par l'aversion de l'héritier de la couronne pour le prince de la Paix, ils comptaient sur l'appui de la France et ne s'effrayaient pas de l'approche de ses armées.

CHAPITRE II

Murat chargé du commandement de l'expédition sur Madrid, dont on ne lui confie pas le secret. — Occupation des places fortes. — Mécontentement des Espagnols. — Nouvelles instructions de l'Empereur sur la marche vers Madrid. — Sa proclamation aux provinces du Nord. — Annonce répétée de son arrivée.

Murat entre en Espagne. — Accueil qu'il reçoit des populations et des autorités. — Vitoria. — Burgos. — La mission d'Izquierdo et les nouveaux projets de Godoï. — Mouvements des troupes espagnoles. — La cour sur le point de quitter l'Espagne. — Lettres de Murat d'Aranda, de Fresnillo de la Fuente. — La révolution d'Aranjuez. — Chute de Godoï. — Abdication de Charles IV. — Démonstrations populaires. — Sentiments de Murat, toujours dans l'ignorance des desseins de l'Empereur. — Napoléon refuse de les divulguer. — Sa lettre à son frère Louis.

Napoléon avait tracé lui-même, et en quelque sorte jour par jour, la marche de ses généraux ; mais tous ignoraient le but assigné à leurs mouvements, comme ses ministres avaient ignoré le but vers lequel tendaient ses négociations.

Le général Dupont, maître du royaume de Léon, était à Valladolid ; le maréchal Moncey avait fixé son quartier général à Burgos, dans la Vieille-Castille ; le général Mortier, qui fut bientôt remplacé par le général Merle, commandait une division française dans la Navarre et la Biscaye ; un corps d'armée sous les ordres du général Duhesme campait dans l'Aragon et la Catalogne.

Aucun de ces chefs ne savait si l'on devait s'avancer davantage, ni si l'on était en paix ou en guerre avec

l'Espagne. Les uns imaginaient qu'on marchait sur Madrid ; les autres, qu'on allait faire le siège de Gibraltar.

Afin de centraliser la direction, Napoléon avait besoin d'un homme assez haut placé par son rang et son prestige militaire pour exercer sur l'armée française une autorité sans conteste, assez sûr pour exécuter intégralement ses ordres, d'une intelligence assez prompte pour comprendre à demi-mot, capable enfin d'influer sur les résolutions du cabinet de Madrid et de décourager, à l'occasion, toute tentative de révolte.

Ce fut sur Joachim Murat, grand-duc de Berg, que s'arrêta son choix.

Alors commence dans l'entreprise de 1808 le rôle de Murat, appelé à la servir sans en connaître ni la nature, ni l'étendue, rôle délicat autant que périlleux, car il faudrait à la fois déjouer les intrigues des divers partis qui divisaient la cour et calmer la défiance d'un peuple qui ne voulait pas se laisser surprendre.

Le 20 février, l'Empereur avait vu Murat dans la journée, sans lui parler de la mission qu'il lui destinait ; il lui adressa le même soir deux lettres pour lui annoncer qu'il le nommait son lieutenant auprès de ses armées d'Espagne, et lui détailler ses instructions. Le ministre de la guerre invitait le grand-duc de Berg à partir dans la nuit même pour Bayonne, où il avait à prendre le commandement des corps affectés à la Péninsule.

Les lettres de l'Empereur témoignaient de l'intérêt qu'il attachait à ne rien dévoiler de ses intentions et à diriger lui-même dans leur développement successif des combinaisons connues de lui seul. Elles indiquaient la composition et la situation des armées, mais non leur destination.

« Vous écrirez au commandant général de la Navarre », dit-il dans sa première lettre, « qu'il est nécessaire que

vous occupiez la forteresse de Pampelune... Je suis en paix avec le roi d'Espagne; mais puisque des intérêts communs obligent mes troupes à entrer en Espagne, il faut bien que leurs derrières soient gardés... Après la citadelle de Pampelune, la plus importante est celle de Saint-Sébastien... Vous la ferez occuper, ainsi que toutes les forteresses qui se trouvent entre Valladolid, Pampelune et la France. S'il arrivait que le commandant général de la Navarre se refusât à vous rendre les forteresses, vous emploieriez les troupes du maréchal Moncey pour l'y forcer... Du reste, il est inutile que vous ayez des communications avec la cour jusqu'à ce que je vous en aie donné l'ordre. Le principal avant tout, c'est d'occuper la citadelle de Pampelune (1). »

Il insiste ainsi dans sa seconde lettre sur les mêmes points : « Aussitôt que la citadelle de Pampelune sera occupée par mes troupes, vous donnerez l'ordre à la 3^e division du corps du maréchal Moncey de se rendre de Vitoria à Burgos, afin que Vitoria soit désencombrée pour recevoir ma garde... Si vous tardiez à être maître de la citadelle de Pampelune, il faudrait faire faire un mouvement à cette 3^e division du maréchal Moncey pour la rapprocher de cette place et exiger sérieusement que la citadelle fût remise... (2). »

Le grand-duc de Berg était loin de penser que les troupes françaises fussent envoyées en Espagne pour conquérir le royaume ou y implanter une dynastie nouvelle. Le traité du 27 octobre lui était connu; il savait que l'Empereur avait fait espérer son agrément à l'alliance du prince des Asturies avec une princesse de la famille impériale. C'était pour lui un double motif de ne pas

(1) L'Empereur au grand-duc. Paris, 20 février 1808.

(2) *Ibid.*, 2^e lettre.

croire à la possibilité d'une guerre entre les deux États.

Pendant que l'on discutait le traité, dont les clauses lui avaient été confiées par les négociateurs, il voulut se rendre compte des avantages qu'offrait à la France une alliance de famille avec l'Espagne, et demanda sur ce sujet un mémoire qui s'est retrouvé parmi ses papiers.

Après avoir établi par les traits distinctifs du caractère national, par la topographie de la Péninsule et par les précédents historiques, qu'il fallait éloigner toute idée de conquête ou même de violence, le mémoire exposait combien il serait facile à Napoléon d'acquérir en Espagne un ascendant aussi utile à la France et moins inquiétant pour l'Europe, qu'une domination directe. Les moyens proposés étaient simples : faire cesser, aux acclamations publiques, le despotisme abhorré du prince de la Paix et assurer à Napoléon la reconnaissance qu'inspire un libérateur ; déterminer par des conseils bienveillants le roi Charles IV à accepter des ministres animés de bonnes dispositions pour la France ; attacher par un mariage l'Espagne aux grandeurs de l'Empire ; l'associer à ses gloires militaires par une alliance offensive et défensive qui mêlerait ses soldats aux nôtres sur les mêmes champs de bataille ; l'appeler à participer à notre prospérité intérieure par la multiplication des voies de communication et par des transactions économiques et commerciales ; ménager de nombreuses unions entre les familles françaises et espagnoles ; enchaîner, en un mot, les deux peuples par des liens que la force des choses resserrerait de plus en plus. Le bon effet de ces combinaisons était d'autant plus certain que, avantageuses à l'Espagne en intéressant directement la France à sa prospérité, elles ne l'étaient pas moins à la France, dont la suprématie agricole, industrielle et commerciale attirerait en

grande partie les immenses richesses des colonies espagnoles.

Le grand-duc, frappé de ces idées, les avait soumises à l'Empereur, qui parut les approuver.

Il était donc convaincu que le dessein de Napoléon était d'envoyer le prince de la Paix dans le brillant exil des Algarves, de marier une princesse française au prince des Asturies, puis de faire, de concert avec les Espagnols, soit le siège de Gibraltar, soit une expédition en Afrique, dont on affectait, à Paris, de parler souvent.

Sa conviction fut fort ébranlée par l'ordre qu'il trouva dans ses instructions de s'emparer de gré ou de force des places espagnoles de la frontière, quoique l'Empereur prétendît toujours être en paix avec l'Espagne.

Les prescriptions qui restreignaient son autorité, et le silence calculé de Napoléon sur le but de l'expédition, le froissèrent assez vivement, accoutumé comme il l'était à plus d'épanchement de la part de son beau-frère. Les difficultés d'une position qui n'était ni la paix, ni la guerre, ne lui échappaient pas; il sollicita des explications, ne les obtint pas et partit persuadé qu'on voulait rejeter sur lui seul la responsabilité des événements.

Un pareil sentiment n'altéra pas son dévouement sans bornes pour Napoléon; il ne fit qu'ajouter au besoin qu'il éprouvait toujours de son approbation et de ses éloges. C'est à peine s'il lui suggéra quelques plaintes : « Je croyais avoir mérité un peu de confiance de la part de Votre Majesté, et je n'aurais peut-être pas dû m'attendre à me trouver ici sans savoir jusqu'à un certain point quels préparatifs j'aurais à faire pour des mouvements militaires auxquels je devrais prendre part; car il n'est pas facile d'organiser des équipages, et je ne sais si les miens doivent être composés pour une longue

expédition ou pour une expédition de quelques jours (1). »

Murat était arrivé à Bayonne le 26 février. Déjà les troupes du général Darmagnac et du général Duhesme avaient pénétré dans les citadelles de Pampelune, de Barcelone et de Figuières. Les projets pacifiques de l'Empereur lui parurent de moins en moins certains quand il apprit que ces places avaient été investies par surprise sur des ordres dont il n'avait pas reçu communication.

Plus il est limité par les instructions de l'Empereur, plus il s'attache à ne pas les outrepasser.

Avant de franchir la frontière, il lui fait part de ses premières impressions (2) :

« Sire, dès mon arrivée je me suis empressé d'exécuter les ordres de Votre Majesté. Des aides de camp sont partis pour les différents quartiers généraux pour y prendre les états de situation des corps d'armée et rapporter des renseignements sur leur position, leur manière de vivre, sur l'esprit des habitants, la nature des routes, les positions et les ressources du pays. Ces aides de camp devront pousser une reconnaissance jusque sur le Douro, l'un par Valladolid, et l'autre sur Aranda...

« En conséquence des ordres de Votre Majesté, je vais donner l'ordre au maréchal Moncey de porter la troisième division de son corps d'armée sur Burgos, afin de laisser Vitoria libre pour recevoir votre garde, qui ne sera rendue ici que du 4 au 6 mars. Elle continuera sa route après un peu de séjour. Elle ne pourra donc être rendue que le 12 à Vitoria...

« Les dernières nouvelles de Madrid annoncent que la consternation y est à son comble, et que le prince de la

(1) Bayonne, le 2 mars 1808.

(2) 27 février 1808, de Bayonne.

Paix y est généralement détesté de tous les Espagnols, ce que je n'avais pas cru jusqu'à ce moment-ci.

« Votre Majesté est attendue avec la plus grande impatience sur toute la route. »

L'opinion publique s'était montrée au début favorable à la France. La gloire de Napoléon avait vivement frappé l'imagination des Espagnols. Tant de victoires éclatantes, tant de pays conquis, des États, des royaumes, des dynasties institués par sa volonté souveraine, tant de puissance et de grandeur avaient exalté l'admiration de nos voisins. On assurait même qu'il y avait eu dans la Navarre et la Biscaye des délibérations ayant pour objet leur réunion à l'Empire (1). Il fallut l'occupation des places fortes, surprises comme Pampelune et comme Barcelone, pour provoquer un premier revirement dans les esprits.

Murat avait reçu, le 29 février, des nouvelles de Pampelune et s'empressait d'adresser à l'Empereur copie des rapports du général Darmagnac. L'aide de camp qui les lui avait apportés affirmait que nos troupes commençaient à bien vivre avec les habitants, mais qu'il ne fallait pas trop se fier aux apparences. « Jusqu'à la prise de la citadelle, on voyait les Français en Espagne sans crainte et sans étonnement, mais on a éprouvé l'un et l'autre à la nouvelle de l'occupation de cette forteresse, et la consternation a été générale dans toutes les Espagnes. On rapporte ici un propos tenu par le prince de la Paix à la nouvelle qu'il en reçut : « Eh bien ! puisque les Français en agissent ainsi, nous n'avons qu'à les regarder comme ennemis et à nous préparer à combattre (2)... »

(1) « ...Les principaux habitants s'attendent à être réunis à la France; ils ne s'entretiennent que de cela, et beaucoup disent qu'il vaut mieux appartenir à un souverain puissant qu'à un prince qui ne peut les défendre... » (Le général Merle au grand-duc, Pampelune, 13 mars 1808.)

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 29 février.

Le général Duhesme, de son côté, mandait que des soldats français et napolitains avaient été assassinés à Barcelone, et que l'hostilité pouvait s'étendre d'un moment à l'autre.

L'Empereur feignait de n'en rien croire : « Il n'y a aucun mécontentement à Barcelone », répond-il au grand-duc ; « le général Duhesme est une commère. On donne quelques coups de stylet à des Napolitains. C'est dans le caractère des habitants. D'ailleurs, on est très bien disposé, et quand on a la citadelle, on a tout (1). »

En voyant Murat chargé du commandement de l'armée, ceux qui ne le regardaient que comme un soldat fougueux, propre à briser toutes les résistances, purent craindre qu'il n'envenimât les choses et ne rendît la guerre inévitable.

C'était peut-être la pensée de l'Empereur lui-même, malgré son désir de maintenir la paix aussi longtemps qu'elle serait compatible avec ses projets. Murat sut faire mentir de si fâcheux pronostics. Il évita avec soin de heurter l'orgueil irritable des Espagnols, ménagea leur amour-propre, traita avec égard leurs autorités et parvint, sans rien compromettre, à suivre le programme qu'on lui avait tracé.

Pour occuper Saint-Sébastien, il ne voulut pas recourir à des moyens qui s'accordaient mal avec les sentiments conciliants qu'on manifestait. Négociateur n'était peut-être pas le parti le plus expéditif ; il jugea que c'était le plus politique, et le succès lui donna raison. Le gouverneur de la Navarre ayant demandé à prendre les ordres de la cour, Murat y consentit et sut obtenir la remise de la citadelle avant que la cour eût répondu.

Toutes les places dont l'Empereur avait ordonné l'occu-

(1) L'Empereur au grand-duc, 20 mars 1808.

pation se trouvèrent dès lors sans conflit au pouvoir des troupes françaises.

Maître des forteresses, Napoléon ne redoutait plus rien des régions qui les environnaient. Il ne pensa qu'à activer la marche de ses armées et à les acheminer sur Madrid. Le jour même où il fut certain que Pampelune était en leur pouvoir, il enjoignit au grand-duc de Berg de porter son quartier général à Vitoria et de faire en sorte que la garde impériale y fût rendue le 10 mars. « Donnez ordre », ajoutait-il, « que le maréchal Moncey et le général Dupont soient prêts à partir du 12 au 15 mars, et qu'ils réunissent pour cette époque leurs corps, l'un à Valladolid, et l'autre, en échelons, sur la route de Burgos à Aranda, avec quatre jours de vivres et huit ou dix jours de biscuit. Il faut que le maréchal Moncey ne fasse faire aucun mouvement rétrograde aux troupes qu'il aurait au delà d'Aranda... Il doit réunir pour le 15 sa cavalerie et sa première division, avec dix-huit pièces de canon entre Aranda et Burgos... (1). »

Napoléon veut que Murat s'arrange pour entrer lui-même le 12 mars à Burgos et que Moncey s'empare le plus tôt possible des montagnes qui séparent Burgos de Madrid. Dans la lettre qui contient ces ordres positifs (2), l'Empereur se préoccupe de son service personnel et de l'organisation de ses équipages, voulant sans doute tenir tout le monde en éveil par la certitude de son arrivée prochaine.

Il pense aux relations que son lieutenant ne pourra manquer d'avoir avec le gouvernement espagnol : si le prince de la Paix a écrit au grand-duc, il se contentera de

(1) L'Empereur au grand-duc, 2 mars 1808.

(2) Du 7 mars.

lui répondre que ses ordres l'ont conduit en Espagne pour passer la revue des troupes dont il ignore la destination, et qu'il sera fort aise si les circonstances le mettent à même de le voir.

Il ne faut pas non plus que la présence de nos armées effraye les pays qu'elles traverseront; le grand-duc annoncera aux États de Burgos, d'Alava, de Guipuscoa, de Biscaye et de la Vieille-Castille qu'ils n'ont pas à s'inquiéter des dépenses occasionnées par leur passage, et que toutes les avances seront immédiatement remboursées (1). Il adressera à ses soldats un ordre du jour que l'Empereur a rédigé lui-même et dans lequel seront prescrits les plus grands égards pour les peuples espagnols, estimables à tant de titres. « Le soldat doit traiter les Espagnols comme il traiterait les Français eux-mêmes. L'amitié des deux nations date de longue main. Elle doit être consolidée dans la circonstance actuelle, Sa Majesté n'ayant en vue que des choses utiles et avantageuses à la nation espagnole, pour laquelle il a toujours eu la plus grande estime. »

L'Empereur rédige également lui-même un manifeste aux Espagnols, très rassurant, mais dans lequel n'est fait aucune mention du gouvernement actuel de l'Espagne.

Ces pièces devront être traduites en espagnol, publiées dans les journaux ou imprimées séparément et répandues dans les deux langues parmi les populations.

Si Napoléon prenait ainsi la peine de régler à l'avance la correspondance du grand-duc avec le prince de la Paix et ses communications aux chefs des provinces ou aux troupes françaises, ce n'est pas qu'il doutât de l'habileté de son beau-frère à s'acquitter d'un mandat qui eût été

(1) L'Empereur au grand-duc, 8 mars.

bien défini. Napoléon, qui lui avait successivement confié le gouvernement de la Toscane et celui de la Lombardie avant de lui donner une superbe principauté en Allemagne, n'oubliait pas comment il y avait mené les affaires, quels étaient les succès qu'il y avait obtenus. Il lui destinait un royaume. Il lui eût donc laissé toute latitude en Espagne, s'il eût voulu le mettre dans la confiance de ses desseins ; mais, résolu à ne les avouer qu'autant qu'ils seraient accomplis, il craignait de se trouver inconsciemment lié par le langage de son représentant. Murat pouvait se croire autorisé à parler du roi d'Espagne comme d'un allié de l'Empereur, sans soupçonner encore qu'il pût s'agir de changer la dynastie régnante, et cette façon de s'exprimer eût présenté peu après le caractère d'une perfidie. Il suffisait à Napoléon, pour dégager sa liberté politique, de ne rien énoncer qui risquât d'être à courte échéance démenti par les événements.

Le 9 mars, à la nouvelle que Saint-Sébastien est aux mains des troupes françaises, et « que l'affaire a bien fini », il accélère le mouvement de l'armée sur Madrid. Il recommande de surveiller le corps espagnol de la Galice et de savoir si le général Solano, parti de la rive gauche du Tage, se porte sur Cadix ou sur Madrid. Il entend que le 21 mars tout le corps d'armée du maréchal Moncey soit réuni au delà de la montagne de Somo-Sierra, et que dès le 19 le général Dupont se trouve à l'intersection des chemins de Ségovie, de Saint-Ildefonse et de Madrid. « S'il arrivait que les Espagnols fussent en situation de se défendre à Madrid, le général Dupont doit se diriger sur Saint-Ildefonse et marcher sur Madrid pour donner ensemble si cela est nécessaire... Du reste, il faut marcher avec confiance et en attitude de paix, en prenant cependant les précautions convenables. Envoyez de mon

côté, sur Burgos et Bayonne, les hommes considérables que pourrait envoyer l'Espagne, le prince de la Paix, le prince des Asturies, s'ils venaient. Que tous vos propos soient pacifiques... Donnez toutes les assurances possibles au prince de la Paix, au Roi, à tout le monde (1). »

Le 14 mars, l'Empereur annonce au grand-duc qu'il a fait demander le passage par la capitale de l'Espagne d'un corps de cinquante mille hommes destiné à se rendre à Cadix (2). Quelles que soient les intentions de la cour de Madrid, Murat comprendra « que ce qui est surtout utile, c'est d'arriver à Madrid sans hostilités ». Pendant ce temps, l'Empereur espère que ses différends s'arrangeront avec la cour d'Espagne, ce qu'il a « fort à cœur ».

« S'il prend tant de précautions, c'est que son habitude est de ne rien donner au hasard. » Il veut rester « ami avec l'Espagne », mais il a dû « se mettre en mesure de surmonter, s'il le fallait, la résistance par la force »... « Je suis obligé », ajoute-t-il, « de retarder mon départ de quelques jours ; mais lorsqu'il le faudra, j'arriverai bien promptement. Mandez-moi de vos nouvelles le plus tôt que vous pourrez. Quant aux affaires, vous me transmettez toutes les propositions directes ou indirectes qui vous seraient faites, et vous répondrez que je serai à Burgos lorsque mes troupes arriveront à Madrid (3). »

L'arrivée des troupes à Madrid, c'est bien là la préoccupation constante de Napoléon. Murat y tiendra une bonne discipline ; si la cour est à Aranjuez, ou même si

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 9 mars 1808.

(2) Cet ordre, pour être exécuté le 17 comme le prescrivait l'Empereur, était nécessairement donné depuis le 7 ou le 8, et le général en chef de l'armée française n'en fut informé que sous les murs de Madrid, lorsque les événements d'Aranjuez avaient rendu cette information inutile.

(3) L'Empereur au grand-duc, 14 mars.

elle s'est retirée sur Séville, « il l'y laissera tranquille ». Il enverra des aides de camp au prince de la Paix pour lui dire « qu'il a mal fait d'éviter les troupes françaises, qu'il ne doit faire aucun mouvement hostile, et que le roi d'Espagne n'a rien à craindre de nos troupes (1) ».

Le départ de l'Empereur n'est retardé que par la nouvelle de la guerre qui a éclaté entre la Russie et la Suède à propos de la Finlande ; « les affaires du Nord le retiendront encore quelques jours, mais il ne va pas tarder à venir... »

« Faites arranger ma maison », écrit-il à Murat le 25 mars. « Dites publiquement que vos ordres sont de rafraîchir à Madrid et d'attendre l'Empereur ; que vous êtes certain de ne pas sortir de Madrid que Sa Majesté n'y soit arrivée. Ne prenez aucune part aux différentes factions qui se partageraient le pays. Traitez bien tout le monde et ne préjugez rien au parti que je dois prendre. »

On voit avec quelle précision les ordres étaient donnés au lieutenant de l'Empereur ; on verra par les lettres de Murat avec quelle précision ils furent exécutés, jusqu'au jour où les événements, changeant tout à coup d'aspect, le forcèrent à ne prendre conseil que de lui-même et à traduire d'après son propre jugement la pensée de Napoléon.

Dans la nuit du 8 au 9 mars, Murat avait quitté Bayonne ; le 10, il était à Vitoria. Sa modération, sa bonne grâce lui avaient concilié les Espagnols venus en assez grand nombre pour le complimenter à Bayonne, et ceux-ci lui avaient gagné leurs compatriotes. Le bruit s'était d'ailleurs accrédité que Napoléon l'envoyait mettre fin à l'insolente tyrannie de Godoï. Murat fut donc chaleu-

(1) L'Empereur au grand-duc, 23 mars.

reusement reçu en Espagne. Il en instruisit l'Empereur dès son arrivée à Vitoria :

« Vitoria, le 10 mars 1808.

« Sire, je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de mon arrivée à Vitoria et de l'accueil extraordinairement amical que j'ai reçu depuis les frontières d'Espagne jusque dans cette ville. Votre lieutenant, qui serait venu en Espagne pour en prendre possession en votre nom et du consentement de tous les Espagnols, n'y aurait pas été mieux reçu. J'ai trouvé sur la frontière une députation des États de Guipuscoa et, au commencement du territoire de chaque commune, les magistrats qui venaient me porter l'assurance de leurs sentiments de dévouement et d'admiration pour Votre Majesté. Pour tout dire, en un mot, j'ai trouvé sur mon passage, comme bordant la haie, tous les habitants des provinces que j'ai parcourues. La joie qu'ils faisaient éclater tenait du délire. Les danses, les cris de « Vive Napoléon! » se sont succédé de village en village, sur toute la route, depuis Irun jusqu'à Vitoria. Partout on attend Votre Majesté et avec elle le bonheur. Jamais peuple ne fut plus malheureux par sa mauvaise administration, et jamais il n'en exista de plus digne d'un meilleur sort. Je suis persuadé que ce bon peuple vous intéressera. On se loue partout en général de la bonne conduite de nos troupes, et on est prêt à tout sacrifier pour leur bien-être. J'ai reçu ici le clergé et les députations des différents Ordres religieux ; je leur ai promis votre protection en leur donnant des éloges sur la bonne direction qu'ils ont donnée à l'esprit public. J'ai cru pouvoir les rendre responsables de tout ce qui pourrait arriver de contraire à la paix et à l'amitié si intimement établie entre les Espagnols et l'armée française... »

Murat rencontra les jours suivants le même accueil chaleureux qui devait se renouveler jusqu'à Madrid :

« ... J'ai recueilli sur la route de Vitoria à Burgos les mêmes démonstrations d'enthousiasme que de la frontière jusqu'à Vitoria.

« Je suis entré ce matin en ville dans la voiture de l'évêque, qui était venu à quelques lieues au-devant de moi avec l'intendant et tous les magistrats de Burgos (1). »

Pendant son séjour à Vitoria, le grand-duc avait reçu l'ordre du jour et la proclamation dans lesquels le nom de Charles IV, pas plus que celui du prince de la Paix, n'étaient prononcés. Quoiqu'il interprêtât ce silence, ainsi que le prince de la Paix l'interpréta lui-même, à peu près comme un arrêt de proscription contre le gouvernement actuel de l'Espagne, sa correspondance ne montre pas qu'il eût encore nettement deviné les intentions précises de l'Empereur. Il se contente de l'aviser de la façon dont ses ordres sont exécutés, mais en le prévenant que la cour de Madrid, ou plutôt que Godoï commence à s'effrayer.

L'absence de toute allusion au gouvernement espagnol dans la proclamation et l'ordre du jour dont nous venons de parler, avait jeté le prince de la Paix dans une grande perplexité. Devait-il invoquer le traité de Fontainebleau ? Devait-il faire suivre à ses souverains l'exemple de la dynastie portugaise et les entraîner en Amérique ?

Ses résolutions avaient changé avec la mobilité des impressions du moment. D'abord ravi de la protection de Napoléon, de l'appui qu'il en attendait contre le prince des Asturies, ravi surtout du brillant mirage de la princi-

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur. Burgos, le 13 mars 1808.

pauté des Algarves, il s'était ému du retard que subissait son investiture en Portugal.

Puis Izquierdo était revenu à Madrid vers la fin de février avec une mission de l'Empereur peu faite pour rassérer le premier ministre; elle concernait la cession par l'Espagne à la France des provinces situées entre les Pyrénées et l'Èbre, et la remise par la France à l'Espagne de la totalité du Portugal. Izquierdo ne cachait pas qu'il avait recueilli des propos fort inquiétants sur les dispositions du cabinet des Tuileries. Souhaitait-on bien à Paris que le nouvel arrangement fût accepté? Ne s'accommoderait-on pas d'un refus qui laisserait à Napoléon la faculté de provoquer la guerre? Loin de réveiller l'énergie du gouvernement espagnol, les récits d'Izquierdo le poussèrent à capituler sans condition. Les lettres du Roi et du prince de la Paix avec lesquelles le messenger de Godoï était reparti pour Paris, accordaient à l'Empereur satisfaction sur tous les points.

Godoï avait eu néanmoins conscience de la responsabilité qu'il assumait; il écrivait presque aussitôt à son agent : « J'ai réfléchi plus mûrement sur la présentation de la lettre à l'Empereur, et je vois que je me compromets beaucoup envers les provinces et envers le royaume si par hasard on en faisait un mauvais usage. Renvoyez-la-moi et servez-vous pour négocier des idées du Roi et même de celle-ci. »

A Paris, Izquierdo s'était trouvé en face de nouvelles exigences : on réclamait un commerce libre avec les colonies espagnoles; une route militaire à travers l'Espagne pour aboutir au Portugal; un traité d'alliance offensive et défensive, fixant le contingent militaire que chacune des puissances fournirait au besoin.

Ces prétentions étaient-elles compatibles avec une négo-

ciation sérieuse? Étaient-elles de nature à satisfaire complètement Napoléon, ou avaient-elles pour but d'intimider le maître absolu qui gouvernait l'Espagne? On ne l'a pu savoir. La dépêche qui les exposait ne devait pas parvenir à son destinataire; quand elle arriva à Madrid, Charles IV était détrôné, Godoï emprisonné et le prince des Asturies roi sous le nom de Ferdinand VII. On était au lendemain de la révolution d'Aranjuez.

Rappelons brièvement par quelles circonstances fut amenée cette révolution.

Les lettres et les rapports d'Izquierdo avaient achevé de dissiper les illusions du prince de la Paix. L'échange des provinces de l'Èbre contre le Portugal lui paraissait une compensation d'autant moins acceptable qu'il ne voyait pas, ou peut-être qu'il voyait trop ce que pouvait devenir en tout cela sa principauté indépendante. Ne sachant comment justifier ses complaisances intéressées à l'égard de Napoléon, humilié du fruit qu'en retirait l'Espagne, effrayé pour elle et pour lui-même, il en vint à considérer comme sa seule ressource d'appeler les troupes espagnoles autour de Madrid et de préparer la retraite possible de la famille royale en Amérique. Il enjoignit au général Solano de quitter le Portugal avec son corps d'armée, qui jusque là avait renforcé les troupes de Junot, et de se rendre à Badajoz; de ce point il était facile de se porter à la défense de Madrid ou, si la cour quittait la capitale, de couvrir sa retraite vers Séville ou Cadix.

Napoléon fut informé de cet ordre à la fois par son ambassadeur, auquel les amis du prince des Asturies ne laissaient rien ignorer, et par le général en chef de l'armée du Portugal, inquiet du départ subit des troupes espagnoles; il le fut également par Murat.

Le grand-duc de Berg n'avait pas cru d'abord à cette

tardive résistance. Lorsque, arrivé à Burgos le 13 mars, on lui affirma que Solano se rapprochait, il fit partir son aide de camp La Vauguyon (1) pour Madrid, afin d'avoir par l'ambassadeur de France les renseignements les plus sûrs sur les ordres donnés aux troupes espagnoles.

Les bruits répandus sur le déplacement de Solano ne se confirmèrent pas immédiatement, bien qu'il fût certain, écrivait Murat à Napoléon, « qu'on prend des mesures ; car s'il en était autrement, pourquoi appeler dans ce moment-ci les troupes de la Castille qui s'arrêteront sans doute chemin faisant à Madrid ? Pourquoi le recrutement général qui se fait et l'enlèvement des fonds que fait faire le prince de la Paix ? Dans tous les cas, que Votre Majesté s'en rapporte à ma prudence, à la bravoure et à l'amour de ses soldats (2). »

Murat continue sa marche ; le 16 mars, comme il l'a annoncé dans sa lettre du 14, il est à Aranda, d'où il écrit :

« Sire, je ne perds pas un instant pour faire passer à Votre Majesté une lettre que je recois de son ambassadeur à Madrid. Je présume qu'elle contient les renseignements qu'il m'adresse à moi-même sur le départ du Roi, du prince de la Paix et de la famille royale. Un officier qui arrive à l'instant de Madrid m'assure qu'il est positif que le prince de la Paix a dit qu'il enlèverait le Roi s'il s'obstinait à ne vouloir pas partir. J'en serai instruit certainement demain par le retour de mon aide de camp La Vauguyon, qui m'a écrit hier de Buitrago... Il a appris que le prince de la Paix avait envoyé l'ordre au capitaine général du

(1) Fils du duc de La Vauguyon, l'ancien ministre de Louis XVI et de Louis XVIII. Aide de camp de Murat depuis 1806, le comte de La Vauguyon devint général de division et commandant de l'infanterie de la garde. Il suivit à Naples Murat, auquel il était très attaché. Il revint en France en 1815 et rentra avec son grade dans l'armée française.

(2) Le grand-duc à l'Empereur. Burgos, 15 mars 1808.

Ferrol de faire sortir immédiatement deux bricks de guerre pour le port de Bilbao et d'en donner le commandement à un homme de toute confiance qui serait chargé d'une mission de la plus haute importance. Une frégate anglaise croise constamment depuis quelque temps dans ces parages.

« Je m'empresse de vous faire passer aussi un rapport que j'ai reçu du général Solignac, qui confirme la marche de Solano sur Madrid.

« Dans tous les cas, je serai maître des positions de Somosierra et de Guadarrama avant eux.

« Tout semble confirmer les différents rapports que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté. Le prince de la Paix ne peut se sauver qu'en ne séparant point sa cause de celle du Roi, et les différents mouvements des troupes ne peuvent avoir d'autre but que celui de couvrir et de protéger le départ de la cour, et de chercher en même temps à insurger l'Espagne...

« ... Si j'apprends que la cour se retire sur Cadix ou sur quelque autre port, dois-je les poursuivre? J'espère que ma lettre vous parviendra assez tôt pour recevoir promptement des instructions plus positives que celles que j'ai reçues jusqu'à ce moment-ci. Si, arrivé à Madrid, je n'avais pas encore reçu de réponse, je me conduirai suivant les circonstances et les renseignements que je recevrai sur les mouvements de la cour et des troupes espagnoles. »

Le prince de la Paix croyait en effet le moment venu de hâter le départ de ses souverains pour Séville, décidé à les emmener hors d'Europe quand le péril deviendrait trop pressant. Le projet transpira bientôt. L'ambassadeur de France le désapprouvait hautement; le prince des Asturies ne s'y montrait pas moins opposé. Dans ce qui inquié-

tait Godoï, il voyait pour lui-même le présage d'un éclatant triomphe.

Quant au peuple, son mécontentement s'affirma avec une telle intensité que Charles IV dut par une protestation publique désavouer toute pensée d'éloignement. L'armée de son cher allié, l'empereur des Français, assurait-il à ses sujets, ne traversait ses États qu'avec des sentiments de paix et d'amitié et l'unique intention de se porter sur les points menacés par un débarquement de l'ennemi. La réunion des corps de la garde espagnole n'avait pour objet ni de le défendre, ni de l'accompagner dans un voyage que la malignité seule faisait supposer nécessaire (1).

Les appréhensions ne s'étaient apaisées qu'à ce prix.

Murat, arrivé le 18 mars à Fresnillo de la Fuente, envoyait à l'Empereur la proclamation du Roi avec les informations suivantes :

« Sire, je m'empresse de faire connaître à Votre Majesté les divers renseignements que je reçois de Madrid, et par mon aide de camp La Vauguyon et par un officier d'état-major du prince de la Paix qui avait été dirigé vers le maréchal Moncey parce qu'on me croyait à Valladolid. La proclamation ci-jointe du Roi qui annonce qu'il ne quittera pas l'Espagne a calmé les esprits, et tous les préparatifs de départ ont été contremandés. Il ne reste plus à Madrid que les deux régiments suisses; le surplus de la garnison est parti pour Aranjuez. Le corps du général Solano est à Tolède et à Talaveira de la Reyna. On prétend que le prince des Asturies lui a envoyé l'ordre d'aller reprendre ses positions en Portugal... Les dames Tudo, maîtresses du prince de la Paix, sont parties hier dans

(1) Proclamation de Charles IV aux Espagnols. Aranjuez, 16 mars 1808.

la nuit de Madrid; elles ont été insultées par le peuple.

« L'état-major général avait écrit avant-hier de Madrid au prince de la Paix que le seul moyen de tranquilliser les esprits était la présence du Roi à Madrid. Le prince a répondu qu'il était très disposé à y ramener Sa Majesté, mais que l'état de la santé du Roi le retenait à Aranjuez. Il paraît que le peuple avait déclaré hautement qu'il s'opposerait au départ du Roi.

« Une expédition anglaise qu'on suppose forte de 15,000 hommes vient d'arriver à Gibraltar. Ceuta est bloquée, et le bruit s'accréditait que les Anglais devaient débarquer quelques hommes pour occuper cette place du côté de terre...

« Je présume que je ne tarderai pas à recevoir des renseignements de l'ambassadeur de Votre Majesté. Je ne perdrai pas une minute pour les lui faire parvenir. En attendant, voilà pour le moment le véritable état des choses à Madrid et à la cour. Le prince de la Paix a-t-il fait faire cette proclamation pour calmer le peuple et en profiter pour enlever le Roi, et le général Solano est-il venu pour favoriser ce départ? C'est ce que j'ignore, mais ce que nous ne tarderons pas à savoir. J'aurai demain 19 mon quartier général à Somo-Sierra, où j'espère que je recevrai vos dernières instructions pour ma conduite à tenir dans l'occupation de Madrid. Je voudrais bien savoir surtout si je dois établir quelques relations avec la cour de Madrid, ou faire quelques démarches auprès d'elle. J'ai cru devoir m'en abstenir jusqu'à ce moment, et je m'en abstiendrai jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres de Votre Majesté... »

Murat tenait toujours à entrer à Madrid le 23 mars, jour fixé de la façon la plus précise par l'Empereur. Il était à Castillejo, entre Aranda et Buitrago, lorsqu'il reçut

l'avis fort inattendu d'une révolution de palais qui faisait la partie si belle à Napoléon qu'elle semblait avoir été imaginée pour donner une direction définitive à ses desseins.

La cour habitait en ce moment, à quelques lieues de Madrid, sur les bords du Tage, le château d'Aranjuez, où elle avait coutume de se fixer vers la semaine sainte.

En vain Charles IV s'était-il efforcé par sa proclamation du 16 de tranquilliser ses sujets. L'inquiétude un instant dissipée n'avait pas tardé à renaître (1).

Dans la journée du 17 mars, le prince des Asturies avait dit à un de ses affidés, officier des gardes du corps, que le départ était décidé pour la nuit suivante, mais que quant à lui, il se refusait à partir. La nouvelle s'était répandue à Aranjuez comme une traînée de poudre.

Toute la soirée le peuple de la ville et des environs, intéressé à conserver la cour, les troupes imprudemment appelées de Madrid et qui partageaient le sentiment populaire, firent bonne garde autour du palais royal et de

(1) Rapport de La Vauguyon au grand-duc (18 mars 1808) : « Le 15 et le 16, Madrid était dans la plus grande agitation. Le départ du Roi ne paraissait plus douteux. Malgré la répugnance et la forte opposition du prince des Asturies et de son frère, le prince de la Paix avait fait disposer tous les relais sur la route de Séville, et donner l'ordre aux troupes de se tenir prêtes à marcher. La ville était au moment d'un soulèvement général. Une émeute avait eu lieu le 15 à Aranjuez. Le ministre Caballero avait envoyé une circulaire aux villages voisins du Sitio pour les engager à s'opposer au départ de la famille royale. Tout à coup, les ordres de départ ont été révoqués. Le Roi a fait publier dans Aranjuez l'assurance qu'il ne s'éloignerait pas. Cette nouvelle, arrivée le 17 au matin à Madrid, et suivie de la proclamation, a calmé un peu les esprits. Mais la haine contre le prince de la Paix se manifeste toujours avec la même effervescence. Les troupes partagent cette fureur universelle; en partant de Madrid, elles disaient hautement que sa tête répondait du séjour du Roi. Les habitants s'étonnent de ne pas voir arriver les troupes françaises; elles sont attendues avec la plus vive impatience. Il ne reste dans la ville que deux régiments suisses. On assure que les troupes de la division Solano ont reçu ordre du prince des Asturies de rétrograder... »

l'hôtel du prince de la Paix, d'où l'on supposait que devait venir le mot d'ordre.

Entre onze heures et minuit, les portes de l'hôtel de Godoï s'ouvrirent; une femme voilée, accompagnée de quelques hussards, en sortit au bras d'un officier. On crut reconnaître Josefa Tudo, la maîtresse du prince de la Paix; car le favori de la Reine, l'époux de la comtesse de Chinchon, vivait, d'après la chronique scandaleuse de Madrid, avec les deux filles d'un pauvre officier, de l'aînée desquelles, Josefa, il avait plusieurs enfants et qu'il était parvenu à faire créer comtesse de Castel-Fiel. On voulut s'assurer de l'identité de la personne qui s'obstinait à dissimuler son visage. Les soldats de sa suite s'y opposèrent; de là tumulte, bousculade. Un coup de fusil retentit; ce fut le signal attendu.

La foule se précipita sur l'hôtel du premier ministre, enfonça les portes, le parcourut en tous sens, proférant des menaces de mort. Ne trouvant pas celui qu'elle cherchait, elle assouvit sa colère sur les meubles et les objets d'art qu'elle jeta par les fenêtres et dont elle fit un sinistre autodafé. Elle ne s'arrêta que devant la princesse de Bourbon, femme de Godoï, à laquelle elle prodigua les marques du plus profond respect; elle s'attela à sa voiture, qu'elle traîna jusqu'au palais royal.

La nuit se passa sans autre incident. On ne doutait pas que Godoï ne se fût évadé, et peu à peu soldats et hommes du peuple se dispersèrent.

Au palais, Charles IV et la Reine étaient restés sur pied, en proie à d'horribles alarmes. Le lendemain, dans l'espoir de désarmer les colères, le Roi se résignait à destituer le prince de la Paix de ses fonctions d'amiral, de généralissime et de toutes ses autres dignités, et « l'autorisait à choisir loin de lui le lieu de sa résidence ». Le

frère de Manuel, don Diego Godoï, était dépouillé de ses insignes de colonel et conduit au quartier des gardes du corps (1).

Le Roi écrivait à la même date à l'Empereur que le prince de la Paix lui ayant depuis longtemps demandé à se démettre de ses charges, il avait acquiescé à son désir, convaincu que rien ne serait « plus agréable à ses sujets, ni plus convenable pour réaliser les desseins importants de son alliance avec la France, que de se charger lui-même du commandement de ses armées ».

La disgrâce de Godoï fut fêtée dans la ville avec une joie délirante. Le peuple accourut sous les fenêtres de la demeure royale, aux cris de : « Meure le tyran, le traître, l'oppresseur ! » Il acclama longuement le Roi et la Reine qui s'étaient montrés à l'un des balcons du palais, et tout semblait terminé lorsqu'une rumeur formidable vint réveiller la terreur des souverains.

Le prince de la Paix était découvert. Dans la nuit du 17 au 18, surpris par l'émeute, il avait vainement tenté de s'échapper par une porte dérobée qu'il trouva fermée ; il n'avait eu d'autre chance de salut que de gagner les combles de son hôtel et de se blottir sous une natte de jonc où il resta accroupi pendant trente-six heures. Exténué de fatigue et de besoin, il n'avait pu lutter davantage et avait été surpris au moment où il quittait son abri pour chercher à apaiser la soif qui le dévorait. Il fut entouré, assailli. Quelques gardes du corps le disputèrent à grand-peine à la populace et l'entraînèrent à leur quartier, couvert de blessures, l'œil droit presque arraché de son orbite.

Charles IV et la Reine furent bientôt avertis du danger

(1) Voir aux Pièces justificatives, n° IX, lettre d'un garde du corps sur la révolution d'Aranjuez.

couru par leur ami. Devant leurs adjurations éperdues, le prince des Asturies consentit à se rendre à la caserne où le favori déchu était emprisonné, et parvint à contenir la multitude en promettant que Godoï serait jugé avec toute la rigueur des lois.

Le péril n'était qu'à demi conjuré : quelques heures plus tard, l'émeute faillit renaître de plus belle. Les souverains, qui ne croyaient pas le prisonnier en sûreté à Aranjuez, avaient voulu qu'on le transportât à Grenade. Une voiture attelée de six mules s'étant arrêtée devant le quartier des gardes, on n'avait que trop bien deviné sa destination ; elle avait été immédiatement mise en pièces.

Les excès d'Aranjuez eurent leur écho à Madrid, et la chute du ministre, tout-puissant la veille, y fut accueillie avec une égale ivresse. Son palais fut pillé, ainsi que les maisons de ses proches et de ses principaux partisans.

De telles démonstrations de la fureur populaire portèrent à leur comble l'épouvante du Roi et de la Reine. Charles IV, abandonné des troupes, dégoûté du pouvoir, menacé dans son existence, comme il l'affirma par la suite, retrouvant, ainsi que la Reine, dans cette révolution d'Espagne l'image sanglante de la révolution de France, crut devoir se résoudre au sacrifice de sa couronne et la déposer en faveur de son fils (1). Il assembla ses ministres, leur soumit son intention, qui ne fut pas combattue, et l'acte d'abdication fut rédigé séance tenante.

(1)

« Au grand-duc de Berg. »

« ...Il est aisé de conclure que, d'après les idées jetées dans le peuple, et qui aiguillonnaient sa férocité, le Roi eût couru de grands dangers s'il n'avait pas abdiqué.

« Telle est la couleur que les agitateurs ont donnée à la révolution du 17. J'ai cru devoir en rendre compte à Votre Altesse Impériale, parce que les prétextes qu'ils ont mis en avant fondent l'opinion qui s'est enracinée

Les impressions si différentes que la nouvelle de cette révolution causa à l'Empereur et à son lieutenant se dégagent avec un singulier relief de leur correspondance et portent bien l'empreinte de leur caractère respectif.

En transmettant à l'Empereur un bulletin expédié par Beauharnais, le grand-duc s'exprimait ainsi :

« Castillejo, 19 mars 1808 (1).

«... Je ne puis dissimuler à Votre Majesté toute ma douleur, je prévois que le sang peut couler, et l'Europe ne manquera pas de dire que la France l'a ordonné, puisqu'on a attendu la présence de vos troupes pour exciter une insurrection à laquelle votre ambassadeur a semblé ne pas être étranger. Sire, je représente ici Votre Majesté, je commande vos armées, et certes personne en Europe ne croira que je sois à leur tête sans connaître vos projets; si Madrid vient à être agité et que des têtes tombent, n'importe lesquelles, que dira-t-on? Quel jugement en porteront et la génération présente et les générations futures? Votre Majesté peut tout par la puissance de son génie et de sa gloire; qu'elle ordonne, et les factions disparaîtront devant sa volonté. Je réponds de tout, même de la tranquillité. Votre Majesté ne peut pas vouloir employer d'autres moyens, soit qu'elle veuille protéger, affermir ou renverser la dynastie des Bourbons, ou affranchir les Espagnes

dans l'esprit du peuple qui, ignorant les voies et les menées secrètes des auteurs de cette révolution, a cru ne servir que sa patrie et sa félicité en déshonorant son Roi.

« Je suis, etc.

« Le général de vos hussards,

« P. WATIER.

« Aranjuez, 20 mars 1808. »

(Lettre autographe.)

(Archives nationales.)

(1) Lettre autographe.

19. Mars 1808.

Sire

Je m'empresse d'adhérer à votre alliance, le Bulletin
que l'ambassadeur a du m'en mander.

Je ne puis s'illuminer à votre alliance, toutes
mes vœux. Je prévois que le sang peut
couler et d'envoyer un message par de dire,
que c'est la France qui la adoucit, pour qu'on
sente ~~l'ambassadeur~~ attend le message de vos amis,
pour le financer et que l'ambassadeur s'entende
pas d'être étranger. Sire, je recommande vos
amis, je salue avec votre alliance, et c'est
par occasion d'envoyer. Ne rien que j'aurais
à leur tête, sans connaître un projet, et si

et si un tel vient à être agité et que des
lettres tombent, n'importe les qui des, que sera
l'on ? quel jugement en portera-t-on la
génération présente et la génération future ?
Notre Majesté peut tout par son permission
faire de son bien et de son gloire, qui elle
ordonne, et les factions se possèdent devant
son volente. Elle aye des de tout et
en en de la tranquillité - ~~tant~~ votre
Majesté ne peut pas vouloir employer
? autre moyen; soit qu'elle veuille protéger
ou effrayer, ou il aura les descentes des
Bourbons, ou elle attendra le mariage de
son fils avec prince de la paix

qu'il a été exécuté l'empereur ~~en~~ ^{par} Talley
Pommer à la fin. 2 ^{et pardonné par,} en
grandement; c'est le résultat de ~~mon~~
Revenement à votre performance et surtout.
votre gloire. une dignité belle et si
la première fois de ma vie, que je
dignité ne me pas servir vraiment
se. ^{dignement} votre dignité! Dans une circonstance
il critique.

utllégo le 19 mars 1808
à 11 heures du matin,
contient ma route
par le sierra

— Mais en votre dignité
est une affectation faite.
C'est tout

du joug du prince de la Paix. Quel exemple l'Espagne ne peut-elle pas donner à la France ! Pardonnez, Sire, à mon épanchement ; c'est le résultat de mon dévouement à votre personne, surtout à votre gloire. Ma loyauté souffre, et c'est pour la première fois de ma vie que je regrette de ne pas savoir comment servir dignement Votre Majesté dans une circonstance aussi délicate. »

Le lendemain, par une lettre datée de Buitrago, il annonce que la populace se livre aux plus affreux excès :

« Ce qui m'afflige le plus, c'est que tous ces désordres se commettent aux cris de : Vive l'Empereur ! Vive l'ambassadeur de France ! Je suis persuadé que Votre Majesté en sera également peinée. Il est de mon devoir, pour la gloire du nom français, de faire cesser de telles horreurs et d'ôter par là tout prétexte à la malveillance qui nous accuserait de les avoir suscitées. »

« ... J'aime à penser que le prince des Asturies ne changera pas le système de bonne harmonie avec la France. S'il en était autrement, il lui serait bien plus facile qu'à son père d'exciter un soulèvement, non pas qu'on ait un véritable attachement pour lui, mais parce qu'il devient nécessaire dans cette circonstance, et que dans toutes les révolutions on a besoin d'un nom puissant... J'attends toujours avec la plus grande impatience les ordres de Votre Majesté sur ma conduite à tenir avec la cour d'Espagne et dans l'occupation de Madrid (1). »

Dans une autre dépêche de la même date, il se plaignait de l'excès de réserve que l'Empereur gardait vis-à-vis de lui : « Si Votre Majesté eût voulu ou pu m'accorder plus de confiance, un seul mot sur ses véritables projets eût suffi, et j'aurais répondu sur ma tête de leur exécu-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 20 mars 1808.

tion. Si mon ordre du jour avait été fait dans l'intention de déterminer le départ du Roi, Votre Majesté ne s'était pas trompée dans ses conjectures, et si au contraire l'ambassadeur de France avait reçu des instructions pour l'empêcher, je puis déclarer à Votre Majesté que ses instructions ont été parfaitement remplies. »

Napoléon, plus positif, prit avec beaucoup de calme la nouvelle des événements et ne partagea pas les préoccupations chevaleresques de Murat. Il lui donna à entendre qu'il trouvait quelque importunité dans ses plaintes et quelque indiscretion dans son désir de connaître des projets auxquels on n'avait pas jugé à propos de l'initier.

A la lettre du 19 qui annonçait les premiers mouvements d'Aranjuez, Napoléon répond le 26 :

« Mon frère, je reçois votre lettre; je ne conçois rien à vos craintes. Je n'ai qu'à vous répéter ce que je vous ai toujours dit : que mes troupes soient bien établies à Madrid, qu'elles se reposent, que la discipline y soit bien maintenue; que l'on complète les approvisionnements; il n'y a pas autre chose à faire. Traitez bien le Roi, le prince des Asturies, tout le monde. Dites que vous ignorez tout et que vous m'attendez. Ce qui est arrivé à Aranjuez est fort heureux, et la certitude que le Roi ne partira pas est très avantageuse. J'attends de vos nouvelles de Madrid. »

Sur l'avis de l'abdication de Charles IV et de l'arrestation du prince de la Paix, il ordonne le 27 mars au grand-duc de Berg d'empêcher qu'il ne soit fait aucun mal au Roi, à la Reine ou au prince de la Paix : « S'il est question de faire à celui-ci son procès, j'imagine qu'on me consultera. Dites à M. de Beauharnais que je désire qu'il intervienne et que cette affaire soit assoupie. » La lettre se termine ainsi : « Vous prétendez toujours que vous

n'avez pas d'instructions. Cependant je ne cesse de vous en donner, quand je vous dis de tenir vos troupes reposées, de refaire vos vivres, de ne préjuger en rien la question. Il me semble que vous n'avez pas besoin de savoir autre chose... »

A l'heure même où Napoléon se refusait à soulever pour le grand-duc le voile qui enveloppait ses desseins, il informait le roi Louis de Hollande de la révolution d'Aranjuez, de l'entrée de Murat à Madrid à la tête de 40,000 hommes, et offrait la couronne d'Espagne à son frère. « Certain », lui disait-il, « qu'il n'aura la paix solide avec l'Angleterre qu'en donnant un grand mouvement au continent », il a dû se résoudre, en présence de l'abdication de Charles IV, à donner pour successeur au prince espagnol un prince français, et c'est à son frère Louis qu'il a pensé. Il exprime l'intention de réunir la Hollande à la France. Il laisse entrevoir des combinaisons qui peuvent en quelques jours changer la face de deux royaumes. Il explique le mystère qu'il s'est imposé et l'importance du secret dont il fait une loi à son frère, n'initiant comme toujours à ses vues que ceux qui doivent les seconder et dans la mesure où leur concours devient nécessaire. Ce n'était encore qu'un projet, déclarait-il; il était possible que tout fût fait dans quinze jours, ou que cela demandât plusieurs mois d'opérations. Louis avait à répondre catégoriquement s'il acceptait, en s'abstenant de mettre qui que ce fût dans la confidence, « car il fallait qu'une telle chose fût faite pour qu'on avouât y avoir pensé (1). »

On sait que le roi de Hollande repoussa ce changement de couronne. L'Empereur, quand il le lui proposait, ignorait encore que Charles IV dût révoquer son abdica-

(1) Lettre de l'Empereur au roi Louis de Hollande, 27 mars 1808. (*Correspondance générale de Napoléon I^{er}*.)

tion pour se mettre entre ses mains, lui, la Reine et leur inséparable ami, le prince de la Paix.

Murat n'était pour rien dans les journées d'Aranjuez, prologue inattendu du drame où allait sombrer la fortune de la famille royale. Il avait simplement suivi avec une ponctualité toute militaire les prescriptions assez énigmatiques de l'Empereur. La situation faite aux Bourbons d'Espagne n'était pas son ouvrage, ces princes s'y précipitaient d'eux-mêmes.

CHAPITRE III

La lettre du 29 mars 1808. — Son contraste avec les instructions premières de l'Empereur. — Extraits des lettres de l'Empereur qui l'ont précédée et suivie. — Preuves de sa non-authenticité.

Nous touchons ici à un incident que les droits imprescriptibles de la justice et de la vérité font un devoir d'approfondir et qui prouve à quel point des erreurs involontaires ou d'audacieuses supercheries peuvent facilement s'introduire dans l'histoire.

Le grand-duc de Berg s'était avancé à grandes journées vers la capitale de l'Espagne, et les événements d'Aranjuez ne devaient pas l'empêcher d'entrer à Madrid le 23 mars, conformément aux ordres formels qu'il avait reçus.

L'Empereur était toujours resté muet sur le fond de ses projets. D'innombrables ressorts avaient été tendus, d'habiles combinaisons reliées entre elles, les instructions s'étaient multipliées, pour amener les troupes françaises à Madrid, lorsque la révolution d'Aranjuez vint avancer la solution du plan auquel il rattachait de si vastes conséquences.

On voit se révéler dans les détails de cette période importante les traits les plus prononcés du caractère de Napoléon. Jamais les efforts de son génie ne furent employés avec plus d'ensemble et de persévérance, et jamais efforts ne furent plus malheureux.

Il y eut là pour lui un échec matériel et moral dont il ne put jamais se relever. La surprise qui lui livra tous les membres d'une famille régnante, en paix avec lui, et sa façon sommaire de disposer de leur couronne troublèrent profondément la conscience publique, tandis que l'énergie de la nation espagnole, en montrant que les armées impériales n'étaient pas invincibles, divisait des forces dont il n'eût eu que trop besoin dans sa lutte gigantesque contre la Russie.

Napoléon a reconnu courageusement la grande faute qu'il avait commise. On n'en rencontre pas moins des historiens, plus impérialistes que l'Empereur, décidés à le justifier malgré lui-même et à attribuer à un autre la cause première de ces revers. D'après ces historiens, mus par leur admiration pour un grand homme, impeccable à leurs yeux, c'est à Murat que remonterait l'irréremédiable discrédit dont fut frappée l'entreprise, c'est sur Murat que pèserait la responsabilité de nos malheurs dans la Péninsule. Ils s'appuient pour l'établir sur une lettre que Napoléon aurait adressée au grand-duc de Berg le 29 mars 1808, et dans laquelle il blâme très vivement l'occupation trop hâtive de Madrid et les mouvements ordonnés aux généraux.

La lettre fut publiée pour la première fois dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Il nous est impossible de ne pas la replacer sous les yeux du lecteur. Le *Mémorial* (1) la faisait précéder du paragraphe suivant :

« Voici sur cette affaire d'Espagne une lettre de l'Empereur qui y jette plus de jour que ne sauraient le faire des volumes. Elle est admirable : les événements qui ont suivi la rendent un chef-d'œuvre. Elle fait voir la rapidité,

(1) Édition de 1823, t. IV, p. 245.

le coup d'œil d'aigle avec lequel Napoléon jugeait les choses et les personnes. Malheureusement, elle montre aussi combien l'exécution des subalternes la plupart du temps détruisait les plus hautes conceptions, et sous ce rapport cette lettre demeure bien précieuse pour l'histoire. Sa date la rend prophétique.

« *L'Empereur au grand-duc de Berg.*

« Le 29 mars 1808.

« Monsieur le grand-duc de Berg, je crains que vous ne me trompiez sur la situation de l'Espagne, et que vous ne vous trompiez vous-même. L'affaire du 20 mars a singulièrement compliqué les événements. Je reste dans une grande perplexité.

« Ne croyez pas que vous attaquiez une nation désarmée, et que vous n'ayez que des troupes à montrer pour soumettre l'Espagne. La révolution du 20 mars prouve qu'il y a de l'énergie chez les Espagnols. Vous avez affaire à un peuple neuf : il a tout le courage et il aura tout l'enthousiasme que l'on rencontre chez des hommes que n'ont point usés les passions politiques.

« L'aristocratie et le clergé sont les maîtres de l'Espagne. S'ils craignent pour leurs privilèges et pour leur existence, ils feront contre nous des levées en masse qui pourront éterniser la guerre. J'ai des partisans ; si je me présente en conquérant, je n'en aurai plus.

« Le prince de la Paix est détesté, parce qu'on l'accuse d'avoir livré l'Espagne à la France.

« Voilà le grief qui a servi l'usurpation de Ferdinand. Le parti populaire est le plus faible.

« Le prince des Asturies n'a aucune des qualités qui sont nécessaires au chef d'une nation ; cela n'empêchera

pas que, pour nous l'opposer, on en fasse un héros. Je ne veux pas que l'on use de violence envers les personnages de cette famille : il n'est jamais utile de se rendre odieux et d'enflammer les haines. L'Espagne a plus de cent mille hommes sous les armes ; c'est plus qu'il ne faut pour soutenir avec avantage une guerre intérieure. Divisés sur plusieurs points, ils peuvent servir de noyau au soulèvement total de la monarchie.

« Je vous présente l'ensemble des obstacles qui sont inévitables ; il en est d'autres que vous sentirez.

« L'Angleterre ne laissera pas échapper cette occasion de multiplier nos embarras. Elle expédie journellement des avisos aux forces qu'elle tient sur les côtes du Portugal et dans la Méditerranée ; elle fait des enrôlements de Siciliens et de Portugais.

« La famille royale n'ayant pas quitté l'Espagne pour aller s'établir aux Indes, il n'y a qu'une révolution qui puisse changer l'état de ce pays.

« C'est peut-être celui de l'Europe qui y est le moins préparé. Les gens qui voient les vices monstrueux de ce gouvernement et l'anarchie qui a pris la place de l'autorité légale, font le plus petit nombre ; le plus grand nombre profite de ces vices et de cette anarchie.

« Dans l'intérêt de mon Empire, je puis faire beaucoup de bien à l'Espagne. Quels sont les meilleurs moyens à prendre ?

« Irai-je à Madrid ? Exercerai-je l'acte d'un grand protectorat, en prononçant entre le père et le fils ? Il me semble difficile de faire régner Charles IV : son gouvernement et son favori sont tellement dépopularisés, qu'ils ne se soutiendraient pas trois mois.

« Ferdinand est l'ennemi de la France ; c'est pour cela qu'on l'a fait roi. Le placer sur le trône sera servir les fac-

tions qui, depuis vingt-cinq ans, veulent l'anéantissement de la France. Une alliance de famille serait un faible lien. La reine Élisabeth et d'autres princesses françaises ont péri misérablement lorsque l'on a pu les immoler impunément à d'atroces vengeances. Je pense qu'il ne faut rien précipiter, qu'il convient de prendre conseil des événements qui vont suivre... Il faudra fortifier les corps d'armée qui se tiendront sur les frontières de Portugal, et attendre...

« Je n'approuve pas le parti qu'a pris Votre Altesse Impériale de s'emparer aussi précipitamment de Madrid. Il fallait tenir l'armée à dix lieues de la capitale. Vous n'aviez pas l'assurance que le peuple et la magistrature allaient reconnaître Ferdinand sans contestation. Le prince de la Paix doit avoir dans les emplois publics des partisans; il y a d'ailleurs un mouvement d'habitude au vieux roi, qui pouvait produire des résultats. Votre entrée à Madrid, en inquiétant les Espagnols, a puissamment servi Ferdinand. J'ai donné ordre à Savary d'aller auprès du nouveau roi voir ce qui se passe. Il se concertera avec Votre Altesse Impériale. J'aviserais ultérieurement au parti qui sera à prendre; en attendant, voici ce que je juge convenable de vous prescrire :

« Vous ne m'engagerez à une entrevue, en Espagne, avec Ferdinand, que si vous jugez la situation des choses telle que je doive le reconnaître comme roi d'Espagne. Vous userez de bons procédés envers le Roi, la Reine et le prince Godoy. Vous exigerez pour eux, et vous leur rendrez les mêmes honneurs qu'autrefois. Vous ferez en sorte que les Espagnols ne puissent pas soupçonner le parti que je prendrai. Cela ne vous sera pas difficile : je n'en sais rien moi-même.

« Vous ferez entendre à la noblesse et au clergé que si

la France doit intervenir dans les affaires d'Espagne, leurs privilèges et leurs immunités seront respectés. Vous leur direz que l'Empereur désire le perfectionnement des institutions politiques de l'Espagne, pour la mettre en rapport avec l'état de civilisation de l'Europe, pour la soustraire au régime des favoris... Vous direz aux magistrats et aux bourgeois des villes, aux gens éclairés, que l'Espagne a besoin de recréer la machine de son gouvernement, et qu'il lui faut des lois qui garantissent les citoyens de l'arbitraire et des usurpations de la féodalité, des institutions qui raniment l'industrie, l'agriculture et les arts. Vous leur peindrez l'état de tranquillité et d'aisance dont jouit la France, malgré les guerres où elle s'est toujours engagée; la splendeur de la religion, qui doit son établissement au concordat que j'ai signé avec le Pape. Vous leur démontrerez les avantages qu'ils peuvent tirer d'une régénération politique : l'ordre et la paix dans l'intérieur, la considération et la puissance dans l'extérieur. Tel doit être l'esprit de vos discours et de vos écrits. Ne brusquez aucune démarche; je puis attendre à Bayonne, je puis passer les Pyrénées, et, me fortifiant vers le Portugal, aller conduire la guerre de ce côté.

« Je songerai à vos intérêts particuliers, n'y songez pas vous-même... Le Portugal restera à ma disposition... Qu'aucun projet personnel ne vous occupe et ne dirige votre conduite, cela me nuirait et vous nuirait encore plus qu'à moi.

« Vous allez trop vite dans vos instructions du 14 : la marche que vous prescrivez au général Dupont est trop rapide, à cause de l'événement du 19 mars. Il y a des changements à faire; vous donnerez de nouvelles dispositions, vous recevrez des instructions de mon ministre des affaires étrangères.

« J'ordonne que la discipline soit maintenue de la manière la plus sévère : point de grâce pour les plus petites fautes. L'on aura pour l'habitant les plus grands égards. L'on respectera principalement les églises et les couvents.

« L'armée évitera toute rencontre, soit avec des corps de l'armée espagnole, soit avec des détachements; il ne faut pas que, d'aucun côté, il soit brûlé une amorce.

« Laissez Solano dépasser Badajoz, faites-le observer; donnez vous-même l'indication des marches de mon armée, pour la tenir toujours à une distance de plusieurs lieues des corps espagnols. Si la guerre s'allumait, tout serait perdu.

« C'est à la politique et aux négociations qu'il appartient de décider des destinées de l'Espagne. Je vous recommande d'éviter des explications avec Solano, comme avec les autres généraux et les gouverneurs espagnols.

« Vous m'enverrez deux estafettes par jour. En cas d'événements majeurs, vous m'expédiez des officiers d'ordonnance. Vous me renverrez sur-le-champ le chambellan T... (1) qui vous porte cette dépêche, vous lui remettrez un rapport détaillé.

« Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le grand-duc de Berg, qu'il vous ait, etc.

« *Signé* : NAPOLÉON. »

Eh bien, cette lettre, pour si admirable et prophétique qu'on la tienne, nous nous croyons en état de prouver qu'elle n'est pas de Napoléon.

La raison a peine à comprendre qu'un document aussi contraire au tempérament qu'à la gloire de l'Empereur,

(1) M. de Tournon.

aussi opposé à sa manière d'écrire et de sentir, ait pu induire en erreur ses serviteurs les plus fidèles, ceux qui l'avaient le plus approché. Non, cette dissertation étudiée n'a pas l'allure de son style rapide, nerveux, impératif. On n'y relève pas une ligne qui ne forme un contraste frappant avec les mouvements de ce génie altier qui changeait soudain la face des événements et ne procédait que de lui-même. On n'admet pas dans un écrit signé d'un pareil nom, au sujet d'une entreprise méditée depuis si longtemps, cette absence de tout plan déterminé, de toute volonté, jusqu'au point de laisser le grand-duc maître de juger s'il y a lieu de reconnaître Ferdinand comme roi, quand deux jours auparavant il avait écrit au roi Louis de Hollande : « J'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. » Jamais chef d'empire eût-il montré plus d'indécision et de versatilité?

L'Empereur craint que Murat ne le trompe, il craint que Murat ne soit trompé lui-même sur la situation de la Péninsule. Il craint l'énergie, l'enthousiasme du peuple espagnol; il craint les levées en masse qui pourront éterniser la guerre; il craint les ennemis du prince de la Paix qui accusent le favori d'avoir livré l'Espagne à la France; il craint les partisans du prince des Asturies qui en feront un héros pour le lui opposer; il craint l'armée espagnole qui compte au delà de 100,000 hommes, force plus que suffisante pour soutenir avec avantage une guerre intérieure et pour servir de noyau à un soulèvement général de la monarchie; il craint l'Angleterre qui ne laissera pas échapper l'occasion de lui créer des embarras nouveaux; il craint enfin la guerre au point de déclarer que si elle s'allumait, tout serait perdu.

Avec l'esprit agité de tant de craintes, on se demande ce que Napoléon serait venu faire en Espagne. La réponse, il

est vrai, ne se ferait pas attendre : « Ne laissez rien soupçonner du parti que je prendrai, cela ne vous sera pas difficile, je n'en sais rien moi-même. »

Un seul ordre positif est articulé : « L'armée évitera tout contact soit avec des corps espagnols, soit avec des détachements... Donnez vous-même l'indication des marches de mon armée pour la tenir à une distance de plusieurs lieues des corps espagnols. »

Qui reconnaîtrait l'empereur Napoléon à de telles dispositions? Il aurait donc voulu que les troupes françaises mesurassent leurs mouvements sur ceux des troupes espagnoles de façon à s'en tenir éloignées et à se constituer, le cas échéant, dans un perpétuel état de recul?

Et cette armée qui s'est, de par sa volonté, emparée de toutes les places fortes, qui a pénétré jusqu'au cœur du pays et occupe la capitale, ce n'est donc pas l'Empereur qui en a ordonné les opérations? C'est Murat qui serait demeuré l'arbitre de la paix ou de la guerre? « Ne croyez pas que vous attaquiez une nation désarmée. Je n'approuve pas la détermination que Votre Altesse a prise de s'emparer si précipitamment de Madrid. » Ainsi le grand-duc aurait attaqué sans autorisation une puissance alliée de la France! Dans aucune circonstance Napoléon ne donna à ses généraux de tels pouvoirs. Il les eût considérés comme une abdication de son autorité souveraine.

L'Empereur aurait-il oublié que le 14 mars il avait écrit au grand-duc : « Si les Espagnols avaient plus de 20,000 hommes à Madrid, vous vous feriez joindre par la première division et les cuirassiers du général Dupont... Je vous ai envoyé l'ordre de faire payer aux troupes tout l'arriéré *avant leur entrée à Madrid.* »

Le 16 mars : « Le principal est *d'arriver à Madrid,*

d'y reposer vos troupes, d'y refaire vos vivres (1)... »

Le 19 mars : « Mon frère, je reçois votre lettre du 13 à 8 heures du soir. *Je suppose que vous recevrez cette lettre à Madrid, où j'ai fort à cœur d'apprendre que mes troupes sont entrées paisiblement* (2) » .

Le 23 mars : « Mon frère, je suppose *que vous êtes arrivé aujourd'hui ou que vous arriverez demain à Madrid* (3). »

Le 25 mars : « Je suppose que vous êtes arrivé à Madrid depuis *avant-hier*. Dites publiquement que vos ordres sont de rafraîchir à Madrid et d'attendre l'Empereur ; que vous êtes certain de ne pas sortir de Madrid que Sa Majesté ne soit arrivée (4)... »

Le 26 mars : « Mon frère, je reçois votre lettre du 19. Je ne conçois rien à vos craintes. Je n'ai à vous répéter que ce que je vous ai toujours dit : *que mes troupes soient bien établies à Madrid, qu'elles se reposent*. Je suppose que Tournon, mes pages, mes chevaux, un cuisinier arrivent à Madrid... *J'attends de vos nouvelles de Madrid*. »

Le 27 mars, qu'on retienne cette date qui n'est antérieure que de quarante-huit heures à celle de la lettre dont Tournon aurait été porteur : « Mon frère, je reçois votre lettre du 20 mars par laquelle *je vois que vous serez le 23 à Madrid* (5). Je ne dois donc pas tarder à recevoir de vos nouvelles de cette ville. Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà mandé, de réunir les corps des généraux Moncey et Dupont à Madrid... Vous pouvez placer du monde à l'Escurial ; mais *vous devez faire voir*

(1) *Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XVI, p. 491.

(2) *Idem*, p. 502.

(3) *Idem*, p. 512.

(4) *Idem*, p. 516.

(5) Il avait écrit le même jour au roi de Hollande : « Le grand-duc de Berg a dû entrer, le 23 mars, avec quarante mille hommes à Madrid. »

toutes vos forces à Madrid, surtout vos beaux régiments de cuirassiers... Maintenez à Madrid la police et le bon ordre, empêchez tout armement extraordinaire. Employez à tout cela M. de Beauharnais jusqu'à mon arrivée, que vous devez déclarer imminente. »

Le 30 mars, au lendemain du jour où la lettre aurait été écrite : « Dans ces circonstances imprévues » (il s'agissait des événements d'Aranjuez), « j'approuve fort la conduite que vous avez tenue... »

Et le grand-duc, de son côté, répondait à l'Empereur :

« Madrid, le 3 avril 1808.

« Sire, j'ai reçu ce matin à 4 heures la lettre de Votre Majesté du 27. Elle a été pour moi un baume salutaire. Que je me trouve heureux de m'être renfermé dans la juste mesure où je me trouve et que Votre Majesté semble me prescrire! »

« Madrid, le 4 avril.

« ...M. de Tournon est arrivé ce soir. Il aura trouvé le logement de Votre Majesté tout préparé. »

« Madrid, le 5 avril.

« ...J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 30. Elle m'a rendu bien heureux, puisqu'elle m'a apporté la certitude que ma conduite, dans la circonstance la plus délicate où je me sois trouvé de ma vie, avait été approuvée par Votre Majesté... »

Ainsi le 30 l'Empereur sanctionnait d'une approbation sans réserve ce qu'il eût improuvé la veille. Le 29, il ne connaissait pas d'ailleurs l'entrée de Murat à Madrid, puisque le courrier envoyé dans la nuit du 24 au 25 mars

pour la lui notifier ne parvint que le 30 à sa destination.

M. de Tournon arriva en effet le 4 avril à Madrid. Dans l'avis que le grand-duc en donne à l'Empereur, est-il question de la dépêche dont le chambellan impérial aurait été chargé? De cette dépêche, en contradiction absolue avec tous les ordres de l'Empereur, de cette dépêche qui témoigne d'un pareil revirement dans ses dispositions, Murat n'aurait pas accusé réception? Lui, si sensible aux moindres reproches, aux moindres critiques qui lui venaient de ce côté, il ne se fût pas abrité derrière les injonctions auxquelles il n'avait pas cessé d'obéir? Il eût courbé la tête sans présenter une justification si facile? En présence de ces instructions nouvelles, bien propres à le désorienter, il n'eût pas même demandé un éclaircissement indispensable? Le silence de Murat eût été aussi incompréhensible que celui de l'Empereur qui, de Bordeaux, dit au grand-duc :

« ...Je reçois votre lettre du 30 à minuit. Je vois que vous avez reçu celle du 27 mars. Celle du 30 et Savary qui doit arriver vous auront fait connaître mes intentions (1). »

A la prétendue lettre du 29 pas une allusion, ni à ce moment ni à un autre, ne fût-ce que pour avertir Murat qu'il n'avait à en tenir aucun compte.

Nous avons dans les mains toutes les lettres écrites par l'Empereur au grand-duc de Berg pendant le séjour de ce dernier en Espagne. Est-il besoin de constater que la lettre du 29 mars ne figure pas parmi elles, pas plus que dans le registre-copie tenu fort minutieusement jour par jour dans le cabinet du grand-duc? Elle ne figure pas davantage au dépôt des Archives, où sa place eût été mar-

(1) L'Empereur au grand-duc, 9 avril. (*Correspondance*, t. XVI, p. 571.)

quée au milieu de toutes les autres. Le grand recueil de la « *Correspondance de Napoléon I^{er}* publiée par ordre de Napoléon III » l'insère, il est vrai, mais avec une note spécifiant qu'on n'a pu en retrouver ni la minute, ni l'original, ni une copie authentique (1). On se borne à la couvrir de l'autorité de Las Cases, de Montholon, de Bausset, de Rovigo, de Thibaudeau, de Thiers. C'est beaucoup; est-ce assez pour prévaloir contre l'évidence?

Celui qui a imaginé une falsification si hardie aurait dû au moins s'assurer des formules dont usait Napoléon dans sa correspondance avec son beau-frère. La lettre débute ainsi : « Monsieur le grand-duc de Berg » ; or, jamais l'Empereur, depuis qu'il avait fait de Murat un prince souverain, n'employait vis-à-vis de lui d'autre qualification que celle de « mon frère (2) ». Les cent et quelques lettres qu'il lui adressa en Espagne, et que nous possédons dans leur texte original, sont là pour l'attester. C'était un protocole invariable. Il en est de même de ces mots « Votre Altesse Impériale » qui ne se rencontrent pas davantage

(1) Cette note est ainsi conçue :

« Cette lettre, dont on n'a pu retrouver ni la minute, ni l'original, ni une copie authentique, a été publiée pour la première fois dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* (t. IV, p. 246 et suiv., édit. de 1823). Depuis, elle a été encore donnée par M. de Montholon dans ses *Récits de la captivité, etc.* (t. II, p. 451 et suiv., édit. de 1857). Comme M. de Las Cases, M. de Montholon affirme en avoir reçu communication de l'empereur Napoléon lui-même. L'authenticité de ce document a été admise par M. de Bausset (*Mémoires sur l'intérieur du Palais, etc.*, t. I^{er}, p. 151 et suiv., édit. de 1827); par M. le duc de Rovigo (*Mémoires, etc.*, t. III, p. 258 et suiv., édit. de 1828); par M. Thibaudeau (*le Consulat et l'Empire*, t. III, p. 336 et suiv., édit. de 1835), et finalement par M. Thiers, à la suite d'un examen critique dont il est rendu compte dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (t. VIII, p. 543-547, et à la fin du volume, note spéciale, p. 671-679). D'après M. Thiers, cette lettre du 29 mars n'a pas été envoyée. » (*Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XVI, p. 530, note 1.)

(2) L'Empereur traite Murat de « mon cousin », depuis 1805 jusqu'en 1806, où toutes ses lettres, à partir du 15 août, commencent par « Mon frère ».

sous la plume de Napoléon. S'il s'en sert par hasard une ou deux fois, c'est dans une acception de familiarité ou de badinage, comme dans ce post-scriptum autographe : « L'on dit que Votre Altesse est fâchée contre moi de ce que j'ai blâmé la rédaction d'un ordre du jour. Il faut que vous soyez bien enfant. Soyez donc raisonnable, j'ai bien assez d'embarras (1). »

Mais il fallait démontrer que l'Empereur ne voulait pas la guerre, et que Murat l'avait rendue inévitable. Il fallait pouvoir imputer au commandant des forces françaises les violences subies par la famille royale, et dont il ne fut pas l'auteur. Il fallait, du moment qu'on l'invitait à ne pas songer à ses intérêts particuliers, laisser entendre qu'il avait convoité le trône d'Espagne, et que cette ambition nous avait coûté fort cher, comme si, à une pareille date, Murat, à peine arrivé depuis six jours à Madrid, ignorant le but réel de sa mission et inclinant à croire au mariage du prince des Asturies avec une princesse de la famille impériale, eût pu justifier par quelque manifestation ambitieuse la méfiance de Napoléon. Il fallait encore — qui s'y serait attendu? — en parlant d'une marche trop rapide prescrite par Murat au général Dupont, rattacher à ces mauvaises dispositions, ainsi que certains auteurs ne s'en sont pas fait faute, la capitulation de Baylen effectuée quatre mois plus tard, et alors que Murat avait depuis longtemps quitté l'Espagne !

Comment expliquer maintenant que la lettre ait été introduite dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*? Il y a là un mystère qui n'a pas été éclairci. La pensée que l'Empereur aurait voulu après coup rejeter sur un autre la responsa-

(1) *Post-scriptum* à la lettre de l'Empereur au grand-duc, 3 mai 1808.

bilité de « la plus grande faute de son règne (1) », et cela avec une mauvaise foi d'autant plus cruelle que Murat ne pouvait plus se défendre, ne mérite pas qu'on s'y arrête. L'Empereur est au-dessus d'un pareil soupçon. Le *Mémorial* renferme vingt pages dictées par Napoléon sur l'invasion de l'Espagne; il n'y a pas dans ces vingt pages un grief précis articulé contre le grand-duc de Berg. On voit seulement qu'après avoir caractérisé ses propres erreurs, l'Empereur aurait ajouté : « Et puis Murat m'a beaucoup gâté tout cela. » Sur quel point de la conduite de Murat a porté cette appréciation rigoureuse? Le *Mémorial* ne le dit pas.

Sans suspecter la bonne foi de l'écrivain dont la fidélité a popularisé le nom, dès qu'on tient pour apocryphe la lettre du 29 mars, la logique exige qu'on accueille avec la même incrédulité les paroles de l'Empereur dont le *Mémorial* l'accompagne et qui, sans liaison aucune avec les paragraphes précédents, ne sont que la préface et le passeport de l'écrit qu'on présentait. Il est avéré que le *Mémorial* fut rédigé en Allemagne et en France sur des notes déjà anciennes dont Las Cases confesse le désordre inévitable. Est-il interdit de penser qu'il a quelquefois confondu des traces laissées dans son esprit par ses lectures et ses conversations d'Europe, avec ses souvenirs de Sainte-Hélène, et qu'en regardant comme émané de l'Empereur un document si accusateur contre Murat, il a attribué à l'auteur présumé quelques paroles amères contre celui auquel il le croyait adressé? Trop heureux de s'abriter derrière un pareil témoignage, il s'est appliqué à en faire ressortir les côtés les plus favorables à Napoléon, bien que les plus fâcheux pour le grand-duc de Berg; trop honnête pour

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

concevoir le soupçon d'un faux matériel, il a admiré ce qu'il imaginait venir de l'Empereur, comme il eût admiré de confiance tout ce qui venait de lui. Plus son héros se montrait là différent de lui-même, plus il céda à des hésitations peu habituelles à sa nature, plus Las Cases était porté à lui faire un mérite d'une sagesse qui lui apparaissait comme la clairvoyance du génie.

Il nous semble superflu de discuter longuement les assertions du duc de Rovigo, de Bausset, de Montholon, de Thibaudeau, auxquels renvoie la Correspondance de Napoléon I^{er}, puisque ces auteurs ont écrit après Las Cases et que l'autorité du *Mémorial* a été pour eux d'un poids prépondérant.

Les *Mémoires de Rovigo*, « inexacts, confondus par sa propre correspondance (1) », se distinguent par l'inimitié dont il poursuivit Murat, même après la mort si émouvante et si tragique de l'ancien roi de Naples. Il joua sans doute un rôle très actif dans les affaires d'Espagne ; il reçut les confidences de l'Empereur sur ses desseins les plus secrets ; il fut le messenger de ses instructions à Murat ; il eut la mission de hâter le départ de Ferdinand VII et de surveiller son voyage à Bayonne, et pourtant dans son récit les erreurs et les contradictions sont assez fréquentes.

Il écrit, par exemple, que le grand-duc de Berg entre à Madrid dans les premiers jours d'avril, et il use de la lettre du *Mémorial* pour reprocher au grand-duc d'avoir inquiété la nation et puissamment secondé les affaires de Ferdinand en entrant avec trop de précipitation en mars dans la capitale espagnole.

Bausset était préfet du palais et remplissait les fonctions de sa charge à Bayonne, ou plutôt au château de Marac

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 670.

en 1808. Napoléon l'avait chargé de traduire la correspondance interceptée entre les princes espagnols et leurs agents; mais à l'époque qui nous occupe, il n'était pas encore venu en Espagne. C'est la fausse lettre qui sert de base à son récit, quoiqu'il passe sous silence le lieu d'où elle fut expédiée. Il a d'ailleurs commis d'autres inexactitudes essentielles, quand il assure que l'Empereur souhaitait que la famille royale d'Espagne cherchât un asile dans ses colonies; que Murat entra dans Madrid contre le gré de l'Empereur sur les excitations de la reine d'Espagne; que l'Empereur, loin d'attirer le prince des Asturies à Bayonne, aurait voulu que de Vitoria il gagnât le port du Passage pour s'enfuir en Amérique.

Thibaudeau a cité, a loué aussi la lettre sur la foi des auteurs auxquels il l'empruntait. Toutefois il laisse échapper la réflexion suivante : « Après une aussi admirable appréciation de l'état de la Péninsule, qui restera toujours comme un monument très remarquable de la pénétration et de la sagesse de Napoléon, on s'étonnera de ce qu'il parût ensuite oublier les règles de conduite qu'il avait tracées à son lieutenant. » On s'étonnerait à moins.

Quant à Montholon, il transcrit la lettre dans ses *Récits de la captivité*, comme la tenant de l'Empereur; mais il ne la fait précéder, ni ne la fait suivre d'aucun commentaire. On devine qu'il n'en sait pas plus long. N'est-ce pas dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* qu'il en aurait appris autant?

Au nombre des historiens convaincus de l'authenticité de la lettre, il faut placer Thiers, « qui s'est donné, dit-il, pour arriver à la vérité, des peines que les auteurs ne prennent pas communément (1) », mais qui n'en aboutit pas moins à une conclusion plus ingénieuse que probante.

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Note du livre XXX, t. VIII, p. 547-671.

Tout en reconnaissant « qu'on tirerait de cette lettre une fausse induction si on voulait en profiter pour exonérer Napoléon de la responsabilité des événements d'Espagne et la rejeter sur Murat », Thiers la juge « si admirable de pensée et de langage qu'il ne doute pas qu'elle ne soit de Napoléon lui-même, bien qu'il ait eu des raisons de douter de cette authenticité, tellement graves qu'il ne sait pas si, aux yeux des vrais critiques, il parviendra à les détruire ».

Les contradictions qu'il y souligne « entre tout ce qui précède et tout ce qui suit » ne sont, selon lui, « qu'une inconséquence d'un moment, inconséquence très ordinaire, car il arrive aux plus grands esprits, aux plus grands caractères de varier avant de se résoudre ». Il est contraint de supposer que l'Empereur, impressionné par les rapports que lui aurait faits verbalement M. de Tournon sur la situation de l'Espagne, entre deux voyages précipités de l'émissaire impérial de Burgos à Paris et de Paris à Madrid, et inquiet de se trouver depuis l'avant-veille sans nouvelles du grand-duc, cessa de vouloir un moment ce qu'il avait voulu jusque-là, puis que, rassuré par l'entrée paisible de l'armée française à Madrid, il reprit à M. de Tournon le pli dont il l'avait chargé, ou fit courir après lui en lui défendant de le remettre.

Malheureusement pour une telle argumentation, l'histoire ne se paye pas de suppositions, et celle-ci se heurterait toujours à des objections fondamentales. Que l'Empereur, sous le coup des événements, ait pu modifier ses projets, il n'y aurait eu là rien d'impossible; mais que cette modification l'ait conduit à mettre Murat en cause, à lui reprocher l'entrée à Madrid qu'il lui avait formellement prescrite la veille et dont il le félicitait le lendemain, voilà ce que le simple bon sens se refuse à accepter. Ce n'eût plus été seulement, on en conviendra, « varier avant de se ré-

soudre ». L'Empereur, malgré sa puissance, ne pouvait rien contre ce qui avait été. Se serait-il exposé à une protestation qui eût donné à ce point barre sur lui à son lieutenant? N'est-il pas plus naturel de penser que l'auteur de la lettre n'avait jamais lu la correspondance échangée entre Napoléon et le grand-duc de Berg?

Ce qui a beaucoup contribué à augmenter la croyance de Thiers dans l'authenticité du document, c'est le paragraphe relatif aux instructions envoyées par Murat au général Dupont, « instructions qui mériteraient bien le blâme de Napoléon, car, en portant trop vite le général Dupont en avant, Murat laissait les derrières de l'armée en proie aux tentatives du général espagnol Taranco, rappelé du Portugal par les ordres du prince de la Paix. Les falsificateurs », poursuit Thiers, « ne pouvaient savoir ce détail, qui ne peut être connu que lorsqu'on a lu les ordres militaires de Napoléon (1). »

Ces ordres militaires n'étaient pas demeurés secrets pour tout le monde. Si Thiers les a connus, d'autres n'avaient-ils pu les connaître dans l'entourage, dans l'état-major du général Dupont? Pour ce qui est des instructions elles-mêmes, il est inadmissible que Napoléon les ait désapprouvées, car toutes celles que recevaient les généraux en Espagne provenaient de lui seul; Murat se bornait à les transmettre à ceux qu'elles concernaient. Le corps d'armée du général Dupont n'était pas traité différemment. On en sera convaincu par les passages des lettres de Napoléon et de Murat relatifs à la marche du général Dupont.

L'Empereur charge Murat d'ordonner au maréchal Moncey et au général Dupont de se tenir prêts à partir du

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

12 au 15 mars, le premier occupant Valladolid, le second échelonnant ses troupes « sur la route de Burgos à Aranda avec quelques jours de vivres et huit ou dix jours de biscuit (1) ... »

Le 7 mars, il écrit à Murat : « Activez tous les mouvements des corps des généraux Moncey et Dupont, de manière que le maréchal Moncey puisse le plus tôt possible s'emparer des montagnes qui séparent Burgos de Madrid. »

Le grand-duc n'est pas moins explicite. Il répond à l'Empereur, le 10 mars, de Vitoria, qu'il lui fera connaître les mouvements de Dupont dès que lui-même en aura connaissance. Le 16 mars, d'Aranda, il l'avise que, conformément aux ordres envoyés le 7, le corps tout entier de Moncey va occuper Somo-Sierra, et que les deux premières divisions de Dupont seront le 19 à Guadarrama. C'est l'occupation prescrite par Napoléon « des montagnes qui séparent Burgos de Madrid ».

Le 25 mars, Murat écrit de Madrid : « Je viens de faire venir sous Madrid la première division d'infanterie du général Dupont. J'y ferai venir tout son corps d'armée, pour avoir la facilité de faire occuper par une division du maréchal Moncey Aranjuez et peut-être même Tolède; mais j'attendrai, avant de prendre ce dernier parti, des ordres de Votre Majesté... »

Il s'agit alors des villes du Tage, au sud de Madrid. Deux mois après, le 20 mai, à propos de la marche vers Cadix : « J'attends avec impatience », dit-il, « les derniers ordres de Votre Majesté sur le mouvement du général Dupont. » Le 22 mai, il le prévient qu'il a fait partir Dupont, « ainsi que Sa Majesté l'ordonne ». Enfin, la preuve que, là encore, le grand-duc suivait exactement les inten-

(1) L'Empereur au grand-duc, 2 mars.

tions de Napoléon, se trouve dans cette phrase d'une lettre qu'il adresse à l'Empereur le 23 mai : « Je reçois les quatre lettres de Votre Majesté du 19. Tous les ordres de mouvement pour le corps du général Dupont étaient déjà donnés, et je n'y changerai rien, puisqu'ils sont absolument conformes aux instructions de Votre Majesté. »

Ces citations ne sont pas les seules que nous pourrions faire ; nous croyons inutile de les étendre davantage. Le paragraphe de Thiers qui vise les ordres donnés par Murat au général Dupont ne semblera pas concluant. N'en serait-il pas là comme de l'entrée à Madrid soi-disant blâmée par l'Empereur et imputée au grand-duc de Berg ?

Nous voulions nous borner à discuter le témoignage des historiens cités par la *Correspondance générale de Napoléon I^{er}*, lorsque la réédition des « *Mémoires du baron de Meneval*, secrétaire du portefeuille de Napoléon, premier consul et Empereur (1) », est venue fournir à notre argumentation un élément nouveau.

Meneval était pendant les événements d'Espagne, à Paris comme à Bayonne, auprès de Napoléon ; il jouissait de sa confiance entière et avait la charge de toute sa correspondance. Certes, si quelqu'un avait le droit de prendre pour épigraphe de l'un de ses ouvrages (2) : « La vérité, rien que la vérité », c'était bien ce type accompli de droiture et de sincérité que nous ne saurions nommer nous-même sans un filial respect, « cet homme doux, sage, incorruptible, dont Napoléon ne pouvait jamais se passer, parce qu'il lui dictait ses lettres les plus secrètes (3) ».

Meneval admet que la lettre du 29 mars présente des irrégularités matérielles. Il remarque que Napoléon ne se ser-

(1) E. Dentu. 1894.

(2) *Napoléon et Marie-Louise*, souvenirs historiques. Amyot, 1843.

(3) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

vait pas des termes : « Mon ministre des affaires étrangères », employés seulement depuis la Restauration, mais bien de ceux-ci : « Mon ministre des relations extérieures. » Il remarque que la lettre était datée de Paris, alors que l'Empereur était à Saint-Cloud, où il séjourna du 22 mars jusqu'au 2 avril, et qu'il datait toujours ses lettres de Saint-Cloud lorsqu'il y résidait. On s'explique mal, après ces constatations, que le secrétaire du portefeuille impérial conclue, comme Thiers, que la dépêche, si elle ne fut pas envoyée, a tous les caractères de l'authenticité. « Toutes les suppositions qu'on pourra faire », ajoute-t-il, « ne parviendront malheureusement pas à donner la clef de cette énigme historique, et la lettre de l'Empereur à son beau-frère Murat reste, malgré toute investigation, enveloppée d'un mystère dont l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* n'a pas soulevé le voile. »

Comment le consciencieux écrivain n'a-t-il pas tiré de lui-même la lumière qu'il recherchait ? Comment dans l'instruction de cette étrange affaire n'a-t-il pas été édifié par sa propre déposition, lui qui avait écrit sous la dictée de Napoléon toutes les lettres adressées alors au grand-duc de Berg, celles du 25, du 26, du 27, du 28 mars, comme celles du 30, du 31 mars, du 1^{er}, du 2 avril et les suivantes, et qui était bien forcé de convenir que la lettre problématique du 29 mars, il ne l'avait jamais écrite, il ne l'avait jamais connue (1) !

C'en est assez, c'en est trop peut-être sur un incident qu'il importait de dégager de ses obscurités.

Mosbourg n'était plus quand parut l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Si l'œuvre eût paru plus tôt, c'est au plus

(1) Ces lettres sont invariablement de l'écriture de Meneval, et signées seulement par Napoléon.

qualifié de nos historiens, et non à Norvins, qu'il aurait adressé une lettre insérée dans le journal *le Courrier français* du 25 janvier 1836, et dont nous détachons en terminant ce court extrait :

« Je prouverai qu'une volumineuse lettre au grand-duc de Berg attribuée à l'empereur Napoléon, est une pièce apocryphe, portant d'elle-même plusieurs preuves manifestes de sa fausseté, contraire en tout aux ordres officiels de l'Empereur, indigne également de son caractère et de son génie, imaginée sans doute pour donner une base à des accusations injustes contre Murat, ou pour exercer la sagacité des historiens. »

N'est-il pas permis de croire que la preuve est faite?

CHAPITRE IV

Au lendemain d'Aranjuez. — Lettre de la reine d'Étrurie au grand-duc, et réponse de Murat. — Note autographe de la reine d'Espagne. — Lettres de Ferdinand. — Le général de Monthyon envoyé aux souverains détrônés. — Relations avec Ferdinand. — Entrée de l'armée française à Madrid. — Seconde visite de Monthyon à Aranjuez. — Protestation de Charles IV contre son abdication. — Satisfaction de l'Empereur.

La Reine, remise de son premier émoi après les journées d'Aranjuez, se résignait de moins en moins à la renonciation de son mari au profit d'un fils qu'elle n'aimait pas et auquel elle n'avait pas pardonné sa conduite lors du complot de l'Escurial. Comptant sur les sentiments généreux de Murat dont lui répondait la reine d'Étrurie, elle avait bientôt prié sa fille d'intervenir auprès de lui, et, le 21 mars, le grand-duc recevait à El Molar la lettre suivante, qui lui permettait d'entrevoir la situation sous son vrai jour :

« A Son Altesse le duc de Berg.

« Mes chers parents ayant renoncé hier matin, par suite de puissants motifs, à la couronne en faveur de mon frère, comme vous le savez déjà sans doute, je me trouve, ainsi que vous pourrez vous le figurer, au milieu de grandes inquiétudes et ayant la plus grande nécessité de vous parler

de choses qui m'intéressent et qui intéressent principalement la vie de mes chers parents. Je vous prie, par l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, de venir ici de suite me voir à Aranjuez. Je vous conjure de ne pas perdre de temps ; la chose presse beaucoup, et mes parents, qui d'un moment à l'autre vont partir, désirent auparavant vous voir, vous parler et vous connaître. Je vous prie donc de me faire ce plaisir et de venir de suite, car ce sera là une des plus grandes preuves d'attachement à ma personne.

« Je vous demande de suite une réponse ; envoyez-la à Madrid, la mettant sous enveloppe à Monsieur Leopoldo Ponsi, écuyer de Sa Majesté.

« Je suis de cœur, de Votre Altesse, l'affectionnée amie,

« MARIA-LUISA. »

« Aranjuez, 20 mars 1808 (1). »

Le grand-duc n'avait pas besoin d'un appel si pressant pour s'intéresser à ceux qui recouraient à lui. Il était resté dans les meilleurs termes avec la reine Marie-Louise depuis l'installation dont il avait été chargé, en 1805, du gendre de Charles IV sur le trône d'Étrurie. Louis de Bourbon n'avait survécu que peu de temps à son avènement. A sa mort, la Reine était revenue avec son jeune fils (2) auprès de ses parents en Espagne, où elle attendait la compensation promise par Napoléon quand il avait, par le traité de Fontainebleau, repris possession de la Toscane.

(1) Traduction d'après l'original. Toutes les lettres de la reine d'Étrurie, ainsi que la plupart de celles de Charles IV, sont en italien.

(2) Louis II de Bourbon, auquel devait échoir plus tard le duché de Lucques, en attendant que le décès de l'impératrice Marie-Louise rendit vacant le duché de Parme.

Murat répondit immédiatement à la Reine :

« MADAME ET CHÈRE SOEUR,

« Je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté. J'ai appris avec indignation les événements d'Aranjuez. J'en suis d'autant plus peiné qu'ils ont forcé Sa Majesté Catholique à abdiquer sa couronne, et que j'avais l'ordre de l'Empereur de rassurer le Roi, la famille royale et tout le monde. J'aurais certainement cherché à l'en empêcher si j'avais été à portée de le faire, et j'espère que la présence d'une armée alliée sous les murs de Madrid en imposera, et que l'ordre et le calme se rétabliront.

« Agréez, Madame, mes regrets de ne pouvoir me rendre auprès de Votre Majesté. Mes devoirs me retiennent à la tête de l'armée de l'Empereur, et je me vois privé du plaisir que je me promettais de voir Leurs Majestés Catholiques et de leur renouveler l'assurance des sentiments que je leur porte. Tout paraît calme maintenant à Madrid. J'aime à croire que les excès qui ont eu lieu dans cette capitale ne se renouvelleront plus. Vous m'annoncez des craintes pour les jours de Leurs Majestés Catholiques ; je vous prie d'être mon interprète auprès de vos augustes parents et de leur offrir un asile au milieu de mon armée (1). »

La lettre destinée à la reine d'Étrurie lui fut portée par le général de Monthyon, chargé d'appuyer l'offre de Murat et de recueillir des informations précises sur les événements qui avaient coûté la couronne à Charles IV.

Le grand-duc rendait compte à l'Empereur en ces termes de cet échange de correspondances et de la mission confiée au général de Monthyon :

(1) D'après le brouillon trouvé dans les papiers de la comtesse de Lipona.

« El Molar, le 21 mars 1808.

« Je m'empresse d'adresser à Votre Majesté copie de la lettre que je reçois à l'instant de la ci-devant reine d'Étrurie par courrier extraordinaire, avec copie de ma réponse. J'ai chargé l'adjudant commandant Monthyon de la lui porter, et je lui ai donné des instructions afin de savoir d'une manière sûre et positive les motifs et les auteurs de tout ce qui s'est passé à Aranjuez. Sire, j'ai cru surtout entrer dans vos intentions en offrant un asile à Leurs Majestés Catholiques au milieu de votre armée, et en les assurant que là leurs jours ne courraient aucun danger. »

Murat n'entendait pourtant pas que cette retraite des vieux souverains dans son camp fût comme une consécration des faits accomplis, et qu'en laissant pour le reste le champ libre à Ferdinand, notre armée semblât venue en Espagne pour y seconder l'usurpation.

« Quelque détermination que ma lettre leur fasse prendre, elle ne saurait influencer sur les événements actuels, ni contrarier les projets de Votre Majesté. S'ils arrivent au milieu de l'armée, c'est un otage qui nous assure la tranquillité des Espagnes. Le front du Roi, dépouillé de sa couronne, inspirera de l'intérêt, même à son fils, que l'on ne pourrait s'empêcher de regarder comme un fils rebelle, s'il est vrai, comme la lettre de la Reine semble le prouver et comme on le croit généralement, qu'il ait forcé son père à abdiquer le trône. »

Sur le fond de la question, le grand-duc ne veut prendre aucune initiative :

« Si le Roi arrive à mon quartier général, je l'enverrai à Votre Majesté; alors les Espagnes se trouveront véritablement sans roi, puisque le père aura abdiqué, et que vous serez maître de ne pas reconnaître le fils que l'on

peut regarder comme usurpateur. Enfin mon offre montrera à l'Europe entière la grandeur de votre générosité et en imposera dans toutes les hypothèses à la malveillance.

« Je crois que je ne dois reconnaître le prince des Asturies comme roi qu'après que Votre Majesté l'aura reconnu elle-même. J'espère qu'il ne se présentera aucune occasion où je sois forcé de m'expliquer.

« Sire, je désire vivement votre arrivée. Il y a bien longtemps que je suis séparé de Votre Majesté, et elle sait que je ne suis heureux qu'auprès d'elle, que je ne sais agir que par elle, et combien je serais désespéré si, dans les circonstances délicates dans lesquelles je me trouve, je venais à commettre quelque erreur. Mon cœur n'y serait certainement pour rien ; mon zèle et mon dévouement pour votre service auraient tout fait. Mais, représentant ici l'empereur des Français, je ne puis tenir qu'une conduite noble, généreuse, enfin digne de Votre Majesté. »

Murat savait que le prince des Asturies avait officiellement informé de son avènement l'ambassadeur de France, et s'étonnait de n'avoir reçu aucune communication du nouveau roi, lorsque dans la soirée du 22 le duc del Parque, grand d'Espagne, se présenta à son quartier général, aux portes de Madrid, envoyé par Ferdinand pour le complimenter et lui remettre trois lettres (1). La première était de Charles IV et annonçait son abdication.

Le Roi déclarait que sa santé se trouvant chaque jour plus délabrée, il avait cru nécessaire « d'aller chercher un climat plus tempéré en se retirant entièrement des affaires ». Par suite de cette résolution, il avait jugé con-

(1) Le duc del Parque était lieutenant général des armées espagnoles et capitaine aux gardes du corps.

venable au bonheur des peuples confiés à ses soins, d'abdiquer la couronne en faveur de son fils bien-aimé, le prince des Asturies. « Les liens qui ont uni nos deux États », écrivait-il à Murat, « et l'attachement particulier que nous avons toujours eu pour Votre Altesse Impériale et Royale me donnent lieu d'espérer qu'elle ne pourra qu'applaudir à cette démarche. D'ailleurs les sentiments de véritable estime et affection voués par nous à Votre Altesse Impériale et Royale, et que nous nous sommes plu à lui inspirer, sont si profondément gravés dans son cœur, que nous sommes sûrs que, cédant à son penchant personnel, il s'efforcera à cultiver et resserrer les liens de l'heureuse amitié qui subsiste entre nos deux familles. »

Des deux autres lettres, celles-là signées par Ferdinand, l'une notifiait son avènement nécessité par le besoin qu'avait eu son père de choisir « un climat plus analogue à sa constitution », et sa résolution d'abdiquer la couronne ; l'autre félicitait le grand-duc de son arrivée en Espagne à la tête des armées françaises, et exprimait sa satisfaction pour le bon ordre qu'elles observaient et l'excellent esprit qui les animait. Il serait « infiniment flatté de faire la connaissance personnelle de Son Altesse Impériale et Royale, et de lui donner les plus éclatants témoignages de son sincère attachement et de sa parfaite amitié (1) ».

Murat reçut le duc del Parque avec la plus grande distinction, mais s'abstint de répondre aux lettres de Ferdinand, ne se croyant pas autorisé à reconnaître, sans un ordre formel de l'Empereur, le changement qu'une émeute venait d'opérer dans le gouvernement.

Afin de prévenir toute interprétation défavorable, il fit porter verbalement au roi Charles IV, à la Reine, au prince

(1) Voir ces deux lettres aux Pièces justificatives, n° X.

des Asturies, les compliments d'usage, avec l'assurance des sentiments d'amitié que l'Empereur était désireux de maintenir entre la France et l'Espagne.

Le lendemain 23 mars, l'armée française en grande tenue, après une revue passée par le général en chef, faisait son entrée dans Madrid, aux cris de : Vive la France ! Vive l'Empereur ! « J'avais réuni », rapportait Murat, « tout le corps d'armée dès dix heures du matin, sur les hauteurs qui dominant la ville, par division en échelons, de manière que le terrain qui forme une espèce d'amphithéâtre présentait le plus bel appareil militaire possible... » L'armée fut reçue, « comme dans toutes les provinces qu'elle a parcourues, avec les démonstrations de la plus vive amitié. Les habitants de toutes les classes ont offert du vin aux soldats ; on me rend compte que le commerce a offert à dîner aux officiers (1). »

La population qui se livrait à ces démonstrations ne doutait pas de la parfaite intelligence du prince des Asturies avec Napoléon. Par contre, les amis particuliers du prince n'étaient pas loin de regarder comme une offense l'occupation de la résidence royale par des forces étrangères, sans l'assentiment préalable de leur souverain et avant même que ce souverain ait pris possession du pouvoir. Le mauvais vouloir du nouveau gouvernement était évident. « Pourrait-on imaginer », mandait Murat à l'Empereur le 24 mars, « qu'on ait pu manquer d'égards au point de m'avoir logé au Retiro, dans les appartements démeublés et saccagés de la maîtresse du prince de la Paix ? J'ai été obligé d'y passer deux heures jusqu'à ce qu'enfin on se soit décidé à me recevoir au palais de

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 24 mars 1808.

l'Amirauté. J'aurais craint d'alarmer la cour en me retirant dans le camp. »

Le grand-duc fut prévenu, fait autrement grave, de l'imminence d'un incident qui aurait infailliblement amené un conflit entre ses soldats et la population madrilène : l'ordre était donné d'extraire le prince de la Paix de sa prison et de le conduire à Madrid. Godoï était déjà en route et devait entrer par une porte de la ville, tandis que les Français entreraient par une autre. Il est hors de doute que la foule assemblée pour voir défiler l'armée eût exhalé sa fureur contre le ministre détesté. L'armée aurait été dans l'alternative ou de paraître complice de ces excès, ou de se rendre odieuse à la multitude en lui dérobant sa victime. Murat intervint en toute hâte auprès du capitaine général, ainsi qu'auprès de l'ambassadeur de France, et le prince de la Paix fut retenu à deux lieues de Madrid (1).

En instruisant l'Empereur de l'accueil qu'il avait reçu dans la capitale de l'Espagne, Murat prit soin de le tenir au courant de ses relations avec l'ancienne cour d'Aranjuez.

Le général de Monthyon, admis auprès des vieux souverains dans la nuit du 21 au 22, les avait trouvés dans un état indicible d'irritation contre le prince des Asturies, et non moins inquiets de leur sort que de celui du prince de la Paix. Le Roi affirmait qu'il n'avait renoncé au trône que pour préserver ses jours et ceux de la Reine. Ce n'était pas assez pour un fils ingrat, ajoutaient Charles IV et la Reine, de leur avoir arraché la couronne ; il voulait maintenant les envoyer en exil et faire mourir leur meilleur ami. Ils ne regrettaient pas la souveraine puissance et ne songeaient pas à la reprendre, mais ils déclaraient Ferdinand indigne de régner et s'apitoyaient sur le destin de

(1) Pièces justificatives, n° XI. Lettre de Murat au capitaine général de Madrid.

leur malheureux pays, condamné au gouvernement d'un rebelle sans cœur et sans foi. L'Empereur seul pouvait sauver l'Espagne. C'était pour l'Espagne que, les mains jointes, ils imploraient sa protection, offrant de s'en remettre en tout au grand-duc de Berg et de s'incliner devant sa décision.

« Sa Majesté me dit », écrivait le général de Monthyon, « qu'elle remerciait Votre Altesse Impériale de la part que vous preniez à ses malheurs, d'autant plus grands que c'est son fils qui s'en trouve l'auteur. Le Roi me dit que cette révolution avait été machinée ; que de l'argent avait été distribué, et que les principaux personnages étaient son fils et M. Caballero, ministre de la justice ; qu'il avait été forcé d'abdiquer pour sauver la vie de la Reine et la sienne ; qu'il savait que sans cet acte, ils étaient assassinés pendant la nuit ; que la conduite du prince des Asturies était d'autant plus affreuse que, s'étant aperçu du désir qu'il avait de régner, et lui approchant de la soixantaine, il était convenu qu'il lui céderait la couronne lors de son mariage avec une princesse française, ce que le Roi désirait ardemment (1). »

Des lettres autographes du Roi, de la Reine, de la reine d'Étrurie, confirmaient, autant que la prudence le permettait, le récit du général.

« Monsieur mon frère », disait la reine d'Étrurie, « je vois avec la plus grande peine que mon père et ma mère n'aient pas pu avoir le plaisir de vous voir, plaisir qu'ils désiraient tant, ne mettant leur confiance qu'en vous qui pouvez contribuer à leur tranquillité... Mon père, ma mère et moi, nous avons parlé à votre adjudant commandant ; il vous dira tout. Je n'ai de confiance que dans votre amitié

(1) Lettre du général de Monthyon au grand-duc, Aranjuez, 23 mars 1808.

pour moi, et que vous sauverez mon père, ma mère et moi, ainsi que le pauvre prisonnier.

« Aranjuez, le 22 mars 1808. »

Le roi Charles IV avait ajouté les lignes suivantes à la lettre de sa fille :

« Monsieur et très cher frère, ayant parlé à votre adjudant commandant et l'ayant informé de tout ce qui s'est passé, je vous prie de me rendre le service de faire connaître à l'Empereur la prière que je lui fais de délivrer le pauvre prince de la Paix qui ne souffre que pour avoir été l'ami de la France, et de nous laisser aller avec lui dans le pays qui conviendra le mieux à ma santé. Pour le présent, nous allons à Badajoz. J'espère qu'avant que nous partions, vous nous ferez réponse si vous ne pouvez pas absolument venir nous voir ; car je n'ai confiance qu'en vous et dans l'Empereur. »

La reine Louise, après les plus vives instances en faveur du prince de la Paix, disait de son côté : « Obtenez-nous de Sa Majesté l'Empereur que nous puissions finir nos jours dans un endroit convenable à la santé du Roi qui est délicate, de même que la mienne, avec notre unique ami, l'ami de Votre Altesse Impériale, le pauvre prince de la Paix... Votre Altesse Impériale pourrait-elle faire tous ses efforts pour nous voir, quoique ce fût un instant, de nuit, de jour, ou comme elle voudrait ? L'adjudant commandant de Votre Altesse Impériale vous dira tout ce que nous lui avons dit. »

Murat n'avait pas à se prêter à la démarche qu'on lui demandait, sans l'agrément de Napoléon. La Reine, privée dès lors de la consolation de lui dire verbalement ce qu'elle avait sur le cœur, rédigea une note en français dans laquelle elle faisait, pour l'édification du chef de l'armée

française, le récit de la révolution d'Aranjuez. Elle demandait avec insistance l'appui du grand-duc pour le Roi, pour elle, pour le favori qui tenait peut-être la plus grande place dans ses préoccupations. La note était adressée à la reine d'Étrurie.

Bien qu'elle n'ait été publiée, au *Moniteur*, qu'avec de légères variantes, il nous a paru bon de la donner ici, d'après l'original. Elle est en entier de la main de la Reine (1) :

« Ma chère fille, vous direz au grand-duc de Berg la situation du Roi mon mari, la mienne et celle du pauvre prince de la Paix.

« Mon fils Ferdinand était à la tête de la conspiration, les troupes étaient gagnées par lui; il fit sortir une lumière à une de ses fenêtres, signe qui fit commencer l'explosion. Dans ce même instant les gardes et personnes qui étaient à la tête de cette révolution firent tirer deux coups de fusil qu'on assura avoir été tirés (ce qui n'est pas) par la garde du prince de la Paix. Dans le même instant les gardes du corps et l'infanterie espagnole et wallone se trouvèrent sous les armes et ici, sans aucun ordre de ses premiers chefs, eux-mêmes les gardes appelaient tout le peuple, eux-mêmes les menaient où ils voulaient. Mon fils, que le Roi et moi nous appelions pour lui dire que le Roi son père se trouvant incommodé de ses douleurs, il ne pouvait pas paraître à la fenêtre, et que lui le fit en son nom pour tranquilliser le peuple, il répondit avec beaucoup de fermeté qu'il ne le ferait pas, car dans le moment qu'il se présenterait le feu commencerait, et il ne voulut pas paraître.

(1) Cette note est sans date. En la transmettant à l'Empereur, le grand-duc lui écrivait le 26 mars : « Je m'empresse d'adresser à Votre Majesté un rapport sur les événements d'Aranjuez, que m'a remis la reine d'Étrurie, et qui se trouve écrit de la propre main de la Reine mère. Il est, Sire, de la plus exacte vérité... »

« Le surlendemain, nous lui demandâmes s'il pourrait faire cesser ce tumulte et les tranquilliser; il nous dit qu'il le ferait, qu'il enverrait d'abord chercher les seconds chefs des gardes du corps, gardes espagnoles et wallones, et qu'il enverrait aussi quelqu'un de ses domestiques pour dire au peuple et aux troupes qu'elles fussent tranquilles, qu'il enverrait aussi à Madrid pour que tant de personnes appelées pour venir augmenter cette révolution (comme il en était déjà venu beaucoup) ne vissent pas et qu'il les ferait retourner. Quand il eut donné ces ordres, dans le même moment l'on découvrit le pauvre prince de la Paix; le Roi envoya chercher son fils et le fit aller chercher ce malheureux prince, la victime pour être notre ami, l'ami des Français et surtout du grand-duc; il y fut et ordonna qu'on ne le touchât pas, et fut le voir au quartier des gardes du corps, son père le lui ayant ordonné. Il lui dit avec le commandement comme si il était roi : « Je te pardonne la vie. » Le prince de la Paix, malgré ses grandes blessures, le remercia et lui demanda s'il était déjà roi, car comme l'on pensait à cela (puisque le Roi, le prince de la Paix et moi, nous pensions, quand l'Empereur aurait tout arrangé et le mariage aussi, faire l'abdication en faveur de son fils); il lui répondit : « Non, pas encore, mais cela sera bien vite. » Mon fils commandait en tout comme roi avant de l'être, ni de savoir s'il le serait. Les ordres que le Roi mon mari donnait, aucun n'était obéi; en tout mon fils faisait, parlait comme roi. Après il devait y avoir la nuit du 19 (qui fut le jour de l'abdication) un tumulte plus fort que le premier contre la vie du Roi mon mari et la mienne, ce qui nous obligea à faire cette démarche. Dès le moment de l'abdication, mon fils, avec un mépris de son père, agit en tout comme roi, sans avoir la moindre considération pour nous; il appela dans le même moment

toutes les personnes qui étaient dans sa cause et qui n'avaient pas été nos fidèles sujets ni amis; il fait tout ce qui peut faire de la peine au Roi son père; il nous pousse pour que nous partions; il nous a marqué Badajoz; il nous laisse sans aucune considération, très content d'être ce qu'il est et que nous nous en allions. Quant au pauvre prince de la Paix, il ne voulait pas même qu'on le pansât; il est avec les gardes qui ont l'ordre de ne lui répondre à rien du tout, l'ayant traité avec la plus grande inhumanité. Mon fils a fait cette conspiration pour détrôner le Roi son père; nos vies ont été très peu sûres, celle du pauvre prince de la Paix ne l'est pas du tout. Le Roi mon mari et moi espérons seulement du grand-duc qu'il fera tout pour nous qui avons toujours été les fidèles alliés de l'Empereur, grands amis du grand-duc; le pauvre prince de la Paix l'est et l'a toujours été; s'il pouvait parler, et même comme il est, il ne fait qu'exclamer pour son grand ami le grand-duc. Nous lui demandons qu'il le sauve, qu'il nous sauve et qu'il nous le laisse auprès de nous pour toujours, pour achever tranquillement nos jours ensemble, car nous voulons les finir tranquillement dans un climat plus doux et retirés, sans intrigues, sans commandements, mais avec honneur, tant le Roi mon mari et moi que le prince de la Paix qui était toujours en faveur de mon fils pour tout; mais mon fils (qui n'a aucun caractère et qui n'est pas du tout franc) n'a jamais voulu, lui déclarant toujours la guerre, de même qu'au Roi son père et à moi. Son ambition est forte; il regarde ses parents comme s'ils ne l'étaient pas; ainsi que ne fera-t-il pas avec les autres! Si le grand-duc pouvait nous voir, nous le désirons; s'il pouvait voir aussi son ami qui souffre, parce qu'il est et a toujours été l'ami des Français et de l'Empereur. Enfin nous sommes entièrement dans les mains du grand-duc et de l'Empereur,

espérant tout de lui, et recommandant ma pauvre fille Marie-Louise qui n'est pas aimée de son frère parce qu'elle nous aime. Nous ne partons pas et espérons tout de lui. »

Les rapports de Monthyon, les lettres que le grand-duc venait de lire, la note de la Reine, agitèrent vivement son esprit.

Charles IV affirmait qu'en abdiquant, il n'avait cédé qu'aux menaces et à la contrainte ; n'était-ce pas frapper de nullité son abdication ?

Il ne voulait plus régner, mais il ne voulait pas que son fils régnât en son lieu et place, et il appelait Napoléon à préserver son royaume d'une tyrannie usurpée.

Si l'Empereur était décidé à rester maître de l'Espagne, Murat pouvait-il négliger l'occasion qui s'offrait à lui de la mettre en sa puissance par la volonté même de Charles IV ? Une cession amiablement consentie n'épargnerait-elle pas au monde une guerre susceptible de faire couler des flots de sang ? Ne serait-elle pas pour l'Empereur une victoire pacifique d'une incalculable portée ?

Une semblable combinaison donnait en outre à Murat le temps de connaître le jugement de son souverain sur les événements d'Aranjuez, et lui semblait pouvoir se concilier dans le présent et dans l'avenir avec les vues de Napoléon, quelles qu'elles fussent.

Et pourtant la perplexité du grand-duc était grande. Était-il sûr que ses conjectures fussent fondées ? L'ambassadeur de France, mieux instruit que lui, ne s'était-il pas conformé aux intentions de Napoléon en se liant avec les amis de Ferdinand et en laissant ce prince, qu'un seul mot de sa bouche eût contenu, enlever violemment le trône à son père ? S'il était vrai que Napoléon voulût donner en mariage une de ses parentes au prince des Asturies, ne

s'exposait-on pas à le mécontenter en provoquant contre les faits accomplis une démonstration solennelle ?

Murat ne pensa pas que les circonstances lui permissent de délibérer longtemps. Il interrogea à nouveau le général de Monthyon. Il se fit répéter mot pour mot les graves déclarations que son chef d'état-major, chargé « de dire ce qu'on n'avait pas osé écrire », lui avait rapportées. Il se convainquit que les hôtes démoralisés d'Aranjuez se sentaient incapables de toute résolution, et ne craignit pas de se tromper en prenant le parti qui laissait au pouvoir de l'Empereur le plus d'étendue, à sa volonté le plus d'indépendance.

Il fit repartir le général pour Aranjuez avec mission de voir une seconde fois Charles IV, d'obtenir de lui une explication plus péremptoire encore, de s'assurer que la terreur seule l'empêchait de revenir sur une abdication qui n'avait pas été libre, et de l'amener dans ce cas à nettement protester contre cette abdication. Monthyon emportait même un projet de lettre que ce monarque pouvait adresser à l'Empereur s'il voulait en effet révoquer l'acte du 19 et le remplacer par un autre qui eût été l'expression de sa volonté réfléchie. Le grand-duc répondait de la sûreté du Roi et s'engageait à ce que sa détermination ne fût connue qu'à l'époque et aux conditions que Charles IV fixerait lui-même.

Dans une dépêche du 24, le grand-duc de Berg faisait part à l'Empereur de ces importants incidents :

« Sire, la position de Leurs Majestés est affreuse. Il ne leur a pas été permis de l'exprimer par écrit, mais ils l'ont fait connaître verbalement à M. de Monthyon. Le Roi a déclaré formellement que ça n'a été que pour sauver sa vie et celle de la Reine qu'il a abdicqué ; qu'il avait la certitude qu'il serait assassiné dans la nuit. Il m'a fait prier

de tâcher d'obtenir de la générosité de Votre Majesté, dont il avait si souvent ressenti les effets, la permission d'acheter en France une métairie où il pût finir tranquillement ses jours, ainsi que la Reine. Pénétré de l'horrible état dans lequel ils sont réduits et cherchant d'un autre côté à aplanir toutes les difficultés que Votre Majesté pourrait rencontrer pour arriver au but de son système politique sur l'Espagne, voulant enfin profiter des heureuses dispositions où je voyais ces malheureux personnages de s'abandonner entièrement à la généreuse protection de Votre Majesté, j'imaginai de faire protester le Roi contre les événements d'Aranjuez et de lui faire abdiquer le trône en faveur de Votre Majesté pour en disposer comme elle voudrait...

« Intimement convaincu que c'était agir conformément aux projets que Votre Majesté peut avoir sur l'Espagne, je fis remettre sous les yeux du Roi et de la Reine le projet de lettre dont je joins ici une copie. Le projet fut accueilli avec transport, et la reine d'Étrurie doit m'envoyer la lettre revêtue de la signature du Roi, ou me l'apporter elle-même, avec une protestation contre l'abdication du 19 et une abdication formelle en faveur de Votre Majesté. Si l'adjudant commandant de Monthyon n'eût pas craint de paraître suspect en restant chez le Roi trois ou quatre heures, temps nécessaire pour écrire toutes ces pièces, je les aurais reçues hier au soir... Le Roi et la Reine ont observé qu'il était de la plus haute importance de garder le secret, qu'il y allait de leur vie ; qu'ils seraient massacrés si leurs intentions venaient à être connues. »

Le grand-duc informait de plus Napoléon qu'il avait décidé l'ambassadeur de France à se rendre près du prince des Asturies pour que l'ordre fût donné aux corps d'armée de Galice et d'Estramadure de retourner en Portugal, et pour engager en même temps le prince à se porter au-

devant de l'Empereur, en différant ainsi son entrée à Madrid prévue pour le 24. Toute crainte de collision entre les armées française et espagnole serait écartée de ce chef, et l'Empereur restait le régulateur suprême des destinées de l'Espagne.

« Sire », continuait Murat, « si je m'étais trompé dans mes démarches, je serais bien malheureux, mais j'ai cru bien faire. Je n'ai écouté que mon zèle pour la gloire et le service de Votre Majesté. Accoutumé à être dirigé par elle, je sens aujourd'hui plus que jamais combien j'aurais eu besoin de ses conseils et de ses bontés dans une circonstance aussi délicate. »

Une deuxième dépêche de la même date informait l'Empereur que le prince des Asturies venait d'entrer à Madrid. Il avait envoyé sur-le-champ complimenter Murat, auquel tous les grands d'Espagne s'étaient fait présenter. Le grand-duc n'avait pu que faire exprimer à Ferdinand ses regrets de ne pas le voir avant d'y être autorisé par l'Empereur. « Cet incident de ne pouvoir le voir sans votre autorisation », écrivait Murat, « refroidit bien du monde; chacun se demande : Sera-t-il reconnu? S'il ne l'était pas, qu'arriverait-il (1)? »

La reine d'Étrurie, arrivée d'Aranjuez, transmettait au grand-duc par Monthyon la lettre de Charles IV que Murat avait annoncée à Napoléon. Elle était accompagnée d'une autre lettre que le Roi lui écrivait à lui-même, en français et toute de sa main :

« Monsieur mon frère, la reine Marie-Louise, ma bien-aimée fille, m'a communiqué la lettre de Votre Altesse Impériale en réponse à celle qu'elle vous a adressée. Je n'ai pu lire sans attendrissement le style sublime qui fait

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 2^e lettre du 24 mars.

briller dans tout son éclat la grandeur d'âme et la générosité du plus grand des monarques, si dignement exprimées par celui qu'il a choisi pour le représenter à la tête de ses armées dans mon royaume. Oui, Prince, j'accepte avec confiance l'asile que vous m'offrez au milieu de votre armée ; celui qui se montre si généreux ne saurait être soupçonné de perfidie. Oui, Prince, j'ai lieu de craindre ; les événements qui se sont succédé ne sont pas de nature à me rassurer sur l'avenir. Le fils qui a été assez faible pour se laisser séduire jusqu'à faire connaître par ses démarches, et à accepter ma couronne, pourrait se laisser pousser plus loin. Le fils qui vient de donner un exemple si funeste, qui vient enfin d'outrager à la fois la nature et la majesté du trône, ne saurait porter dignement ma couronne que j'ai attendue et reçue sans tache de mes ancêtres, et que j'ai portée avec éclat ; cette couronne si brillante de vertus et de souvenirs ne peut être soutenue que par un génie extraordinaire qui seul peut faire le bonheur et la gloire de mes bien-aimés sujets. Aujourd'hui que je n'entends plus le bruit des armes et le tumulte d'une populace égarée, que je suis rassuré, je prends la résolution de me mettre volontairement entre les mains de Sa Majesté l'Empereur et Roi, mon auguste frère et allié, pour en disposer à son gré, voulant donner un grand exemple à l'univers et assurer la félicité de mes peuples.

« Quant à mon sort et à celui de la Reine et de ma famille, je me remets entre les mains du monarque étonnant, et je m'abandonne sans crainte, moi et ma famille, à son auguste protection.

« Je recommande aussi mon fils que je ne puis cesser d'aimer et qu'un père ne peut trouver coupable que de faiblesse. Prince, veuillez faire parvenir à Sa Majesté Impériale et Royale l'acte authentique de mon abdica-

tion (1). Recevez, mon frère, les assurances les plus sincères de mon tendre attachement avec lequel je suis,

« Monsieur mon frère, votre très affectionné frère et ami,

« CHARLES.

« Aranjuez, ce 23 mars 1808. »

La lettre était une réponse à l'offre que le grand-duc avait faite à Charles IV d'un asile dans son camp. OEuvre spontanée du Roi, elle témoigne de son ressentiment contre son fils, du projet conçu pour la seconde fois de le déshériter et de sa volonté de mettre le royaume à la disposition du souverain de la France. Ces idées appartenaient donc bien à Charles IV et émanaient de sa volonté bien évidente. Murat s'était borné à demander que leur réalisation fût entourée de formes régulières, qui cependant ne furent pas employées. Il transmit à l'Empereur, sans aucune observation, la pièce qui lui parvint, et dont tels étaient les principaux passages :

« Forcé d'abdiquer la couronne; je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort qui eût été suivie de celle de la Reine. J'ai été forcé d'abdiquer; mais, rassuré aujourd'hui et plein de confiance dans le génie et la magna-

(1) Dans l'original, les deux mots *protestation* et *abdication* se trouvent placés l'un au-dessus de l'autre, le premier barré. Le mot *abdication*, substitué à *protestation*, n'est pas écrit de la même encre que le corps de la lettre, mais il est aussi de la main de Charles IV. L'encre paraît semblable à celle de toute la lettre de la Reine; on peut croire que le Roi étant allé communiquer à la Reine ce qu'il venait d'écrire, le changement eut lieu chez cette princesse. L'abdication doit évidemment s'entendre ici de celle que le Roi consentait en faveur de Napoléon.

nimité d'un grand homme qui s'est toujours déclaré mon ami, j'ai pris la résolution de me remettre en tout ce qu'il voudra disposer de nous, de mon sort, de celui de la Reine et de celui du prince de la Paix. J'adresse à Votre Majesté Impériale et Royale une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Je me confie entièrement dans le cœur et l'amitié de Votre Majesté (1). »

La protestation jointe à cette lettre était ainsi conçue :

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé pour prévenir de grands malheurs et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en conséquence, être regardé comme de nulle valeur.

« *Signé* : MOI, LE ROI.

« Aranjuez, le 21 mars 1808. »

Les dépêches du grand-duc de Berg avaient mis un terme à la mystérieuse réserve de l'Empereur. Deviné par son lieutenant, servi au delà de toute espérance par les événements, par les rivalités et les passions de la famille royale et de ses conseillers, il témoigna son entière satisfaction et laissa se dessiner ses projets, sans se croire encore obligé de les manifester ouvertement. Sa correspondance s'affranchit des précautions minutieuses qui l'avaient jusque-là embarrassée. Il écrit au grand-duc le 30 mars :

« Vous avez bien fait de ne pas reconnaître le prince des Asturies... Vous devez faire placer le roi Charles IV à l'Escurial, le traiter avec le plus grand respect, déclarer

(1) Cette lettre fut insérée dans le *Moniteur* du 3 mai 1808, sous la date du 21 mars, puis plus tard dans le *Moniteur* du 5 février 1810, sous la date du 27 mars.

qu'il commande toujours en Espagne jusqu'à ce que j'aie reconnu la révolution... Dans ces circonstances imprévues, j'approuve fort la conduite que vous avez tenue. Je suppose que vous n'aurez pas laissé périr le prince de la Paix, et que vous n'aurez pas laissé le Roi aller à Badajoz. Si ce prince est entre vos mains, il faut dissimuler avec Beauharnais et dire que vous ne pouvez pas reconnaître le prince des Asturies que je ne l'aie reconnu ; qu'il faut laisser venir le roi Charles à l'Escurial ; que la première chose que je demanderai à mon arrivée, ce sera de le voir. Prenez toutes les mesures pour ne point compromettre sa vie. Je vous le répète, ce serait un grand malheur si vous l'aviez laissé aller à Badajoz... J'espère que la position où vous êtes vous aura donné de bons conseils. »

On voit par cette lettre, comme on le verra par d'autres que nous aurons occasion de citer, quelle a été l'erreur des auteurs qui ont prêté à l'Empereur le désir que la famille royale d'Espagne, comme celle de Portugal, abandonnât la Péninsule pour se transporter en Amérique. L'Empereur tenait, au contraire, à ce que Charles IV se sentît bien en sûreté ; il approuvait Murat dans une lettre du 1^{er} avril d'avoir fait occuper Aranjuez. Il lui prescrivait même de renforcer la ville en y envoyant une des divisions du général Dupont et en portant le quartier général et une autre des divisions de ce général à Tolède, « en position d'avant-garde sur le chemin de Cadix et de Badajoz ». La troisième division de Dupont resterait à l'Escurial.

Tout avait favorisé jusque-là les desseins de Napoléon. Charles IV n'était plus roi ; Ferdinand ne l'était pas encore pour la France, qui ne l'avait pas reconnu.

Mais la position du lieutenant de l'Empereur était fort difficile, au milieu de populations agitées par les impressions les plus diverses, travaillées par les influences les

plus contraires. Murat avait à mener à bien, « sans faire acte d'hostilité (1) », des projets qui ne tendaient à rien moins qu'à l'expropriation d'un royaume et que contra-riaient souvent les agents mêmes de l'Empereur.

Nul récit ne nous associera plus fidèlement que sa propre correspondance aux sentiments entre lesquels il était partagé.

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, du 14 mars 1808.

CHAPITRE V

Entrée de Ferdinand à Madrid. — Le nouveau gouvernement. — Impressions de la population. — Naissante hostilité des gouvernants. — Le peuple est secrètement travaillé. — L'arrivée de l'Empereur ajournée. — Opposition entre la conduite de Murat et celle de l'ambassadeur de France. — Parti qu'en tire la nouvelle cour. — Symptômes d'effervescence. — Plan de Murat pour hâter la solution définitive. — Arrivée de Savary porteur des instructions de l'Empereur.

L'arrivée de l'armée française n'avait devancé que de vingt-quatre heures celle de Ferdinand dans sa capitale. Il y était entré à cheval le 24 mars, par la porte d'Atocha, accompagné des infants don Carlos, son frère, et don Antonio, son oncle. Une foule compacte, dont la chute de Godoï exaltait l'allégresse, se pressait sur son passage. Il prenait possession de la puissance royale avec le concours de ceux qui l'avaient aidé à la conquérir. Son gouvernement se composait d'anciens conseillers de son père, tels que le marquis de Caballero, ministre de grâce et de justice; don Gil y Lemos, ministre de la marine; don Pedro Cevallos, ministre des affaires étrangères, qui conservait son portefeuille, bien que marié à une cousine du prince de la Paix. Les autres ministres étaient, aux finances, don Miguel de Azanza, ancien vice-roi du Mexique, alors retiré à Grenade, et à la guerre, don Gonzalo O'Farrill, récemment revenu de Toscane, où il avait commandé la division espagnole adjointe au corps d'occupation française.

Le premier soin du jeune roi fut de lever les condam-

nations prononcées contre ses amis à la suite de l'affaire de l'Escurial, à commencer par le chanoine Escoïquiz (1), les ducs de l'Infantado (2) et de San Carlos (3), et de renouveler la promesse que le procès de Godoï ne traînerait pas en longueur.

Obligé d'asseoir par tous les moyens sa popularité, il répandit l'argent sans compter. Les rentes et pensions, en retard depuis plus de six mois, furent payées à bureaux ouverts sur des fonds dont on attribuait l'origine à la confiscation des biens du prince de la Paix. Afin de gagner les classes dirigeantes, il rendit au conseil de Castille toutes ses attributions, ce qui armait son président d'un pouvoir très étendu et lui assurait à lui-même un appui fort important. Il n'oublia pas davantage de flatter les goûts populaires; il rétablit les combats de taureaux, déclara la chasse libre dans les parcs royaux, promit de donner du travail, de creuser des canaux, d'ouvrir des grandes routes. « Vou-drait-il déjà singer Napoléon? » demandaient ironiquement les fidèles de l'ancienne cour (4).

Plus empressé que jamais à montrer sa déférence au chef de l'Empire, il décida d'envoyer à sa rencontre son frère don Carlos, avec ordre de ne s'arrêter s'il le fallait qu'à Paris. Il recommandait qu'on redoublât d'égards à Madrid pour les officiers français; chacun était invité à leur faire bon visage; les portes de tous les salons devaient leur être libéralement ouvertes.

C'est que, malgré la facilité avec laquelle s'étaient pro-

(1) Escoïquiz, membre du chapitre archiépiscopal de Tolède, était l'ancien précepteur de Ferdinand, auprès duquel Godoï l'avait placé, alors que le jeune prince était âgé de treize ans.

(2) D'une des plus grandes familles de l'Espagne, il fut plus tard président du conseil de Castille.

(3) Grand maître de la maison du roi Joseph en 1809.

(4) Le grand-duc à l'Empereur, 26 mars.

duits les derniers événements, l'avenir était fort incertain. On ignorait ce que pensait l'Empereur de la révolution d'Aranjuez; il en résultait un incontestable malaise. Le parti du nouveau roi « commençait à faire de sérieuses réflexions », à craindre d'être improuvé à Paris. Un léger retour d'opinion se manifestait même en faveur de Charles IV; on s'apitoyait sur les traitements qu'il avait subis; on disait tout bas que, non content de lui avoir pris la couronne, son fils méditait de l'envoyer en exil. L'enthousiasme des premiers jours en était refroidi, et il revenait à Murat que l'accueil fait à Ferdinand dans Madrid n'était déjà plus le même (1). « On ne lui porte quelque intérêt », écrivait-il, « que parce qu'on persuade au peuple que vous lui donnerez une de vos nièces et que vous gouvernerez par là réellement l'Espagne. » Mais l'Empereur s'allierait-il à un prince qui venait de se rendre indigne de cette faveur par sa conduite envers son père (2)?

Murat, fier d'avoir réalisé le désir de l'Empereur de « rester ami avec l'Espagne », n'en faisait que plus complaisamment ressortir les marques de sympathie adressées à son armée ou à lui-même. La rue du palais qu'il habitait était toujours remplie de monde; « les acclamations ne finissaient pas ». Chaque jour se renouvelaient des témoignages analogues : « Les habitants de Madrid les ont fait éclater aujourd'hui d'une manière bien unanime », dit-il le 27 mars. « Dans toutes les rues où je suis passé pour aller à la messe, où a assisté une grande partie de la troupe, j'ai été accueilli aux cris de *Viva!* et le délire

(1) « Le prince des Asturies continue à se montrer en public; sa présence excite moins d'enthousiasme... » (Rapport du général de Grouchy, gouverneur de la place, 27 mars 1808.)

(Archives nationales.)

(2) Lettres du grand-duc à l'Empereur, des 26, 27 et 28 mars.

est devenu général au moment où la parade a défilé (1)... Je puis vous assurer que jamais les troupes de Votre Majesté n'ont été reçues nulle part avec autant de cordialité... » « Les prêtres et les moines semblent être nos meilleurs amis... Votre Majesté est attendue comme le Messie ; ses décisions seront des oracles... »

Le grand-duc avait reçu les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques ; toutes avaient exprimé le vœu de voir arriver l'Empereur . « Cette opinion est dans toutes les têtes, ce langage dans toutes les bouches. Venez donc, Sire, venez bien vite. On ne saurait laisser plus longtemps l'Espagne dans l'incertitude de son sort (2)... » « Il me tarde bien de recevoir vos ordres et de connaître votre détermination sur l'Espagne. Je sais qu'Izquierdo est arrivé le 20. Nous avons des nouvelles du 22 qui annoncent que les affaires d'Espagne se traitent et seront bientôt terminées ; mais il est à présumer qu'elles changeront à la nouvelle des événements politiques d'Aranjuez... Je le dis et je le répète, Votre Majesté peut disposer de l'Espagne comme elle voudra. Vous êtes adoré de la nation. Les nobles vous admirent et vous craignent, mais ils préfèrent les Bourbons... Je suis heureux de penser que j'ai rempli le but que Votre Majesté désirait le plus, celui d'arriver

(1) « Si les acclamations de toutes les classes n'étaient la mesure de l'état d'esprit des habitants, je ne les rappellerais pas ici ; mais ces témoignages, je dois le dire, Monseigneur, se multiplient chaque jour, et dans tous les lieux où vous portez vos pas... Votre Altesse Impériale a été témoin de l'indicible enthousiasme excité par sa présence à la parade, et dans les rues principales qu'elle a traversées. D'autres causes accroissent généralement les sentiments qu'elle inspire, notamment l'accueil à la fois digne, bienveillant et paternel qu'elle fait aux grands comme aux Espagnols des différentes classes qui lui portent l'expression de leurs hommages, la publication dans la *Gazette de Madrid* des ordres pour le maintien de la tranquillité et le respect des personnes et des choses. » (Rapport du général de Grouchy, 27 mars 1808.)

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 25 mars.

à Madrid sans hostilités. J'y suis dans une juste mesure de pouvoir y faire exécuter vos volontés... Le parti du prince des Asturies m'a fait dire ce matin que je n'avais qu'à donner tous les jours une note de ce que je désirais que l'on fit, et que tous mes ordres seraient exécutés. J'ai répondu que je ne demandais et que je n'avais rien à demander avant d'avoir connu la détermination de Votre Majesté sur tout ce qui s'était passé. Je continuerai à être bien avec le père et avec le fils... Ce qui les déconcerte surtout et les tue dans l'opinion publique, c'est ma juste mesure et ma ferme résolution de ne pas reconnaître le prince des Asturies avant les ordres de Votre Majesté (1). »

Ne pas reconnaître le prince des Asturies, c'était là ce qu'au fond du cœur ses amis et lui ne pardonnaient pas à la France. Le gouvernement, inquiet de l'entraînement si prématuré de la population, se défendait par précaution en s'efforçant de diminuer l'Empereur dans son prestige. On laissait dire « qu'il y avait des mouvements d'insurrection en Italie, que l'horizon s'obscurcissait dans le Nord ; que les Anglais avaient à Pétersbourg un agent tout-puissant auprès de l'Impératrice mère, et que la guerre pourrait bien recommencer » ; enfin que l'Empereur était malade, et qu'il ne paraîtrait pas en Espagne.

Murat lui-même s'impressionnait de ce dernier bruit : « De grâce, daignez me faire rassurer. Yvan, à qui j'avais demandé des nouvelles de votre santé, n'a pas répondu, et Caroline ne me dit rien (2). »

Ce ne fut pas la faute de la cour si, le lendemain même des démonstrations chaleureuses prodiguées à notre armée, un incident insignifiant ne vint pas compromettre nos

(1) 30 mars.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 29 mars.

bonnes relations avec les Espagnols. Au milieu d'un attrouplement, le cheval d'un soldat français avait marché sur le pied d'un homme du peuple. Des propos malsonnants s'échangèrent; les excitations aidant, une bagarre générale s'ensuivit. L'affaire « mit la cour sens dessus dessous. Elle voulait faire une proclamation, prendre des mesures. Tout cela n'avait-il pas pour but d'exaspérer les esprits? Car pourquoi donner de l'importance à ce qui n'en méritait pas (1)? »

L'incident du cavalier n'était évidemment qu'un prétexte. L'émotion populaire avait une tout autre origine : le procès criminel intenté aux auteurs du complot de l'Escorial n'ayant jamais reçu de publicité, Ferdinand avait voulu que le journal du gouvernement en donnât le compte rendu d'après les papiers saisis chez le prince de la Paix. Quoique le procureur royal eût conclu à la peine encourue par les traîtres, contre le duc de l'Infantado, Escoïquiz et autres, les juges avaient mis les accusés hors de cause et déclaré le procès sans fondement. C'était cette publication qui, exploitée par les amis du prince des Asturies, avait en réalité provoqué le désordre. La cour n'eût pas été fâchée que sur une manifestation en sa faveur se greffât une manifestation antifrançaise. « L'Empereur n'avait pas à s'en inquiéter... car, au plus fort du tumulte, les honnêtes gens, des croisées et des rues, n'avaient cessé de donner des marques de sympathie et de bonne amitié aux généraux et aux officiers français. Il serait peut-être nécessaire de faire disperser par nos cuirassiers le premier rassemblement qui se ferait. C'était le seul moyen de rendre raisonnable une populace à qui on accordait pour quelques instants les droits de souveraineté, c'est-à-dire de pillage (2). »

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 1^{er} avril.

(2) *Idem*.

Murat eut avec le duc de l'Infantado et le capitaine général une explication assez nette et leur fit sentir leur imprudence. « Voilà, s'était-il écrié, le premier effet du mouvement populaire que vous avez excité à Aranjuez ! Craignez-en les suites ; il n'est pas toujours facile d'arrêter le peuple quand une fois on l'a autorisé à la sédition (1). »

Le duc de l'Infantado convint qu'on s'était trop hâté de réveiller le souvenir des affaires de l'Escurial, et qu'on avait commis une faute plus grande encore en faisant venir le Roi à Madrid. Ce n'était pourtant pas là, selon lui, ce qui avait ému la population ; il prétendit qu'elle ne voyait pas sans ombrage la détention de Godoï dans la ville même qu'occupaient les troupes françaises. Le Roi désirait savoir si le grand-duc s'opposerait à ce que le prisonnier fût transféré dans quelque château fort. Murat lui fit observer « que cela ne le regardait nullement ; qu'il était sûr que le Roi entendait trop bien ses intérêts pour permettre qu'il arrivât malheur au prince de la Paix » ; que, du reste, l'Empereur lui avait recommandé « de rester étranger à toute espèce de faction ».

L'ambassadeur de France avait prié Murat de recevoir aussi le chanoine Escoïquiz, désireux d'affirmer sa volonté de diriger le nouveau roi dans les voies de Napoléon. Escoïquiz, en qui Ferdinand conservait une confiance sans bornes, avait été, on s'en souvient, un des premiers rappelés ; « tout l'espoir du prince et de son parti était fondé sur cet homme ». Comme « il avait plus d'esprit que tous », et qu'il prévoyait ce qui pouvait résulter d'un désaccord avec l'Empereur, son attitude était fort réservée.

Le confident de Ferdinand avoua au grand-duc que s'il avait applaudi à la chute du prince de la Paix, s'il y avait

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 1^{er} avril.

travaillé, ce n'avait été que pour sauver la dynastie ; mais qu'il avait été loin d'approuver les moyens dont on s'était servi pour y parvenir. « Il m'a demandé », rapportait Murat, « des conseils sur la conduite qu'ils avaient à tenir. Je lui ai répondu que j'étais trop jeune pour en donner à un homme aussi consommé que lui, et qu'il devait bien voir que si je me tenais, dans cette circonstance, dans une juste neutralité, c'était pour ne pas faire quelque faux pas ; que je m'occupais uniquement de l'armée et du maintien de l'ordre, de la bonne harmonie qui existe si heureusement entre nous. Comme le nouveau roi ne peut se sauver qu'avec l'appui de Votre Majesté, j'ai dû le croire de bonne foi dans tout ce qu'il m'a dit dans les vues des intérêts de la France (1). »

Des patrouilles de gardes du corps rétablirent la circulation ; il fut aisé au gouvernement de faire tout rentrer dans l'ordre, et on aurait pu penser qu'il ne serait plus troublé, s'il n'eût été avéré qu'on travaillait sourdement le peuple, que des paysans des campagnes voisines rentraient tous les jours dans Madrid, et qu'on leur vendait à discrétion des poignards, de la poudre et des balles. Si Murat ne recevait pas l'autorisation de reconnaître le nouveau roi, il craignait d'être « forcé de tirer quelques coups de canon ou de donner quelques coups de sabre ». Mais il espérait ne pas en arriver là.

Malgré ses préventions contre Ferdinand, malgré ses sympathies pour Charles IV, et « bien que la nouvelle cour trouvât très raisonnable » qu'il différât à se prononcer jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres formels, Murat ne se croyait le droit de rien cacher de la vérité : le meilleur moyen de prévenir une commotion sera peut-être, avec

(1) 1^{er} avril.

l'arrivée de l'Empereur, « qu'il était dangereux de retarder », de s'incliner devant les faits accomplis : « J'espère recevoir cette nuit la réponse à ma lettre qui vous annonçait l'abdication de Charles IV, et savoir enfin si je puis reconnaître le prince des Asturies. Cette seule démarche et la nouvelle de l'arrivée de Votre Majesté feront disparaître toute espèce d'inquiétude (1). »

La réponse attendue par Murat lui parvint quelques heures après. Il avait bien interprété les intentions de l'Empereur et se voyait approuvé dans tout ce qu'il avait fait. « Que je suis heureux de m'être renfermé dans la juste mesure dans laquelle je me trouve et que Votre Majesté semble me prescrire ! Je suis bien avec tout le monde. Je n'ai pas reconnu le nouveau roi, et je me comporte comme si l'ancien roi régnait toujours. » L'Empereur se refusait à admettre la royauté du prince des Asturies : pencherait-il donc pour le maintien de Charles IV ? S'il en était ainsi, Murat estimait que les volontés de l'Empereur ne rencontreraient pas là d'opposition, pourvu que l'autorité du prince de la Paix et de la Reine ne fût plus à redouter. « Et si jamais Votre Majesté se décidait à prendre ce parti, il suffirait d'annoncer que la Reine se retirerait dans un couvent, que le prince de la Paix ne serait plus rien, et que Votre Majesté donnerait un gouvernement de sa façon (2). »

Ce que Murat ne se lassait pas de demander, c'est que l'Empereur se montrât à Madrid, où sa présence exercerait un ascendant irrésistible et où la nation le supplierait, ce n'était pas douteux, de fixer ses destinées.

L'Empereur, malgré tout cela, ne venait pas ; il s'annonçait, faisait partir sa garde, ses chevaux, des détachements de sa maison, son service de la bouche, s'occupait de sa

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 2 avril.

(2) *Idem*, 3 avril.

future résidence, voulait savoir si le Pardo, maison de campagne du roi d'Espagne, serait assez grand pour le loger, s'il ne serait pas plus convenable qu'il s'installât à l'Escorial, puis retardait indéfiniment son départ : « Dites que je vais arriver afin de concilier et d'arranger toutes les affaires (1)... » « Annoncez mon arrivée prochaine à Madrid (2). » « Déclarez que l'expédition de mes troupes en Suède et les affaires du Nord me retiennent encore quelques jours, mais que je ne vais pas tarder à venir (3). » « Dès que le moment sera venu, j'arriverai comme une bombe (4). »

Ces ajournements successifs étaient fort exploités, et Murat constatait combien l'entourage du prince des Asturies en tirait avantage. Pour en atténuer les fâcheux effets, il crut utile de publier dans un ordre du jour, où il se servait des termes mêmes d'une lettre de Napoléon, que la Russie avait déclaré la guerre à la Suède, que les troupes russes étaient entrées en Finlande, que bientôt une armée française se réunirait à l'armée russe sous les murs de Stockholm, et que l'arrivée de l'Empereur, reculée par ces événements, pouvait être considérée comme très prochaine (5).

Toutes ces invites directes ou indirectes à un voyage qu'il était décidé à ne pas entreprendre, contrariaient Napoléon. Il avait médité de se rendre maître de l'Espagne sans quitter le territoire français; une déclaration qui ne concordait pas avec ses projets lui déplut souverainement; il s'en prit à l'ordre du jour de Murat : « Je n'approuve pas votre ordre du jour. Qu'est-ce que les Suédois et les Russes ont de commun avec mon arrivée? Pourquoi

(1) L'Empereur au grand-duc, 19 mars.

(2) *Idem*, 23 mars.

(3) *Idem*, 25 mars.

(4) 11 avril.

(5) Voir aux Pièces justificatives, n° XII.

annoncer que je vais en Espagne? Je ne vous y avais pas autorisé. Je n'ai jamais dit que j'irais en Espagne. Vous pouviez le dire et non l'écrire. Le moins que vous écrirez sera le mieux (1). »

Sa prodigieuse mémoire n'empêchait pas Napoléon d'oublier ce qu'il avait écrit dans plus de dix lettres, quand il chargeait expressément le grand-duc de faire pressentir sa venue, quand il s'occupait du choix et de l'aménagement d'un palais. Les préparatifs faits pour le recevoir et l'envoi de ses équipages avaient certainement agi sur l'esprit des Espagnols autant et plus que l'ordre du jour reproché à Murat.

Il faut dire, pour expliquer l'amertume de l'Empereur, que deux autres faits l'avaient au même moment indisposé contre Murat.

Le grand-duc, hanté par le souci bien français de ce qui touchait à l'honneur national, ne s'habituaît pas à voir l'épée conquise à Pavie sur François I^{er} figurer à l'Armeria de Madrid (2).

Il avait laissé entendre qu'on ferait une chose agréable à Napoléon en lui offrant le glorieux trophée, et Ferdinand s'était hâté de le faire porter au grand-duc avec une lettre des plus courtoises : « Dès qu'il pouvait être agréable à l'Empereur de posséder cette épée fameuse, il n'hésitait pas à s'en dessaisir en faveur de Sa Majesté Impériale et Royale. Il la confiait volontiers à des mains aussi dignes de la recevoir que celles du médiateur auquel les liens du sang, ses exploits et sa renommée universelle avaient valu l'honneur de représenter son souverain en Espagne (3). »

Murat fit grand accueil aux personnages chargés de lui

(1) L'Empereur au grand-duc, Bordeaux, 8 avril.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 28, 29 et 30 mars.

(3) Voir aux Pièces justificatives, n° XIII.

remettre un don aussi précieux et leur adressa une harangue qui exprimait bien les sentiments qu'il éprouvait lui-même :

« Je reçois, je touche avec un saint respect l'arme d'un brave. Si la journée de Pavie avait mis au pouvoir des Espagnols un trophée de la gloire de leurs ancêtres, elle ne peut ternir celle du nom français, car la fortune a ses caprices.

« Cette arme reposera désormais au temple de mémoire, au sein de la capitale d'une grande nation de braves... Elle y rappellera aux siècles à venir le siècle du grand Napoléon, le siècle de Charles-Quint. Puisse-t-elle devenir le gage sacré d'une constante amitié entre les deux nations et consolider pour toujours les liens de la bonne harmonie qui les unissent! »

L'enthousiasme de Murat ne trouva pas d'écho ; le présent fut peu goûté par l'Empereur :

« L'épée de François I^{er} ne valait pas la peine que vous en fissiez de l'éclat dans cette circonstance. François I^{er} était roi de France sans doute, mais il était Bourbon ; il ne fut pas d'ailleurs pris par les Espagnols, mais par les Italiens (1). »

L'Empereur savait fort bien que François I^{er} était un Valois et non un Bourbon. Mais sous l'empire des préoccupations qui le dominaient, il ne regardait pas de si près au choix de ses arguments.

Murat lui manifestait le 12 avril son chagrin de lui avoir déplu en faisant annoncer sa venue en Espagne et en recevant l'épée de François I^{er}. « Il s'était trompé ; il avait cru bien faire. » Il n'en était pas moins vrai que « tout cela avait produit un très bon effet ».

(1) L'Empereur au grand-duc. Bordeaux, 6 avril.

Le second fait blâmé par l'Empereur caractérise la différence de son système fondé sur l'intimidation, avec celui de Murat qui voulait donner pour base à la puissance française la sympathie et la confiance des Espagnols.

Deux soldats français avaient été emprisonnés à la caserne pour avoir dérobé chez un boucher quelques livres de viande au moment de la distribution. Le boucher, presque aussitôt désintéressé, implorait tout le premier leur pardon. Un rassemblement favorable aux deux soldats se forma devant la caserne. La troupe prit les armes ; l'officier qui la commandait refusa d'abord de délivrer les coupables ; puis, craignant d'être obligé de tirer sur le rassemblement, il se décida à les relâcher. Le peuple les conduisit alors, au milieu des acclamations, sous les fenêtres du palais habité par Murat, en sollicitant leur grâce. Le grand-duc, informé de la nature du délit et ignorant encore ce qui avait eu lieu au quartier, frappé surtout de ce témoignage significatif de la bienveillance des Espagnols pour nos soldats, finit par accorder cette grâce, qui fut saluée par de longs applaudissements (1).

L'Empereur écrivit : « La scène arrivée aux soldats est très fâcheuse. Je ne pourrai que donner des marques d'improbation à l'officier qui commandait la caserne. Depuis quand la populace de Madrid a-t-elle le droit d'imposer à mes troupes ? Il y a dans tout cela de la faiblesse (2)... » « Je vois que vous attachez en général trop d'importance à l'opinion de la ville de Madrid. Je n'ai pas réuni de si grandes armées en Espagne pour suivre les caprices de la populace (3)... »

Si les idées de Murat ne s'accordaient pas toujours avec

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 1^{er} avril.

(2) L'Empereur au grand-duc, 8 avril.

(3) *Idem*, 9 avril.

celles de Napoléon sur les moyens d'établir une influence durable en Espagne, elles s'accordaient moins encore sur le fond même des affaires et de la politique avec celles de l'ambassadeur de France. Beauharnais, depuis son arrivée à Madrid, s'était constamment déclaré pour le prince des Asturies et ses amis, contre les vieux souverains et leur favori. Les sympathies du grand-duc l'entraînaient, au contraire, nous l'avons dit, vers les souverains dépossédés.

Cette mésintelligence apparaît clairement dans quelques lettres de Murat à l'Empereur.

Le 24 mars, après avoir raconté l'entrée de Ferdinand à Madrid : « Qui aurait pu s'imaginer », ajoutait le grand-duc, « que l'ambassadeur que j'avais envoyé à Aranjuez pour prier le prince des Asturies de suspendre son entrée, et qui devait être de retour à minuit, non seulement ne m'ait rien fait dire, mais même ne m'ait pas fait prévenir de l'arrivée de ce prince à Madrid, que je n'ai connue qu'un quart d'heure avant? Je devais être tranquille, car je devais penser qu'elle ne pouvait avoir lieu sans que l'ambassadeur me l'eût fait dire. Il est arrivé une demi-heure après lui, et, dans le feu de sa narration des démarches que je l'avais chargé de faire, il a commencé tout bonnement par me déclarer qu'il avait fait réveiller le prince lui-même à dix heures, et que les premières paroles qu'il lui avait adressées avaient été celles-ci : « Quoi, prince, vous n'êtes pas encore sur la route de Madrid? » Voyant sa gaucherie, il s'est arrêté, craignant de se trahir, mais il n'était plus temps, je l'avais déjà deviné, et ce qui a achevé de confirmer mes soupçons, c'est la réponse qu'il a faite à la demande que je lui adressai : — Pourquoi n'avez-vous pas engagé le prince à différer son entrée à Madrid? — Mais je ne devais pas lui en parler. — Cependant, ai-je répondu, vous y avez été en partie pour cela. — Ma foi, a-t-il

dit, je m'étais occupé du plus pressant, c'était d'obtenir l'éloignement des troupes ; j'y ai réussi... »

Murat avait été prévenu que, tous les soirs, le parti du prince des Asturies s'assemblait secrètement au palais, et que Beauharnais assistait à ces réunions. Cette façon de comprendre son rôle d'ambassadeur était en contradiction avec les ordres reçus par le grand-duc, et quand celui-ci s'en étonnait, Beauharnais, grisé par sa parenté avec l'impératrice Joséphine, « en prenait fort à son aise avec lui (1) ». Il fallait que l'affectation fût manifeste pour que Murat, toujours si facile, s'en plaignît à Napoléon : « M. l'ambassadeur, que je comble d'égards, est un peu leste avec moi. Votre Majesté aura pu s'en apercevoir par le ton et la forme de sa correspondance. Je ne vois que le service de Votre Majesté, et je lui pardonne tout, si du reste il vous sert bien (2)... »

Napoléon n'avait pas désavoué son ambassadeur, mais il s'était gardé tout autant de donner tort à Murat. Beauharnais, se regardant dès lors comme l'interprète de la pensée impériale, ne cessait, par son hostilité contre Charles IV et ses relations avec les amis de Ferdinand, de susciter au grand-duc des difficultés sans nombre.

La reine d'Étrurie, rentrée à Madrid dans l'espoir d'y servir plus efficacement ses parents, était au courant des conciliabules dont nous avons parlé, et les signalait au grand-duc comme un perpétuel péril pour les souverains et pour elle-même :

« Monseigneur et cher frère, j'ai su ce qui s'est passé chez vous ce matin pour l'épée. Je suis très contente qu'ils fassent quelque chose qui puisse être agréable à l'Empereur. Mais, mon cher ami, ne m'abandonnez pas. Conti-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 27 mars.

(2) *Idem.*

nuez à connaître pour ce qu'ils sont ceux qui entourent mon frère; méfiez-vous du prêtre Escoïquiz. Faites attention qu'il est toujours chez l'ambassadeur. Je sais qu'il veut aujourd'hui aller vous voir. Faites attention que c'est un homme qui, sous l'apparence d'un agneau, est un loup rapace. Souvenez-vous que mon père, ma mère, le prince de la Paix et moi n'avons confiance qu'en vous, que vous êtes notre défenseur et notre seul appui.

« Je sais, mon ami, que je serai importune, mais votre amitié, que vous m'avez toujours témoignée, me pardonnera tout. Répondez-moi, mon cher ami, et croyez-moi toujours

« Votre affectionnée sœur et amie,

« MARIE-LOUISE (1). »

Les frayeurs du Roi et des deux reines s'étaient encore accrues depuis que le prince des Asturies avait refusé à sa sœur l'autorisation d'aller voir ses parents. « Il lui a fait cette défense », mandait le grand-duc, « en lui disant qu'elle n'avait rien à faire à Aranjuez, en lui ajoutant avec vivacité : « Quel motif avez-vous de faire ce voyage? » C'est ici le cas de dire à Votre Majesté que l'ambassadeur de France lui a fait une semblable scène, en lui demandant d'un ton très peu respectueux : « Madame, vous avez « reçu le grand-duc de Berg, vous avez écrit à l'Empereur, « vous avez fait des démarches. Que vous a dit le grand-duc? Combien de temps est-il resté chez vous? Doit-il « revenir? » C'est enfin un interrogatoire qu'il lui a fait subir. Je ne puis concevoir cette conduite. Voudrait-on me faire passer aussi moi-même pour Anglais, comme on s'efforce de le persuader du prince de la Paix, du Roi, de

(1) La reine d'Étrurie au grand-duc, 31 mars.

la Reine et de leurs partisans? C'est là l'unique moyen de défense du parti opposé (1)... »

Voici la réponse qui fut faite à cette vive sortie :

« Mon frère, je vois que le sieur Beauharnais a fait une scène à la reine d'Étrurie parce qu'elle vous avait vu. Cela me paraît très singulier. Je crois le sieur Beauharnais un intrigant de coulisse, mais je suis loin de le croire un traître, et si ce que je lis dans votre lettre est vrai, il le serait véritablement (2). »

Ces paroles semblent avoir eu pour objet de donner à Murat une sorte de satisfaction, sans blesser l'ambassadeur et sans le détourner de la voie qu'il suivait. Si elles n'étaient pas flatteuses pour Beauharnais, elles ne l'atteignaient guère, puisqu'il ne devait pas les connaître. Rien n'annonçait que l'Empereur lui eût donné ou fait donner quelque avertissement. Loin de là; dans le passage qui vient d'être cité, Napoléon paraissait conserver un doute sur la réalité du fait rapporté par son beau-frère.

Le représentant diplomatique de la France et le chef de l'armée française continuèrent donc à agir dans un sens opposé. Toutefois l'Empereur, dans la même lettre, après avoir traité d'autres matières, revient par réflexion sur celle-ci, et comme pour éviter un éclat possible entre son ministre et son lieutenant, il conclut : « Je pense que vous devez dire au sieur Beauharnais de venir à ma rencontre à Bayonne. Je vous laisse cependant le maître de le garder si vous le jugiez utile. »

Ce témoignage de confiance désarma Murat; il n'usa pas du pouvoir qui lui était laissé et se borna à prévenir l'ambassadeur que l'Empereur l'autorisait à se rendre à

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 31 mars.

(2) L'Empereur au grand-duc, 6 avril.

Bayonne s'il le jugeait à propos. Beauharnais ne quitta Madrid que le 17 avril.

Ferdinand et ses conseillers n'avaient rien ignoré de ce désaccord. S'imaginant que le grand-duc suivait une politique différente de celle qui lui était tracée, ils surent trouver là l'occasion d'affaiblir son autorité et de fortifier la leur. Murat eut la preuve qu'ils cherchaient à éluder les engagements qu'ils avaient pris, et qu'on songeait à retenir autour de Madrid les troupes espagnoles qu'on avait promis d'en écarter quand il s'agissait d'éviter avec les nôtres une collision possible. Un aide de camp de Junot, de passage à Madrid, lui faisait connaître qu'il avait vu quelques jours auparavant, à Badajoz, le général Solano, qui attendait encore l'ordre de rentrer en Portugal, et lui avait tenu des propos peu rassurants.

Les rapports de la place indiquaient que des individus munis d'armes de toute sorte ne cessaient de s'introduire clandestinement dans la capitale. Si bien disposée que se montrât en somme pour les Français la population madrilène, si empressée qu'elle fût à accourir aux revues et à crier : « Vive l'Empereur ! Vive le grand-duc de Berg ! » Murat n'en sentait pas moins le danger de laisser l'Espagne « livrée à tant d'intrigues ».

Beauharnais lui-même, témoin de la jactance des familiers de Ferdinand, finit par concevoir des inquiétudes et alla jusqu'à proposer d'évacuer la ville. Murat n'était pas homme à écouter un conseil si timide. En dépit de ses idées pacifiques, s'il avait cru ses troupes menacées, il n'eût été que plus porté à s'affermir dans ses positions et à attendre l'assaut de pied ferme.

C'était bien, du reste, l'avis de Napoléon :

« Le sieur Beauharnais me mande qu'il serait possible que le duc de l'Infantado fût à la tête d'un mouvement à

Madrid. Si cela est, vous le repousserez à coups de canon et vous en ferez sévère justice. Vous devez vous souvenir des différentes circonstances où, sous mes ordres, vous avez fait la guerre dans les grandes villes. On ne s'engage pas dans les rues; on occupe les têtes des rues et on établit de bonnes batteries (1). »

Le grand-duc n'avait pas oublié ces terribles leçons, mais il ne comptait recourir à la force qu'à la dernière extrémité. Il voulait agir sur l'Espagne par un moyen d'une efficacité plus durable, et voici quel était son rêve :

Charles IV avait protesté contre son abdication et avait déclaré son fils indigne de régner; chaque jour, dans des lettres au grand-duc, il exprimait l'intention de ne plus régner lui-même, de mettre le sort de ses États entre les mains de l'empereur des Français, et de chercher dans la retraite le repos de ses derniers jours. Devant cette véritable vacance du trône, puisque Ferdinand n'était pas reconnu par la France, Murat s'était tracé un plan qu'il croyait concorder absolument avec les idées de son beau-frère. Il consistait à engager Charles IV à reprendre le gouvernement, sans la Reine qui se serait retirée dans un couvent, et sans le prince de la Paix dont la détention fort adoucie se serait prolongée jusqu'à l'entrevue des souverains de France et d'Espagne. Cette entrevue aurait eu lieu à Madrid avec une pompe éclatante, en présence de l'armée française et des troupes espagnoles. Une décision royale aurait prononcé l'exil du prince de la Paix, et les Cortès, aussitôt convoquées, auraient, sous la double influence de leur respect pour le vieux monarque et de leur admiration pour Napoléon, déclaré déchu de ses droits le fils coupable qui, deux fois, avait voulu déposséder son

(1) L'Empereur au grand-duc, 10 avril.

père. La sentence aurait été notifiée à tous les États de l'Europe et de l'Amérique par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs, et, Charles IV renouvelant sa résolution de ne plus gouverner un pays qui l'avait abreuvé d'outrages, Napoléon lui aurait cédé, par un traité d'échange, sous la sanction des Cortès, soit le royaume de Naples, soit le royaume d'Étrurie, où bientôt auraient pu le rejoindre la Reine et son favori, également chers à ce faible prince (1).

Napoléon rendait ainsi, à la face de l'Europe, avec le concours de la nation espagnole, le plus solennel des arbitrages.

Une semblable conception aurait-elle réussi? Il n'est pas défendu de le croire. On ne saurait nier, tout au moins, qu'elle ne soutînt victorieusement la comparaison avec le système qui prévalut. L'Empereur semble bien en avoir jugé ainsi; mais quand l'autorisation de proclamer Charles IV fut apportée dans la suite par le général Reille, la situation, on le verra, n'était plus la même. Murat trouva que son plan avait perdu de son opportunité et présentait désormais plus d'inconvénients que d'avantages.

Dans les premiers jours d'avril, il avait pourtant songé sérieusement à en préparer l'exécution. Las de l'antagonisme de Beauharnais, mis sur ses gardes par la certitude qu'il avait de l'hostilité persistante du gouvernement de Ferdinand qu'alarmait l'influence française (2), offensé peut-être des calomnies qui s'attaquaient personnellement à lui, le grand-duc fut sur le point de mettre un terme au pouvoir du nouveau roi. S'inspirant des idées de l'Empereur qui l'avait invité le 30 mars à installer Charles IV

(1) Lettres du grand-duc à l'Empereur, du 5 et du 8 avril.

(2) « M. Hervaz (fils du marquis d'Almenaza, dont Duroc avait épousé la fille) a vu le secrétaire d'État Cevallos, qui, croyant parler à un Espagnol, lui a dit des horreurs contre nous. » (Le grand-duc à l'Empereur, 7 avril 1808.)

à l'Escurial et à déclarer qu'il commandait toujours en Espagne jusqu'à ce que la révolution ait été reconnue, Murat ne crut plus pouvoir hésiter à prendre un grand parti : « J'espère que mon dévouement pour Votre Majesté me fera choisir le meilleur. » Beauharnais reçut l'ordre de ne plus passer aucune note au gouvernement.

Les représailles ne se firent pas attendre. Aussi, depuis le matin, répandait-on toutes sortes de nouvelles. Elles avaient pour but de le dépopulariser : « On dit, par exemple, et cela circule dans le public, que j'ai demandé la suspension du procès du prince de la Paix, parce que j'y étais impliqué; qu'il existait entre ce prince et moi un traité secret en vertu duquel je devais régner en Espagne et lui au Mexique; que je suis aux arrêts chez moi; que j'ai reçu plusieurs millions de ce prince; que la Reine s'est précipitée d'une croisée et s'est cassé le col... enfin qu'un pharmacien s'est empoisonné et a déclaré en mourant qu'il se punissait pour avoir empoisonné la princesse des Asturies, et qu'il devait fournir du poison pour empoisonner les autres princes de la famille.

« On ajoute que l'ambassadeur a reçu un courrier qui lui a apporté la nouvelle que Votre Majesté avait été très contente de la conduite qu'il avait tenue dans toutes circonstances, etc., etc. Il n'y a pas de doute qu'on ait été prévenu du mécontentement de Votre Majesté, et que tous ces méchants bruits n'en soient le résultat. D'ici à demain soir, j'aurai déclaré que Votre Majesté m'ordonne de ne reconnaître que Charles IV jusqu'à son arrivée. Enfin, le prince des Asturies ne gouvernera plus (1)... »

A la pointe du jour, un détachement de l'armée française devait escorter le Roi et la Reine au palais de l'Escu-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 6 avril.

rial. Le duc de l'Infantado, le chanoine Escoïquiz, les principaux agents de la révolution d'Aranjuez eussent été arrêtés, les gardes du corps désarmés. Déjà Murat rédigeait la proclamation qui instruisait les Espagnols de ce coup de théâtre et qui devait être imprimée dans la nuit.

« Braves Espagnols », y lit-on sur une minute corrigée de la main même du grand-duc, « votre bon Roi fut forcé d'abdiquer la couronne le 19 mars; il dut choisir entre la mort et l'abdication; il descendit du trône. Un fils égaré et séduit par des ambitieux qui voulaient régner sous son nom, se saisit de l'autorité; et depuis cette époque malheureuse pour les Espagnes, son gouvernement, qui avait annoncé le bonheur, s'occupe de vengeances particulières. Enfin, les auteurs de la conspiration de l'Escorial remplissent les premières places de l'État.

« Le bon Charles, abandonné de sa propre garde, menacé par les habitants d'Aranjuez également égarés, ne vit de salut que dans le camp des armées de son auguste allié l'empereur des Français; il implora mon assistance, et j'offris à votre Roi malheureux un asile sacré sous ma tente, contre un parti qui venait d'outrager à la fois les lois de la nature et la majesté du trône.

« Des troupes furent envoyées à Aranjuez. Je fis connaître à l'Empereur la situation de cet infortuné père, ainsi que la confiance qu'il mettait dans la loyauté de son plus fidèle et plus ancien allié.

« Braves Espagnols, l'Empereur a entendu le récit des événements malheureux d'Aranjuez; il a entendu la supplication d'un Roi, son ami et son allié; il a appris avec indignation que les factieux avaient osé se servir de son nom pour renverser le trône des Espagnes et se livrer à d'affreux pillages. Il m'ordonne de ne reconnaître jusqu'à son arrivée que Charles IV; il m'ordonne de lui prêter secours et

assistance. Espagnols, serez-vous moins généreux que vos alliés, et cette nation, le berceau et l'exemple de la chevalerie, abandonnerait-elle son Roi quand il est malheureux?...

« L'Empereur a déjà quitté sa capitale pour se rendre à Madrid. L'impatience que décèlent tous les visages montre les espérances que l'on a fondées sur sa protection. Elles ne seront pas trompées. Son arrivée sera le terme de vos malheurs. Je vous garantis en son nom le bonheur des Espagnes (1). »

La proclamation ne parut pas. Murat la terminait quand le duc de Rovigo, dépositaire des intentions secrètes de l'Empereur et porteur de ses derniers ordres, se fit annoncer chez lui. L'Empereur l'avait fait partir le 30 mars et n'en avait avisé Murat que par une lettre du 6 avril qui n'avait pu le précéder.

Savary venait confier au grand-duc que l'Empereur n'entrerait en Espagne qu'après avoir obtenu la cession de la couronne espagnole qu'il destinait à un de ses frères. Napoléon voulait en conséquence qu'on décidât le prince des Asturies, le roi Charles IV, la Reine, les autres membres de la famille royale, et à tout prix le prince de la Paix, à se rendre auprès de lui.

Le grand-duc ne put se défendre d'un triste pressentiment en apprenant que l'Empereur ne viendrait pas. Sa présence n'était-elle pas indispensable pour imposer silence à tous les partis et faire accepter à l'Espagne, subjuguée par son prestige, le gouvernement qu'on lui destinait?

Soldat avant tout, Murat se plie aux circonstances et conforme sa conduite aux instructions nouvelles qui lui parviennent. Il se voit « forcé, et non sans regret, de tra-

(1) Papiers de la comtesse de Lipona.

vailler sur un autre plan ». Son projet, « qui paraissait offrir de grands obstacles, n'en aurait présenté aucun ». Dispensé d'en faire usage, il se console par cette pensée qui a toujours été sienne, « qu'on n'exercera pas de violence, que la nation n'aura pas l'air d'être conquise, qu'elle ne sera pas humiliée... » L'Empereur n'obtiendra-t-il pas plus aisément tout ce qu'il voudra d'elle (1)?

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 7 avril

CHAPITRE VI

Le général Savary. — Les nouveaux projets de l'Empereur. — Efforts de Savary pour décider le prince des Asturies à se porter au-devant de Napoléon. — Hésitations de Ferdinand. — Son départ. — Organisation de la Junte. — Ferdinand à Burgos et à Vitoria. — Lettre à l'Empereur et sa réponse portées par Savary. — Ferdinand continue son voyage. — Arrivée à Bayonne. — Les projets de l'Empereur lui sont révélés. — Comment ils sont accueillis par la jeune cour.

Le général Savary, ancien aide de camp de Desaix, que le premier Consul s'attacha au même titre après la bataille de Marengo, s'était toujours fait remarquer par le zèle excessif qu'il mettait à exécuter les ordres de son maître. Instrument d'une police particulière dont Napoléon variait à son gré les attributions, il fut de tous les antagonistes de Murat le plus constant et le plus actif, sans oser l'attaquer ouvertement et sans se départir vis-à-vis de lui des formes extérieures de la déférence et du respect. De telles apparences n'abusaient pas le grand-duc de Berg, qui, s'inquiétant peu d'une haine impuissante, n'en accueillit pas moins bien l'aide de camp de Napoléon.

L'objet principal de la mission de Savary concernait le départ de Ferdinand pour Bayonne. Déjà dans les premiers jours de mars, Napoléon, appelé à se prononcer entre Charles IV et son fils, avait exprimé à Murat son désir de voir venir à lui le prince royal (1).

(1) Lettre de l'Empereur du 9 mars 1808.

Après Aranjuez, le grand-duc fut frappé des embarras que la présence d'un roi non reconnu, issu d'une insurrection, pouvait nous susciter, et il répondait de Castillejo : « Votre Majesté m'ordonne de lui envoyer le prince de la Paix et même le prince des Asturies. Je vais faire présenter vos volontés à ce sujet par l'ambassadeur, et si ces personnages se décident à ce voyage, je crois avoir tout sauvé (1). »

Beauharnais était d'autant mieux indiqué pour peser dans ce sens sur les décisions du jeune roi, qu'il lui avait de lui-même suggéré l'idée d'aller directement s'entendre avec Napoléon. Il remplit donc volontiers cette partie de son rôle : « Conformément aux ordres de Votre Majesté », écrit Murat le 3 avril, « j'ai appelé chez moi ce matin votre ambassadeur... je lui ai dit : « Vous devez user de « toute votre influence pour tâcher d'éloigner le nouveau « roi de Madrid ; c'est le seul moyen de réparer la sottise « qui a été faite de le laisser venir. Sa présence a fait un « peu diversion à l'enthousiasme que les habitants de « Madrid ont montré à notre arrivée, et a donné lieu aux « intrigues. Vous êtes convaincu qu'il a fallu toute ma fer- « meté pour en imposer au gouvernement et le forcer à « prendre des mesures répressives. » Il m'a répondu qu'il était sûr d'obtenir tout ce que je demandais, en ajoutant : « Je vais aller de suite chez le Roi. » Il paraît effectivement qu'il n'avait pas trop présumé de son influence, car ayant été faire une visite ce soir chez la reine d'Étrurie, à peine étais-je entré dans son appartement, que le nouveau roi y est entré, et la première parole qu'il m'a dite a été celle-ci : « Je vous annonce une bonne nouvelle : je pars « pour aller au-devant de l'Empereur. J'espère que Sa

(1) 19 mars.

« Majesté sera sensible à cette démarche et à cette preuve
« de mon absolu dévouement. »

Ferdinand, on s'en souvient, s'était fait précéder auprès de l'Empereur par son frère don Carlos, qui devait, toute affaire cessante, lui porter ses compliments. Les trois personnes désignées pour accompagner l'infant avaient rendu visite la veille de leur départ au grand-duc, qui les avait reçues avec la bienveillance qu'il témoignait à tous leurs compatriotes. La Reine mère seule paraissait très alarmée de ce voyage et surtout des influences qui entouraient son fils (1).

Cependant le courrier dépêché à Paris, pour y annoncer officiellement l'avènement du prince des Asturies, ne revenait pas, et l'on était de plus en plus anxieux à la cour de ce retard de mauvais augure. Ferdinand, d'abord très décidé à partir et qui avait été à Aranjuez faire ses adieux au Roi son père, commençait à hésiter; des avis plus clairvoyants le dissuadaient d'abandonner sa capitale avant de savoir, de source sûre, l'Empereur à Bayonne.

L'arrivée de Savary mit fin à ces incertitudes. Il venait directement de Saint-Cloud, et personne mieux que lui ne pouvait connaître le fond de la pensée de Napoléon. Le chanoine Escoïquez et le duc de l'Infantado, président du conseil de Castille, eurent hâte de s'aboucher avec lui. Escoiquiz affirma à Savary que son prince n'avait rien de plus à cœur que de bien vivre avec la France, et s'étonna de la réserve peu encourageante des représentants de l'Empereur à l'égard du gouvernement royal. Savary assura que les dispositions de son souverain pour l'Espagne étaient également sympathiques; mais, tout en se défendant de parler autrement qu'en son propre nom, il insinua

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 4 avril.

qu'à Madrid les apparences ne répondaient peut-être pas aux intentions qu'on lui exprimait. L'attitude du gouvernement espagnol vis-à-vis de notre armée, et nécessairement celle de notre armée vis-à-vis de ce gouvernement, n'étaient pas ce qu'elles devaient être. Il était difficile que cela n'aménât pas quelque aigreur de part et d'autre, en des circonstances où l'Espagne « avait un si grand besoin de la France (1) ».

Puisque l'aigreur ne semblait provenir que d'un malentendu, tout pouvait aisément s'arranger. Le duc de l'Infantado vint peu après chercher l'aide de camp de Napoléon, pour le conduire auprès de Ferdinand. Savary, reçu par le prince, appuya sur la thèse qu'il avait développée à Escoïquiz : l'Empereur, qui portait un grand intérêt au roi Charles, avait pu craindre « que la révolution à laquelle Ferdinand devait le trône, en paraissant dirigée contre les projets qu'on supposait à la France, ne provoquât une rupture entre les deux pays. Les rapports envoyés d'Espagne n'étaient pas tous favorables au nouvel ordre de choses. L'Empereur ne prendrait aucun parti avant de savoir en quels termes il vivrait avec le successeur de Charles IV. »

Ferdinand n'en demandait pas davantage.

« Mon père », écrivait-il le jour même au vieux roi, « le général Savary vient de me quitter. Je suis très satisfait de lui, comme du bon accord qu'il y a entre l'Empereur et moi (2). »

« Le chanoine Escoïquiz », mandait de son côté le grand-duc à l'Empereur, « doit se rendre demain matin à neuf heures chez moi, pour me faire décidément connaître le parti qu'aura pris le prince des Asturies (3). »

(1) *Mémoires du duc de Rovigo.*

(2) Le prince des Asturies à Charles IV, le 8 avril 1808.

(3) Le grand-duc à l'Empereur, 7 avril.

Si Murat, pour obéir aux instructions de l'Empereur, avant l'arrivée de Rovigo, avait fait conseiller au jeune prince par Beauharnais, par Cevallos, par Escoïquiz, de déférer au désir de son puissant voisin, il n'avait du moins exercé sur lui aucune contrainte personnelle, ne s'était engagé par aucune promesse. Il ne connaissait pas encore les projets véritables de l'Empereur, qui ne lui furent qu'ultérieurement révélés par Savary. Il n'avait même pas rendu visite au fils de Charles IV pendant leur commun séjour à Madrid, car il n'aurait pu le saluer du titre de roi. Il ne l'avait vu que chez la reine d'Étrurie, où il eut deux ou trois fois, comme par hasard, l'occasion de le rencontrer. « Sa conduite », dit l'aide de camp Rosetti dans son Journal à la date du 5 avril, « était réservée avec tous les deux (le père et le fils) et se bornait aux règles de l'étiquette (1). »

Savary ne se crut pas tenu à la même discrétion; il concourut avec sa fougue accoutumée à l'accomplissement des volontés impériales. Ses conférences avec le jeune roi et avec ses ministres eurent une influence prépondérante sur les résolutions de Ferdinand, qui se flattait encore de ne pas sortir de ses États et de joindre l'Empereur à Burgos, si ce n'était encore plus près de Madrid (2).

L'influence de Savary est établie par les lettres du prince au Roi son père, et par une dépêche de Murat à l'Empereur, auprès de qui le général avait désiré que cette justice lui fût rendue : « Le général Savary partira demain avec le

(1) Rosetti, aide de camp du grand-duc en Espagne, notait tous les jours les événements dont il était témoin.

(2) « Ayant eu lieu à Bayonne, ainsi qu'à Paris, de faire au général Savary des observations sur la part qu'on lui attribuait dans les manœuvres qui avaient servi à attirer le prince des Asturies dans le piège de Bayonne, il m'a toujours dit qu'effectivement il avait travaillé à le déterminer à se rendre dans cette ville; qu'il avait garanti la reconnaissance aussitôt qu'il y serait arrivé, mais qu'il avait l'ordre formel de l'annoncer ainsi... » (DE PRADT, *Mémoires sur la Révolution d'Espagne*, p. 73.)

Roi; il n'a pas peu contribué à déterminer la nouvelle cour à nous quitter (1). »

Et pourtant, s'il fallait s'en rapporter à ses *Mémoires*, le duc de Rovigo serait uniquement venu à Madrid pour « observer ce qui s'y passait », ayant quitté l'Empereur sans connaître ses projets, ou plutôt à un moment où l'Empereur n'en avait pas encore formé de définitifs.

Se basant sur la lettre du 29 mars dont l'invraisemblance eût dû lui sauter aux yeux, Savary prête à l'Empereur des propos en désaccord avec les faits tels que nous les connaissons. L'Empereur lui aurait dit : « Voyez mon ambassadeur. Comment n'a-t-il pas empêché une révolution qu'on ne manquera pas de m'attribuer, et dans laquelle je serai forcé d'intervenir? » Mais la veille, le 27 mars, l'Empereur n'avait-il pas écrit au grand-duc de Berg : « Ce qui est arrivé à Aranjuez est fort heureux... » L'Empereur aurait dit encore à Savary : « Si Charles IV réclame mon appui, je le lui donnerai tout entier et je le remettrai sur le trône... Si l'abdication est volontaire, je verrai si je puis m'arranger avec le fils. » Mais n'avait-il pas écrit le même jour à son frère Louis : « J'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. Répondez-moi catégoriquement. Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous? Puis-je compter sur vous? »

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 8 avril. — Rosetti n'est pas moins affirmatif : « Le général Savary venait d'arriver à Madrid, et, seul dépositaire du secret de l'Empereur, il manœuvrait en tous sens, soit auprès de Ferdinand, soit auprès des membres les plus influents de son conseil, pour engager le jeune roi à quitter sa capitale et à se rendre à Bayonne auprès de l'Empereur; il assurait au prince des Asturies que Napoléon, satisfait de cette marque de déférence, n'hésiterait pas un instant à le reconnaître comme roi d'Espagne et des Indes. Le général Savary éprouva au commencement quelque résistance, mais Ferdinand VII finit par céder aux instances de son Conseil d'État, et les préparatifs de son départ furent ordonnés. » (*Journal manuscrit de Rosetti*, avril 1808.)

« Je crains tout », aurait ajouté Napoléon, « d'une révolution dont je ne connais ni la direction ni l'intrigue. Le mieux serait d'éviter une guerre avec l'Espagne; elle serait une sorte de sacrilège. »

L'Empereur eût-il pu tenir un pareil langage, après avoir, le 20 février, prescrit au grand-duc de faire occuper de gré ou de force les principales forteresses d'Espagne, et s'en être expliqué avec lui de cette façon : « Je n'ai pas réuni de si grandes armées en Espagne pour suivre la fantaisie de la populace de Madrid... » « ... Si le duc de l'Infantado est à la tête d'un mouvement, vous le repousserez à coups de canon et vous en ferez bonne justice... » « ... Vous avez vingt fois plus de troupes qu'il ne vous en faut pour mettre à la raison quiconque ne marcherait pas droit (1)... »

Savary, après avoir déclaré qu'il avait laissé l'Empereur dans l'irrésolution, ne pouvait convenir qu'il avait connu ses projets. Ce fut lui, néanmoins, qui en porta la notification officielle au grand-duc de Berg; les lettres de Napoléon ne laissent aucun doute à cet égard : « Vous aurez reçu le 3 ma lettre du 27 qui vous a fait connaître mes intentions. Savary a dû vous en dire le fond. »

« ... Savary connaît tous mes projets... Quand on connaît le but, on doit marcher avec un peu de réflexion; les moyens deviennent faciles... (2). » « Vous connaissez mes intentions; elles sont immuables. Il est inutile que j'entre dans d'autres détails... (3). »

Que penser, après ces irrécusables témoignages, des affirmations du duc de Rovigo? Que penser de ces insinuations malveillantes contre le grand-duc de Berg auprès

(1) 11 avril.

(2) 8 et 9 avril.

(3) 15 avril.

de Napoléon, alors que la conduite de Murat avait été tracée pour ainsi dire heure par heure, sauf sur quelques points de détail, et lui avait valu une constante approbation? De pareilles critiques étaient d'autant plus mal venues qu'elles retombaient sur l'Empereur lui-même qui n'aurait pu se plaindre que d'avoir été trop bien obéi. Savary n'a pas même aperçu les contradictions et les inexactitudes contenues dans son récit, en premier lieu son erreur de date relativement à l'entrée de Murat à Madrid, et celle-là peut compter. Dans la prétendue lettre impériale, Napoléon disait encore, suivant la version du duc de Rovigo (1) : « J'ai donné ordre à Savary d'aller auprès du vieux roi voir ce qui se passe... » Or, la relation du duc de Rovigo ne mentionne rien qui ressemble à une mission quelconque auprès de Charles IV. Il ne s'occupe pas un instant de ce prince; il ne le voit pas, ne s'efforce pas de le voir. C'est à Ferdinand seul qu'il s'adresse; c'est avec Ferdinand et ses ministres qu'il discute, et lorsqu'il les a convaincus de la nécessité de se rapprocher de l'Empereur, il sollicite comme une faveur de voyager à leur suite ou dans leur compagnie.

Persuadé par Savary, Ferdinand se résolut donc à son malencontreux voyage. Il profita d'une visite de Murat à la reine d'Étrurie pour prendre congé de lui et lui exprimer son impatience de « se mettre aux pieds de l'Empereur (2) ».

Il quitta son palais le 10 avril avec une suite nombreuse, composée des ducs de l'Infantado et de San Carlos, du chanoine Escoïquiz et de quelques autres de ses fami-

(1) Le *Mémorial de Sainte-Hélène* et la *Correspondance de Napoléon I^{er}* portent : le *nouveau* roi. Le texte donné par Rovigo dans ses *Mémoires* porte au contraire : le *vieux* roi.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 9 avril.

liers. Ses ministres devaient former, sous la présidence de l'infant don Antonio, son oncle, une Junte suprême de gouvernement, avec pouvoir de suppléer le Roi dans les cas les plus urgents et ordre de correspondre avec lui par l'intermédiaire de Cevallos, ministre d'État, (1) qui l'accompagnait à Bayonne. Parmi les ministres, membres de la Junte, demeurés à Madrid, don Miguel de Azanza et don Gonzalès O'Farrill exerçaient de fait presque seuls toute l'action gouvernementale.

Ferdinand en sortant de Madrid avait cessé d'être roi. Il n'était plus que le captif de Savary. Savary avait toute autorité sur les troupes françaises qui formaient l'escorte et se fussent opposées à un mouvement rétrograde du prince s'il eût tenté de s'écarter du chemin de Bayonne.

Aucune particularité ne marqua le cours du voyage jusqu'à Burgos. C'était là qu'on croyait de rencontrer l'Empereur, mais de l'Empereur pas de nouvelles; rien n'annonçait son arrivée prochaine. Le seul avis reçu par Bessières qui y commandait le corps d'occupation, était de ne pas laisser faiblir sa surveillance.

Alors se réveillèrent dans l'entourage royal, les défiances auxquelles on avait passé outre en abandonnant Madrid. Les informations les plus pessimistes affluaient de toutes parts. Était-il prudent, était-il digne de poursuivre plus loin l'aventure? La question fut longuement agitée. Ce furent les efforts et les promesses de Savary qui, au dire de Cevallos, triomphèrent des perplexités de Ferdinand et le déterminèrent à s'avancer jusqu'à Vitoria. Les amis qui par leurs conseils avaient conduit

(1) Cevallos, marié à une nièce du prince de la Paix, avait été ministre des affaires étrangères de Charles IV. Il parut à Bayonne se rallier au roi Joseph, puis fut ensuite contre lui un des agents les plus actifs de l'opposition. Il a laissé des Mémoires sur les affaires d'Espagne (1808).

jusqu'à Burgos le fils de Charles IV se refusaient-ils à reconnaître leur erreur, ou considéraient-ils cette erreur comme réparable tant que la frontière du royaume ne serait pas franchie? Redoutaient-ils, comme le pire des dangers, d'accentuer, au milieu des troupes françaises, une résistance qui eût excité le courroux de Napoléon? Il y eut sans doute de tout cela dans leur pensée.

Le lendemain, à Vitoria, la situation ne fut pas meilleure. Une division aux ordres du général Verdier tenait les voyageurs comme enfermés dans la ville et semblait les garder à vue. Savary fit entendre à Cevallos que les hésitations qui se produisaient lui paraissaient cacher « de méchants desseins. Nous soupçonnez-vous de mauvaises dispositions envers le Roi? Il serait trop tard pour vous en effrayer. Et comment, dans ce cas, vous justifieriez-vous de l'avoir amené au milieu de nos troupes? N'est-il pas sous notre garde et à notre dévotion?... Si vous commencez les hostilités », et pour Savary, commencer les hostilités, c'était refuser de continuer sur Bayonne, « dites-moi par où vous vous retirerez (1). »

Les avertissements se multipliaient avec un tel caractère de gravité que des hommes d'État, si peu éprouvés qu'ils fussent, ne les auraient pas négligés s'ils n'avaient été, comme ceux qui entouraient Ferdinand, fatalement rivés à un système dont ils ne savaient plus s'affranchir. Vainement l'ancien ministre de Charles IV, d'Urquijo, conjura les ducs de San Carlos et de l'Infantado de ne pas laisser Ferdinand sortir de son royaume. Ils étaient tous aveugles, à son sens, et couraient à une ruine inévitable. Ne comprenaient-ils pas que Napoléon avait résolu de sacrifier la dynastie régnante à l'élévation de la sienne?

(1) *Mémoires du duc de Rovigo.*

D'Urquijo évoqua un ensemble de faits, hélas ! trop significatifs, leur rappela certains articles du *Moniteur français*, relatifs aux événements d'Aranjuez, qui auraient dû émouvoir leur vigilance. Comme Ferdinand et ses ministres émettaient l'espoir de contenter l'Empereur par quelques cessions de territoire ou quelques avantages commerciaux, d'Urquijo s'était écrié : « Vous pouvez bien lui donner toute l'Espagne ! »

Il proposait de faire échapper le Roi et de faciliter son passage en Aragon. Il était prêt à aller lui-même en ambassadeur à Bayonne traiter avec Napoléon et tenir tête à l'orage. Entre des avis si divergents, Ferdinand, fort empêché, ne sut à quoi se résoudre et ne chercha qu'à gagner du temps ; il voulut rester à Vitoria.

Savary, jugeant qu'un appel direct de l'Empereur aurait raison de ces tergiversations, offrit de porter à Bayonne une lettre que lui confierait Ferdinand et d'en revenir avec une prompt réponse.

Dans cette lettre, que Ferdinand consentit immédiatement à écrire, il se plaignait que, seuls des représentants des cours de l'Europe, le grand-duc de Berg et l'ambassadeur de France ne l'eussent pas félicité comme roi d'Espagne. Il rappelait toutes les preuves d'attachement qu'il avait données à Napoléon et s'étonnait de son silence, après les assurances qu'il lui avait renouvelées par écrit, après que, interrogé à Madrid par Savary, il avait déclaré que son avènement au trône ne changeait rien à la politique de l'Espagne. Il s'était rendu à l'invitation que ce général lui avait faite d'aller au-devant de Napoléon, malgré les soins indispensables qui retenaient un nouveau roi au centre de ses États. Il priait instamment Sa Majesté Impériale et Royale de mettre fin à une situation si pénible et de dissiper par une réponse favorable les vives appré-

hensions qu'une trop longue incertitude pouvait causer à ses fidèles sujets.

La réponse de l'Empereur, remise trois jours après par Savary, était un mélange singulier de morale et de politique, de conseils, de protestations, de promesses conditionnelles, de vérités peu déguisées.

L'Empereur affirmait qu'en venant en Espagne il n'avait songé qu'à inspirer à Charles IV, « son illustre ami », quelques réformes indispensables. Il reconnaissait que le renvoi du prince de la Paix était nécessaire; mais il savait qu'il était dangereux pour les rois de se faire justice eux-mêmes. Comment pourrait-on faire au prince de la Paix son procès sans le faire aussi au Roi, sans déshonorer la Reine? « Les crimes qu'on imputait au ministre déchu se perdaient dans les droits du trône. » L'abdication de Charles IV avait eu lieu pendant que les armées françaises couvraient l'Espagne; l'Empereur ne voulait pas paraître avoir envoyé tant de troupes pour précipiter du trône un allié et un ami. Il ne pourrait la regarder comme valable que sur la certitude que l'indépendance du Roi père avait été entière. Les événements de l'Escurial l'avaient déjà douloureusement affecté. Il croyait avoir contribué à leur bonne issue, quoique la lettre que lui avait alors écrite le prince royal eût été une faute grave envers le Roi Charles, « toute démarche d'un prince héréditaire près d'un souverain étranger étant criminelle en soi ». Il tenait d'ailleurs le mariage d'une princesse française avec le fils de Charles IV pour conforme aux intérêts de la France et comme une circonstance « qui l'attacherait par de nouveaux liens à une maison dont il n'avait eu qu'à se louer depuis qu'il avait lui-même ceint la couronne impériale (1) ».

(1) Bayonne, 16 avril 1808.

L'Empereur n'avait pas cru sans doute sa lettre suffisamment persuasive, car il l'accompagnait d'un luxe extraordinaire de précautions. Un courrier, parti de Bayonne le même jour que Savary instruisait Bessières et Murat de ce qu'ils auraient à faire si les choses ne prenaient pas bonne tournure. Si le prince venait à Bayonne, c'était bien, disait-il à Bessières ; s'il rétrogradait sur Burgos et refusait l'entretien que lui offrait l'Empereur, c'était signe qu'il s'entendait avec les Anglais ; il n'y aurait plus rien à ménager (1).

« Savary part en ce moment », mandait-il au grand-duc. « Il se rend auprès du prince des Asturies et lui porte la lettre dont copie est jointe. Je le charge de vous écrire de Vitoria ce qui se passera... » Suivaient les ordres qu'il avait donnés à Bessières et que le grand-duc avait à s'approprier au besoin. Dans le cas où le prince retournerait à Madrid, Murat devait faire publier la lettre que l'Empereur lui communiquait, ainsi que la protestation de Charles IV, « forcer O'Farrill et les autres, et surtout l'infant don Antonio, à prêter serment d'obéissance au roi Charles », faire faire par le grand inquisiteur une proclamation pour déclarer que le roi Charles ayant protesté contre son abdication forcée, c'était lui qui était roi. « Agissez vigoureusement. Les gouverneurs, intendants, évêques, doivent répondre des désordres qui auraient lieu dans les communes et villages. Vous pourrez déclarer que je reconnais le roi Charles et que je garantis l'intégrité des Espagnes, que le prince de la Paix est exilé, et que je me charge d'assister le roi Charles de mes conseils et des forces de mon empire pour la bonne organisation de son

(1) L'Empereur au maréchal Bessières, 17 avril 1808.

royaume, et que le sort de l'Espagne est aux mains des Espagnols. Si le prince des Asturies reste à Vitoria avec Savary, celui-ci vous fera connaître ce qui se passe. Si les communications sont libres et que rien ne presse, vous attendrez mes ordres pour tout ce que je viens de vous dire. Si le prince des Asturies vient à Bayonne et que les communications fussent interrompues par des brigandages ou des mouvements, et qu'il y eût urgence, vous déclareriez que vous reconnaissez le roi Charles, et la protestation serait envoyée par un chargé d'affaires à tous les ministres ; mais j'espère que cela n'arrivera pas, que le prince des Asturies viendra à Bayonne, et que je pourrai diriger tout. Je le désire beaucoup à cause d'une circonstance si délicate et qui demande tant de connaissance de la position où je me trouve (1). »

Quand on a lu ces dépêches, peut-on admettre que l'Empereur, en chargeant Savary de celle qui était destinée au prince des Asturies, ait dit au général : « Allez le trouver : portez-lui cette lettre. Laissez-lui faire ses affaires... qu'il fasse ce qu'il voudra : sur sa réponse ou son silence je prendrai mon parti. »

Il est bien improbable qu'en retournant auprès de Ferdinand, Savary ait reçu des instructions différentes de celles qui étaient transmises à Burgos et à Madrid ; aussi en arrivant à Vitoria son premier soin fut donc, ainsi qu'il le raconte lui-même, d'écrire au maréchal Bessières pour le prier d'envoyer des troupes à Miranda, où marchèrent aussitôt quatre bataillons avec six pièces de canon et six escadrons de cavalerie. « Ce fut seulement après avoir pris mes précautions, ajoute-t-il, que je fis prévenir le prince des Asturies de mon retour et de la mission

(1) L'Empereur au grand-duc, 17 avril 1808.

que j'avais de lui remettre une lettre de l'Empereur. »

Il ne fut pas nécessaire de recourir à des moyens extrêmes. Les conseillers de Ferdinand ne trouvèrent la lettre de l'Empereur « ni flatteuse, ni décente (1) » ; mais ils en retinrent deux points qui pouvaient justifier leurs avis précédents et donner raison à leurs avis du moment : d'abord l'engagement que prenait Napoléon de reconnaître Ferdinand comme roi d'Espagne si l'abdication du roi Charles avait été volontaire, puis sa déclaration relative à l'alliance de Ferdinand avec une princesse française.

Malheureusement Napoléon avait déjà de sérieux motifs de douter de la spontanéité de l'abdication, et quant au mariage, il restait toujours le maître d'en fixer les conditions. Une de ces conditions, bien arrêtée dans son esprit, était le consentement de Ferdinand à l'échange du trône d'Espagne contre le trône d'Étrurie. Comment la cour de Ferdinand eût-elle soupçonné un semblable dessein, elle qui se refusait encore à y croire lorsque Napoléon le lui eut en personne exposé à Bayonne et qu'elle eut à le combattre pendant six jours consécutifs avec l'Empereur ou ses ministres ?

La lettre apportée par Savary, au lieu d'arrêter Ferdinand, le détermina à courir auprès de Napoléon dans l'espoir de se le rendre plus favorable.

« Mon frère », lui écrivit-il, « c'est avec la plus grande satisfaction que je viens de recevoir la lettre que Votre Majesté Impériale et Royale a bien voulu me faire remettre par le général Savary sous la date du 16. La confiance que Votre Majesté m'inspire et le désir que j'ai de la convaincre que l'abdication du Roi mon père a été faite en ma faveur de pur mouvement, m'ont décidé à me porter immédiatement à Bayonne (2). »

(1) *Mémoires de Cevallos*, p. 31.

(2) Le prince des Asturies à l'Empereur. Vitoria, le 18 avril 1808.

Sourd à tous les avertissements, et se dérochant aux démonstrations de la foule qui avait dételé les mules de sa voiture, Ferdinand se mit en route le 19 pour Irun, et de là pour Bayonne, où il arrivait le 20. Celui qui était encore Ferdinand VII avait à peine touché le territoire français qu'il apprenait par des amis venus de Bayonne le projet attribué à l'Empereur de les remplacer, son père et lui, sur le trône espagnol par un membre de la famille impériale. Il était trop tard pour reculer; et puis n'était-il pas prêt à donner à l'arbitre de sa destinée toutes les garanties imaginables?

L'Empereur envoya le maréchal Duroc, entouré des corps civils et militaires, recevoir le prince aux portes de la ville; il vint lui-même le visiter le premier et le fit prier à dîner au château de Marac. Ferdinand n'aurait eu qu'à se louer de la réception qui lui était faite s'il eût obtenu le rang auquel il prétendait, au lieu de n'être traité qu'en prince du sang royal.

Dans la soirée même le bandeau qui avait couvert ses yeux et ceux de ses conseillers allait leur être brusquement arraché. Pendant que Napoléon, aux prises avec le chanoine Ezcoïquiz, lui développait ses projets, employant pour le convaincre toutes les ressources de sa familière éloquence, Savary était chargé de faire à Ferdinand la pénible révélation. Il lui déclarait sans ambages que la dynastie des Bourbons ne régnerait plus en Espagne, et qu'il devait faire personnellement le sacrifice de ses droits en échange du trône d'Étrurie. Au cas où Ferdinand donnerait son consentement et persisterait dans son désir de s'unir à une nièce de l'Empereur, le mariage serait célébré aussitôt après la signature du traité.

L'Empereur se faisait certainement illusion sur l'effet que produirait cette ouverture quand il écrivait au grand-duc :

« J'ai fait connaître mes intentions aux cinq ou six grands d'Espagne qui accompagnent le prince, et tous conviennent des avantages qui résulteront pour l'Espagne de la consolidation de son intégrité et de son indépendance sous la domination d'un prince de ma dynastie... »

Murat était invité à parler de l'« accueil distingué » qui avait été fait au fils de Charles IV, et à proclamer que Napoléon, bien qu'il ne l'eût pas reconnu comme roi, avait tenu à témoigner au prince et aux grands de sa suite la considération qu'il portait à l'Espagne (1).

Cette limite, l'Empereur ne voulait pas la franchir, et il s'en ouvrait au prince de Bénévent, dépositaire à cet instant de ses confidences les plus intimes : « Je le traite (Ferdinand) fort bien, je l'accompagne au haut de l'escalier, je le reçois de même, mais je ne le reconnais pas. » Il ne supposait pas que les choses dussent traîner en longueur : « Je continue mes dispositions militaires en Espagne. Cette tragédie, si je ne me trompe, est au cinquième acte ; le dénouement va paraître. » Puis, comme pour justifier la rigueur du dénouement par l'opinion qu'il avait du principal personnage : « Le roi de Prusse », poursuivait-il, « est un héros en comparaison du prince des Asturies. Il ne m'a pas encore dit un mot ; il est indifférent à tout, très matériel, mange quatre fois par jour et n'a idée de rien (2). »

Quelques jours après, irrité de la force d'inertie qu'opposait le prince, il se montrait plus rigoureux encore : il déclarait que le prince des Asturies ne serait jamais qu'un ennemi de la France. « Vous sentez bien qu'avec mon habitude de manier les hommes, son expérience de vingt-quatre ans n'a pu m'en imposer, et cela est

(1) L'Empereur au grand-duc, 22 avril.

(2) L'Empereur au prince de Bénévent, 25 avril 1808. (*Correspondance générale de Napoléon I^{er}.*)

si évident pour moi qu'il faudrait une longue guerre pour m'amener à le reconnaître pour roi d'Espagne. Je lui ai de plus fait notifier que, le roi Charles étant sur mes frontières, je ne devais plus avoir de rapports avec lui. J'ai fait arrêter, en conséquence, ses courriers sur lesquels on a trouvé des lettres pleines de fiel et de haine contre les Français, qu'il appelle à plusieurs reprises : Ces maudits Français... — En somme... c'est un homme qui inspire peu d'intérêt... Quelque chose qu'on lui dise, il ne répond pas; qu'on le tance ou qu'on lui fasse des compliments, il ne change jamais de visage. Pour qui le voit, son caractère se dépeint par un seul mot : un sournois (1). »

L'*ultimatum* de l'Empereur avait jeté la consternation dans la petite cour espagnole. On ne pouvait se faire à l'idée qu'il reposât sur une base réelle et qu'il fût autre chose qu'une intimidation destinée à obtenir quelque importante concession de territoire. Ferdinand le déclina, contre l'avis du prévoyant chanoine Escoïquiz qui le pressait, faute de mieux, de s'accommoder de l'Étrurie.

Don Pedro de Labrador (2), plénipotentiaire de Ferdinand, fut chargé de répondre à Champagny qu'on ne pouvait examiner des questions aussi graves tant que le Roi ne serait pas rentré dans ses États, où, « s'il était véritablement libre, il se rendrait pour écouter le plénipotentiaire que nommerait l'Empereur ». Dans le cas contraire, tout acte devait être nécessairement nul, et celui dont il s'agissait ne produirait d'autre effet que de « ternir la

(1) L'Empereur au prince de Bénévent, lettres du 1^{er} et du 6 mai 1808. (*Correspondance générale de Napoléon I^{er}.*)

(2) Diplomate espagnol qui accompagnait Ferdinand à Bayonne. Il fut spécialement chargé d'y discuter, avec Champagny, les propositions faites au jeune roi. Il suivit Ferdinand en France, et devint par la suite son ambassadeur à Paris.

gloire et la renommée de Sa Majesté Impériale aux yeux du monde qui observait sa conduite et savait tout ce que l'Espagne avait fait pour la France... » Quant à la couronne d'Étrurie, le Roi avait d'autant plus de répugnance à l'accepter, « qu'elle avait un légitime possesseur auquel il ne voulait porter aucun préjudice, et qu'il était très satisfait lui-même de celle que la Providence lui avait donnée ».

Durant ces pourparlers, Napoléon, qui en escomptait déjà le résultat, se faisait adresser, par son ministre des relations extérieures, un long rapport énonçant l'obligation où il se trouvait de prendre une grande détermination; la politique la conseillait, la justice l'autorisait, les troubles de l'Espagne en imposaient la nécessité. Il avait le devoir de veiller à la sûreté de son Empire et d'affranchir l'Espagne du joug de l'Angleterre.

La grande détermination n'était pas indiquée, mais il ressortait du rapport que reconnaître Ferdinand, c'était affermir l'influence anglaise, et que rétablir Charles IV, c'était exposer nos troupes aux plus graves périls. La conclusion se lisait entre les lignes.

L'Empereur signifiait aussitôt à Murat de bien établir que l'Espagne se trouvait sans roi, et lui développait les moyens pratiques de préparer le changement de dynastie.

En résumé, concluait-il, le lendemain de la réception de cette lettre, on publierait la protestation de Charles IV; on annoncerait que le prince de la Paix se rendait à Bayonne; que l'intention de l'Empereur n'était pas de le voir, mais de l'envoyer en exil dans le fond d'un village, à cent lieues de l'Espagne; on assemblerait les principaux de la ville pour s'assurer du maintien de la tranquillité publique, en déclarant que dans aucun état de choses l'indépendance et l'intégrité de l'Espagne ne seraient

compromises. Le lendemain de l'assemblée, cette déclaration serait imprimée dans les journaux, qui appuieraient sur la bonne réception faite au prince des Asturies, aux Espagnols qui l'accompagnaient, malgré l'impossibilité de le reconnaître, s'il était vrai que le roi Charles eût protesté. On insisterait enfin « sur la nécessité de réformer plusieurs parties importantes du gouvernement, et principalement de marcher d'accord avec la France (1) ».

(1) L'Empereur au grand-duc, 25 avril.

CHAPITRE VII

Le prince de la Paix. — Ordres répétés de l'Empereur. — Instances du Roi et de la Reine en faveur de Godoï. — Relations et correspondance de Murat avec Godoï. — Raisons qu'il a de retarder la délivrance du prince de la Paix. — Attitude prudente du grand-duc. — Ferdinand se décide à mettre Godoï à la disposition de l'Empereur. — Démarche du général Belliard près de la Junte. — Libération de Godoï. — Son départ pour Bayonne.

Les instructions données à Savary, lorsque l'Empereur l'avait envoyé à Madrid, ne concernaient pas Ferdinand seul; il avait également pour mission de hâter l'élargissement du prince de la Paix et son départ pour Bayonne.

Murat aurait, si l'on s'en fie au duc de Rovigo, menacé de faire sabrer par ses dragons les gardes du corps qui détenaient Godoï, et ce serait lui, Savary, qui, craignant que la chaleur qu'on mettrait à réclamer le prisonnier ne nuisît à l'objet principal, c'est-à-dire au départ de Ferdinand, aurait pris sur lui de faire renoncer momentanément à l'extradition demandée.

La correspondance du grand-duc n'indique pas, tant s'en faut, que les rôles se soient ainsi répartis. Le désir qu'on lui envoyât à Bayonne l'ancien ministre de Charles IV datait, nous l'avons vu, chez l'Empereur de la première heure et se manifestait dans presque toutes ses dépêches depuis la fin de mars : « Arrachez des mains de ces gens-là le prince de la Paix et faites-le conduire en France; mon intention est qu'il ne lui soit fait aucun mal... » « Quand

vous feriez semblant de l'arrêter et de l'envoyer comme prisonnier, c'est égal. Le principal est qu'il sorte d'Espagne... » « Je désire fort voir ce prince à Bayonne avant de prendre un parti sur rien (1)... »

Ce que l'Empereur prescrivait était d'autre part sollicité de Murat comme la plus grande des faveurs par Charles IV, par la reine Louise et par la reine d'Étrurie elle-même. Le grand-duc devait se montrer d'autant plus sensible aux appels faits à sa commisération, que la position du malheureux favori devenait plus lamentable.

Le secrétaire intime du prince, admis près de Murat le 26 mars, lui assurait que son maître lui avait écrit plus de dix lettres pour implorer sa protection. Dans chacune d'elles il demandait à connaître la volonté de l'Empereur et à s'y conformer de point en point. « Du fond de sa prison et dans le délire que lui occasionnaient ses vingt et une blessures, le nom de l'Empereur et celui du grand-duc de Berg étaient constamment dans sa bouche. » Aucune de ces lettres n'était parvenue à son adresse (2).

Le grand-duc n'avait jamais vu le prince de la Paix. Leur commerce s'était borné au début à quelques correspondances d'un ordre fort secondaire. Lorsque Murat l'avait prié, deux ans auparavant, de lui procurer des moutons mérinos et des étalons pour améliorer les races du grand-duché de Berg, Godoï avait saisi au vol l'occasion d'entrer en relation avec un personnage touchant de si près à Napoléon. « Il y avait longtemps, qu'il souhaitait être en correspondance avec un prince dont les talents et les hauts faits avaient à juste titre attiré toute son attention... et ce serait une satisfaction bien flatteuse pour lui si Son Altesse voulait bien faire usage de tous les moyens

(1) Lettres de l'Empereur au grand-duc, du 30 mars, du 1^{er} et du 5 avril.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 26 mars.

qui étaient en son pouvoir pour des affaires d'une plus haute importance (1). »

A en juger par ses lettres au grand-duc, la plus grande intimité aurait régné entre eux; mais quand on ne se laisse pas prendre à l'emphase naturelle au style du favori, on comprend que Godoï rêvait surtout de se ménager un répondant puissant qui pût effacer dans l'esprit de l'Empereur des préventions anciennes. C'est avec cette préoccupation qu'après Iéna il avait chargé le général Pardo, envoyé extraordinaire d'Espagne à Berlin, de féliciter le grand-duc « sur la gloire immortelle de Sa Majesté l'Empereur et Roi, et sur la part décisive que Son Altesse Impériale avait eue dans les grands et mémorables succès de cette campagne, qui marquera l'époque la plus glorieuse d'un règne qui cependant n'a été lui-même qu'une suite non interrompue d'événements glorieux et dignes de l'admiration de la postérité (2) » .

Godoï avait sur la conscience son manifeste ambigu de 1806. L'histoire ne s'est pas trompée sans doute sur le sens de cet appel aux armes dirigé à mots couverts contre Napoléon; mais l'impartialité nous fait un devoir de rapporter, ne fût-ce qu'à titre de document, une conversation que le grand-duc avait eue à Buitrago avec un officier espagnol, qui ne se donnait cependant pas pour un ami du ministre déchu. « Dites-moi franchement, lui avait demandé Murat, quels moyens on a employés pour soulever le peuple contre le prince de la Paix. » — « Il m'a répondu : On lui a fait croire que le prince de la Paix avait appelé les Français en Espagne contre le peuple. » — « Mais, lui ai-je

(1) Lettre du prince de la Paix au grand-duc, 25 juillet 1806. D'après l'original.

(2) Lettre du général Pardo au grand-duc de Berg. Berlin, 19 janvier 1807.

répliqué, comment concilier cette opinion avec l'attitude hostile qu'il venait de prendre contre nous? S'il avait été d'accord avec l'Empereur, pourquoi aurait-il cherché à fuir avec le Roi et la famille royale, et aurait-il appelé des troupes pour favoriser son projet d'évasion? » — « Il n'y aurait eu aucun doute à ce sujet, m'a-t-il répondu, s'il avait pris de grandes mesures; mais c'est précisément cette demi-mesure de n'avoir appelé que le corps de Solano qui a fait croire qu'il agissait dans les vues de l'Empereur. » — J'ai répliqué : « L'on n'a donc demandé sa tête que parce qu'il était l'ami des Français? » — Il n'a su que répondre. J'ai ajouté : « Il n'y a aucune probabilité dans ce que vous dites, puisque dans sa fureur le peuple a fait entendre les cris de : Vive l'Empereur! Vive l'ambassadeur! » — « On a fait crier au peuple : Vive l'Empereur! a-t-il répliqué, parce que, d'après les expressions de votre ordre du jour de Burgos, on lui a fait croire que le prince de la Paix était abandonné de l'empereur des Français. » — « Dites-moi, ai-je continué, la vérité sur la proclamation qu'il fit il y a deux ans sur le recrutement de l'armée, et contre qui il prétendait armer. Puisque vous avouez être son ennemi, vous me déclarerez si elle avait été faite contre nous. » — « Je vous réponds sur mon honneur, m'a-t-il dit, que cette proclamation n'était point dirigée contre la France. Dans la plus exacte vérité, elle ne fut faite que dans l'intention de s'opposer à une descente des Anglais en Portugal, car à cette époque le bruit était fort répandu que les Anglais et les Maures, secondés des Portugais, avaient le projet de faire une invasion en Espagne. Ce serait une atrocité de laisser peser plus longtemps sur le prince de la Paix ce soupçon odieux (1) » .

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur. Buitrago, 20 mars 1808.

Que cet officier parlât sincèrement ou non, il est exact que Godoï affirma toujours que sa conduite à ce moment n'avait rien eu d'équivoque. Il assurait n'avoir jamais douté « des succès de la Grande Armée... Mais son illustre ami, la personne la plus chère à son cœur, était là. Il le voyait avec une admiration mêlée de crainte, toujours à la tête de l'avant-garde, porter les coups les plus décisifs dans les occasions les plus dangereuses, forcer la victoire à suivre ses drapeaux, et être partout la terreur de l'ennemi et l'admiration des plus braves... Il tremblait pour des jours si précieux. Il bénissait l'armistice, avant-coureur d'une paix si désirée (1)! »

En août 1807, quand l'Empereur « par une suite d'exploits éclatants a conquis la paix du continent », Godoï a suggéré à Charles IV la pensée d'envoyer à Paris une ambassade extraordinaire présidée par un des plus grands seigneurs d'Espagne, le duc de Frias, pour le complimenter sur ses triomphes et « marquer la parfaite harmonie qui régnait entre les deux nations ». Il a sollicité du Roi la faveur d'écrire lui-même à Napoléon à ce sujet; il n'est pourtant pas sûr que sa lettre soit acceptée, et il prie Murat de la lui renvoyer « si cette résolution, prise dans l'intention de complaire à l'Empereur, pouvait lui être tant soit peu désagréable; le refus, venant à percer dans le public, jetterait un jour fort défavorable sur l'auteur du projet (2)... »

L'ambassade extraordinaire fut bien accueillie, et, le 24 août 1807, Godoï « s'avoue redevable aux bons offices du grand-duc de tous les témoignages d'estime et d'affection dont Sa Majesté l'Empereur et Roi a bien voulu

(1) Lettre du prince de la Paix au grand-duc, 13 juillet 1807. D'après l'original.

(2) Lettre du 1^{er} août 1807.

l'honorer ». Dans le besoin qu'il a d'afficher son ardent attachement pour l'Empereur, il a porté « le Roi, son maître, à offrir au prince Eugène, vice-roi d'Italie, le collier de la Toison d'or, et la Reine, sa souveraine, à adresser à l'Impératrice et à la grande-duchesse de Berg le cordon de son ordre royal d'Espagne ». Il sent bien que « c'est abuser des bontés du grand-duc que de l'importuner si souvent », mais il ne veut pas avoir « d'autre organe que le sien pour traduire ses sentiments envers la respectable famille impériale (1) ».

Lorsqu'il croit pouvoir compter sur des sympathies plus solides, Godoï aborde plus carrément les questions qui le touchent en Espagne et que suscitent les dissensions de la cour. Il observe avec regret que « pendant que les armées espagnoles secondent dans le Nord les opérations de l'armée française, et que les troupes impériales sont en marche pour l'expédition du Portugal, l'esprit de discorde s'agite et cherche à dissoudre des liens si précieux ». Il dénonce à Murat, les agissements de Beauharnais, qui semble avoir pris à tâche de troubler la bonne harmonie du gouvernement espagnol avec la France et de jeter entre eux la pomme de la discorde. La maison de l'ambassadeur est devenue le point de réunion d'intrigants et de gens sans aveu, au milieu desquels Beauharnais se permet les propos les plus séditieux « contre la personne sacrée de Sa Majesté le Roi ». Godoï s'en autorise pour prier le grand-duc d'avoir la bonté de proposer à l'Empereur quelque expédient pour faire rappeler sans bruit l'ambassadeur, « dont le rôle en Espagne ne peut qu'être désormais très pernicieux, dans un moment où l'on a besoin plus que jamais de l'accord le plus parfait (2) ».

(1) Lettre du 1^{er} août 1807.

(2) Lettre du 27 octobre 1807.

Quand la conspiration de l'Escurial est découverte, Godoï raconte à Murat l' « événement affreux » qui a éclaté à la cour. Le prince royal avait répandu contre la Reine et le premier ministre des libelles calomnieux dont le brouillon lui était présenté par le chanoine Escoïquiz, et dont on avait retrouvé la copie dans un bureau de Son Altesse. « Peu satisfaits d'une telle atrocité », les conseillers du prince lui avaient fait signer un décret par lequel, « se supposant roi », il confiait le commandement des troupes à un des conjurés. Ferdinand avait alors cherché à s'insinuer dans la confiance de l'ambassadeur de France, et ce dernier ayant voulu s'assurer des dispositions bien réelles du prince « par un signalement positif », le prince avait convenu avec lui qu'il lui demanderait à la cour « s'il avait été à Naples, et qu'en même temps il tirerait son mouchoir. Tel était le précis d'un événement si malheureux. » « Depuis, Son Altesse avait imploré son pardon de Leurs Majestés et promis de se corriger. Elle a continué à déclarer le tout volontairement et m'a voué », écrivait Godoï, « une amitié constante. Je ne sais pas si les impulsions de l'honneur lui feront tenir sa parole, mais je n'ai pas grande confiance en quiconque une fois me porte des injures, et je crois que Votre Altesse sera de mon avis (1). »

Malgré tous ces épanchements, Godoï n'avait pas communiqué au grand-duc le traité de Fontainebleau et la clause qui le gratifiait de la principauté des Algarves. Il s'excuse d'avoir gardé un secret auquel il s'était vu contraint par la parole de son souverain et par la volonté expresse de l'Empereur. C'est à présent qu'il commence à jouir de la tranquillité que lui promet la protection de Napoléon. Rien ne lui serait nécessaire du vivant de son

(1) Le prince de la Paix au grand-duc de Berg, 18 novembre 1807.

roi, puisque Sa Majesté l'honore de la plus singulière estime ; mais malheureusement, si elle venait à décéder, ce serait alors que ses ennemis tâcheraient de flétrir ses services et de détruire sa réputation. « Il n'a au monde d'autre ami, d'autre appui que le grand-duc », quoiqu'il soit persuadé qu'un si grand patronage ne l'aurait pas sauvé de l'affliction et n'aurait pu lui éviter « le premier coup de l'infamie (1) ».

Ces lettres que le prince de la Paix, multipliait dans l'espoir qu'elles seraient lues par l'Empereur, étaient parfois accompagnées pour Napoléon ou pour Murat de présents auxquels ce dernier s'était cru obligé de répondre par des présents analogues. Il fallait bien reconnaître l'envoi des étalons et des moutons mérinos, sans préjudice d'une « caissette de quinquina » destiné à la grande-duchesse, et dont la qualité était « si supérieure à toutes les espèces connues qu'avec une dose de moitié on obtenait des effets étonnants ».

Voilà à quoi s'était réduit le prétendu pacte conclu entre le grand-duc de Berg et le prince de la Paix.

On ne saurait nier que Murat n'eût éprouvé pour lui une certaine sympathie ; il n'était sans doute pas indifférent à toute l'admiration, à toute la confiance que lui marquait un si important personnage, et qui pouvaient émaner d'un sentiment sincère. Il s'était plu à croire que la médisance avait forcé en couleur le portrait peu édifiant qu'on traçait de sa vie privée, et ce n'est pas sans étonnement qu'il apprenait à Bayonne l'aversion profonde qu'inspirait aux Espagnols le ministre de Charles IV. Le jour où il eut conscience de cette aversion, il s'appliqua à éviter ce qui

(1) Le prince de la Paix au grand-duc de Berg. San Lorenzo, le 24 décembre 1807.

pouvait exaspérer la susceptibilité nationale. Il a certes le désir de sauver l'homme qui a eu foi en lui, et qui se trouve irrévocablement lié aux intérêts de la France; il veut obéir aux injonctions de l'Empereur en le lui envoyant à Bayonne, il cherche à complaire aux souverains détrônés dont l'existence paraît attachée à celle de leur ami. Cependant il comprend le danger qu'il y aurait à user de violence, le moment ne devant pas tarder où Godoï sera volontairement livré.

« Enlever le prince de la Paix n'est pas chose difficile », écrit-il à l'Empereur, le 5 avril, avant le départ de Ferdinand; « mais ce sont les résultats que je dois considérer. C'est un homme qu'on a su rendre odieux à la nation, et ce n'est qu'en le noircissant tous les jours davantage et en parlant tous les jours de son supplice, que le parti qui l'a renversé cherche à établir sa puissance sur l'esprit public. Je persiste à penser, ainsi que je l'ai déjà déclaré à Votre Majesté, qu'en séparant sa cause de celle du Roi, rien ne sera plus facile que de remettre le gouvernement entre les mains de Charles IV. Il est bien malheureux pour moi de me voir seul, d'être obligé de ne prendre conseil que de moi dans une semblable conjoncture, et de ne pouvoir pas même me fier à votre ambassadeur. J'ai été obligé de le faire appeler ce matin pour connaître le résultat des démarches que je l'avais prié de faire avant-hier pour arrêter le procès du prince de la Paix, parce que je venais d'être informé par la reine d'Étrurie qu'on avait dû commencer hier ce procès. Effectivement un juge s'était transporté dans sa prison pour l'interroger; depuis hier matin on lui a mis les fers aux pieds. L'ambassadeur le savait, il me le cachait... Enfin, je l'ai décidé à faire de nouvelles démarches... Il a été chez le Roi; une heure après, il est rentré chez moi et m'a rendu compte : 1° que le prince des

Asturies partirait au plus tard demain dans la nuit pour aller au-devant de Votre Majesté; 2^o qu'il ne serait plus question du procès du prince de la Paix... Sire, je suis autorisé à penser que rien de tout cela ne sera exécuté... Mais enfin, si le prince des Asturies ne part pas, j'exécuterai vos ordres, j'enlèverai de vive force le prince de la Paix de sa prison, et je l'enverrai à Bayonne...

« On est extrêmement occupé aujourd'hui au Palais : on y est en conseil depuis ce matin, et je ne serais pas étonné que ce fût pour y faire le procès du prince de la Paix, et qu'on ne le fasse étrangler dans sa prison. Mais si, comme me l'a fait espérer la reine d'Étrurie, je suis informé à temps, je saurai bien l'empêcher (1). »

Murat avait effectivement pris ses mesures pour agir si la position du prisonnier devenait trop critique, ou si l'Empereur n'acceptait pas les raisons invoquées pour différer sa délivrance.

Le général Savary, ne jugeant pas que le grand-duc fût assez empressé à exécuter des ordres qui ne lui semblaient pas comporter de délai, réclama au nom de l'Empereur la libération du favori.

La sommation excita dans le conseil la plus vive émotion, et il fut décidé que, si elle était maintenue, Ferdinand ne sortirait pas de Madrid.

Le grand-duc, qui avait prévu ces difficultés, dut intervenir auprès de Savary, et d'après l'avis conforme de

(1) « Il faut dire, pour l'honneur de ce vaillant homme (Murat), qu'en cette occasion une généreuse indignation parlait chez lui autant que le calcul. Plus il insista, et plus les confidents de Ferdinand, peu capables de comprendre un noble sentiment, virent dans son insistance un projet de se servir du prince de la Paix contre Ferdinand VII, et on assure que l'idée d'assassiner le prisonnier traversa un instant certaines têtes exaltées, on ne sait lesquelles, entre les plus influentes de la nouvelle cour. » (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 560.)

M. de Laforest, diplomate éprouvé, que l'Empereur avait récemment adressé à Murat pour l'aider au besoin de ses lumières (1), Savary avisa les ministres espagnols qu'il abandonnait sa requête.

Du 11 au 18 avril, nous verrons Murat s'excuser presque chaque jour près de l'Empereur de n'avoir pas poussé les choses à l'extrême.

« Je négocie toujours l'affaire du prince de la Paix, ne voulant pas venir à une rupture. Au reste, quelques jours de plus ou de moins, je réponds que les ordres de Votre Majesté seront remplis... » « Je serai quelques jours sans parler du prince de la Paix. C'est une affaire extrêmement délicate et qui blesse l'orgueil national... Il est en sûreté, je l'aurai quand je voudrai... » « Je ne saurais me déterminer à rien entreprendre au sujet du prince de la Paix... avant d'avoir positivement appris si le prince des Asturies est parti de Vitoria (2). »

Que subsiste-t-il, dès lors, des accusations formulées à cette occasion contre Murat? Relève-t-on dans sa conduite cette protection impérieuse en faveur de Godoï qui, suivant un si grand nombre d'historiens, aurait soulevé l'Espagne? N'y distingue-t-on pas une sagesse, une circonspection que la crainte même de déplaire à l'Empereur ne parvint pas à étouffer?

(1) Laforest, ancien ministre de France en Prusse, devait ultérieurement remplacer Beauharnais comme ministre en Espagne. L'Empereur le recommandait en ces termes à Murat : « J'ai fait partir hier le sieur Laforest pour Madrid, sans aucun titre. Accueillez-le bien; c'est un homme de mérite et qui est propre à tout.

« Saint-Cloud, 27 mars 1808.

« ...J'apprends que M. de Laforest a passé par Bayonne », répondait Murat. « Il me tarde bien de le voir arriver; ce sera un homme capable, dévoué, à qui je pourrai me fier, et qui ne saurait me donner que de bons conseils. »

(2) Le grand-duc à l'Empereur, lettres du 13, du 16 et du 18 avril.

Quelque pressé qu'il fût d'attirer à Bayonne l'ancien premier ministre qui pouvait le servir par son ascendant sur le vieux roi, autant que par sa haine contre le prince des Asturies, Napoléon approuva les prudents attermoie-ments de son beau-frère.

On ne prévoyait pas que ce serait Ferdinand qui, à la recherche d'un expédient, précipiterait bientôt la délivrance de son ennemi. La Junte d'État lui ayant demandé ses ordres pour le cas où la pression des autorités françaises deviendrait trop aiguë, le prince, pour ne pas avoir à répondre catégoriquement, imagina d'écrire à l'Empereur qu'il mettait à sa disposition le prince de la Paix, à la condition que le procès en cours ne serait pas interrompu et que la justice ne perdrait pas ses droits. Cette lettre fut communiquée à la Junte par Cevallos, et Napoléon, prompt à en conclure que Ferdinand le laissait maître du sort de Godoï, enjoignit à Murat de le lui expédier à Bayonne sans différer d'un jour.

La demande officielle de libération fut présentée à la Junte, au nom du grand-duc, par le général Belliard, chef d'état-major de l'armée française. La Junte, se basant sur la lettre royale que lui communiquait Cevallos, décida à l'unanimité, sous quelques réserves de pure forme, que le prince de la Paix serait remis au grand-duc de Berg (1).

Cette concession obtenue, il n'y avait plus qu'à la rendre effective. Murat fit appeler dans la nuit le général Exelmans et le commandant Rosetti, et leur confia le soin d'aller délivrer Godoï, détenu à Villaviciosa, sous la garde du marquis de Castelar. Ils avaient pour instruction de procéder sans bruit pour ne pas attirer l'attention des gardes du corps. Ils laissèrent en conséquence à une petite distance

(1) *Mémoires des ministres d'Azanza et O'Farrill*, p. 28.

du château leur escorte composée d'un escadron de chasseurs de la garde. A deux heures du matin, ils se présentaient à Castelar, porteurs de l'ordre de la Junte. Castelar, qui avait répondu du prisonnier sur sa tête, s'abandonna à un violent désespoir, s'écria que c'était une trahison de la Junte, et qu'on voulait le déshonorer. On ne parvint à le calmer qu'en lui démontrant que l'ordre du gouvernement, resté entre ses mains, le mettait absolument à couvert. Après d'assez longs pourparlers, « le marquis, comme un homme qui cherche à mettre sa conscience en repos », consentit à se dessaisir de son prisonnier, car il comprenait bien « que le président de la Junte, l'infant don Antonio, n'aurait jamais signé un ordre pareil s'il n'en avait pas reçu l'injonction du roi Ferdinand VII, son maître ».

Castelar introduisit Exelmans et Rosetti dans une salle basse, voisine de celle où était enfermé Godoï. Il entra seul dans la cellule, et quelques minutes après, contre une déclaration écrite constatant la remise du prince, il le leur livra sans proférer un mot.

Godoï avait voulu interroger les officiers français, mais l'instant n'était pas opportun. Le général Exelmans se borna à lui apprendre qu'ils étaient, son compagnon et lui, aides de camp du grand-duc de Berg, et qu'ils venaient le chercher de sa part. Ces paroles l'avaient un peu tranquilisé, et le cortège disparut par une petite porte donnant sur la campagne.

Rosetti, au journal duquel nous empruntons ces détails, note que le prince de la Paix « était d'une haute taille et d'une figure imposante. Il était en pantoufles et couvert d'une grosse capote. »

Comme le jour allait paraître, on gagna à travers champs la voiture dans laquelle on le fit monter, et qu'es-

cortaient le détachement et les aides de camp du grand-duc à cheval. On fila sur le camp de Chammartin pour éviter Madrid, car c'était l'heure où les paysans des environs apportent leurs denrées au marché de la ville. Godoï s'accroupit au fond de la voiture, et il fallut lui persuader qu'il ne courait aucun risque d'être reconnu pour lui faire reprendre sa place.

« Et voilà l'homme », remarque Rosetti en guise de moralité, « qui pendant douze ans avait gouverné l'Espagne et les Indes au gré de son caprice et de ses plaisirs! »

On atteignit à dix heures le camp de Chammartin, où Godoï fut commis à la garde du général Gobert. Exelmans et Rosetti revinrent à Madrid rendre compte au grand-duc du résultat de leur opération.

Murat se mit immédiatement en devoir de faire partir l'ancien ministre pour Bayonne, accompagné par un de ses aides de camp. On le lui avait donné « sans linge, sans habits, sans effets, avec une barbe de six pouces (1) ». Godoï dut passer la matinée et une partie de la journée au milieu du camp « dans une mauvaise baraque et en très grand incognito », en attendant que la Junte l'eût pourvu des objets qui lui étaient indispensables.

Le trajet entre Madrid et Bayonne fut rapidement parcouru. Le 25 avril, l'Empereur écrivait à Talleyrand : « Le prince de la Paix arrive ce soir. Ce malheureux homme fait pitié. Il a été un mois entre la vie et la mort, toujours menacé de périr. Diriez-vous que, dans cet intervalle, il n'a pas changé de chemise, et qu'il avait une barbe de sept pouces? La nation espagnole a montré là une inhumanité sans exemple. On débite sur son compte les faits les plus absurdes. On dit qu'on lui a trouvé cinq cents millions,

1) Le grand-duc à l'Empereur, 21 avril.

et hier encore les meneurs disaient : « Qu'a-t-il donc fait de son argent? Nous n'avons trouvé que le courant d'une grande maison. » Faites faire des articles, non qui justifient le prince de la Paix, mais qui peignent en traits de feu le malheur des événements populaires et attirent la pitié sur ce malheureux homme. »

Cette pitié, l'Empereur l'éprouvait lui-même. A la suite d'une conversation d'une heure avec le nouvel arrivé, il invitait Murat à envoyer à Bayonne les enfants, les personnes de la famille et les effets du favori « qu'il avait bien reçu parce qu'il avait été malheureux et traité d'une manière atroce (1) ».

L'Empereur résumait ses impressions dans ce passage d'une autre lettre au prince de Bénévent : « Le prince de la Paix a l'air d'un taureau, il a quelque chose de Daru. Il

(1) L'Empereur au grand-duc, 26 avril 1808. — Quelques jours après Aranjuez, Josefa Tudo avait adressé à Murat cette lettre « très confidentielle », que nous traduisons de l'espagnol : « C'est aux grands que les malheureux se confient ; personne ne l'est plus dans ce moment que l'infortunée comtesse de Castel Fiel, et pleine de confiance en l'amitié que Votre Altesse a jurée tant de fois au même prince de la Paix, elle se réfugie sous votre protection. Voici le moment où Votre Altesse pourra la démontrer, en le délivrant, lui et ses deux fils, de l'état dans lequel ils se trouvent. Je me vois emprisonnée dans un village de l'intérieur du royaume, poursuivie par la justice ordinaire sans aucun délit (et à peine ai-je de quoi subsister), ainsi que ces deux infortunées créatures de l'âge le plus tendre, l'une de trois et l'autre de deux ans. Je ne demande rien, Monseigneur, si ce n'est de vivre dans quelque coin avec ma famille, élevant ces deux malheureux, et de voir le prince libre. Votre Altesse est généreuse sans limites ; oui, Monseigneur, Votre Altesse est grande en toutes choses, et ne peut abandonner une femme, faible par son sexe, et qui a perdu son appui, le prince de la Paix. Je n'ai pas l'honneur que Votre Altesse me connaisse ; je suis une femme, et si vous m'honorez de votre protection, et que vous me le fassiez savoir, je vous continuerai l'histoire et le sort de cette infortunée famille. Si je le pouvais, j'irais me mettre aux pieds de Votre Altesse ; mais j'ai l'absolue confiance que vous ne m'abandonnerez pas, ni votre ami le prince, qui a été beaucoup celui de Votre Altesse ; il l'a respectée et aimée comme cela se voit. Que celui à qui cela est possible, aide celui qui est malheureux ; Monseigneur, faites-le, et vous ajouterez cette action à tant d'autres qui vous grandissent. Oui, Monseigneur, je vous le demande avec

commence à reprendre ses sens; il a été traité avec une barbarie sans exemple. Il est bon qu'on le décharge de toute imputation mensongère, mais il faut le laisser couvert d'une légère teinte de mépris (1). »

Désormais le rôle de l'ancien garde du corps est fini. L'Empereur se servira encore de lui pour l'acte d'abdication des princes espagnols, mais ce sera tout. Il retombera ensuite dans le néant d'où le caprice d'une reine l'avait fait sortir. Sa fortune était née d'une chanson. Son prestige se sera évanoui comme elle, et le vice-roi de l'Espagne et des Indes, l'Altesse, le prince marié à la cousine de son souverain, devra à la charité d'un roi de France de ne pas mourir de faim (2).

Deux des acteurs du drame d'Aranjuez, Ferdinand et Godoï, étaient en présence à Bayonne. Napoléon y attendait Charles IV et la Reine. Avant de suivre les parents de Ferdinand dans leur exode, il est nécessaire de revenir un peu en arrière et de savoir ce qu'ils étaient devenus pendant la période parallèle des événements que nous avons rapportés.

des larmes, et en prenant pour médiateurs ces deux anges que je voudrais pouvoir élever.

« Votre passionnée admiratrice, qui vous respecte et vous honore plus que l'impossible, la malheureuse et infortunée

« Josefa TUDO, comtesse DE CASTEL FIEL.

« Almagno, 25 mars 1808. »

(Puis en français :) « Monsieur, je ne l'écris pas, cette lettre, à Votre Altesse en français, parce que ma tête ne le permet pas. »

Le grand-duc recevra encore, en date des 2 et 3 mai, en faveur de cette malheureuse famille, des lettres du prince de la Paix, à qui elle tient « par des liens indissolubles ». (Voir ces lettres aux Pièces justificatives, n° XIV.)

(1) 1^{er} mai.

(2) Godoï suivit Charles IV et la reine Louise à Compiègne, puis à Rome, où il reçut leur dernier soupir, aidé par Josefa Tudo dans les soins qu'il ne cessa de leur rendre. Venu à Paris sans ressource en 1835, il y vécut d'une pension que lui accorda le roi Louis-Philippe, et y mourut en 1851, sans être rentré en Espagne, mais après avoir été solennellement réhabilité par la reine Isabelle. Il avait épousé Josefa Tudo, après la mort de Charles IV.

CHAPITRE VIII

Arrivée du général Reille à Madrid. — Les instructions qu'il apporte. — Incertitude de Murat. — Avis de Laforest. — Murat se rallie à l'idée de laisser Charles IV et la reine Louise se diriger sur Bayonne. — Les relations de Murat avec les vieux souverains depuis les événements d'Aranjuez. — Leur correspondance. — Leurs angoisses pour le prince de la Paix. — Ferdinand demande à son père une lettre pour l'Empereur. — Les souverains quittent Aranjuez pour l'Escurial. — Visite de Murat à l'Escurial. — Charles IV et la Reine reçoivent la nouvelle de la délivrance de Godoï. — Leur départ pour Bayonne.

Peu de jours après avoir fait partir le duc de Rovigo pour l'Espagne, Napoléon, mis au courant des conceptions de Murat, les faisait en partie siennes et expédiait au grand-duc le général Reille pour modifier ses instructions précédentes.

Reille arriva le 15 avril à Madrid avec l'ordre de rendre le gouvernement au roi détrôné, comme le grand-duc l'avait proposé, alors qu'il croyait à la venue de l'Empereur. Pour Murat, il était, en effet, de toute nécessité que le vieux monarque pût, dans sa capitale, entouré de ses sujets, traiter d'égal à égal avec son allié; mais dès qu'il comprit que le sort de la monarchie serait réglé à Bayonne, il lui parut fort imprudent de rendre le trône à Charles IV pour avoir à le lui retirer presque aussitôt. Une double crise aurait inévitablement agité l'opinion; elle eût été un triomphe pour les amis du prince de la Paix, une menace pour tout ce qui était dévoué au prince des

Asturies. Celui-ci n'était pas encore sorti d'Espagne, et, en se voyant dépouillé de la couronne, il aurait sans doute refusé de continuer sa marche. Toute contrainte eût été un danger de plus. Les partisans des Bourbons ne pouvaient-ils, quand Ferdinand leur serait enlevé, se grouper autour de Charles IV pour en faire un centre de ralliement, et se servir de lui, malgré lui peut-être, comme de l'élément de résistance le plus puissant? Ne valait-il pas mieux, sans remettre effectivement à Charles IV un sceptre qu'on ne devait pas lui laisser, n'avoir affaire qu'à un simulacre de gouvernement qu'on remplacerait facilement, car il représentait en somme un pouvoir usurpé? L'occurrence était grave, et Murat ne voulut pas s'en fier à son seul jugement.

« Le général Reille vient d'arriver », écrivait-il à l'Empereur le 15 avril. « Il m'a fait part de ce que je savais déjà par le général Savary. Mais les projets de Votre Majesté sur le Roi et la Reine m'embarrassent un peu, puisqu'il m'a semblé que vous désiriez les remettre sur le trône pour vous en servir pour l'accomplissement de votre système sur l'Espagne. Je ne dois pas taire à Votre Majesté que j'ai cru devoir faire appeler M. de Laforest, et que je lui ai demandé son avis en lui posant ainsi la question : « Vous « connaissez les projets de l'Empereur sur l'Espagne. Le « prince des Asturies a déjà quitté la Vieille-Castille et se « rend à Bayonne. L'Empereur a le projet de remettre le « pouvoir entre les mains de Charles IV et de s'en servir « pour arriver à son but. Cependant le Roi et la Reine me « tourmentent pour aller rejoindre l'Empereur. Faut-il les « laisser partir? Faut-il les conserver? Je trouve deux incon- « vénients à les conserver, celui de les rétablir, et ensuite « celui de les renverser. Car on ne peut se dissimuler « que les deux hypothèses feront une grande sensa-

« tion, et c'est préparer gratuitement deux obstacles. »

Murat pensait aussi que Napoléon aurait sur Charles IV une action plus efficace, et qu'il l'amènerait plus facilement à ses vues, quand le vieux roi serait auprès de lui; considération d'ailleurs d'une valeur très relative, Charles ayant été dès le premier jour au-devant des desseins de Napoléon qu'il adoptait sans restriction. Il ne s'exposait guère, en allant à Bayonne, à ce qu'on lui demandât plus qu'il n'avait offert. Ce qu'il ne voulait pas, c'était de conclure quoi que ce fût avant d'avoir mis les Pyrénées entre l'Espagne et lui.

Fortifié de l'opinion de Laforest qui vit au départ des souverains un sérieux avantage, Murat informa l'Empereur qu'il lui paraissait préférable, au lieu de proclamer la royauté de Charles IV, de laisser ce prince, ainsi que la Reine, s'orienter vers Bayonne, où l'un et l'autre brûlaient de « confondre un fils ingrat dont ils redoutaient les calomnies et les intrigues ».

Le grand-duc de Berg n'avait pas eu jusque-là l'occasion d'approcher des anciens souverains, mais il n'avait cessé de les entourer d'égards. Il recevait journallement d'eux soit des lettres, soit des notes où s'épanchaient les amertumes de leur âme ulcérée, leurs colères contre Ferdinand, leur terreur des trames qui s'ourdissaient contre eux. Nous ne croyons pas devoir trop mesurer les extraits de ces curieux documents, car toute analyse leur ferait perdre de leur couleur et, osons-nous dire, de leur ingénuité. Ces extraits sont littéralement copiés sur les pièces autographes; on a respecté les incorrections du style de la Reine, très explicables puisqu'elle s'exprimait dans une langue qui n'était pas la sienne. Le grand-duc lui pardonnerait « ces griffonnages, car elle avait oublié quelquefois certaines paroles ou phrases en français, parlant toujours espagnol depuis quarante-deux ans, étant venue se marier ici à treize ans et demi, et quoiqu'elle parlât français, elle

n'était pas au courant; mais le grand-duc comprendrait bien et saurait corriger les défauts de la langue (1) ».

Un sentiment, chez le Roi comme chez la Reine, l'emportait sur tous les autres, plus vif, plus absorbant que le soin de leur conservation personnelle, c'était le salut du prince de la Paix, le « bon sort de leur unique, de leur excellent ami, l'ami du grand-duc qu'il invoquait de sa prison, dans les affreux tourments qu'on lui faisait subir ». En dépit des justes sévérités de l'histoire pour le long asservissement de la Reine au favori, si loin qu'ait été poussé l'aveuglement du Roi, on se sent malgré soi désarmé par l'inconscience et l'abnégation de ces souverains sexagénaires, moins sensibles à leurs propres misères qu'à la perte de l'ami qui les avait causées.

Au lendemain du jour où Charles IV protestait contre son abdication, la Reine, à peine revenue de l'effroi que lui avaient causé les événements d'Aranjuez, faisait parvenir au grand-duc une nouvelle note contenue dans le billet suivant de la reine d'Étrurie :

« Monseigneur et mon frère, ma mère m'envoie cette lettre pour que vous la conserviez. Ne nous abandonnez pas, par charité, cher duc, nous n'avons d'espoir qu'en vous seul. Donnez-moi la consolation que vous alliez voir ma mère et mon père. Répondez-moi quelque chose de consolant et n'oubliez pas une amie qui vous aime de cœur.

« Votre affectionnée sœur et amie,

« MARIE-LOUISE.

« Madrid, 26 mars 1808.

« Je suis au lit malade avec un peu de fièvre; c'est pourquoi vous ne me verrez pas hors de chez moi. »

(1) Note de la reine Louise, remise au grand-duc par la reine d'Étrurie.

La note de la reine Louise était ainsi conçue :

« Le Roi mon mari qui me fait écrire, ne pouvant pas le faire à cause des douleurs et enflure qu'il a à la main droite, désirerait savoir si le grand-duc de Berg voulait bien prendre sur lui et faire tous ses efforts près de l'Empereur pour assurer la vie du prince de la Paix et qu'il fût assisté de quelque domestique ou chapelain. Si le grand-duc pouvait aller le voir ou au moins le consoler, ayant en lui toutes ses espérances, étant son grand ami, il espère tout de lui et de l'Empereur, à qui il a toujours été très attaché. Que le grand-duc obtienne de l'Empereur qu'on nous donne au Roi mon mari, à moi et au pauvre prince de la Paix de quoi vivre ensemble tous trois, dans un endroit bon pour nos santés, sans commandements ni intrigues; nous n'en aurons certainement pas. L'Empereur est généreux, c'est un héros; il a toujours soutenu ses fidèles alliés et ceux qui sont poursuivis; personne ne l'est plus que nous trois. Et pourquoi? parce que nous avons toujours été ses fidèles amis et alliés. De mon fils nous ne pouvons jamais espérer que misères et persécutions.

« L'ambassadeur est contre le Roi mon mari, contre moi et ce pauvre prince de la Paix; il est tout dévoué à mon fils et à ceux qui sont nos plus grands ennemis; il n'est pas du tout ami du grand-duc. L'on a commencé à forger et l'on continuera tout ce qui peut rendre, aux yeux du public et de l'Empereur même, plus criminel cet innocent ami si dévoué aux Français. Que l'Empereur et surtout le grand-duc ne croient rien contre le pauvre prince de la Paix; on a la force et tous les moyens pour faire paraître comme véritable, ce qui est faux. Nous désirons savoir si le Roi mon mari doit écrire à l'Empereur, et si cela doit être, que le grand-duc nous le dise et de quelle façon. Si je dois aussi le faire, en quels termes? ou non?

« Le Roi désire (de même que moi) de voir et parler au grand-duc, qu'il lui donnera lui-même la protestation qu'il a en son pouvoir. Nous sommes bien reconnaissants de ces troupes qu'il nous a envoyées et de toutes les marques qu'il nous donne de son amitié; qu'il soit bien persuadé de celle que nous avons toujours eue et avons pour lui, que nous sommes entre ses mains et celles de l'Empereur, et que nous sommes bien persuadés qu'il nous accordera ce que nous lui demandons; ce sont tous nos désirs, étant entre les mains d'un si grand monarque et héros. »

Relégués dans leur solitude d'Aranjuez, le Roi et la Reine n'espéraient plus qu'en « ces deux sacrées et incomparables personnes, le grand-duc et l'Empereur », auxquels ils ne voulaient rien laisser ignorer de tout ce qu'ils savaient, « bien que personne ne leur dit rien et qu'on ne répondit même pas aux choses qu'ils demandaient » ... Les seuls bruits qui arrivaient du dehors leur prouvaient qu'on s'occupait surtout de leurs faits et gestes à la cour de Ferdinand, et vraiment donnaient-ils prise à de si indiscretes investigations? « Mon fils », racontait la Reine dans une de ses notes au grand-duc, « a fait appeler le fils de Biergol qui est officier de la secrétairerie d'État aux relations extérieures. Mon fils le vit dans sa chambre, présent Infantado et tous les ministres. « Qu'y a-t-il de nouveau au Sitio? Et le Roi? Qu'y a-t-il? » Il répondit la vérité : « Rien de nouveau. Le Roi sort peu, la Reine « n'est pas sortie; ils ne voient personne. Ils ont fait arranger un appartement pour si le grand-duc et l'Empereur « viennent. » On lui donna l'ordre de s'en retourner ici, auprès de son père. Tous ceux qui nous suivent, ils les appellent des déserteurs (1). »

(1) Note remise au grand-duc par la reine d'Étrurie.

Les souverains s'épouvantaient des conférences de Ferdinand avec l'Infantado, Escoïquiz, « ce méchant prêtre », et San Carlos, « le plus malin de tous », et s'indignaient de l'ingratitude de ces personnages, qui devaient tout ce qu'ils étaient au Roi, et au prince de la Paix duquel ils étaient autrefois si fiers de se dire les parents. La vie de Godoï eût été « plus sûre entre les mains de lions et de tigres acharnés ». Deux pistolets étaient constamment chargés pour perpétrer « contre cet innocent » un attentat qu'on n'eût jamais médité contre le plus grand scélérat, et Godoï « ne l'était certainement pas ». Si on lui laissait la vie, on l'enfermerait dans une cruelle prison où l'attendrait « une mort civile inévitable ».

La démarche que Ferdinand faisait faire par son frère don Carlos près de l'Empereur n'annonçait rien de bon à la Reine : « L'on nous dit que mon fils Charles va partir au plus tôt, même demain, pour aller au-devant de l'Empereur, et que si il ne le rencontrait pas, il irait jusqu'à Paris. On nous le cache, ce qui nous fait craindre quelque mauvaise idée, car mon fils Ferdinand ne se sépare pas un moment de ses frères et de son oncle, et les gâte absolument avec des promesses et des attractifs qui trompent les jeunes personnes et surtout sans expérience (1). »

Les gardes du corps étaient « enragés » ; ils « enflammaient tout le peuple, tout le monde »... Ferdinand « était tout d'eux ». Il n'aimait ni le grand-duc, ni l'Empereur ; il n'aimait « que le despotisme (c'est de mon fils que je parle) », ajoutait la Reine. Tous les « méchants » se réunissaient à Madrid autour de lui et lui « faisaient porter des papiers remplis de faussetés contrefaites et inventées ».

(1) Note de la reine Louise.

Les sentiments de Charles IV et de la reine Louise pour l'Empereur étaient bien différents! Un Mahonnais qui avait offert à la Reine de provoquer une contre-révolution, de délivrer le prince de la Paix et d'agir contre les Français moyennant une somme « de six ou huit millions que la Reine eût empruntée à la Compagnie des Philippines », n'avait été regardé que comme un émissaire des Anglais; le Roi l'avait fait emprisonner « jusqu'à ce qu'on sût la vérité sur tout (1) ».

Puis c'était le procès de l'Escurial qu'on se proposait de faire revivre en le présentant sous un jour nouveau, tout à l'avantage du prince des Asturies. Aujourd'hui qu'il allait être « exposé » par son ministre de grâce et de justice, « tous ceux qui sont en place feront ce que leur commanderont Ferdinand et les autres; ils changeront et écriront ce qu'ils voudront, comme si c'était véritable. Si le grand-duc n'a pas la bonté et l'humanité de faire que l'Empereur ordonne que cette cause ne se suive pas, et promptement, le pauvre ami du grand-duc, de l'Empereur et de moi, ils vont lui faire couper la tête en public et ensuite à moi, car ils le disent ainsi et ils précipiteront l'exécution pour que l'Empereur ne puisse nous sauver, étant déjà décapités. » Avait-on oublié les aveux de Ferdinand et ses lettres d'excuses à son père après la découverte du complot? « On ne parlait plus de sa déclaration spontanée qu'il avait sans doute fait changer, car elle était écrite de la main d'un gentilhomme et seulement signée par le prince (2). » « Les déclarations que mon fils fit alors ne se disent pas », reprenait la Reine, « ou si elles se disent, elles ne sont pas ce qu'elles furent... En tout ils ne font qu'acriminer cet innocent prince de la Paix pour enflammer davantage le

(1) Note de la Reine.

(2) Lettre de Charles IV au grand-duc, 1^{er} avril 1808.

public et commettre toutes les infamies possibles. Ensuite ils viendront à moi... Mon fils est de très mauvais cœur, son caractère est sanglant, ses conseillers sont sanguinaires; ils ne se plaisent qu'à faire des malheureux... Ils n'ont à cœur ni père ni mère... Ils ont mon fils à leur tête et ils cherchent à gagner l'Empereur, le grand-duc et les Français pour faire leur coup plus sûr... » « Il faut que mon fils ignore tous nos pas. Rien ne l'affecte, il est insensible et guère porté à la clémence. Il est mené par de mauvais sujets, et l'ambition qui le domine le conduira à tout (1). »

En plus du procès de l'Escorial, on instruisait en ce moment contre Godoï celui qui portait sur son administration générale, ainsi que s'y était engagé Ferdinand à Aranjuez devant le peuple ameuté. Le grand-duc avait, avec l'agrément de l'Empereur, garanti aux souverains la vie du favori et leur avait promis que ce procès n'aurait pas lieu; on imagine les titres tout particuliers qu'il s'était ainsi acquis à leur reconnaissance :

« J'ai reçu la lettre de Vos Majestés », leur écrivait-il le 5 avril; « je vous remercie du nouveau témoignage de confiance qu'elles m'y donnent. Je désire que l'avenir puisse les convaincre que je méritais au moins leur estime. J'attends avec impatience l'officier que Votre Majesté m'annonce. En attendant, je vous préviens que le procès du prince de la Paix ne se fera pas, et que je répons de sa vie; ses ennemis, quels qu'ils soient, n'oseront y attenter et ne prendront, j'espère, aucun parti contre Vos Majestés ni contre lui sans avoir pris les ordres de l'Empereur; ces ordres ne peuvent que vous être favorables. Voilà tout ce qu'il m'est permis d'annoncer à Vos Majestés.

« Le prince de la Paix est à Villaviciosa. »

(1) Notes de la Reine.

Les assurances de Murat avaient rempli le Roi et la Reine « de consolation » ; mais « le grand-duc savait-il que Ferdinand avait ordonné la veille qu'on mît au pauvre prince de la Paix les fers aux pieds et commencé à lui faire prendre des déclarations? » C'était « tout clair qu'on voulait faire le procès, peut-être en un jour, et le tuer pour que l'Empereur ne pût le délivrer... » La Reine suppliait le grand-duc, au nom du Roi et au sien, de prendre « les mesures les plus promptes, actives et sûres pour le tirer des mains sanglantes qui allaient faire cette atrocité... » « Votre Altesse Impériale ne voudra pas voir périr son ami, elle le tirera de cette horrible situation, et Dieu veuille que ce qu'on a fait avec lui, ne lui ôte pas la vie. Nous demandons pour lui comme pour nous-mêmes, et même plus que pour nous. Que V. A. I. et R. ne le laisse plus de temps comme il est, cet innocent qui gémit dans la plus grande cruauté... Il appelle votre amitié, votre pouvoir, celui de l'Empereur. Écoutez-le, et que V. A. I. nous accorde, au Roi et à moi, cette grâce qui est ce qui nous intéresse de tous nos désirs... (1). »

L'Empereur avait voulu que, pour plus de sûreté, les vieux souverains s'établissent à l'Escurial. Ils s'y montraient tout disposés, trouvant là plus de facilité pour aller le rejoindre. Ils tenaient peu à Aranjuez, « où ils étaient très mal et où tous les gens leur faisaient horreur ». On les avait informés qu'ils avaient à « prendre garde, qu'on y ferait bientôt du tapage, et que les nuits n'étaient pas sûres ». Il « valait mieux être prévenus et avertir le général Wathier... » « Ce sont les gardes qui font tout et font faire à mon fils ce qu'ils veulent, de même que ces méchants qui l'entourent et qui sont très sanglants. »

(1) La reine Louise au grand-duc, 6 avril.

La seule appréhension de la Reine en se transportant à l'Escurial était que « le Roi n'y souffrit plus qu'il ne souffrait déjà, ce qui était encore beaucoup... » Ils n'avaient non plus « aucun relais pour faire leur voyage à l'Escurial, ni là où on leur dirait... » Il fallait en parler à leur fils; les leur donnerait-il? « Que Votre Altesse Impériale et Royale fasse qu'on nous les donne et qu'on ne nous l'empêche pas (1). »

« Nous irons à l'Escurial avec un extrême plaisir », disait le Roi de son côté; « mais vous voyez déjà combien il y a d'inconvénients à cela. Si vous pouvez les vaincre, je passerai sur l'incommodité dont je souffrirais. Aujourd'hui, mon fils vient ici; nous verrons ce qu'il me dira, et si Votre Altesse Impériale et Royale m'envoie la réponse par quelque officier comme hier, je répondrai par le même avec la plus grande promptitude (2). »

Ils demandaient, et « joignaient cette autre grâce », que le grand-duc pût écrire quelques mots « au pauvre innocent, son ami », pour l'assurer de son bon vouloir. La Reine redoutait que ces « malins intentionnés » ne se portassent à de nouveaux excès « sans la connaissance du grand-duc et profitant de quelque anticipation ».

« V. A. I. sait aussi combien l'on parle dans Madrid, et actuellement ils ont répandu que nous fuyons bientôt et que mon fils veut nous faire tenir à son côté, en même temps qu'il a ordonné que deux bataillons, un de gardes espagnoles et l'autre wallones, viennent : elles doivent arriver aujourd'hui. Le Roi mon mari répondit qu'il y avait ici assez de troupes, et qu'il n'en voulait pas davantage. Nous ne savons pas ce qu'il décidera, mais le prétexte qu'ils prirent pour faire la révolution fut celui de notre fuite...

(1) Lettres de la Reine au grand-duc, du 6 et du 8 avril.

(2) Charles IV au grand-duc, le 6 avril.

« ...Nous achevons de recevoir des lettres, et mon fils dit qu'il désire beaucoup nous voir (hélas ! mon Dieu, il le dit, mais en tout il nous donne les preuves les plus éclatantes du contraire, et de ne pas nous aimer du tout), qu'il viendra aujourd'hui pour s'en retourner aujourd'hui même... »

Le départ pour l'Escurial définitivement fixé à une date prochaine, la Reine ne réclamait plus qu'une escorte pour le voyage, « le peuple étant insolent et capable de les arrêter ou insulter » si les troupes du grand-duc ne les en empêchaient pas. Elle lui traçait minutieusement son itinéraire : « Les villages par où nous passerons (et qui sont indispensables) sont Valdemoro, Pinto, Fuenlabrada, Mostoles, Aleorcon, Parla, Las Rosas, Galapar. Nous sommes entre les mains de Votre Altesse Impériale et Royale et de l'Empereur, et nous ne craignons rien, malgré le prochain départ de mon fils pour voir l'Empereur et qu'il lui dira des choses qui ne sont pas véritables ; étant entre des mains si puissantes et si bonnes, nous sommes tranquilles pour nous et pour notre ami commun le pauvre prince de la Paix. Nous attendons la réponse de Votre Altesse. Et j'oubliais un autre village qui est Masalaonda (1). »

Ferdinand, au moment de partir pour Bayonne, s'était rendu à Aranjuez, ainsi qu'il en avait avisé ses parents, pour prendre congé d'eux. L'entrevue avait été, on peut l'imaginer, des plus froides : il n'y fut question que de leur installation éventuelle à l'Escurial et des troupes qui devaient composer leur service d'honneur. Charles IV ne voulait pas entendre parler des gardes du corps, en qui il ne voyait que des ennemis et des espions. Ferdinand,

(1) La Reine au grand-duc, 7 avril.

au contraire, affectait de regarder leur présence comme essentielle à la dignité royale, insistant pour qu'ils fussent à l'Escurial en même nombre qu'à Aranjuez. « Quand il fut ici », écrivait la Reine, « il parla avec assez de mépris des troupes françaises, ce qui fait connaître qu'il ne les aime pas; l'on nous a assuré que les carabiniers sont comme tous les autres, et que ceux qui sont ici auprès de nous, comme le capitaine des gardes du corps, ne font que découvrir tout ce qu'ils peuvent pour en avertir mon fils et ceux qui le gouvernement... (1). »

De retour à Madrid, Ferdinand prévenait Charles IV qu'après avoir vu le général Savary, il se décidait à partir le 10 avril pour aller au-devant de Napoléon. Il était moins tranquille sans doute qu'il ne le prétendait sur le « bon accord » dont l'avait assuré Savary, car il pria son père de lui adresser une lettre pour l'Empereur dans laquelle le Roi se fût porté garant des sentiments de son fils, comme des siens propres, à l'égard de leur auguste allié (2). Cette demande avait beaucoup agité le Roi et la Reine, très peu enclins à accorder une pareille attestation. « Il est dix heures », mandait aussitôt la Reine au grand-duc, « quand nous recevons une lettre de mon fils Ferdinand que le Roi mon mari envoie à Votre Altesse Impériale et Royale pour qu'elle voie ce qu'elle contient et nous dise ce que nous

(1) La Reine au grand-duc, 8 avril.

(2) Lettre de Ferdinand à son père : « ...Il me semble qu'il est juste que Votre Majesté me donne une lettre pour l'Empereur dans laquelle vous le félicitez de son arrivée, et vous lui témoignerez que j'ai pour lui les mêmes sentiments que Votre Majesté lui a démontrés.

« C'est pourquoi, si Votre Majesté le juge convenable, elle me l'enverra de suite, parce que je partirai après-demain, et j'ai donné l'ordre que les relais qui devaient servir à Vos Majestés reviennent en arrière.

« Votre plus soumis fils,

« FERNANDO.

« Madrid, 8 avril 1808. »

devons faire. Le Roi et moi ne voudrions pas faire ce pas-là qui nous a surpris infiniment et que nous croyons ne nous convient absolument pas. Le Roi n'a pas répondu, a dit qu'on dise qu'il était déjà couché, pour ne pas répondre à une telle lettre; il est vrai qu'il était déjà près de se coucher, mais il a pris ce prétexte...

«... Nous n'écrivons point la lettre que mon fils demande, hormis qu'on nous y forçât comme à l'abdication, contre laquelle le Roi fit la proteste qu'il envoya à Votre Altesse Impériale et Royale. Mais ce que mon fils écrit, ou c'est faux, ou si cela est vrai, le Roi et moi cela nous fait trembler qu'ils pourront avoir fait paraître à l'Empereur un million de faussetés avec les plus belles couleurs... (1) ».

Les craintes des souverains pour leur voyage d'Aranjuez à l'Escurial ne s'étaient pas réalisées. Sous l'escorte des troupes françaises, il s'accomplit sans encombre. « Il ne pouvait laisser d'être heureux, étant si bien accompagnés. Les villages par où ils avaient passé les avaient acclamés plus que d'avant... Ils étaient très sensibles et pénétrés des attentions et soins » ordonnés par Murat; mais comme ils avaient eu la surprise désagréable de se rencontrer en arrivant avec une compagnie de gardes espagnoles et wallones, ils espéraient bien que la surveillance des Français ne se ralentirait pas, et « qu'on ne manquerait pas de les faire patrouiller de jour et de nuit (2) ».

Murat ne les sut pas plus tôt installés dans leur nouvelle résidence, qu'il eut hâte de s'y présenter. Le Roi et la Reine l'avaient maintes fois prié de venir les visiter. Le grand-duc fut accueilli avec les démonstrations les plus chaudes.

(1) La reine Louise au grand-duc, 9 avril.

(2) *Idem.*

« Sire, j'arrive de l'Escurial », mandait-il à l'Empereur. « Il me serait difficile de rendre à Votre Majesté l'accueil que j'ai reçu du roi et de la reine d'Espagne. J'ai cru que je ne pourrais me débarrasser des bras du Roi qui m'a véritablement intéressé. Le Roi et la Reine n'ont cessé de me parler de Votre Majesté, de la sincérité de leur attachement, de leur fidélité et surtout du désir qu'ils éprouvent de vous voir. Tous leurs préparatifs sont faits; ils veulent absolument partir pour Bayonne; ils veulent aller se mettre sous votre protection. Ils ne veulent plus rester en Espagne. Je leur ai répondu que j'avais déjà fait connaître leurs vues, à ce sujet, à Votre Majesté; que j'en attendais une réponse demain ou après-demain, et que je m'empresserais de la leur faire connaître (1). »

La visite de Murat avait apporté aux vieux souverains la plus vive satisfaction qu'ils eussent éprouvée depuis longtemps, mais elle pouvait prendre aux yeux du public une signification contraire aux intérêts des gouvernants. N'était-ce pas pour en corriger l'effet que la presse officielle avait dès le lendemain dirigé contre Charles IV et la reine Louise des attaques d'une violence impardonnable? La Reine le croyait fermement et en appelait comme toujours à Murat dans sa détresse.

« Nous sommes si remplis de joie, le Roi et moi », écrivait-elle, « d'avoir eu celle de connaître et de parler à Votre Altesse Impériale et Royale, laquelle nous a tranquilisés entièrement; mais la *Gazette* extraordinaire qui parut hier, nous a chagrinés en voyant l'infamie qu'on fait au Roi mon mari; de moi je n'en parle pas, mais est-il possible qu'un fils permette et autorise de telles publications? Notre bon et commun ami, le pauvre prince de la Paix, Votre Altesse

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 11 avril.

Impériale et Royale voit là comment on le traite, et le Roi! et moi! Qu'elle fasse en sorte que l'Empereur empêche toutes ces calomnies infamatoires qu'on nous fait à tous trois, qu'il nous délivre de ces méchants imposteurs. J'envoie la *Gazette* rayée, et dans les paroles les plus offensantes avec deux raies, et si Votre Altesse Impériale et Royale veut qu'on la lui traduise, ne connaissant pas assez la force de la langue, elle a Saint-Michel qui peut le faire... (1). »

Charles appuyait comme d'habitude de quelques lignes en italien les adjurations de sa femme, et afin de montrer à Murat toute l'étendue de sa gratitude, il lui annonçait un présent, sans doute ce que l'excellent prince avait de mieux à offrir : « J'ai pris la liberté d'envoyer à Votre Altesse Impériale et Royale un cheval qui, quoiqu'un peu vieux, je crois, le servira bien, qui est ce que je désire. »

La note suivante, en espagnol et de l'écriture de la Reine, accompagnait peu après la remise de l'animal : « Le cheval que le Roi envoie au prince Murat s'appelle Farnesio, châtain foncé, taille sept pans et 4 ou 5 doigts; il a une petite excroissance (*cuerno*) à une oreille, son âge de quatorze à quinze ans, il peut servir encore quatre ou cinq ans, il peut lui servir à la guerre, car c'est le plus fort et le meilleur coureur et trotteur qu'il ait; maintenant il est un peu boiteux parce qu'on s'est trop pressé à lui soigner le sabot, mais ce n'est rien, et c'est absolument le meilleur qu'ait le Roi, et c'est pourquoi il en fait cadeau au grand-duc de Berg. »

La vie menée par les souverains à l'Escurial était sans contredit fort triste. Sombre demeure de Philippe II, le

(1) La reine Louise au grand-duc, 12 avril.

palais, construit dans un pays inculte et inhabité, réalisait l'idéal combiné de la caserne et de l'hôpital. Les hôtes royaux se plaignaient de la pénurie dans laquelle on les laissait et de l'impossibilité où ils se trouvaient de contribuer au bien-être des troupes françaises : « Je ne voudrais pas être ennuyeuse à Votre Altesse Impériale et Royale, mais nous sommes, le Roi et moi, désespérés de ne pouvoir satisfaire les désirs du général Mouton (1). Nous n'avons rien absolument pour lui donner ce qu'il aurait eu quand nous commandions; dans l'actualité, nous n'avons pas même pour notre service; il n'y a ici aucune auberge comme il y avait à Aranjuez, on ne trouve rien ici, absolument, ce qui nous empêche, malgré tous nos désirs de pouvoir le faire; le peu de personnes qui sont venues nous servir, qui appartiennent à mon fils, ne nous obéissent pas non plus, et ils sont venus par force. S'il y avait ici quelques moyens, il n'aurait pas été obligé de nous le demander, car rien ne lui aurait manqué; à Aranjuez il y avait de tout, ici il n'y a rien, et au Roi et moi on nous donne très mal à manger. Il n'y a rien du tout, ni des chevaux pour voiture, ni pour aller à cheval; je n'ai personne pour envoyer des lettres à Votre Altesse Impériale et Royale, ni à ma fille, quoique nous ayons écrit à Votre Altesse ce matin par le général Mouton. Si Votre Altesse Impériale et Royale pouvait voir de la façon qu'on nous tient en tout, elle verrait avec quel mépris ils nous regardent; oui, c'est mon fils, c'est tout son entourage, mais rien ne nous serait sensible, seulement nous le sommes de ne pouvoir pas faire ce que nous ferions, et faisons seulement ce qui nous est possible. Nous sommes très inquiets, puisque nous serions très affligés que Votre Altesse Impériale et Royale

(1) Le général Mouton commandait les troupes de l'Escurial. Voir aux Pièces justificatives, n° XV, une lettre qu'il adressait, le 19 avril, à Murat.

pût douter de notre vérité et pût croire que nous ne voulons pas donner à tous ses généraux et soldats ce que nous ferions avec le plus grand plaisir. Qu'elle nous rende justice et soit bien persuadée de notre façon de penser, de notre sincère amitié, de tout notre attachement pour elle et pour l'Empereur ; si elle en doutait, nous serions dans la plus grande amertume. Tranquillisez-nous, et que Votre Altesse Impériale et Royale nous sauve tous trois et nous sépare de cet esclavage inouï étant bien innocents... (1). »

En revanche, les souverains se louaient beaucoup du général Mouton, et leur plus grande distraction était d'écouter de leurs fenêtres la musique militaire qu'il leur envoyait et d'assister à la revue des troupes françaises dont ils admiraient la tenue et la discipline, espérant en voir « bien davantage en allant au-devant de l'Empereur ».

Ils étaient charmés de savoir Napoléon à Bayonne et songeaient toujours à l'y rejoindre dès qu'ils « connaîtraient l'endroit où il voudrait les voir ». Mais si grand que fût leur désir de quitter l'Escurial et de s'éloigner du « peuple pervers de Madrid », ils ne pouvaient se décider à abandonner ces parages inhospitaliers tant que le prince de la Paix ne serait pas « hors de ces monstres et en voyage pour aller trouver l'Empereur ». Si encore le grand-duc avait pu « donner l'ordre du Roi, sans nommer quel roi, à Castelar, pour qu'il le remît bien portant à la personne qu'il désignerait, et que Son Altesse le prît avec ses troupes, qu'on lût l'ordre du Roi devant tous les gardes et qu'on s'imaginât que c'était pour le juger et non pour le délivrer et l'emporter dehors ; car dans le moment qu'on saurait que ce n'était plus Ferdinand, ils le tueraient d'abord, et Votre Altesse Impériale et Royale peut bien nous délivrer de

(1) Lettre de la Reine au grand-duc, 12 avril.

tous ces méchants gardes et troupes, tous traîtres et perfides, chaque jour plus opiniâtres à le tuer, qui pourraient nous faire un mauvais tour (1)... »

La Reine, aux aguets de tout ce qui intéressait Godoï, avait découvert « qu'il était dans une chambre sans air, que la fièvre lui avait pris ». Godoï avait demandé au marquis de Castelar de lui faire la grâce de complimenter Ferdinand de sa part, « et qu'il lui permit d'être dans une chambre où il pût respirer un air pur et faire quelques pas, et Castelar ne l'avait pas voulu faire, et il était extrêmement méchant (2)... » La Reine n'aspirait qu'à le voir arraché à « ces abominables mains », de peur « qu'on ne l'empoisonne pour obtenir sa mort qui était leur désir, et ne pas paraître ses meurtriers ». Ferdinand et ceux qui l'entouraient, « ces méchants et faux ministres en poste », étaient capables de le faire faire. Le régent, don Antonio, « se plaisait à le voir tuer... Tout limité qu'il fût en talent et en esprit, il était sanglant et disposé à leur faire tout le mal possible, quoiqu'il doive être avec le conseil, mais ce conseil se compose de la faction si détestable qui a occasionné toute cette révolution (3)... »

Les gardes du corps et Castelar « faisaient serment »

(1) La reine Louise au grand-duc, lettre sans date, mais évidemment du 12 avril.

(2) « Quand on intima l'ordre au prince de la Paix pour le changer de chambre, et le mettre où on le tient, il dit : « Ce sont les vicissitudes de la « vie; je suis tranquille, parce que l'on ne rencontrera pas dans tous mes « papiers sinon que j'ai été, je suis, et je serai un fidèle serviteur des rois, et « l'Empereur ne pourra pas dire autre chose, je suis tranquille. » Mais le marquis de Castelar se méfie beaucoup des Français, disant qu'ils protégeront le prince de la Paix; et d'abord, là où à peine il y voit, peut-il savoir que les Français s'approchent d'où il est, ou passent par le chemin? Il fait prendre les armes à toutes les troupes et gardes qu'il a, et il a des idées que le grand-duc va le protéger... » (Note, en espagnol, de la main de la Reine et trouvée parmi ses lettres.)

(3) La reine Louise au grand-duc, du 10 avril.

de tuer Godoï « avant de le séparer de leurs mains, et ils cherchaient une prison qui ne fût pas connue pour qu'on la lui donne... » « Ne pourrait-on pas faire de façon qu'on les sépare ou que mon fils les appelle auprès de lui et y mettre d'autres gardes en leur faisant croire qu'il reste aussi sûr qu'entre leurs mains et qu'on les appelle pour les flatter?... A Madrid, le peuple s'est accoutumé à être le maître. Voilà pourquoi ils méprisent tout, se croyant les plus forts, et à tout ils disent qu'ils tueront notre pauvre ami commun, et ils ne pensent pas trop bien de nous, car sans Votre Altesse Impériale et Royale et l'Empereur, nous serions les trois victimes de leurs désirs dépravés. Elle peut être persuadée que nous ne voyons pas le moment d'être sous l'asile de l'Empereur tous trois, pourtant avant nous, notre ami, et ensuite ensemble dans un climat doux, car depuis que nous sommes ici où il fait froid, le Roi, mon mari, est pire de son rhumatisme et souffre bien davantage, ce qui me fait bien de la peine (1)... »

Pour comble de malchance, la Reine recevait des lettres anonymes qui exaspéraient ses terreurs. Ce même jour, il lui en était parvenu une par la poste, d'une écriture contrefaite, qu'elle transmettait au grand-duc et qui devait, selon elle, émaner de « quelque personne qui entoure ou garde le pauvre prisonnier ». « Je l'envoie à Votre Altesse Impériale et Royale pour qu'elle imagine comment le séparer de Castelar... J'ai fait quand j'ai pu tout le bien possible, et le dernier à qui le Roi mon mari a donné un emploi, c'est à un garde du corps qui avait un bras cassé, et qui se montra alors reconnaissant de ce bénéfice ; je ne le connaissais pas ; peut-être sera-ce celui-là qui envoie ces nouvelles très sûres. Que Votre Altesse fasse

(1) La reine Louise au grand-duc, 16 avril.

traduire cette lettre inconnue. L'on assure aussi qu'on va faire mettre ou entourer le château de Villaviciosa avec d'autres troupes des gardes espagnoles d'infanterie... (1). »

Suivait ce *post-scriptum* du Roi : « Monsieur et très cher frère, je joins mes vœux à ceux de la Reine, m'intéressant autant qu'elle à la liberté de notre ami commun. Votre Altesse Impériale et Royale nous pardonnera l'importunité que nous lui causons. Je suis un peu mieux de ma main, mais pire des reins et des jambes, mais toujours à la disposition de Votre Altesse, en qui nous avons entière confiance. Qu'elle nous conserve notre cher ami! »

Ferdinand était parti, on se le rappelle, le 10 avril, et son voyage se continuait à travers l'Espagne. Attentif à sauver les apparences et à donner à ses vieux parents des signes au moins extérieurs de son respect, il leur adressait de temps en temps de laconiques billets qui les attendrissaient médiocrement. Ce qui leur importait beaucoup plus, c'était l'avance que le prince avait sur eux près de Napoléon, et le profit qu'il en pouvait tirer. Ses propos ne surprendraient-ils pas la religion de leur futur arbitre? Ils eussent bien désiré parler à l'Empereur avant que Ferdinand le vît, car ils se défiaient « des faussetés malignes » de leur fils et surtout de ceux qui « le menaient comme ils voulaient ». L'Impératrice ne prendrait-elle pas le parti de

(1) « Madame, vassal de Votre Majesté, je désire tout ce qu'Elle peut désirer. On dit que le prince Murat demande à celui de la Paix s'il veut qu'il le fasse sortir de vive force. J'avertis Votre Majesté que Castelar a l'ordre de le tuer; pour éviter ceci, Murat doit, bien que ses troupes soient campées, envoyer une invitation aux principaux du palais, et il est assuré que leurs têtes serviront à délivrer l'infortuné. Que Votre Majesté croie qu'Elle a des partisans qui désirent se sacrifier pour Elle. Dans les âmes grandes, les bienfaits ne s'oublient pas; j'ai présent celui que Votre Majesté me fit il y a un mois. » (Lettre anonyme communiquée par la Reine au grand-duc, traduite de l'espagnol.)

Beauharnais contre Godoï, contre le Roi et contre la Reine elle-même?... « Quoique une fois que l'Empereur serait bien informé de toutes les intrigues, ils ne dussent rien craindre, les efforts de l'Impératrice ne pourront-ils pas nous faire du tort? Votre Altesse Royale et Impériale peut l'empêcher en la détrompant, et surtout que l'Empereur connaisse à ne pas douter l'innocence qui nous anime tous trois et la sincérité des trois... Mon fils nous écrit de Vitoria. Votre Altesse connaît mieux que nous les côtés qu'il a, qui feront des peintures abominables contre nous... Et si l'Impératrice appuie à cause de son beau-frère, nous tremblons. De grâce, nous demandons à Votre Altesse Impériale et Royale qu'elle prenne la défense de son ami sincère... qu'elle le sauve... Nous lui demandons cette grâce, car sans elle nous ne voulons rien, ni le Roi mon mari, ni moi; c'est l'unique grâce que nous lui demandons.

« Nous craignons aussi que mon fils et ceux qui l'entourent nous empêcheront d'aller voir l'Empereur pour que nous ne lui parlions pas; ils se devancent aussi pour donner toutes les impressions les plus criminelles et noires, et s'ils ne peuvent pas faire changer de façon de penser à l'Empereur, au moins le faire chanceler et douter, et alors quels malheurs ne souffrirait pas le pauvre ami commun de Votre Altesse Impériale et Royale, le nôtre et de l'Empereur?... car le poison est bien à craindre; de grâce emmenez-nous en France, lui et nous deux... tout est danger, tout est risque. Je demande mille pardons, de même que le Roi qui n'est pas moins intéressé que moi pour son ami... C'est notre cœur, c'est notre reconnaissance qui nous font parler .. (1). »

(1) La reine Louise au grand-duc, 16 avril.

« J'ai appris, après avoir écrit », ajoutait la Reine dans une autre lettre du même jour, « qu'une de ces idées que mon fils a, de même que Infantado, Escoïquiz, est de ne pas nous permettre, au Roi mon mari ni à moi, de parler à l'Empereur sans que mon fils soit présent, et nous voulons absolument lui parler tout seuls sans qu'aucun d'eux y soit présent, et nous craignons infiniment tous ces méchants, de même que M. de Beauharnais, qu'ils fassent une peinture apparente si réelle que l'Empereur doute de notre innocence et vérité. C'est seulement Votre Altesse Impériale et Royale qui peut éviter une telle perfidie. »

Le 17 avril, Charles IV transmettait au grand-duc de Berg une nouvelle protestation contre son abdication, adressée à son frère don Antonio, président de la Junte. Nous la donnerons un peu plus loin. Cette pièce devait demeurer provisoirement secrète ; le Roi exigeait qu'elle ne fût livrée à la publicité que lorsqu'il serait loin de Madrid et que le prince de la Paix, entre les mains des Français, ne courrait plus aucun péril. Il ne fallait pas que « leurs ennemis, qui étaient en grand nombre, très méchants et même imposteurs », empêchassent l'Empereur de leur faire « tout le bien qu'ils espéraient de sa grande âme et magnanimité ».

La lettre de la Reine du 18 fut remise au grand-duc par le marquis de Villena, intermédiaire éprouvé, allié par sa femme au prince de la Paix : « Il entend le français, mais il ne le parle pas, mais étant l'unique personne de notre entière confiance, c'est pourquoi le Roi l'a choisi (1) ;

(1) « Vous pouvez vous fier à lui ; je suis sûr de lui... Mon épouse vous donnera ci-dessus des détails sur les affaires. » (Lettre du Roi au grand-duc, 3 avril.)

car nous n'avons ici absolument personne à nous ; il y a un autre gentilhomme qui parle français, c'est un bon homme, mais il est tout dévoué à M. de Fernan-Nuñez et à sa mère, et il leur dit et écrit absolument tout ce qu'il sait. Mais si Votre Altesse Impériale et Royale ne sait pas l'espagnol, Lavauguyon le parle bien ; enfin elle fera ce qu'elle jugera à propos, il est à ses ordres... De grâce, que son ami, que le nôtre, notre pauvre prince de la Paix sorte d'ici, car dans l'instant qu'on saura ce que dit le papier écrit, on le tuera (1). »

La pauvre reine était fixée sur la façon dont on la dépeignait au peuple, et sur les préventions qui avaient cours à son endroit. L'aveu qu'elle en fait ne se voile d'aucun artifice ; ses détracteurs ont beau jeu : c'est bien à elle-même qu'elle songe en ce moment ! « Votre Altesse Impériale et Royale ne peut assez savoir combien les gardes surtout et le peuple sont contre moi ; ils disent des choses abominables ; les gardes répandent partout que je suis maligne, intrigante, que tant que je vivrai je le serai, qu'il faut m'enfermer pour toute ma vie ou qu'on m'ôte la vie. Votre Altesse voit bien la fureur qu'ils ont contre moi, et que s'ils pouvaient, ils le feraient ; eh bien, je préfère cela, je donne ma vie avec plaisir pour sauver celle de l'ami du Roi mon mari et de moi, qui souffre seulement pour l'avoir toujours été et l'être, qui est innocent, qui a toujours souffert de tous les ministres et de tout le monde depuis que nous sommes alliés de l'Empereur, et qui était toujours pour lui et pour la France ; c'est sa fidélité à elle qui lui a attiré et attire tant d'ennuis ; il n'a jamais rien fait ni écrit sans la connaissance et bonne volonté du Roi mon mari ; ne croyez pas que c'est l'amitié du Roi et

(1) La Reine au grand-duc, 13 avril. — Il s'agissait de la nouvelle protestation du Roi adressée la veille au grand-duc pour don Antonio.

la mienne seulement qui nous fait parler et prier, c'est que c'est la vérité... Regardez-le comme nous-mêmes; il n'aura jamais d'emplois... il n'intriguera pas, ni nous non plus... et quand nous serons, le Roi et moi, dans un endroit doux et sans autre pensée que celle d'allonger (s'il était possible) nos jours tranquilles hors de tout, que l'Empereur nous le donne pour qu'ensemble nous finissions tranquillement notre vie, qui ne peut pas être bien longue, étant déjà vieux et souffrants... (1). »

Après tant d'angoisses, le prince de la Paix allait être tiré de sa prison; son salut n'était plus qu'une question d'heures. Le grand-duc se hâta d'envoyer à l'Escurial son aide de camp Rosetti pour le faire savoir aux protecteurs de Godoï. Le Roi informé le premier, et en proie à une profonde émotion, courut porter à la Reine la bienheureuse nouvelle. Les deux souverains, les yeux baignés de larmes, revinrent près de Rosetti. Charles IV lui déclara que cette décision du « grand empereur » lui rendait la vie, car bien certainement il eût succombé s'il eût été plus longtemps séparé de son cher Emmanuel. La Reine sortit pour écrire au grand-duc. Elle n'avait plus la tête à elle et s'excusait des incorrections qu'elle pouvait commettre dans son trouble. « Nous ne savons, le Roi et moi, par où commencer », lui disait-elle, « pour témoigner à Votre Altesse Impériale et Royale le plein de notre reconnaissance à toutes les marques d'amitié la plus sincère qu'elle nous donne et surtout à celle qui était et qui est tout notre intérêt... Qu'elle croie que c'est une gratitude qui ne se séparera jamais de mon cœur... Je voudrais bien pouvoir voler auprès de Votre Altesse et de l'Empereur et le lui

(1) La Reine au grand-duc, 19 avril.

faire connaître par moi-même... La lettre de Votre Altesse Impériale et Royale nous comble de joie au point de m'ôter la parole. Je serai éternellement son amie, et ma reconnaissance sera éternelle... Avec quel plaisir pourrais-je lui rendre de vive voix les plus sincères remerciements! Qu'elle nous dise s'il faudra que nous écrivions à l'Empereur, et s'il le faut, si elle voudra bien nous en envoyer une note ou brouillon pour ne pas manquer en rien. Le Roi et moi osons l'importuner encore, mais elle connaîtra que c'est un effet de l'amitié que nous avons au prince de la Paix, notre ami commun. Nous désirerions lui écrire ces deux lignes que Votre Altesse verra si elle croit qu'il n'y a aucun inconvénient, elle les fera parvenir à ses mains; et si elle croit qu'il y en a, qu'elle fasse de la lettre ce qu'elle voudra... Enfin, je suis si remplie de joie et de reconnaissance que je ne sais comment le lui faire connaître... (1). »

Rosetti, ce messager de bonheur, méritait bien une récompense. En lui remettant la lettre pour Murat, la Reine, dans un irrésistible élan, lui dit en espagnol : « Vous pouvez me baiser la main. » Le Roi réitéra ses instances pour qu'on eût le plus grand soin du prince de la Paix, et s'enquit s'il ne lui serait pas possible de le voir avant son départ. Rosetti, sans instructions, ne put que promettre au Roi de se faire l'interprète de son désir. Au moment où on l'autorisait à se retirer, la Reine plaçait dans ses mains une belle montre à répétition en lui disant encore : « Je vous prie, monsieur, de la garder comme un souvenir de la reine d'Espagne (2). »

Les fidèles amis de Godoï, tranquilles sur son sort, n'avaient plus lieu de différer leur propre voyage. Ils donnèrent rendez-vous à Murat au Pardo, maison de plaisance

(1) La Reine au grand-duc, 21 avril.

(2) *Journal de Rosetti*.

de la cour, aux environs de Madrid, et leur première étape après l'Escurial : « La nouvelle que Votre Altesse Royale et Impériale me transmet dans sa très gracieuse lettre », lui écrit le Roi, « qu'elle aura dans deux heures le prince de la Paix dans ses mains, nous a remplis de joie tous les deux, comme aussi celle que notre voyage sera agréable à l'Empereur ; nous l'entreprendrons demain, et je pense que nous arriverons vers six heures et demie au Pardo, où j'espère, d'après ce que me dit Votre Altesse Impériale et Royale, l'embrasser encore une fois. Je suis toujours avec mes douleurs, mais ceci ne m'empêchera pas d'aller au-devant de l'Empereur. Je prie Votre Altesse Impériale et Royale d'être assurée que je serai toujours reconnaissant de l'affection qu'elle nous a montrée de tant de manières (1). »

Le Roi et la Reine se mirent en route le 22 avril pour Bayonne, escortés par le général Exelmans. La Reine profitait de chaque temps d'arrêt pour envoyer quelques mots au grand-duc et lui exprimer l'espoir de le revoir bientôt. A la veille d'affronter la présence de Napoléon, elle se préoccupait de ce qu'elle allait lui dire : « Nous lui parlerons avec toute la franchise qui nous est naturelle », mandait-elle de Borseguillas à Murat, « assurés par Votre Altesse Impériale et Royale qu'il nous écoutera avec plaisir... Elle voit bien et connaît toute notre entière confiance, elle nous rend justice, car c'est bien à elle que nous devons absolument tout, le Roi mon mari, notre ami commun et moi, car c'est elle qui a fait connaître à l'Empereur la vérité de notre cause et qui l'a décidé à faire notre bien-être à tous trois. Il faut bien que notre

(1) 21 avril.

reconnaissance soit éternelle, Votre Altesse Impériale et Royale l'ayant fait avec tant de grâce... »

La Reine était inquiète du sort de son plus jeune fils, l'infant don Francisco : « Votre Altesse trouverait-elle quelque inconvénient que notre dernier fils, l'infant don Antonio Francisco, fût à Bayonne avec sa sœur, notre fille Louise, pour que l'Empereur le prenne sous sa toute-puissante protection ? car sans cela il sera malheureux... »

Elle priait le grand-duc de lui faire savoir le plus tôt possible ce qu'il y avait de nouveau, « tant au dedans du palais et dans les têtes des habitants de cette capitale, dont il était le digne protecteur... »

« J'aurai le plaisir de profiter de toutes les occasions qui pourront se présenter pour me rappeler au souvenir de Votre Altesse Impériale et Royale, et, en attendant, je la prie d'excuser le Roi de ce qu'il ne lui écrit pas à cause de l'indisposition de sa main qui l'empêche de tenir la plume. Nous devons mille remerciements à Votre Altesse Impériale et Royale, pour l'aimable obligation dont elle nous a comblés en nous envoyant, pour nous accompagner, un sujet si digne que le général Exelmans (1). »

Le temps était rude, le Roi souffrait assez de « ses mains et genoux ». Cette aggravation de son état ne retarda pas les voyageurs, qui arrivèrent le 25 à Aranda, d'où la Reine annonçait l'intention de poursuivre jusqu'à Burgos si cela était possible. Elle accusait ceux qui les avaient précédés, et surtout Ferdinand, d'avoir tout fait pour ralentir leur course ; « car dans beaucoup d'endroits ils ont laissé les mules sans harnais, de façon qu'en tout

(1) 24 avril.

ils ont fait leur possible (mon fils et ses côtés) pour que nous ne puissions pas aller voir l'Empereur ou au moins pour nous retarder. Seulement de penser que l'Empereur nous attend, cela nous remplit de la plus grande peine... Ah! si Votre Altesse était auprès de lui, ou auprès de nous, nous serions plus tranquilles. Mais nous nous recommandons de nouveau à elle pour qu'elle fasse connaître à l'Empereur ce qu'ils nous font souffrir à cette occasion si désirée par nous (1)... »

La Reine ne manquait pas, d'ailleurs, d'instruire directement l'Empereur de la « mauvaise position » dans laquelle les mettait la santé de Charles IV : « Nous arrivons en ce moment à Aranda. Le Roi est dans un état terrible, les douleurs rhumatisques l'ayant pris fortement...

« Puisse le ciel rendre le moment de notre entrevue aussi intéressant pour Votre Majesté qu'il le sera pour ses dignes et plus fidèles amis... J'ignore le jour que nous arriverons à Bayonne, parce que si l'indisposition du Roi le permet, nous avons la plus grande envie de doubler nos journées. Ce que je puis assurer à Votre Majesté Impériale et Royale, c'est que nous volerions à ses bras tant nous avons d'impatience d'y verser les doux liens d'alliance et d'amitié.

« Plut à Dieu que les troupes de Votre Majesté fussent déjà arrivées; elles auraient déjà protégé la légitimité des droits comme son grand capitaine daigne les protéger; le ciel nous réservait ces fléaux et ces coups qui nous ont foudroyés faute d'appuis et de moyens pour nous soutenir (2). »

A Lerme, ils rencontrèrent toujours les mêmes difficultés, leur fils « se plaisant à les mettre dans cet em-

(1) La reine Louise au grand-duc. Aranda, 25 avril.

(2) La reine Louise à l'Empereur. Aranda, 25 avril.

barras, en les laissant sans mules et sans attelage... »
« Votre Altesse Impériale et Royale ne peut assez concevoir le désespoir que nous éprouvons dans cette longueur; nous brûlons d'arriver auprès de l'Empereur, et chaque moment voit accroître notre empressement; vos généraux en sont bien les témoins, et notre désir est d'autant plus ardent que nous craignons de déranger les dispositions de notre grand et puissant protecteur et allié dans l'attente que Sa Majesté Impériale et Royale daigne nous accorder (1). »

La Reine avait causé avec un courrier de cabinet qui venait de Bayonne et se rendait à Madrid; il avait assuré, quand elle l'avait questionné, que tous étaient fort tristes.
« Je lui demandai si c'étaient les Français ou les Espagnols qui l'étaient, il nous dit que c'étaient les derniers. Je lui dis : « Et mon fils, comment est-il? » Il me répondit : « Fort triste. » Nous n'avons pas reçu de ses nouvelles depuis Borseguillas, qui sont celles que j'ai remises hier à Votre Altesse Impériale et Royale, et notre incertitude augmente à chaque instant l'intérêt de nous jeter entre les bras de l'Empereur... (2). »

A mesure qu'ils approchaient de la frontière, les sentiments qu'on leur manifestait se ressentaient du voisinage de la France, et ils commençaient à respirer plus librement.

On s'apercevait que « l'opinion était un peu changée », et c'était « avec ravissement qu'ils voyaient les troupes de leur bien digne allié les escorter avec enthousiasme ». Les troupes indigènes « suivaient ce bon exemple, et les peuples mêmes les comblaient d'applaudissements ».

Les souverains n'avaient pas uniquement pour eux-mêmes sujet de se réjouir; des nouvelles leur étaient

(1) La reine Louise au grand-duc, Lerma, 26 avril.

(2) La Reine au grand-duc, 26 avril.

parvenues du « bon et commun ami » ; un courrier l'avait rencontré entre Bergara et Hernani, et ils le supposaient enfin auprès de Napoléon.

Le 27 avril, à Burgos, le Roi et la Reine furent reçus par la garde impériale. C'est entourés par elle qu'ils entrèrent dans la ville, au milieu des « plus grandes acclamations du peuple qui paraissaient être sans fiction » ... « Il y avait un carrosse », racontait la Reine au grand-duc, « avec des gens du pays pour le traîner ; mais les genoux du Roi ne lui ont pas permis d'y entrer (1). »

De Vitoria, enfin, la Reine avisait Murat que le voyage se continuait sans incident nouveau, et qu'ils espéraient atteindre Bayonne le surlendemain. Le prince de la Paix s'y trouvait déjà, d'après ce qu'assurait le général Exelmans. Les instructions de l'Empereur pour qu'il s'y rendit « de jour et de nuit », avaient été ponctuellement obéies. « S'il avait passé si lestement, c'est qu'il y avait beaucoup de paysans armés de bâtons pour l'arrêter. Votre Altesse Impériale et Royale voit bien les progrès que cette perfidie gagnait ; enfin c'est à elle que nous devons tout, et à l'Empereur par elle. Écrivez-nous et soyez bien persuadé de toute la sincérité de notre attachement qui sera éternel... et pardonnez cette encre qui est tombée sur ma lettre (2). »

Il y avait bien quelques nuages à ce ciel plus clément. La Reine pouvait craindre que, par suite de l'avance prise par ses fils à Bayonne, la cause de Charles IV n'y perdît du terrain. Ferdinand et don Carlos se targuaient de la bienveillance qu'ils rencontraient. Carlos mandait que, le jour précédent, l'Empereur « leur avait fait mille expressions et leur avait donné des glaces ». La Reine avertissait

(1) La Reine au grand-duc, Burgos, 27 avril.

(2) La reine Louise au grand-duc, Vitoria, 28 avril.

Murat que, « bien que son fils Charles fût plus doux et eût des sentiments meilleurs que Ferdinand, ils étaient assez amis depuis plus d'un an (1)... »

Les lettres de Ferdinand respiraient, elles aussi, une inquiétante sérénité. Avait-il été si bien accueilli par Napoléon qu'il fût déjà rassuré sur l'issue de l'arbitrage auquel ils s'étaient soumis, son père et lui?

La Reine transmettait toutes ces lettres au grand-duc, ce qui nous permet de constater qu'elles n'étaient pas compromettantes. Ferdinand ne s'y attarde pas aux questions brûlantes et y veille avec un soin prudent sur les intempérances de sa plume. Quand il aura dit que l'Empereur l'a fort bien reçu et qu'il aura souhaité que ses parents soient « sans rien de nouveau dans leur santé », il s'en tient à un discret aperçu de ses impressions de voyage. Il ne sort pas de la description du paysage ou de l'appréciation de la température; concision voulue et qui rappelle un peu le tour épistolaire prêté par Victor Hugo, dans un de ses drames les plus célèbres, à la correspondance des rois d'Espagne (2).

(1) La reine Louise au grand-duc, Burgos, 27 avril.

(2) Voici quelques spécimens de ces lettres, reproduites d'après une traduction littérale :

« Sire, mon père (en espagnol : Señor, papa mio), je me réjouirais beaucoup que Votre Majesté se trouve plus allégée de ses douleurs.

« Je vais bien, grâce à Dieu; je suis parti d'Irun à neuf heures passées, et suis arrivé ici à midi et demi. Le chemin est bon. A environ une lieue d'ici, le maréchal Duroc est sorti pour me recevoir. La ville n'est pas grande, mais très jolie, et on m'a dit qu'elle a de belles promenades.

« J'ai vu Carlos, qui est maintenant entièrement bien.

« Que Votre Majesté me fasse l'honneur de me mettre aux pieds de ma mère, et de me donner sa bénédiction.

« Bayonne, le 20 avril 1808.

« Sire, aux R. P. de Votre Majesté, son fils le plus humble.

« FERNANDO. »

« Madame, ma mère (Señora, mama mia), je me réjouirai beaucoup que Votre Majesté soit sans rien de nouveau dans sa santé.

« Je suis arrivé ici à midi et demi, avec un peu de chaleur. Peu après

Ce fut dans ces alternatives d'espérances et d'inquiétudes que les vieux souverains pénétrèrent en France. Nous laisserons maintenant le couple royal aux portes de

l'Empereur vint chez moi, et me traita très bien, et cet après-midi j'ai été chez lui à cinq heures et demie, et j'ai dîné avec l'Empereur qui m'a fait beaucoup de politesses. Sa Majesté demeure dans la maison de campagne appelée de Marrac, que fonda la reine doña Anna de Neubourg. Cette petite maison est très jolie, et est à un quart de lieue de la ville.

« Que Votre Majesté me fasse l'honneur de me mettre aux pieds de mon père, etc., etc.

« Bayonne, le 20 avril 1808. »

« Sire, mon père, je me réjouirais beaucoup que Votre Majesté soit sans rien de particulièrement nouveau dans sa santé.

« Je vais bien, grâce à Dieu; ici, il fait un air froid, et ce matin il a plu un peu, ce qui arrive, je crois, fréquemment dans ce pays.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 22 avril 1808. »

« Madame, ma mère, je me réjouirais que Votre Majesté se porte parfaitement bien.

« Ici, il a un peu plu ce matin, comme cela est l'habitude dans ce pays, et il fait un vent froid. La ville de Bayonne, quoique petite, n'est pas mal et n'est pas aussi petite qu'elle paraît, car on m'a dit qu'elle avait plus de quinze mille âmes.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 22 avril 1808. »

« Sire, mon père, je serais infiniment content que Votre Majesté se trouve plus soulagée de ses douleurs.

« Je vais bien, grâce à Dieu; aujourd'hui la journée est meilleure, bien qu'il souffle un peu de vent frais, et hier au soir il a plu.

« Carlitos va tout à fait bien, et aujourd'hui nous dînerons ensemble.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 23 avril 1808. »

« Madame, ma mère, je me réjouirais beaucoup que Votre Majesté se maintienne parfaitement bien.

« Ici, il fait beau temps, quoique froid, particulièrement la nuit, et aujourd'hui aussi il souffle un vent froid; hier soir, il est tombé un déluge de pluie formidable, et aujourd'hui il me semble que la journée ne mourra pas de soif.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 23 avril 1808. »

« Sire, mon père, je me réjouirais beaucoup que Votre Majesté soit soulagée de ses douleurs.

« Nous allons bien, grâce à Dieu, avec un temps très mauvais, car il pleut

Bayonne; de Bayonne, où l'Empereur les attendait avec une fébrile impatience, sans se douter que cette facile victoire sur des princes qui ne se défendaient pas, lui coûterait aussi cher que le plus cuisant échec.

continuellement, et nous ne pouvons pas sortir à pied; les rues sont perdues de boue.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 25 avril 1808. »

« Madame, ma mère, je me réjouis beaucoup que Votre Majesté soit bien, ainsi que mon père.

« Ici, il ne cesse pas de pleuvoir, de sorte que nous sommes enfermés à la maison, et cela nous fait les jours bien longs; je joue aux échecs, ce qui, bien que très ennuyeux, occupe mon temps.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 25 avril 1808. »

« Sire, mon père, je serai très heureux que Votre Majesté continue à être plus soulagée de ses douleurs.

« Je désire avec anxiété que le moment arrive où j'aurai l'honneur de baiser les mains de Vos Majestés et de me mettre à leurs pieds. Je me réjouirai que Vos Majestés fassent un heureux voyage, quoique le chemin ne soit pas très bon jusqu'à l'arrivée à Sarracin, et depuis cet endroit jusqu'à cette ville-ci, c'est un salon.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 27 avril 1808. »

« Madame, ma mère, je me réjouirais que Votre Majesté n'ait rien de particulièrement nouveau dans sa santé.

« Je vais bien, grâce à Dieu, avec un temps régulier, quoique le jour soit rare où il ne pleuve pas un peu, comme cela arriva hier au soir, où nous nous sommes un peu mouillés, et nous allâmes nous promener à une petite maison de campagne qui se trouve sur la route de Toulouse de France, qui est très jolie, et a de très belles vues; pour y aller, nous avons passé le pont Saint-Esprit, qui est très beau et qui a, au milieu de son pont, une partie qui se soulève pour laisser passer les embarcations.

« Que Votre Majesté, etc., etc.

« Bayonne, le 27 avril 1808. »

CHAPITRE IX

Influence du départ des princes espagnols sur l'opinion publique. — La Junte. — La population. — Conférences de Murat avec les ministres. — La Junte gouvernera au nom d'un roi qui ne sera pas désigné. — Lettre de Charles IV à la Junte. — Nouvelles de Vitoria. — L'Espagne sans roi. — Désordres à Burgos, à Tolède, à Madrid. — Lettres du grand-duc de Berg et de don Antonio. — Embarras du gouvernement. — Dépêches interceptées. — Ordre d'envoyer à Bayonne les princes de la famille royale qui sont encore à Madrid. — Offres de résistance faites par la Junte à Ferdinand. — Les pamphlets.

Il était impossible que ces événements n'eussent pas leur contre-coup sur l'opinion publique. Les Espagnols ne voyaient pas disparaître les uns après les autres les membres de la famille royale sans que l'orgueil national n'en souffrît profondément. La blessure était commune aux fractions, quelles qu'elles fussent, de la classe éclairée, aux partisans des idées nouvelles, aux amis les plus éprouvés de Ferdinand, qui n'admettaient pas que l'héritier d'une monarchie illustre, qu'un successeur de Charles-Quint se fît le vassal d'un souverain étranger; aux indifférents eux-mêmes, qui, détachés de princes auxquels ils ne croyaient plus, les rendaient également responsables des humiliations infligées à leur patrie.

Le tempérament espagnol, si inflammable qu'il fût, n'avait cependant pas pris feu sur-le-champ. Ferdinand déclarait dans une proclamation qu'il allait tout au plus jusqu'à Burgos au-devant de l'empereur des Français, et

qu'il reviendrait bientôt avec l'hôte illustre dont l'alliance promettait un nouvel éclat à sa couronne.

La confiance des représentants officiels du prince soutenait celle du public. La junte de gouvernement se composait d'hommes d'une réelle consistance, résolus à rester fidèles au serment qu'ils lui avaient prêté. Tous étaient Espagnols de cœur, et certains d'entre eux, comme O'Farrell et d'Azanza, comprenaient la nécessité de donner à leur pays de meilleures institutions. Ils craignaient que l'Espagne n'eût grand'peine à échapper, par ses seules forces, à l'anarchie qui la minait, et ne repoussaient pas l'idée d'une entente avec Napoléon, si cette entente pouvait s'établir de concert avec leurs princes. La principale recommandation que leur eût, du reste, laissée Ferdinand, était de ne pas compromettre par une résistance intempestive les résultats de l'entrevue sur laquelle se concentraient ses espérances.

L'opinion du peuple était plus difficile à saisir; elle avait changé et devait changer encore avec une déconcertante mobilité. Murat l'étudiait « tout en ne la craignant pas ». Sa correspondance en signale exactement les diverses fluctuations; quoique porté par nature à envisager les choses par leur beau côté, il n'exagère rien, n'atténue rien. Suivant qu'elle croit à la venue prochaine de l'Empereur (1), ou qu'elle s'impressionne des bruits contradictoires qui parviennent de Bayonne, la population se montre calme ou agitée. D'abord irritée de la condescendance de Ferdinand, presque convertie ensuite par les assurances qu'il lui donnait, elle l'avait vu partir le 10 avril sans trop d'inquiétude. « Le départ du prince des Asturies »,

(1) « La seule certitude de l'arrivée de Votre Majesté, en allumant toutes les têtes, a fait monter les fonds publics de 8 pour 100. » (Le grand-duc à l'Empereur, 8 avril 1808.)

écrit Murat, « s'est effectué ce matin sans la moindre résistance ; il n'y avait certainement pas cinquante personnes réunies à la porte de son palais. Il était cependant dix heures quand il est monté en voiture. Il s'est fait dans quarante-huit heures une métamorphose complète dans l'opinion publique (1)... »

Une revue de dix à douze mille hommes de troupes françaises passée par le grand-duc ce jour même au camp de Chammartin, avait excité l'admiration et les applaudissements des Espagnols. Le général qui commandait le camp lui dit avoir reçu dans la journée « la visite de tout Madrid ». Lui-même a traversé la ville et s'est rendu au terrain de la revue « au milieu d'une procession de curieux ». Laforest qui l'accompagne n'a pu s'empêcher de s'écrier : « J'avoue que je ne m'attendais pas à trouver autant d'enthousiasme et de bienveillance pour nous dans les habitants de Madrid (2). »

La conviction maîtresse de Murat, celle sur laquelle il ne varia jamais, était qu'il serait fatal de violenter une nation fière et impressionnable « qui ne voudrait pas être conquise, mais qui se donnerait... qui ne voudrait pas paraître avoir fait par force ce qu'elle avouerait avec orgueil être son ouvrage (3) ». Il usait vis-à-vis d'elle des plus grands ménagements. Pressant, impérieux même, quand il avait à pourvoir aux besoins de son armée, ses demandes n'avaient jamais rien d'excessif. L'un de ses soldats avait-il été insulté ou maltraité, il abandonnait aux autorités espagnoles le soin de la répression, afin d'éviter jusqu'au moindre ferment de haine contre ses troupes.

Tous les genres de séduction lui semblaient propres à

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 10 avril.

(2) *Idem*.

(3) Le grand-duc à l'Empereur, lettres du 10 et du 17 avril.

gagner le cœur des Espagnols et à populariser le nom français. « Ici tout le monde est généralement d'avis », observait-il le 15 avril, « qu'il faut à ce peuple oisif de grandes distractions, qu'il faut enfin chercher à l'amuser. Les femmes demandent des réunions, je leur ai promis des bals pour la semaine prochaine; je ferai également donner moi-même un combat de taureaux pour la ville de Madrid, dont je payerai les frais. C'est certainement la chose la plus agréable que l'on puisse faire pour Madrid. Aussi depuis deux jours n'est-il question que de ce combat, et les femmes ne s'occupent que des préparatifs de leur parure. Car il faut que Votre Majesté sache que toutes les dames paraissent à ces fêtes en costume espagnol extrêmement riche. Je leur ferai donner aussi un feu d'artifice. Enfin je veux me ruiner, mais jamais argent ne sera mieux employé si j'ai le bonheur de réussir à remplir les intentions de Votre Majesté. »

« J'aurai quelques réunions », dit-il ailleurs, « j'enverrai mes jeunes gens chez les dames... et j'espère qu'elles s'humaniseront bientôt... Je crois qu'il serait utile d'avoir ici quelques bons danseurs de Paris, comme par exemple Duport, sa sœur et quelques autres; ils feraient certainement courir tout Madrid... Il sera établi tous les dimanches des musiques aux camps, pour faire danser les Espagnols; ils l'ont demandé eux-mêmes aux officiers (1). »

Napoléon n'avait pas songé à tant de mansuétude pour faire accepter les changements qu'il méditait en Espagne.

Il entendait maintenir le peuple par la crainte, et les classes élevées par leurs intérêts d'ambition ou de fortune. Des promesses verbales, des entretiens avec les personnages considérables, des articles de journaux devaient

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 9 et 26 avril.

rassurer ou engager ceux qui s'inquiétaient de la conservation de leurs privilèges ou qui aspiraient à les étendre (1). C'était à Murat à trouver dans « la bonté et l'utilité de ces projets » des arguments suffisants pour contenter tous les partis. Ceux qui rêvaient un gouvernement libéral et la régénération de l'Espagne les rencontreraient dans son système. Le retour de la Reine et du prince de la Paix, désormais sans influence et sans crédit, ne serait plus à redouter. On promettrait des places et des honneurs à ceux qui n'en avaient pas obtenu sous l'administration précédente. « Dès que le but que je me propose sera rempli, vous pourrez déclarer verbalement, et dans toutes les conversations, que non seulement mon intention est de conserver l'intégrité de toutes les provinces et l'indépendance du pays, mais aussi les privilèges de toutes les classes, et que j'en prendrai l'engagement, que j'ai le désir de voir l'Espagne heureuse et dans un système tel que je ne puisse jamais la voir redoutable pour la France... (2). »

Murat, s'inspirant de ces vues, avait groupé autour de lui tous ceux qui n'y paraissaient pas systématiquement rebelles. Quelques hommes éclairés, quelques grands d'Espagne le secondaient franchement. Aussi, avant de découvrir à la Junte les intentions de Napoléon telles que Reille les lui avait fait connaître, et devant lesquelles il était bien obligé de s'incliner, le grand-duc avait-il trouvé nécessaire de s'appuyer sur eux et en premier lieu sur le ministre de la guerre, qu'on disait être le « meneur du Conseil ». Il lui confia donc qu'il n'était autorisé à reconnaître que Charles IV, et qu'il avait ordre d'en informer la Junte; mais que, se rendant compte de la difficulté d'une pareille ouverture au gouvernement même de Ferdinand, il priait

(1) L'Empereur au grand-duc, 26 avril.

(2) Lettres de l'Empereur au grand-duc, 8, 10, 17 et 30 avril.

le ministre de vouloir bien y préparer la commission de Régence, de l'éclairer « sur les véritables intérêts de la nation et sur les résultats d'une adhésion volontaire ou d'une opposition formelle ». O'Farrill, d'abord fort troublé, avait tenté d'écarter de lui ce calice ; puis il finit par avouer que le meilleur parti, afin d'éviter un choc redoutable, serait de laisser le Roi et la Reine entreprendre leur voyage de Bayonne ; « que le prince des Asturies s'empresserait, il en était sûr, de se démettre de son autorité en faveur de Charles IV, et que, dans ces conditions, la nation recevrait à cœur ouvert ce que l'Empereur voudrait faire pour elle, et une constitution, quelle qu'elle fût (1) ».

L'entretien du grand-duc avec le ministre de la guerre avait servi de préface à une conférence plus importante, à laquelle, outre O'Farrill, furent conviés d'Azanza et Laforest. On discuta pendant six heures pour aboutir à un moyen terme, qui consistait à faire annoncer le lendemain à la Junte par Charles IV que le 19 mars il avait été forcé d'abdiquer, que le 21 il avait protesté contre son abdication, et qu'il reprenait présentement les rênes de l'État. En s'éloignant de Madrid, pour remettre sa cause et celle de son fils à la décision de son allié, l'empereur des Français, il délèguait le pouvoir au conseil de Régence qui l'exercerait pendant son absence. La Junte accuserait réception au roi Charles de cette communication et s'engagerait à la transmettre au prince des Asturies. Elle s'engagerait, en outre, et c'était là le point capital, à gouverner au nom du roi d'Espagne, sans désigner Charles IV ni Ferdinand VII, jusqu'à l'arrivée de l'ancien roi à Bayonne, ou jusqu'à ce que Ferdinand lui eût fait savoir qu'il s'était retiré devant son père. Le grand-duc garderait de son côté le secret le plus

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 16 avril,

absolu sur ces résolutions, tant que l'Empereur n'aurait pas notifié à ce sujet son approbation ou son improbation.

Murat s'était rallié à cet arrangement pour préparer les esprits et atteindre sans secousse au but que se proposait l'Empereur. « Plus tard, la seule cession des pouvoirs de Ferdinand à Charles IV rendrait tout facile. On bénirait la main bienfaisante qui allait régénérer l'Espagne. »

Le grand-duc ne croyait pourtant nécessaire de restituer l'autorité au roi Charles IV qu'au cas où son fils se serait refusé à quitter Vitoria. Si Ferdinand était près de l'Empereur, il n'y aurait vraiment pas lieu de replacer effectivement pour quelques jours le vieux roi sur un trône où on ne devait pas le maintenir. « Les deux ministres O'Farrill et d'Azanza », reprenait le grand-duc, « veulent, comme tout bon Espagnol, une constitution de Votre Majesté, et ce n'est que pour éviter les malheurs de l'Espagne et l'effusion du sang qu'ils ont insisté sur la mesure que nous avons adoptée. Ils m'ont dit : « Que l'Empereur, lorsque nos « deux souverains seront auprès de lui, fasse connaître ses « volontés, qu'il vienne au milieu de nous, et il verra par « les acclamations que partout on fera éclater sur son passage que nous méritons sa protection et ses bienfaits. Les « devoirs que nous alléguons sont de pure forme; l'Empereur peut nous conquérir, mais notre affection est indépendante de tout pouvoir, et en opposant de la résistance, « nous croyons donner à l'Empereur la plus grande preuve « de notre dévouement. Nous voulons aussi que l'Espagne « le chérisse comme son sauveur, comme son libérateur. » Nous sommes convaincus, M. de Laforest et moi, que ces deux ministres parlaient de bonne foi, et nous n'avons pas vu d'inconvénient dans la détermination qui a été arrêtée (1). »

(1) 2^e lettre du grand-duc à l'Empereur, 16 avril, à minuit.

Murat y en avait vu d'autant moins que Napoléon, se trouvant près de la frontière d'Espagne, pourrait plus aisément lui tracer sa voie, « si par malheur il s'en était écarté », et que, dans l'insinuation d'envoyer Charles IV à Bayonne, Laforest et lui soupçonnaient chez les hommes d'État espagnols « quelque pressentiment des projets de l'Empereur, dont le départ des personnes royales devait rendre l'exécution plus facile (1) ».

L'expédient, il faut le dire, mettait tout le monde à l'aise. On se félicitait de part et d'autre, Murat d'avoir amené la Junte à donner acte à Charles IV de sa déclaration, la Junte d'avoir amené Murat à se contenter d'une démarche qui ne la compromettait pas auprès de Ferdinand. Elle ne reconnaissait pas que le pouvoir royal fût rentré dans les mains de Charles IV; mais comme elle se taisait sur les droits du roi nouveau, on pouvait conclure de son silence que la souveraineté de l'Espagne, contestée entre le père et le fils, n'avait pas de légitimité certaine. Rien ne pouvait mieux servir les desseins de Napoléon.

Suivant le programme convenu, Charles IV adressait à son frère don Antonio, président de la Junte, une lettre dans laquelle il assurait n'avoir renoncé au trône que « pour apaiser des troubles qui déchiraient son cœur ». Il avait été loin de penser que Ferdinand pût profiter « d'un acte simulé arraché par la violence », pour lui enlever la couronne « et reléguer dans la retraite son père et son roi ». Il s'était « hâté de protester contre une signature donnée au milieu du tumulte et contre l'usage fait de sa confiance. Aujourd'hui que le calme était rétabli, que ses protestations étaient parvenues à son auguste allié et fidèle

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 17 avril.

ami, l'empereur des Français ; qu'il était notoire que son fils n'avait pu obtenir de lui la reconnaissance de son titre prétendu à un trône dont son père n'avait pas entendu descendre, il déclarait publiquement que l'acte d'abdication signé le 19 mars était nul de plein droit, et il invitait don Antonio à faire connaître à ses peuples qu'il voulait consacrer le reste de sa vie à travailler à leur bonheur. »

Charles IV confirmait dans leurs fonctions la Junte de gouvernement et tous les employés civils ou militaires nommés par Ferdinand. Il n'attendait que d'avoir conféré avec l'empereur des Français pour transmettre à la Junte ses ordres ultérieurs.

Une proclamation à son peuple, à publier « suivant les circonstances », procédait des mêmes idées que sa lettre à don Antonio : « Restaurateur des trônes et régénérateur des nations, l'empereur des Français avait entendu la réclamation et reçu la protestation d'un roi son ami et son allié. Entre un père réduit à se plaindre et un fils avide de régner avant l'heure réglée par la Providence, cet auguste et impartial souverain n'avait pu balancer : il ne reconnaissait pour roi que Charles IV. »

Combien avait dû coûter aux sentiments du vieux monarque pour le favori déchu cette phrase imposée par la nécessité : « Éclairé par les surprises faites à ma bonté, je veux désormais éloigner de moi les serviteurs qui ont mésusé de mon autorité ; croyez-en votre bon roi lorsqu'il vous dit que celui qui a mérité votre haine ne peut plus avoir de part à sa faveur... » Venait ensuite l'objurgation voulue contre l'Angleterre, « qui ne travaillait qu'à fomenter la division » et à s'emparer des vaisseaux, des ports ou des colonies de l'Espagne.

Il était bien difficile que le secret qu'on s'était engagé

à garder sur le projet de réinstallation de Charles IV tardât à transpirer.

Et, chose étrange, la perspective du rétablissement de l'ancien roi recevait dans le public un accueil plus favorable, tout au moins plus résigné, qu'on n'eût pu l'espérer. Murat pensait même que la Junte avait engagé le prince des Asturies à rendre l'autorité à son père « pour aplanir toutes les difficultés, parce que, dit-elle, la nation espagnole recevra sans opposition les volontés de Votre Majesté quand Charles IV aura déclaré qu'il est d'accord avec vous. Voilà les propres expressions du ministre de la guerre (1). »

Ce qu'il fallait éviter, c'est qu'on crût au retour de Godoï aux affaires : « Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que le seul sujet d'inquiétude qui semble aujourd'hui tourmenter les Espagnols, c'est la présence du prince de la Paix et de la Reine, que la malveillance leur représente toujours ressaisissant l'autorité et prêts à exercer toute espèce de vengeance. C'est un levier dont nos ennemis se servent adroitement pour détruire l'effet de tout ce que je fais annoncer d'heureux pour l'Espagne de la part de Votre Majesté (2). » En dehors de cela, on croyait être « dans le moment le plus favorable pour l'exécution des projets de l'Empereur », car l'accueil fait aux troupes et aux généraux français ne souffrait pas encore de l'obscurité de la situation :

« ...Il y a eu aujourd'hui grande parade. Tout Madrid y était. Je n'ai aperçu aucun changement dans les démonstrations de la part des habitants...

« ...Les Espagnols ont été frappés de la précision du maniement d'armes de la garde de Votre Majesté. On

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 19 avril.

(2) *Idem*, 17 avril.

a entendu des femmes leur dire : « Les Français s'empareront de vous avant que vous vous en soyez aperçus. » Pour la première fois aujourd'hui toutes les dames de la grande société avaient quitté leurs voitures, s'étaient mêlées aux autres spectateurs et semblaient nous provoquer avec les plus beaux yeux du monde (1). »

Nos camps continuaient en effet à être remplis d'Espagnols, spectacle qui avait arraché au général O'Farrill cette exclamation : « Comment ose-t-on dire que l'esprit de la capitale est contre les Français, quand nous voyons les soldats français courir les rues pêle-mêle avec les Espagnols (2)? »

Les choses en étaient là quand la nouvelle de l'arrêt de Ferdinand à Vitoria, bientôt suivi de sa résolution de sortir de ses États pour rencontrer Napoléon en France, faisait irruption à Madrid. Quoi ! Ferdinand avait dépassé Burgos, il allait dépasser Vitoria, franchir la frontière ! La clameur fut universelle. Ses partisans ne savaient plus comment expliquer la dernière défaillance ou le dernier aveuglement qui le livrait à un menaçant inconnu, et mettait à une pareille épreuve la dignité royale. Le prestige et la popularité du prince étaient peut-être irrémédiablement compromis.

Mais si Ferdinand était près de Bayonne, Charles IV venait de quitter l'Escorial ; il avait disparu aussi. Que devenait la couronne au milieu de ces désertions successives ? Qu'allait-il se passer ? On était si excité contre les princes qu'on n'avait peut-être jamais été aussi près de se jeter dans les bras de Napoléon : « Madrid dans tout ceci n'invoque que Votre Majesté ; votre nom est dans toutes les bouches. Que l'Empereur, dit-on de toutes parts, se

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 17 avril.

(2) *Idem*, 23 avril.

prononce enfin, que nous sachions à quoi nous en tenir. Puisque Ferdinand est hors d'Espagne, que son père et sa mère sont en route pour Bayonne, puisque nous sommes sans souverain, que l'Empereur nous en donne un, mais qu'il ne nous fasse pas attendre longtemps. » D'autres, croyant deviner des intentions préconçues, voulaient courir chez le grand-duc et le proclamer roi; ils voyaient encore là la solution la plus prompte. On revenait à grands pas vers le courant qui s'était manifesté aux premiers jours en faveur des Français; l'Empereur ne tarderait pas à apprendre cette heureuse révolution dans l'état moral de l'Espagne (1).

Il semblait qu'il n'y avait plus qu'à sauver les apparences. Ferdinand se fût alors incliné devant son père, et ce dernier, hors d'état de gouverner lui-même, et convaincu que son fils « n'en avait pas les moyens », eût « prié l'Empereur de se charger du bonheur de l'Espagne », que la nation se fût rendue sans résistance. C'était du moins la confiance de Murat, confiance généralement partagée autour de lui et fondée sur l'attitude même de la population (2). « Si j'avais pu douter jusqu'à présent », mandait-il à l'Empereur, « de voir se réaliser ce que j'ai toujours dit, que les projets de Votre Majesté s'accompliraient ici sans secousse, la journée d'aujourd'hui vient de faire disparaître toute incertitude à cet égard... Ce soir j'ai été visiter les trois camps : arrivé à celui qui est le plus près de la ville, je l'ai trouvé rempli d'Espagnols de toutes les classes, de toutes les conditions, et je ne crois pas exagérer en en portant le nombre à vingt mille, environnant la tente de Votre Majesté que j'ai fait dresser depuis ce matin. Il est impossible de vous rendre l'enthou-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 23 avril.

(2) Voir aux Pièces justificatives lettre de Laforest au grand-duc, n° XVI.

siasme qu'ils ont fait éclater à mon arrivée. Les cris de : *Viva!* et de : *Vive l'Empereur!* m'ont suivi partout. Enfin, Sire, je ne puis m'empêcher de répéter ce que je dis tous les jours, qu'il serait dangereux d'attendre plus longtemps pour vous prononcer. Je fais partir le général Reille; il a eu le temps d'étudier l'opinion de Madrid; il vous dira mieux que je ne pourrais l'écrire, la véritable situation des esprits (1). »

Le général Reille ne pouvait raconter que ce qu'il avait vu; quand il quitta Madrid, les apparences étaient conformes à ce qu'écrivait Murat. Et cependant, aux premières rumeurs suscitées par le passage de Ferdinand à travers l'Espagne, avaient répondu dans les provinces quelques mouvements isolés indiquant le travail qui se faisait contre nous. Des manifestations populaires à Burgos et à Tolède donnaient lieu à de graves désordres. A Burgos, l'intendant de la province était forcé de recourir à l'intervention des troupes françaises. A Tolède, on avait pillé et incendié des maisons.

La Junte constatait-elle avec un réel chagrin ces indices de mauvais augure? Le compromis auquel elle s'était résignée n'avait pas étouffé son attachement à la cause de Ferdinand : elle ne pouvait assister de sang-froid à l'ébranlement d'un régime dont elle était l'émanation. Ses relations devaient fatalement s'aigrir avec l'autorité française.

Le 20 avril, la police madrilène avait arrêté un agent français, M. de Fumel, chargé par le grand-duc de faire imprimer la protestation de Charles IV. On avait fait courir le bruit que la proclamation était de la Reine, et qu'elle avait pour but de soulever le peuple en faveur de Charles IV et du prince de la Paix. Le surlendemain, les

(1) 24 avril.

têtes étaient si montées que l'annonce d'un numéro spécial de la *Gazette* les mettait en complète ébullition. La Junte avait jugé nécessaire de faire connaître par cette publication la réponse de l'Empereur à Ferdinand, à Vitoria, en la présentant dans un sens favorable aux prétentions du prince. La foule s'était ruée à la porte du gazetier. Murat avait aussitôt appelé le ministre de la guerre et lui avait fait sentir le danger d'une semblable équivoque : « Pourquoi tromper le peuple ? Pourquoi lui donner des espérances qui seraient forcément déçues ? » O'Farrill avait eu « la bonhomie de lui répondre que, l'opinion ayant été toute la journée contre le gouvernement », il avait cru devoir faire imprimer les nouvelles qu'il venait de recevoir d'Irun pour la soutenir en faveur du Roi, et informer le peuple des assurances que l'Empereur s'était plu à lui renouveler.

Le gouvernement avait profité de l'affluence ainsi provoquée à la porte de l'imprimerie « pour faire circuler des bulletins écrits à la main dont le but était de faire une réaction sur l'opinion publique, puisque le premier article portait que Ferdinand était reconnu (1) ».

Il n'y était parvenu que trop facilement. Le rassemblement prit bientôt un caractère tumultueux ; la multitude s'apprêtait à envahir l'imprimerie pour détruire la proclamation attribuée à la Reine. « Le grand-duc », rapporte Rosetti, « demanda l'aide de camp de service, le prince de Hohenzollern, mari de la nièce de Son Altesse, jeune homme rempli d'excellentes qualités, et m'ordonna d'accompagner le jeune prince et d'emmener quelques chasseurs de la garde. Nous apprîmes en route que le peuple, rassemblé sur la place, poussait de grands cris, et paraissait

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 22 avril.

vouloir se porter à tous les excès. Je jugeai alors que ma faible escorte serait inutile pour agir hostilement, et me décidai à arriver seul avec mon collègue pour ne pas alarmer la populace (1). »

Les deux officiers n'avaient pas débouché sur la place que toute l'attention s'était fixée sur eux. On refusait de les laisser passer. Sur leur déclaration qu'ils apportaient des ordres du grand-duc, il leur fut répondu que le peuple saurait bien se faire justice lui-même, et cinquante poignards les menaçaient à la fois. Le prince et Rosetti, sans se déconcerter, traversèrent toute la foule au petit pas et furent rendre compte au grand-duc du mauvais résultat de leur mission. Murat voulait immédiatement faire donner ses troupes, mais il dut céder aux instances des ministres qui le conjurèrent « d'éviter un désastre ». Le peuple, enhardi, força les portes de l'imprimerie, brisa les presses, et l'autorité eut toutes les peines du monde à soustraire les ouvriers à sa fureur.

Murat se plaignit avec véhémence à l'infant don Antonio de ces désordres. Ses lettres au régent, et les réponses qu'il en reçut, dissimulaient mal, sous la correction de la forme, la tension où en étaient arrivés leurs rapports.

« Je le déclare à Votre Altesse Royale », écrivait le grand-duc le 22 avril, « l'Espagne ne peut être plus longtemps livrée à une pareille anarchie. L'armée que je commande ne peut pas sans se déshonorer laisser commettre de désordres. Je dois sûreté et protection à tous les bons Espagnols. Je les dois surtout à la ville de Madrid, qui s'est acquis des droits éternels à notre reconnaissance par l'enthousiasme qu'elle a montré et l'accueil qu'elle nous a fait lors de notre entrée dans ses

(1) *Journal du commandant Rosetti.*

murs... Je dois enfin vous dire pour la dernière fois que je ne puis plus permettre d'attroupement quelconque. Je ne verrai que des séditieux, des ennemis de la France et de l'Espagne, dans les individus qui oseraient encore se réunir, et tenir des propos alarmants. Hâtez-vous donc d'annoncer à la capitale et aux Espagnes ma généreuse résolution, et si vous ne vous trouvez pas assez fort de vous-même pour répondre de la tranquillité publique, je m'en chargerai plus directement. Je me persuade que Votre Altesse Royale, la Junte d'État et la nation espagnole applaudiront à cette détermination, et y trouveront une nouvelle preuve de mon estime et de mon constant désir de contribuer au bonheur de ce royaume. Que les agents de l'Angleterre, que nos ennemis communs perdent l'espoir d'armer deux nations amies, si essentiellement liées par des intérêts réciproques. Les bons Espagnols n'auront pas manqué de voir dans l'attitude tranquille que j'ai constamment gardée, combien l'armée est loin de s'en laisser imposer par de perfides insinuations, et que nous n'avons jamais confondu la saine partie des Espagnols avec ces misérables intrigants. »

L'Infant s'efforça d'ôter toute importance aux incidents qui motivaient les plaintes de « son estimé cousin (1) ». Il imputa les troubles de Burgos et de Tolède à l'attitude et au langage de certains généraux français, qui avaient avancé que l'Empereur était résolu à remettre Charles IV sur le trône; que le « roi régnant » déclarait n'avoir accepté la couronne que par intérim, pour éviter une guerre civile, et que « le grand-duc les invitait à donner à ces nouvelles la plus grande publicité ». « Cette déclaration très inattendue », ajoutait l'Infant, « qui aurait

(1) Lettre de l'infant don Antonio au grand-duc, 24 avril 1808.

dû être faite par le représentant même de l'Empereur, ne pouvait que détruire toute harmonie entre les deux nations. » Don Antonio s'engageait à recueillir des renseignements sur les événements de Burgos, qu'il jugerait avec sévérité s'il y avait lieu. Il rappelait l'empressement que les provinces les plus pauvres avaient mis, malgré le manque de bras, à subvenir aux besoins de l'armée française, ce qui excluait l'idée que l'Espagne fût sans gouvernement et livrée à l'anarchie, alors qu'une « armée de cinquante mille hommes, qu'on n'attendait que de passage dans la capitale, l'occupait depuis plus d'un mois » ; et cela malgré les misères causées aux Castilles par les épidémies, la stérilité et les effets de la guerre avec l'Angleterre, qui avaient diminué la population de plus d'un tiers. Le régent promettait que la Junte n'hésiterait pas à sévir contre les séditeux, et à prévenir même « les plus innocentes réunions du peuple, comme l'avait été celle de l'avant-veille ». Persévérant dans sa confiance à l'égard du grand-duc, la Junte était charmée « de connaître de plus près les intentions bienfaisantes et droites de Son Altesse Impériale et de pouvoir rendre hommage à l'admirable discipline de ses troupes ».

Ce que valaient de telles protestations, « pour le retour de la bonne harmonie », on le devine.

Dans les hautes classes que Murat avait voulu gagner par ses avances, la fermentation devenait aussi grande que dans le peuple. Elle était avivée par les gardes du corps qui faisaient tous partie de la société madrilène, et qui avaient à craindre d'être accusés de trahison envers Charles IV, si le jeune prince, élevé par eux sur le trône, n'y était pas maintenu (1). Il eût été préférable de licen-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 21 avril.

cier ces « fauteurs de désordre » ; mais presque tous, originaires de Madrid, auraient continué à y résider et à y souffler la révolte (1).

Murat était plus désarmé qu'on ne l'imaginerait contre des agissements souvent insaisissables. « Dans l'état actuel des choses », exposait-il, « c'est-à-dire dans l'état d'anarchie dans lequel se trouve l'Espagne, Votre Majesté sentira sans doute combien est pénible ma position. Car comment pouvoir remplir avec promptitude les ordres de Votre Majesté, quand je ne puis pas avoir une police indépendante, quand je ne puis pas l'exercer sur les journaux, quand je ne puis faire imprimer ce que je veux, quand je ne puis pas obtenir de suite du gouvernement ce que je demande, quand enfin je suis obligé de négocier avec lui ? Il est impossible de rester plus longtemps dans cet état ; ne serai-je pas forcé un de ces jours de rompre en visière (2) ? »

Le grand-duc avait du mal, dans de pareilles conditions, à faire respecter son autorité. A la merci de la police de la Junte, sans action sur la presse, il était impuissant à réduire à néant les faux bruits mis en circulation, bruits d'où naissaient des colères qui ne se contraignaient plus. Elles éclataient même à Madrid : un fanatique frappait de son stylet au milieu de la rue un officier et deux soldats français. Arrêté et questionné sur le mobile de son crime, il répondait avec hauteur qu'il « s'était senti subitement inspiré de tuer trois Français ». Un autre jour, un aide de camp du grand-duc, se rendant à pied au théâtre, était rudement coudoyé par un Espagnol qui lui assénait

(1) « Je pense qu'il serait utile de désarmer les gardes du corps et de les mettre à pied. Le Roi a fort mal traité ceux qui étaient à Vitoria ; ils s'étaient emparés de son palais ; il les a chassés avec beaucoup d'énergie... » (Lettre de l'Empereur au grand-duc, 30 avril.)

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 21 avril.

ensuite un coup de bâton sur la tête. L'aide de camp avait tiré son sabre et le lui avait passé au travers du corps. Des cris de vengeance s'étaient fait entendre; l'officier avait dû se réfugier au palais, sous la protection d'une patrouille française (1).

Des faits du même genre étaient signalés sur plusieurs points du royaume. Les événements se précipitaient. La Junte voyait croître son embarras et sa responsabilité; concilier ses devoirs envers Ferdinand avec la déférence sincère ou calculée qu'elle avait toujours montrée à Napoléon et à son représentant, lui était chaque jour plus malaisé. Elle ne pourrait se dérober longtemps à l'obligation de s'affirmer dans un sens ou dans un autre.

Napoléon avait désiré que Murat lui envoyât à Bayonne quelques hommes considérables par leurs talents, leur fortune, leur influence, et plus ou moins susceptibles de subir sa redoutable fascination. Ce désir n'avait pas été difficile à réaliser, car beaucoup avaient demandé à être du voyage. Murat avait désigné un certain nombre de grands d'Espagne qu'il croyait en état de rendre service, mais il était loin de les considérer « tous comme ralliés à notre politique », quoique la plupart lui eussent semblé animés de bonnes dispositions et fiers d'attacher leur nom à une époque qui devait régénérer l'Espagne. « Ce qui les avait le plus déterminés, c'était l'espoir de voir Napoléon, de voir le grand homme, le génie extraordinaire qui étonnait le monde. C'étaient leurs expressions. »

Aux grands d'Espagne s'étaient joints quelques hommes de loi et des membres des différents conseils de Castille et des Indes : « Ceux-là ont de véritables talents et désirent

(1) Lettres du grand-duc à l'Empereur, des 25 et 26 avril. — Le grand-duc donna deux cents piastres à la veuve du défunt, et lui assigna une pension de cinq cents francs.

ardemment un nouvel ordre de choses. Les autres n'ont qu'un nom. J'espère pouvoir déterminer aussi à faire ce voyage les ministres O'Farrill et d'Azanza, hommes de beaucoup de mérite et qui mènent ici la Junte d'État. Ce sont deux hommes d'honneur et remplis de talent, mais qu'il est difficile de convertir. Je voudrais pouvoir envoyer à Bayonne tous les obstinés; qui pourrait résister à l'influence de votre génie (1)? »

La Junte, qui avait consenti au départ de ces personnages, se ravisa au dernier moment et refusa de leur délivrer des passeports sans un ordre exprès de Ferdinand. Murat se vit contraint d'adresser au gouvernement une intimation formelle, et il fallut l'entremise d'Azanza et d'O'Farrill, démontrant à leurs collègues l'inanité de leur opposition, pour que les passeports fussent accordés, et encore sous la réserve que les destinataires ne sortiraient pas du royaume sans l'autorisation de Ferdinand.

En instruisant Napoléon de l'intervention des deux ministres, le grand-duc lui rapportait une conversation caractéristique qu'il avait eue avec eux le matin même. Lorsqu'il leur avait déclaré les volontés de l'Empereur, il avait cru « démêler à travers l'attachement bien sincère qu'ils portaient à leur souverain, le contentement que donne à de vrais Espagnols l'espoir d'un meilleur avenir ». Il leur avait parlé « des malheurs de notre révolution, de ses heureux résultats, de la régénération de l'Italie, du bonheur à venir de l'Espagne, de l'impossibilité que la dynastie des Napoléons pût régner avec celle des

(1) Le grand-duc à l'Empereur, le 25 avril. — Les personnages désignés étaient : le duc d'Ossuna, le marquis de Santa Cruz, le comte d'Altamira, l'archevêque de Burgos, de Valdès, ancien ministre de la marine, le duc del Parque, le prince de Castelfranco, Vitella, membre du conseil de Castille, O'Farrill, Azanza, Pereira, alcade de la cour, le comte del Campo-Alange, Massaredo, don Sebastien de Torrès, membre du conseil de Castille, etc.

Bourbons, de la différence d'un prince éclairé et d'un prince faible et ignorant, d'un pays sans administration avec un pays parfaitement organisé, du lugubre de la cour actuelle avec l'éclat d'une cour digne de la nation espagnole, etc., etc. » Ils s'étaient en fin de compte « rendus à l'évidence des avantages que leur promettait un prince de la famille impériale ; mais, en bons et loyaux Espagnols, ils avaient manifesté des craintes sur les dangers que pourrait entraîner un tel changement ». Ils ne contestaient pas qu'il s'opérerait sans secousse « si le prince des Asturies se démettait volontairement de son autorité entre les mains de son père, et si le père à son tour annonçait ce changement à la nation comme un acte de sa volonté ». Ils se réuniraient alors au grand-duc « de toute leur force pour préparer les esprits à un événement qu'ils croyaient essentiellement utile au bonheur de leur patrie (1) ».

L'idée d'un changement de dynastie, acceptée ou non, ne causait du moins plus de surprise. L'Empereur pouvait découvrir sa volonté ; elle n'apprendrait rien de nouveau à la ville de Madrid. Il importait seulement que l'imagination des Espagnols ne fît pas fausse route. Murat suppliait l'Empereur de « ne pas les laisser languir... C'était un très grand mal... On n'était plus tourmenté que par l'impatience et surtout le désir de connaître le nouveau roi... Tel était l'état des choses depuis le départ du prince des Asturies de Vitoria, et le départ du prince de la Paix de Madrid (2). »

Maintenant que Charles IV était à Burgos, l'Empereur voulait que l'on connût à Madrid la protestation adressée par le Roi à la commission de Régence et la résolution

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 26 avril.

(2) *Idem*, lettres du 27 et du 29 avril.

prise par la commission de gouverner au nom d'un prince qu'elle ne nommerait pas. Ce préambule lui semblait « indispensable pour faire marcher l'opinion ».

Après avoir reçu cet avis, le grand-duc devait faire insérer dans la *Gazette* l'une et l'autre de ces pièces, avec un extrait de la lettre écrite par Napoléon au prince des Asturies à Vitoria. « N'était-il pas essentiel de caractériser que l'Espagne se trouvait sans roi (1)? »

Murat n'aurait pas hésité à se conformer immédiatement à ces prescriptions s'il les eût crues utiles à la bonne direction de l'opinion publique; mais elle se dirigeait d'elle-même dans la voie où il était expédient de la conduire. Depuis le 23, toutes ses lettres avaient indiqué cette marche progressive, et aujourd'hui, loin d'avoir besoin d'influencer les esprits, il craindrait de « faire rétrograder l'opinion... »

« La chose est arrivée au point que le changement de dynastie fait le sujet de toutes les conversations, et qu'on n'est plus embarrassé que du choix du prince que Votre Majesté désignera pour gouverner (2). »

Ce choix que Napoléon n'avait pas divulgué, on ne doutait plus qu'il ne portât sur un de ses frères, et la perspective d'une alliance aussi étroite avec le plus puissant des souverains de l'Europe relevait singulièrement les courages. C'est ce sentiment que traduisait Murat, Murat auquel on a tant reproché d'avoir convoité le trône d'Espagne, quand il écrivait avec un désintéressement sur lequel nous aurons occasion de revenir : « Comment l'Espagne ne serait-elle pas satisfaite? Elle ne demandait qu'une nièce, et Votre Majesté va lui donner un frère (3)... »

(1) L'Empereur au grand-duc, 25 avril.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 29 avril.

(3) Le grand-duc à l'Empereur, 27 avril.

Cependant, le grand-duc n'attendait plus que la renonciation du prince des Asturies pour publier les pièces qui lui avaient été indiquées; elles devaient être suivies d'une proclamation qu'on exigerait de la Junte. Par cette proclamation, l'Espagne apprendrait que Charles IV était près de Bayonne, et que son fils et lui s'en remettraient bientôt à Napoléon « pour le jugement de leur grande querelle »; que tout changement que les Espagnols jugeraient utile à leur constitution serait fait avec leur consentement et « d'après leurs lumières et leur opinion... » « Si la Junte se refuse à faire cette proclamation », ajoutait l'Empereur avec sa façon sommaire de résoudre les difficultés, « vous la ferez vous-même et la ferez publier en français et en espagnol (1). »

Il était enjoint également au grand-duc de prendre en main, « de gré ou de force », la direction de la *Gazette* et de la faire paraître tous les jours; d'envoyer un officier aux généraux Solano et Caraffa pour les engager à avoir confiance en l'Empereur et à aider de tous leurs moyens à la conservation du bon ordre et de la tranquillité; d'inviter les archevêques de Madrid et de Tolède à faire des mandements dans le même sens; d'avertir enfin les grands et influents du royaume que le destin de l'Espagne et le maintien de leurs privilèges dépendraient de leur conduite. « Que le public sache bien », répétait l'Empereur, « que le roi Charles a protesté; que c'est une querelle entre le père et le fils; qu'on attende avec une entière confiance en moi l'issue des événements; que je rendrai un jugement d'arbitrage par lequel je déciderai tout pour le changement de couronne (2). »

Charles IV était encore à Burgos, que l'impétueux arbitre,

(1) L'Empereur au grand-duc, 28 avril.

(2) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 28 avril 1808.

souvent plus maître des autres que de lui-même, faisait notifier à Ferdinand par l'organe de Champagny qu'il ne le reconnaissait pas et qu'il ne le reconnaîtrait jamais comme roi d'Espagne. La Junte n'avait plus l'autorisation de correspondre avec lui; aucun courrier ne devait franchir la frontière s'il n'était adressé à la cour de Charles IV.

L'Empereur ne se dissimulait pas que le procédé était un peu hâtif et capable de causer quelque émoi : « Si la crainte de Charles IV et de la Reine portait le peuple à vous pousser, il faut le laisser faire, nous approchons du dénouement... Faites bien connaître que si l'Espagne est troublée, si la sécurité est compromise, le pays sera démembré, au lieu que tout peut s'arranger avec décorum (1). »

Par suite de la notification relative aux courriers, Napoléon avait fait arrêter ceux que les agents de Ferdinand expédiaient à Madrid.

L'un d'eux était trouvé porteur d'une lettre du prince au régent don Antonio, dont les termes dépourvus d'ambiguïté ne permettaient pas de se faire illusion sur le degré de sympathie que nous lui inspirions. Ferdinand racontait à son oncle que l'Impératrice avait été accueillie avec indifférence à Bayonne. « Il n'y avait que quelques enfants qui crièrent des *Viva!* Encore ces cris étaient-ils bien froids. » Il décrivait une entrevue orageuse de Napoléon et de Cevallos dans laquelle l'Empereur l'avait appelé traître parce qu'il avait été « ministre chéri » de Charles IV; il terminait en lui recommandant de prendre des précautions « pour que ces maudits Français » ne le rendissent pas « victime de leur méchanceté ».

(1) L'Empereur au grand-duc, 29 avril.

L'Empereur, très offensé, se montrait particulièrement sensible à l'appréciation de Ferdinand sur l'accueil fait à l'Impératrice à Bayonne : « La lettre », écrivait-il à Murat, « vous prouvera la bêtise et l'hypocrisie de son auteur, car l'Impératrice, qu'il dit avoir été reçue froidement, a été reçue, au contraire, avec enthousiasme (1). »

La Junte continuant d'adresser ses rapports à Ferdinand, malgré les engagements pris, l'Empereur avait fait intercepter de même les dépêches qu'elle envoyait de Madrid. Il est à remarquer que les impressions de Murat s'y trouvaient toutes confirmées par les Espagnols eux-mêmes. Il a été trop souvent insinué que l'optimisme se liait chez lui à un calcul intéressé pour que nous ne retenions pas l'attention sur les passages suivants des dépêches impériales :

« ...J'ai fait arrêter un autre courrier adressé à Ferdinand de Madrid qui rendait le même compte que vous de l'opinion publique (2)... »

« ...Dans les lettres interceptées, on dit que l'opinion a changé en faveur des Français, et que cela est une preuve de l'instabilité de l'opinion (3)... »

La façon dont Murat comprenait son rôle n'avait donc pas mis en péril les intérêts dont il avait la garde. L'Empereur, quand il jugeait les choses sans passion, le reconnaissait volontiers, ainsi que le prouvent, entre bien d'autres, ces témoignages tombés de sa plume : « ...Je vois avec plaisir ce que vous me dites... J'approuve votre marche et tout ce que vous avez fait (4)... »

Et pourtant les efforts de Murat ne lui épargnaient pas

(1) L'Empereur au grand-duc, 30 avril, 2^e lettre.

(2) Lettre de l'Empereur au grand-duc, du 30 avril.

(3) *Idem*, du 2 mai.

(4) *Idem*, 22 avril.

toujours, on l'a déjà vu, des reproches qu'il est peut-être permis de trouver hors de proportion avec les sujets de mécontentement sur lesquels ils se fondaient. L'Empereur était impitoyable pour les moindres erreurs de conduite. Les tempéraments dont, en diverses circonstances, avait usé son beau-frère, soit par un effet de sa bonté naturelle, soit par suite des exigences de la situation politique, n'étaient à ses yeux que des marques « d'insuffisance et de faiblesse ».

La lettre suivante, qui revenait sur d'anciens griefs et en accumulait de nouveaux avec la même âpreté, aurait-elle été plus sévère si le chef de l'occupation française avait failli gravement à ses devoirs? Il fallait qu'on n'eût pas à craindre de décourager un dévouement si éprouvé. Elle fut écrite au moment où les incidents dramatiques de Bayonne auraient pu absorber à bon droit les préoccupations de Napoléon :

« Il est temps de montrer l'énergie convenable... Vous avez commué la peine d'un soldat condamné à mort en cinq années de fers... Vous n'aviez pas ce droit, et ne vous permettez pas à l'avenir de pareils écarts. Vous pouvez faire des actes pareils dans les troupes de Berg, mais non dans les troupes françaises. Tenez le soldat en prison jusqu'à ce que le conseil privé ait fait connaître son opinion. J'envoie cette affaire au grand juge (1). »

Au sujet de la proclamation du Roi que le grand-duc n'avait pu faire imprimer faute d'un imprimeur assez sûr :
« La raison que vous me donnez que vous ne trouvez pas d'imprimeur est misérable. Je vous ai dit de vous emparer du gouvernement. Quand on est à la tête de cinquante mille hommes, on n'écrit pas des lettres comme vous en

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 26 avril 1808.

avez écrit à l'infant don Antonio; on ne prend pas des voies d'intrigue. Le roi Charles ayant protesté, je ne connais pas de roi Ferdinand; le roi Charles est le seul roi d'Espagne. Veillez à ce qu'on n'imprime et ne fasse rien contre la tranquillité publique, et servez-vous des journaux pour donner la direction convenable à l'opinion. Votre ordre du jour aux soldats sur l'affaire de Burgos est misérable. Bon Dieu, où en serions-nous, s'il fallait écrire quatre pages aux soldats pour leur dire de ne pas se laisser désarmer, et de citer comme un acte héroïque qu'un poste de quinze hommes ait fait feu contre la canaille? Le Français a trop d'esprit pour ne pas se moquer d'un tel ordre du jour. Vous n'avez pas appris cela à mon école. Que ferez-vous dans les moments critiques si vous prodiguez ainsi les proclamations? Il ne fallait que trois mots : La canaille de Madrid est en mouvement, une insurrection a lieu; le soldat qui se laissera désarmer ou forcer sa consigne sera déclaré indigne de faire partie de l'armée. Encore je doute que cela soit nécessaire. Vous avez fait un acte funeste à la discipline en ne cassant pas l'officier qui a remis les deux soldats à la canaille. Je comptais le dégrader à la tête de l'armée à mon arrivée à Madrid, et vous avez eu très grand tort de leur accorder leur grâce. Votre proclamation m'a fait rougir (1). »

Murat répondit avec mesure, mais non sans force, à une algarade si peu prévue : « Sire, j'ai reçu ce matin la lettre de Votre Majesté du 26 avril. Elle m'a causé la plus vive douleur; mais ce qui doit me consoler, c'est que je ne l'ai nullement méritée; c'est une tuile qui me tombe sur la tête. Je ne croyais pas d'abord mériter le reproche d'avoir manqué d'énergie, et je pense que c'est celle que j'ai con-

(1) L'Empereur au grand-duc, 26 avril.

stamment montrée qui en a imposé aux intrigants qui se sont fait voir sous toutes les couleurs... Je ne sais pas qui est-ce qui parle à Votre Majesté de rassemblements. Je ne puis les dissoudre à coups de canon, puisqu'il n'en existe pas. Soyez bien convaincu que je suis disposé à donner une bonne leçon au premier qui se formera. Votre Majesté me fait un crime d'avoir commué la peine d'un soldat condamné à mort en celle de cinq années de fers. Sire, je n'ai point exercé cet acte d'autorité sur l'armée française comme grand-duc de Berg, mais bien comme votre lieutenant, et comme il avait été condamné d'après un de mes ordres du jour, je m'étais cru autorisé à commuer la peine capitale en celle qu'il avait encourue par le Code pénal militaire.

« Je suis affligé de voir Votre Majesté si peu disposée à l'indulgence envers moi, et je n'aurais jamais pensé que vous auriez envoyé une de mes décisions au grand juge. Quant à la discipline de l'armée, je défie qu'il en existe une plus sévère (1). »

Il est juste d'ajouter que l'Empereur chercha bientôt à atténuer ce qu'il y avait eu d'excessif dans l'expression de son mécontentement. Il le fit avec la grâce dont il savait user quand il le voulait bien : « Je reçois votre lettre du 1^{er} mai à trois heures du matin. Vous ne pouviez pas avoir le droit de commuer une peine imposée par jugement d'un tribunal ou d'une commission spéciale, comme mon lieutenant, puisque moi-même je n'ai pas ce droit, ou du moins que je ne l'ai qu'après avoir entendu le conseil privé dont est membre M. le grand-duc de Berg. Vous autres militaires, vous ne voulez vous assujettir à aucune forme. Vous avez tort de croire que j'ai fait une chose

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 30 avril-1^{er} mai, à deux heures du matin.

mauvaise pour vous. J'ai fait une chose de règle, et qui doit être ainsi, et vous êtes un enfant de vous en affliger (1). »

Le *post-scriptum* autographe déjà cité d'une lettre du 3 mai achevait de cicatriser la plaie : « On dit que Votre Altesse est fâchée contre moi de ce que j'ai blâmé la rédaction d'un ordre du jour. Il faut que vous soyez bien enfant. Soyez donc raisonnable. J'ai bien assez d'embarras. »

L'Empereur perdait un peu de vue que ces embarras, qui le rendaient si nerveux, il se les était créés lui-même. La lettre du 26 avril est écrite au lendemain du refus formel de Ferdinand de lui céder ses droits. Absolu et pressé, il n'admet pas d'obstacle à sa volonté. Ses reproches à Murat coïncident presque toujours avec des ennuis dans lesquels Murat n'est pour rien ; si ces reproches sont assez nombreux, ils ne portent que sur de menus détails. Est-il surprenant qu'à une pareille distance, avec une aussi grande difficulté de communications, l'entente ait été parfois contrariée par la force des circonstances ?

Quoi qu'il en fût, Napoléon, déçu par la résistance de Ferdinand, où il voulait voir « plus d'entêtement que de grandeur, ne croyait plus avoir besoin de ménagements ». Il confiait à Murat qu'il destinait à son frère Joseph, roi de Naples, le trône d'Espagne, et que pour remplir la vacance du gouvernement, Charles IV allait nommer le grand-duc lieutenant général du royaume, l'investir de la présidence de la Junte et du commandement des troupes (2). L'Empereur tenait expressément à ces deux derniers points, sur lesquels il insistait encore le 11 mai : « Il faut

(1) L'Empereur au grand-duc, 3 mai, dix heures du soir.

(2) L'Empereur au grand-duc, 2 mai. Déjà, le 30 avril, l'Empereur avait écrit au grand-duc : « Je vous ai écrit de prendre le commandement des troupes. Écrivez à Solano et à Caraffa que cela doit être comme cela... »

que de gré ou de force vous fassiez reconnaître votre autorité... La Junte avait reconnu Charles IV ; ce prince vous a nommé lieutenant général du royaume ; il faut qu'elle vous obéisse... C'est lorsque l'Espagne sera dans une position critique qu'elle sera heureuse des arrangements qui auront eu lieu. »

L'intérêt le plus urgent du moment était de faire quitter Madrid aux princes de la maison royale qui s'y trouvaient encore, et dont le séjour en Espagne ne se conciliait pas avec l'installation de la dynastie nouvelle. L'Empereur prescrivait d'envoyer à Bayonne « la reine d'Étrurie et les infants et infantes. Aucun individu de la famille ne devait rester à Madrid. » « Il faut qu'ils partent et viennent comme le prince de la Paix jour et nuit... Vous ferez partir aussi l'infant don Antonio, et vous lui notifierez que le Roi lui ordonne de venir sans délai (1). »

Don Antonio était demeuré en Espagne, retenu par ses fonctions de président de la Junte ; le plus jeune des fils de Charles IV, l'infant don Francisco, devait faire le voyage avec sa sœur, la reine d'Étrurie, qu'une indisposition avait empêchée, à son grand regret, d'accompagner ses parents.

La Junte ne pouvait se méprendre sur la signification des ordres de Napoléon ; elle s'opposa de tout son pouvoir au départ de don Francisco. Elle se désintéressait de celui de la reine d'Étrurie, considérée comme une princesse étrangère ; mais lorsque Murat, continuellement sollicité par la reine Louise, eut parlé de faire prendre le chemin de la France au dernier des héritiers directs de Charles IV, don Antonio déclara qu'il avait besoin d'un ordre de Ferdinand VII, et qu'il n'assumerait pas une pareille déter-

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 30 avril, trois heures après midi.

mination. Il demandait qu'on attendît au moins que le prince des Asturies l'eût informé de sa renonciation.

La Junte avait-elle l'idée de faire disparaître don Francisco? Cela est plus que probable, car, le 23 avril, après avoir reçu des dépêches de Bayonne, les membres du conseil s'étaient réunis en hâte; « quelqu'un qui avait été chez don Antonio les avait entendus beaucoup crier... » Canisy, que le grand-duc avait chargé de faire surveiller l'infant, afin de prévenir toute séquestration ou départ secret, lui rendait compte « qu'il avait entendu un grand remue-ménage dans le château, qu'on enlevait des malles et qu'on les dirigeait sur des voitures par la porte de derrière qui donne sur la ville (1) ».

Mais, soit que la tentative eût paru difficile, soit que la Junte hésitât à braver ouvertement Napoléon, elle fit savoir au grand-duc dans la matinée du 1^{er} mai qu'elle consentait à laisser partir l'infant, « en se réservant le droit de protester contre ce départ » ... « Je n'ai point vu en cela d'inconvénient », déclarait Murat. « Il partira donc demain avec la reine d'Étrurie; mon aide de camp, le prince de Monaco, les accompagne. Je crois pouvoir vous assurer qu'ils ne seront pas aussi longtemps en route que le Roi et la Reine, car la reine d'Étrurie a le plus grand désir de sortir d'Espagne (2). »

L'aventure devait être grosse de conséquences.

La nouvelle s'ébruita bien vite, propagée par les agents de Ferdinand.

Murat l'avait souvent répété : le moyen de conquérir les Espagnols n'était pas d'user de violence à leur égard, ni d'attenter à la liberté de leurs princes. Or, les propositions faites à Ferdinand à Bayonne, son refus d'acheter, par une

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 28 avril.

(2) *Idem*, 1^{er} mai.

immolation irrévocable de ses droits, les dédommagements qu'on lui offrait en Italie, cette sorte d'enlèvement de son plus jeune frère, tout cela démentait jusqu'à l'apparence d'un accord. L'Espagne se sentait atteinte dans ses fibres les plus sensibles.

Dans un regain d'énergie, la Junte venait d'envoyer à Ferdinand un émissaire de confiance chargé d'examiner avec lui si les circonstances ne commandaient pas de rompre avec la France, de fermer les frontières, de substituer à la commission de régence un autre gouvernement qui se transporterait en lieu sûr et convoquerait les Cortès, de recourir, en un mot, à tous les expédients suggérés à l'Espagne par son patriotisme aux abois. Conscient du déplorable effet de son départ, Ferdinand ne négligeait rien pour se réhabiliter dans l'esprit des Espagnols. L'émissaire de la Junte s'était croisé avec un courrier qu'il envoyait lui-même à Madrid pour prévenir ses affidés que l'Empereur voulait le forcer à échanger sa couronne contre celle d'Étrurie, et qu'il avait repoussé, comme elles le méritaient, de pareilles exigences.

Les hésitations du prince ressemblaient peu en réalité à la fermeté dont il faisait parade ; mais son parti, depuis que la lumière s'était faite sur les projets de Napoléon, était prêt à tout croire et à célébrer sur tous les tons le courage de son héros. N'avait-il pas relevé fièrement le gant qu'on lui jetait ? Ne s'exposait-il pas, par amour pour l'Espagne, à d'incalculables dangers ? Était-ce le moment de répondre par un lâche abandon à tant de vaillance et de dévouement ? Des correspondances actives, passionnées, s'échangeaient entre la jeune cour et ses tenants d'Espagne. Elles étaient confiées à des piétons échelonnés de distance en distance à travers les montagnes, auxquels des connivences locales assuraient d'ordinaire

une avance de dix-huit à vingt heures sur les courriers français.

Madrid était déjà depuis quelques jours inondé de pamphlets écrits à la main, composés dans la ville même, ou envoyés de Bayonne, et annonçant, tantôt que trente mille Biscayens étaient entrés dans Bayonne, y avaient enlevé le Roi et l'avaient conduit dans l'intérieur du royaume; tantôt que le peuple avait « retrouvé sa première énergie et sa première vaillance » dès qu'il avait appris la réponse faite par le prince, suivant un de ces pamphlets, aux offres de Napoléon (1) : « Né en Espagne, il aimait mieux y vivre comme un simple particulier que de régner dans un autre pays. Il se laisserait couper en morceaux plutôt que de renoncer à une patrie dont on l'avait éloigné par de faux prétextes et de fausses apparences d'amitié. » « Ma vie est entre les mains de Votre Majesté, aurait-il dit à Napoléon; mais les Espagnols sauront venger ma mort, ainsi que l'outrage fait à ma nation. La tête de Murat et celles des autres généraux français répondront de la mienne. » « On ne peut se faire une idée, ajoutait le pamphlet, de l'enthousiasme excité par ces paroles. La tiédeur du peuple s'est changée en délire. Tous crient qu'il faut déclarer la guerre, enlever le Roi, attaquer pendant la nuit le palais de Murat et des autres généraux, et s'emparer de leurs personnes pour servir d'otages, jusqu'à ce que les souverains de l'Espagne lui soient rendus. Le gouvernement jugerait sans doute convenable et utile de se servir de ces idées du peuple. Si on ne se décidait pas avant huit jours, le peuple n'attendrait pas les dispositions du gouvernement et céderait à l'impatience d'en venir aux mains avec les Français... »

(1) Une copie de ce pamphlet, adressée à Cevallos sous le nom de Fernando Fernandes Molina, et daté de Madrid, 30 avril, avait été trouvée sur un des courriers arrêtés à la frontière le 3 ou le 4 mai.

« Cevallos », d'après un autre pamphlet (1), « avait fait remettre une note à l'Empereur, portant que si l'abdication de Charles IV était nulle comme ayant été l'effet de la violence, on devait, à plus juste titre, regarder comme telle la renonciation à laquelle on voudrait contraindre le prince des Asturies, son maître, attiré hors des frontières par des moyens connus de tout le monde et qui rempliraient d'indignation non seulement l'Europe, mais l'univers entier. » Au seul soupçon que le prince avait été trompé, les provinces d'Espagne s'armaient, les ports s'ouvraient aux Anglais. Madrid, au milieu de la tranquillité et du repos inaltérable qu'il n'avait pas cessé de conserver, gardait toute sa vigueur pour une occasion décisive. Enfin, jusqu'au plus petit hameau de la monarchie était prêt à prendre les armes. Le libelle finissait ainsi : « Rappelons-nous la valeur des Numantins et tâchons de les imiter. »

Toutes ces excitations prouvaient qu'on se préparait à agir autour de Ferdinand. A un habitant de la Navarre qui proposait de faciliter sa fuite, le duc de l'Infantado s'était contenté de répondre que le moment n'était pas encore arrivé (2).

Dans les provinces frontières, nul symptôme cependant d'un prochain orage ; on semblait tranquille en Navarre et en Biscaye : « Il paraîtrait même que ces provinces voisines de la France », assurait l'Empereur le 4 mai, « craignent l'effet de tout ceci et surtout les résultats de l'anarchie. Partout on promet d'être tranquille et l'on

(1) Saisi à Madrid, et communiqué le 30 avril par le grand-duc à l'Empereur ; il eut une très grande influence sur les événements du 2 mai. (Voir aux Pièces justificatives (n° XVII) ce pamphlet, celui qui est cité à la page précédente, et un extrait de lettre à Palafox.)

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 30 avril-1^{er} mai, à deux heures du matin.

commence à discuter... » « S'il arrive quelque accident, on en accusera ceux qui mettent le feu en Espagne et ne prennent aucun soin de l'éteindre (1)... »

Quoiqu'il lui parût « bon de se tenir en garde », l'Empereur ne jugeait pas une levée de boucliers imminente ; en communiquant à Murat les rapports enflammés que nous avons analysés, « vous y verrez », lui marquait-il, « la parfaite folie de ces gens-là (2) ».

Murat était bien obligé de prévenir Napoléon « que les nouvelles qui venaient de Bayonne apportaient la plus grande inquiétude dans la capitale, et que l'opinion s'en ressentait ». L'annonce du départ de don Francisco avait occasionné le 1^{er} mai, à la Puerta del Sol, un nombreux rassemblement ; ce qui tranquillisait le grand-duc, « c'est qu'aucun désordre ne s'en était suivi... On n'était tourmenté que par l'impatience de savoir comment tout cela finirait. » La parade de ce jour-là avait été, comme les précédentes, très belle. Les camps étaient remplis d'Espagnols ; « tout Madrid avait été visiter la tente de l'Empereur (3) ».

A Madrid et à Bayonne, on se croyait donc maître de la situation ; les rapports venus de l'intérieur persistaient à la présenter en somme sous des couleurs rassurantes. Le général Dupont se louait beaucoup de l'esprit des habitants de son commandement. Selon le maréchal Moncey, « les effets du prince des Asturies avaient considérablement baissé depuis huit jours ».

Le grand-duc n'en était pas moins pénétré de la nécessité d'attirer tous les concours par l'institution d'un pouvoir régulier, et de mettre fin à l'anxiété générale : « J'es-

(1) L'Empereur au grand-duc, 5 mai.

(2) *Idem.*

(3) Le grand-duc à l'Empereur, 1^{er} mai.

père qu'au moment où j'écris à Votre Majesté, toutes les affaires d'Espagne sont terminées. Il est bien nécessaire que l'Espagne connaisse sa nouvelle destinée, car il serait difficile, avec un gouvernement qui nous est opposé par devoir, de diriger l'opinion dans le sens du système de Votre Majesté. Mais, je le répète, je suis persuadé que les membres de la Junte, une fois dégagés de leur serment, vous serviront avec zèle (1). »

L'heure approchait, hélas ! où ces espérances allaient recevoir un cruel démenti, où la première lueur d'un vaste incendie allait inopinément rougir l'horizon, où l'Espagne allait montrer à quelles extrémités peut être conduit un peuple fanatisé, quand on le soulève au nom de son indépendance et de son honneur national !

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 1^{er} mai.

CHAPITRE X

Le départ de la reine d'Étrurie et de l'infant don Francisco pour Bayonne.

— La journée du 2 mai. — Efforts de Murat pour amener la pacification. — Préméditation certaine des Espagnols. — Ordre du jour et proclamation de Murat.

Bayonne. — Accueil fait par Napoléon à Charles IV et à la reine Louise.

— Entrevue des vieux souverains avec leur fils. — Conditions posées par Ferdinand à la restitution de la couronne. — Lettres de Charles IV et de Ferdinand. — La nouvelle des événements du 2 mai parvient à Bayonne. — Colère du Roi et de la Reine contre leur fils. — Soumission et renonciation de Ferdinand. — Murat nommé lieutenant général du royaume. — Traités de Bayonne. — Départ de la famille royale pour Compiègne et Valençay.

Le 2 mai était le jour fixé pour le départ de don Francisco et de la reine d'Étrurie. Le mouvement de la veille à la Puerta del Sol avait été contenu sans trop de peine, et, malgré la surexcitation des esprits, le grand-duc ne prévoyait pas que cette journée du 2 dût prendre un caractère plus menaçant.

Divers symptômes pouvaient néanmoins donner à réfléchir. Les rapports de police constataient que le nombre des paysans qui s'introduisaient dans la ville avait augmenté depuis quelques jours, et qu'ils faisaient, sans compter, de grosses dépenses dans les cabarets. Rosetti relate dans son livre-journal que le chef de la police, avec lequel ses fonctions d'aide de camp le mettaient en relation, ne lui avait pas caché « qu'il se tramait quelque chose contre les Français », sans qu'il pût ou voulût donner des renseignements

très positifs sur les projets des Espagnols. De plus, le propriétaire de la maison où il habitait, employé supérieur des finances, lui avait conseillé de prendre ses précautions et de solliciter au besoin une mission qui l'éloignât de Madrid. Le conseil ne fut pas pris au sérieux.

Dès la matinée du 2 mai, le peuple encombrait la cour du palais du Roi. Le bruit s'était répandu que la Junte refusait de laisser partir l'infant, et que le grand-duc projetait de l'enlever de force. Le départ de la reine d'Étrurie ne rencontra pas d'opposition. Les yeux étaient anxieusement fixés sur deux voitures qui semblaient prêtes à suivre la sienne et qu'on disait destinées à emmener l'infant don Francisco et son oncle don Antonio. On disait aussi que le jeune prince se dérobaît, pleurait et ne voulait pas partir. L'apparition d'un aide de camp du grand-duc, le chef d'escadron Lagrange, venu pour saluer la reine d'Étrurie, fit éclater la sourde colère de la foule. Lagrange, dont on rattachait la mission au voyage des infants, fut accueilli par des vociférations et des menaces. Au cri : « On nous les enlève ! » le peuple se rua sur lui, et il aurait été écharpé sur place si un poste de la garde n'eût volé à son secours. Le feu s'engagea de part et d'autre ; en un moment, la ville entière fut en insurrection.

Les troupes françaises occupaient trois camps distants d'une lieue environ de la ville. Le grand-duc n'avait avec lui que deux escadrons de la garde impériale, un peloton de mameluks, quelques marins et une compagnie de Basques. Il monta aussitôt à cheval et dépêcha des aides de camp à tous les corps environnants, avec ordre de rallier Madrid au pas de charge. Le massacre des Français avait déjà commencé ; beaucoup d'entre eux, attachés à l'armée, des officiers de tous grades, parmi les-

quels le fils du général Legrand, tombaient mortellement frappés.

Les colonnes françaises se montrèrent vers midi. Après avoir balayé la rue d'Alcala qui traverse Madrid dans une partie de sa longueur, elles trouvèrent la place de la Puerta del Sol envahie par la multitude qu'il fallut charger et disperser à coups de sabre. L'attaque et la défense prirent bientôt un caractère presque sauvage : les mameluks, accueillis par une vive fusillade des fenêtres d'un couvent de moines de Santa Maria d'Atocha, avaient passé par les armes tous les habitants de ce couvent, tandis que les malades de notre armée, surpris sans défense à l'hôpital militaire, étaient impitoyablement égorgés par les infirmiers espagnols. Le combat ne fut plus qu'une suite d'horribles représailles.

Le grand-duc, au milieu de l'action, avait sommé la Junte de concourir au rétablissement de l'ordre. « Dieu sait », lui disait-il dans une lettre écrite à une heure de l'après-midi, « que l'énormité de ces attentats pouvait seule me déterminer à déployer la force. Plus celle dont je puis disposer est imposante, plus j'ai mis de lenteur à en faire usage, supportant avec une patience que je me reprocherais, si elle ne tenait aux plus nobles motifs, tant de provocations séditeuses qui auraient dû être réprimées plus tôt. Dès ce moment, tout ménagement doit cesser. Il faut que la tranquillité se rétablisse, ou que les habitants de Madrid s'attendent à subir toutes les conséquences de la révolte ; que tout attroupement se disperse sous peine d'être foudroyé... Jusqu'à présent, j'ai accordé une grande confiance à vos paroles ; cet instant est celui où vous devez la justifier en remplissant les devoirs si graves que les circonstances vous imposent... »

La troupe espagnole, consignée dans ses casernes, ne s'était pas mêlée à la sédition. Seuls les artilleurs, forcés par les insurgés de leur ouvrir les portes de l'arsenal, avaient soutenu avec eux, contre le général Lefranc, un combat opiniâtre qui ne nous empêchait pas de rester maîtres du dépôt d'armes.

Trois ou quatre heures de cette lutte acharnée suffirent pour comprimer l'émeute. Vers cinq heures, le peuple était partout refoulé et dispersé. Quelques hommes, refusant de se rendre, continuaient seuls à combattre avec une violence désespérée. « On en vit, dit un historien espagnol, qui, résolus à vendre chèrement leur vie, se précipitaient au milieu des rangs français, frappant et tuant jusqu'à leur dernier souffle. D'autres, s'embusquant dans l'angle des rues, allaient ainsi de l'une à l'autre, faisant un feu meurtrier et continuel. D'autres encore, au lieu de fuir, attendaient de pied ferme et ajustaient leur dernier coup contre le chef ou l'officier français qui leur était signalé par ses insignes (1). »

O'Farrill et d'Azanza avaient fait vainement de généreux efforts pour arrêter le conflit. Désespérant d'y parvenir, ils s'étaient portés près de Murat qui campait avec son état-major sur les hauteurs de San Vicente, et s'étaient engagés à pacifier le peuple si les Français consentaient à cesser le feu. Murat s'y prêta volontiers et leur adjoignit le général Harispe, son chef d'état-major, ainsi que d'autres officiers, pour prêcher l'apaisement et annoncer la fin des exécutions qu'une commission militaire avait sommairement ordonnées.

Le soir même, le grand-duc adressait à l'Empereur ce compte rendu des incidents de la journée :

(1) Toreno.

« Madrid, 2 mai 1808, six heures du soir.

« Sire, la tranquillité publique a été troublée ce matin. Le peuple des campagnes depuis quelques jours se rassemblait dans la ville; des pamphlets circulaient, pour exciter à la révolte; la tête des généraux français et des officiers logés dans la ville était mise à prix; enfin tout annonçait une crise. Ce matin, dès huit heures, la canaille de Madrid et de la campagne obstruait toutes les avenues du château et remplissait les cours. Un de mes aides de camp que j'avais envoyé pour complimenter la reine d'Étrurie qui allait monter en voiture, a été arrêté à la porte du château, et il eût été assassiné par la populace effrénée, sans dix ou douze grenadiers de la garde de Votre Majesté que j'ai envoyés pour le dégager. Un instant après, un second aide de camp que j'envoyais porter des ordres au général Grouchy, a été assailli à coups de pierres et blessé. Sur-le-champ la générale a battu; la garde de Votre Majesté a pris les armes; tous les camps se sont mis en mouvement et ont reçu l'ordre de marcher sur Madrid pour venir occuper les postes qui leur avaient été indiqués en cas d'alarme. Cependant un bataillon de la garde qui est logé dans mon palais a marché, soutenu par deux pièces de canon et un escadron de chasseurs polonais, vers le château, sur le rassemblement qui existait, et l'a dissipé à coups de fusil. De son côté, le général Grouchy rassemblait sa troupe au Prado et recevait l'ordre de se porter par la rue d'Alcala à la Puerta del Sol et à la place Mayor, où s'étaient réunis plus de 20,000 révoltés. On assassinait déjà dans les rues tous les soldats isolés qui cherchaient à se rendre à leur poste; on n'a pas même épargné ceux qui se trouvaient aux distributions. Le général Lefranc, qui occupe avec un régiment le couvent de San Bernardino, se portait avec sa

brigade à la porte de Foncarral, où se trouvaient placées trois pièces de canon. Le bataillon des marins a pris poste en réserve dans mon palais. Le colonel Frédéric, avec ses deux bataillons de fusiliers, occupait la place du Palais et l'entrée des rues Almudena et Plateria. La compagnie basque s'était portée à la place de Santo Domingo. La garde à cheval de Votre Majesté était en bataille devant les casernes, rue del Prado Nuevo, à la porte de Saint-Vincent; les cuirassiers marchaient de Caravanchel sur le pont de Tolède. Des piquets ont été envoyés à l'hôpital, d'autres marchaient sur l'Arsenal. Telles étaient mes dispositions, lorsque j'ai ordonné au général Grouchy de se porter à la Puerta del Sol, et au colonel Frédéric de marcher sur le même point par celle de la Plateria et de dissoudre à coups de canon cette populace; ces deux colonnes se sont mises en mouvement et sont parvenues à nettoyer ces rues, non sans beaucoup de difficultés, car ces misérables, chassés des rues, se réfugiaient dans les maisons et faisaient feu sur nos troupes des croisées, tandis que le plus grand nombre se portait sur l'Arsenal, afin d'en enlever les canons et les fusils; mais le général Lefranc, qui se trouvait à la porte de Foncarral, a marché dessus, la baïonnette en avant, et est parvenu à s'en rendre maître et à reprendre les canons dont les révoltés s'étaient d'abord emparés. Dès lors, les colonnes se sont portées sur la Puerta del Sol, des portes de Tolède, de Ségovie et de Foncarral. Le général Grouchy a fait entrer dans les maisons d'où l'on faisait feu, et a fait passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouvait. Toutes les rues ont été balayées. Les paysans des campagnes qui étaient parvenus à se sauver de la ville ont été rencontrés par la cavalerie et sabrés.

« Le canon et la fusillade ne se faisaient plus entendre,

et recevant des rapports qu'il n'y avait plus personne dans les rues, je me suis rendu au palais, chez l'infant don Antonio, pour lui dire qu'il fallait que, sur-le-champ, toute la ville fût désarmée. On fait la proclamation dans ce moment; elle sera envoyée à toutes les provinces. Les capitaines généraux, les corrégidors, les alcades, les chefs du clergé seront rendus responsables de son exécution et de la tranquillité du royaume.

« Sire, il y a beaucoup de monde de tué; les chasseurs de votre garde ont perdu quelques hommes. Le colonel Daumesnil s'est comporté à son ordinaire, comme un brave; il a traversé deux fois l'attroupement avec ses chasseurs. Il a eu vingt hommes hors de combat, deux chevaux tués sous lui, et a été blessé légèrement au genou. Ce soir, je rendrai compte d'une manière plus exacte à Votre Majesté de cet événement, lorsque j'aurai reçu moi-même tous les rapports détaillés des différents généraux qui commandaient. En un clin d'œil, tout le monde a été à son poste. Je dois les plus grands éloges à toutes les troupes de Votre Majesté. J'en dois particulièrement au général Grouchy... »

Quelles avaient été les pertes de part et d'autre? Il est difficile de le préciser. D'après le manifeste du conseil de Castille, le nombre des tués, du côté des Espagnols, se serait élevé à 104, celui des blessés à 54 et celui des disparus à 35; tandis que les Français auraient eu plus de 1,500 hommes hors de combat. Selon le *Moniteur*, le nombre des morts pour les Français n'aurait été que de 25, celui des blessés de 45 à 50, alors que la journée aurait coûté aux émeutiers plusieurs milliers des leurs. Ces évaluations n'étaient pas plus exactes les unes que les autres. Les conseils de gouvernement, pour calmer l'effervescence populaire, réduisaient autant que possible les pertes des

Espagnols et grossissaient celles des Français; les Français, par une opération inverse, atténuaient les leurs et augmentaient celles des Espagnols pour faire ressortir l'importance de l'avantage qu'ils avaient remporté. Ce qui semble se rapprocher le plus de la vérité, c'est que le nombre total des victimes ne dépassa pas 500, dont les quatre cinquièmes à mettre au passif des émeutiers.

Il est indéniable que l'agression était venue des Espagnols. Nos troupes furent surprises à l'improviste, et l'état-major français n'eut à se reprocher que de n'avoir pas tenu plus de compte des divers symptômes qui l'avaient précédée. L'accusation formulée contre Murat par quelques historiens espagnols, d'avoir voulu la journée du 2 mai, afin d'écraser le peuple de Madrid, est donc simplement absurde. S'il avait eu l'intention de l'attirer dans un piège, aurait-il précédemment déployé devant la population toutes les forces de son armée? N'eût-il pas fortifié la garnison, protégé l'hôpital militaire, mis l'Arsenal à l'abri d'un coup de main? Eût-il permis la dispersion de ses soldats dans la ville, où un grand nombre périt isolément?

Les preuves abondent, au contraire, qui attestent la préméditation des Espagnols. On se rappelle les lettres interceptées, les rapports qu'elles établissaient entre les amis de Ferdinand demeurés à Madrid et ceux qui l'avaient suivi à Bayonne, le dessein qui s'y dévoilait de « tomber avant peu sur les Français ». « C'était certainement l'appel à la nation lancé de Bayonne par Cevallos », affirmait le 3 mai le grand-duc à l'Empereur, « qui avait provoqué la révolte de la veille. »

« Des renseignements sûrs auxquels j'ai lieu d'avoir confiance », lui disait Napoléon quelques jours après, « me donnent la conviction que le mouvement général qui a eu lieu à Madrid a été commandé par le prince des Asturies

et par sa cour, et, dès lors, opéré par la Junte. S'exposer à toute extrémité plutôt que d'adhérer à ce que j'avais demandé, et massacrer tous les Français, voilà ce qui avait été ordonné. Partout il y a des hommes sages qui s'y sont refusés; des capitaines généraux ont répondu qu'ils feraient la guerre loyalement, mais qu'ils ne croyaient pas de leur honneur de pousser une populace féroce à l'assassinat de malheureux individus (1)... »

La préméditation des Espagnols est donc établie. Murat apprenait le lendemain de l'insurrection que tous les officiers et soldats français isolés avaient été arrêtés dans la campagne par des paysans qui attendaient les nouvelles de Madrid pour décider du sort de leurs prisonniers. Il apprenait également que l'émeute devait éclater pendant la nuit, et il se félicitait que la lutte se fût produite en plein jour, devançant l'heure que les insurgés s'étaient d'abord fixée (2).

La soi-disant cruauté de Murat repose encore sur une de ces légendes avec lesquelles il est bon de décompter. Dans le feu du combat, quelle est sa première pensée? Empêcher l'effusion du sang, n'employer que la force nécessaire pour rester maître du terrain. Il engage les membres de la Junte à l'aider de toute leur influence; il envoie ses officiers remplir une mission de paix auprès d'une populace en furie.

(1) L'Empereur au grand-duc, 15 mai.

(2) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 3 mai. — La journée du 2 mai était si bien prévue à Bayonne que les grands d'Espagne, alors auprès du jeune roi, écrivirent à leurs femmes plusieurs jours d'avance d'abandonner Madrid. Le duc de Hijar, entre autres, engageait la sienne, par une lettre datée de Bayonne le 27 avril, à quitter sur-le-champ la capitale pour ne pas s'y trouver pendant la catastrophe : « *Se saliesse porque se amenaza a esta capital una catastrofe.* » (*Mémoires de Bausset*, p. 236-237.)

On a surtout fait peser en Espagne sur la mémoire du grand-duc les sentences prononcées par la commission militaire qui condamna les prisonniers à mort au mépris des promesses de pardon apportées en son nom par le général Harispe. Murat avait défendu que ces sentences fussent exécutées, mais le général Grouchy, gouverneur militaire, dans la dépendance immédiate duquel se trouvaient les prisonniers, estimant qu'ils avaient été pris pendant qu'ils continuaient à combattre et qu'ils ne rentreraient pas dans les conditions de la clémence promise, n'avait pas cru devoir surseoir à leur exécution. Il les fit conduire au Prado, où trente environ d'entre eux furent, en effet, fusillés.

Un fait du même genre se produisit le lendemain. Un membre de la Junte avait obtenu de Murat la grâce d'un certain nombre d'insurgés détenus à la caserne d'un régiment de la garde impériale, et qui n'avaient pas voulu se rendre. Là aussi, le colonel, jaloux de venger les soldats qu'il avait perdus la veille, s'était trop pressé d'appliquer à une trentaine de ces malheureux l'arrêt de la commission militaire; la grâce arriva trop tard. Partout ailleurs les exécutions avaient immédiatement cessé.

Un ordre du jour rédigé au plus fort de la mêlée et qui ne pouvait que se ressentir des circonstances dans lesquelles il avait été conçu, devait être encore moins pardonné au grand-duc de Berg. « La population de Madrid s'est soulevée, y lisait-on, et l'insurrection est arrivée jusqu'à l'assassinat. Je sais que les bons Espagnols ont gémi de ces désordres; je suis loin de les confondre avec ces misérables qui ne veulent que le crime et le pillage. Mais le sang français a été versé; il crie vengeance... » Suivaient les dispositions qui instituaient la commission militaire et prononçaient la peine de mort contre ceux qui

seraient pris les armes à la main, ceux qui, après le désarmement, conserveraient les leurs, qui provoqueraient des rassemblements, qui distribueraient des libelles séditieux, tous étant considérés « comme agents de l'Angleterre ».

Ces dispositions rigoureuses étaient une conséquence forcée de la situation. Ne s'expliquaient-elles pas par le cas de légitime défense ? Le premier devoir d'un général en chef ne consistait-il pas à décourager, par la vigueur de la répression, toute tentative présente ou à venir contre la sûreté de ses soldats ? Quel général, en face d'une semblable responsabilité, eût agi différemment ?

Que les Espagnols se soient soulevés contre l'étranger qui s'installait en maître chez eux et prétendait leur dicter des lois, on le comprend ; mais nos troupes, entrées dans Madrid avec l'acquiescement du roi d'Espagne, n'avaient pas l'obligation de se laisser massacrer, pas plus que Murat n'avait celle de sacrifier, sans les défendre, sa vie et la vie de ses généraux (1). La partialité espagnole va donc un peu loin quand elle qualifie l'ordre du jour du 2 mai de « digne d'Attila », et qu'elle accuse son auteur de « s'être couvert d'infamie (2) ».

L'histoire doit juger les hommes sur l'ensemble de leurs actes, sur le caractère qui leur est propre, et non sur des clameurs intéressées. Or, ce n'est pas précisément par une rigueur exagérée que se distinguait le grand-duc de Berg, si l'on s'en tient aux constantes objurgations que ne lui ménageait pas l'Empereur à cet égard. Le langage comminatoire du chef de l'armée française suffit, du reste, à décourager les mutins et eut le grand avantage d'épar-

(1) « Il ne s'agissait de rien moins que d'assassiner le grand-duc et d'égorger tous les officiers généraux... Plusieurs individus avaient été payés pour tirer sur lui ; on assure qu'il a été couché en joue à la Puerta del Sol. » (Extrait d'un rapport du général Belliard, chef d'état-major.)

(2) Toreno.

gner à la ville de Madrid des catastrophes nouvelles.

Murat se retrouve dans la proclamation suivante, affichée le soir même du 2 mai sur les murs de la ville :

« BRAVES ESPAGNOLS,

« Le 2 mai sera pour vous comme pour moi un jour de deuil. Nos ennemis communs, après avoir multiplié les provocations les plus propres à lasser ma patience, ont fini par porter une partie du peuple de Madrid et des campagnes voisines à des excès tels qu'il m'a fallu déployer la force imposante qui m'a été confiée.

« Un grand nombre d'informations m'avertissaient des menées des malintentionnés. Je m'efforçais de croire encore que la tranquillité publique ne serait pas troublée : j'étais sur mes gardes, mais je n'avais pas cessé d'espérer que mes précautions seraient superflues.

« C'est aujourd'hui, dans la matinée, qu'a eu lieu cette explosion annoncée d'avance par une foule d'indices, préparée par des libelles incendiaires et par tous les moyens dont on se sert pour égarer la multitude.

« Le départ de la reine d'Étrurie et de l'infant don Francisco, appelés à Bayonne par le Roi leur père, a été le signal.

« Un de mes aides de camp, envoyé au château, a été sur le point de périr sous les coups des séditeux. Au même moment, on assassinait les Français qui se trouvaient dans les rues...

« Quelle horrible joie pour les ennemis de la France et de l'Espagne, le jour où des Français généreux sont réduits à frapper des Espagnols ! Les ennemis communs des deux pays ne manqueront pas de faire des efforts pour essayer d'obtenir encore cet affreux succès dans d'autres parties

du royaume. Que cette horrible espérance soit étouffée par ma franchise et par votre bon sens...

« ... Charles IV et ses fils sont à Bayonne pour régler avec Napoléon les destinées de l'Espagne. L'Empereur n'a pas voulu attendre le résultat définitif de ce grand arbitrage pour faire connaître les sentiments dont il est animé en faveur de cette nation magnanime qu'il veut préserver de toute crise révolutionnaire et appeler à se prononcer elle-même sur les institutions politiques les plus analogues à son génie... »

Le grand-duc protestait contre tout projet de démembrement et de contribution de guerre, et terminait par ce pressant appel :

« Je ne veux pas vous supposer capables de vous laisser entraîner par de vils agitateurs.

« Nobles, propriétaires, négociants, manufacturiers, exercez l'influence qui vous appartient pour prévenir toute sédition.

« Ministres de la religion, vous êtes encore plus étroitement obligés à empêcher ces excès du peuple, parce que vous lisez dans sa conscience où votre voix retentit avec tant d'autorité.

« Dépositaires du pouvoir civil et militaire, c'est sur vous que pèse la responsabilité la plus directe...

« Si le sang français venait à couler, c'est vous surtout qui devriez compte au ciel et à l'empereur Napoléon, dont on ne provoque pas en vain la clémence ou la colère...

« Je propose en exemple aux officiers généraux et aux militaires employés dans les diverses provinces de la monarchie, la belle conduite que la maison du Roi, la garnison de Madrid et les militaires espagnols qui s'y trouvaient ont tenue dans cette déplorable circonstance... »

Voilà ce qu'avait été cette affaire du 2 mai dont on a si fort grossi les proportions et qui devait laisser après elle un sinistre retentissement. Sans profit pour les Espagnols, elle ne fut utile qu'à Napoléon, auquel elle servit de moyen pour forcer la main au prince des Asturies.

Charles IV et la Reine, que nous avons laissés sur la route de Bayonne, y étaient arrivés le 30 avril. L'Empereur avait envoyé le maréchal Berthier à leur rencontre et voulu qu'ils fussent reçus avec toute la pompe réservée à la majesté royale. Les troupes étaient sous les armes; les cloches sonnaient à toute volée, le canon de la citadelle et celui des vaisseaux en rade remplissaient l'air de leurs salves retentissantes; tout semblait s'unir pour prolonger l'illusion de la royauté expirante et dorer son agonie d'un dernier reflet du passé.

L'Empereur, établi au château de Marac (1), avait abandonné à ses hôtes le palais de Bayonne où ils furent conduits par leur cortège, et où les attendaient leurs deux fils, Ferdinand et son frère don Carlos, ainsi que le prince de la Paix, empressé comme à Madrid à venir prendre les ordres de son roi. Charles passa devant Ferdinand sans lui parler, et le prince s'avancant pour l'embrasser, le Roi se détourna brusquement de lui. C'est dire que sa rancœur contre son fils subsistait aussi violente, et que Napoléon n'accentuait pas trop la note en racontant en ces termes à Murat la façon dont elle s'était manifestée :

« Tout ce qui est ici, même l'Infantado et Escoïquiz, ont baisé la main au Roi et à la Reine, en mettant le genou en terre. Cette scène a indigné le Roi et la Reine,

(1) Situé à un quart de lieu de Bayonne, dans une position très agréable, le château de Marac était de modeste apparence et pauvrement meublé. La garde campait dans les jardins, sous les fenêtres de l'habitation.

qui pendant ce temps les regardaient avec le plus grand mépris. Ils entrèrent dans leur appartement que le maréchal Duroc leur montrait. Les deux princes voulaient les suivre. Le Roi, se retournant alors, leur dit : « Princes, « c'en est trop, vous avez couvert de honte et d'amertume « mes cheveux blancs, vous venez d'y ajouter la dérision. « Sortez de ma présence. » Les princes furent confondus et sortirent avec tout le monde. Une demi-heure après, je me rendis chez le Roi et j'eus une conférence d'une heure avec Leurs Majestés, qui dînent ce soir chez moi (1)... »

L'entrevue de Charles IV et de Napoléon avait été fort émouvante. Charles s'était jeté dans les bras de l'Empereur, pendant que l'Impératrice, par son charme pénétrant, gagnait sans effort le cœur de la Reine.

« ... Je n'ai pas pu annoncer mon arrivée à Votre Altesse Impériale et Royale plus tôt », écrivait le 3 mai la reine Louise au grand-duc, « mais je le fais actuellement avec empressement, pour lui dire que nous avons reçu de l'Empereur toutes les marques d'amitié comme elle nous l'avait dit, également de l'Impératrice, qui est très aimable (2). Nous avons le plaisir d'avoir chez nous le prince de la Paix, qui est mieux portant et très reconnaissant aux soins de Votre Altesse Impériale et Royale, de même que nous, et aux bontés de l'Empereur; ce qui m'est bien sensible, c'est de n'avoir pas vu la princesse Caroline (3). »

Un peu calculées, sans doute, les attentions de l'Empereur pour Charles IV répondaient toutefois à un sentiment sincère. Dans la lettre du 1^{er} mai au prince de Béné-

(1) L'Empereur au grand-duc, 1^{er} mai.

(2) « Je suis on ne peut plus heureux d'apprendre le bon accueil que Votre Majesté a fait à Leurs Majestés Catholiques; ils vous sont si dévoués, et c'est un si brave homme que le Roi! » (Lettre du grand-duc à l'Empereur, 6 mai 1808, trois heures du matin.)

(3) Caroline Bonaparte, femme du grand-duc de Berg.

vent, où il lui donnait si crûment ses impressions sur Ferdinand, il concluait : « Le roi Charles est un brave homme. Je ne sais si c'est sa position ou les circonstances, il a l'air d'un patriarche franc et bon. La Reine a son cœur et son histoire sur sa physionomie ; c'est vous en dire assez. Cela passe tout ce qu'il est permis de s'imaginer. »

Lorsque le Roi, dans la soirée, vint dîner au château de Marac, comme il éprouvait quelque peine à gravir les degrés du perron au bas duquel son hôte était venu le recevoir : « C'est parce que je n'en puis plus, soupira-t-il, qu'on a voulu me chasser. — Oh! oh! nous verrons, repartit Napoléon en lui offrant son aide. Appuyez-vous sur moi, j'aurai de la force pour deux. »

Il manquait à ce repas un convive dont le roi d'Espagne avait bientôt remarqué l'absence. « Et Manuel?... Où est donc Manuel? » s'était-il écrié en tournant ses regards de tous côtés. L'Empereur, pour satisfaire « ce vieil enfant découronné », dut envoyer chercher Godoï qui dînait à la table du grand maréchal.

Les pourparlers se suivirent sans interruption entre l'Empereur et les princes espagnols. Le Roi confirma à son allié tout ce qu'il lui avait écrit. Il fit comparaître Ferdinand, et en présence de Napoléon, de la Reine et du prince de la Paix, il exhala contre l'« usurpateur de sa couronne » tout le ressentiment dont son cœur débordait. La Reine, hors d'elle-même, renchérit sur la colère du Roi et rappela avec emportement à un « fils dénaturé » les trames ourdies contre le trône et la vie de ses parents. Depuis ce temps les princes paraissaient « fort étourdis ». L'Empereur se demandait à quoi ils se résoudraient (1). »

(1) L'Empereur au grand-duc, 1^{er} mai.

Le parti auquel s'arrêta Ferdinand n'était assurément pas le moins habile, puisqu'il n'avait pas plus à espérer de son père que de Napoléon. L'usurpation qu'on lui reprochait servait de prétexte à un changement de dynastie : que ne faisait-il disparaître le prétexte ? Que ne tentait-il auprès de Charles IV une démarche qui éteindrait tous les griefs ? Il écrivit à son père que les événements d'Aranjuez, auxquels il se défendait d'avoir participé, n'avaient pas eu pour objet de lui enlever le pouvoir, mais au contraire de le contraindre à l'exercer. En fils obéissant et respectueux, aucun sacrifice ne coûtait à l'amour et au respect qu'il lui portait. Pour éviter le choc et la collision des partis, la prudence lui dictait un moyen qui sauvegarderait « la sûreté du Roi et de la Reine, la tranquillité de l'Espagne et sa propre réputation... » « Qu'il plaise à Votre Majesté de se rendre à Madrid. Je l'accompagnerai et la servirai pendant le voyage ; je ferai la convocation, soit des Cortès, soit des conseils et députés du royaume qui sont à Madrid, afin que, réunis dans un lieu sûr, je puisse les instruire de ma détermination de renoncer à la couronne en faveur de Votre Majesté, me promettant de leur loyauté qu'après cet acte ils souscriront avec plaisir à ce que Votre Majesté remonte sur son trône. » Le dernier passage de la lettre trahissait sans doute un peu trop l'arrière-pensée de son auteur : « Comme il pourrait arriver que Votre Majesté, soit par amour de la tranquillité et de la vie privée, soit par la nécessité de soigner sa santé, jugeât convenable de déléguer ses pouvoirs à un sujet de confiance qui l'aidât à porter le poids du gouvernement, je dois de ce moment, et pour le cas échéant, lui représenter que personne ne tient, comme moi, des lois et du vœu de ses sujets, le droit de les gou-

verner en qualité de lieutenant de Votre Majesté (1)... »

La proposition n'avait pas chance d'être agréée; ce n'était pas une remise conditionnelle qu'on exigeait.

Par une longue lettre, réquisitoire de fait de ce mémorable procès, et qui se ressent évidemment du voisinage, pour ne pas dire de la collaboration de l'Empereur, Charles IV répondait au prince royal que sa conduite l'excluait à jamais d'un trône où l'intérêt même de leur patrie lui interdisait de prétendre. Le Roi rappelait que depuis le traité de Bâle il était resté fidèle à l'alliance française et avait, sans souci des sollicitations de l'Angleterre, conservé à ses peuples les bienfaits de la paix. Quand Ferdinand, poussé par la haine que sa femme portait à cette nation amie, s'était une première fois écarté de la bonne voie, son père avait dû se souvenir de ses droits souverains; mais sur la fin de sa carrière, en proie à la douleur de voir son fils périr sur un échafaud, il avait cédé aux larmes de la Reine et avait pardonné. Aux maux de ses sujets s'étaient joints ceux que lui causaient les dissensions de sa propre famille. On avait calomnié ses ministres auprès de l'empereur des Français, qui, croyant menacée son alliance avec l'Espagne, avait couvert le royaume de ses troupes. « Quelle a été votre conduite? » poursuivait le Roi. « Vous avez mis en rumeur tout mon palais; vous avez soulevé mes gardes du corps contre moi; votre père lui-même a été votre prisonnier. Mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, a été traîné de cachot en cachot. Vous avez flétri mes cheveux blancs; vous les avez dépouillés d'une couronne portée avec gloire par mes pères, et que j'avais conservée sans tache. Vous vous êtes assis sur mon trône. Vous avez été vous mettre à

(1) Lettre de Ferdinand à son père, 30 avril, d'après la copie envoyée par l'Empereur au grand-duc le 2 mai.

la disposition du peuple de Madrid que vos partisans avaient ameuté, et de troupes étrangères qui, au même moment, y faisaient leur entrée... » Vieux et chargé d'infirmités, le Roi n'avait pu supporter ce nouveau malheur. Il avait eu recours à l'empereur des Français, non plus comme un roi à la tête de ses armées et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. Il avait trouvé protection et refuge au milieu de ses camps; il lui devait la vie, celle de la Reine et de son premier ministre. Tout dépendait de la médiation de ce grand prince qui, au courant des outrages et des violences dont on avait usé à son égard, avait déclaré qu'il ne reconnaîtrait jamais pour roi un fils parjure, auquel les étrangers eux-mêmes refuseraient leur confiance. Ah! si, fidèle à ses devoirs, le prince avait repoussé des conseils perfides, si, assis aux côtés de son père pour le défendre, il eût attendu que le cours de la nature lui marquât prochainement sa place, le Roi aurait obtenu de ses sujets et des faibles moyens qui lui restaient encore, et surtout de cette force morale qu'il aurait acquise en se présentant dignement à la rencontre de son allié, un arrangement qui eût concilié tous les intérêts. « En m'arrachant ma couronne », signifiait Charles IV à son fils dans une suprême objurgation, « c'est la vôtre que vous avez brisée. Vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste, ce qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre conduite envers moi, vos lettres interceptées, ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt, ni de celui des Espagnes, que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet. Je suis roi du droit de mes pères, mon abdication est le résultat de la force et de la violence. Je n'ai rien à rece-

voir de vous... J'ai régné pour le bonheur de mes sujets; je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires et la révolution. Tout doit être fait pour le peuple, et rien par lui; oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli. Toute ma vie, je me suis sacrifié pour mes peuples, et ce n'est pas à l'âge où je suis arrivé que je ferais rien de contraire à leur religion, à leur tranquillité, à leur bonheur. J'ai régné pour eux, j'agirai constamment pour eux. Tous mes sacrifices seront oubliés, et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, l'intégrité de mes provinces, leur indépendance et leurs privilèges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années (1). »

La réponse, suivant l'expression de Napoléon, avait « atterré » le prince des Asturies (2). Il ne pouvait rester sous le coup de récriminations aussi rudes. Il entreprit de les discuter une à une dans une réplique en date du 4 mai, faisant à son point de vue l'historique de l'affaire de l'Escurial, de celle d'Aranjuez, insistant sur ses sentiments personnels pour la France et la preuve qu'il en avait donnée à l'Empereur en lui demandant pour femme une princesse de sa famille. Il remémorait les incidents de son voyage à Bayonne et les propositions « étranges » auxquelles son honneur ne lui avait pas permis d'accéder. Il énonçait encore une fois les conditions qu'il avait posées à la remise de la couronne. Il demandait au Roi de se pénétrer de leur situation respective, de réfléchir qu'il était question d'exclure à jamais leur dynastie du trône pour y substituer une dynastie étrangère, et qu'un acte aussi grave

(1) Lettre de Charles IV à Ferdinand. Bayonne, 2 mai 1808. (*Correspondance générale de Napoléon I^{er}*.)

(2) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 2 mai.

ne pouvait s'accomplir sans la participation de la nation.

L'Empereur ne prévoyait pas chez le prince une ténacité aussi grande quand il se flattait le 29 avril « que le lendemain son traité avec le Roi serait signé, et que le surlendemain le prince des Asturies ne serait plus à Bayonne ». Le 2 mai, l'affaire n'était pas plus avancée, Ferdinand « ne voulait se prêter à rien, et tout cela ne pouvait finir que par un coup d'éclat (1) ». Il ne s'intitulait plus, à dire vrai, que « prince des Asturies, même de son aveu ». Il avait fait demander à l'Empereur une entrevue comme *Majesté*; elle ne lui avait été accordée que comme *Altesse Royale*. « Le chanoine a parlé fort longtemps », mandait l'Empereur à Murat. « Ce qu'il m'a paru, c'est que le prince ne sait trop que faire... Il ne se résout à rien; tantôt il veut reconnaître son père, tantôt il ne le veut plus. Il est tirailé en différents sens. En attendant, il faut aller de l'avant. La protestation du roi Charles rend nul l'acte d'abdication, et dès ce moment le prince des Asturies n'a aucun pouvoir (2). »

Au plus fort de ces tiraillements arrivait à Bayonne, dans l'après-midi du 5 mai, la nouvelle du soulèvement de Madrid. L'Empereur tenait son dénouement.

Il se promenait à cheval, accompagné du duc de Rovigo, quand il rencontra un officier qui arrivait à franc étrier avec des dépêches du grand-duc de Berg lui annonçant les événements. Cet officier, le capitaine des chasses d'Hannecourt, avait été envoyé en courrier auprès du grand-duc quelque temps auparavant (3).

(1) L'Empereur au grand-duc, 2 mai.

(2) *Idem*.

(3) On a pu lire dans les *Mémoires de Marbot* (t. II, chap. III, p. 40 et suiv.) le captivant récit du général, alors aide de camp auxiliaire de Murat, que le grand-duc aurait chargé de porter à Napoléon les dépêches en question. Marbot y raconte son périlleux voyage, son entretien avec l'Empereur,

L'Empereur prit lecture des dépêches, se fit donner par d'Hannecourt tous les détails dont il était avide, puis se rendit en hâte chez le roi Charles, où il fit venir les deux princes, que le Roi et la Reine traitèrent « avec la plus grande indignation (1) ».

Le Roi avait reproduit ses accusations précédentes. Son fils lui persuaderait-il qu'il n'était pas l'instigateur de « ce saccage (2) », lui, ou les misérables qui le dirigeaient? Était-ce pour faire égorger ses sujets qu'il l'avait fait descendre du trône? Croyait-il régner longtemps par de pareils moyens? « Tu nous aurais donc fait périr si nous avions encore été à Madrid? Comment aurais-tu pu l'empêcher? »

« Eh bien, parleras-tu? » exclamait à son tour la Reine dans le paroxysme de la colère en levant la main sur le prince. L'Empereur dut mettre fin à cette scène lamentable. Il déclara que le sang répandu à Madrid fixait ses irrésolutions. Le massacre ne pouvait être que l'œuvre d'un parti que Ferdinand ne saurait désavouer. Le souverain de la France ne reconnaîtrait jamais pour roi d'Espagne celui qui le premier avait rompu une alliance aussi ancienne et

le minutieux interrogatoire qu'il eut à subir. Nous ne voudrions pas mettre en doute la véracité du brillant officier ou la sûreté de sa mémoire, mais nous devons, en historien fidèle, constater que dans les lettres de l'Empereur et du grand-duc de Berg, le nom de d'Hannecourt est seul prononcé. C'est le nom de d'Hannecourt que citent également le duc de Rovigo et Bausset dans leurs *Mémoires*. Si Marbot fut chargé d'une mission analogue, il ne parut pas le premier à Marac, puisqu'il dit s'y être présenté au moment où Napoléon, après avoir dîné avec le Roi et la Reine, se promenait entre eux deux dans le parc, et qu'avec sa précision habituelle, l'Empereur écrivait le 5 mai à Murat : « Je reprends ma lettre à six heures. D'Hannecourt est arrivé à quatre heures, avec votre lettre du 2, qui me donne la nouvelle de l'insurrection de Madrid... » Puis le lendemain, 6 mai, à dix heures du matin : « Je n'ai point reçu de lettre de vous depuis celle que m'a apportée d'Hannecourt... »

(1) L'Empereur au grand-duc, 5 mai.

(2) D'après Savary, qui, de la pièce voisine, entendit toute cette conversation.

qui ordonnait le meurtre des soldats français, au moment où lui-même venait solliciter la sanction de l'acte impie par lequel il voulait monter au trône. « Si d'ici à minuit les deux princes n'avaient pas reconnu leur père comme leur roi légitime et ne le mandaient à Madrid, ils seraient traités comme rebelles (1). »

Ferdinand avait précisément, dans cette même matinée du 5, transmis à la Junte, sous forme de décrets, sa réponse aux offres de résistance qu'elle lui avait fait secrètement parvenir. Le premier de ces décrets investissait la commission de régence du pouvoir le plus étendu et l'autorisait à ouvrir les hostilités dès qu'on le saurait dirigé sur l'intérieur de la France. Un second décret, destiné au conseil de Castille « ou à toute autre cour affranchie de l'oppression des Français », prescrivait de convoquer les Cortès dans le lieu qu'on croirait le plus avantageux, afin qu'aussitôt réunies, elles pourvussent à la défense du royaume et demeuraient en permanence.

Les conséquences de sa témérité, si ces instructions tombaient sous les yeux de l'Empereur, pouvaient à bon droit effrayer le prince; il n'hésita plus à se soumettre. Il envoya à l'Empereur la copie d'une lettre qu'il se proposait d'adresser à son père dès le lendemain, et par laquelle il abdiquait la couronne, conformément au désir que le Roi lui avait exprimé le jour même. Il priait l'Empereur de le prendre sous sa protection, lui et tous les membres de la famille royale, et de garantir à tous les Espagnols qui l'avaient suivi à Bayonne, aussi bien qu'à tous ceux qui l'avaient servi et reconnu comme roi, la sûreté de leurs personnes, le maintien de leurs honneurs et de leurs propriétés, avec la liberté de regagner leur patrie.

(1) L'Empereur au grand-duc, 5 mai.

Ferdinand informait en même temps don Antonio de sa détermination et révoquait les pouvoirs donnés à la Junte avant son départ de Madrid; elle devait suivre désormais « les ordres et commandements de son bien-aimé père et souverain », et les faire exécuter dans le royaume. Le prince témoignait aux autorités et à toute la nation sa gratitude de l'assistance qu'il avait reçue. Il demandait qu'on se réunît de tout cœur « au roi Charles et à l'empereur Napoléon, dont la puissance et l'amitié pouvaient plus que tout pour le bien de l'Espagne ». Il recommandait à son pays de ne pas prêter l'oreille aux insinuations « de son éternelle ennemie, l'Angleterre, d'épargner le sang et de prévenir les malheurs qui seraient le résultat des circonstances actuelles, si on se laissait dominer par l'esprit de vertige et de désunion (1) ».

« Cela finit entièrement les affaires », disait l'Empereur au grand-duc, en lui faisant tenir la lettre du prince des Asturies. « ... Le roi Charles est en tout d'accord avec moi. Tout est donc conclu. J'attends encore votre courrier du 5, et, après l'avoir reçu, je réunirai les assemblées des États à Bayonne pour prendre les mesures convenables (2). »

Charles IV avait déjà depuis deux jours repris ses prérogatives souveraines. « Ayant consulté le bien de ses peuples et le désir de sauver la monarchie du précipice où les méchants et les ennemis du repos du continent allaient la plonger, il avait pensé ne pouvoir mieux faire que de nommer un lieutenant qui, revêtu de l'autorité suprême qu'il tenait de Dieu et de ses ancêtres, gouvernât et régît en son nom toutes les provinces de la monarchie. Pénétré des vertus éminentes dont le grand-duc lui avait

(1) 6 mai.

(2) L'Empereur au grand-duc, 6 mai, dix heures du soir.

donné tant de preuves et des grands services qu'il lui avait rendus, il s'était résolu, avec l'accord de son fidèle et grand allié l'Empereur et Roi, à le nommer son lieutenant général par un décret expédié à la Junte de gouvernement, et en le priant d'accepter cette nomination qui rendrait la tranquillité à son âme (1). » Le Roi joignait à cette lettre une proclamation qui instruisait les Espagnols de cette délégation de son autorité et leur déclarait qu'il n'y avait de salut et de prospérité possibles que dans l'amitié du grand empereur, son allié.

Le 5 mai, quelques heures après l'arrivée de d'Hannecourt, dans un traité signé par le prince de la Paix et par le grand maréchal Duroc, plénipotentiaires pour l'Espagne et pour la France, et où il était rappelé que les circonstances actuelles étaient la source de dissensions d'autant plus funestes qu'elles avaient divisé la famille royale elle-même, Charles IV cédait à l'Empereur, seul « capable en l'état des choses de rétablir l'ordre », la couronne qui lui était rendue.

On connaît la teneur du traité de Bayonne : l'intégrité du royaume était maintenue ; le prince que l'empereur Napoléon jugerait devoir placer sur le trône serait indépendant, et les limites de l'Espagne « ne souffriraient aucune altération » ; tous les actes accomplis depuis la révolution d'Aranjuez seraient considérés comme nuls. Le château de Compiègne, les parcs et forêt qui en dépendaient, avec une liste civile de 30 millions de réaux (8 millions de francs), étaient attribués à l'ancien souverain. Chacun des infants d'Espagne toucherait une rente annuelle de 400,000 fr. L'Empereur donnait encore au roi Charles en toute propriété le château de Chambord. Les diamants de la cou-

(1) Lettre de Charles IV au grand-duc, 4 mai 1808.

ronne à son usage ou à celui de la Reine leur seraient fidèlement remis.

Ferdinand, représenté par le chanoine Ezcoïquiz, adhéra le 10 mai, comme prince des Asturies, à la cession faite par son père de ses droits à la couronne d'Espagne et des Indes. Il recevait pour lui et ses descendants le château et le domaine de Navarre, plus un million de revenu. Sa descendance directe venant à manquer, cette dotation passait à l'infant don Carlos et à ses héritiers, ou à leur défaut à l'infant don Francisco. Le même apanage était accordé à don Antonio. L'Empereur garantissait en France aux princes espagnols les mêmes prérogatives que celles dont jouissaient les princes de sa propre famille.

Le château de Navarre n'étant pas prêt à loger convenablement les infants, le prince de Talleyrand était prié de mettre à leur disposition sa belle résidence de Valençay et d'aller leur y tenir compagnie, « mission assez honorable », lui écrivait l'Empereur ; « recevoir chez vous trois illustres personnages pour les amuser, est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang (1). »

Le 12 mai, Ferdinand et les infants don Carlos et don Antonio développaient dans une communication à la Junte les motifs de leur conduite et les plans déjà tracés pour le bonheur de leur patrie. Ils s'étendaient sur la nécessité où s'était trouvé Ferdinand de prendre les rênes du gouvernement après l'abdication de son père, constataient que, entourés d'ennemis, ils n'avaient pu que choisir le parti qui produirait « le moins de maux ». Ce n'était qu'après son arrivée à Bayonne que le prince, alors roi, apprenait que son père avait protesté contre son abdication. Le prince avait accepté la couronne dans la conviction que

(1) Lettre de l'Empereur au prince de Bénévent, 9 mai 1808. (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 620.)

cette abdication était libre ; à peine assuré de l'existence de la protestation, son respect filial l'avait déterminé à rendre le trône à son père ; et peu après, le roi Charles IV renonçait à ce même trône, en son nom et au nom de toute sa dynastie, en faveur de l'empereur des Français. Afin d'éviter l'effusion du sang, et considérant que l'Empereur s'engageait à maintenir la religion, les lois et les institutions de l'Espagne, le prince et ses frères montraient assez leur générosité et leur dévouement en sacrifiant tout ce qui leur appartenait. Ils déliaient, en conséquence, les Espagnols de leurs obligations à leur égard et les exhortaient à attendre leur bonheur des sages dispositions de l'empereur Napoléon. C'était le plus sûr moyen de donner à leurs princes un gage de leur loyauté, comme les princes leur donnaient le plus grand témoignage de tendresse paternelle en oubliant leurs propres intérêts pour les rendre heureux. (1)»

Les vieux souverains, comme les infants, semblaient soutenus d'ailleurs par une douce philosophie. Les premiers étaient contents de tout et surtout de l'Empereur, qui ne l'était pas moins d'eux. « Je suis très content du Roi et de la Reine ; ils sont ici fort heureux (2). »

Le Roi, la Reine, la reine d'Étrurie et don Francisco partirent peu après la signature du traité. Ferdinand, don Carlos et don Antonio étaient déjà sur la route de Valençay. Charles IV avisait bientôt Napoléon de son arrivée à Fontainebleau, puis à Compiègne : « Toute ma famille se porte à merveille, et c'est uniquement sur moi que les souffrances se sont appesanties. J'espère cependant que le changement de climat et les douceurs de la vie paisible que je mènerai ici seront favorables au rétablissement de ma

(1) Proclamation de Ferdinand VII et des infants aux Espagnols, Bordeaux, 12 mai 1808.

(2) L'Empereur au grand-duc, 2 mai.

santé. D'abord, je trouve fort agréable le palais, et c'est avec plaisir que j'y remarque partout l'empreinte de vos prévenantes dispositions (1). » « J'ai trouvé Compiègne ce que je pouvais le désirer, le palais vaste et commode, le pays riche, la campagne riante, la forêt aussi étendue que belle, les promenades nullement pénibles et toutes variées et fort agréables (2). »

Du trône qu'ils avaient perdu les vieux souverains n'envisageaient plus que les dégoûts. Leur renoncement n'était pas sans compensation. Ils avaient auprès d'eux « celui qui les avait enchaînés à sa dépendance, comme par le charme d'un philtre enchanteur (3) », leur « pauvre, leur unique ami », le favori des anciens jours.

La résignation de Ferdinand se comprenait moins aisément; elle était, en apparence, aussi complète. A peine sur la route de Valençay, il écrivait à l'Empereur pour lui renouveler la demande d'une de ses nièces en mariage (4). Il lui écrivait de Valençay même pour le remercier au nom de son « très cher oncle », de son frère et au sien, de l'empressement à leur être agréable que leur avait témoigné le prince de Bénévent, ainsi que la princesse (5).

Talleyrand avait en cela suivi les instructions expresses de l'Empereur : « Il faut éloigner de ces princes tout ce qui aurait l'air de captivité... Faites en sorte qu'ils soient

(1) Charles IV à l'Empereur. Compiègne, 19 juin 1808.

(2) *Idem*, 5 juillet 1808.

(3) Toreno.

(4) L'Empereur répondit, le 14 mai, au prince des Asturies : « Je reçois la lettre de Votre Altesse du 10 mai. Le traité qui a été signé, et dont les ratifications ont été échangées, ayant aplani toutes les difficultés entre nous, j'adhère à la demande que vous me faites, et aussitôt que possible nous conclurons le mariage que vous désirez contracter avec une de mes nièces. J'espère que vous y trouverez le bonheur, et moi un nouveau motif de prendre intérêt à tout ce qui vous concerne. »

(5) Lettre du prince Ferdinand à l'Empereur. Valençay, 18 mai 1808.

bien traités et qu'ils passent agréablement leur temps (1). » Mais l'Empereur ne voulait pas que le fils de Charles IV oubliât qu'il n'était plus que prince des Asturies : « Le prince Ferdinand, en m'écrivant, m'appelle son *Cousin*. Tâchez de faire comprendre à M. de San Carlos que cela est ridicule, et qu'il doit m'appeler simplement *Sire* (2). »

L'observation produisit son effet. Lorsque Joseph sera venu prendre possession de la couronne, Ferdinand priera l'Empereur de remettre au nouveau roi une lettre qui lui portait ses félicitations : « Sire, je fais à Votre Majesté Impériale et Royale mes compliments bien sincères sur la satisfaction qu'elle a eue dans l'installation de son cher frère sur le trône d'Espagne. L'objet de tous nos désirs ayant toujours été le bonheur de la nation généreuse qui habite ce vaste royaume, nous ne pourrons voir à sa tête un monarque si digne et si propre par ses vertus à le lui assurer sans en ressentir une plus grande consolation. C'est le sentiment et le désir d'être honoré de son amitié qui nous ont porté à lui écrire la lettre adjointe que je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté Impériale et Royale, en la priant qu'après l'avoir lue elle daigne la présenter à Sa Majesté Catholique. Une médiation si respectable nous assure qu'elle sera reçue avec la cordialité que nous souhaitons. Excusez, Sire, cette liberté qui doit son origine à la confiance sans bornes que Votre Majesté Impériale et Royale nous a inspirée, et, assuré de toute notre affection et de tout notre respect, permettez que je lui en renouvelle les plus sincères et invariables sentiments (3). »

(1) L'Empereur au prince de Bénévent, 16 mai.

(2) *Idem*, 24 mai.

(3) Le prince Ferdinand à l'Empereur. Valençay, 22 juin 1808. — Lors du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, les princes espagnols se livrèrent, au château de Valençay, aux démonstrations les plus enthousiastes. « Un *Te Deum* fut chanté dans la chapelle. Ils pré-

Dans la certitude que le trône des descendants de Philippe V allait demeurer à sa disposition, Napoléon avait dès le 18 avril fait pressentir à son frère Joseph, roi de Naples, la destination qu'il lui réservait :

« Il ne serait pas impossible que je vous écrivisse dans cinq ou six jours de vous rendre à Bayonne. Vous laisseriez le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et la régence de votre royaume à qui vous voudrez. Votre femme resterait à Naples. Les relais sont préparés, dans ce cas, sur votre route. Cependant jusqu'à présent cela est incertain (1). »

A cette date, ni Charles IV ni Ferdinand n'avaient encore paru à Bayonne; leur succession n'était pas officiellement ouverte.

Mais au commencement de mai « la question était entamée », on négociait avec les princes. Le jour même où les Espagnols s'insurgeaient à Madrid contre son autorité, l'Empereur, on s'en souvient, avait confié au grand-duc de Berg le nom de celui de ses frères qu'il était résolu à leur donner pour roi. Il informait bientôt le principal intéressé qu'il n'avait plus qu'à quitter l'Italie pour venir prendre au delà des Pyrénées possession du trône vacant (2).

La lettre qui apprenait à Murat le nom du futur souverain de l'Espagne lui apportait à lui-même l'offre du

sidèrent à un banquet donné par eux-mêmes, en l'honneur de l'Empereur et de l'Impératrice, et dans lequel on porta les toasts les plus louangeurs à la prospérité des époux, le tout aux acclamations et aux vivats souvent répétés du prince Ferdinand. Le *Moniteur*, qui rendait compte de cette fête, dit que le prince porta en ces termes la santé de Leurs Majestés : « A la santé des augustes souverains, le grand Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse ! » Un feu d'artifice termina la journée. Pour la couronner dignement, Ferdinand pria l'Empereur de l'adopter pour fils, et de lui accorder l'honneur de venir figurer à sa cour. » (MENEVAL, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon I^{er}*.)

(1) L'Empereur au roi Joseph, 18 avril 1808.

(2) Lettre de l'Empereur à Joseph, roi de Naples, le 10 mai 1808.

royaume de Naples ou de celui du Portugal, entre lesquels il était libre de choisir. Il avait à répondre sur-le-champ « ce qu'il en pensait, car il fallait que cela fût fait dans un jour » ; il resterait en attendant lieutenant général du royaume (1).

Ce qu'en pensait Murat, il y a peu d'historiens qui n'aient pris sur eux de nous le découvrir. Du moment que la couronne d'Espagne ne devait pas rester à ses possesseurs naturels, qui a douté des titres que se croyait le beau-frère et le représentant de Napoléon à en hériter avant tout autre? La lettre apocryphe du 29 mars ne l'invitait-elle pas à ne point songer à ses intérêts particuliers, et le général Savary, envoyé près de lui à Madrid, ne l'accusait-il pas d'avoir tout sacrifié à l'ambition qui le dévorait?

L'Empereur à cette heure se considérait comme maître des événements. Ses volontés triomphaient. Il n'avait à se plaindre ni de la fortune, ni des hommes. Il savait mieux que personne ce qu'il devait au zèle de son lieutenant. Il ne lui coûtait donc pas de montrer le cas qu'il faisait des imputations parties contre ce dernier d'un certain milieu, quand il trouvait bon de lui écrire : « Vous me direz que vous préféreriez rester près de moi. Cela est impossible. Vous avez de nombreux enfants, et d'ailleurs, avec une femme comme la vôtre, vous pouvez vous absenter si la guerre vous rappelait près de moi, elle est très capable d'être à la tête d'une régence. Je vous dirai, bien plus, que le royaume de Naples est plus beau que le Portugal, puisque la Sicile y sera jointe ; vous aurez alors six millions d'habitants (2). »

La récompense était à coup sûr magnifique, et la façon

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 2 mai 1808.

(2) L'Empereur au grand-duc, 2 mai.

dont on la présentait n'en diminuait pas la valeur. Napoléon ne pouvait donner à l'expression de ses sentiments une forme plus délicate.

Les négociations de Bayonne étaient terminées; elles consacraient le succès d'un plan longuement médité.

L'esprit, en les rappelant, ne peut se défendre d'une impression de tristesse. On regrette de voir l'Empereur faire de ses incomparables facultés un emploi trop peu digne d'elles. On sent ce qu'avait d'inégal cette lutte de la force contre la faiblesse, de la volonté contre la défaillance, du génie contre ce qui y ressemblait le moins; mais on éprouve quelque soulagement à se dire que tout n'était pas à mettre au passif d'une seule des parties en cause. Le dénouement, qui l'avait rendu possible? La malheureuse famille royale d'Espagne ne s'était-elle pas portée les coups les plus meurtriers? N'avait-elle pas plaidé, contre elle-même et en faveur de Napoléon, les circonstances atténuantes? L'étalage de tant de misères ne justifiait-il pas dans la conscience politique du conquérant une entreprise devant laquelle, sans ce nouvel encouragement, sa toute-puissance eût peut-être hésité (1)?

(1) Le *Moniteur* du 31 janvier 1810 contenait, sous forme de réponse au discours d'ouverture du parlement d'Angleterre, un article où l'Empereur faisait commenter les événements accomplis en 1808 en Espagne. Voir aux Pièces justificatives, n° XVIII, un extrait de cette note officielle.

CHAPITRE XI

Départ de don Antonio. — Murat prend la présidence de la Junte. — Il s'attache à faire demander Joseph comme roi par la Junte et le conseil de Castille. — Difficultés qu'il rencontre.

Désorganisation dans le gouvernement. — Détresse financière. — Tranquillité apparente de l'Espagne. — Premiers symptômes de trouble dans les Asturies. — Lettre de l'Empereur à Champagny. — Réponses de Murat. — Raisons de ses impressions favorables.

L'insurrection du 2 mai, si promptement réduite, n'avait paru au grand-duc que la conséquence d'une fermentation passagère; et l'événement, « quoique malheureux », en lui donnant l'occasion de montrer la vigueur de son armée, lui semblait assurer pour longtemps la tranquillité du royaume. « Ses résultats devaient être décisifs... le prince des Asturies avait perdu ce jour-là sa couronne; son parti, démoralisé, se rangeait du côté du vainqueur (1). »

Le régent don Antonio lui-même, qui avait dû faire violence à son tempérament peu militant en se séparant de son frère et en devenant à Madrid le représentant de son neveu, se soumettait tout le premier aux arrêts du destin. Après avoir applaudi *in petto* à la levée de boucliers des Espagnols, il n'applaudissait pas moins ostensiblement cette fois à la victoire remportée sur une insurrection de la rue. « Nous sommes enchantés de ce qui

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 2 mai.

est arrivé », confiait-il à Murat, en présence du ministre de la marine, dans la soirée du 2 mai ; « on ne viendra plus nous dire qu'on peut détruire une armée avec des paysans armés de bâtons et de couteaux. On vient enfin de se convaincre qu'un bataillon de troupes de ligne suffit pour en disperser dix mille. »

Il traduisait peut-être le sentiment de beaucoup d'autres : « Tous les honnêtes Espagnols qui avaient craint d'être massacrés ou pillés par la canaille n'étaient pas encore rassurés, et la canaille craignait le châtement. Les Espagnols, habitués à être enveloppés de leurs manteaux, se promenaient maintenant le manteau au bras, cédaient le haut du pavé à nos soldats. La leçon les avait rendus polis, et à leur air de morgue et de fierté succédait une attitude pleine de déférence (1). »

Murat avait fait procéder au désarmement de la population, et, malgré les dispositions encore douteuses des membres de la Junte, il faisait dès le lendemain de l'émeute appel à leur patriotisme : « Le bien de la patrie doit parler avant tout à vos cœurs ; il doit obtenir la préférence sur tout autre sentiment personnel, et vous seriez coupables, même envers votre souverain qui désapprouverait entièrement votre conduite, si vous hésitez à employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour garantir votre pays des perfides insinuations qui ont porté hier les habitants de Madrid, les habitants des campagnes voisines à se révolter (2). »

Le grand-duc avouait d'ailleurs à l'Empereur qu'il eût été fort embarrassé pour trouver en dehors de la Junte des hommes disposés à prendre en main la direction du

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 3 mai.

(2) Voir aux Pièces justificatives, n^{os} IX et XX.

gouvernement. « A tout événement il s'en chargerait et se conduirait pour le mieux. Après l'affaire de la veille, le plus fort était fait (1). » La Junte avait rendu le seul service qu'elle pouvait rendre efficacement, en ordonnant le désarmement de Madrid et en sommant les capitaines généraux de veiller étroitement à la tranquillité des provinces.

L'Empereur, fort satisfait de la conduite de Murat, l'avait à plusieurs reprises félicité de son énergie : « C'est ainsi que je veux qu'on fasse (2). » « Je trouve que vous avez suivi la véritable marche (3). » Il lui recommandait de se bien garder, de ne pas sortir sans escorte, de ne pas s'aventurer dans les rues; il serait bon de désarmer les gardes du corps, de « ne pas trop leur donner sur le ventre », pour ne pas ajouter à leur présomption; il faudrait fortifier l'Arsenal, le palais neuf et le palais actuel. « Si une partie des troupes venait à quitter Madrid, on serait maître ainsi de la ville avec la simple garnison... Souvenez-vous du vieux château de Vérone qui a sauvé deux mille hommes et contenu la ville, du château de Pavie également. » Il interdisait que les officiers fussent logés dans de grandes maisons pour vivre aux dépens des seigneurs espagnols; cela ne valait rien. « Donnez des ordres conformes à ceux que j'ai donnés pour qu'on ne s'expose pas à la férocité et à la barbarie de ces gens-là. Je suppose que vous avez envoyé chercher tous les chefs d'Ordres provinciaux et prieurs des couvents, et que vous leur avez fait sentir le danger et la conséquence de se mal comporter. » « Otez les membres de la Junte auxquels vous ne pourriez pas vous fier. J'ai des preuves que c'est

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 3 mai.

(2) L'Empereur au grand-duc, 5 mai.

(3) *Idem*, 9 mai.

don Antonio et la Junte qui ont tramé cette insurrection (1). »

L'infant don Francisco, cause première et bien involontaire de la sanglante journée du 2 mai, avait quitté Madrid sous la conduite du prince de Monaco, un des aides de camp de Murat, et rejoint à Somo-Sierra la reine d'Étrurie. Il ne restait plus à Madrid que don Antonio, qui se souciait médiocrement d'y représenter, seul des membres de la famille royale, le parti de Ferdinand VII. L'Empereur ne cessait de le réclamer à Bayonne; le grand-duc eut peu à faire pour le décider à partir. Don Antonio s'était contenté de lui demander sa protection et quelques fonds pour le voyage. On lui avait remis 25,000 francs.

Afin que son départ fit le moins de bruit possible, il en instruisit don Francisco Gil y Lemos, ministre de la marine, par ce billet qui le mettait en paix avec tout le monde et avec lui-même :

« AU SEIGNEUR GIL.

« Je porte à la connaissance de la Junte et pour sa gouverne que je suis parti pour Bayonne par ordre du Roi, et j'engage ladite Junte à continuer le même système tout comme si j'étais au milieu d'elle. Que Dieu vous la donne bonne. Adieu, Messieurs, jusqu'à la vallée de Josaphat.

« Antonio PASCUAL. »

Il avait suffi du départ du Régent pour faire prendre à toutes choses « une face nouvelle », et détendre les rapports avec les pouvoirs publics. Mais on ne pouvait s'exposer à la mobilité des dispositions de la Junte, désormais

(1) L'Empereur au grand-duc, 5 et 6 mai.

sans direction officielle. Depuis la fin d'avril, l'Empereur enjoignait à Murat d'en prendre la présidence, et le grand-duc, désireux de ménager à la fois les scrupules et l'amour-propre du conseil de régence, avait mis une réelle délicatesse à l'y préparer.

Dans ces circonstances extraordinaires où il serait dangereux de laisser la nation livrée à toutes sortes d'agitations et d'intrigues, lui avait-il écrit, alors que tous avaient le même intérêt à concourir au maintien de la paix publique, que les désordres passés pouvaient se renouveler d'un moment à l'autre, et que la distance qui la séparait du Roi empêchait la Junte de recevoir ses ordres, il prévenait les membres du conseil que, sur l'invitation de Charles IV, il en prenait la présidence jusqu'à ce que la grande querelle, soumise à l'arbitrage de l'Empereur, fût terminée. « Réunissons nos efforts respectifs, rivalisons de zèle pour rétablir l'ordre, pour prévenir le retour de la révolte, pour faire échouer les menées criminelles de nos ennemis. Travaillons à l'envi pour rendre le bonheur à votre patrie; qu'elle ne s'aperçoive d'aucun changement que par le bien que nous ferons ensemble (1). »

« Déjà hier matin », faisait-il savoir le même jour à l'Empereur, « on s'attendait à me voir prendre la présidence de la Junte d'État; on regardait cette mesure comme une suite naturelle des événements de la veille. Ainsi tout le monde est résigné; on n'attend plus que le nouveau roi que Votre Majesté va donner à l'Espagne. » Il ne considérait même plus comme absolument indispensable l'intervention de Charles IV et de Ferdinand, la remise des pouvoirs de ce dernier entre les mains de son père devant

(1) 4 mai

produire le plus grand effet et rallier beaucoup de monde que l'honneur aurait forcé de s'écarter encore pour quelque temps du nouvel ordre de choses (1).

En réponse à la communication de Murat, la Junte d'État, le conseil de Castille, le président de l'Inquisition, s'étaient présentés chez lui. Ils n'avaient objecté d'autre difficulté que leur serment à Ferdinand et offraient, jusqu'à ce qu'ils en fussent relevés, de ne rien faire sans les ordres du grand-duc, de signifier même au prince des Asturies qu'ils ne correspondraient plus avec lui et qu'ils se concerteraient en tout et pour tout avec le lieutenant de l'Empereur pour le gouvernement de l'Espagne. Toujours fidèles à leur attitude expectante, ils ne se refusaient qu'à une chose, à déclarer par écrit qu'ils reconnaissaient Charles IV.

Le grand-duc retraçait en ces termes à l'Empereur ces diverses négociations :

« Sire, il est une heure après minuit. Je viens de passer trois heures au château avec la Junte d'État. La lettre que je lui ai écrite ce matin a été soumise à sa délibération. Après une longue discussion, il a été décidé à la majorité que j'aurais l'autorité de président de la Junte d'État avec le commandement des troupes espagnoles, qu'il ne serait plus fait aucune espèce de rapport à Bayonne, ni à Charles IV ni à Ferdinand VII. Ainsi voilà donc Votre Majesté absolument souveraine de l'Espagne, puisque votre lieutenant en a l'autorité et que ce ne sera que les ordres de Votre Majesté qu'il y fera exécuter. Tous les scrupules ont été vaincus, le salut de l'Espagne l'a emporté sur l'attachement qu'on avait voué au prince des Asturies. Cette mesure connue du public équivaut très certainement

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 4 mai.

à une prise de possession pour le prince que Votre Majesté voudra nommer (1): »

« Quel est l'Espagnol », écrivait-il deux jours plus tard, lorsqu'il eut reçu la proclamation de Charles IV, « qui pourrait maintenant méconnaître mon autorité, puisque je la tiens de Charles IV et de Ferdinand, qui, par l'effet de ma nomination, a été repoussé par cette même Junte qu'il avait créée lui-même (2)? »

Le résultat obtenu à la Junte était dû en grande partie au marquis de Caballero, l'ancien ministre de grâce et de justice, qui avait affirmé que l'abdication du 19 mars n'avait pas été libre; il se disait en mesure d'en témoigner mieux qu'aucun autre, puisqu'il était un des acteurs principaux de cette journée. « C'est lui », reprenait le grand-duc, « qui a le plus influé ce soir pour l'obtention de la présidence. Le rapport qu'il avait fait sur les événements d'Aranjuez confirmera à Votre Majesté que l'abdication a été véritablement forcée; vous pourrez l'opposer aux plus incrédules. Comment le prince des Asturies pourra-t-il lui-même se refuser à la force du témoignage de celui qui fut témoin oculaire de l'abdication (3)? »

Murat, après l'énergie de la répression à laquelle il avait dû se résoudre, ne songeait plus qu'à faire disparaître la trace des rigueurs passées. Il croyait au succès du régime sorti de ce douloureux conflit; la confiance renaissait, et, avec quelques mesures rassurantes, il ne doutait pas qu'elle ne se rétablît entièrement. Il fut décidé qu'on inviterait à rentrer dans leurs foyers ceux des habitants de Madrid qui depuis deux jours avaient quitté la ville, et

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 5 mai 1808, trois heures du matin.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 7 mai.

(3) *Idem*, 5 mai.

qu'on réconforterait ceux qui se proposaient de partir, en leur annonçant que tout était pardonné et qu'on répondait de la tranquillité publique. Le conseil de Castille et le conseil de l'Inquisition adresseraient des proclamations à toutes les provinces du royaume pour leur faire connaître « les événements funestes du 2 mai, les exhorter à la bonne harmonie avec les Français, leurs bons et fidèles alliés ».

La Junte devait s'assembler tous les jours à heure fixe, et extraordinairement toutes les fois que le grand-duc le demanderait. Il habiterait dorénavant un appartement au palais royal, détermination fort appréciée par le conseil, qui « perdait beaucoup de temps pour venir le trouver (1) ».

L'Empereur approuvait ces dispositions : « Je vois avec un grand plaisir que vous êtes logé au Palais, que vous vous êtes mis à la tête de la régence, et que vous avez pris le commandement des troupes espagnoles. Les lettres du roi Charles, celle du prince des Asturies à la Junte que je vous ai envoyées, auront mis tout en règle (2). »

La nomination de Murat comme président de la Junte équivalait en effet, ainsi qu'il l'avait dit, à une prise de possession du pouvoir. C'est ainsi qu'on le comprenait à Madrid. Tous les chefs des administrations étaient venus prendre ses ordres. Les généraux, les officiers de la maison du Roi et de la garnison étaient allés en corps lui faire « leurs remerciements » et lui promettre de le seconder dans le maintien de la tranquillité publique. La maison du Roi lui exprimait le désir de faire le service auprès de lui, conjointement avec la garde impériale. Il n'était fait aucune distinction entre les troupes françaises et les troupes espagnoles. Cette entente n'avait pas peu contribué à ramener la concorde. Murat tenait d'ailleurs à

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 5 mai.

(2) Lettre du 8 mai, à midi.

ses soldats le langage le mieux fait pour la consolider :

« Soldats, le 2 mai, vous fûtes contraints de courir aux armes et de repousser la force par la force.

« Vous vous êtes bien conduits, je suis content de vous, j'en ai rendu compte à l'Empereur.

« Trois soldats se sont laissé désarmer; ils sont déclarés indignes de servir dans l'armée française (1).

« Maintenant tout est rentré dans l'ordre, le calme est rétabli, les hommes coupables ou égarés sont punis ou reconnaissent leur erreur, un voile doit être tiré sur le passé.

« Soldats, reprenez avec les habitants vos anciennes liaisons d'amitié.

« La conduite des troupes espagnoles mérite des éloges; elle doit cimenter de plus en plus l'harmonie et la bonne intelligence qui règnent entre les deux armées.

« Habitants de Madrid, habitants de l'Espagne, n'ayez plus d'inquiétude; dissipez les alarmes que la malveillance a voulu répandre; reprenez vos habitudes, le cours de vos affaires, et ne voyez dans les soldats du grand Napoléon, protecteur des Espagnes, que des amis, que de fidèles alliés (2). »

Tout se pacifiait peu à peu. Les boutiques et les croisées commençaient à se rouvrir; les cloches, qui n'avaient pas sonné depuis quelques mois, s'étaient remises en branle, et chacun « reprenait ses habitudes ordinaires ». Ces symptômes encourageaient Murat :

« Votre Majesté a dû se convaincre par l'extrait de la correspondance de Madrid dont elle m'envoie copie, que je lui rendais un compte fidèle de l'opinion publique.

(1) « ...Je vois dans votre proclamation que trois soldats se sont laissé désarmer. Donnez ordre que, pendant un mois, ces soldats soient obligés d'assister à la parade avec un bâton au lieu de fusil, et que leurs noms soient mis à l'ordre de l'armée. » (L'Empereur au grand-duc, 9 mai.)

(2) Proclamation du grand-duc à ses troupes, 6 mai.

« Les coups de canon du 2 mai ont assuré le pavillon de la dynastie nouvelle. La terreur était encore hier dans la ville. J'ai cru devoir employer toute espèce de moyens pour rassurer les habitants : ordres du jour, proclamations, tout a été mis en usage. J'ai pensé qu'il fallait ramener un peuple égaré sur lequel la dynastie de Votre Majesté est destinée à régner (1). Je vais travailler de toutes mes forces à concilier tous les cœurs au nouveau roi (2). »

Ce nouveau roi, l'Empereur désirait qu'il fût pris dans sa famille, « afin que l'union des deux nations fût perpétuelle, et que les chefs comme les peuples eussent les mêmes intérêts ». Mais il désirait plus encore. Ayant fait choix de son frère Joseph, il voulait que Joseph lui fût demandé par les Espagnols.

Une fois en possession de la réponse de Charles IV à la lettre de son fils qui offrait de lui rendre conditionnellement la couronne, le grand-duc avait à obtenir de la Junte cette démarche à laquelle l'Empereur attachait une importance de premier ordre. Il la convoqua, lui exposa le danger qu'il y aurait à laisser le trône plus longtemps vacant, et l'engagea à rechercher, de concert avec le conseil de Castille, « un moyen de remplir promptement, de la manière la plus convenable aux circonstances », le but que poursuivait Charles IV, et de prier l'empereur des Français de donner un roi à l'Espagne. Il proposait

(1) Le capitaine général de la Nouvelle-Castille au grand-duc de Berg. Madrid, 8 mai 1808 :

« Que Votre Altesse Impériale daigne me permettre de lui exprimer ma reconnaissance, non seulement pour les éloges qu'elle a donnés à la garnison espagnole de cette ville, et pour les bontés dont elle l'a comblée, mais surtout pour son empressement à faire cesser les mesures de rigueur aussitôt que les circonstances l'ont permis. Votre Altesse Impériale a confirmé ainsi l'opinion qui l'a précédée dans ce pays, et qui annonçait toutes les vertus dont elle est ornée. »

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 8 mai.

cette entente avec le conseil de Castille, « parce qu'il sentait d'avance combien il répugnerait aux membres de la Junte d'agir ainsi ouvertement contre un prince de qui ils tenaient l'autorité », tandis que le conseil de Castille, institué par la nation, tenait d'elle ses pouvoirs. « La mesure salutaire qui sera présentée par ce conseil aura plus de poids sur la nation et sur le cœur du roi Charles IV et de son fils. »

La Junte, toujours hésitante, oscillant entre les liens qui l'attachaient à Ferdinand et la dépendance dans laquelle la plaçait vis-à-vis de Napoléon l'attitude même de ses princes, finit par se ranger à l'avis de Murat. Il surgit alors pour le grand-duc une difficulté particulière : il ne prétendait pas au trône, puisqu'il travaillait à y placer Joseph ; mais plusieurs des hommes influents composant le conseil de régence ne se persuadaient pas qu'il fût venu en Espagne à autre fin que d'y succéder à Charles IV. Aussi, quand il pressa la Junte de se prononcer pour le roi de Naples, O'Farrill « n'ouvrit pas la bouche. M. de Caballero et autres qui se faisaient un mérite de se mettre en avant, croyant le faire devant leur roi futur, devinrent tout à coup froids et indifférents. » Ils avaient même voulu se retirer. Le grand-duc de Berg se hâta de dissiper leur erreur : « Je leur ai fait entendre que, sous aucun rapport, je ne pouvais être venu dans ce pays-ci pour moi ; que certainement Votre Majesté ne m'y aurait pas envoyé si elle m'avait désigné pour leur souverain (1). »

Devant une déclaration si péremptoire, les membres de la Junte se tinrent pour convaincus. La nomination officielle du grand-duc à la lieutenance générale du royaume acheva de les ramener : « Cette détermination de Votre Majesté et de Charles IV a paru les rassurer entièrement,

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 7 mai.

et ceux qui ce matin avaient donné leur démission se sont montrés ce soir dans les meilleures dispositions et ne m'ont plus parlé de Ferdinand. Il paraît qu'on ne s'opposait au retour de Charles IV que parce qu'on redoutait celui de la Reine et du prince de la Paix. L'espoir de conserver les colonies a fait plus encore, il réunit tous les esprits de manière que j'espère à l'avenir ne plus rencontrer de difficultés. Je suis bien aise surtout qu'O'Farrill soit resté; c'est un homme de beaucoup de mérite, de probité, et généralement estimé. Le ministre des finances jouit de la même réputation (1). »

La Junte décida qu'elle inviterait le conseil de Castille à adjoindre trois de ses membres à ceux qu'elle prendrait elle-même dans son sein, pour rédiger de concert l'adresse souhaitée par l'Empereur.

Le conseil de Castille, dont les attributions rappelaient à peu près celles de nos anciens parlements, était directement élu par le pays; il devait se montrer beaucoup plus rebelle à l'action qui s'exerçait sur lui. On pouvait dire que l'Espagne parlait en réalité par sa bouche, et si l'on comprend le prix qu'avait pour l'Empereur son adhésion, on comprend non moins ce que cette adhésion éclatante, ce que cet abandon définitif des droits de sa vieille dynastie pouvait coûter à son indépendance. Il avait bien consenti, sous la pression des circonstances, à reconnaître Charles IV; mais de là à solliciter la substitution d'une dynastie étrangère à la dynastie nationale, il y avait loin, et le grand-duc s'en rendait compte.

Murat avait parfaitement interprété les intentions de l'Empereur, qui lui répondait le 12 mai : « Je désire que le conseil de Castille se réunisse pour demander le roi de

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 8 mai.

Naples comme roi d'Espagne, et qu'il fasse une proclamation pour faire sentir l'avantage, pour l'Espagne, d'avoir pour roi un prince éprouvé et qui a l'expérience d'un règne de plusieurs années... » « J'approuve fort ce que vous faites relativement à la demande du roi de Naples par le conseil de Castille. Je l'attends avec impatience. Du moment que je saurai ce qu'il aura fait, je vous enverrai Monaco et le traité avec le roi Charles (1). »

Le 9 mai, l'écho des impressions produites à Bayonne par l'émeute du 2 parvenait à Madrid, et la Junte recevait l'acte de renonciation du prince des Asturies qui lui rendait toute sa liberté. Les décrets de Ferdinand qu'elle gardait secrets pour en user selon les circonstances et qui lui conféraient, avec une autorité sans limite, la faculté de convoquer les Cortès, n'avaient plus de raison d'être. Elle ne pouvait que reconnaître Charles IV comme roi et sanctionner par là, implicitement, le pouvoir que revendiquait le vieux souverain de disposer de sa couronne.

« Je ne perds pas une minute », écrivait le grand-duc à l'Empereur le même jour à deux heures du matin, « pour vous annoncer que le conseil de Castille et la Junte de gouvernement ont admis la protestation de Charles IV contre son abdication, l'ont reconnu comme roi, et que demain le décret royal qui me nomme lieutenant général du royaume sera affiché dans Madrid, et envoyé dans toutes les provinces avec les protestations de Charles IV, du 21 mars et du 17 avril, sa proclamation et sa lettre à Votre Majesté, ainsi que la vôtre au prince des Asturies. J'ai été très satisfait dans cette circonstance des sentiments de la majorité des membres de la Junte. Demain matin,

(1) L'Empereur au grand-duc, 14 mai.

toutes les autorités civiles et militaires me seront présentées, et le service se fera au palais comme pour le Roi. »

« La pilule est enfin avalée », ajoutait un peu irrévérencieusement Murat. « On n'a plus qu'une inquiétude, celle d'apprendre la nomination du roi de Naples et sa prochaine arrivée. D'après l'autorisation que Votre Majesté m'en avait donnée, j'ai cru devoir insinuer que c'était lui qui devait être roi; cette nouvelle a été reçue de tout le monde avec enthousiasme, et j'espère maintenant n'éprouver aucune difficulté pour vous le faire demander. La lettre du prince Ferdinand, que je fais publier avec les autres pièces, a absolument calmé tous les esprits. C'est une révolution qui se sera opérée bien rapidement, et j'espère qu'avant quinze jours on ne s'apercevra en Espagne de ce changement que par le bien que Votre Majesté y aura fait. »

Le grand-duc reçut, le 9 et le 10 mai, le corps diplomatique, la maison du Roi et tous les fonctionnaires civils, militaires et ecclésiastiques. La séance avait été « ce qu'on appelle un jour de baisemain ». « J'ai cru devoir me dispenser de cette cérémonie. Je fais observer ici l'étiquette des Tuileries. Je pense agir d'après les intentions de Votre Majesté. Tout ce qui m'a été dit était du meilleur esprit. Le nonce, les ministres de Vienne et de Saxe, et le chargé d'affaires d'Amérique, m'ont été présentés par le grand maître... J'ai été on ne peut pas plus satisfait de l'ambassadeur de Russie et de tous en général. La démarche du corps diplomatique a achevé d'en imposer à la malveillance (1). »

En remettant à la Junte la lettre de Ferdinand qui la relevait de ses fonctions, le grand-duc la félicita des

(1) Le grand-duc à l'Empereur, lettres des 10 et 11 mai.

heureuses tendances que dénotaient ses dernières délibérations, et lui conseilla, quand elle aurait répondu au Roi et au prince, d'adresser une lettre de remerciement à l'Empereur. Par cette lettre elle devait lui demander sa protection et solliciter la nomination du roi de Naples comme roi d'Espagne; et afin que cette demande eût plus de poids aux yeux de l'Europe, elle la ferait conjointement avec le conseil de Castille (1).

La Junte se soumit sans plus de difficulté. Elle répondit à Charles IV que « la nation se sentait enfin délivrée des troubles intérieurs qui la menaçaient, et qu'elle trouvait réunies dans le digne prince que le Roi avait choisi pour son lieutenant général toutes les grandes qualités qui, en conciliant le respect et la confiance, préparaient et consolideraient pour l'avenir l'union et la prospérité de la patrie (2) ».

Le conseil de Castille voulait bien exprimer à Charles IV ses regrets de l'avoir vu abdiquer la couronne, et sa joie de la lui voir reprendre : « Attaché à ses souverains et ferme dans les principes rigoureux de ses devoirs, le conseil s'appliquerait toujours à remplir ses obligations, en aidant de ses lumières et de ses connaissances les talents distingués et supérieurs du grand-duc de Berg, que le Roi avait heureusement placé à la tête du gouvernement (3). »

Sa lettre à Ferdinand trahissait un peu plus la pensée intime du conseil : il avait soin de constater qu'en cédant, il ne cédait qu'à Ferdinand : « Vu la docile générosité avec laquelle le prince avait renoncé à la couronne en faveur de son auguste père, le conseil présentait à Son

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 11 mai.

(2) Lettre de la Junte de gouvernement à Charles IV. Madrid, 11 mai 1808.

(3) Cette lettre du conseil de Castille à Charles IV, du 11 mai 1808, porte trente signatures.

Altesse sa constante fidélité, son inviolable dévouement et son obéissance aux ordres souverains (1). »

On avait lu le même jour à Murat un projet de lettre de la Junte à l'Empereur; mais cette lettre devait paraître à Bayonne fort insuffisante; l'Empereur trouva qu'elle « ne signifiait rien », puisqu'elle se bornait à le remercier « de ce qu'il avait raccommodé le père avec le fils et fixé leurs incertitudes (2) ».

Enfin, deux jours plus tard, l'Empereur ne pouvait plus se plaindre. L'adhésion de la Junte était absolue, elle demandait pour roi le roi de Naples :

« Convaincus que la position de l'Espagne et tous ses intérêts s'unissent essentiellement au système politique de l'Empire, que Votre Majesté Impériale gouverne avec tant de gloire, nous estimons que la plus grande preuve d'amour que nos souverains ont donnée à la nation espagnole est d'avoir fondé leurs dernières déterminations sur un principe évident par lui-même et confirmé par une longue série d'événements politiques.

« Qu'il n'y ait plus de Pyrénées! tel a été le vœu constant des bons Espagnols, parce qu'il ne peut y avoir de Pyrénées quand les intérêts sont les mêmes, quand la confiance est réciproque, et lorsque chacune des deux nations obtient, au même degré, le respect de son indépendance et de sa dignité.

« L'intervalle de temps qui nous sépare de cette heureuse époque ne saurait être long; Votre Majesté Impériale, qui prévoit tout, exécute plus promptement encore; elle n'a pas voulu cependant nous laisser dans les alarmes, et elle a choisi pour le gouvernement provisoire de l'Espagne un prince préparé et formé dans l'art de régner à

(1) Le conseil de Castille à Ferdinand, 11 mai.

(2) L'Empereur au grand-duc, 15 mai.

la grande école de Votre Majesté. Si, dans le choc des passions les plus violentes, il a réussi à les calmer par sa modération et par la sagesse de ses mesures, que n'avons-nous pas à espérer de ses vertus, à présent que tous les Espagnols se réunissent pour lui faire hommage de l'admiration à laquelle il a tant de droits, et pour seconder les efforts qu'il consacre à notre félicité?

« La monarchie espagnole reprendra le rang qui lui appartient parmi les États de l'Europe, dès qu'elle sera unie par un nouveau pacte de famille à son allié naturel dont la puissance est si grande. Quel que soit le prince que Votre Majesté nous destine, choisi dans votre auguste famille, il nous apportera par cela seul la garantie dont nous avons besoin. Mais l'Espagne peut réclamer un privilège qu'aucun des pays alliés de Votre Majesté n'est dans le cas de lui disputer. Le trône des Espagnes s'élève à une plus grande hauteur, les relations que la réciprocité de tant d'intérêts lui donne avec la France sont d'une importance proportionnée à l'étendue de ses possessions. Ce trône paraît donc appeler l'aîné des augustes frères de Votre Majesté Impériale; c'est d'ailleurs un heureux présage que l'ordre établi par la nature soit si bien d'accord avec les sentiments de respect et d'admiration que les vertus de ce prince et la sagesse de son gouvernement nous ont déjà inspirés.

« Le conseil de Castille, dont la prudence a offert à ces principes tout l'appui qu'elle devait leur donner, s'unit au vœu de la Junte suprême de gouvernement.

« Que Dieu comble de prospérité Votre Majesté Impériale et Royale (1). »

Le conseil de Castille avait raison de se targuer de sa

(1) Adresse de la Junte suprême de gouvernement à l'Empereur. Madrid, 13 mai 1808.

prudence. Il comptait s'en tirer par cette adhésion laconique au vœu de la Junte, et éviter ainsi la lettre que l'Empereur exigeait de lui. Le grand-duc dut lui enlever cette dernière espérance. Les négociations durèrent jusqu'au 14. Ce n'est qu'à cette date que Murat put annoncer à Napoléon que le conseil venait à résipiscence et s'engageait à formuler directement une demande catégorique : « Toute la difficulté consistait en ce point que, suivant la constitution du royaume, Charles IV n'avait pas le droit de céder ses droits à un prince étranger au préjudice de ses enfants, et que si les princes n'avaient pas cédé les leurs en même temps que leur père, les membres du conseil ne se croyaient pas autorisés à intervenir à cet égard (1). »

« Enfin », concluait Murat, « je les ai appelés au Palais, où je leur ai fait entendre qu'ils n'étaient point consultés pour décider du droit de la renonciation de Charles IV, mais bien pour entendre la communication d'un traité qui rendait l'Empereur maître du trône d'Espagne, et que Votre Majesté étant décidée à en disposer en faveur d'un des princes de la famille impériale, elle serait charmée de connaître l'opinion du conseil sur un choix aussi important pour l'Espagne; que le conseil devait voir dans cette condescendance de Votre Majesté une chose extrêmement flatteuse pour le conseil de Castille et pour la nation en général; que par le droit d'élection que vous lui offriez, elle sauvait l'amour-propre national et s'acquerrait des droits à la bienveillance du nouveau souverain. Enfin, le conseil s'est décidé à écrire à Votre Majesté, pour la remercier de la communication qui lui a été faite et pour lui demander le roi de Naples pour roi d'Espagne. Voici à

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 14 mai.

peu près de quelle manière sera conçu le considérant : Dans la supposition qu'il existe un traité qui rende maître l'empereur des Français de disposer du trône des Espagnes en faveur d'un des princes de la famille impériale, nous prions Sa Majesté de nous accorder, etc., sans entendre par là approuver ou improuver les droits que pourraient avoir à la couronne espagnole les infants d'Espagne (1). »

Cette réticence cachait mal un suprême effort du conseil de Castille en faveur de la dynastie régnante ; elle atténuait de beaucoup la portée de sa concession, laissait la porte ouverte à tous les retours de fortune et ne pouvait convenir à l'Empereur, qui, sur l'avant-goût que Murat lui en donnait, avait jugé la rédaction « fort entortillée ».

Encore le conseil remettait-il de jour en jour l'envoi de son adresse, dans l'espoir qu'il pourrait éviter de la faire partir et qu'il lui suffirait de s'associer au vœu de la Junte « par une décision en forme d'arrêté, par laquelle il eût prié le grand-duc de faire connaître à l'Empereur son désir de voir le roi de Naples appelé à Madrid (2) ».

L'Empereur était aussi tenu au courant, par les lettres de Laforest à Champagny, des attermoiements du conseil. « Il paraît que le conseil de Castille n'a voulu se mêler en rien des affaires, ni demander le roi de Naples ; cette conduite n'est ni belle, ni bonne (3). » « Je désire connaître quel est l'esprit qui a porté le conseil à ne pas intervenir dans ces affaires. Est-ce influence étrangère ? Est-ce avocaterie (4) ? »

Murat chercha un moyen de conciliation et obtint que le conseil de Castille adjoindrait quelques-uns de ses

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 14 mai.

(2) *Idem*, 15 mai, deux heures du matin.

(3) L'Empereur au grand-duc, 23 mai.

(4) *Idem*, 24 mai, deux heures du matin.

membres à une députation envoyée à Bayonne par la ville de Madrid (1), en même temps qu'une députation des militaires de la maison du Roi et de la garnison chargée de présenter une adresse à l'Empereur : « J'espère », ajoutait-il, « que dès ce moment tous les soupçons que l'opiniâtreté du conseil de Castille aurait pu faire naître auront été entièrement dissipés. Je me détermine, enfin, à adresser à Votre Majesté ses délibérations; Votre Majesté pourrait mal interpréter les motifs qui m'avaient fait croire inutile de les envoyer; elle se convaincra que j'avais voulu lui épargner la peine de lire un aveu arraché par la force et des expressions peu dignes (2). »

Napoléon dut se contenter de la forme donnée par le conseil de Castille à sa soumission. D'ailleurs, maintenant que le terrain s'aplanissait, qu'il avait près de lui le futur roi d'Espagne, son impatience se modérait, et on lit dans une lettre à Murat, du 19 mai, ce passage qui contraste avec le ton habituel de sa correspondance :

« J'attends, pour prendre un parti, ce que vous m'écrirez après avoir publié la proclamation du prince Ferdinand et des Infants... J'ai reçu avec plaisir l'adresse de Madrid. Mais, comme je viens de vous le dire, j'attends... Comme vous voyez, je ne me presse en rien. Dans les affaires de cette nature, le grand art est de savoir attendre... »

(1) Le 15 mai, la ville de Madrid avait envoyé au grand-duc une adresse pour unir ses vœux en faveur du roi de Naples à ceux de la Junte suprême, et le prier d'avoir la bonté de les faire parvenir à la connaissance de Sa Majesté Impériale et Royale : « Monseigneur, la ville de Madrid a appris que ses augustes souverains avaient remis la couronne d'Espagne entre les mains du grand Napoléon, et que la Junte suprême de gouvernement, ainsi que le conseil de Castille, avaient adressé leurs vœux à Sa Majesté Impériale et Royale pour le bonheur de cette monarchie, le considérant comme certain si Sa Majesté Impériale et Royale daignait en poser la couronne sur la tête de son auguste frère, Joseph Napoléon, roi de Naples... »

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 22 mai.

Quoique la Junte n'eût plus d'existence officielle, Murat continuait à la convoquer toutes les fois qu'il s'agissait de quelque affaire majeure. L'Empereur l'y avait autorisé, sans grande conviction toutefois : « Il suffit que vous fassiez le travail avec chaque ministre. A quoi servent, d'ailleurs, ces conseils? Vous avez l'autorité légale comme lieutenant général du royaume. Cependant, quelques jours de plus ou de moins sont de peu d'importance (1)... »

Au début de son organisation par Ferdinand, la Junte ne s'était composée que des quatre ministres présidés par l'infant don Antonio; cinq membres leur avaient été adjoints depuis le départ de l'Infant, mais ceux-ci n'avaient été appelés au conseil qu'à titre consultatif, et ce n'est que depuis l'époque de la nomination du grand-duc à la présidence qu'ils en firent définitivement partie. C'étaient ces cinq membres qui avaient prêté à Murat le concours le plus zélé et qui l'avaient aidé dans ses difficultés avec le conseil de Castille. A l'heure actuelle, tous les membres, indistinctement, « marchaient on ne peut pas mieux (2) ».

Aussitôt que l'Empereur eut reçu les lettres de la Junte, les adresses de la ville de Madrid et des autres corps de l'État, il prescrivit à Murat de les faire publier sans délai et de faire faire dans la *Gazette* un article annonçant que le roi de Naples, auquel il avait expédié un courrier, venait de répondre « à son illustre frère » qu'il s'était, sur-le-champ, mis en route; qu'il était arrivé le 3 juin à Bayonne; et qu'incontinent il allait se rendre à Madrid... « Il suffit », disait l'Empereur, « de citer l'adresse du conseil de Castille, sans l'imprimer, vu qu'elle est trop entortillée. Le conseil de Castille profitera de l'acte que

(1) L'Empereur au grand-duc, 15 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 23 mai, à une heure du matin.

je ferai pour nommer le Roi, pour faire une espèce de proclamation et la répandre partout (1)... »

Tous les embarras que rencontrait le grand-duc n'étaient pas d'un ordre aussi délicat que ceux que lui créait son rôle auprès du conseil de Castille; ses fonctions de chef effectif du gouvernement, de président de la Junte d'État, de lieutenant général du royaume, lui en suscitaient journellement d'autres qu'il ne se croyait pas en état de vaincre sans la toute-puissante intervention de l'Empereur : « Je suis plus sensible que je ne saurais l'exprimer », avait-il dit, le 8 mai, à Napoléon, « à la nouvelle marque de confiance que vient de me donner Votre Majesté, mais je ne dois pas me dissimuler que la tâche qu'elle m'impose me paraîtrait au-dessus de mes forces, si elle ne venait à mon secours. »

Dans le gouvernement, la désorganisation était complète. Les finances se trouvaient dans un état lamentable; tout crédit avait disparu. Quand Murat demanda des rapports sur la situation générale de l'Espagne, ç'avait été « une grande affaire de lui en procurer, dans un pays où on était si peu habitué à en fournir ». Il n'avait rencontré partout qu'un « chaos épouvantable ». « Il était bien heureux que l'Empereur voulût se donner la peine de les en sortir (2). »

La solde des troupes, les pensions, les émoluments des différents employés civils et militaires étaient fort arriérés : personne n'était payé depuis six ou huit mois. Les officiers généraux et les autres mouraient de faim. Le nombre exorbitant des fonctionnaires avait tout absorbé.

Chaque ministre s'était arrogé le droit de délivrer des

(1) L'Empereur au grand-duc, 2 juin 1808.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 8 mai.

ordonnances sur le Trésor public sans la signature du Roi, sans l'ouverture d'un crédit déterminé. Les nouveaux membres du gouvernement ne pouvaient fournir de renseignements parce que le prince de la Paix faisait tout par lui-même, sans laisser trace de ses opérations, et que le Roi donnait une décision verbale à tous les rapports qu'on lui soumettait. « Actuellement que les ministres sont autorisés à me parler franchement, ils ne craignent plus d'avouer combien l'Espagne va gagner par le nouvel ordre de choses. Ils conviennent avec moi que tout est vice dans l'administration, ou plutôt qu'il n'y en a pas. Je suis on ne peut plus embarrassé pour mon travail avec eux, tant j'entrevois de difficultés de les écarter de l'ancienne routine et de les amener à un travail plus simple et plus régulier (1). »

Napoléon n'était pas fâché qu'on fît ressortir cette anarchie gouvernementale, dont la divulgation serait à l'honneur de sa politique : « Je désire que des mémoires qui me fassent connaître le désordre et le délabrement introduits dans les différentes branches de l'administration vous soient adressés. Ces pièces me sont nécessaires pour publier un jour et faire voir dans quel état de décadence était tombée l'Espagne... (2). »

Lorsque le grand-duc avait réclamé, notamment, l'état de situation de la marine espagnole, on lui avait « envoyé l'Almanach, n'ayant pas, lui avait-on répondu, d'autre situation (3) ».

Quant au ministre de la guerre, il avait adressé « un grand fatras de papiers » qu'il qualifiait d'état de situation de son ministère; on ne pouvait rien y démêler, ni s'en

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 15 mai, deux heures du matin.

(2) L'Empereur au grand-duc, 24 mai.

(3) Le grand-duc à l'Empereur, 13 mai.

servir pour répondre au minutieux questionnaire de l'Empereur sur l'effectif de chacun des régiments en particulier, régiments qu'il trouvait « dans un furieux incomplet (1) ».

L'Empereur accusait le ministre de n'agir qu'à sa guise et de ne rien faire de ce que voulait Murat, de quoi ce dernier le défendait en se défendant avec lui : « Je prie Votre Majesté d'être bien persuadée que le ministre de la guerre ne fait pas ce qu'il veut, et que je suis moi-même au désespoir de ne pouvoir pas faire tout ce que vous voulez, surtout dans un pays absolument désorganisé, avec des gens qui ne peuvent pas même me fournir un état de situation (2)... »

Laforest, chargé d'établir un mémoire sur les finances, « ne pouvait venir à bout de rien faire, ne trouvant aucune trace de l'emploi des finances des années passées (3) ».

Ce qui inquiétait par-dessus tout le lieutenant général du royaume était cette pénurie absolue du trésor qui risquait d'interrompre tous les services : « Il n'y a pas un sol dans les caisses; on vit d'emprunts au jour le jour... Sire, Votre Majesté vient de conquérir l'Espagne par la force de son génie. Vous vous l'attacheriez pour toujours si vous vouliez bien lui ouvrir un crédit de quelques millions, car le ministre des finances me disait ce matin qu'il ne savait où trouver de l'argent à emprunter... (4). »

Murat adjurait Napoléon de prendre en considération l'état de ce malheureux pays. Pour parer au plus pressé, il était parvenu à obtenir un emprunt de trois millions des premiers capitalistes de Madrid. Il les avait fait venir au

(1) L'Empereur au grand-duc, 16 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 20 mai, deux heures du matin.

(3) *Idem*, 20 mai.

(4) *Idem*, 8 mai.

Palais, et comme le traité portait qu'on leur donnerait en gage, pour cette somme, des diamants de la couronne, « je leur ai dit que j'avais trop bonne opinion de leur patriotisme et que je devais trop compter sur eux pour ne pas être persuadé qu'ils seraient les premiers à commander la confiance au public par celle qu'ils montreraient dans le nouvel ordre de choses, et qu'ils ne voudraient pas sans doute m'affliger au point de donner lieu à dire que le premier acte de mon gouvernement avait été de mettre en gage les diamants de la couronne. Je leur ai dit que j'offrirais ma signature et que j'engagerais ma fortune plutôt que de consentir à un arrangement que je regarderais comme déshonorant pour la nation et pour moi. Pénétrés de la justice de mes observations, ils ont consenti de la meilleure grâce du monde à prêter de confiance et sans intérêt (1). »

Ces efforts étaient méritoires, car l'Empereur faisait de son côté la sourde oreille. « Je suis obligé à trop de dépenses », répondait-il, « et l'Espagne n'a jamais eu besoin de secours étrangers. Faites comprendre que je n'ai pas d'argent. Le ministre des finances est un sot, s'il ne sait pas en trouver en Espagne... Qu'il mette, s'il le faut, les diamants de la couronne en gage... Il y a beaucoup d'argent à Madrid et dans les autres villes... Il faut que la Junte se procure par emprunt ou par tout autre moyen les sommes qui sont nécessaires (2). »

L'Empereur avait mandé à Bayonne le ministre des finances pour s'entretenir avec lui de la situation. Lorsqu'ils en auraient conféré, « il ne doutait point qu'il ne trouvât des ressources dans le pays même, mais il fallait aller encore un mois comme on était, et mettre de l'aisance

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 9 mai.

(2) L'Empereur au grand-duc, 15, 18 et 23 mai.

dans l'administration... » « Si j'avais de l'argent, je n'hésiterais pas à vous en prêter (1). »

Le grand-duc réussit avec l'aide de capitalistes et de gros négociants espagnols à rendre possible un emprunt plus important; ceux-ci consentirent à avancer des fonds sur les diamants de la couronne; on négocia avec une maison française pour 20 millions à 6 ou 7 pour 100. Il était seulement inquiet de savoir si l'Empereur permettrait qu'on fit sortir de France une pareille somme. Il craignait que, le service venant à manquer sur quelque point, la malveillance ne profitât de ces embarras. Cet argent trouvé, les affaires n'étaient pas rétablies pour cela. Il n'y avait toujours, aux yeux de Murat, que la nomination du nouveau roi qui pût relever le crédit public. « J'espère », disait-il en prévenant l'Empereur que les banquiers s'étaient décidés à prêter de l'argent, « j'espère que leur exemple amènera la confiance; elle sera entière le jour où le sort de l'Espagne sera décidé, car on dit que si Votre Majesté ne prend pas un parti, c'est qu'elle n'est pas d'accord avec les autres puissances du continent... » Si l'Empereur voulait bien autoriser l'extraction de 20 millions de numéraire remboursables dans dix-huit mois ou deux ans, « nous serions sûrs d'un emprunt de 30 millions, ce qui nous mettrait à même de remplir ses vues sur la marine, de mettre la solde de l'armée au courant, ainsi que les appointements des différents employés. Un tel arrangement serait du meilleur augure pour le règne du nouveau souverain, et Votre Majesté n'aurait pas de pays qui lui fût plus dévoué et reconnaissant que l'Espagne. Je me suis attaché à étudier le caractère des Espagnols, et l'expérience m'a prouvé que l'indulgence doit suivre de près la sévérité (2). »

(1) 23 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 25 mai

L'Empereur admit si bien la valeur de ces considérations qu'il se prêta à des accommodements indispensables. Une somme de 25 millions fut prêtée à l'Espagne par la Banque de France ; l'Empereur acheta personnellement pour 4 millions des anciens diamants de la couronne de France, vendus quelques années auparavant à la couronne d'Espagne par les voleurs du Garde-meuble.

Ce n'étaient pas, en tout cas, les dépenses personnelles du grand-duc qui grevaient le Trésor public, et l'Empereur n'avait pas eu besoin de lui recommander « de pousser la délicatesse jusqu'au scrupule (1) ». On avait dû lui faire une véritable violence pour le dissuader de les supporter sur ses propres deniers ; en toutes choses, il donnait un exemple salubre de désintéressement après tant de dilapidations. « Que Votre Majesté soit bien tranquille sur la conduite que je tiens et que je fais tenir en Espagne. Il ne sera pas pris un seul cheval, ni un seul tableau. Je voulais même payer ma dépense au château, mais la fierté castillane s'en est effrayée. Les ministres m'ont répondu qu'il était convenable que le lieutenant du Roi, qui logeait dans son palais, fût traité comme roi. Aussi j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que le service se faisait comme du temps du Roi, et cela avec une grâce à laquelle j'étais loin de m'attendre (2). »

Nous ne nous proposons pas d'examiner en détail les dispositions qu'eut à prendre le grand-duc de Berg pour parer à la sécurité extérieure de l'Espagne et la mettre à l'abri d'une surprise des Anglais embusqués à Gibraltar. Le mérite de ces dispositions appartient à l'Empereur qui les traçait de Bayonne, avec la merveilleuse fécondité de son

(1) L'Empereur au grand-duc, 10 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 14 mai.

génie ; mais c'est encore un honneur pour son lieutenant, au milieu de circonstances aussi exceptionnellement difficiles, de s'être montré à la hauteur d'une pareille collaboration. Qu'il s'agisse de l'armée, de la marine, de la distribution des troupes, des opérations de la flotte, de la défense des côtes, Murat se donne tout entier, sans ménager son dévouement et ses forces, à l'œuvre de réorganisation qu'il a mission de seconder.

Tandis qu'il a l'œil sur le Maroc « qui favorisait ouvertement les Anglais », et qu'il jette dans Ceuta des vivres et des renforts, il pousse les armements du Ferrol, de Cadix, de Carthagène, s'identifiant avec cette pensée de Napoléon : « Quand on saura que tout est en mouvement dans ces ports, ce sera la plus belle proclamation que l'on pourra faire. »

L'Empereur avait besoin de vaisseaux « pour frapper quelque grand coup vers la fin de la saison. Combien il serait glorieux que, sous votre courte administration », représente-t-il à Murat, « quatre vaisseaux s'élevassent dans les chantiers de Carthagène ! »

Et ce seul mot suffit pour exalter le zèle de Murat.

Sur les premières ressources qu'il put réaliser, il avait déjà envoyé d'importants subsides à Barcelone pour approvisionner Mahon, à Cadix pour approvisionner Ceuta (1).

« Il partira demain », annonçait-il à l'Empereur, « 500,000 francs pour le Ferrol, 500,000 francs pour Cadix et encore 150,000 francs pour le camp de Saint-Roch. La Trésorerie fournit les 500,000 francs pour le Ferrol ; le banquier Murphy, des lettres de change sur la place de Cadix. C'est comme si on envoyait de l'argent

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 16 mai.

comptant. Les banquiers vont faire un traité avec la marine, non seulement pour l'approvisionnement des arsenaux, mais encore pour les quatre vaisseaux que Votre Majesté désire faire construire à Carthagène (1). »

La question des colonies présentait pour Murat un intérêt souverain; il savait combien elle tenait au cœur des Espagnols : « Ce qui les rendait favorables au nouvel ordre de choses, c'était le besoin de les conserver; aussi tout le monde s'offrait-il à l'envi de s'y rendre pour les engager à rester fidèles à la métropole (2). »

Le bruit que l'Angleterre méditait d'attaquer Buenos-Ayres, de concert avec les troupes du Brésil, et que la Havane était menacée d'une agression analogue, n'avait pas pris au dépourvu la vigilance de l'Empereur; il avait songé dès le début à sauvegarder la domination espagnole en Amérique et à la garantir de toute aventure. « Les colonies verraient qu'il pensait à elles. »

Là, comme en Espagne, Murat le servait avec toute son intelligence : « Je vais faire tout disposer au Ferrol pour l'expédition de Buenos-Ayres... Les expéditions que nous ferons en Amérique seront dirigées vers le Mexique et le Rio de la Plata. Je regarde ce dernier point comme l'un des plus importants pour la conservation d'une grande partie des colonies espagnoles... Le général O'Farrill a toute sa famille à la Havane; il répond de la bonne disposition des esprits... Les Anglais ne réussiront pas à les détacher de la mère patrie (3). »

L'attention du grand-duc pouvait se concentrer sur ces hautes questions; les nouvelles qu'il recevait de l'intérieur

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 25 mai.

(2) *Idem*, 18 mai.

(3) Lettres du grand-duc à l'Empereur, des 23 et 25 mai.

demeuraient absolument satisfaisantes. Il jugeait par lui-même de la sûreté qu'offraient Madrid et les régions voisines ; il jugeait, sur les rapports de nos généraux, de la situation des provinces soumises à leurs commandements. Nos troupes ne couvraient pas tant s'en fallait, toute l'étendue du territoire ; c'était donc sur le témoignage plus significatif encore des autorités espagnoles, des ministres, des capitaines généraux surtout, dont l'attitude paraissait au-dessus du soupçon, que devait se former son opinion d'ensemble. Chacun donnait des gages de son meilleur vouloir. « L'esprit de révolte qui s'était généralement manifesté partout le même jour », se dissipait à mesure qu'on apprenait comment l'échauffourée de Madrid avait été étouffée. Partout les troupes espagnoles s'étaient bien montrées ; le général Solano à Badajoz et le colonel Reding à Talavera avaient facilement contenu le peuple (1).

Le général Dupont certifiait que tout était tranquille à Tolède et dans les environs. L'archevêque de Tolède, prince de la maison de Bourbon, avait, un des premiers, complimenté le grand-duc sur sa nomination de lieutenant général du royaume (2). La région dont Murat aurait eu le plus de droit de se défier, la Catalogne, n'avait pas « même éprouvé les premiers symptômes d'insurrection » qui s'étaient fait sentir dans les autres provinces. Tout mouvement du côté de la Galice et de Valladolid semblait écarté. Une lettre du général Kellermann que Murat plaçait, le 15, sous les yeux de l'Empereur, l'informait que tout était rentré dans l'ordre en Estrémadure ; dans la Vieille-Castille, il en était de même. Les ministres de la guerre et des finances « répondaient de la tranquillité du royaume. Ils montraient, à présent qu'ils étaient dégagés

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 10 et 11 mai.

(2) *Idem*, 14 mai.

de leur serment, autant de vigueur qu'ils avaient montré de timidité au début (1). »

Les rapports reçus le 16 des capitaines généraux de Badajoz, de Séville et de Cadix, ne laissaient pas plus à désirer : « Votre Majesté verra, par la copie des lettres qui me sont adressées, que les provinces suivent absolument la direction de la capitale... »

Déjà le vice-roi de Navarre donnait une preuve de ses bons sentiments en renvoyant à Murat une circulaire anonyme qui appelait aux armes les habitants de la Navarre, de la Catalogne et de l'Aragon. « Ce vice-roi protestait de nouveau de son entière soumission et de son dévouement au service de l'Empereur et de son pays (2)... »

Le général Castaños, qui commandait le camp de Saint-Roch, faisait dire par un aide de camp qu'on pouvait « compter sur lui comme sur un général français », qu'il se chargeait d'approvisionner Cadix et d'y faire passer des renforts. « Vous verrez par sa lettre que son corps d'armée est bien disposé, ainsi que les habitants. Il serait peut-être essentiel que Votre Majesté m'autorisât à faire mettre dans les gazettes des extraits des lettres des différents capitaines généraux. Leur bon esprit en imposerait à la malveillance et servirait à contenir tout le monde dans l'ordre (3). »

L'Empereur devait y accéder volontiers; il avait, à l'égard des capitaines généraux, les mêmes impressions que le grand-duc. Tous deux faisaient fond sur leur dévouement.

Les régiments suisses au service de l'Espagne « promettaient de se bien comporter ». Le colonel Reding,

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 16 mai, deux heures du matin.

(2) *Idem*, 18 mai.

(3) *Idem*, 23 mai.

commandant un de ces régiments, avait fait savoir combien il était heureux de faire partie de l'armée française. Le général Duhesme comptait sur le régiment suisse qui était à Tarragone; « il osait répondre aussi de celui de Le Preux, et tout portait à croire que les autres régiments étaient animés du même esprit (1). »

Du côté du Portugal tout allait bien, d'après les nouvelles transmises par le duc d'Abrantès; une tentative de soulèvement général avait avorté comme en Espagne, dès qu'on avait connu les événements du 2 mai et reçu la proclamation du gouvernement.

La province des Asturies seule avait un moment causé quelques appréhensions. A Oviedo, les paysans, soulevés au premier bruit des troubles de Madrid, s'étaient emparés des magasins d'armes et révoltés contre les autorités locales. Le grand-duc ne prévoyait pas que ce mouvement dût prendre une grande consistance, tout gardant bonne apparence à Santander et à la Corogne, et la nouvelle de sa nomination ayant été bien reçue dans ces deux villes. Cependant, dans la crainte que l'insurrection ne s'y propageât, les ministres avaient expédié au régent d'Oviedo un courrier extraordinaire pour se plaindre « de la faiblesse dont il avait fait preuve », pour lui enjoindre de faire publier l'ordre du jour du grand-duc du 2 et de le faire exécuter rigoureusement contre ceux qui ne s'y conformeraient pas, en les avisant que des troupes allaient marcher sur Oviedo et y seraient à la charge de la province. « En outre, le capitaine général qui résidait à Santander a reçu ordre de se rendre à Oviedo. On lui a donné provisoirement la présidence du conseil, le régent étant d'un caractère trop faible dans ce

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 18 mai.

moment critique. J'ai écrit moi-même au capitaine général, qui déjà avait répondu à ma circulaire qu'il était entièrement aux ordres de Votre Majesté. J'ai donc lieu de penser que cette émeute populaire n'aura aucune suite. J'en ai néanmoins prévenu le maréchal Bessières, en l'invitant à envoyer un officier sur les lieux, afin d'agir suivant les circonstances (1). »

Il fallut quelques jours pour amener cet apaisement; le 25 mai, il était complet, les paysans rapportaient d'eux-mêmes les armes dans les magasins. « Les Anglais auront encore une fois échoué dans leurs tentatives à soulever le pays (2)... »

Ce fut la seule note discordante, si l'on en excepte une alerte sans conséquence dans la journée du 16 mai, à Madrid même. Ce jour-là, qui était un dimanche, un cheval échappé au Prado avait été « porter l'épouvante parmi les belles promeneuses qui, en se sauvant et en poussant des cris, avaient porté à leur tour l'épouvante dans la ville, et en un instant portes et croisées s'étaient fermées; d'un autre côté, des coups de fusil, tirés au même moment par des chasseurs derrière le Retiro, avaient mis le comble à la frayeur... Cet incident était d'autant plus malheureux que c'était la première fois, depuis les événements du 2 mai, que les habitants s'étaient hasardés à paraître dans les promenades publiques avec autant de sécurité. En un clin d'œil, tout le monde avait été sous les armes. Un quart d'heure après, tout était rentré dans l'ordre. Il n'était heureusement arrivé aucun accident (3). »

Murat ne pouvait assez se louer de l'appui qu'il rencontra ce jour-là et qu'il rencontrait, sous toutes ses formes,

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 18 mai, deux heures du matin.

(2) *Idem*, 25 mai.

(3) *Idem*, le 16 mai.

auprès de l'administration et des fonctionnaires. « L'opinion était parfaitement bonne. » Chacun se disait : « Nous allons enfin avoir un gouvernement, et une constitution libérale assurera les droits de tous (1). »

Il regardait comme son premier devoir d'attacher les Espagnols au régime sous lequel on les appelait à vivre, d'amortir les oppositions, de dissiper les défiances et les susceptibilités. Il avait de ces délicatesses d'appréciation qui montraient qu'il y avait en lui mieux qu'un soldat : « Il me semble inutile », remarquait-il, « de répandre d'autres pamphlets, car la nation, accoutumée à un respect absolu pour la royauté, est scandalisée des couleurs indécentes avec lesquelles on peint ses souverains. Au point où en sont les choses, je crois cela plus nuisible qu'utile (2)... »

Il demanda à l'Empereur que les officiers espagnols fussent mis sur le même pied que les officiers français : « J'ai annoncé hier à la présentation des officiers qu'à compter du 1^{er} juin, Votre Majesté entendait qu'ils fussent traités comme les troupes françaises; ils m'ont prié de remercier Votre Majesté de cette faveur (3). »

Le ministre de la guerre lui avait témoigné à la même occasion « combien l'armée espagnole serait flattée de lui voir prendre dans ses rangs des officiers pour aides de camp ». Le grand-duc était fort partisan de la mesure et priait l'Empereur de l'autoriser à la compléter par un échange de décorations entre les deux armées : « Votre Majesté ne pourrait rien faire de plus agréable pour l'armée et pour les Espagnols que d'affecter quelques croix de la Légion d'honneur pour quelques officiers de cette nation, et de me permettre de disposer de quelques ordres de

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 25 mai.

(2) *Idem*, 12 mai.

(3) *Idem*, 9 mai.

Charles III en faveur de plusieurs militaires français (1). »

L'Empereur, nous l'avons plus d'une fois constaté, ne prisait pas les procédés de son beau-frère pour nous rallier l'élément indigène. Il sentait que l'œuvre entreprise ne reposait que sur la force, et il ne voyait que la force en état d'achever ce qu'elle avait commencé. Son improbation des prétendus ménagements de Murat envers les Espagnols n'expliquerait pourtant pas le parti pris de dureté auquel nous le verrons arriver, si les insinuations perfidement portées dans l'ombre contre les actes et les intentions du grand-duc n'eussent pénétré l'esprit de Napoléon avant que la vérité pût s'y faire jour. Il condamnait chez le grand-duc une sérénité qui lui attirerait quelque malheur : « Qu'est-ce que c'est que ces gardes du corps qui font la garde près de vous ? Ils vous assassineront. Vous avez, je vous le répète, une trop grande confiance. C'est votre défaut. J'aurais perdu vingt hommes de moins à Madrid si vous aviez inspiré un peu de méfiance aux Français qui, de toutes les nations, est celle qui a le plus besoin qu'on lui inspire ce sentiment. Je vous ai écrit de fermer l'intérieur de votre palais et d'y faire mettre des portes, et de faire des espèces de forteresses de l'Arsenal et du palais Neuf. Vous ne me répondez pas ; vous avez tort de penser que cela est inutile. Vous avez, en vérité,

(1) Le grand-duc appelait en même temps l'attention de l'Empereur sur plusieurs officiers de son armée dont il appréciait particulièrement le mérite : « Je réitère dans cette circonstance à Votre Majesté la prière que je lui ai souvent adressée, du grand aigle de la Légion d'honneur en faveur du général Belliard. Votre Majesté n'a pas dans ses armées d'officier qui lui soit plus dévoué, et qui le serve avec plus de zèle. — Le prince d'Hohenzollern, mon neveu, a refusé les ordres de Bavière et de Prusse, parce qu'il désirerait avoir avant la croix de la Légion d'honneur. Permettez-moi, Sire, de solliciter cette faveur pour un jeune militaire qui montre le plus grand zèle pour le service de Votre Majesté. »

Les distinctions furent obtenues.

une confiance d'enfant... Vous flattez trop les Espagnols, et vous nous conduirez bientôt à une nouvelle révolution qui peut être plus dangereuse que la première, en ce que la première n'a été dirigée par personne. J'ai plus d'expérience que vous. Quand vous me disiez que vous étiez très tranquille à Madrid, je disais à tout le monde que vous ne tarderiez pas à avoir une insurrection (1). »

Avec une telle disposition d'esprit, on comprend qu'il ne dût pas approuver la mesure prise par Murat à l'égard des habitants de la Catalogne. Le grand-duc de Berg, tenant compte du calme qui n'avait cessé de régner dans cette province, même après le 2 mai, saisit volontiers « l'occasion de faire en sa faveur quelque chose qui devait lui être extrêmement agréable ». Un édit rendu sous Philippe V avait interdit à ses habitants le port d'armes, et Murat avait voulu lui restituer le privilège dont jouissaient les autres provinces du royaume, en récompense de la bonne conduite des Catalans pendant les derniers événements (2).

L'Empereur avouait bien que la Catalogne ne lui avait causé « aucune inquiétude ». Il trouvait même très malheureux que Barcelone n'eût pas bougé : « On aurait balayé là, comme à Madrid, les mauvais sujets, et balayé le pays (3)... » Ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter quelques jours après : « Je ne sais comment vous vous êtes laissé aller à la démarche inconcevable d'armer les Catalans, tandis qu'il fallait au contraire désarmer les provinces. Il y a dans cet acte une grande inadvertance. Quel compli-

(1) Lettre de l'Empereur au grand-duc, 13 mai. — L'Empereur le disait à tout le monde, excepté à son lieutenant en Espagne. Le 30 avril, ne constatait-il pas, au contraire, que les rapports interceptés de la Junte au prince des Asturies aboutissaient aux mêmes conclusions que les lettres de Murat ?

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 14 mai.

(3) L'Empereur au grand-duc, 17 mai.

ment avez-vous à faire à la Catalogne d'être restée tranquille? Elle en a eu la récompense, puisqu'elle n'a pas eu de coups... La singulière sottise que vous avez faite a produit ici le plus mauvais effet. Elle a excité le peuple qui ne pensait pas à s'armer, et les gens sensés n'ont rien compris à cette démarche et l'ont considérée comme le signe d'une extrême faiblesse. La populace ne croit pas que ce soit vous qui la faites armer; elle croit que c'est le roi Ferdinand. Il a été fait peu de contresens dans le monde plus grossiers que celui-là. Ne vous laissez donc pas séduire si facilement et réfléchissez avant d'agir sur la conséquence que peuvent avoir vos opérations (1). »

Fut-ce une faute que de réarmer les Catalans? Puisque l'Empereur en jugeait ainsi, il faut le croire. Murat n'avait pourtant pas pris cette détermination de lui seul et de son propre mouvement; elle lui avait été instamment demandée par les principaux membres du gouvernement O'Farrill, d'Azanza et par d'autres aussi peu suspects, qui pensaient qu'une telle marque de confiance ferait une profonde impression en Espagne et serait un témoignage éclatant de force et de sécurité. La reconnaissance pouvait lier à nous cette contrée, notre proche voisine, qui n'avait pas bougé après le 2 mai et paraissait plus susceptible que toute autre d'accepter notre influence. N'était-ce pas seulement à l'arrivée des Bourbons qu'elle avait perdu ses privilèges? N'était-ce pas, quand ces princes disparaissaient, qu'une dynastie nouvelle pouvait lui concéder ce don de joyeux avènement?

L'Empereur n'était pas content non plus que Murat n'eût pas cassé les gardes du corps. Il s'était fait à leur sujet une conception fort idéale qui n'avait eu qu'un tort,

(1) L'Empereur au grand-duc, 29 mai, six heures du matin.

celui de se heurter à une invincible opposition : « Les gardes du corps me gênent... Je n'approuve pas que vous les gardiez à Madrid ; ils savent que j'ai dit du mal d'eux et ne seraient pas la dupe de cela... » « Le parti qui me paraît le plus raisonnable serait celui-ci : qu'ils disent à la Junte : Nous sommes encore militaires, nous n'avons pas fait la guerre longtemps, nous avons été mêlés dans une révolution, nous désirons faire une campagne avec le corps de troupes espagnoles qui est à la Grande Armée, afin de cueillir là de nouveaux lauriers, et nous rendre dignes des bontés de notre souverain et de l'estime de l'Empereur(1). »

Certes, cela eût été préférable, et ce n'est pas Murat qui s'en fût plaint. Il méditait depuis longtemps d'écarter « ce corps gênant » qu'il n'avait pas cru devoir licencier trop vite et dont il n'avait pas eu à se plaindre au 2 mai. Il songea un moment à demander la permission de l'envoyer à Bayonne faire le service auprès de la future assemblée. Le ministre de la guerre penchait beaucoup pour cette combinaison. Murat tâcha d'abord de provoquer de la part des gardes une requête dont l'Empereur eût voulu qu'ils prissent l'initiative. Il échoua. Il n'y avait pas de propos absurdes que la malveillance ne répandît... « Par exemple, on dit que le bouleversement de la monarchie espagnole commence par les gardes du corps, que bientôt suivront les autres changements, que l'armée va toute passer successivement en France et de là en pays étranger. La conscription alarme les Espagnols, on l'annonce comme certaine. Quand on a vu le départ des gardes espagnoles, on n'a pas manqué de dire que c'était pour les licencier (2). »

(1) L'Empereur au grand-duc, lettres du 15 et du 19 mai, deux heures de l'après-midi.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 23 mai.

Les gardes du corps furent relégués à l'Escurial, malgré les instances des officiers qui suppliaient le grand-duc de les laisser encore quelques jours à Madrid et de leur donner Guadalaxara pour garnison. Leur départ produisit une grande sensation ; leur quartier était rempli de femmes éplorées : « Les officiers de Votre Majesté se proposent de les consoler (1)... »

Le ministre de la guerre espérait « qu'affranchi de toute influence mauvaise, ce corps ferait de sérieuses réflexions, entendrait la voix de l'honneur et se rendrait où l'appelait Sa Majesté l'Empereur ». Tant que Murat demeura en Espagne, les gardes du corps lui prouvèrent en effet qu'ils n'oubliaient pas les ménagements qu'il avait eus pour eux (2).

On avait rapporté aussi à Napoléon que le désarmement de Madrid avait été plus apparent que réel, et que, en somme, « il n'y avait pas eu une seule arme de rendue ». Ces dénonciations ne manquaient pas leur but ; elles commençaient par monter Napoléon contre Murat : « Vous avez affaire à des gens qui sont plus fins que vous. La Junte et le conseil de Castille n'ont pas fait un pas, et ils ont repris par des cajoleries ce que vous aviez gagné par la journée du 2 mai... Ce sont des gens qui vous trompent constamment, en vous berçant de compliments et de flatteries. Le fait est qu'ils n'ont voulu rien faire sans avoir la renonciation du roi Charles et du prince des Asturies (3). »

Il n'admettait pas davantage qu'on ne lui fournît pas de renseignements plus complets sur l'administration espagnole : « Il est ridicule qu'il n'y ait pas de renseigne-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 25 mai, deux heures du matin.

(2) « Les gardes du corps se conduisent très bien à l'Escurial, d'après le rapport du général Frère. » (Le grand-duc à l'Empereur, 2 juin.)

(3) L'Empereur au grand-duc, 17 mai, huit heures du matin.

ments à la marine sur les ports; c'est qu'ils ne veulent pas en donner. Les simples commis de bureau savent fort bien le nombre de vaisseaux qu'ils ont dans les ports. Vous ne les menez pas assez rondement. Vous ne faites point cas de mes ordres, et des malheurs arriveront (1)... »

Murat, on le suppose bien, n'avait pas essuyé de pareils assauts sans chercher à les parer : « C'est peut-être la confiance que j'ai inspirée aux Espagnols qui nous a sauvé beaucoup de monde; elle nous a été plus profitable que nuisible. J'ignore les rapports qu'on a pu vous faire sur nos pertes du 2. Ce que je sais, c'est que la garde de Votre Majesté n'a eu que deux hommes de tués, et qu'il ne périra pas un seul blessé... Je ne crois pas mériter le reproche que vous me faites de trop flatter les Espagnols, et ma conduite dans la journée du 2 n'est pas de nature à provoquer une seconde insurrection. Au reste, le plus sûr moyen de l'empêcher, c'est de faire connaître sans délai le nouveau roi d'Espagne... »

Quant aux mouvements à craindre dans le nord du royaume : « Si Votre Majesté blâme ma trop grande confiance, il est permis de ne pas trop applaudir aux rapports qui vous sont faits sur les prétendus mouvements de Valladolid, de Galice, de la Navarre, etc., tandis qu'il n'y a pas dans toutes ces provinces un seul homme disponible, et qu'il ne s'y trouve strictement que les troupes nécessaires à la défense des ports (2)... » « Dût Votre Majesté dire une seconde fois que nous sommes sur le point d'avoir une nouvelle révolution, parce que je vous dis que nous jouissons de la plus grande tranquillité, je ne puis néanmoins m'empêcher de vous annoncer que jamais on

(1) L'Empereur au grand-duc, 17 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 16 mai, six heures du soir.

n'aurait dû s'attendre à des dispositions aussi heureuses des esprits dans Madrid et en général dans l'Espagne, tant sont satisfaisantes les nouvelles que nous recevons de tous côtés (1)... » « Il règne dans les troupes espagnoles le meilleur esprit public. La copie des différentes lettres des capitaines généraux que j'adresse à Votre Majesté vous en apportera l'assurance. Sur tous les points du royaume l'opinion publique fait des progrès rapides en faveur de la nouvelle dynastie; on n'est plus tourmenté aujourd'hui que de la seule inquiétude de voir arriver promptement le nouveau roi... Personne n'exécute vos volontés plus ponctuellement que moi (2)... »

« Si j'avais pu reconnaître dans vos dépêches des intentions contraires, rien n'était plus facile que de m'y conformer; mais certes je n'ai pas cru faire quelque chose de nuisible aux intérêts de Votre Majesté en appelant une province d'Espagne à jouir des mêmes droits que toutes les provinces du même royaume. Je suis fâché que ceux qui vous ont fait des rapports sur le désarmement de Madrid ne vous aient pas dit la vérité. Tout le monde a été désarmé; les armes ont été réunies dans les municipalités, et, depuis avant-hier, on les transporte à l'Arsenal. Trois jours après la révolte, le désarmement était généralement opéré... Depuis la renonciation de Charles IV de ses droits au trône en faveur de Votre Majesté, la malveillance se plaît à répandre, pour inquiéter les esprits, que mon autorité n'est plus légitime, et la confiance s'altère. Les effets publics sont tombés, et, je l'assure à Votre Majesté, la confiance ne renaîtra que lorsque le sort de l'Espagne sera décidément connu, c'est-à-dire lorsque le nouveau roi sera nommé. J'espère qu'il l'est déjà. Je le

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 17 mai.

(2) *Idem*, le 18 mai, deux heures du matin.

répéterai à Votre Majesté, il serait très malheureux qu'il ne le fût pas (1)... »

Ce n'était pas assez pour l'Empereur de blâmer directement le grand-duc, quand un de ses actes venait à lui déplaire; dans une lettre du 17 mai, il chargeait Champagny, son ministre des relations extérieures, d'associer au même blâme M. de Laforest, qui, placé auprès de Murat pour lui donner de bons avis, aurait étrangement méconnu le caractère de sa mission :

« Monsieur de Champagny, écrivez au sieur Laforest que je vois avec peine que mon ambassadeur montre tant de faiblesse; qu'il doit éclairer le grand-duc de Berg, et non le flagorner; servir de contrepoids, et non coopérer à l'entraîner à faire des sottises; que la Junte et le conseil de Castille sont plus fins que le lieutenant général; que jusqu'à cette heure ils n'ont pas fait un pas; que le retard qu'ils mettent dans leur demande d'un roi vient de ce qu'ils n'avaient pas la renonciation du roi Charles et du prince des Asturies; qu'ils la feront à cette heure qu'ils ont les renonciations; qu'il n'y a pas une voix pour le grand-duc; que la nation est encore dans la situation de haine et d'humiliation où les derniers événements l'ont mise; qu'elle désire le grand-duc moins qu'un autre, par cette raison d'amour-propre que le grand-duc vient de permettre par un décret aux Catalans de s'armer, ce qui est le comble de l'impolitique et de l'absurdité; que toute l'insurrection des Espagnols a été suscitée par un parti dont il n'a pas su démêler les trames, et que tous les détails qu'on donne de ce qui s'est passé à Madrid sont altérés; qu'on aurait dû profiter de l'événement de Madrid pour désarmer le plus possible, loin d'encourager à

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 21 mai.

armer; que la Catalogne a toujours été tranquille, et qu'il n'y a rien à craindre, puisque je suis maître des forts, et que j'y ai beaucoup de troupes; que je désire donc qu'il parle clair et que sa correspondance soit plus relevée et plus forte, et qu'il appelle son esprit au secours de son caractère (1)... »

Eût-ce été vraiment se montrer trop exigeant que de solliciter de l'Empereur qu'il apportât lui-même au secours de son caractère un peu plus de logique et de mémoire? L'Empereur ne conteste pas que le retard de la Junte et du conseil de Castille dans la demande d'un roi venait de ce qu'ils n'avaient pas encore la renonciation de Charles IV et du prince des Asturies. Il accorde que cette demande, ils sont prêts à la faire à cette heure qu'ils ont les renonciations. Et dans l'état de haine et d'humiliation où les derniers événements ont laissé l'Espagne, il ne trouve pas le résultat déjà considérable! « Si Votre Majesté pense », lui dit Murat, « que les membres du conseil de Castille sont de méchantes gens, qu'elle ordonne leur destitution, et votre volonté sera exécutée. Votre Majesté convient que ces gens-là n'ont rien voulu faire avant d'avoir eu la protestation de Charles IV; c'est rendre justice aux efforts qu'il a fallu faire pour en arriver au point où en sont les choses (2)... »

Mais non. Tout cela prouve à Napoléon que l'insurrection a été suscitée par un parti dont Murat n'a pas su démêler les trames! L'Empereur oublie l'activité fiévreuse

(1) Lettre à M. de Champagny, ministre des relations extérieures, à Bayonne. Bayonne, 17 mai 1808. (D'après l'original, archives des affaires étrangères.) — C'est, selon Thiers, l'Empereur lui-même qui aurait adressé à Laforest « la plus violente et la moins juste des réprimandes... afin qu'il en arrivât quelque chose à Murat ». (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, p. 630.)

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 21 mai.

déployée par son lieutenant en faveur du roi Joseph. Il insinue que Murat a songé à lui-même, et que la nation le désirait moins qu'un autre, pour ce motif imprévu qu'il a rendu aux Catalans leurs armes; comme si ce qui pouvait bien être aux yeux de Napoléon le comble de l'impolitique et de l'absurdité, eût pu être, soit dit en passant, un grief aux yeux des Espagnols! Le tout pour arriver à reconnaître que la Catalogne a toujours été tranquille, et qu'il n'a eu rien à y craindre parce qu'on était maître des forts et qu'on y avait assez de troupes!

Un peu étourdi de tant de sévérité, blessé d'une suspicion dont l'évidence des faits ne triomphait pas et qui se manifestait en termes si peu ménagers de son amour-propre dans la lettre à Champagny, Murat s'attristait sans comprendre : « ... Je dois avouer à Votre Majesté qu'il m'est impossible de deviner le sujet de votre mécontentement, ni des reproches que vous m'adressez. Jamais je ne les ai moins mérités. Je dois être d'autant plus étonné de les recevoir, que l'Espagne se trouve dans l'état le plus satisfaisant possible, et où l'on n'avait jamais dû s'attendre à la voir arriver (1)... » « Je ne me laisserai jamais de vous dire qu'il faut nommer le nouveau roi, et ne croyez pas que c'est pour moi que je parle. Mes instances sont indépendantes de tout intérêt particulier. Je ne me consolerais jamais que Votre Majesté m'ait soupçonné d'avoir pu trahir sa confiance et travailler en Espagne pour moi (2). »

L'évidence était telle que l'Empereur sentit, avant d'avoir reçu cette réponse découragée, jusqu'où l'avait entraîné un premier mouvement qu'il regrettait. Le retour fut aussi prompt que la réparation fut complète. Il écrivit à Murat deux lettres coup sur coup dans la même journée,

(1) L'Empereur au grand-duc, 22 mai.

(2) *Idem*, 23 mai.

comme il avait déjà fait en une autre circonstance, pour atténuer le chagrin qu'il avait causé. « Mon frère », disait-il dans la première, « j'ai reçu votre lettre du 22 à deux heures du matin. Je vois avec peine ce qu'elle contient. Je n'ai jamais pensé que vous puissiez être en contradiction avec ma volonté. J'ai le droit de me plaindre de vous qui avez pu soupçonner que j'aie eu l'idée de vous faire une pareille injure (1)... » La seconde, comme toujours de la main de Napoléon quand il croyait avoir quelque chose à se faire pardonner, redisait à Murat qu'il ne pouvait assez se louer de ses services.

C'était plus qu'il n'en fallait pour détendre le cœur de Murat. Puisque l'Empereur le prenait ainsi, puisque le maître infailible semblait reconnaître qu'il s'était trompé, l'interprète de ses volontés, luttant avec lui de générosité, était prêt à passer condamnation sur toute chose, à s'accuser de tous les méfaits imaginables. « Sire », répondit-il à l'Empereur, « je viens de passer dix jours dans mon lit; jamais je n'ai tant souffert, et par l'idée que le service de Votre Majesté pouvait être en souffrance, et parce que les lettres de Votre Majesté, toutes remplies de bonté, m'ont montré bien coupable à mes propres yeux. Je profite du premier moment où je puis écrire pour vous témoigner mon repentir d'avoir pu vous déplaire et pour vous assurer de tout mon dévouement (2)... »

Le dévouement n'était pas contestable; le repentir... le mot n'était-il pas bien gros?

Toutefois, certaines observations de l'Empereur perdent-elles leur portée entière? Napoléon ne jugeait-il pas de loin les choses avec plus de sang-froid que son lieutenant?

(1) L'Empereur au grand-duc, 24 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 28 mai, deux heures après midi (lettre autographe).

N'avait-il pas raison de lui reprocher sa trop grande confiance, à la veille d'un embrasement si prochain de l'Espagne? Nous l'avons dit : il était difficile au grand-duc d'avoir à Madrid une idée bien exacte de la situation dans son ensemble ; Madrid ne l'inquiétait plus, et les renseignements lui venant des provinces étaient généralement favorables, si favorables même que l'Empereur, désireux d'un coup de force, avait regretté que la Catalogne « n'eût pas bougé ».

A ce moment, la renonciation, ou plutôt la dépossession des princes espagnols à Bayonne n'avait pas encore produit tout son effet. L'Empereur, ainsi qu'il eut toujours soin de l'établir, ne la leur avait imposée qu'après avoir appris l'insurrection de Madrid, et si la contrainte exercée sur Ferdinand avait sur quelques points du territoire soulevé la population, la facilité relative de la répression, le calme qui l'avait suivie, autorisaient le grand-duc à considérer ces premières rébellions comme des tentatives sans lendemain. Les informations que lui fournissait son entourage espagnol, Murat ne pouvait s'en méfier, car les hommes qui les lui donnaient avaient tout intérêt à lui dire la vérité ; ils avaient coupé les câbles derrière eux et s'étaient livrés sans retour à la politique de l'Empereur. Ils entretenaient donc avec conviction dans l'esprit de Murat des espérances ou des illusions qu'il n'était sans doute que trop enclin à partager, bien qu'il sût, il y a lieu de le rappeler à son honneur, qu'en Espagne, il ne travaillait pas pour lui-même.

Il faut aussi tenir compte de la différence qui existait entre le sentiment d'une fraction notable des classes éclairées et moyennes de la nation, en contact officiel ou officieux avec les autorités françaises, et celui des classes populaires, plus ombrageuses, plus réfractaires à une idée

de fusion avec l'étranger, plus prévenues contre tout changement qu'on tenterait d'apporter à leurs mœurs et à leurs traditions.

Les premières, pénétrées de l'état de décadence de l'Espagne, des misères auxquelles elle se fût exposée en entrant en lutte avec un adversaire tel que Napoléon, ne refusaient pas aux institutions nouvelles un concours que l'abdication et les conseils mêmes de leurs princes ne semblaient pas leur laisser le droit de marchander. Parmi elles, s'étaient recrutés les hommes qui voyaient dans Napoléon l'instrument de la régénération de leur patrie, qui cherchaient à doter l'Espagne d'un gouvernement capable de maintenir sa nationalité.

Remarquons encore que les communications étaient fort peu aisées à travers un pays profondément troublé, où l'esprit de parti s'efforçait de dénaturer les faits, où nos courriers étaient souvent arrêtés au passage, où l'on savait à peine à Madrid les événements du nord de l'Espagne, où l'on n'apprenait ceux qui survenaient dans le Midi que quinze ou dix-huit jours après leur accomplissement.

Quelle que fût donc la bonne foi de Murat et de ceux qui le renseignaient, il n'est que trop certain que le parti de Ferdinand existait toujours; que, contenu à Madrid après le 2 mai, il n'était pas abattu dans les provinces, et qu'il y épiait toutes les occasions de relever sa fortune.

CHAPITRE XII

Émotion causée en Espagne par la renonciation des princes. — Conséquences du retard apporté à la désignation du nouveau roi. — Soulèvement général. — Formation de juntas insurrectionnelles. — Massacre des capitaines généraux. — Murat insiste sur la nécessité de proclamer le Roi. — L'insurrection désavouée par la Junte. — Les députés à Bayonne. — Arrivée du roi Joseph.

Maladie de Murat. — Savary envoyé à Madrid. — Murat quitte l'Espagne. Conclusion.

L'émotion produite par la renonciation de Ferdinand et le départ des princes pour la France servaient la cause du fils de Charles IV au delà de toute espérance. Le déchaînement fut immédiat, universel.

On aurait pu dominer la tempête si, au moment où s'écroulait le trône de ses rois, l'Espagne s'était vue en face d'un gouvernement reconstitué, appuyé sur des forces suffisantes, autour duquel les intérêts et les bonnes volontés eussent trouvé à se grouper, et si l'Empereur était venu de sa personne, comme Murat ne cessa de le lui demander, électriser les courages et imposer aux mécontents. On sait pourquoi il n'en fut pas ainsi. Napoléon ne voulait donner à l'Espagne qu'un prince qu'on pût croire choisi par la nation, et Joseph, qu'il avait réussi à se faire désigner, n'avait pas eu le temps d'arriver d'Italie. Murat signalait sans se lasser le danger de ce long interrègne. Comment obtenir qu'on se dévouât à un roi absent dont on semblait n'oser prononcer le nom, et dont l'absence se prolongeait

inexpliquée? On en concluait que la couronne du nouveau monarque n'était pas bien solide, et que l'Empereur rencontrait en Europe des obstacles insurmontables. Les rumeurs les plus insidieuses s'accréditaient avec une facilité désespérante dans un pays où les excitations du dehors et de l'intérieur trouvaient un terrain particulièrement propice.

Notre flotte, prétendait-on, avait été détruite, nos troupes partout bloquées seraient bientôt contraintes à repasser la frontière. Les moines et une fraction restreinte du clergé régulier, dont la majorité se montrait beaucoup plus sage, figuraient au premier rang parmi les agitateurs.

Napoléon, d'abord tant admiré pour la vigueur avec laquelle il avait assagi et dompté la révolution en France, apparaissait depuis les événements de Bayonne comme un agent maudit de cette même révolution, réduit à jeter le masque après avoir agi avec plus d'astuce et d'hypocrisie que les autres (1). A côté de l'élan généreux qui emportait le peuple, il n'est pas douteux que son ignorance absolue, ses préjugés, son orgueil ombrageux et irritable le prédisposaient, non moins que sa condition misérable et les désordres du gouvernement précédent, à subir tous les entraînements.

Nos forces, trop peu nombreuses et disséminées sur un vaste territoire, n'avaient à compter que sur elles-mêmes; loin de les seconder, les troupes espagnoles, ébranlées et découragées, désertaient de toutes parts. On avait fait entendre à ces troupes qu'elles allaient être transportées en France pour être de là dirigées sur nos frontières du Nord où la mort les attendait, et, « mourir pour mourir,

(1) On se fera une idée de l'exaspération causée par les incidents de Bayonne par l'échantillon que nous donnons aux Pièces justificatives, n° XXI, des appels aux armes répandus contre les Français.

elles aimaient mieux perdre la vie en Espagne qu'en pays étranger » ... « Leurs officiers s'épuisèrent en toute espèce de ressources pour empêcher ou prévenir la désertion. Ils étaient dans la douleur (1)... »

Seul Murat, qui avait conservé sur elles un certain ascendant, aurait pu les maintenir dans le devoir; mais les fatigues et les soucis du commandement altéraient depuis quelque temps gravement sa santé. La maladie allait lui rendre toute tâche impossible, ajoutant une complication de plus aux difficultés d'une situation si tendue.

Les capitaines généraux faisaient espérer, il est vrai, un concours décidé, et leurs intentions étaient sincères. Ils offraient de se dévouer à l'œuvre de salut proposée à leur patriotisme, sans prévoir qu'ils seraient les premières victimes des suspicions populaires, et que la multitude vengerait sur eux, sur les citoyens les plus illustres, sur tous ceux que n'aveuglaient pas ses fureurs, le crime impardonnable de ne les avoir pas partagés.

L'insurrection espagnole appartient à une période qui n'est déjà plus celle de la lieutenance de Murat dans la Péninsule. Nous nous contenterons donc d'en rappeler sommairement les débuts, en tant qu'ils correspondent avec sa présence en Espagne et se lient encore à l'exercice de son commandement.

Ce fut vers la fin de mai que le mouvement prit un caractère général. Un cri de haine et de vengeance contre les Français retentit à la fois dans les provinces du Nord, du Centre, du Midi (2). La levée en masse, la formation

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 5 juin.

(2) « L'histoire ne nous a pas transmis l'exemple d'un soulèvement si prompt, si unanime... Comme si un dessein prémédité, comme si une intelligence suprême eût dirigé et gouverné cette glorieuse détermination, la plupart des provinces se levèrent spontanément, et presque dans le même jour,

de juntas insurrectionnelles prélevaient, avec le massacre des capitaines généraux, à une série d'atroces attentats suivant les uns, d'actions héroïques suivant les autres, dont le sol de l'Espagne devait être ensanglanté pour longtemps.

Le signal de la rébellion partit pour la seconde fois des Asturies, où la junte d'Oviedo, après avoir solennellement déclaré la guerre à la France, nous touchait à l'endroit le plus sensible en envoyant des députés à Londres solliciter l'alliance et les secours de l'Angleterre.

Presque instantanément le feu éclatait sur tous les points du pays. Dans la Galice, où l'on colportait le bruit que la conscription serait établie et que les enrôlés seraient entraînés de force à la frontière, le peuple pillait les arsenaux, envahissait l'hôtel du capitaine général à la Corogne, et le capitaine général lui-même tombait sous le poignard des insurgés. A Santander, tous les Français étaient emprisonnés. A Valladolid, une potence était dressée pour pendre le capitaine général, réduit à capituler devant l'horreur d'un pareil supplice. Tortose, Badajoz, Ciudad-Real, Jaen égorgeaient leurs gouverneurs aux cris de : « Vive Ferdinand VII! Mort aux Français! » La foule ne voyait que des traîtres dans les fonctionnaires espagnols de toute catégorie.

Le 5 juin, Valence immolait par surprise plus de trois cents de nos compatriotes, et le lendemain ceux qui avaient échappé à la boucherie de la veille subissaient le même sort dans la salle des séances de la Junte.

A Séville, la population se ruait sur le dépôt d'armes et le magasin de poudre, et souillait sa victoire par des actes d'une férocité inouïe. La Junte se disait appelée à

sans que plusieurs d'entre elles aient eu la moindre connaissance de l'insurrection des autres... » (TORENO, *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, p. 174-175.)

centraliser la résistance, et, prenant le nom de Junte suprême d'Espagne et des Indes, soufflait la révolte dans toutes les villes de l'Andalousie.

Cadix répondait bientôt à cet appel enflammé. La maison du consul de France y était rasée, et le général Solano, commandant des troupes disséminées dans le Midi, que ses vieux services auraient dû préserver de cette fin lamentable, était saisi et mis à mort, sous le prétexte qu'il n'avait pas donné assez tôt l'ordre d'attaquer les vaisseaux français stationnés dans le port.

La Catalogne, comprimée par les troupes du général Duhesme, ne nous inquiétait pas jusque-là; mais Saragosse se préparait au rôle retentissant qui lui était réservé dans ce mémorable drame. Joseph Palafox, ancien officier des gardes du corps, neveu du duc de Melzi vice-chancelier du royaume d'Italie, s'employait avec passion depuis son retour de Bayonne, où il avait accompagné son prince, à relever dans son pays d'origine le drapeau de Ferdinand. Nommé par acclamation capitaine général de l'Aragon, il convoquait les Cortès, renversait les autorités militaires et appelait les Aragonais aux armes.

Toutes ces nouvelles mettaient du temps à parvenir à Madrid, où Murat vivait dans une tout autre atmosphère depuis que les princes avaient délié les Espagnols de leurs serments et les avaient invités à se confier à Napoléon. Elles n'arrivaient pas plus facilement à Bayonne, où les généraux du nord de l'Espagne éprouvaient la plus grande peine à informer l'Empereur de ce qui se passait de l'autre côté des Pyrénées.

Dans la seconde quinzaine de mai, quand les événements de Bayonne commencent à être connus et exploités, les premiers symptômes d'inquiétude se manifestent chez le grand-duc de Berg; ils vont chaque jour grandissant à

mesure que les nouvelles se succèdent. Le 31, il annonce que « le rapport reçu de l'Aragon n'est pas satisfaisant » ; on s'y est déclaré indépendant ; il espère, d'après les termes modérés d'une proclamation de la junte locale, qu'on n'en était « venu à cette extrémité que pour satisfaire le peuple et se ménager le moyen de le rappeler à la raison ». La nomination d'un autre capitaine général, pris dans le pays même parmi les hommes influents, ne pouvait manquer, avec l'arrivée du régiment des dragons du Roi et un bataillon de la garde wallone, d'opérer une réaction salutaire. L'archevêque de Saragosse avait adressé un mandement aux habitants, et le propre frère de Palafox s'était rendu dans cette ville pour concourir à la pacification. L'agitation ne devait pas, aux yeux du grand-duc, prendre des proportions bien alarmantes, puisqu'on laissait passer librement nos courriers. « Si la mission du frère de Palafox, le mandement et le nouveau capitaine général ne produisaient pas de résultat, il suffirait de faire marcher une forte colonne mobile (1). »

Le 1^{er} juin, rien ne faisait prévoir une prise d'armes à Barcelone ; « tout était tranquille sur les autres points. »

C'est le 2 juin, seulement, que Murat apprend avec quelle rapidité l'incendie se propage. Séville et Badajoz venaient encore une fois de s'insurger. A Badajoz, le capitaine général comte de la Torre, et à Séville, un des premiers officiers municipaux de la ville avaient été massacrés (2). Murat veut encore croire que le général Dupont, qui arrive le lendemain à Cordoue, fera tout rentrer dans l'ordre en Andalousie, et qu'un exemple suffira pour maintenir le reste de l'Espagne ; « car il est étonnant combien en ce pays on s'insurge et on s'apaise rapidement ». La marche

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 31 mai.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 2 juin.

du maréchal Moncey intimidera sans doute Saragosse et Valence.

Mais il n'est plus temps de différer; pour détourner l'orage qui s'amoncelle, il n'y a qu'un moyen, que l'on n'a que trop tardé à employer et qui peut encore être le salut : proclamer bien vite la royauté nouvelle et convaincre les Espagnols que le premier soin du prince attendu « sera de s'occuper du bonheur de l'Espagne et de cicatriser ses plaies (1) ».

Des rapports officiels donnaient, le 3 juin, des détails supplémentaires sur le soulèvement de Badajoz provoqué par un émissaire de la junte de Séville. Le colonel nommé en remplacement du capitaine général au commandement de la ville s'engageait à faire « tous ses efforts pour le retour de l'ordre ». Le grand-duc avait toute confiance dans la vigueur du général Kellermann, auquel il avait ordonné de marcher sur l'Estrémadure. Il faisait déclarer « lâches et infâmes les soldats qui avaient laissé assassiner leur général ».

D'autres rapports indiquaient, à la même date, que le mouvement avait gagné Santander et repris avec intensité dans les Asturies et à Valladolid. Dans cette ville, le général de la Cuesta, auquel l'Empereur réservait la vice-royauté du Mexique, était « animé du meilleur esprit; mais tant que les troupes espagnoles n'oseraient pas tirer sur le peuple, on ne pouvait répondre de rien ».

Les derniers avis portaient que « la tranquillité continuait à régner en Catalogne ». A Valence et à Saragosse, il y avait une sorte d'accalmie. « Il ne paraissait pas encore que l'insurrection eût jeté de profondes racines à Saragosse. » « Palafox lui-même vient de nous écrire qu'il a

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 2 juin.

été forcé de s'y mettre pour sauver sa vie. Des corrégidors de plusieurs villes de la province d'Aragon nous écrivent également qu'ils se sont refusés, avec quelques honnêtes gens, à exécuter les ordres de la junte de Saragosse (1). »

Quant à Valence, le grand-duc se figurait que la lettre qu'il avait écrite au maréchal Moncey « lui mettrait le feu sous le ventre, et qu'il agirait d'après cela ». Il avait dû suspendre le mouvement des troupes qui devaient marcher avec le maréchal ; « le régiment des dragons de Lusitanie avait déserté en entier, malgré les efforts de ses officiers. Il ne restait des gardes wallones que les officiers, les sous-officiers et très peu de monde. » La plupart des déserteurs se dirigeaient sur Saragosse dans l'espoir d'y être employés ; on en trouvait cependant beaucoup dans les campagnes qui rentraient dans leurs foyers ; « ce ne serait alors que demi-mal. »

Le 4 juin, tout permettait de supposer que le général Dupont en était venu aux mains avec les rebelles, et que la leçon leur profiterait. La Galice avait meilleure apparence. Au camp de Saint-Roch, près Gibraltar, on ne se plaignait que de manquer d'argent. Le grand-duc y expédiait aussitôt, par un officier, 100,000 francs en numéraire ; « avec cette somme, et une semblable qu'il avait reçue, le général Castaños devrait rester maître de l'esprit de ses soldats (2). » Malheureusement, à ce moment même Castaños fléchissait devant la sommation de la junte de Séville et passait avec ses troupes à l'insurrection, qui, fortifiée de celles de Cadix, put disposer dans cette région d'un contingent de 15 à 16,000 hommes.

Enfin le 5 juin, et ce sont à peu près là les dernières informations qu'on rencontre à cet égard dans sa corres-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 5 juin.

(2) *Idem*, 4 juin.

pondance, le grand-duc avisait l'Empereur que le général Frère serait le lendemain aux portes de Ségovie, « qui avait osé de gaieté de cœur s'insurger l'avant-veille ». Le général Dupont prenait position pour attaquer les révoltés devant Cordoue. Le général Loison surveillait Ciudad-Rodrigo et le pays environnant. Le maréchal Moncey continuait sa marche sur Cuenca.

Les gardes du corps faisaient de moins en moins regretter au grand-duc sa modération à leur endroit : « Instruits que les régiments espagnols qui étaient désignés pour accompagner le maréchal Moncey, loin d'apprécier cet honneur, venaient de s'en rendre indignes en abandonnant leur drapeau, ils avaient fait demander par le ministre de la guerre la faveur de pouvoir contribuer au rétablissement de l'ordre dans le royaume de Valence, offrant en même temps de se porter partout où l'on voudrait. Ils partiront demain de l'Escurial et suivront le mouvement du corps du maréchal Moncey. Le bruit de cette offre, qui a été aussitôt répandu dans la ville, y a produit un effet excellent (1). »

Murat avait de son mieux fait face aux circonstances. Mais elles prenaient une telle gravité que ce n'était plus par des mesures isolées, sans lien les unes avec les autres, qu'on pouvait parer au danger; il était essentiel que Napoléon en sût toute l'étendue. Murat lui envoya le général Lebrun, qui « avait eu le temps de bien connaître la véritable situation de l'Espagne. Il s'empresserait de donner à l'Empereur tous les détails dont il pourrait avoir besoin pour le déterminer à prendre un parti définitif (2). »

A l'heure où ces perturbations bouleversaient les pro-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 5 juin.

(2) *Idem.*

vinces, il se produisait, à Madrid, en faveur de l'apaisement, une manifestation d'un ordre bien différent. La Junte condamnait publiquement l'insurrection et adhérait sans réserve aux vues de Napoléon. Elle s'était assemblée, et « ses membres avaient parlé dans le meilleur esprit, même les membres du conseil de Castille. Il n'y avait pas de moyens qu'ils ne fussent disposés à employer pour ramener l'ordre et le calme en Espagne. C'était pour la plupart de ces messieurs reconnaître un peu tard leur erreur (1). »

Dans une vigoureuse proclamation, la Junte adjurait le peuple espagnol de « se réunir à elle pour arrêter la crise où les éternels ennemis de l'Espagne cherchaient à la précipiter » ... Le pays épuisé, avili « par les vices et les désordres de son administration », courait à son anéantissement, lorsque la Providence lui avait offert le moyen de s'élever à un degré de splendeur et de prospérité inconnu même aux époques les plus brillantes de son histoire. La maison de Bourbon, écartée des trônes qu'elle occupait en Europe, avait été contrainte, par suite des changements survenus, à renoncer à celui d'Espagne. Le prince le plus puissant de l'Europe ne méditait pas d'incorporer la monarchie à son empire déjà si étendu, mais bien de l'asseoir sur des bases nouvelles, de l'aider à réaliser les réformes réclamées depuis si longtemps, de lui donner un chef qui la replacerait bientôt au rang d'où la faiblesse de ses rois l'avait seule fait descendre.

La proclamation énumérait alors les garanties qu'une Assemblée nationale assurerait à la législation, aux privilèges, aux libertés de l'Espagne. Serait-il possible que des amis sincères de leur patrie choisissent ce moment pour la

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 3 juin.

livrer à toutes les horreurs de la guerre civile? Quel était le but des agitateurs? Rétablir les anciens monarques? Mais ils étaient hors de l'Espagne; que pourraient pour eux des efforts impuissants? Pensait-on « qu'une levée tumultueuse de citoyens braves, mais indisciplinés, sans chef, sans argent, sans magasins, sans vivres, sans munitions, pût résister à des armées aguerries, à des soldats vieillis dans l'habitude de vaincre »? Déjà le lieutenant général du royaume faisait marcher contre les rebelles, mais la Junte avait intercédé pour eux et promis en leur nom de reconnaître leur erreur; le grand-duc avait écouté ses prières. Le châtement serait terrible si les excitations « des malveillants avaient plus de pouvoir sur l'esprit des Espagnols que la voix paternelle de leurs magistrats, de leurs ministres, de tous leurs chefs (1) ».

Murat pouvait se féliciter du succès de ses efforts dans le rayon le plus immédiat de son influence; il n'était pas possible de demander plus et peut-être d'espérer autant. On

(1) Proclamation de la Junte suprême de gouvernement. Madrid, 3 juin 1808 (NELLERTO, vol. II, p. 190). — Lettre d'envoi de la Junte au grand-duc :

« SÉRÉNISSE SEIGNEUR,

« La Junte suprême de gouvernement, composée en ce jour des premiers magistrats de la nation, a appris avec douleur, par les différentes pièces qui lui sont parvenues, que des mouvements ont été excités dans quelques provinces par les ennemis de la tranquillité publique et du bonheur de la nation espagnole. Elle a été également informée des mesures militaires que Votre Altesse Impériale et Royale vient de prendre pour réprimer ces mouvements et en châtier avec sévérité les auteurs. La Junte Sérénissime de régence en a été vivement affligée; elle connaît le caractère espagnol, et il n'y a que la perfidie de quelques malintentionnés qui, abusant de sa loyauté, puisse tenter de l'égarer. Toutefois, la Junte a de puissants motifs d'espérer qu'au moment où la nation entendra la voix paternelle de ses magistrats, elle posera les armes et rentrera dans le devoir. La Junte, Sérénissime Seigneur, prie Votre Altesse Impériale et Royale pour ses sujets égarés, et elle espère de la générosité de Votre Altesse qu'avant d'infliger le châtement, elle permette que les moyens de la douceur et de la persuasion soient employés, et qu'on leur adresse la proclamation ci-jointe que la Junte, pleine de con-

ne s'étonnera pas que l'Empereur, si difficile à contenter, dût trouver une telle pièce « parfaitement faite ». « C'est la première pièce bonne que je vois. Il est malheureux qu'elle n'ait pas été publiée il y a quelques jours (1). »

A Madrid, elle avait fait sensation. L'approbation était à peu près unanime, et particulièrement significative dans les corps religieux. Rassemblés et interrogés par le grand-duc, les chefs du clergé et les supérieurs des Ordres conventuels, auxquels il s'était plaint de ce que beaucoup de prêtres et de moines avaient encouragé la désertion et fourni de l'argent aux soldats, se montraient tout disposés à s'unir à lui pour sauver l'Espagne d'une catastrophe imminente. « Avez-vous connaissance, leur dit-il, de la proclamation de la Junte de ce jour? » Ils répondirent « qu'ils la connaissaient, et qu'elle était on ne peut pas meilleure ». Ils s'engagèrent à faire parvenir des exhortations dans le même sens aux fidèles qui dépendaient d'eux et aux couvents de leurs Ordres. L'évêque en tête protestait de ses sentiments (2).

Bien avant que l'insurrection lui fût connue, l'Empe-

fiance dans la bonté de Votre Altesse, a rédigée à cet effet, persuadée qu'elle voudra bien l'approuver...

« Madrid, 4 juin 1808. »

Décret du grand-duc de Berg.

« J'acquiesce aux vœux de la Junte de gouvernement composée de tous ses membres... et j'ordonne que le conseil de Castille fasse immédiatement publier ladite proclamation. J'espère que les avantages qui y sont présentés feront revenir le peuple à son devoir et rétabliront la tranquillité. Mais si, par malheur, il en arrivait autrement, je serais obligé, quoiqu'à regret, d'employer les forces qui sont déjà en mouvement pour que les troubles partiels ne retardent ni n'empêchent plus longtemps le bonheur de la nation entière.

« Au Palais, 5 juin 1808.

« JOACHIM. »

(1) L'Empereur au grand-duc, 7 juin, 8 heures du soir.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 5 juin.

reur s'était préoccupé d'arrêter la forme de la constitution qu'il rêvait pour l'Espagne, et il avait envoyé à son beau-frère un projet de sénatus-consulte à communiquer seulement « aux quatre ou cinq membres de la Junte et du conseil de Castille qui avaient le plus d'esprit et étaient de meilleur conseil ». Il était bien aise de recueillir toutes les lumières sur un objet de cette importance. « Ces affaires-là ne demandaient pas à être faites légèrement, et il fallait toujours laisser un intervalle nécessaire (1). »

Le projet de constitution, soumis à quelques personnages de marque, à ceux « qui avaient le plus d'esprit », ne rencontra pas moins de faveur que la proclamation de la Junte. « Il avait été trouvé si beau qu'il était impossible qu'il ne produisît pas l'effet désiré », surtout s'il n'y était pas question de contingent à fournir, de réformes de l'Inquisition, et qu'on stipulât que les Espagnols seraient seuls admis à remplir les emplois. « Ces articles s'arrangeraient d'ailleurs à l'Assemblée générale et avec le gouvernement du nouveau roi (2). »

Le moment était venu d'apprendre aux Espagnols la destinée qu'on leur préparait. Le 25 mai, l'Empereur s'adressait à eux dans ce langage coloré et saisissant qui est demeuré comme un modèle du genre :

« Après une longue agonie, l'Espagne périssait; il avait vu ses maux et voulait y porter remède; la grandeur, la puissance du royaume faisaient partie de la sienne. » Il ne prétendait pas régner sur ses provinces, mais acquérir des titres éternels à son amour, à sa reconnaissance. « Votre monarchie est vieille », déclarait-il, « ma mission est de la rajeunir; j'améliorerai vos institutions et vous ferai

(1) L'Empereur au grand-duc, 24 mai, deux heures du matin.

(2) Le grand-duc à l'Empereur, 2 juin.

jouir, si vous me secondez, des bienfaits d'une réforme, sans froissements, sans désordres, sans convulsions.» Une Assemblée nationale serait bientôt l'interprète des aspirations des Espagnols. Il déposerait alors tous ses droits et placerait la couronne « sur la tête d'un autre lui-même », car il voulait que « leurs derniers neveux conservassent son souvenir et dissent de lui : Il est le régénérateur de notre patrie (1) ! »

Un décret joint à cette proclamation convoquait l'Assemblée des députés à Bayonne pour le 15 juin (2). Le grand-duc de Berg était confirmé dans ses fonctions de lieutenant général. Les ministres, le conseil d'État et le conseil de Castille, ainsi que toutes les autorités religieuses, civiles et militaires, continueraient provisoirement à remplir leur mandat.

Murat était invité à faire étudier par la Junte et le conseil de Castille un mode approprié à l'élection des députés et à la rédaction des cahiers qu'ils devaient apporter à Bayonne.

La volonté de l'Empereur était que les lettres de la Junte fussent imprimées maintenant dans la *Gazette de Madrid*, et qu'on annonçât la prochaine arrivée du roi Joseph. Napoléon dévoilait ainsi pour la première fois au public des intentions connues depuis longtemps, mais qui n'avaient jamais été officiellement proclamées : cette annonce avait au moins le mérite de mettre fin à de trop longues incertitudes.

Murat, qui avait communiqué aux membres de la Junte les instructions qu'il venait de recevoir, rendait compte à l'Empereur de « la joie inexprimable » qu'elles avaient causée. « Ils se sont écriés tous : Voilà enfin l'Espagne

(1) Proclamation de l'Empereur aux Espagnols, 25 mai 1808.

(2) Voir aux Pièces justificatives, n° XXII.

sauvée des crises dont elle était menacée; la tranquillité va renaître (1). »

Quand, après les élections, la présence d'une quarantaine de députés fut signalée à Bayonne, Napoléon écrivit à d'Azanza, futur président de la Diète, que sa première pensée avait été d'attendre la réunion entière des notables, mais que les adresses de tous les corps de l'État l'obligeaient « à rassurer l'Espagne sur son avenir » et à achever, à la satisfaction de ses élus, « le grand œuvre » qu'il poursuivait avec eux.

Les députés présents s'assemblèrent sur-le-champ, et comme tout commençait et finissait alors par une proclamation, rien ne leur parut plus opportun que d'exposer dans un manifeste au peuple espagnol « les raisons qui leur avaient fait quitter leurs foyers, et les avaient conduits auprès de l'invincible empereur des Français pour lier à sa monarchie le sort de la monarchie nationale, la Providence, maîtresse absolue des couronnes et des sceptres, rendant aujourd'hui sans objet leur fidélité à la dynastie ancienne. Quelle avait été leur surprise quand ils s'étaient vus prévenus par des témoignages de bienveillance et d'humanité que le pouvoir du grand Empereur rendait d'autant plus précieux! Il donnait pour souverain à l'Espagne son auguste frère Joseph, dont les vertus faisaient l'admiration des Napolitains, et ne demandait d'autre récompense que de savoir les Espagnols tranquilles et affranchis des plus affreux désordres. L'anarchie était le plus grand des fléaux que Dieu pût infliger aux peuples. Que laissait-elle après elle? Des ruines, des horreurs; la vue ne pouvait atteindre ni le fond, ni le bord de cette mer de calamité...

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 5 juin.

« N'était-ce pas le gouvernement capricieux, indolent et injuste sous lequel le pays avait vécu pendant vingt ans qui l'avait réduit à une condition si déplorable? Le salut dépendait de la sincérité que l'Espagne mettrait à aider le nouveau gouvernement dans sa tentative suprême de régénération (1). »

L'Empereur apprenait à Murat que les députés avaient d'abord envoyé cette pièce à Saragosse par un courrier spécial, et que le matin même étaient partis « le prince de Castelfranco, qui a commandé en Aragon, l'alcade de cour et un membre du conseil de Castille pour représenter à cette province les malheurs qui allaient fondre sur elle, et combien sa conduite était insensée (2) ».

A Madrid, l'esprit de la Junte ne changeait pas; son avertissement solennel aux insurgés n'avait certes pas péché par un excès de tiédeur à notre égard. Murat « n'en pouvait pas dire autant du conseil de Castille, qui s'avisait de se déclarer incompetent pour enregistrer le décret et la proclamation de l'Empereur (3) ». Il dut convoquer la Junte et appeler à cette réunion les principaux membres du conseil de Castille. Était-ce chez ceux-ci un essai de rébellion ouverte? « Voulaient-ils perdre l'Espagne? » Ils ne tardèrent pas à reculer devant les conséquences de leur témérité, et tout fut enregistré dans les formes accoutumées. « Sur vingt et un membres présents à la première délibération, cinq seulement avaient été pour l'enregistrement (4). »

C'était là la dernière lueur d'une flamme expirante. Les difficultés désormais aplanies, il ne manquait plus que le

(1) Adresse des députés de la Junte générale extraordinaire datée de Bayonne, 8 juin. Communiquée par l'Empereur au grand-duc, le 5 juin.

(2) L'Empereur au grand duc, 5 juin.

(3) Le grand-duc à l'Empereur, 31 mai

(4) *Idem.*

roi d'Espagne. Joseph était déjà en route. L'Empereur en avertissait Murat : « J'attends le Roi demain ; il est parti de Turin le 30 mai, il y aura donc ce soir six jours qu'il est en route. Je fais la proclamation qui le nomme et vous l'enverrai avant de me coucher (1). »

Dans cet acte de nomination, l'Empereur notifiait que, « les pouvoirs publics lui ayant fait connaître par des adresses l'intérêt puissant qu'avait l'Espagne à la cessation de l'interrègne, il s'était résolu à proclamer son bien-aimé frère, actuellement roi de Naples et de Sicile, roi des Espagnes et des Indes. Il garantissait au roi des Espagnes l'indépendance et l'intégrité de ses États soit d'Europe, soit d'Afrique, soit d'Asie, soit d'Amérique (2). »

« Vous trouverez ci-joint », mandait-il le 6 au grand-duc, « l'acte de nomination du roi de Naples. Il est nécessaire que le conseil de Castille en fasse la publication dans toutes les règles et remplisse en tout les formalités qui ont été suivies lors de l'avènement de Philippe V. Le Roi n'est pas encore arrivé. Il est cependant parti le 30 au soir de Stupino... Je l'attends dans une heure. Vous pouvez annoncer hardiment qu'il est arrivé. »

Acculé à l'obligation de sanctionner cette fois les actes qui disposaient de la couronne de Charles IV, le conseil de Castille s'inclina, mais tint à honneur de spécifier dans une lettre circulaire qu'il avait obéi pendant vingt ans à « l'auguste monarque des Espagnes. C'était uniquement pour déférer à ses ordres qu'il publiait aujourd'hui l'avènement de son successeur, car il aurait continué à lui montrer la même fidélité et la même obéissance durant de longues années, s'il eût pu croire que son abdication et sa renon-

(1) L'Empereur au grand-duc, 5 juin.

(2) D'après l'original.

ciation à la couronne n'avaient pas été accompagnées de la liberté nécessaire (1). »

Joseph était entré à Pau le 7 juin à huit heures du matin. L'Empereur avait eu hâte de le rejoindre à six lieues de Bayonne et de l'amener à Marac, que les deux princes atteignaient à la nuit tombante. Joseph y trouva réunis les députés et les grands, empressés à le complimenter. L'impatience de l'Empereur à faire reconnaître son frère fut si vive qu'il ne lui permit de prendre aucun repos avant d'avoir accompli la cérémonie de la présentation, qui se prolongea jusqu'à dix heures du soir.

Les discours adressés à Joseph faisaient une large place à l'hyperbole ; ce dont on le félicitait à l'envi, c'était d'être le frère de Napoléon.

La députation des grands d'Espagne, introduite par le duc de l'Infantado, cet ami si particulier de Ferdinand, pria Joseph de recevoir ses hommages « avec cette bonté dont il avait donné tant de preuves à ses peuples de Naples ». La députation du conseil de Castille, plus hyperbolique encore que les autres, ne voyait dans le nouveau roi « qu'un des principaux rameaux d'une famille destinée par le ciel à régner sur les peuples ». « L'immensité de la gloire accumulée sur la tête de votre auguste frère », continuait l'orateur, « a obscurci celle de tous les héros de l'antiquité, et le choix qu'il a fait de votre personne annonce qu'elle est dotée des grandes qualités naturelles qui soutiennent les trônes et affermissent les sceptres. Déjà la renommée de vos vertus a franchi les Pyrénées et volé rapidement dans notre patrie. Le royaume de Naples est le témoin de cette vérité, il vous pleurera s'il a le malheur de vous perdre. »

(1) 8 juin. Dépôt des archives.

Les représentants des conseils des Indes, des Finances, de l'Inquisition ne doutaient pas du « degré de prospérité réservé à l'Espagne avec le secours du génie et de la puissance du grand Napoléon ». Le porte-parole de l'armée mettait aux pieds du Roi le tribut de sa soumission, en se félicitant de pouvoir admirer de plus près « le digne frère du héros de notre temps ».

Joseph trouva pour tous les mots les plus affables. Au duc del Parque, représentant de l'élément militaire, il répondit qu'il « revendiquait le titre de premier soldat de l'armée, et qu'il avait à cœur de partager ses périls » ; au mandataire du conseil de l'Inquisition, que « la religion étant la base de la morale et de la prospérité publiques, l'Espagne pouvait se réputer heureuse de ce qu'on n'honorait chez elle que le véritable culte ».

La Diète ouvrit ses séances le 15 juin sous la présidence de d'Azanza, ministre des finances, avec d'Urquijo et un membre du conseil de Castille comme secrétaires.

L'Empereur, prévenu qu'elle se rendrait en corps chez le Roi et lui porterait une adresse, recommandait à son frère de « préparer sa réponse » : « Il faut que vous parliez à la Junte de la douleur que vous éprouvez des troubles qui ont eu lieu en Espagne, de ce qu'on est obligé d'employer la force pour les réprimer et arriver à un résultat que la raison et la conviction auraient seules dû produire, et laisser entrevoir le désir que vous avez de vous rendre bientôt au milieu de vos nouveaux sujets pour concilier tous les intérêts, et commencer votre règne par des actes de pardon et de clémence. Il sera bon que ce discours soit un peu étendu et soigné (1). »

(1) L'Empereur au roi Joseph, 16 juin 1808.

Nous n'avons pas sous les yeux le discours du roi Joseph, mais il est probable qu'il exigea en effet quelque préparation pour demeurer à la hauteur de la harangue espagnole. « Grâces et honneur immortels », s'écria le président de la Junte, « soient rendus à l'homme extraordinaire qui nous restitue la patrie que nous avons perdue... Il a voulu qu'au lieu même de sa résidence et en sa propre présence, nous discussions en commun les moyens de réparer les maux que nous avons soufferts, et que nous sanctionnions la constitution qu'il a pris la peine de préparer pour notre régénération. C'est en faisant de cette constitution la règle inaltérable de notre gouvernement, que nos travaux pourront être fructueux et seconder les sublimes desseins du héros qui nous a convoqués! »

La Junte employa douze séances à discuter le projet d'une constitution, à peu près calquée sur la constitution française, sauf quelques dispositions plus spécialement applicables aux mœurs politiques de l'Espagne.

Urquijo, Cevallos, O'Farrill, Azanza, Masserano (1) devinrent ministres ou hauts fonctionnaires du nouveau régime. Le duc de l'Infantado fut nommé colonel des gardes espagnoles, le prince de Castelfranco colonel des gardes wallones. Tous les emplois importants furent réservés aux Espagnols, et non dédaignés, comme on voit, par les serviteurs les plus qualifiés du dernier règne.

Joseph, escorté de la Junte, entra en Espagne le 9 juillet. Si l'on n'avait jugé des événements survenus que par le cortège qui l'entourait, on n'aurait jamais soupçonné le changement qui s'était opéré, car Joseph « apparaissait aux Espagnols au milieu des ministres et des offi-

(1) Prince Masserano, ambassadeur de Charles IV et de Ferdinand VII à Paris, fut nommé ultérieurement grand maître des cérémonies de la cour du roi Joseph.

ciers qui avaient servi leurs anciens maîtres. De tout ce qui avait existé à la cour d'Espagne, il n'y avait rien de changé que lui (1). »

Il était urgent qu'il allât consolider l'édifice élaboré à Bayonne, car une circonstance malheureuse le privait, comme nous l'avons dit, d'un concours précieux et enlevait à la junte de Madrid son centre principal d'action.

Murat, qui s'était surmené depuis quelques semaines, avait été trahi par ses forces; une fièvre violente, accompagnée de délire, mettait au commencement de juin ses jours en danger. Beaucoup parmi les Espagnols voyaient là un effet de la colère céleste, alors que parmi les Français on n'était pas loin de le croire empoisonné (2). L'Empereur s'était fait envoyer sur la santé de son beau-frère une consultation que, par égard pour le malade, les médecins avaient cherché à rendre aussi peu inquiétante que possible. Aussi Napoléon ne voulait-il pas s'alarmer : « Mon frère, je vois avec peine votre indisposition, la consultation des médecins me rassure. J'espère apprendre bientôt que l'émétique et un peu de sueur vous auront fait du bien (3). »

Le grand-duc se refusait également à admettre la gravité du mal : « Sire, j'ai reçu toutes les lettres de Votre Majesté des 22, 23, 24 et 25 mai. Malgré mon indisposition, je n'en fais pas moins exécuter les ordres qu'elles renferment.

« ...Je suis bien contrarié de ne pouvoir répondre à

(1) DE PRADT, *Mémoires sur la révolution d'Espagne*.

(2) « Les Espagnols voyaient dans sa maladie une punition du ciel, que, du reste, ils auraient voulu voir tomber, non sur Murat qu'ils plaignaient plus qu'ils ne le détestaient, mais sur Napoléon, devenu désormais l'objet de leur haine inexorable. » (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IX, p. 11.)

(3) L'Empereur au grand-duc, 30 mai.

Votre Majesté plus en détail, mais mes médecins m'en empêchent. J'espère pouvoir demain reprendre ma correspondance. Je suis bien malheureux de ce contretemps, et surtout d'avoir pu faire de la peine à Votre Majesté (1). »

Cependant la journée du 29 mai n'avait pas été bonne; Murat s'était engagé à plus qu'il ne pouvait tenir. Sans penser encore à abandonner l'Espagne, il ne croyait plus pouvoir exercer ses fonctions pour le bien général, si l'Empereur ne lui envoyait pas un auxiliaire pendant le temps que durerait sa maladie. Ses lettres nous associent à ses alternatives de découragement et d'espérance suivant le plus ou moins de répit que lui laissaient ses souffrances :

« Sire, lorsque je promettais à Votre Majesté que je pourrais reprendre tous les détails de ma correspondance, je comptais sur mon zèle plus que sur mes forces. Je continue à n'être pas très bien, et l'on craint que ma convalescence ne soit longue. Si cet état durait encore, Votre Majesté trouverait sans doute la nécessité d'envoyer quelqu'un ici ou d'adresser directement ses ordres à son ambassadeur (2). »

Il coûtait à l'Empereur, que l'état de son beau-frère « affligeait à tous les points de vue », de se faire à une pareille perspective; « aucune ne pouvait le contrarier davantage » : « Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 31 mai que Ségur m'a apportée. Je vois avec peine que votre santé est lente à se rétablir. Un de vos aides de camp m'apprend que vous êtes retombé malade pour être sorti trop tôt... J'espère que vous êtes à présent debout. Jamais les circonstances n'ont rendu cela si nécessaire. »

Les lettres du 4 et du 5 juin, en montrant que Murat avait repris courage, prouvent aussi quelle créance mérite

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 28 mai.

(2) *Idem*, 31 mai.

l'accusation formulée contre lui d'avoir tout sacrifié à l'impatience de quitter un pays devenu odieux du jour où il sut qu'il ne devait pas y régner : « Le bruit de ma maladie n'a pas peu contribué, m'assure-t-on, à encourager les malveillants, car ils répandent partout que j'ai été empoisonné et que je vais mourir. Je me porte beaucoup mieux, et je crois pouvoir annoncer à Votre Majesté que je serai bientôt en état de remonter à cheval et de reprendre mon autorité (1). »

On l'avait transporté à Chammartin, où les ménagements qu'exigeait sa santé rencontraient moins d'obstacles. Le remède fut pire que le mal; l'inaction lui pesait, et la prochaine arrivée de Joseph, qu'il rêvait d'entourer d'une pompe extraordinaire, ajoutait à ses soucis. Il comptait coûte que coûte rentrer à Madrid « et leur faire voir qu'il n'était pas encore mort, ni sur le point de mourir ».

« Ma santé continue à se rétablir. Les ordres vont être donnés pour que tous les préparatifs soient faits sur la route depuis Irun jusqu'à Madrid afin que le Roi soit reçu sur son passage avec le plus grand éclat possible (2). »

Il n'en fallut pas moins que l'Empereur cédât à sa prière et lui envoyât l'auxiliaire qu'il avait demandé. Savary partit avec la mission de l'assister dans son commandement et de lui éviter les fatigues qui retarderaient sa guérison. Mais en dépit, ou plutôt en raison de sa lutte opiniâtre contre le mal, l'état du grand-duc ne faisait qu'empirer. Le corps chez lui n'était plus seul atteint, le moral s'affectait à vue d'œil. Il en venait à se considérer comme perdu et se lamentait de ne plus pouvoir utiliser son dévouement. On imagine ce qu'il dut souffrir, lorsque d'une main mal assurée il traçait le 12 juin les lignes

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 4 juin.

(2) *Idem*, 5 juin.

suivantes : « Sire, il faut que je me sente bien mal pour avoir pu consentir à ce qu'on écrive à Votre Majesté que je ne pouvais plus rester ici. Rien n'est cependant plus vrai, et c'est la peine que j'éprouve d'être ici inutile à votre service qui fait mon plus grand tourment ; mais je ne puis sans danger m'occuper d'affaires. L'espoir de revoir bientôt Votre Majesté me rendra la force et la santé. »

Le 14, il était toujours extrêmement faible et ne pouvait marcher ni s'occuper. Cependant il ne veut quitter l'Espagne « que lorsqu'il en aura reçu l'autorisation de l'Empereur ou que tout y sera tranquille, quoique les médecins persistent à dire que ce n'est qu'en France qu'il pourra achever de se rétablir. Les chaleurs sont excessives et nuisent beaucoup à sa convalescence (1). »

Le 16 juin, la dernière lettre qu'il datait de Madrid signalait l'arrivée du général Savary, à qui il devait remettre ses pouvoirs. La journée avait été moins mauvaise, « bien qu'il souffrît toujours des nerfs ». Il terminait par cette phrase où se peignait dans une éloquente concision toute son angoisse : « Je suis bien malheureux d'être malade et de ne pouvoir vous servir de tout mon zèle et de tout mon dévouement. »

Murat interrompait donc sa tâche avant qu'il lui eût été donné de la couronner par la réception et l'installation du roi Joseph. Il avait espéré que l'amélioration relative de sa santé lui permettrait de se vouer jusqu'à la fin aux intérêts de cet autre beau-frère dont les instances le touchaient profondément.

Joseph, d'une nature bienveillante et douce, d'un esprit éclairé, peu porté aux aventures, ne s'arrachait pas

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, 14 juin.

sans tristesse aux États paisibles qu'il avait gouvernés en philanthrope, et n'allait pas sans appréhension au-devant d'une couronne qui n'était qu'à moitié conquise. Il faisait taire ses répugnances par déférence pour Napoléon, et se reposait quant au reste sur Murat, dont il appréciait à leur valeur le zèle et les efforts. Il le remerciait chaleureusement de tous les soins qu'il avait pris pour l'Espagne. L'Empereur, en l'appelant au gouvernement de ce pays, « lui imposait un grand fardeau » ; il ne doutait pas du « plaisir qu'aurait le grand-duc à lui donner toutes les connaissances que l'expérience lui avait fait acquérir (1) ».

Cette expérience eût été, en effet, bien utile au nouveau roi, et Joseph n'était pas le seul à le penser :

« L'Empereur paraît désirer que vous restiez encore quelque temps à Madrid. Il est fort affligé de l'état de votre santé. D'après les lettres qu'il a reçues aujourd'hui, cependant, il paraîtrait que vous êtes beaucoup mieux. ... Je dois être plus chagrin qu'un autre de votre maladie, puisque je ne puis douter que les peines et les soins que vous prenez pour les Espagnes ne soient en partie la cause de votre indisposition. Je vous prie, mon cher frère, de croire à ma reconnaissance de toutes les peines que vous vous donnez et à la tendre amitié que je vous porte.

« Votre affectionné frère,

« JOSEPH (2). »

Mais les médecins avaient hâte d'éloigner Murat de Madrid et de l'envoyer sous un ciel plus clément. Il partit dans la seconde quinzaine de juin, en laissant la direction des affaires au général Savary, ainsi que l'Empereur en

(1) Le roi Joseph au grand-duc. Bayonne, le 18 juin 1808.

(2) Le roi Joseph au grand-duc. Bayonne, 25 juin.

avait décidé. La Junte, présidée par un de ses membres, composerait, avec les ministres en exercice, le gouvernement « pendant l'absence que ferait Son Altesse pour aller au-devant du Roi ». Le général Savary aurait entrée et voix délibérative à la Junte. Le général Belliard, l'état-major de l'armée et les aides de camp du grand-duc continueraient leur service auprès de Savary, maintenu au commandement général des troupes jusqu'à l'arrivée du roi Joseph.

En quittant Madrid, Murat disait à l'Espagne un adieu définitif. On lui avait ordonné les eaux de Barèges, où il se rendit directement. Son départ s'effectua sans bruit, toute commotion devant lui être soigneusement évitée, et l'Empereur ne paraissant admettre qu'un déplacement nécessité par la venue du nouveau roi.

Murat emportait les regrets de tous ceux qui l'avaient approché, de ceux qui dans la fonction avaient surtout vu l'homme, qui pouvaient avec le plus d'autorité se faire ses répondants. « Mon prince », lui écrivait peu de jours après le général Belliard, « toutes les personnes qui ont eu l'honneur de vous connaître à Madrid, et plus particulièrement tous les ministres et membres de la Junte, m'ont témoigné tous leurs regrets de votre départ, et combien ils étaient peînés d'avoir été privés du bonheur de vous faire leur cour avant que vous quittiez Madrid (1). »

La Junte tint à lui exprimer directement les sentiments qu'elle lui conservait :

« La Junte suprême de gouvernement, pénétrée de reconnaissance pour le témoignage flatteur rendu à son zèle par Votre Altesse Impériale et Royale dans la lettre qu'elle

(1) Le général Belliard au grand-duc. Madrid, 2 juillet 1808.

a daigné lui écrire de Chammartin le 28 juin dernier, a senti unanimement le besoin de lui exprimer combien les membres qui la composent sont sensibles aux bontés dont Votre Altesse Impériale et Royale a bien voulu les combler.

« Ce sentiment ajoute à la douleur que leur ont causée les motifs qui ont empêché Votre Altesse Impériale et Royale de présider les séances de la Junte dans ces derniers temps. Ils s'empressent d'exprimer leurs vœux les plus ardents pour le rétablissement de la santé et pour le bonheur de Votre Altesse.

« La Junte suprême supplie Votre Altesse Impériale et Royale de daigner agréer ce faible hommage de sa reconnaissance et de son respect.

« Madrid, 3 juillet 1808 (1). »

(Suivent les signatures.)

A Barèges, la santé du grand-duc se raffermir peu à peu. Sa convalescence était en bonne voie quand l'Empereur, pour l'activer sans doute, voulut lui apprendre lui-même un succès sérieux de nos armes : « Je vois avec plaisir que les eaux vous font du bien. Je puis vous annoncer une bonne nouvelle.... » La bonne nouvelle était la victoire de Medina del Rio Seco remportée par le maréchal Bessièrès à la tête de 15,000 hommes, sur les 35,000 hommes du général Cuesta. L'Empereur se flattait que cette victoire lui donnait toute la Galice et « décidait des affaires d'Espagne (2) ».

Joseph, alors à Burgos, s'acheminait sans illusions vers Madrid. Murat, proclamé le 1^{er} août roi des Deux-Siciles, et devant qui la voie semblait s'ouvrir plus riante, allait

(1) Traduction.

(2) L'Empereur au grand-duc. Bayonne, le 19 juillet 1808.

dès le mois suivant s'acheminer vers Naples, plein d'espérance. Il fallait que leurs destinées s'accomplissent!

Au terme de ce travail, où l'on n'a eu qu'à suivre l'histoire écrite par ceux-là mêmes qui la remplissent dans cette courte, mais si grave période de 1808, la lumière n'est-elle pas complètement faite sur divers points restés obscurs jusqu'ici? Le simple exposé des événements n'a-t-il pas suffi à infirmer des erreurs trop vite accueillies parce que les documents étaient mal connus, ou parce que ceux que l'on connaissait n'avaient donné le plus souvent que l'illusion de la vérité? N'est-on pas en mesure de se faire sur la conduite de Murat une opinion exacte et de préciser la conclusion qui s'en dégage? Cette conduite justifie-t-elle les critiques que des écrivains prévenus ont dirigées contre elle? Explique-t-elle les sévérités dont le *Mémorial de Sainte-Hélène* s'est fait trop légèrement l'organe, et qui sous son couvert ont formé une sorte de légende?

Que ressort-il, en somme, de l'examen des faits?

Murat arrive en Espagne avec la conviction que si Napoléon intervient, c'est pour soustraire la Péninsule à l'action hostile de l'Angleterre et y établir notre influence en unissant l'héritier du trône à une princesse française. Il est à peine sur le territoire espagnol qu'il apprend la révolution d'Aranjuez. Il la déplore, il la condamne, car il craint qu'on n'impute à la France le sang qui va couler, puisque cette révolution coïncide avec l'arrivée de nos armées et que l'ambassadeur est soupçonné de l'avoir encouragée (1).

Il acquiert bientôt la certitude que l'abdication de Charles IV est due à la contrainte, et, sous l'empire de l'im-

(1) Lettre du grand-duc à l'Empereur, de Castillejo. 19 mars 1808.

pression qu'il en éprouve, il incite le vieux roi à protester contre cette abdication, ce qui permettra d'attendre le jugement de Napoléon sur les événements d'Aranjuez, que l'Empereur « veuille protéger, affermir ou renverser la dynastie régnante (1) ».

Murat est pourtant si loin d'avoir une idée préconçue que, faisant la part des circonstances, de l'irritation des Espagnols contre le prince de la Paix et de l'impopularité qu'elle vaut à Charles IV, il comprend qu'il doit avant tout réserver la liberté de Napoléon, et il lui écrit le 2 avril : « J'espère recevoir cette nuit la réponse à ma lettre qui vous annonçait l'abdication de Charles IV et savoir enfin si je puis reconnaître le prince des Asturies. Cette simple démarche et l'annonce de l'arrivée de Votre Majesté feront disparaître toute espèce d'inquiétude (1). » Il croit seulement, et c'est bien naturel, qu'il ne peut reconnaître Ferdinand VII avant d'y être autorisé. Il supplie Napoléon de se rendre à Madrid; « il serait désespéré si, dans les circonstances si délicates où il se trouve, il venait à commettre quelque erreur. Représentant de l'Empereur, il ne peut tenir qu'une conduite noble, généreuse, digne du souverain qui l'a envoyé (2). »

L'Empereur approuve hautement tout ce qu'a fait Murat; il l'approuve de n'avoir pas reconnu comme roi le prince des Asturies. Il se refuse peut-être à sanctionner en faveur d'un fils révolté le changement né d'une émeute, et à « laisser l'Espagne donner un tel exemple à la France ». S'il a l'intention d'accorder une de ses parentes au prince des Asturies, peut-être tient-il auparavant à ce que celui-ci s'incline devant son père et lui restitue la couronne. Murat ne veut en rien contrarier une telle éven-

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 19 mars.

(2) *Idem*, 2 avril.

tualité. Il estime qu'on la ferait facilement accepter par l'éloignement de la Reine et du prince de la Paix : « Et si jamais Votre Majesté se décidait à prendre ce parti, il suffirait d'annoncer que la Reine se retirerait dans un couvent, et que le prince de la Paix ne serait plus rien, et que Votre Majesté donnera un gouvernement de sa façon (1). »

Mais Murat se convainc que cette combinaison ne sera pas plus agréée que la première, et que Napoléon ne se contentera que d'une domination directe. Il l'avertit que l'Espagne peut bien se donner, mais qu'elle ne veut pas être conquise (2). Il ne doute pas, ainsi que le lui répètent plusieurs des hommes d'État qui l'entourent, que les Espagnols, quand leurs rois les auront dégagés de leurs serments et auront abandonné volontairement leurs droits, ne se rallient à un régime garanti par Napoléon (3). Il imagine un plan qui sauvegardera la dignité de l'Espagne et ennoblira le rôle de l'Empereur : Charles IV au sein de sa capitale, au milieu de ses sujets, en présence de son armée, sous la sanction des Cortès, cédera sa couronne à l'empereur des Français en vertu d'un traité librement consenti. L'Espagne n'aura pas subi de violence ; elle ne sera blessée ni dans son orgueil ni dans sa liberté (4).

On sait que l'arrivée de Savary ne laissa rien subsister de ce plan. Savary venait dire que Napoléon était résolu à disposer de la couronne, sans se croire obligé de poser le pied sur le sol de l'Espagne. Replacer par procuration Charles IV sur un trône qu'on allait lui reprendre, et lui reprendre avant même que la présence de l'Empereur eût exercé sur les Espagnols l'action qu'on en

(1) Le grand-duc à l'Empereur, 3 avril.

(2) *Idem*, 10 avril.

(3) *Idem*, 16 avril.

(4) *Idem*, 8 avril.

espérait, ne parut plus à Murat qu'un danger. C'était provoquer une double crise, c'était « se créer gratuitement deux obstacles (1) ».

Charles tout le premier se rendait compte du déplorable effet qu'eût produit une seconde abdication de sa part quand on l'aurait, non sans peine, réinstallé sur le trône. Il était peu tenté, vu la facilité avec laquelle s'était consommée la révolution d'Aranjuez, de ressaisir la couronne, même si on avait dû la lui laisser. Mais il ne voulait user du droit qu'il s'attribuait de la céder à Napoléon que de l'autre côté de la frontière espagnole. Tout entier à la crainte que Ferdinand, poussé par Savary, ne profitât de son avance pour surprendre la religion de l'Empereur et se le concilier, il n'était préoccupé que d'arriver promptement à Bayonne.

A Bayonne cesse de fait la responsabilité de Murat dans les événements d'Espagne. C'est affaire entre Napoléon et des princes tellement pressés de l'y joindre que c'était à qui, du père ou du fils, y parviendrait le premier.

Une dernière question se présente. Murat a-t-il ambitionné le trône d'Espagne? A-t-il travaillé pour lui-même à Madrid au détriment des intérêts français?

Sur le premier point, la question est évidemment délicate, et nous avouons notre impuissance à la résoudre catégoriquement.

Il est malaisé de lire dans le cœur humain et de lui prêter tel ou tel sentiment par cela seul qu'il est vraisemblable. Que Murat, déjà grand-duc de Berg et lieutenant général du royaume, ait regardé comme un présage heureux sa mission dans la Péninsule; qu'il s'y soit cru appelé à une

(1) 17 avril.

destinée plus haute, il n'y aurait eu là rien d'impossible. Son entourage le saluait roi d'Espagne, et l'on se souvient que les membres les plus influents de la Junte voulaient donner leur démission plutôt que de désigner le roi Joseph, montrant ainsi que l'avènement du grand-duc comptait chez les Espagnols beaucoup de partisans convaincus. L'Empereur, qui projetait de faire du mari de sa sœur un roi de Naples, pouvait aussi bien en faire un roi d'Espagne. « S'il y avait un chef qui par sa bonne mine, son air martial, ses manières ouvertes et toutes méridionales, convint aux Espagnols, c'était assurément Murat. Il était fait pour leur plaire en leur imposant. Parmi les princes destinés à régner, il eût été incontestablement le mieux choisi pour monter sur le trône d'Espagne. On verra combien ce fut une faute de lui en préférer un autre... Joseph ne pouvait pas être rendu avant deux mois à Madrid, et ces deux mois allaient décider de la soumission ou de l'insurrection de l'Espagne... C'est Murat, qui était à Madrid, qui par la promptitude de ses résolutions était homme à déconcerter l'insurrection prête à naître, qui par l'habitude de commander l'armée en l'absence de Napoléon savait se faire obéir des généraux français, qu'il aurait fallu charger de conduire et de gagner les Espagnols (1). »

Qui pourrait dire ce qu'eussent été les conséquences d'un pareil choix, opposant aux manœuvres des Anglais, aux tentatives des mécontents, un gouvernement constitué, épargnant à l'Espagne les vicissitudes d'un interminable interrègne?

Nul ne peut préjuger avec certitude les sentiments qui animaient Murat, et c'est sans preuve aucune qu'on a

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VIII, p. 623.

parlé de ses espérances trompées. C'est fort arbitrairement qu'on a attribué sa maladie à une ambition déçue. Mais ce que les faits démontrent, ce que sa correspondance établit lumineusement, c'est que cette ambition, s'il l'a eue, ne l'a jamais entraîné à desservir la politique qui lui était tracée, ne l'a pas empêché de se vouer avec un désintéressement absolu au succès de cette politique. S'il a réellement espéré gravir les degrés du trône, n'a-t-il pas eu quelque mérite à préparer les voies au candidat qu'on lui préférerait, à se consacrer si vaillamment à l'essai de réorganisation, de défense, d'apaisement qu'il entreprit au profit d'un autre, pendant sa lieutenance générale du royaume?

Songeait-il à ses intérêts particuliers quand, initié au secret de l'Empereur, il s'écriait le 27 avril : « Comment l'Espagne ne serait-elle pas satisfaite? Elle ne demandait qu'une nièce, et Votre Majesté va lui donner un frère. » Quand il ajoutait le 30 : « On désigne beaucoup pour roi le roi de Naples et celui de Hollande. Quelques-uns parlent du prince Jérôme parce qu'il est marin. » Surprenons la trace d'une ambition déçue dans la constatation suivante? « On désire beaucoup pour roi le roi de Naples, et, d'après l'autorisation que Votre Majesté m'en avait donnée, j'ai cru devoir insinuer que c'était lui qui devait être roi. Cette nouvelle a été reçue de tout le monde avec enthousiasme, et j'espère n'éprouver aucune difficulté pour vous le faire demander... (1). » Et quelques jours après : « On attend avec impatience, et cela achèvera de tout calmer, la nomination du roi de Naples pour souverain (2). »

Est-ce autre chose qu'un désintéressement absolu qui lui

(1) Le 30 avril.

(2) Le 9 mai.

faisait écrire : « Je ne me lasserai jamais de vous dire qu'il faut nommer le nouveau roi, et ne croyez pas que c'est pour moi que je parle. Mes instances sont indépendantes de tout intérêt particulier; je ne me consolerais jamais que Votre Majesté m'ait soupçonné d'avoir pu trahir sa confiance et travailler en Espagne pour moi (1). »

Qu'on ne se figure pas que ce fût là un langage de circonstance provoqué par le besoin de complaire à Napoléon. Murat, dans des lettres confidentielles à Junot, qui n'étaient pas destinées à passer sous les yeux du maître, ne s'exprimait pas autrement : « Les Espagnols, abandonnés de leur roi, implorent aujourd'hui la clémence de l'Empereur, sa protection, et lui demandent un roi de sa dynastie. J'espère que le roi de Naples, si généralement estimé, régnera sur les Espagnes (2)... » « Le changement de dynastie est aujourd'hui opéré. On n'est plus inquiet que sur le choix du nouveau roi. Je crois vous avoir déjà dit que ce serait le roi de Naples. Je fais tout ce qu'il est possible pour le faire demander par l'Espagne à l'Empereur (3). »

Et l'on a vu qu'il ne s'y épargna pas. On se rappelle son insistance à faire demander le roi Joseph par la Junte d'État et par le conseil de Castille plus récalcitrant, la loyauté avec laquelle il dissipa l'erreur des ministres qui croyaient voir en lui le roi futur choisi par l'Empereur, ses efforts pour éteindre les défiances, écarter les malentendus, « concilier les cœurs au nouveau roi », et on le plaint quand, le 12 juin, vaincu par la souffrance, plus forte chez lui que la volonté généreuse, il a dû avouer qu'il ne peut plus rester en Espagne.

Napoléon savait bien tout cela, malgré des boutades

(1) Le 23 mai.

(2) Le grand-duc au duc d'Abrantès, 6 mai 1808.

(3) Au même, le 13 mai.

parfois calculées, plus souvent échappées à un mouvement irrépressible. Il ne serait permis de chercher sa pensée dans la lettre du 29 mars que si l'on pouvait ajouter foi à l'existence du document, ou porter au passif de Murat les observations blessantes qu'il lui avait fait parvenir par l'intermédiaire de Laforest. L'Empereur, jeté hors de toute mesure par l'attitude du conseil de Castille, avait simplement déchargé son courroux sur son ambassadeur et surtout sur Murat qu'il rendait solidaire des dernières résistances du parti de Ferdinand.

Qu'arguer d'un emportement qui éclatait si violemment le 17 mai pour faire place, le surlendemain, à des assurances du genre de celles-ci? « J'accorderai les grâces que vous me demandez, en témoignage de ma satisfaction de votre conduite (1). » « Je n'ai jamais pensé que vous puissiez être en contradiction avec ma volonté. J'ai le droit de me plaindre de vous qui avez pu soupçonner que j'aie eu l'idée de vous faire une pareille injure (2). »

Qu'on ne reproche pas davantage au grand-duc la politique qu'il eut à appliquer en Espagne. Avec les époques le point de vue change, et l'on comprendrait mal celle dont nous n'avons esquissé qu'un épisode, si on ne se représentait l'état d'esprit, les ambitions, les entraînements d'un temps si différent du nôtre, où l'on vivait d'un air que nous ne respirons plus. Sous Napoléon, l'idée de la conquête, de la suprématie incontestée de la France, était si naturelle qu'il ne paraissait pas qu'on pût en avoir une autre, et qu'on trouvait légitime tout ce qui devait soutenir d'aussi grands desseins. Murat n'était à Madrid que l'instrument d'une volonté autrement élevée que la sienne et qu'il n'avait pas à discuter. On n'oubliera pas avec quelle modé-

(1) L'Empereur au grand-duc, 19 mai.

(2) *Idem*, 24 mai, huit heures du soir.

ration, quel zèle, quelle intuition des nécessités supérieures, quels ménagements pour les personnes, il s'évertua à exécuter des ordres souvent opposés à ses propres penchants.


Dans ces affaires d'Espagne que l'Empereur a jugées plus tard de si haut et qui constituent une de ses œuvres les plus personnelles, une de celles qui sont le plus imprégnées de son indomptable volonté, peut-on admettre un partage des responsabilités? Sa grande ombre ne suffit-elle pas à se défendre contre le nuage qui passe quelquefois sur elle?

C'est presque en se jouant que l'arbitre alors si puissant des destins de l'Europe renverse des princes sans prestige et sans énergie; mais quand il tente d'établir sa domination dans la Péninsule, les obstacles surgissent de toute part, ses conceptions deviennent stériles, sa force est frappée d'impuissance, ce qu'il veut saisir s'évanouit devant lui. La nation abattue se relève et s'élance contre l'étranger qui l'opprime. Avec quelque ardeur que Murat le seconde, les succès du grand-duc se bornent à faire respecter le pouvoir dont il est revêtu, à n'être pas vaincu, et ces succès, il réussit seul à les obtenir par un mélange de résolution, de prudence et d'habileté qu'il n'eut jamais peut-être occasion de déployer au même degré dans le cours de sa carrière.

Le lecteur a eu sous les yeux les pièces du procès. A lui de rendre son verdict souverain. Pour nous, qui avons cherché la vérité dans les régions sereines où elle plane, au-dessus des passions et des intérêts, nous la croyons absolument fixée par ce billet, bien concluant celui-là, puisque, tout entier de la main de l'Empereur, il a comme jailli de son équité à l'heure où la tâche de Murat était presque achevée :

24 mai 1808.

Je reçois votre lettre par laquelle vous m'excitez
à me mettre en campagne. Je suis sûr que vous ne faites
dessein de cela en vain. Je ne puis que vous en
penser de même. Je ne puis que vous en
laisser entrevoir. Mais surtout s'agissant de la
bonne cause et de la difficulté que vous m'avez
cette année amenée que c'est à la fin de la journée
à l'Élyse. Je l'attends dans six jours. Je vous en
traverse l'épave. Oh combien. Résolue en tout. Et
l'été qui pourra le Martin avec Madama. Je vous le souhaite
le despotisme. Soyez certain en attendant. Je vous donne
amitié
Napoléon



« Vous avez tort de me croire capable de penser que vous ne faites pas ce que je désire. Cela est ridicule, je ne vous ai jamais donné lieu de penser si mal ; je trouve quelquefois que vous vous laissez entraîner, mais au total on ne peut pas être plus satisfait que je le suis de vous (1). »

Il y a loin de là à cette parole injuste et cruelle qui n'a pu sortir des lèvres de Napoléon : « Murat m'a gâté tout cela. »

Non, Murat ne lui a rien gâté.

Napoléon n'eût pas été plus en droit de lui imputer l'échec de l'œuvre qu'il persista à le laisser poursuivre, que de l'accuser d'en avoir compromis les débuts par sa marche inconsidérée sur Madrid en mars 1808.

Sans lui avoir donné, bien au contraire, sur quelque point important le moindre sujet de plainte, Murat a été pour lui en Espagne un lieutenant intelligent et fidèle, aussi prodigue de son zèle que de ses forces. Habitué à identifier la France et le chef glorieux qui la gouvernait, il n'a pas distingué entre eux ; il a cru les servir ensemble. Il les a confondus dans un commun dévouement.

(1) 24 mai 1808, à deux heures du matin.

Vous avez tout de ma écrit capable de penser que
 vous ne faites pas ce que je désire. Cela est ridicule, je ne
 vous ai jamais donné lieu de penser ainsi : je trouve quel-
 quefois que vous vous laissez entraîner, mais au total on
 ne peut pas être plus satisfait que je le suis de vous. Il
 y a loin de là à cette parole injuste et cruelle qui a
 pu sortir des lèvres de Napoléon : « Maudit soit qui s'oppose
 à moi ».

Non, Napoléon ne m'a rien fait.
 Napoléon n'est pas en droit de me reprocher
 l'absence de l'œuvre qu'il persiste à le laisser poursuivre
 que ne l'annoncer d'en avoir compris les débats par sa
 nombreuse correspondance sur Madrid en mars 1808.
 Sans lui avoir donné, bien au contraire, son opinion
 tout important le moindre sujet de plainte, Napoléon a été
 tout lui en Espagne au lieu de s'occuper d'ailleurs
 sans produire de son côté une de ses forces. Habitée à
 attendre la France et le chef glorieux qui la gouverne,
 il n'a pas distingué entre eux ; il a pu les servir ensemble.
 Il ne s'agit pas dans un commun développement.

(Lettre de Napoléon à son frère Joseph)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

*Lettre de Denis, ministre de la marine, à Son Altesse Sérénissime
le prince Murat, grand amiral.*

Paris, le 31 janvier 1806.

Monseigneur, c'est avec une profonde sensibilité que je viens de recevoir du capitaine Magendie la confirmation de la perte du jeune Murat, aspirant de la marine. Il ne paraît que trop certain que ce jeune militaire a été emporté par un boulet en combattant vaillamment sur le vaisseau de Sa Majesté *le Formidable*.

Il ne m'appartient pas d'offrir des consolations à Votre Altesse Sérénissime, et je me borne à lui exprimer les regrets que la marine éprouve d'avoir perdu dès ses premières armes un jeune militaire qui portait votre nom et dont elle devait un jour s'enorgueillir.

Je suis avec respect, etc., etc.

DENIS.

II

*Préambule du contrat de mariage de Joachim Murat
et de Caroline Bonaparte.*

Par-devant les notaires à Paris soussignés furent présents :

Joachim Murat, général de division, commandant en chef la garde des consuls, demeurant à Paris, ci-devant quai d'Orsay, dixième arrondissement, maintenant rue des Citoyennes, onzième arrondissement, né dans la commune de Labastide, canton de Montfaucon, département du Lot, fils majeur de défunt Pierre

Murat et Jeanne de Loubières, son épouse, actuellement sa veuve, de laquelle il déclare avoir le consentement.

Ledit Joachim Murat stipulant pour lui et en son nom, d'une part.

Marie Letitia Ramolini, veuve de Charles Bonaparte, demeurante à Paris, rue d'Érancès (?), division du Roule, premier arrondissement.

Stipulant pour Marie Annonciate Bonaparte, née à Ajaccio, département du Liamone, en mars, mil sept cent quatre-vingt-deux, mineure, fille d'elle et dudit feu Charles Bonaparte, demeurant avec elle et à ce présente et consentant.

Napoleon Bonaparte, Premier Consul de la République française, demeurant à Paris, au palais des Consuls.

Joseph Bonaparte, ancien ministre plénipotentiaire de la République française à Rome, demeurant à Paris, rue d'Érancès, premier arrondissement.

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, demeurant à Paris, rue de Grenelle.

Et Louis Bonaparte, chef de brigade, demeurant à Paris, au palais des Consuls.

Tous les quatre, frères de ladite Marie Annonciate Bonaparte.

(Suivent les stipulations desquelles il résultait que Murat, sur ses économies, se constituait un avoir de 12,000 francs, et que Caroline Bonaparte recevait en dot une somme de 40,000 francs.)

28 nivôse au VIII (18 janvier 1800).

III

*Lettre du général en chef du quartier général de Milan
au citoyen Marescalchi, ministre des relations extérieures à Paris.*

2 fructidor au XI (19 août 1803).

Le citoyen Agar ne m'a pas laissé ignorer, mon cher Marescalchi, la conversation que vous avez eue avec lui; je suis sensible au delà de l'expression aux dispositions loyales et obligantes que vous avez montrées à mon égard. Je vous l'avouerai, j'étais loin de m'attendre à un semblable procédé, je ne l'avais

nullement mérité, et j'en ai été vivement offensé; mais puisque vous me le proposez, je m'en rapporte entièrement à votre sagesse, pour détruire soit à Milan, soit à Vienne, les effets qu'il a nécessairement dû produire. Qu'il me soit seulement permis de vous prier de me faire connaître quels sont les moyens que vous comptez employer pour cela, voulant éviter surtout que rien ne puisse altérer l'harmonie qui règne entre le vice-président et moi. Vous pouvez compter sur ma discrétion, comme sur ma reconnaissance. Soyez sûr, et je vous en répons sur ma tête, que jamais vous ne serez compromis. Je vous l'avoue, on n'a pas apprécié ma conduite, et on n'a pas voulu se convaincre que je puis ici, sans qu'on puisse m'en accuser, faire beaucoup de bien, ou de mal, que je puis surtout empêcher les progrès de l'administration; et on ne veut pas avouer que j'ai tout fait pour les seconder.

J'ai dîné avant-hier à Monza; après le dîner il y a eu un peu plus d'épanchement qu'à l'ordinaire, et on m'a montré le désir de continuer à être bien ensemble; j'ai répondu que c'était mon vœu le plus sincère, et il l'est en effet. Il suffit, ai-je répondu, d'avoir un peu plus d'égards et de ménagements pour moi et d'accueillir quelques-unes de mes demandes; car jusqu'à ce moment je n'ai pas été assez influent pour faire placer un simple commis dans mes bureaux; j'ai ajouté: Je sens que c'est un système chez vous de ne rien m'accorder, parce que vous avez dû vous attacher à faire tomber l'autorité militaire; mais le moyen qui vous réussit, pour le moment, peut vous devenir funeste dans la suite. Il aigrirait tout autre que moi, et vous, vous ne marcheriez pas, car il mettrait constamment des bâtons dans les roues. A Milan on est convenu de tout, et on a promis d'être plus aimable d'après ce que m'écrit Agar; je vois encore que c'est à vous que je dois ce changement, car lorsque j'ai été à Monza, on venait de recevoir un de vos courriers. Continuez à parler le même langage; on le respecte beaucoup, vous corrigerez alors les systèmes, et vous servirez votre pays que j'aime autant que la France. A l'avenir, c'est à vous à qui je veux confier mes réclamations et mes soucis.

Adieu, mon cher Marescalchi, je vous embrasse et vous aime bien.

Signé : J. MURAT.

Autographe. (Papiers de la comtesse de Lipona.)

IV

Arrêté qui détermine le mode dont sera reçu à son arrivée le général Murat.

(Registre des arrêtés de l'administration municipale du canton de Montfaucon, département du Lot.)

1^{er} janvier 1800.

Le onze nivôse an huit de la République française, une et indivisible, l'administration municipale du canton de Montfaucon, département du Lot, présents le citoyen Valon pour le président Cambonies, Peyronnenc, Baillé, Aurusse, Lapergue, agents ou adjoints municipaux, Laborie, commissaire du gouvernement, Lapize, secrétaire, ledit Cambonies prenant la parole a dit : « Citoyens, si la révolution du 19 brumaire dernier est un coup de foudre contre les ennemis de la République, les intriguants et les factieux, cette époque est aussi un coup d'éclat pour l'affermissement et la régénération d'un gouvernement sage, précurseur d'une paix glorieuse et durable, comme aussi si c'est l'avilissement des fonctionnaires pervers, c'est aussi le temps de la récompense du mérite et de la vertu; de là cette constitution qui porte le général Bonaparte aux premières fonctions du Consulat, et c'est en ce même temps que notre cher concitoyen Murat a été promu à juste titre au grade de général de division, et qu'a été confié le commandement de la cavalerie de Paris à ce citoyen qui dans le régime barbare du despotisme, avec ses talents et ses vertus, aurait eu peine d'obtenir le grade de capitaine parce qu'il aurait été enveloppé du voile prétendu hideux de la roture.

Ce général né parmi vous, citoyens, revenu couvert des lauriers et des blessures honorables de ses différentes expéditions, malgré les grandes occupations dans les fonctions publiques dont il est revêtu, est sur le point de les suspendre momentanément pour venir se jeter dans les bras d'une tendre mère et de parents chéris et soulager leurs regrets de sa longue absence, partager avec eux et les dons de la fortune et les attributs de sa gloire, raconter à ces mêmes parents, à ses amis, à ses voisins,

les grands dangers qu'il a courus et le sacrifice volontaire qu'il a si souvent fait de ses jours pour le maintien de la République et pour la défense de notre cause. Pourrions-nous être insensibles à ses traits d'héroïsme et pourrions-nous voir d'un œil d'indifférence l'arrivée de ce général sans nous empresser d'aller lui témoigner notre juste reconnaissance et lui demander la continuation de sa bienveillance pour un canton où il a pris naissance, où réside celle qui lui a donné le jour et ceux qui lui tiennent le plus par le lien du sang? Non, non, citoyens, j'augure trop bien de vos sentiments et je mesure votre gratitude avec celle que je dois moi-même et que je porte à un compatriote dont j'ai profondément gravé dans mon cœur le dernier adieu; en conséquence, je vote qu'il lui soit fait des remerciements et que vous preniez en considération mon opinion et que vous délibériez à ce sujet. »

L'administration d'après le discours du citoyen Cambonies :

Considérant que si le général Murat ayant couru tant de dangers pour le service de sa patrie a été conservé par l'ange tutélaire de la France, ce n'est que pour un plus grand intérêt général, et pour un plus particulier du canton de son pays natal;

Considérant que, s'il est satisfaisant pour lui, après avoir fait des longues et glorieuses expéditions, de revenir sur ses foyers, il ne l'est pas moins pour ses compatriotes de lui ayder à porter ses lauriers;

Considérant que dès que l'époque de la Révolution qui vient de s'opérer, emmène des récompenses aux talents et au mérite, le général Murat méritant et recevant une reconnaissance nationale générale, il n'est pas moins méritant d'une pareille reconnaissance, d'un témoignage d'estime, d'attachement et d'affection de la part de ses concitoyens, mais surtout de la part de l'administration municipale qui est imbue des exploits bel-
liques de ce co-vainqueur de l'Italie et du fort d'Aboukir;

Le commissaire du gouvernement entendu :

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Le citoyen André Murat, frère du général, sera invité par le citoyen Delsahut, agent de la commune de Labastide, de

vouloir bien prévenir l'administration du jour et heure de l'arrivée de ce général.

ART. 2.

Dès l'arrivée de ce dernier sur le territoire de la municipalité, la garde nationale sédentaire sera mise en activité de service.

ART. 3.

Il sera établi une escorte de douze cavaliers qui sera aussi en activité de service auprès de ce général, comme aussi il sera placé une sentinelle à la porte de son domicile, tout le temps qu'il restera dans le canton.

ART. 4.

Le commandant de la garde nationale du canton est chargé de l'exécution des deux articles précédents. Pour cet effet, il lui sera donné expédition du présent arrêté.

ART. 5.

Lors de l'arrivée de ce général sur le territoire de la municipalité, les citoyens Cambonies et Valon, membres de l'administration et qu'elle commet à cet effet, sont invités de se rendre avec la susdite escorte au devant de luy, pour lui témoigner combien tous les citoyens, mais plus particulièrement l'administration, sont satisfaits de sa conservation, de son avancement et de le revoir dans ses foyers, et luy faire part des vœux qu'on forme unanimement pour la prolongation de ses jours, et lui demander en même temps sa bienveillance.

Délibéré le jour et an que dessus.

(*Signatures.*)

LAPERGUE..

CAMBONIES, président.

VALON, président.

PEYRONNENC, adjoint.

LABORIE, commissaire.

LAPIZE, secrétaire.

AURUSSE, adjoint.

BAILLÉ, agent.

V

Note du comte de Mosbourg (1).

Ce fut en ma présence que Murat reçut entre dix et onze heures du matin une dépêche du ministre de la guerre avec un arrêté du gouvernement qui lui prescrivait de nommer une commission militaire, devant laquelle devait être traduit *le ci-devant duc d'Enghien*. A cette lecture, il parut bouleversé. « Bonaparte », s'écria-t-il, « veut mettre une tache à mon habit : mais il « n'y réussira pas ! » Après quelques moments d'entretien il se retira, plein de trouble, en disant qu'il allait s'habiller et se rendre à la Malmaison pour s'expliquer avec le premier Consul.

Je revis Murat le soir. Il était malade : une fièvre assez violente l'agitait. Il me raconta fort vivement ce qui s'était passé, soit à la Malmaison, soit à Paris dans la journée. La discussion, chez le premier Consul, avait été très orageuse. Murat s'obstinait dans son opposition et sa résistance, son beau-frère irrité avait, après beaucoup d'emportement, rompu l'entretien en lui disant : « Si vous n'exécutez pas mes ordres, je vous enverrai dans vos « montagnes du Quercy. »

Voici, d'après le récit que j'entendis alors et d'après ceux que j'ai recueillis plus tard, ce qui succéda à cette scène : A son retour de la Malmaison, Murat trouva chez lui César Berthier, son chef d'état-major, qui était venu pour prendre ses ordres au sujet de la commission militaire. « Pourquoi », lui dit Murat, encore tout ému de son entretien avec Bonaparte, « pourquoi « prenez-vous l'initiative relativement à des dispositions que je « ne vous ai pas communiquées ? Si j'eusse voulu les exécuter, « elles seraient entre vos mains. Qui donc a pu si bien vous « instruire ? » — « C'est mon frère, c'est le ministre de la guerre », répondit Berthier presque tremblant : « il m'a fait connaître « les intentions du gouvernement, il m'a prescrit de me rendre « auprès de vous sans délai, afin qu'il n'y eût aucun instant perdu « dans une telle urgence. » — « Eh bien, allez dire à votre

(1) Papiers du comte de Mosbourg.

« frère que je viens de voir le premier Consul, que je lui ai
« déclaré ne pas vouloir nommer la commission militaire et que
« je ne la nommerai pas. »

Bientôt le ministre arriva lui-même. Ses instances furent pressantes et réitérées, mais elles restèrent inutiles. Murat lui répétait sans cesse : « Non, je ne nommerai pas la commission militaire ; que Bonaparte la nomme s'il veut. » Berthier désespéré, parce qu'il redoutait à l'excès la colère de Napoléon, se vit forcé d'aller lui rendre compte de sa conférence avec le gouverneur de Paris. L'irritation du premier Consul fut d'abord extrême. A la fin, cependant, les paroles prononcées par Murat (*Que Bonaparte la nomme s'il veut*) lui parurent sans doute présenter un moyen de solution et le déterminèrent à désigner lui-même les membres de la commission militaire. C'est ce qu'il fit dans une lettre que Savary porta vers sept heures du soir au gouverneur de Paris. Celui-ci, après avoir lu cette dépêche, eut beaucoup de peine à se contenir. Toutefois, il y réussit, et portant un regard dédaigneux sur le colonel de la gendarmerie d'élite, qu'il considéra toujours comme son ennemi : « Monsieur, vous avez reçu les ordres du premier Consul. Les miens ne vous sont pas nécessaires ; je n'ai rien à vous dire. » Ce brusque congé blessa vivement Savary.

Le duc de Rovigo, en parlant dans ses *Mémoires* de son entrevue avec le gouverneur de Paris, s'est exprimé ainsi qu'il suit : « Le général prend la lettre, la lit et me dit qu'on me fera part incessamment des ordres qui me concernent, dans ceux que je viens de lui remettre. » Savary n'a pas rappelé exactement les paroles de Murat, parce qu'elles l'avaient offensé. Il est évident que si Murat eût voulu donner au colonel de la gendarmerie des ordres conformes à ceux que renfermait la lettre du premier Consul, il l'eût fait à l'instant et de vive voix en communiquant la lettre même à cet officier. Les détails qu'une telle lettre pouvait exiger n'étaient pas de nature à être écrits. Le renvoi si prompt de Savary, sans aucune explication, prouve la répugnance du gouverneur de Paris à exécuter ce que la lettre lui prescrivait, comme la lettre prouve que Savary n'avait pas besoin d'instructions nouvelles.

Le duc de Rovigo, après avoir rendu compte dans l'extrait de ses *Mémoires* publiés en 1823, de sa mission auprès de Murat,

ajoute : « Je reçois l'ordre de prendre sous mon commande-
« ment une brigade d'infanterie qui occupait les extrémités du
« faubourg Saint-Antoine et qui devait se réunir à Vincennes
« à dix heures du soir... » Et plus loin : « La gendarmerie
« d'élite dont j'étais colonel, avait reçu ordre du gouverneur
« de Paris d'envoyer son infanterie et un fort détachement
« de cavalerie tenir garnison à Vincennes, et le double de
« cet ordre m'avait été expédié. Vers huit heures du soir, je
« me rendis moi-même sur les lieux pour y rassembler la bri-
« gade. »

Ces assertions sont manifestement inexactes, d'abord parce que Murat ne donna personnellement aucun ordre ; en second lieu parce que, sans doute, s'il en eût donné, ils n'eussent pas été si différents des dispositions prescrites par le premier Consul, et enfin parce qu'il est établi que ces dispositions furent exécutées littéralement par Savary lui-même, qui les connaissait bien en portant à Murat la lettre qui les renfermait, quoiqu'il ait dit le contraire.

A peine Savary fut-il sorti que César Berthier, à qui son frère avait fait connaître les intentions du chef de l'État, vint présenter au gouverneur de Paris un projet d'arrêté portant nomination de la commission militaire. Murat hésita longtemps encore ; mais son chef d'état-major lui représenta que le premier Consul avait en réalité nommé la commission puisqu'il en avait indiqué les membres ; que la signature du gouverneur de Paris n'était plus qu'une formalité, mais une formalité si nécessaire qu'il ne pouvait pas s'y refuser sans se mettre en guerre ouverte avec le gouvernement, et sans rendre inévitable un éclat, après lequel tout rapprochement serait impossible entre son beau-frère et lui. Ces considérations le décidèrent à donner sa signature. Ce fut là toute la part qu'il prit au lugubre événement de cette époque.

Les ordres de détail étaient en attendant partis de l'état-major. Plusieurs membres de la commission militaire se présentèrent au gouvernement de Paris : Murat leur dit ou leur fit dire, sans aucune autre explication, qu'ils devaient se rendre à Vincennes, et son mécontentement fut extrême de ce qu'on avait envoyé ces officiers chez lui, comme pour le forcer, malgré son opposition, à intervenir dans une détestable procédure.

La réserve silencieuse de Murat à l'égard des membres de la commission militaire se trouve constatée :

1^o Dans les *Mémoires* du duc de Rovigo, qui, après lui avoir porté la lettre du premier Consul, ne reçut de lui aucune instruction.

2^o Dans un écrit publié en 1823 par le général Hullin, qui déclare que longtemps après son arrivée à Vincennes, il ignorait encore sur quoi devait délibérer la commission dont on lui avait déferé la présidence.

3^o Dans ce même écrit, où on trouve qu'un membre de la commission ayant reçu l'ordre de se rendre à Vincennes, sans autre explication, s'imagina qu'on l'y envoyait pour tenir prison.

Voici une preuve nouvelle que Murat était considéré par les membres de la commission militaire comme opposant ou comme étranger à leur sentence. C'était à lui que cette sentence devait être adressée avec l'interrogatoire dont elle avait été précédée, et c'était de lui qu'on devait attendre l'ordre de l'exécuter. Eh bien, on ne songea ni à lui adresser l'interrogatoire et le jugement, ni à lui demander ses ordres, et ce jugement, exécuté déjà dans la nuit du 29 au 30 ventôse, ne lui avait pas été communiqué le 1^{er} germinal. La preuve en existe dans un billet adressé par lui ce jour-là au général Hullin. M. Thuriot, qui instruisait le procès de Pichegru et de ses coaccusés, présumant sans doute qu'il pouvait y avoir quelque connexité entre cette affaire et les causes de la condamnation du duc d'Enghien, écrivit au gouverneur de Paris pour lui demander l'interrogatoire qu'on avait fait subir au prince. Murat ne l'ayant pas reçu, fut dans la nécessité d'écrire au général Hullin pour le lui demander.

N'est-il pas certain que Murat n'aurait pas écrit le billet en question si l'interrogatoire et la sentence lui eussent été communiqués? N'est-il pas évident que si on lui eût demandé et s'il eût donné son ordre pour l'exécution, cet ordre aurait été trouvé? On savait que malgré les dispositions formelles de la lettre du ministre de la guerre et malgré les injonctions renfermées dans celle du premier Consul, Murat ne donnerait pas un tel ordre. Les écrits de Savary et du général Hullin prouvent bien qu'il ne lui fut pas demandé.

Le 29 ventôse an XII, les barrières de Paris étaient fermées et nul ne pouvait sortir sans un ordre spécial du gouverneur de

cette capitale. Savary s'y présente entre sept et huit heures du soir pour se rendre à Vincennes avec ses gendarmes. On lui refuse le passage et il est obligé d'écrire la lettre suivante :

GARDE DES CONSULS

—

GENDARMERIE D'ÉLITE.

A Paris, le 29 ventôse an XII de la République française.

Le général aide de camp du premier Consul, commandant la gendarmerie d'élite, au général Murat, gouverneur de Paris.

Je vous prie, mon général, de vouloir bien me donner une permission de sortir de Paris par la barrière de Saint-Antoine, ainsi que pour les quarante hommes de gendarmerie qui doivent marcher sous les ordres du chef d'escadron Jacquin.

J'ai l'honneur de vous saluer.

SAVARY.

Cette lettre démontre :

1° Que Savary n'avait aucun ordre du gouverneur de Paris, car s'il eût été muni d'un ordre, il n'aurait pas eu besoin d'une permission.

2° Qu'il s'agissait bien de quarante hommes de gendarmerie d'élite que Savary avait dû choisir lui-même suivant les ordres de Napoléon, et non de l'infanterie de la gendarmerie d'élite et d'un fort détachement de cavalerie, comme le disent les *Mémoires* du duc de Rovigo.

3° Que Savary avait dû choisir ces quarante hommes et leur donner l'ordre de se rendre à la barrière, avant même de porter chez Murat la lettre du premier Consul à sept heures, puisque, de son propre aveu, il s'y trouva avec eux vers huit heures.

4° Que les ordres du premier Consul n'ayant pas été communiqués par le gouverneur de Paris au colonel de la gendarmerie d'élite, ils avaient dû l'être par le premier Consul lui-même, ainsi que l'indique clairement la lettre à Murat.

Si le gouverneur de Paris eût voulu exécuter les déterminations qui lui avaient été transmises par le ministre de la

guerre, il eût envoyé sur-le-champ la dépêche ministérielle, et l'arrêté consulaire qui y était joint, à l'état-major du gouvernement de Paris où on aurait préparé, pour les lui soumettre, toutes les dispositions nécessaires. Telle était la marche régulière et qui s'observait toujours; mais Murat garda dans ses mains les ordres qu'il avait reçus, et jamais il ne s'en est dessaisi.

Ces ordres lui étaient parvenus avant onze heures du matin; le duc d'Enghien était arrivé à Vincennes à trois ou quatre heures après midi, et Napoléon juge nécessaire, à six heures du soir, d'envoyer directement au gouverneur de Paris une expédition nouvelle de l'arrêté qui ordonne la formation d'une commission militaire; de désigner lui-même les officiers qui doivent composer ce redoutable tribunal; de faire porter sa lettre par Savary, son aide de camp, et de confier à celui-ci le soin de veiller *sur le tout*.

Est-il possible de ne pas voir dans ces circonstances la preuve que des difficultés, des résistances inattendues avaient entravé, retardé l'exécution des mesures prescrites par Napoléon? Dans une affaire de tout autre nature, ce chef si impérieux eût brisé sans doute tous les obstacles; mais il était trop habile pour faire éclater aux yeux de l'Europe l'opposition que sa violence rencontrait au sujet d'un prince de la maison de Bourbon, de la part du plus dévoué de ses lieutenants, de la part de son beau-frère.

Cependant Murat apprit bientôt qu'on irritait contre lui l'opinion publique, offensée par la mort violente du duc d'Enghien, en l'accusant d'être allé à Vincennes pour presser la condamnation. Ceux qui jetaient sur lui cette horrible imputation disaient en même temps que Mme Bonaparte avait fait les plus grands efforts pour obtenir la grâce de ce malheureux prince. Les agents de police attachés au gouverneur de Paris lui rapportèrent que des gendarmes d'élite concouraient à répandre ces bruits, et il devint furieux contre Savary, dont il crut reconnaître la haine implacable. Bouillant de colère, il adressa au premier Consul une lettre pleine d'amertume et dans laquelle, après s'être plaint de ces odieuses manœuvres, il offrait sa démission de gouverneur de Paris. Il me la lut; elle était écrite de sa main et finissait à peu près en ces termes qui rappelaient une menace de Napoléon : « Je me retirerai dans mes mon-

tagnes du Quercy; on pourra librement alors faire circuler que Mme Bonaparte s'est jetée à vos pieds pour demander la grâce du duc d'Enghien, et que c'est moi qui ai voulu sa mort. »

Le premier Consul, après avoir reçu cette lettre, fit appeler Murat, lui reprocha doucement d'attacher trop d'importance à des rumeurs que des hommes aussi haut placés que lui devaient mépriser, et finit par lui demander s'il pourrait se résoudre à se séparer de son général, de son ami, de son beau-frère, au moment où des hordes d'assassins l'environnaient, au moment où de tous côtés des poignards étaient levés sur lui... Murat n'insista pas. Bientôt le procès de Moreau, de Georges, de Polignac et la mort de Pichegru occupèrent toutes ses pensées. Peu de temps après, le camp de Boulogne, l'Empire, la guerre contre l'Autriche firent presque oublier tout le passé.

Lettre du comte de Mosbourg au rédacteur du journal la France.

Mercuès, près Cahors (Lot), le 19 août 1838.

MONSIEUR,

Le hasard vient de faire tomber sous mes yeux, à la campagne où je vois peu de journaux, votre feuille du 9 août, et j'y lis un article dans lequel on semble me reprocher d'avoir dit que la mémoire de Murat ne devait être chargée d'aucune accusation au sujet de la mort du duc d'Enghien.

Oui, Monsieur, j'ai fait cette déclaration et je la renouvelle, parce qu'elle est l'expression de la vérité.

Dans les premiers temps de la Restauration, un livre rempli des plus odieuses faussetés fut publié par je ne sais quel misérable Anglais dont la police, disait-on, payait très libéralement les services. On y racontait qu'à l'arrivée du duc d'Enghien à Vincennes, Murat, alors gouverneur de Paris, s'y était rendu pour presser la condamnation et la faire exécuter; on ajoutait qu'au moment où le prince, prêt à subir son sort, avait dit en s'adressant aux soldats dont il était entouré : « Allons, mes amis, marchons », Murat lui aurait répondu d'une voix féroce : « Tu n'as pas d'amis ici. » Ce récit fut inséré dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud frères à l'article du duc d'Enghien, et l'article imprimé séparément fut vendu en 1817 dans les rues

de Paris, où des crieurs publics l'annonçaient, en attachant au nom de Murat les plus atroces imprécations.

Je réclamai contre cette infamie auprès de l'autorité, auprès de MM. Michaud, auprès des journalistes que ces fausses assertions avaient trompés, et pour établir la vérité par des fonctionnaires publics, par des amis de la Restauration, j'invoquai les commissaires qui avaient présidé à l'exhumation des restes du duc d'Enghien. Après une enquête sévère faite à Vincennes, après les informations les plus minutieuses recueillies avec soin, ils étaient convaincus que Murat n'avait pas paru dans le fort pendant la nuit du fatal jugement, et ils le déclarèrent avec loyauté. Dès lors ce qui était attesté par tous ceux qui avaient eu en 1804 des relations avec le gouverneur de Paris, se trouva confirmé par des témoignages authentiques. Aussi plusieurs journaux rectifièrent-ils une erreur qu'ils avaient adoptée de bonne foi. MM. Michaud, de leur côté, eurent soin d'empêcher que la calomnie imprimée dans l'article du duc d'Enghien fût reproduite dans l'article Murat qu'ils publièrent plus tard.

Depuis cette époque une foule d'écrits ont paru sur ce triste sujet, et aucun n'accuse Murat. Le duc de Rovigo lui-même, qui ne fut jamais son ami et qui d'ailleurs avait tant d'intérêt à jeter sur un autre des torts que des opinions nombreuses faisaient peser sur lui-même, n'a pu articuler aucun fait à la charge du gouverneur de Paris. Il résulte au contraire de ses déclarations, de celles du général Hullin et de celles du capitaine Dautancourt que Murat ne voulut entrer dans aucune explication, ni avec le premier quoiqu'il fût aide de camp du premier Consul et chargé du commandement des troupes à Vincennes, ni avec le second quoiqu'il dût présider la commission, ni avec le troisième quoiqu'il eût été nommé capitaine rapporteur, et cela démontre que le gouverneur de Paris se rendit étranger, autant que possible, au déplorable événement qu'il prévoyait.

Je me fais un devoir d'affirmer que Murat, loin de provoquer ou de hâter la condamnation de ce prince, fit tout ce qui était en son pouvoir pour la prévenir. J'étais alors, ainsi que lui, membre du Corps législatif; je le voyais chaque jour; je connus toutes ses pensées et toutes ses démarches. Si ses vœux et ses efforts eussent eu plus de puissance, il aurait sauvé le duc d'Enghien, comme peu de temps après il sauva M. de Rivière,

comme il concourut avec Mme Bonaparte, qui fut après l'impératrice Joséphine, à sauver M. de Polignac.

L'article auquel je répons, en attribuant au gouverneur de Paris une influence coupable dans le procès du duc d'Enghien, ne dit ni comment ni auprès de qui cette influence fut exercée et ne cite aucun fait, donnant pour unique base à une assertion vague cette assertion contraire à la vérité : que *Murat venait d'être, pour cette circonstance seule, nommé gouverneur de Paris.*

Lorsque ce général en chef fut investi du gouvernement de la capitale, le premier Consul ne s'occupait nullement du duc d'Enghien; il ignorait même, suivant les mémoires du temps, dans quel pays le prince habitait. La nomination de Murat n'eut donc pas lieu à cause ou en vue des déterminations qu'un incident malheureux de la conspiration de Georges fit seul concevoir, du 8 au 10 mars, contre le dernier rejeton des Condé.

Agréez, etc.

Signé : DE MOSBOURG.

VI

Dépêches du prince de Bénévent et du comte d'Haugwitz à Son Altesse Impériale le prince Joachim, grand-duc de Berg et de Clèves.

Paris, 13 août 1806.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que, sur l'autorisation de Sa Majesté l'Empereur et Roi, j'avais chargé M. de la Forest d'annoncer officiellement à la cour de Berlin l'avènement de Votre Altesse Impériale à la principauté de Berg et de Clèves. Cette communication a été accueillie avec empressement par Sa Majesté le roi de Prusse, et j'ai l'honneur de joindre ici la copie de la réponse de M. le comte d'Haugwitz à la note de M. de la Forest. Votre Altesse Impériale y trouvera l'expression des sentiments qui animent Sa Majesté le roi de Prusse

à l'égard de Sa Majesté l'Empereur et Roi, et des membres de son augusté maison.

Je suis, avec un profond respect, de Votre Altesse Impériale, le très humble et très obéissant serviteur,

Ch. Maurice DE TALLEYRAND,
prince DE BÉNÉVENT.

A Monsieur de la Forest, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, à la cour du Roi.

Berlin, 3 août 1806.

Le soussigné ministre d'État et du Cabinet n'a rien eu de plus pressé que de mettre sous les yeux du Roi, son maître, l'office que M. de la Forest, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, lui a fait l'honneur de lui adresser le 29 juillet, pour annoncer l'avènement de Son Altesse Impériale le prince Joachim à la principauté de Berg et de Clèves, et il s'acquitte avec le même empressement des ordres que Sa Majesté lui a donnés à ce sujet.

Le Roi se flatte que Sa Majesté Impériale et Royale lui rend trop de justice, pour n'être pas entièrement convaincue de la vive satisfaction qu'il éprouve à chaque nouvelle occasion qui se présente de lui exprimer ses sentiments invariables d'amitié et de haute considération, et son désir constant de cultiver et de resserrer les heureux rapports qui unissent si étroitement les deux empires. Toutes les personnes qui ont l'honneur de tenir de près à ce souverain ont par là même le titre le plus assuré à l'intérêt amical de Sa Majesté. Elle n'a donc pu recevoir qu'avec un plaisir proportionné la notification dont M. de la Forest vient de s'acquitter. Elle y est d'autant plus sensible qu'elle regarde cette démarche comme un gage certain des intentions de Son Altesse Impériale le duc de Berg et Clèves, dont aussi ce prince lui a donné l'assurance, par son ministre à Paris, d'adopter et suivre, dans ses rapports de voisinage avec la Prusse, les mêmes principes d'intérêt réciproque, d'amitié et de confiance, qui ont servi de base à l'union des deux puissances entre lesquelles il se trouve placé. Rien aussi ne sera plus agréable au Roi que d'avoir de fréquentes occasions de lui prouver à son tour le prix qu'il

attache à ces rapports de bon voisinage, et de le faire servir ainsi à l'affermissement de ceux sur lesquels son système politique se fonde.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à M. de la Forest l'expression de sa haute considération.

Signé : HAUGWITZ.

VII

Lettre du prince des Asturies à l'Empereur.

11 octobre 1807.

La crainte d'incommoder Votre Majesté Impériale et Royale au milieu de ses exploits et des affaires majeures qui l'entourent sans cesse, m'a empêché jusqu'ici de satisfaire directement le plus vif de mes désirs, celui d'exprimer, au moins par écrit, les sentiments de respect, d'estime et d'attachement que j'ai voués à un héros, qui efface tous ceux qui l'ont précédé et qui a été envoyé par la Providence pour sauver l'Europe du bouleversement total qui la menaçait, pour affermir ses trônes ébranlés et pour rendre aux nations la paix et le bonheur.

Les vertus de Sa Majesté Impériale et Royale, sa modération, sa bonté même envers ses plus injustes et implacables ennemis, tout me faisait espérer que l'expression de ces sentiments en serait accueillie comme l'effusion d'un cœur rempli d'admiration et de l'amitié la plus sincère.

L'état où je me trouve depuis longtemps et qui ne peut échapper à la vue perçante de Votre Majesté Impériale, a été jusqu'à présent un second obstacle qui a arrêté ma plume prête à lui adresser mes vœux; mais, plein d'espérance de trouver dans la magnanime générosité de Votre Majesté Impériale la protection la plus puissante, je me suis déterminé non seulement à lui témoigner les sentiments de mon cœur envers son auguste personne, mais à l'épancher dans son sein comme dans celui d'un père le plus tendre.

Je suis bien malheureux d'être obligé par les circonstances à cacher comme un crime une action si juste et si louable, mais

telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté des meilleurs rois.

Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour, et qui est doué du cœur le plus droit et le plus généreux, je n'oserai jamais dire qu'à Votre Majesté Impériale, ce qu'elle connaît mieux que moi, que ces mêmes qualités si estimables ne servent que trop souvent d'instruments aux personnes artificieuses et méchantes, pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoi que si analogue à des caractères comme celui de mon respectable père.

Si ces mêmes hommes, qui, par malheur, existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de Votre Majesté Impériale, comme je le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons ! Et quel moyen plus propre pour cet objet, que celui de demander à Votre Majesté Impériale l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille ? C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père ; ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillants, aussitôt qu'il aura connu les intentions de Votre Majesté Impériale.

C'est tout ce que mon cœur désire ; mais ce n'est pas le compte de ces égoïstes perfides qui l'assiègent, et ils peuvent dans un premier moment le surprendre. Tel est le motif de mes craintes.

Il n'y a que le respect de Votre Majesté Impériale qui puisse déjouer leurs complots, ouvrir les yeux à mes bons, à mes bien-aimés parents, les rendre heureux, et faire en même temps le bonheur de ma nation et le mien.

Le monde entier admirera de plus en plus la bonté de Votre Majesté Impériale, et elle aura toujours en moi un fils le plus reconnaissant et le plus dévoué.

J'implore donc, avec la plus grande confiance, la protection paternelle de Votre Majesté Impériale, afin que non seulement elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais qu'elle aplanisse toutes les difficultés, et fasse disparaître tous les obstacles qui peuvent s'opposer à cet objet de mes vœux.

Cet effort de bonté de la part de Votre Majesté Impériale m'est d'autant plus nécessaire, que je ne puis de mon côté en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer, peut-être, pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un

seul moyen, à celui de me refuser, comme je le ferai avec une invincible constance, à m'allier à toute personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation positive de Votre Majesté Impériale, de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

C'est un bonheur que j'espère de la bonté de Votre Majesté Impériale, en priant Dieu de conserver sa précieuse vie, pendant de longues années.

Écrit et signé de ma propre main, et scellé de mon sceau, à l'Escurial, le 11 octobre 1807.

De Votre Majesté Impériale et Royale le très affectionné serviteur et frère,

Signé : FERDINAND.

VIII

Lettre du roi Charles IV à l'Empereur.

29 octobre 1807.

Monsieur mon frère, dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de l'ennemi commun, quand je croyais que tous les complots de la ci-devante reine de Naples auraient été ensevelis avec sa fille, je vois avec une horreur qui me fait frémir, que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré jusque dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat aussi affreux. Mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère!

Un attentat aussi affreux doit être puni avec la rigueur la plus exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit être révoquée, un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. Je suis, en ce moment, à la recherche de ses complices, pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse. Je ne veux pas perdre un seul moment pour en instruire Votre Majesté Impériale et Royale, en la priant de m'aider de ses lumières et de ses conseils.

Sur quoi je prie Dieu, mon bon frère, qu'il daigne avoir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde.

Signé : CHARLES.

A Saint-Laurent, ce 29 octobre 1807.

IX

Traduction de la lettre d'un garde du corps, témoin de la révolte d'Aranjuez.

Madrid, le 26 mars 1808.

Le 17 au soir, nous partîmes pour le Sitio (Aranjuez), où nous arrivâmes le 18 au point du jour. Comme le Roi et la famille royale revenaient de la promenade, le prince des Asturies dit à un exempt : « Cette nuit je compte sur vous. » Ces paroles dont le sens ne pouvait être douteux, dans la situation du prince des Asturies, nous furent textuellement rapportées, et nous nous réunîmes tous au quartier, en formant la résolution de ne pas laisser partir le Roi. Dès que la nuit fut venue, nous commençâmes à faire des patrouilles autour du palais et à placer des sentinelles.

Vers minuit le prince de la Paix voulait passer de chez lui au palais, avec un capitaine de hussards de sa garde, pour sonder le passage. Cet officier rencontra un garde du corps en sentinelle, et ne répondit à son « Qui vive ? » que par un coup de pistolet, qui le manqua. Le garde répondit par un autre coup que le hussard esquiva par la vitesse de son cheval. A ce bruit, un de nos trompettes sonna le boute-selle, et nous nous formâmes dans un instant. Les hussards du prince de la Paix échangèrent avec nous quelques coups de pistolet, et trois d'entre eux furent légèrement blessés. Nous nous disposions à les charger, mais ils prirent la fuite en voyant tout le peuple se ranger de notre côté.

Cependant les gardes espagnoles et les gardes wallones cernèrent avec la multitude la maison du prince de la Paix. On le trouva derrière un coffre, on s'empara de lui, pour le mettre en prison au quartier des gardes espagnoles. La princesse fut con-

duite avec tous les égards et le respect dus à la fille d'un infant d'Espagne. Le prince parvint à s'évader à la faveur du tumulte et de l'obscurité; mais un soldat des gardes le trouva caché dans un rouleau de nattes. Il demanda à ce militaire de l'eau et son uniforme, moyennant une bourse d'or qu'il lui offrit. Sur le refus de celui-ci, le malheureux prince perdit la tête, au point de lui donner un soufflet. Il fut bientôt arraché de ce lieu; et dès qu'il nous vit dans la rue, il se jeta au milieu de nous, et saisissant les brides de deux chevaux, il nous supplia de le conduire à notre quartier. Nous ne pûmes en ce trajet le défendre entièrement de la fureur de la populace acharnée contre lui. Il reçut plusieurs pierres à la tête, et fut blessé d'un coup de pointe à la cuisse... Déjà le Roi et le prince des Asturies, appelés par les cris de la multitude, s'étaient montrés au balcon du palais, et avaient été accueillis par les acclamations de : Vive le Roi! Vive le prince! vivent les gardes! Pour le prince de la Paix, le Roi ayant déclaré qu'il ôtait au prince de la Paix toutes ses charges, l'ivresse du peuple fut à son comble, et nous permit de dissiper le fort de l'attroupement; à force de haranguer les plus mutins et de leur promettre que justice serait faite, ils déclarèrent ne vouloir obéir qu'à nous. Le prince des Asturies vint dans notre quartier, et ordonna qu'on lui amenât don Manuel Godoi. Celui-ci parut dans un état à faire compassion à ses plus grands ennemis. Qui n'aurait été touché de voir cet homme, la veille encore maître absolu de la monarchie et maintenant rassasié d'opprobres, la figure ensanglantée et tellement affaibli par le sang qui coulait de sa cuisse qu'il ne pouvait se soutenir? Il tomba aux pieds du prince en lui disant : Je demande grâce à Votre Majesté. Le prince lui répondit avec calme : Manuel, tu oublies donc que mon père est vivant? — Eh bien, que Votre Altesse pardonne une offense. — Manuel, les offenses que j'ai reçues de toi sont pardonnées, mais je dois compte à l'Espagne du mal que tu lui as fait; le conseil de Castille te jugera.....

(Archives nationales.)

X

Lettres du prince des Asturies au grand-duc de Berg.

Monsieur mon frère, la santé de Notre Auguste Père se trouvant chaque jour plus délabrée, Sa Majesté a jugé nécessaire pour la rétablir de choisir un climat plus analogue à sa constitution et s'éloigner des affaires. En conséquence de ces justes motifs et après la plus mûre délibération, Sa Majesté s'est décidée à abdiquer la couronne d'Espagne et des Indes en notre faveur, ce qui a eu lieu hier par un décret signé de sa main. La divine Providence nous ayant donc appelé au gouvernement de nos peuples, un de nos premiers soins est d'en faire part à Votre Altesse Impériale et Royale. Nous sommes persuadé qu'elle verra dans cet empressement une preuve de notre estime particulière pour sa personne et notre désir ardent de maintenir et resserrer les liens qui unissent nos deux États, et nous aurons toujours à cœur de lui donner les plus éclatants témoignages du sincère attachement et de la parfaite amitié que nous portons à Votre Altesse Impériale et Royale. Sur ce nous prions Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Aranjuez, le 20 mars 1808.

Signé : FERDINAND.

Monsieur mon frère, le duc del Parque, grand d'Espagne, lieutenant général de mes armées et capitaine aux gardes du corps, aura l'honneur de présenter à Votre Altesse Impériale et Royale cette lettre, et de la féliciter en mon nom pour son arrivée en Espagne à la tête des armées de Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie. Il est chargé en outre de témoigner à Votre Altesse Impériale et Royale de ma part ma satisfaction pour le bon ordre que les troupes françaises observent, et pour l'excellent esprit qui les anime, et je puis l'assurer qu'un de mes premiers soins depuis mon avènement au trône a été d'expédier les ordres les plus précis pour que l'armée française qui est en Espagne soit accueillie et traitée partout comme les troupes

espagnoles. Je serai infiniment flatté de faire la connaissance personnelle de Votre Altesse Impériale et Royale, et de lui donner les preuves les plus convaincantes de ma parfaite estime. En attendant que j'aie cet avantage, agréez les sentiments sincères de l'attachement et de l'amitié que je vous porte et avec lesquels je suis

De Votre Altesse Impériale et Royale le bon frère,

Signé : FERDINAND.

Aranjuez, le 20 mars 1808.

XI

Le grand-duc de Berg à M. le capitaine général de la Castille.

Chammartin, le 23 mars 1808.

Monsieur le capitaine général, je suis informé que le prince de la Paix est transféré dans ce moment d'Aranjuez à Madrid. Il n'y a point de doute que ce ministre ne soit insulté, et que sa présence dans la capitale ne ramène encore les désordres qui ont eu lieu ces jours derniers. Je ne veux point que l'armée de l'Empereur que j'ai l'honneur de commander en soit le témoin; je ne veux pas que l'Europe puisse l'accuser de complicité, et comme je ne pourrais m'empêcher d'employer toutes les forces que je tiens à ma disposition pour assurer l'ordre et la tranquillité, je vous prie, Monsieur le capitaine général, de suspendre l'entrée du prince de la Paix dans Madrid, jusqu'à ce que j'aie reçu une décision de votre gouvernement à qui je viens d'en faire la demande formelle. Je ne veux être témoin que de l'allégresse publique et donner aux Espagnols, nos fidèles et loyaux alliés, des preuves de l'intérêt et de l'attachement qui unissent les deux nations. Monsieur le capitaine général, vous commandez la force armée, et je vous rends personnellement responsable aux yeux de votre roi, si la tranquillité publique venait à être troublée.

XII

Ordre du jour du 1^{er} avril.

SOLDATS,

L'arrivée de l'Empereur a été retardée de quelques jours par les affaires générales de la Suède. Maintenant les armées combinées de France et de Russie marchent sur Stockholm et doivent s'y réunir.

L'Empereur ne tardera pas à paraître à la tête de ses armées en Espagne; il faut s'occuper de l'instruction, il faut se mettre en état de manœuvrer devant Sa Majesté et de mériter son approbation..... Le grand-duc espère qu'il n'aura que des éloges en tout genre à donner à Sa Majesté sur le compte des troupes.

Soldats, je vois avec plaisir le bon ordre et la sévère discipline qui règnent dans les corps, et surtout la bonne harmonie qui existe entre l'armée française, l'armée et la nation espagnoles. Je vous en témoigne ma satisfaction. La nation espagnole mérite d'autant plus d'attachement de l'armée française, qu'elle ne cesse de nous donner des preuves de son intérêt et de son affection. Ce matin, un soldat s'était mis dans le cas d'être puni. Il allait être livré à la justice; les habitants de Madrid se sont empressés de demander sa grâce. Je l'ai accordée. Que ce soit la dernière grâce qu'on me demande.

Soldats, redoublez de soin envers les habitants et cimenter de plus en plus l'amitié qui doit vous unir.

Signé : JOACHIM.

Pour copie : Le général de division, chef de l'état-major général,

AUG. BELLIARD.

XIII

Lettre du prince des Asturies au grand-duc.

Monsieur mon frère, aussitôt que mon premier secrétaire d'État m'a rendu compte de la part de Votre Altesse Impériale

qu'il pouvait être agréable à Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, de posséder la fameuse épée de François I^{er}, roi de France, gagnée par l'empereur Charles V, à la bataille de Pavie, je n'ai pas hésité un moment à me décider à l'offrir à Sa Majesté Impériale et Royale, n'ayant rien de plus à cœur que de lui témoigner mon empressement d'aller au-devant de tout ce qui peut la flatter et la convaincre des sentiments de la plus haute estime que je nourris pour Sa Majesté Impériale et Royale.

La médiation de Votre Altesse Impériale est aussi un des motifs qui ajoutent au plaisir que j'ai de donner cette preuve si éclatante de mon dévouement envers Sa Majesté l'Empereur, et je ne crois pas pouvoir mieux confier ladite épée qu'en la déposant dans des mains aussi dignes par tant de titres, que celles de Votre Altesse Impériale et Royale, comme la personne qui mérite la confiance et l'estime de Sa Majesté l'Empereur, tant par les liens du sang que par les exploits étonnants qui lui ont acquis une renommée si universelle, et qui lui ont valu la place honorable de son lieutenant en Espagne.

J'espère que Votre Altesse Impériale s'empressera de remettre à Sa Majesté l'Empereur cette célèbre épée et la lettre ci-jointe que je lui écris à ce sujet, et qu'elle voudra bien en cette occasion être, auprès de Sa Majesté Impériale et Royale, le fidèle interprète de mes sentiments envers sa personne auguste, et des désirs que j'ai de resserrer de plus en plus l'amitié et l'alliance intime qui font le bonheur de nos peuples.

Je suis, avec les sentiments d'estime et de l'attachement les plus sincères,

De Votre Altesse Impériale et Royale, le bon frère,

Signé : FERDINAND.

Madrid, ce 30 mars 1808.

XIV

*Lettres du prince de la Paix à Son Altesse Impériale et Royale
Mgr le grand-duc de Berg, grand amiral de l'Empire fran-
çais.*

PRINCE,

J'aime à m'entretenir toujours des bontés de Votre Altesse Impériale et Royale pour moi, et je ne saurais lui exprimer assez les sentiments de ma sincère reconnaissance.

Je connais à présent tout le prix de votre généreuse amitié, dont je n'oublierai jamais le doux souvenir. Je me suis présenté à l'Empereur, qui a daigné me recevoir on ne peut mieux, et m'offrir sa toute-puissante protection. C'est uniquement sur sa bienveillance et volonté que je réglerai dorénavant toutes mes démarches, et je ne veux rien que ce ne soit de Sa Majesté Impériale, puisque j'espère tout de sa grandeur et de ses bontés.

Depuis l'arrivée de Leurs Majestés Catholiques, je loge un appartement au palais impérial, dit le Gouvernement, où les Roys se trouvent eux-mêmes. Ce serait au-dessus de toute expression que de me mettre en devoir d'exprimer à Votre Altesse Impériale combien est doux le ravissement de mon cœur, de me voir uni une autre fois à mes dignes et bienfaisants souverains, et de les voir encore eux-mêmes aimés et protégés par l'Empereur.

Rien ne me manquerait, et mon bonheur ainsi que vos bontés seraient au comble, si Votre Altesse Impériale et Royale daignait protéger la réunion de mes deux petits enfants et de leur mère avec moi. — Vous n'ignorez pas, Prince, combien je tiens au cœur cet intéressant objet, et sur lequel je me rapporte entièrement à votre trop aimable obligeance.

M. de Carvalho, mon secrétaire particulier, aura l'honneur de remettre entre les mains de Votre Altesse Impériale un pouvoir illimité et en blanc, dont je prie à Votre Altesse Impériale d'en faire l'usage convenable, se servant à l'effet en tout et pour tout dudit mon secrétaire et de tous mes autres dépendants à Madrid,

lesquels sont à vos ordres plus encore qu'aux miens. M. de Saint-Michel écrit en même temps à Carvalho, relativement à cet objet, qui comme tous ceux qui me concernent se trouve sous votre trop généreuse protection et sauvegarde.

Veillez bien agréer, Prince, la sincère assurance de tous mes sentiments, et de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

De Votre Altesse Impériale et Royale, le très reconnaissant et très affectionné serviteur.

Signé : LE PRINCE DE LA PAIX.

A Bayonne, ce 2 mai 1808.

*A Son Altesse Impériale et Royale le grand-duc de Berg,
grand amiral de l'Empire français.*

PRINCE,

Je prends la liberté d'adresser à Votre Altesse Impériale et Royale une lettre que je viens de recevoir de la personne pour laquelle j'ai tant d'intérêt et d'attachement. Votre Altesse concevra, sans doute, la douleur dont mon âme a été navrée en la lisant. Ma peine égale ma tendresse pour cette innocente et malheureuse famille, et je n'aurai pas de repos qu'elle ne soit en sûreté et près de moi.

Comme la lettre porte la date du 25, je me flatte qu'à cette heure elle est en pleine liberté, et même disposée à partir pour me rejoindre, tant j'ai de la confiance dans la bienveillante protection de Votre Altesse Impériale et Royale et dans les puissants moyens dont elle est à même de disposer. Permettez donc, Prince, que je vous prie de mettre le comble aux bienfaits que vous avez bien voulu me dispenser en protégeant cette aimable et malheureuse famille, à qui je tiens par des liens indissolubles, et que je puisse me flatter qu'après l'avoir fait tirer de la prison où elle languit malheureusement, Votre Altesse Impériale et Royale protégera son départ et sa marche jusqu'à son arrivée en France, où j'espère qu'elle va me rejoindre en peu de jours.

Comme la comtesse manque de tout, nos assassins ayant eu la barbarie de la dépouiller de tout ce qu'elle avait, je prierai encore Votre Altesse Impériale et Royale d'ordonner que de ma

trésorerie on lui fournisse de l'argent nécessaire pour faire son voyage, en lui remettant cent mille réaux.

D'après ce que cette malheureuse dame m'écrit, je me suis mis en devoir de lui faire une réponse, tant ne soit que pour la soulager un peu des peines que mon malheur lui a causées, et j'ai trop de confiance dans les aimables bontés de Votre Altesse Impériale et Royale pour espérer qu'elle ne me refusera pas l'honneur de la lui faire parvenir.

Je suis tout confus des peines que j'ose donner à Votre Altesse Impériale et Royale, et je ne sais pas même comment lui faire mes excuses. Peut-être aurai-je un jour le bonheur de vous prouver, Prince, combien je suis reconnaissant à toutes vos marques d'attachement et d'amitié pour moi ; en attendant, je ne puis que vous prier de vouloir bien agréer la nouvelle et éternelle assurance de tous mes sentiments et de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Prince,

De Votre Altesse Impériale et Royale, le très dévoué et reconnaissant serviteur,

Signé : LE PRINCE DE LA PAIX.

Bayonne, ce 3 may 1808.

XV

*Lettre du général Mouton à Son Altesse Impériale et Royale
le grand-duc de Berg, etc., etc.*

A l'Escurial, 19 avril 1808.

MONSEIGNEUR,

Le 17 de ce mois, nous avons eu une messe dite par l'aumônier du régiment suisse. Nous y avons la musique, le service du jour et la compagnie d'élite armée, ainsi qu'un détachement d'artilleurs, indépendamment des hommes sans armes qui y ont été conduits. Après la messe, les troupes armées ont défilé à la parade. Avant cette messe, j'avais eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés les officiers de la 2^e légion de réserve. Leurs Majestés se sont promenées en voiture après leur dîner. Chaque jour, au

moment de la retraite, il y a musique sous les croisées de leurs appartements.....

Leurs Majestés se sont promenées aujourd'hui comme elles l'ont fait hier. Après leur promenade, j'ai été prendre le mot d'ordre du Roy. Il était accompagné de son épouse. Tous deux m'ont répété de nouveau qu'ils se livraient sans réserve à la magnanimité de l'Empereur; j'ai osé leur faire remarquer que ce parti était le plus sage, qu'indubitablement leur confiance serait accueillie et devait leur être favorable. Il y a eu ensuite un moment d'abandon. Le Roy a laissé entrevoir de la satisfaction de ce que l'Empereur n'avait pas encore reconnu son fils. Il s'est plaint de son défaut de confiance, ignorant absolument ses projets depuis que les rênes de l'État lui sont livrées. Il l'accuse d'avoir manqué de piété filiale dans le mouvement qui a amené son abdication; il dit de plus, ainsi que la Reine, que ce fils a été corrompu par feu sa femme, que cette princesse était arrivée en Espagne dans un état maladif qui faisait craindre pour ses jours, et qu'une calomnie atroce les avait néanmoins fait soupçonner d'avoir attenté à sa vie par l'effet du poison; ces souverains disent que la princesse des Asturies avait le même caractère que sa mère.

Je ne puis obtenir du gouverneur tout ce qui est nécessaire à la subsistance de la division que je commande. Je suis obligé d'altérer ses approvisionnements extraordinaires. J'en ai informé le Roy et j'ose espérer que cette démarche nous sera utile.

Je suis, etc.

MOUTON.

(Archives nationales.)

XVI

*Lettre de M. de la Forest à Son Altesse Impériale
le grand-duc de Berg.*

Madrid, 24 avril 1808.

MONSEIGNEUR,

Votre Altesse Impériale a bien voulu m'honorer de sa confiance depuis mon arrivée à Madrid. C'est par la loyauté de mes réponses

aux questions qu'elle a daigné me faire, c'est par l'expression franche des observations qui se présentaient à mon esprit, que je me suis attaché à prouver ma reconnaissance. Votre Altesse Impériale ne me soupçonnera pas, sans doute, d'une tendance vers la flatterie, lorsque je me permettrai de lui dire qu'elle a marché jusqu'ici avec un aplomb parfait vers le but que Sa Majesté l'Empereur lui a désigné.

Le résultat des quinze jours qui viennent de s'écouler atteste, Monseigneur, la justesse avec laquelle vous avez démêlé qu'il ne fallait pas se laisser détourner de ce but, par l'appareil imposant dont la faiblesse s'était entourée pour tromper les observateurs et inspirer des conseils timides.

Un seul calcul est dérangé. Le revirement opéré ces jours derniers dans l'opinion de la capitale est plus rapide qu'il n'avait été prévu. Votre Altesse a fait passer, à Bayonne, entre les mains de Sa Majesté l'Empereur, tous les personnages qui doivent concourir au dénouement. Elle n'a plus, d'ici au commencement de mai, qu'à continuer à diriger les esprits en Espagne vers une disposition adaptée à l'issue, et je regrette que l'impatience des Espagnols devienne plus gênante que ne l'a été leur exaltation pour le prince des Asturies. Dès ce moment commence le danger de voir pousser le peuple d'un extrême à l'autre par des impulsions ennemies ou maladroites.

Le mépris envers le nouveau gouvernement perce aujourd'hui de toutes parts, malgré la soumission et la docilité habituelles de la nation. La crainte de rentrer sous l'ancien, et la haine portée à la Reine et au prince de la Paix, sont néanmoins hautement avouées. Les yeux se tournent vers Sa Majesté l'Empereur, non plus pour que Ferdinand y soit reconnu, mais pour implorer d'honorables décisions. S'il n'importait pas essentiellement à la cohérence qui doit être maintenue entre toutes les parties de ce grand œuvre politique, que rien ne soit trop nettement proféré avant que Charles IV ait pu toucher Bayonne, on pourrait dès ce moment lever la toile.

Je supplie Votre Altesse Impériale de mettre sous les yeux de Sa Majesté l'urgente nécessité de hâter le dénouement.

Il faudrait qu'à l'arrivée de Charles IV, le prince des Asturies fût prêt à lui remettre solennellement les rênes du gouvernement et à notifier sa renonciation à l'autorité dont il s'était saisi,

tant à la Junte de régence qu'à tous les autres corps de l'État.

Il faudrait immédiatement que Charles IV ordonnât à tous ses sujets en général, et à tous les fonctionnaires civils et militaires en particulier, de le reconnaître de nouveau pour leur souverain.

Il faudrait que dès le lendemain Charles IV nommât Votre Altesse Impériale chef de la régence, au lieu de l'infant don Antonio, qui tient ses pouvoirs du prince des Asturies, et que Votre Altesse Impériale fût investie spécialement du commandement suprême sur toutes les armées de terre et de mer de la monarchie espagnole.

Il faudrait qu'à un jour d'intervalle au plus Charles IV convoquât près de lui et de son auguste ami et allié l'Empereur une députation bien choisie des différents ordres de l'État.

Il faudrait enfin qu'à l'avance fussent déterminés les principaux traits de l'organisation à donner à la monarchie espagnole, l'acte par lequel Charles IV transférerait sa couronne, le choix du souverain à régner, lui et sa descendance, sur l'Espagne et les colonies espagnoles.

Plus les délibérations seront abrégées, moins il y aura risques de déchirement, et moins l'Angleterre aura la facilité de tourmenter l'opinion des provinces de la monarchie ou des possessions éloignées. Que Votre Altesse Impériale daigne me pardonner de lui retracer ses propres pensées. Tous les délais auront désormais des inconvénients, et mes appréhensions à cet égard sont l'excuse de ma démarche.

Votre Altesse Impériale m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois qu'après avoir étudié les Espagnols, il lui paraissait qu'ils devaient croire s'être donnés plutôt qu'avoir été conquis. Ce ménagement, en effet, mettrait à couvert leur orgueil national et limiterait les résistances partielles auxquelles on peut s'attendre.

J'ose ajouter que l'emploi de la force militaire doit être réservée pour le moment où toute opposition sera rébellion. Je désire ardemment que Votre Altesse Impériale réussisse dans l'intervalle, aussi heureusement qu'elle l'a fait jusqu'ici, à prévenir la nécessité de châtier les turbulents.

Cependant il est impossible de se dissimuler que les autorités actuelles perdent leurs ressorts, et qu'une anarchie inquiétante va se manifester de plus en plus. D'un autre côté, l'honneur retient toutes ces autorités dans la ligne des devoirs envers le

souverain ostensible, et aucune ne se prête à cette variété de mesures qui seraient utiles dans l'état des choses. On est obligé de négocier gravement la moindre bagatelle, l'achat de caractères d'imprimerie, par exemple. J'ose penser que Votre Altesse Impériale ne saurait trop tendre à substituer son action à celle qui s'éteint.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse Impériale, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : LAFOREST.

Madrid, 24 avril 1808.

D'après l'original. (Papiers de la comtesse de Lipona.)

XVII

** Pamphlet saisi à Madrid. **

Le 30 avril 1808.

On a communiqué d'office aux conseillers qui assistèrent au conseil tenu le 28 avril 1808, que le Roi notre maître, Ferdinand, s'est refusé avec énergie à signer l'abdication qui lui fut présentée par l'empereur Napoléon, ajoutant qu'il perdrait plutôt la tête que d'abandonner ses sujets. En conséquence, M. Cevallos fit remettre une note à l'Empereur disant que si l'abdication du Roi père est regardée comme étant l'effet de la violence, on doit à plus juste titre regarder comme telle la renonciation à laquelle on voudrait contraindre le prince des Asturies, son maître, attiré hors des frontières par des moyens subreptifs connus de tout le monde et qui rempliront d'indignation non seulement l'Europe, mais l'univers entier. Avant qu'on fût instruit de ces événements, au seul soupçon que le prince avait été trompé, toutes les provinces d'Espagne se sont armées. Nos ports ont été ouverts aux Anglais. Les Biscayens, à qui Ferdinand a rendu leurs anciens droits, joignent maintenant à leur fidélité le plus vif enthousiasme. Les Catalans commandés par Espelata connaissent combien ils perdraient à la séparation des colonies. Les Aragonais, les Navarrais et les Murciens montrent le même enthousiasme; et que dirons-nous des Andalouses, de la Manche,

de l'Alcarria? L'Estrémadure se rappelle qu'elle fut la patrie de plusieurs héros, et la couronne d'Aragon fait cause commune avec celle de Castille. Les Portugais se réveillent de leur léthargie. Les Galiciens, qui opposèrent une si grande résistance aux Romains, se trouvent heureusement avoir un grand nombre de fusils. Les Asturiens croient, avec raison, devoir se dévouer à leur prince, et Madrid, au milieu de la tranquillité et du repos inaltérable qu'il n'a pas cessé de conserver, garde toute son énergie pour une occasion décisive. Enfin jusqu'au plus petit hameau de la monarchie est prêt à prendre les armes pour rendre la liberté à un monarque qui a exposé sa vie pour ne pas se séparer de ses sujets, ou pour le venger. Rappelons-nous la valeur des Numantins et tâchons de les imiter.

Extrait d'une lettre de l'Empereur au grand-duc.

Bayonne, le 4 mai 1808, à midi.

... Un courrier espagnol a été arrêté hier; il était parti de Madrid le 30 avril. Vous trouverez ci-joints deux extraits de rapports qui y étaient contenus, vous y verrez la parfaite folie de ces gens et la nécessité de vous tenir en garde...

(A cette lettre étaient joints le rapport et la lettre qui suivent.)

Rapport adressé à M. de Cevallos sous le nom de Fernando Fernandez Molina.

Du 30 avril, de Madrid.

On a répandu le bruit aujourd'hui que trente mille Biscayens étaient entrés armés dans Bayonne, y avaient enlevé notre roi, et l'avaient conduit dans l'intérieur du royaume. Malheureusement, nous avons eu le chagrin d'apprendre, à l'arrivée du courrier, que cette nouvelle était fausse; quelques-uns s'obstinent à y croire parce qu'ils prétendent que le gouvernement n'a pu en être informé officiellement.

On dit aussi que les provinces ont fermé leurs entrées aux troupes françaises et coupé la retraite à celles qui sont dans l'intérieur du royaume; nous avons encore appris que ces nou-

velles étaient fausses, et que les troupes françaises continuaient d'entrer dans le royaume, chose qui irrite le peuple.

Nous pensons que ces nouvelles et autres semblables sont répandues par les Français, ou par leurs agents (car on assure qu'ils en ont corrompu plusieurs avec de l'or), pour soulever le peuple. Il paraît qu'ils désireraient être insultés afin d'avoir un prétexte pour lever le masque. Mais le peuple, étant instruit de ce motif, reste tranquille. Toutefois, il peut se faire que cette tranquillité ne dure pas longtemps. Le peuple a retrouvé sa première énergie et sa première ardeur en apprenant que notre bien-aimé souverain a parlé avec fermeté et une courageuse résolution, refusant d'accéder aux trois propositions qui lui ont été faites d'abdiquer la couronne; on cite, entre autres expressions vigoureuses dont il s'est servi en parlant à l'Empereur,

celles-ci : « Je suis né en Espagne, je suis Espagnol, les Espagnols m'aiment, et j'aime les Espagnols; je préfère vivre en Espagne comme un simple particulier, que de régner dans un autre pays Je me laisserai couper en morceaux plutôt que de renoncer à l'Espagne, d'où l'on ne m'a éloigné que par de faux prétextes et de fausses apparences d'amitié; ma vie est entre les mains de Votre Majesté, mais les Espagnols sauront venger ma mort, ainsi que l'outrage fait à ma nation; la tête de Murat et celle des autres généraux français répondront de la mienne. »

On ne peut se faire une idée de l'enthousiasme que ces paroles ont excité. La tiédeur qui existait avant cela s'est changée en délire. Tous crient qu'il faut déclarer la guerre à ces peuples alliés; qu'il faut que le Roi se sauve sans délai et secrètement; qu'il faut expédier les ordres à toutes les provinces pour que dans chaque lieu on commence les hostilités; qu'il faut rendre publiques les circulaires, les proclamations et les relations dont je vous ai parlé dans mes précédentes lettres; qu'il faut établir un gouvernement secret, et que surtout il faut attaquer à un temps fixé et pendant la nuit le palais de Murat et des autres généraux français, et s'assurer de leurs personnes pour servir d'otages jusqu'à ce que nos souverains nous soient rendus; que l'armée française se voyant privée de ses chefs ne commettrait aucune hostilité; que la première chose qu'il faut faire, c'est d'ordonner à toutes les provinces de fermer l'entrée aux troupes françaises et leur couper la retraite.

Je pense que le gouvernement jugera convenable et utile de profiter de ces idées du peuple dans le cas où les négociations ne prendraient pas une bonne tournure. Si on ne décide pas tout d'ici à huit jours et promptement, je crois que le peuple n'attendra point les dispositions du gouvernement, et qu'il cédera à l'impatience et au désir qu'il manifeste d'en venir aux mains avec les Français.

Il vaudrait mieux que le gouvernement dirigeât tout dans ce cas et mit un peu d'ordre pour épargner la trop grande effusion de sang.

Plusieurs disent que si avant la fin de la semaine on ne reçoit point de nouvelles satisfaisantes, il faut renoncer à toute espérance de tomber sur les Français.

Extrait d'une lettre adressée au comte de Palafox, écuyer du prince des Asturies.

Le 30 avril 1808.

On a répandu hier le bruit que l'Empereur avait demandé à Ferdinand VII d'abdiquer la couronne en faveur d'un de ses frères, et qu'il lui donnait en échange le royaume d'Étrurie : on ajoutait que le grand-duc de Berg serait régent du royaume par intérim.

Il circule une lettre qu'on suppose avoir été écrite de Tolède, et qui sûrement a dû être imprimée dans le palais de Murat, dans laquelle on parle de l'affaire de l'Escurial, de l'abdication et de l'insurrection, etc., et où l'on finit par un éloge de l'Empereur, qui, dit-on, vient dans ce pays pour lui rendre le bonheur et lui rendre toute son énergie en changeant son gouvernement.

Les hommes faibles, les philosophes, les êtres crédules croient aux choses contenues dans ces écrits, les uns parce qu'ayant lu des histoires héroïques, ils pensent que tout ce que veut un grand homme doit s'exécuter sans obstacle; les autres par esprit de modération, les autres enfin parce qu'ils n'appartiennent à aucune classe de l'espèce humaine, et qu'ils parlent de tout à tort et à travers.

La classe des gens sensés et vertueux n'adopte point ces bruits

et rend la justice au grand Empereur de le croire incapable d'avoir de semblables idées ; cependant les figures des Français annonçaient qu'il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai dans tout ce qui se débite ici ; aussi chacun de nous avait-il de la peine à contenir sa fureur.

On dit aujourd'hui 30 avril : 1° que les ambassadeurs résidant à Paris ont annoncé qu'ils ne reconnaissaient point Ferdinand VII ; 2° que les provinces de Biscaye et de Navarre ont offert au Roi soixante mille hommes pour le ramener en Espagne. On dit même que vingt mille sont déjà partis pour aller le chercher ; 3° que l'infant don Antonio, à qui le prince Murat conseillait d'aller à Bayonne, avait répondu qu'il n'irait que lorsque le Roi serait de retour à Madrid. Cette réponse l'a rendu l'objet de la faveur publique, et le peuple a beaucoup crié : *Vive l'infant don Antonio !*

La Puerta del Sol a été remplie toute la journée de gens qui attendaient avec impatience l'arrivée du courrier. Rien n'a transpiré depuis son arrivée ; toutefois il n'y a pas un visage d'Espagnol qui n'annonce l'espérance et l'amour de la patrie qui donne le courage de braver tous les dangers.

On nous assure pourtant que nous devons rester tranquilles et ne pas troubler l'armée française, qui se comporte avec toute la modération qu'on peut désirer.

On dit qu'on a fait à Saragosse une *pasquinade* dans laquelle on donne trois jours aux Français pour sortir de cette ville sous peine d'hostilités. L'effet de cette plaisanterie a été suspendu à cause du bon accueil que notre roi a fait à l'Empereur notre allié.

XVIII

Extrait du *Moniteur* du 31 janvier 1810.

Notes au discours d'ouverture du Parlement d'Angleterre.

.....
 Lorsque les partisans de l'Angleterre eurent suscité l'émeute d'Aranjuez, lorsque le roi Charles eut été forcé, le pistolet sur la gorge, à se démettre en faveur de son fils, le Roi et la Reine

envoyèrent auprès du général qui commandait l'armée française, se mirent sous sa protection et réclamèrent le secours de leur allié. Ferdinand entra à Madrid; l'Empereur, pour être plus près du théâtre de ces grands événements, vint à Bayonne; le roi Charles demanda de venir l'y joindre, et son fils y vint également; l'un et l'autre proposèrent de prendre l'Empereur pour juge et arbitre. Tout le monde sait que le roi Charles et Ferdinand sont venus à Bayonne de leur plein gré, et qu'il n'aurait pas été dans la puissance de l'Empereur de les y faire venir autrement. Ferdinand était encore à Vitoria au milieu de ses partisans et de ses troupes lorsque l'Empereur lui écrivit pour l'inviter à venir. L'Empereur proposa au roi Charles de le rétablir sur son trône, mais le Roi, accablé d'infirmités et l'esprit frappé des dangers qu'il venait de courir, et ayant horreur de la conduite de son fils et des excès auxquels s'était portée une effrénée populace, aima mieux couler dans la retraite des jours paisibles et céda tous ses droits à l'empereur Napoléon.

Tous ceux qui étaient alors à Bayonne et qui ont été témoins de l'auguste colère du vieux roi, toutes les fois que son fils se présentait devant lui, porteront à la postérité l'impression dont ils ont été frappés; la sentence arbitrale ne pouvait être douteuse. C'est une chose que tout homme pouvait juger. Un fils qui s'arme contre son père, c'était la cause de tous les rois; un fils environné des partisans de l'Angleterre et arrachant la couronne à son père parce qu'il a été un fidèle allié de la France! L'Empereur fit connaître au prince des Asturies qu'il ne régnerait plus sur l'Espagne, que le roi Charles lui avait cédé ses droits, et qu'il voulait user de ces droits. Toutefois, il lui fut proposé de retourner en Espagne, et on lui offrait un sauf-conduit; mais l'Empereur lui déclara qu'il ferait la guerre avec toutes les forces de la France pour arracher l'Espagne à l'influence des Anglais. Ferdinand, chez qui les reproches de son père avaient fait naître les remords, qui était effrayé de ce qu'il avait vu en Espagne, et qui avait la conscience que la nature l'avait fait pour régner sur un trône tranquille, et non pour s'y maintenir à travers d'effroyables orages, ne voulut rentrer en Espagne qu'avec la promesse de la part de la France que les armées françaises se retireraient ou qu'elles seraient mises sous ses ordres. Le devoir de l'Empereur était de faire la guerre pour soutenir

les droits de sa couronne et ceux qui lui étaient cédés par Charles IV; et pour détruire les projets de l'Angleterre; Ferdinand aima mieux s'assurer une existence paisible, il adhéra à la démarche de son père et renonça à tous ses droits au trône. Les lettres du prince Ferdinand prouvent toutes ces assertions, et c'est en vain qu'on chercherait de lui une seule lettre qui contînt une assertion contraire. Nous savons de plus que l'Empereur a fait connaître aux ambassadeurs de plusieurs puissances de l'Europe que si Ferdinand voulait retourner en Espagne, il en était le maître, et qu'il serait escorté par les troupes françaises jusqu'au point qu'il désignerait, mais que la France lui ferait aussitôt la guerre et ne souffrirait jamais qu'il régnât; mais Ferdinand méprise les brigands qui se servent de son nom pour désoler l'Espagne; on peut même prouver par des lettres de Saragosse et de Séville, que les séditeux ont essayé de faire arriver à Ferdinand et qui ont été interceptées, qu'il n'a jamais eu de correspondance avec l'Espagne, et qu'il n'a ni autorisé ni approuvé aucun des soi-disant gouvernements qui s'y trouvent, et qu'ils abusent de son nom.

Le roi Charles a cédé à l'Empereur tous ses droits au trône; les princes espagnols lui ont également cédé les leurs. Le roi Joseph est donc seul roi d'Espagne. Tous les efforts que les Anglais ont faits jusqu'ici pour empêcher que sa nomination ne fût reconnue par l'Espagne entière ont été maladroits et impuissants. Tout ce que nous désirions, c'est que, comme il est dit dans le discours du trône, l'Angleterre veuille continuer une lutte corps à corps contre la France, et qu'elle y engage sérieusement sur le continent ses hommes et son argent; mais nous sommes persuadés que ces protestations ne sont qu'un piège pour les malheureux Espagnols, et que les Anglais sont décidés à les abandonner. Il leur faut, pour combattre, des succès faciles et un but prochain.

Pièces relatives aux affaires d'Espagne.

L'Empereur reçut en octobre 1807, étant à Fontainebleau, la lettre ci-après du prince des Asturies dont il connaissait à peine l'existence : aucune démarche n'avait précédé, et Sa Majesté entrevit qu'on voulait se servir de son nom pour donner aux

affaires d'Espagne une direction opposée à ses intérêts, car les personnes qui faisaient faire cette demande au prince des Asturies savaient bien que l'Empereur n'avait pas de princesse à marier.

A la vérité, Sa Majesté avait adopté une princesse pour la donner en mariage au grand-duc de Bade; mais l'Empereur avait déclaré que c'était la dernière fois qu'il ferait une pareille adoption.

L'Empereur était encore dans sa première surprise, quand l'ambassadeur d'Espagne, le prince Masserano, lui demanda une audience et lui remit la lettre du roi Charles.

L'Empereur ne put douter de l'existence d'intrigues dangereuses et reconnut les trames anglaises, malgré l'obscurité dont on cherchait à les envelopper. Il se décida aussitôt à faire marcher ses troupes pour être prêt à tout événement et pour soutenir l'armée qu'il avait en Portugal. Quarante mille hommes furent dirigés sur l'Espagne; et cette précaution fut utile, puisque, trois mois après, les événements d'Aranjuez eurent lieu, et que l'Empereur reçut les lettres que l'on trouvera dans la seconde partie.

(Suivent la lettre de Ferdinand du 11 octobre 1807 : *Pièces justificatives*, n° VII, et la lettre de Charles IV du 29 octobre 1807 : *Pièces justificatives*, n° VIII.)

XIX

Lettre du grand-duc à l'infant don Antonio, président de la Junte.

3 mai 1808.

Monsieur mon cousin, Messieurs les membres de la Junte d'État, j'adresse à Votre Altesse Royale un exemplaire de mon ordre du jour pour appuyer la mesure que vous venez de prendre pour le désarmement de Madrid, et pour concourir avec vous au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique en Espagne.

Vous sentirez sans doute comme moi la nécessité de le faire connaître avec votre proclamation à tous les capitaines généraux,

à tous les généraux commandant les corps, à tous les alcades, en un mot, à toutes les autorités civiles, militaires et religieuses.

Depuis les événements d'hier, vous ne devez plus vous considérer dans une situation ordinaire. Le bien de la patrie doit parler avant tout à vos cœurs, il doit obtenir la préférence sur tout autre sentiment personnel; et vous seriez coupables même envers votre souverain qui désapprouverait entièrement votre conduite, si vous pouviez hésiter à employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour garantir votre pays des perfides insinuations qui ont porté hier les habitants de Madrid, les habitants des campagnes voisines à se révolter.

Vous ne devez pas balancer à parler à la nation, à l'éclairer sur sa véritable position et à lui faire comprendre surtout que son intérêt le plus sacré est de rester unie d'intérêt avec la France et d'avoir une confiance entière dans la générosité et la magnanimité de l'empereur des Français, qui ne peut vouloir que le bonheur de l'Espagne. Je crois de mon devoir de déclarer à Votre Altesse Royale et à la Junte d'État que l'Empereur vous rend responsables devant votre souverain, devant la nation, si, en négligeant de faire usage des mesures salutaires que je vous propose de prendre, les scènes funestes qui ont eu lieu hier venaient à se renouveler à Madrid ou dans les différentes provinces du royaume.

XX



Lettre du grand-duc aux capitaines généraux commandant les provinces.

Madrid, 3 mai 1808.

Monsieur le capitaine général, vous avez sans doute appris avec douleur les événements malheureux du 2 mai. Le souvenir de cette journée sera pour moi un souvenir d'amertume; mais le ciel m'est témoin que j'ai été obligé de repousser la force par la force, et que c'est malgré moi que des Français ont tiré l'épée contre des Espagnols, et que le sang des deux nations amies a coulé. Je vous adresse ci-joint copie de mon ordre du jour avec une de mes proclamations et une de la Junte d'État; vous ne

manquerez pas de vous apercevoir que la clémence a suivi de près la grande sévérité qu'il a fallu d'abord déployer pour arrêter le désordre et l'effusion du sang; tout est maintenant rentré dans l'ordre, le passé est entièrement oublié, il s'agit de réparer le mal, il faut faire plus, il faut le faire oublier et travailler de concert au bonheur de votre patrie. C'est dans ces vues que la Junte suprême du gouvernement m'a nommé son président; je ne trahirai point sa confiance. Je ne me dissimule pas tous les devoirs qu'elle m'impose, je les remplirai parce que je compte sur le concours de tous ses efforts et de tout son zèle, parce que je compte sur les différents corps de troupes espagnoles qui sont loin de la capitale, comme sur la garnison de Madrid qui s'est couverte de gloire en se réunissant aux troupes de l'Empereur pour contenir et réprimer la population de Madrid. Oui, Monsieur le capitaine général, je compte beaucoup sur vous. Les nobles sentiments qui vous distinguent si éminemment me répondent de votre zèle, vous ne pouvez que continuer à suivre le chemin de l'honneur. Vous vous rallierez au gouvernement; vous unirez vos efforts aux siens, vous rivaliserez enfin de zèle avec lui pour maintenir la tranquillité publique et empêcher que la secousse des événements de Madrid ne se fasse sentir dans votre province.

XXI

 *Appel aux armes contre les Français.* 

Espagnols! Y aura-t-il quelqu'un parmi nous qui, considérant la perfide conduite de l'homme le plus infâme et ambitieux qui existe sur la terre, puisse voir avec indifférence son procédé si abominable et scandaleux? Habitants du monde entier réunis en société, pourriez-vous, par hasard, ne pas mépriser le monstre le plus horrible que tous les siècles nous aient présenté, et qui par une ruine générale de toute l'humanité veuille monter au trône, lui et sa famille, pour tyranniser le genre humain? Non, je ne puis croire qu'aucun Espagnol raisonnable, Portugais ou Français, Anglais ou Allemand, Italien ou Allemand, Prussien

ou Russe, Polonais ou Danois, Turc ou Africain, Américain ou Chinois, puisse dormir tranquille, quand il voit que la tranquillité publique est bouleversée par un perturbateur de l'univers et un usurpateur du genre humain; par un homme aussi vil qu'infâme et abject, qui, voulant s'élever au-dessus des autres, essaye par ses paroles et ses expressions de s'égalier au grand Dieu des armées, s'appropriant les attributs de tout-puissant et d'irrésistible. La nature frémit et se renverse à l'entendre; les éléments en sont furieux, considérant que leur créateur est insulté par un athée, qui, en affectant la religion, renverse et jette par terre tout ce qu'elle ordonne. Telle est la conduite du héros tant célébré de nos jours, celle que toutes les nations ont connue et éprouvée. Cependant la preuve la plus convaincante, c'est tout ce qu'il a exécuté à Bayonne pour disposer si vilement et scandaleusement du royaume le plus fidèle et le plus loyal. Oui, parle, Espagne, terreur de l'empire romain; parle, nation honorable, magnanime, vaillante et vigoureuse, présente au monde entier ce que vient d'exécuter contre toi l'homme le plus perfide qui ait existé, en récompense des grands services que tu lui as rendus. Toi, nation loyale et franche, tu lui envoyas tes respectables troupes (qu'il retient encore) pour qu'il les employât à ses triomphes et à ses félicités dans le Nord; tu donnas avec prodigalité tes capitaux et tes fonds, qui servirent à assurer ses conquêtes, toi qui soutenais ses armées et lui-même, pour qu'il remportât ses triomphes. Tu te vois aujourd'hui attaquée, envahie et foulée aux pieds, avec opprobre de tes rois et princes; avec mépris de tes conseils et tribunaux, de tes généraux et citoyens. Oui, innocentes victimes de Madrid, parlez, vous autres, enfants, femmes, anciens ecclésiastiques et séculiers, qui, pour conserver vos foyers et vos princes, avez été victimes de la fureur des méchants; ceux-ci pourtant n'ont pas manqué de connaître à leurs frais le pouvoir et la valeur nationale.

Perfides forbans, ne fûtes-vous pas désavoués par nos courageuses femmes, vous arrachant les fusils des mains, motif pour lequel vous fûtes châtiés? N'est-ce pas vous qui, maîtres de l'artillerie, vous en êtes vu arracher une partie, par un peuple sans armes, sans protection du gouvernement, qui ne voulut pas permettre au peu de troupes nationales d'entrer dans la mêlée? Ce parti féroce triompha à la fin, par le nombre, de la cour du

Roi Catholique, qui vit conduire au supplice du Prado ses concitoyens, où ils furent fusillés. La religion voyait avec douleur ses ministres essuyer le même sort, sans respect pour les hautes dignités qu'ils occupaient. Ces hommes féroces promenaient dans les rues, à la pointe de leurs baïonnettes, les tetons des filles chastes, des honnêtes mariées, des veuves circonspectes;
 ... avec ces trophées si lugubres, ils marchaient tous en triomphe, remplissant d'horreur, de consternation et d'ignominie les temples, ne respectant pas même ces asiles sacrés. En entendant des vérités si grandes et si touchantes, je ne crois pas qu'il y ait un Espagnol qui ne s'arme pour la défense de sa patrie, de son roi et de sa religion, pour venger courageusement, avec force et obstination, les maux que nous a causés un traître, soutenu et protégé par l'homme le plus parjure, auquel on a donné l'asile le plus scandaleux.

La patrie, aimables Espagnols, est dans le plus grand danger; les maisons de Madrid sont au pillage; nos richesses, même celles qui sont destinées au culte du Grand Dieu, sont transportées en France par des bandits. L'innocent roi Ferdinand VII avec son oncle, ses frères et les grands du royaume, sont conduits dans l'intérieur à l'étonnement et au scandale de l'univers; pour remédier à ces maux et à leurs terribles conséquences, il ne nous reste d'autre recours que celui des armes, d'autre arbitre que celui de la guerre; suivant le dire d'un prince sage et instruit, quand elle a pour objet de chasser les usurpateurs, de maintenir les droits légitimes et de défendre la religion et la liberté de l'univers, elle est bien conforme à la justice; ceux qui l'entreprennent de cette manière ne seront pas responsables du sang versé, la nécessité les y oblige, et, en pareil cas, la guerre est préférable à la paix. Il n'y a que ce seul et terrible recours qui puisse nous sauver; lui seul peut faire que nos enfants, nos frères, nos parents et nos amis ne soient pas transportés dans des royaumes étrangers, où la mort est inévitable, par le plus grand despote que les siècles aient connu. Les armées seules peuvent venger nos malheurs, nos insultes et notre oppression; et pour finir, je vous dirai comme le célèbre et saint capitaine Judas Macchabée : Il vaut mieux mourir au combat, qu'être présents à nos maux, et voir mépriser et profaner nos sanctuaires.

(Papiers de la comtesse de Lipona.)

Napoli
Carolina Bonaparte, viuda de Joaquín

XXII

* Décret convoquant la Junte à Bayonne. *

Bayonne, 25 mai 1808.

DÉCRET.

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, etc.

Le roi et les princes de la maison d'Espagne nous ayant cédé leurs droits à la couronne, ainsi qu'il résulte des traités des 5 et 10 mai, et des proclamations adressées à la Junte et au conseil de Castille,

Nous avons décrété et décrétons, ordonné et ordonnons les dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER. — L'assemblée des notables, déjà convoquée par le grand-duc de Berg, se réunira à Bayonne le 15 juin. Les députés seront munis des vœux, demandes, plaintes et doléances de leurs commettants, pour servir à poser les bases de la nouvelle constitution qui doit gouverner la monarchie.

ART. 2. — Notre bien-aimé beau-frère, le grand-duc de Berg, est continué dans ses fonctions de lieutenant général du royaume.

ART. 3. — Les ministres, le conseil d'État, le conseil de Castille et toutes les autorités religieuses, civiles et militaires, sont confirmés en tant que de besoin.

La justice continuera à être administrée de la même manière et suivant les mêmes formes que par le passé.

ART. 4. — Le présent décret sera enregistré au conseil de Castille et publié partout où besoin sera, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance.

Donné en notre palais impérial et royal de Bayonne, le 25 mai 1808.

Signé : NAPOLÉON.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..	I
INTRODUCTION, PREMIÈRE PARTIE.	1
INTRODUCTION, DEUXIÈME PARTIE.	21

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur la situation de l'Espagne en 1808. — Résumé des faits qui ont précédé l'arrivée de Murat. — Les desseins de Napoléon. — Raisons qu'il pouvait avoir de se défier du gouvernement espagnol et de s'occuper de l'Espagne. — Comment l'Empereur a jugé lui-même son entreprise. — Godoï et le traité de Fontainebleau. — Lettres du prince des Asturies et du roi Charles IV à l'Empereur. — État d'esprit de la cour d'Espagne au moment de l'approche des troupes françaises. . 89

CHAPITRE II

Murat chargé du commandement de l'expédition sur Madrid, dont on ne lui confie pas le secret. — Occupation des places fortes. — Mécontentement des Espagnols. — Nouvelles instructions de l'Empereur sur la marche vers Madrid. — Sa proclamation aux provinces du Nord. — Annonce répétée de son arrivée.

Murat entre en Espagne. — Accueil qu'il reçoit des populations et des autorités. — Vitoria. — Burgos. — La mission d'Izquierdo et les nouveaux projets de Godoï. — Mouvements des troupes espagnoles. — La cour sur le point de quitter l'Espagne. — Lettres de Murat d'Aranda, de Fresnillo de la Fuente. — La révolution d'Aranjuez. — Chute de Godoï. — Abdication de Charles IV. — Démonstrations populaires. — Sentiments de Murat, toujours dans l'ignorance des desseins de l'Empereur. — Napoléon refuse de les divulguer. — Sa lettre à son frère Louis 109

CHAPITRE III

La lettre du 29 mars 1808. — Son contraste avec les instructions premières de l'Empereur. — Extraits des lettres de l'Empereur qui l'ont précédée et suivie. — Preuves de sa non-authenticité. 139

CHAPITRE IV

Au lendemain d'Aranjuez. — Lettre de la reine d'Étrurie au grand-duc, et réponse de Murat. — Note autographe de la reine d'Espagne. — Lettres de Ferdinand. — Le général de Monthyon envoyé aux souverains détrônés. — Relations avec Ferdinand. — Entrée de l'armée française à Madrid. — Seconde visite de Monthyon à Aranjuez. — Protestation de Charles IV contre son abdication. — Satisfaction de l'Empereur. . 162

CHAPITRE V

Entrée de Ferdinand à Madrid. — Le nouveau gouvernement. — Impressions de la population. — Naissante hostilité des gouvernants. — Le peuple est secrètement travaillé. — L'arrivée de l'Empereur ajournée. — Opposition entre la conduite de Murat et celle de l'ambassadeur de France. — Parti qu'en tire la nouvelle cour. — Symptômes d'effervescence. — Plan de Murat pour hâter la solution définitive. — Arrivée de Savary porteur des instructions de l'Empereur. 184

CHAPITRE VI

Le général Savary. — Les nouveaux projets de l'Empereur. — Efforts de Savary pour décider le prince des Asturies à se porter au-devant de Napoléon. — Hésitations de Ferdinand. — Son départ. — Organisation de la Junte. — Ferdinand à Burgos et à Vitoria. — Lettre à l'Empereur et sa réponse portées par Savary. — Ferdinand continue son voyage. — Arrivée à Bayonne. — Les projets de l'Empereur lui sont révélés. — Comment ils sont accueillis par la jeune cour. 208

CHAPITRE VII

Le prince de la Paix. — Ordres répétés de l'Empereur. — Instances du Roi et de la Reine en faveur de Godoï. — Relations et correspondance de Murat avec Godoï. — Raisons qu'il a de retarder la délivrance du prince de la Paix. — Attitude prudente du grand-duc. — Ferdinand se décide à mettre Godoï à la disposition de l'Empereur. — Démarche du général Belliard près de la Junte. — Libération de Godoï. — Son départ pour Bayonne. 228

CHAPITRE VIII

Arrivée du général Reille à Madrid. — Les instructions qu'il apporte. — Incertitude de Murat. — Avis de Laforest. — Murat se rallie à l'idée de laisser Charles IV et la reine Louise se diriger sur Bayonne. — Les relations de Murat avec les vieux souverains depuis les événements d'Aranjuez. — Leur correspondance. — Leurs angoisses pour le prince de la Paix. — Ferdinand demande à son père une lettre pour l'Empereur. — Les souverains quittent Aranjuez pour l'Escurial. — Visite de Murat à l'Escurial. — Charles IV et la Reine reçoivent la nouvelle de la délivrance de Godoï. — Leur départ pour Bayonne. 244

CHAPITRE IX

Influence du départ des princes espagnols sur l'opinion publique. — La Junte. — La population. — Conférences de Murat avec les ministres. — La Junte gouvernera au nom d'un roi qui ne sera pas désigné. — Lettre de Charles IV à la Junte. — Nouvelles de Vitoria. — L'Espagne sans roi. — Désordres à Burgos, à Tolède, à Madrid. — Lettres du grand-duc de Berg et de don Antonio. — Embarras du gouvernement. — Dépêches interceptées. — Ordre d'envoyer à Bayonne les princes de la famille royale qui sont encore à Madrid. — Offres de résistance faites par la Junte à Ferdinand. — Les pamphlets. 278

CHAPITRE X

Le départ de la reine d'Étrurie et de l'infant don Francisco pour Bayonne. — La journée du 2 mai. — Efforts de Murat pour amener la pacification. — Préméditation certaine des Espagnols. — Ordre du jour et proclamation de Murat. Bayonne. — Accueil fait par Napoléon à Charles IV et à la reine Louise. — Entrevue des vieux souverains avec leur fils. — Conditions posées par Ferdinand à la restitution de la couronne. — Lettres de Charles IV et de Ferdinand. — La nouvelle des événements du 2 mai parvient à Bayonne. — Colère du Roi et de la Reine contre leur fils. — Soumission et renonciation de Ferdinand. — Murat nommé lieutenant général du royaume. — Traités de Bayonne. — Départ de la famille royale pour Compiègne et Valençay. 314

CHAPITRE XI

Départ de don Antonio. — Murat prend la présidence de la Junte. — Il s'attache à faire demander Joseph comme roi par la Junte et le conseil de Castille. — Difficultés qu'il rencontre. — Désorganisation dans le gouvernement. — Détresse financière. — Tranquillité apparente de l'Espagne. — Premiers symptômes de troubles dans les Asturies. —

Lettre de l'Empereur à Champagny. — Réponses de Murat. — Raisons de ses impressions favorables.	346
---	-----

CHAPITRE XII

Émotion causée en Espagne par la renonciation des princes. — Conséquences du retard apporté à la désignation du nouveau roi. — Soulèvement général. — Formation de juntas insurrectionnelles. — Massacre des capitaines généraux. — Murat insiste sur la nécessité de proclamer le Roi. — L'insurrection désavouée par la Junte. — Les députés à Bayonne. — Arrivée du roi Joseph. — Maladie de Murat. — Savary envoyé à Madrid. — Murat quitte l'Espagne. — Conclusion.	393
--	-----

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre de Denis, ministre de la marine, au prince Murat, grand amiral.	431
Préambule du contrat de mariage de Joachim Murat et de Caroline Bonaparte.	431
Lettre du général Murat au comte Marescalchi.	432
Arrêté de la commune de Montfaucon pour la réception du général Murat, 1800.	434
Note du comte de Mosbourg (duc d'Enghien).	437
Dépêches de Talleyrand et du comte d'Haugwitz, août 1806.	445
Lettre du prince des Asturies à l'Empereur, 11 octobre 1807.	447
Lettre de Charles IV à l'Empereur, 29 octobre 1807.	449
Lettre d'un garde du corps sur la révolution d'Aranjuez.	450
Lettres de Ferdinand au grand-duc, 20 mars 1808.	452
Lettre du grand-duc au capitaine général de Madrid, 23 mars.	453
Ordre du jour du grand-duc, 1 ^{er} avril.	454
Lettre de Ferdinand au grand-duc pour la remise de l'épée de François I ^{er}	454
Deux lettres du prince de la Paix au grand-duc, mai 1808.	456
Lettre du général Mouton au grand-duc, 19 avril.	458
Lettre de la Forest au grand-duc, 24 avril.	459
Pamphlets saisis dans les courriers interceptés.	462
Extrait du <i>Moniteur</i> du 31 janvier 1810.	466
Lettre du grand-duc au président de la Junte, 3 mai.	469
Lettre du grand-duc aux capitaines généraux, 3 mai.	470
Appel aux armes contre les Français.	471
Décret convoquant la Junte à Bayonne.	474

PARIS

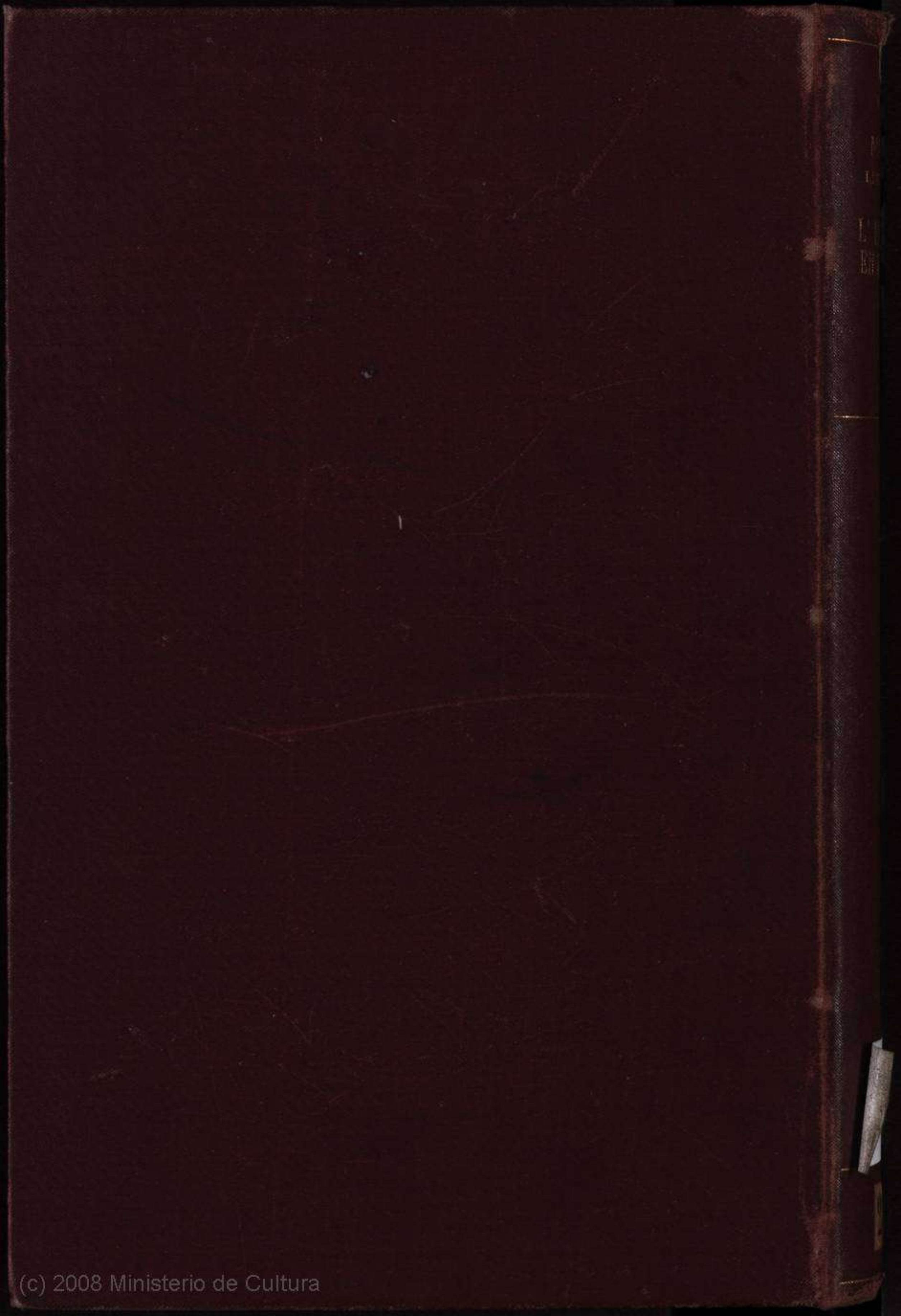
TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}

RUE GARANCIÈRE, 8









10.

MURAT

MURAT
LIEUTENANT
DE
L'EMPEREUR
EN ESPAGNE

1808

II-55-6-2



24.